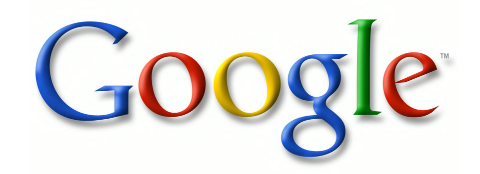
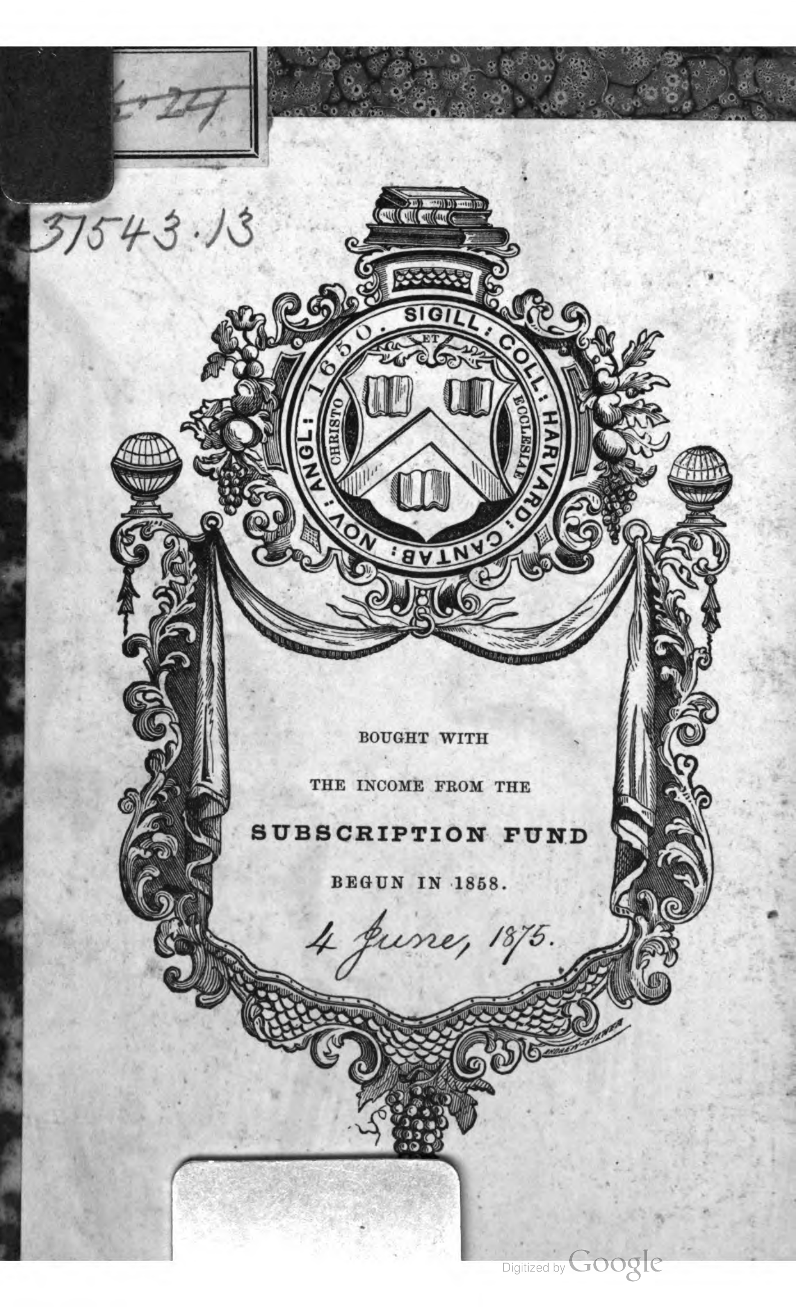
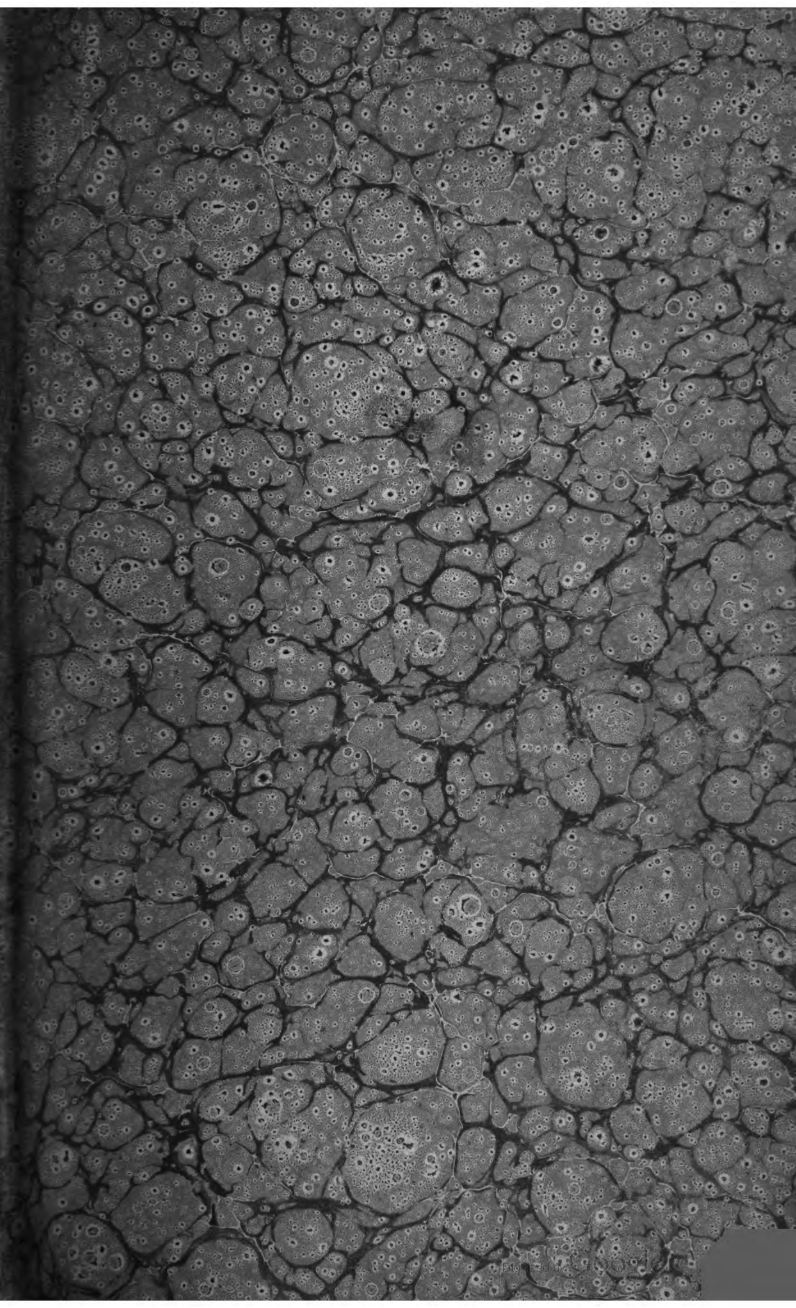





SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO
ET
ECCLESIAE



HISTOIRE ABRÉGÉE
DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE
FRANÇAISES.

On trouve à la même librairie :

Cours de Litttérature, suivi d'un précis d'histoire littéraire ancienne et moderne, à l'usage des classes supérieures, par *M. E. Geruzez*, ancien professeur honoraire de la faculté des lettres de Paris : 18e édition; 1 fort vol. in-12, en deux parties.

Études littéraires sur les ouvrages français de Pascal, Bossuet, Buffon, Fénelon, Voltaire, Boileau, Corneille, Melière, Racine, etc., prescrits pour les classes supérieures et les examens du baccalauréat, contenat une appréciation de chaque auteur et une analyse de chaque ouvrage, par *M. E. Geruzez*; 14e édition; 1 vol. in-12.

Morceaux choisis des Prosateurs et Poëtes français, à l'usage des classes élémentaires, avec notes explicatives, par *M. L. Feugère :* 25e édition; 1 fort vol. in-18.

Morceaux choisis des Classiques français, Prose et Poésie réunies, à l'usage de la classe de Troisième, Chefs-d'Œuvre des prosateurs et des poëtes du dix-septième et dù dix-huitième siècle, avec notices et remarques, par *M. L. Feugère :* nouvelle édition; 1 vol. in-12.

Morceaux choisis des Classiques français, Prose et Poésie réunies, à l'usage de la classe de Seconde, Chefs-d'Œuvre des prosateurs et des poëtes du dix-septième et du dix-huitième siècle, avec notices et remarques, par *M. L. Feugère :* nouvelle édition; 1 vol. in-12.

Morceaux choisis des Classiques français, Prose et Poésie réunies, à l'usage de la classe de Rhétorique, Chefs-d'Œuvre des prosateurs et des poëtes du dix-septième et du dix-huitième siècle, avec notices et remarques, par *M. L. Feugère :* nouvelle édition; 1 vol. in-12.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE LA LANGUE

ET

DE LA LITTÉRATURE

FRANÇAISES

DEPUIS LEURS ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

Par Auguste NOEL

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE DE VERSAILLES.



PARIS.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES

De JULES DELALAIN et FILS

RUE DES ÉCOLES VIS-A-VIS DE LA SORBONNE.

M DCCC LXXIV

Les contrefacteurs ou débitants de contrefaçons seront poursuivis conformément aux lois; tous les exemplaires sont revêtus de notre griffe.

Jules Delalain et fils

1874.

Rollin se plaignait, il y a près de deux siècles, que l'étude de la langue française fût trop négligée dans l'instruction de nos enfants. « Les Romains, disait-il, nous ont appris, par l'application qu'ils donnaient à l'étude de leur langue, ce que nous devrions faire pour nous instruire de la nôtre. On croit que l'usage seul suffit pour s'y rendre habile. Il est rare qu'on s'applique à en approfondir le génie et à en étudier toutes les délicatesses[1]. »

Le maître éminent mettait lui-même en pratique à Paris, dans la direction des études au collége de Beauvais, les sages conseils qu'il donnait aux professeurs ainsi qu'aux élèves. Jusqu'ici toutefois il ne semblait pas qu'on eût tenu assez de compte des avertissements et des reproches de Rollin : une part trop restreinte était accordée dans nos programmes aux exercices français et à l'étude de notre langue et de notre littérature.

La circulaire ministérielle du 27 septembre 1872 prescrivait de joindre à l'introduction d'exercices et de compositions en français l'étude sommaire de la langue et de la littérature françaises dans leurs origines et leurs développements. Le rapport fait par M. Patin au Conseil supérieur de l'instruction publique[2] sur les principales dispo-

1. *Traité des Études,* livre I, chap. I.
2. Session de juin 1873.

sitions de cette circulaire reconnaissait que nos élèves étaient trop étrangers à l'histoire littéraire de notre pays, et qu'il fallait accorder une part plus large aux exercices de langue et de littérature françaises[1].

Le plan d'études des lycées a donc consacré cette réforme, en mentionnant pour chacune des classes d'humanités l'étude de la langue et de la littérature françaises. On ne pouvait en effet bannir des classes l'enseignement de la langue et de la littérature nationales, dont la connaissance n'est pas moins utile que celle de l'histoire. D'ailleurs les aspirants au baccalauréat, lors de l'explication de nos auteurs, doivent être en mesure de répondre aux questions d'histoire littéraire[2] et le programme de l'École spéciale militaire en impose la connaissance aux candidats.

C'est dans le but d'offrir aux jeunes gens un secours utile pour cette étude si importante que nous avons composé l'histoire abrégée de la langue et de la littérature françaises. Nous n'avons pas eu la prétention de rivaliser avec des ouvrages de critique et d'histoire consacrés par l'estime générale; mais nous avons voulu combler une lacune en unissant à la nomenclature des écrivains et à la liste raisonnée de leurs ouvrages, l'histoire de la formation et des progrès de la langue elle-même. Dans la plupart des ouvrages classiques publiés jusqu'ici, cette partie grammaticale manque absolument ou se trouve confondue avec les notices et les jugements littéraires, de sorte qu'il est difficile aux lecteurs de détacher de l'ensemble une suite de notions précises et claires pour la mémoire.

1. Un avis ministériel du 29 septembre 1873 prescrit aux proviseurs et aux principaux de se conformer aux conclusions de ce rapport.
2. Arrêté du 10 avril 1874.

Après avoir débuté par l'étude des divers éléments qui concourent à la formation de notre langue, nous parcourons successivement chacun des siècles de notre histoire littéraire jusqu'à l'époque moderne, et nous plaçons en tête de chaque siècle l'état du langage et les modifications qu'il a subies pendant la période tout entière. Vient ensuite l'énumération des écrivains les plus remarquables en vers et en prose avec la liste de leurs principaux ouvrages, accompagnée d'analyses sommaires, de jugements et d'appréciations littéraires et morales.

Jusqu'au XVII[e] siècle, nous avons mêlé à l'étude des écrivains de courts extraits, dont le choix nous a paru propre à faire comprendre l'état progressif de la langue et le caractère du style des écrivains. Les extraits disparaissent dès que la langue atteint une forme définitive et que nous arrivons à l'époque classique dont les chefs-d'œuvre se trouvent à chaque instant dans toutes les mains et presque dans toutes les mémoires.

Quant aux jugements eux-mêmes, est-il nécessaire de dire qu'ils sont le plus souvent conformes à ceux des maîtres de la critique, dont nous avons soin de citer les noms à côté des emprunts faits à leurs livres? Il nous arrive parfois de ne pas nous asservir à l'opinion traditionnelle; mais nous pouvons affirmer qu'en aucun cas, et nous prenons la liberté de faire en cela l'éloge de notre œuvre modeste, nous n'avons donné place à des questions capables de troubler la sérénité des jeunes âmes, qui doivent rencontrer dans tous les objets de leurs travaux l'éducation morale à côté des lumières de l'intelligence. Entre le danger d'être incomplet et la crainte de manquer au respect de l'enfance, l'auteur d'un ouvrage scolaire ne doit point hésiter.

Nous regarderions comme un reproche bienveillant celui d'avoir été trop court; mais outre que, selon le précepte de notre La Fontaine,

> Loin d'épuiser une matière,
> Il n'en faut prendre que la fleur,

nous jugeons qu'un livre comme le nôtre ne doit pas empiéter sur la leçon du professeur, mais servir aux élèves de *memento* pour retenir et rédiger les développements de cette « voix vivante[1] » qui nourrit mieux les esprits que les lectures, et laisse dans l'intelligence des impressions plus profondes et plus durables.

1. Licet enim satis exemplorum ad imitandum ex lectione suppeditet, viva illa, ut dicitur, vox alit plenius. (QUINTILIEN, *De l'Institution oratoire*, II, 9.)

HISTOIRE ABRÉGÉE
DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE
FRANÇAISES.

« Si la langue latine, imposée par l'invasion et la force, « a été l'idiome de la religion qui succédait à l'ancien « monde, la langue française, propagée par la politique et « les lettres, est et doit demeurer l'idiome principal de la « civilisation qui réunit le monde moderne. »

Ces paroles du spirituel et savant auteur de la préface du *Dictionnaire de l'Académie française*[1] nous font comprendre l'importance que nous devons attacher à l'étude de notre langue et de notre littérature, même en dehors de tout intérêt national et domestique. Les peuples étrangers sont contraints par l'évidence à reconnaître l'action de nos écrivains sur la civilisation européenne, et « cette action, » favorisée par la simplicité et la clarté de notre phrase, « subsiste et se renouvelle sans cesse[2]. » Contemporains en quelque sorte du monde moderne, notre idiome et notre littérature en ont suivi le développement, les variations, ou, pour mieux dire, en ont exprimé toutes les phases, fléchissant, se relevant avec lui, subissant ses altérations diverses, se transformant en apparence pour ressaisir une forme originale et propre, jusqu'à ce qu'enfin ils parviennent à ce degré de rapport intime et

1. *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1835, Préface de Villemain.
2. Même Préface.

parfait entre les idées et le langage qui constitue l'âge d'or d'une littérature. Personne en Europe, depuis la lettre de Voltaire à mylord Harvey [1], n'a pu contester le nom de *Siècle de Louis XIV* donné à une époque témoin des plus complets et des plus magnifiques développements de la pensée humaine. Notre langue et notre littérature ont eu dans ce siècle l'honneur d'être les institutrices de l'Europe, et nous ne devons pas négliger d'apprendre comment et par quelles révolutions successives elles sont parvenues à cet apogée de grandeur, dont nous sommes si justement et plus que jamais orgueilleux. Un travail historique sur les époques antérieures [2] nous donnera l'intelligence plus complète de ces chefs-d'œuvre, et, sans en diminuer le mérite, nous prouvera qu'ils sont redevables d'une part de gloire à leurs devanciers. Nous puiserons aussi dans l'étude des deux siècles qui suivent le XVIIe de justes sujets d'espoir, et la certitude que, si quelque défaillance littéraire a suivi ce prodigieux effort, la terre généreuse n'est pas épuisée, qu'elle nous réserve des moissons nouvelles de fruits non encore connus, et que nous pouvons adresser à la France, notre patrie, le salut enthousiaste du poëte romain à la terre de Saturne :

Salve magna parens frugum......
Magna virum [3]! VIRG. *Géorg.* II.

1. Cette lettre fut adressée par Voltaire, en juillet 1740, à mylord Harvey, qui reprochait à l'auteur d'avoir donné à son ouvrage le titre de *Siècle de Louis XIV*.

2. L'étude est souvent rendue pénible, jusqu'à l'époque de l'invention de l'imprimerie (1440), par la rareté des documents et la difficulté de lire les manuscrits qui nous les ont conservés. Le texte de ces manuscrits est presque toujours altéré dans les premières éditions imprimées, afin de le rendre plus intelligible aux contemporains. C'est à partir de notre siècle seulement qu'on a fait des éditions scrupuleusement conformes aux manuscrits.

3. Terre féconde en fruits, en conquérants fertile,
Salut! (*Traduction de Delille.*)

INTRODUCTION.

I. Origines de la langue française.

Éléments qui concourent à la formation de la langue française. — Le celtique. — L'élément grec. — L'élément ibérien. — L'élément latin. — L'élément germanique.

Éléments qui concourent à la formation de la langue française.

Lorsque l'empire romain succomba sous le poids de ses propres vices et l'effort impétueux des barbares, il garda longtemps encore par le langage l'influence qu'il avait exercée par les armes. Les peuples de l'Occident, chez lesquels le latin avait d'abord altéré, puis remplacé la langue nationale, restèrent soumis à cette domination si puissante; mais comme chacun des peuples auxquels les vainqueurs avaient imposé leur idiome l'avaient parlé avec le mode d'articulation et d'euphonie qui leur était propre, quand les membres se séparèrent du grand corps, il se forma dans la langue romaine quatre divisions assez bien tranchées : l'italien, l'espagnol, le provençal et le français.

Notre langue française, cette langue dont la destinée est si grande et si glorieuse, qui doit s'imposer à l'Europe par ses chefs-d'œuvre et devenir, même du consentement général, grâce à sa clarté, la langue diplomatique, la langue des conventions internationales[1], est donc « un membre parti-

1. Dès le XVI[e] siècle, Charles-Quint qualifiait le français de langue d'État et s'en servait pour traiter les affaires de son empire. (M. Granier de Cassagnac, *Histoire des origines de la langue française.*) — Montesquieu écrit à l'abbé d'Olivet : « Les peuples ont besoin d'une langue commune, et on

culier de la grande formation *romane*[1]. » Elle est, du reste, à la prendre depuis l'origine jusqu'à nos jours, une sorte de terrain d'alluvion, et bien des éléments ont concouru à son entier développement. Tous n'ont pas eu sans doute la même importance; mais tous ont laissé leur trace plus ou moins profonde et quelques-uns méritent une étude attentive.

Nous devons signaler d'abord l'élément celtique et gaulois; bien qu'il soit difficile d'en retrouver les vestiges, il n'en est pas moins le premier fonds sur lequel s'établit notre langue nationale. Au midi, la langue grecque s'était infiltrée aussi par les colonies phocéennes; avec César et la conquête romaine le latin envahit la Gaule. L'invasion germanique vient modifier l'idiome formé déjà de ce mélange. Après deux siècles d'un travail par lequel le parler des provinces du nord et du centre de la France finit par absorber et fondre les dialectes des autres provinces, nous possédons une véritable langue, et la littérature, qui bégayait jusqu'alors, élève plus haut la voix.

Mais que de modifications doit encore subir cette œuvre du temps! Les guerres des croisades et les rapports avec l'Orient vont amener chez nous une foule de mots jusqu'alors inconnus. Les guerres d'Italie au xv[e] et au xvi[e] siècle nous ramènent le latin sous la forme nouvelle qu'il a prise dans la Péninsule; il nous revient encore avec plus d'autorité par le travail de la Renaissance, qui fait pénétrer aussi les mots grecs et les hellénismes dans la langue française[2]. Les mariages de nos rois avec des princesses ita-

choisira toujours notre français. » — L'*Annuaire généalogique, diplomatique et statistique*, almanach officiel des cours souveraines, publié à Gotha, en Allemagne, et dont la cent dixième année a paru pour 1873, est publié en langue française. — La convention postale entre la France et la Russie (1873) porte que l'emploi de la langue française sera obligatoire dans toutes les relations auxquelles cette convention pourra donner lieu entre les administrations française et russe.

1. On donne ce nom aux langues parlées dans les pays soumis à l'empire romain et dont le latin était la base.

2. M. Egger, dans ses *Notions élémentaires de Grammaire comparée*, a mis en

liennes et espagnoles, de Henri IV à Louis XIV, introduisent dans le langage policé les expressions et les tournures auxquelles se prête du reste le français, à cause de son origine commune. Enfin l'esprit philosophique, habitué depuis les *Lettres anglaises* de Voltaire et les études de Montesquieu, à demander à l'Angleterre des principes et des exemples, ramène chez nous des mots et des tours qui rappellent les racines et les expressions germaniques. Ajoutez à cela les mots nombreux que la convention, par suite du progrès des sciences et de l'influence des modes étrangères, impose au langage, et vous aurez une idée à peu près complète de tous les éléments qui ont concouru jusqu'ici à la formation de cet ensemble que nous appelons la langue française, et qui sans doute est réservé, comme la nation elle-même, à toutes les modifications du temps et de la vie.

Le celtique.

On ne peut douter qu'avant l'expédition de Jules César, la vaste contrée que nous appelons la Gaule, et qui était comprise entre le Rhin, la mer du Nord, l'océan Atlantique, la mer Méditerranée et les Alpes, ne fût le théâtre d'une civilisation très-développée. Les Romains en ont détruit les vestiges : la langue et la littérature ont été confondues dans cette ruine. Mais il en reste du moins le souvenir, et le raisonnement peut suppléer en partie à l'insuffisance des traditions.

Les Celtes ou Gaulois, d'après le témoignage des anciens historiens, recherchent l'éclat dans le vêtement et dans la parole. Ils savent aussi bien parler et bien combattre ; de même que pour leurs costumes ils préfèrent les ornements d'or, les étoffes rayées et les couleurs vives, ils

pleine lumière « les faits qui montrent le mieux les rapports intimes des trois idiomes classiques » et a distingué « dans leurs ressemblances la part des affinités originelles et celle des imitations réfléchies. » Entre autres observations curieuses, nous y lisons que « les principaux termes de grammaire nous viennent des Grecs par l'intermédiaire des Latins. »

veulent un langage éclatant, sonore, rempli de tours pompeux et de figures hardies. Les contes, les récits, ont pour eux un attrait puissant; ils accueillent avec bienveillance l'étranger qui peut les divertir en leur décrivant les mœurs et les aventures des pays lointains. Le *Mercure Gaulois*[1], dont la bouche laissait tomber deux chaînes d'or auxquelles se suspendaient les oreilles des auditeurs, était de temps immémorial célèbre dans les traditions romaines. On peut conclure d'un tel caractère un développement littéraire plus complet qu'il ne nous est permis d'en juger par les monuments.

César lui-même, dans ses *Mémoires de la guerre des Gaules,* nous fournit des renseignements précieux sur l'existence, les priviléges, les doctrines et l'influence des druides, auxquels la nation entière était soumise. Fiers de leur antiquité, formant le premier ordre de l'État, ils exerçaient une autorité absolue, et, seuls en possession de la science, ils tenaient par là même entre leurs mains la puissance souveraine. Que pouvait embrasser cette science dont les druides étaient jaloux? César nous l'apprend encore : ils étaient théologiens, jurisconsultes, médecins, rhéteurs, orateurs, mathématiciens, géomètres, astrologues et poëtes. C'est à eux qu'était confiée l'éducation de la jeunesse. Dans leurs écoles, entourées du respect universel, affluaient les enfants des meilleures familles, retenus, jusqu'à l'âge de vingt ans, pour s'instruire des doctrines les plus élevées. Ces doctrines étaient consignées dans des poëmes qu'on faisait apprendre par cœur aux disciples, par le double motif d'exercer la mémoire et de conserver à l'enseignement une sorte de mystère qui ajoutait à son prestige[2]. La survivance de l'âme après la mort était un des dogmes

1. « A l'époque gallo-romaine, quand les idoles s'introduisirent en Gaule, on en signale une qui représentait un dieu traînant après lui une foule d'hommes attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre qui partaient de sa langue : c'était le génie de l'éloquence. » M. Henri Martin, *Histoire de France*.

2. J. César, *Guerre des Gaules*, VI.

principaux de leur philosophie. Ce dogme entretenait dans les âmes le courage guerrier auquel Horace fait allusion :

Non paventis funera Galliæ[1]. (*Od.*, IV, XIV.)

Les druides étudiaient aussi les astres et leurs phases, l'origine du monde, sa grandeur et sa nature, l'essence et les attributs des dieux immortels[2].

Après les druides et au-dessous d'eux venaient les bardes, poëtes héroïques et religieux, dépositaires des traditions nationales, qui célébraient les grandes âmes, faisaient vivre à travers les âges la mémoire des braves tombés dans les batailles, distribuaient la louange ou le blâme, transportaient d'un invincible élan le cœur des héros par « les rimes résonnantes de leurs vers rapides comme l'élan des chevaux de guerre[3]. »

Une telle civilisation suppose l'emploi d'une langue assez complète pour suffire à tous ses besoins. Pour l'enseignement de leurs doctrines mystérieuses, les druides ne se servaient pas de l'écriture; mais pour toutes les relations publiques et privées, autres que celles de la religion, les Gaulois usaient, selon César, des lettres grecques ou plutôt d'une écriture qui se rapproche beaucoup de la grecque, mais de la grecque primitive, c'est-à-dire pélasgique, et dont on retrouve les caractères dans tous les alphabets antiques. Quant à la langue, c'était la langue celtique, dont on usait en Gaule, avant qu'étouffée par le latin elle se fût réfugiée dans les dernières classes du peuple, avec quelques rares débris des doctrines et du culte druidiques. Cette langue, dont on croit retrouver quelques traces dans le bas-breton en Armorique, dans le gallois du pays de Galles, et dans le gaëlique de l'Écosse et de l'Irlande, désespère les érudits, qui ne peuvent expliquer ni sa nature ni

1. « Le Gaulois impassible au milieu des alarmes. » (*Traduction de M. Anquetil.*)
2. J. César, *Guerre des Gaules*, VI.
3. M. Henri Martin, *Histoire de France.*

son origine. Quelques passages d'auteurs, du reste diversement interprétés, ont pu faire croire que dans certaines parties de la Gaule le celtique avait subsisté jusqu'au cinquième siècle de l'ère chrétienne.

Quoi qu'il en soit, pour quiconque a réfléchi sur la nature et la formation du langage, sur la persistance de l'idiome national chez les peuples asservis et privés de leur indépendance par la conquête la plus violente et la plus oppressive, il ne peut être douteux qu'une notable quantité de termes et de tournures n'aient été conservés dans la langue française, et qu'il ne faille tenir compte de ce fonds primitif dans les étymologies et même dans la syntaxe.

L'élément grec.

A l'époque même où, selon toute apparence, la langue celtique était d'un usage vulgaire, c'est-à-dire, au commencement du VIe siècle avant Jésus-Christ, un élément étranger vint la modifier dans le midi de la Gaule. Les Phocéens asiatiques avaient fondé, vers 591, la république de Marseille, et ils apportaient avec eux les arts, les connaissances et la langue de la Grèce. Leurs colonies se multiplièrent le long des côtes de la Provence et du Languedoc, et bientôt les besoins du commerce et l'esprit d'imitation naturel aux Gaulois leur fit apprendre la langue grecque, qui devint la langue vulgaire de la Gaule narbonnaise. Elle passa même au delà du Rhône, fut connue à Lyon, pénétra dans l'Aquitaine et peut-être jusqu'au nord de la Gaule, si l'on s'en rapporte à l'analogie de certaines constructions grecques avec les tournures du patois de la Picardie. La persistance de cette langue, même après la conquête romaine, s'explique facilement si l'on considère qu'elle était familièrement parlée par les Romains eux-mêmes, et qu'elle n'offrait pas l'antagonisme radical qui séparait le latin de l'idiome celtique. A Marseille les trois langues grecque, latine et gauloise se parlaient simultanément, et les habi-

tants de cette riche colonie, unie à Rome par une alliance intime sont appelés par un grammairien latin *trilingues* ou *triglottes*, à cause de l'usage qu'ils faisaient de ces trois langues.

L'élément ibérien.

Avant d'arriver à l'époque où le latin efface les idiomes indigènes de la Gaule, nous devons signaler aussi la part qui revient dans notre langue aux Ibères, race antique, cantonnée, après de longues invasions dont l'histoire a perdu la trace, au sud de la Garonne, dans cette partie où le peuple basque a conservé une partie de leurs mœurs et peut-être leur langue. Les Ibères, dont les mœurs sévères, les vêtements sombres, la sobriété dans la vie et la parole, offraient un contraste frappant avec les habitudes des Celtes, possédaient une langue riche et poétique, dont l'euscara parlée sur les deux versants des Pyrénées ne donne qu'une faible idée, et probablement quelques racines dues à cette langue ont pris place dans la langue française.

L'élément latin.

La langue latine avait pénétré dans la Gaule depuis plus d'un demi-siècle, lorsque, en l'an 58 avant notre ère, Jules César, amoureux de gloire et d'influence politique, fit décider par le sénat l'expédition qui devait asservir notre patrie à la domination romaine. Les relations avec Marseille, et bien plus encore l'établissement définitif des Romains dans la province entre Genève et Toulouse, avaient fait connaître et répandu la langue de l'Italie, qui se mêlait, au moins sur les frontières, avec l'idiome celtique. Mais quand, après huit ans de combats acharnés, où souvent les Romains payèrent chèrement la victoire, les deux derniers défenseurs de la Gaule, Vercingétorix et Camulogène, eurent succombé ; que la prise d'Alésia et l'odieux carnage d'Uxellodunum signalèrent la chute définitive de l'indépendance nationale, la Gaule chevelue fut réduite en province ro-

maine, et, s'il faut l'avouer, gagnée par la douceur et l'adresse de César mieux encore qu'elle n'avait été conquise par les légions. Oubliant sa défaite, la nouvelle province accepta les lois, les coutumes, la religion et la langue du peuple-roi, qui se conduisait avec les vaincus comme s'il eût voulu témoigner son estime pour une si longue résistance.

A partir de l'an 50 avant J. C., la langue celtique et la langue grecque sont étouffées par le latin, qui devient la langue naturelle de la Gaule. Nulle part ne s'exerce avec plus d'empire cette puissance d'assimilation que possédaient les Romains. Les Gaulois semblèrent ne plus former avec eux qu'un seul peuple. Ils se dépouillèrent de leur rudesse pour se plier au joug des arts, aux caprices du luxe et des modes; enfin, dans les sciences et dans les plaisirs, ils se montrèrent les rivaux de leurs maîtres. Chaque capitale vit s'élever des écoles célèbres où l'on discourait avec éclat dans la langue de Cicéron. Les historiens citent celles de Lyon, d'Autun, de Besançon, de Narbonne, de Toulouse, de Bordeaux, de Poitiers, de Clermont. Les orateurs, les poëtes se multiplient et rendent à la Gaule l'éclat et la gloire un moment obscurcis par les triomphes du vainqueur. Rome même semble à son tour envahie par ces génies éminents qui parlent mieux qu'elle son propre langage. Aper, Maternus, Ausone, Fronton, Exupère, fournissent à la capitale du monde des magistrats et des consuls : l'Italie demande plus d'une fois des maîtres à la Gaule. Quand Juvénal se plaint que l'éloquence soit négligée à Rome, il conseille à ceux qui voudront se perfectionner dans cet art de passer en Gaule,et Claudien croit faire honneur à Honorius en lui donnant pour cortége les savants des Gaules mêlés aux sénateurs de Rome.

Les empereurs encouragent ces études, et leur appui contribue à rendre plus complète encore cette assimilation de la Gaule et de Rome. Constance Chlore, Constantin, Constantin II et Constant visitent les écoles d'au delà des Alpes, et rendent des ordonnances favorables aux lettres.

Julien ne se contente pas de protéger le territoire contre les barbares : il orne le pays par des édifices publics et des monuments dont nous admirons encore aujourd'hui les vestiges[1]. Paris, jusqu'à lui *vicus ignobilis*, lui doit en partie sa gloire. Enfin c'est la Gaule qui fournit à la littérature latine ses dernières illustrations. Quand les ténèbres de la décadence avaient enveloppé l'Italie, le poëte Ausone, sur les bords du Garumna, soupirait des idylles que n'auraient pas désavouées les maîtres de l'élégance classique.

Une révolution plus grave que celle des armes, puisqu'elle ne soumettait pas seulement les corps, mais les âmes, vint fortifier dans la Gaule l'usage du latin, qu'elle devait plus tard, dans un intérêt de propagande, contribuer à détruire. Nous voulons parler du christianisme. Tandis que les succès des écoles gauloises se multipliaient de toutes parts, une foule de prédicateurs évangéliques vinrent y jeter les premières semences du christianisme. Elles furent fécondes ; dès le IIe siècle la religion chrétienne est florissante dans les Gaules. Saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, vint se fixer à Lyon ; saint Irénée lui succéda après son martyre ; saint Denis l'Aréopagite fonde à Paris la première église de cette capitale. Au milieu de la corruption de mœurs qui souillait le monde antique, comment les âmes n'auraient-elles pas été saisies d'enthousiasme pour des doctrines si pures, pour la décence, la paix, et l'union que pratiquaient et prêchaient les sectateurs de l'Évangile?

Les premiers apôtres qui annoncèrent cette divine parole se servirent des langues grecque et latine, plus particulièrement de la langue latine dans la plus grande partie de la Gaule, où elle était d'un usage constant et familier. « Attale et le diacre Sancte, qui dans le IIe siècle souffrirent le martyre à Lyon, forcés de parler pendant leurs tour-

1. Palais des Thermes, au boulevard Saint-Michel. Il fut le séjour de quelques rois mérovingiens. Ses débris font partie du musée de Cluny.

ments, le firent toujours en latin; les lettres écrites à des dames gauloises par saint Jérôme, saint Hilaire de Poitiers, Sulpice Sévère et saint Avit de Vienne sont en latin. Sidoine Apollinaire, parlant des livres à l'usage des femmes de son temps, cite ceux de saint Augustin, Prudence, Varron et Horace. Comment les femmes auraient-elles entendu le latin, si cette langue n'eût été vulgaire chez les Gaulois? Mamertin Claudien rapporte, dans son épître à Sapaude, qu'on avait honte de parler latin devant les barbares qui envahirent les Gaules. Le latin était certainement le langage ordinaire du peuple, puisqu'il s'agit ici de discours familiers et de l'idiome qu'on y employait[1]. »

L'élément germanique.

C'était donc la langue romaine qui dominait en Gaule, non-seulement dans les actes civils et religieux, mais encore dans l'usage commun et les relations privées, quand l'invasion des Francs au ve siècle vint détruire cette prospérité des études, altérer cette nouvelle civilisation qu'avaient apportée les Romains, et modifier profondément la langue par l'introduction violente de l'élément germanique. Avant la conquête définitive de la Gaule par les Francs, les barbares avaient plus d'une fois traversé ce pays, et même occupé certaines parties du territoire. En 406, les Alains, les Suèves, les Vandales, à leur suite les Huns et les Sarmates avaient roulé comme un flot dévastateur à travers une contrée où la civilisation romaine jetait un si vif éclat, et, du côté de l'est surtout, les dialectes germaniques altéraient profondément la langue latine. Dans la première partie du ve siècle, l'établissement définitif des tribus franques sur les bords de la Somme et bientôt sur la Seine et jusqu'à la Loire introduisit violemment l'idiome des vainqueurs, qui vint se mêler au latin, lui imposer des termes et des tournures

1. Roquefort, *Dictionnaire de la langue romane*, Discours préliminaire.

opposés à son génie, de façon à former un mélange rude et grossier destiné à devenir avec le travail des années notre langue nationale. Il semble étonnant, d'après la remarque de M. Littré[1], que les peuples indigènes débarrassés de la pression romaine ne soient pas revenus à leur ancien langage, quand, les barbares ayant supplanté les Romains, le latin n'eut plus rien qui le soutînt. « Mais la domination des Césars avait été si longue et si bien assise, que lorsque les barbares s'établirent définitivement sur les terres, ce qui restait des langues indigènes n'était plus que peu de chose et ne put tenir devant le dernier et terrible choc. » Seules, les peuplades qui n'avaient point été transfuges à la latinité, comme l'Armorique et la Biscaye, revinrent opiniâtrément à leur parler. Dans tout le reste de la Gaule, la latinité fut le refuge des populations vaincues, et, quand l'assimilation fut complète entre les envahisseurs et les envahis, il se trouva que si le celte et l'ibère avaient disparu dans la latinité, l'élément germanique lui-même avait été absorbé. Rome s'était imposée à ses provinces avec une autorité que les siècles n'ont pu détruire, et cette lutte entre l'influence latine et l'influence des races du nord s'est prolongée jusqu'à nos jours dans les coutumes, les lois, aussi bien que dans le langage.

Toutefois l'empire de la force, le mépris brutal du barbare pour le Romain amolli et corrompu, devaient exercer une action sur l'esprit des Gaulois et les disposer aux modifications puissantes que les nouveaux venus apportaient dans la langue. Le caractère des Francs était une impétuosité brusque, vaine et fière; leurs oreilles étaient insensibles aux terminaisons douces et sonores des mots latins. Leur génie était d'abréger tous les mots qu'ils empruntaient. De là, d'après Roquefort, cette quantité prodigieuse de monosyllabes français. L'oreille des barbares n'entendant bien dans le mot latin que la syllabe sur

1. *Dictionnaire de la langue française*, Préface.

laquelle portait l'accent, c'est cette syllabe seule qu'ils conservaient dans leur prononciation. Ainsi *brachium* devient *bras; donum, don; nomen, nom; filum, fil; ferrum, fer; fundus, fond; caput, cap, etc.* Nous pourrions avec les grammairiens multiplier les exemples. Mais ceux que nous venons de citer suffisent à montrer comment la langue latine fut soumise par les Germains à leurs procédés d'abréviation et de contraction.

La langue ne fut pas modifiée seulement dans la forme et la prononciation des mots : la nécessité de l'obéissance contraignit les Gaulois à recevoir une foule de termes tout à fait étrangers, surtout ceux qui désignaient les objets d'un usage usuel et familier. Pour la chasse et la guerre, leurs occupations habituelles, les Francs n'eurent garde d'adopter la langue romaine, et conservèrent les mots d'origine germanique. De ce chef un millier de mots, sans compter les composés et les dérivés, pénétrèrent dans la langue et enrichissent aujourd'hui notre dictionnaire. Malgré ces transformations, le latin subsistait encore victorieux, et quand la langue française apparaîtra dans les Gaules, c'est à l'élément latin et non point au germain qu'appartiendra la prépondérance.

II. Littérature de transition.

L'idiome n'est plus en rapport avec la pensée. — Les écrivains latins : Sidoine Apollinaire, Fortunat, Grégoire de Tours.

L'idiome n'est plus en rapport avec la pensée.

Avant de nous occuper de la formation et du développement de cette langue nouvelle que nous pourrons dans quelques siècles appeler la *langue française*, il est intéressant de jeter un coup d'œil rapide sur la nature et les progrès de l'esprit manifestés dans les œuvres littéraires à cette époque de transition. Nous y pouvons surprendre le secret des époques

suivantes. Laissons de côté, comme étranger à notre sujet, tout le travail qui s'accomplit dans les foyers de la science païenne et même dans les écoles ecclésiastiques pendant la période qui précéda l'invasion des Francs. La littérature de notre pays ne commence véritablement pour nous qu'à partir du v[e] siècle, à partir du moment où se rencontrent et se joignent les deux peuples gallo-romain et franc, que nous pouvons réclamer comme nos ancêtres. A cette époque, les idées modernes commencent à se faire jour dans les œuvres d'auteurs réduits à la langue latine et luttant avec plus d'énergie que de succès contre les entraves d'une enveloppe qui déjà ne suffit plus à leur pensée.

L'esprit chrétien a pénétré tous les cœurs généreux; mais, en changeant les âmes, il a jeté aussi dans la langue de Cicéron et de Sénèque les tons hardis, poétiques, colorés du chaud soleil de l'Orient, où le Christ a pris naissance, où ses disciples ont écrit et prêché. Les grandes images, les sublimes comparaisons bibliques, trouvent des ressources insuffisantes dans une syntaxe logique, régulière, organisée pour le raisonnement et la méthode. Les idées germaines, à leur tour, infiltrées depuis cinq siècles dans l'empire romain, ce sentiment de la dignité humaine, ce respect de l'homme pour lui-même et pour la parole donnée qui constitue l'honneur ignoré des Romains[1], ce dévouement au chef où nous reconnaissons la base de toute la société féodale, ce culte presque religieux de la femme, tous ces sentiments étonnés de s'exprimer dans la langue d'un peuple auquel ils étaient inconnus, vont contraindre les écrivains à torturer un style indocile à leurs conceptions. L'idiome n'est plus en rapport avec la pensée, et cette disparate est le caractère commun des trois auteurs que nous pouvons considérer comme les représentants de cette période littéraire.

1. Le Romain observe la parole donnée parce qu'elle est consacrée par un serment; le Germain la garde par respect pour lui-même, et Tacite, le vertueux Tacite, semble s'en étonner. (Tacite, *Mœurs des Germains*, XVIII-XXIV.)

Les écrivains latins : Sidoine Apollinaire, Fortunat, Grégoire de Tours.

Sidoine Apollinaire (Caius Sollius Apollinaris Modestus Sidonius), qui n'était pas éloigné, dans ses prétentions emphatiques, de faire remonter son origine jusqu'au dieu de la poésie, naquit à Lyon vers l'année 430, et de bonne heure son âme s'ouvrit à toutes les belles connaissances, à tous les arts cultivés encore avec éclat dans cette ancienne capitale de la Gaule ; mais la muse de la poésie eut ses premières et ses constantes amours. Les vers n'avaient plus alors d'autre emploi que l'éloge officiel, le panégyrique des puissants. Sidoine chanta successivement les louanges de son beau-père Avitus, nommé empereur en 455, et de Majorianus qui le renversa du trône. Ne jugeons pas toutefois trop défavorablement Sidoine par l'emploi de son talent : dans son âme de poëte brûlait le sentiment de la patrie, l'amour pour la vieille liberté de la Gaule. Retiré en Auvergne, dans ce pays témoin des derniers efforts de l'indépendance nationale, Sidoine protestait en gémissant contre la domination des barbares. Malgré les attraits de cette riche contrée, « où le vent fait onduler les riches moissons, où le voyageur parcourt sur des routes faciles des plaines couvertes de gras pâturages, où les montagnes offrent aux chasseurs une proie abondante, où les pics couronnés de châteaux dominent les fleuves qui sortent de leurs flancs en sources limpides[1], » le poëte ne put résister au désir des honneurs, et nous le retrouvons à Rome en 469 prononçant le panégyrique de l'empereur Anthémius. Élu par les Arvernes évêque d'Augustonemetum (Clermont), le poëte justifia ce choix en se consacrant avec un zèle infatigable à ses fonctions épiscopales, qu'il occupa jusqu'à sa mort en 484.

Sidoine Apollinaire nous a laissé vingt-quatre poëmes,

1. Sidoine Apoll., liv. IV., lett. 21.

dont les principaux sont les panégyriques prononcés en l'honneur des trois empereurs. On y sent tous les efforts d'une littérature qui lutte contre la décadence fatale. La recherche, l'ingéniosité, remplacent le naturel et la force; il faut soumettre les mots de la langue latine à une sorte de torture pour leur faire exprimer des idées nouvelles qui ne peuvent trouver dans le langage une précision qui leur manque encore dans l'esprit. Les images ampoulées se multiplient dans ces phrases où la construction, les fautes de prosodie et les mots eux-mêmes annoncent déjà la barbarie. Ces poëmes sont d'ailleurs un monument précieux pour l'historien, et nous révèlent les mœurs, les usages, les costumes, les origines des nations qui se pressaient et se succédaient comme des flots sur le sol romain.

Non moins curieuses sont les *Lettres* en prose, dont nous avons conservé neuf livres. L'auteur y annonce l'intention d'imiter Pline le jeune; mais l'esprit est devenu de la subtilité, la finesse dégénère en affectation, le goût a fait place à l'effet, ce premier début de la corruption dans le langage. Malgré tant de défauts, nous sommes heureux de retrouver dans les lettres de Sidoine Apollinaire le tableau fidèle de cette époque troublée et lamentable. « Elles nous offrent les dernières traces d'une nation dont Grégoire de Tours va raconter les désastres et la mort. »

Plus sonore et plus éclatante, mais aussi moins correcte, résonnait la lyre latine sous les doigts de *Fortunat* (Venantius Honorius Clementianus). Né vers 530 à Ceneda, près de Trévise, après avoir consacré toute sa jeunesse à s'instruire à Ravenne dans la grammaire, la poésie, le droit et l'éloquence, vers l'âge de trente ans, guéri d'une ophthalmie, il forme le projet de venir à Tours visiter le tombeau de saint Martin, auquel il attribuait cette cure merveilleuse, et traverse l'Austrasie, où il est accueilli royalement par Sigebert et sa femme, la reine Brunehilde. C'est aux fêtes de leur mariage, dans la ville de Metz, que Fortunat « réjouit les

oreilles des convives d'un épithalame en vers latins, tout reluisant de clinquant mythologique, où il faisait de Brunehilde une nouvelle Vénus et de Sigebert un nouvel Achille. » De cette même voix qui avait chanté Brunehilde et déploré en vers si touchants la triste mort de sa sœur Galeswinthe, traîtreusement assassinée par Chilpéric, Fortunat n'hésitait pas à présenter Frédégonde comme le modèle accompli des vertus royales. Tout s'explique par la générosité de la reine, *munere larga placens*. Cette même générosité attacha Fortunat à Radegonde, veuve de Chlotaire I[er], et l'engagea à se fixer à Poitiers, où cette princesse avait fondé un monastère. Le poëte y fut consacré prêtre, et, vers 600, il parvint à la dignité d'évêque de Poitiers.

Ses œuvres comprennent un recueil de poésies diverses : un poëme en quatre chants et en hexamètres sur la vie de saint Martin de Tours; une élégie sur la destruction du royaume de Thuringe, mise dans la bouche de sainte Radegonde; des hymnes d'église, entre autres le *Vexilla regis prodeunt*, où respire un véritable souffle poétique. Les vers de Fortunat, complément utile de l'*Histoire* de Grégoire de Tours, sont en général d'un rhythme monotone et boursouflé; ils fourmillent de solécismes, de fautes contre le mètre; mais on y voit briller parfois des éclairs de sensibilité profonde et de véritable poésie. Le récit du mariage et de la mort de la malheureuse Galeswinthe en offre de nombreux exemples.

Outre ses poëmes, l'évêque de Poitiers a composé en prose les Vies de saint Germain, saint Médard, saint Remy, sainte Radegonde, et une exposition de la foi catholique d'après le symbole de saint Athanase[1].

Grégoire (Georgius Florentius Gregorius), connu sous le nom de Grégoire de Tours, né en Auvergne vers 544, fut nommé en 573 évêque de Tours; son grand ouvrage intitulé : *Historia ecclesiastica Francorum*, se divise en dix livres

1. Schœll, *Histoire abrégée de la Littérature romaine.*

et conduit l'histoire politique et sacrée des Francs jusqu'en 592, débutant par la création du monde, passant par la vie de Jésus-Christ, l'histoire des empereurs, et l'établissement du christianisme dans les Gaules. Le premier livre s'arrête à la mort de saint Martin de Tours, le second se termine à la mort de Clovis, et les huit autres renferment le reste des événements dont l'historien a été le témoin oculaire. Ne cherchons chez lui ni la sagacité, ni l'étude approfondie des sources, ni cette science qu'on a depuis appelée « la philosophie de l'histoire. » Son latin même est barbare, ou plutôt c'est une langue intermédiaire qui marque le passage de la véritable latinité au latin rustique, le seul compris du peuple et dès lors employé dans les actes publics.

En effet, comme le remarque fort ingénieusement Villemain[1], le latin qu'apprenaient les vaincus, tous ne le parlaient pas comme les beaux esprits de Bordeaux et de Toulouse. Le peuple apprenait le latin comme il pouvait. Gardant toujours quelque souvenir de sa langue, il altérait la langue latine en la parlant à sa manière. Les barbares ignorants subissaient, il est vrai, l'ascendant de la religion et de la supériorité morale des vaincus; ils adoptèrent la langue romaine, mais y firent entrer de nombreuses altérations. Le barbare arrivant avait toujours à la bouche le mot *war, her,* le mot qui faisait sa force. Le Romain vaincu latinisait le mot favori de son maître, il répétait *guerra.* Ainsi la langue latine s'enrichissait d'une façon singulière. Avant de faire place aux idiomes modernes, elle reçut et s'appropria beaucoup d'éléments des langues barbares; c'est de cette langue défigurée que les écrits de Grégoire de Tours nous offrent l'exemple. Voilà pour nous l'intérêt de ses œuvres, joint à de curieux détails sur des faits contemporains, à d'intéressants tableaux de mœurs qui nous révèlent la vie intime de nos aïeux. A l'aide de l'*Histoire des Francs,* nos historiens modernes, les Thierry, les Guizot, les Henri Martin, ont su

1. VILLEMAIN, *Tableau de la Littérature au moyen âge.*

rendre à la nation française du VIe siècle ce caractère si profondément défiguré par quelques écrivains des temps modernes.

Saint Grégoire a laissé de plus quelques ouvrages de théologie et un traité sur les miracles. Né dans la contrée où la liberté gauloise avait fait son suprême effort et exhalé son dernier soupir, il est en quelque sorte aussi le représentant de l'indépendance nationale, et c'est avec la puissance de la religion qu'il protége la race vaincue contre les brutalités de la conquête.

III. Formation de la langue romane sous le règne des derniers mérovingiens.

Le latin vulgaire. — Langue d'Oïl et langue d'Oc. — Les dialectes.

Le latin vulgaire.

« Dire que le français moderne n'est pas immédiatement issu du latin qui s'écrivait ou même de celui qui se parlait à Rome au temps de Cicéron, c'est exprimer une vérité banale[1]. » Nous devons remarquer néanmoins qu'en Italie, à Rome même, au temps où la langue et la littérature jetaient le plus vif éclat, deux idiomes se trouvaient en présence, et que le parler du peuple et des soldats différait sensiblement de celui que nous étudions aujourd'hui dans les écrivains classiques. C'est ce latin du peuple et des camps, le *vulgaris militarisque sermo,* selon l'expression de saint Jérôme, que les légions de César avaient apporté dans la Gaule, et qui s'était vulgarisé, effaçant peu à peu les traces de l'idiome national. C'est à lui bien plus qu'au latin littéraire que se rattache le *roman,* dont le vocabulaire et le dictionnaire vont se former et se développer entre le VIe et le VIIIe siècle. Le latin littéraire restera confiné dans l'Église et sera cultivé dans les monastères comme langue

1. M. d'Arbois de Jubainville, *Romania III.*

officielle; mais le roman rustique (*romanus rusticus*) deviendra la véritable langue française, divisée à l'origine en deux branches, langue d'*Oïl* et langue d'*Oc*, réunies après quelques siècles et concourant ensemble à fournir à l'esprit de nos grands écrivains l'admirable instrument de leurs chefs-d'œuvre.

L'analyse des procédés de corruption ou plutôt d'altération du latin vulgaire passant à la langue romane prouve clairement que ce passage fut naturel, et en quelque sorte insensible; qu'il avait été préparé par un travail latent, depuis une époque fort reculée. La confusion des genres dans les noms existait au temps des guerres contre Carthage, et les poëtes comiques, obligés de consulter le goût et les habitudes de la foule ignorante, nous offrent pour le masculin et le féminin des oppositions nombreuses entre le parler des sénateurs et celui des « mangeurs de noix et de pois chiches. » Les cas sont plus d'une fois remplacés par les prépositions, et cette substitution témoigne de la tendance analytique propre aux langues modernes. L'abréviation des mots par contraction ou par suppression est fréquente chez les poëtes. L'usage du pronom qui deviendra l'article dans notre langue moderne, peut être déjà signalé dans Cicéron et surtout dans Sénèque et ses contemporains. L'introduction de temps composés pour le passé dans la conjugaison n'est pas un phénomène étranger chez les écrivains du siècle d'Auguste. Enfin l'adoucissement de la syllabe finale, trop retentissante au gré de quelques-uns, prépare cet assourdissement qui, dans le roman rustique, étouffe en quelque sorte la sonorité du latin[1].

1. Non-seulement les Francs étaient insensibles à ces terminaisons pleines et sonores du latin, que les Italiens et les Espagnols ont empruntées en partie; mais leurs oreilles se trouvaient choquées du retour continuel des mêmes finales en *us*, en *um*, en *a*, en *i*, en *os*, en *as*, *etc.* Il les proscrivirent presque toutes par l'abréviation et la contraction, et marquèrent pour quelques-unes tant d'aversion qu'ils y attachaient une idée de pédanterie..... Ils préférèrent longtemps *Brute* à *Brutus*, *Scévole* à *Scévola*, *Tite* à *Titus*, *Gracque* à *Gracchus*. Aujourd'hui l'on dit encore les *Gracques*, *Virgile*, *Horace*, *Ovide*, *etc.* Ils trouvaient la brièveté de leurs mots et la diversité de

La rudesse particulière aux peuplades germaniques précipita cette révolution dans la syntaxe et le vocabulaire. M. Littré[1] résume ainsi les modifications essentielles qui transformèrent le latin en roman : la réduction de la déclinaison latine ; la suppression du neutre ; la création de l'article; l'introduction de temps composés pour le passé dans la conjugaison ; la formation d'un nouveau mode, le conditionnel; le passif exprimé non plus par des désinences, mais par une combinaison du verbe *être* avec le thème ; l'organisation des auxiliaires pour le service de la conjugaison ; la conception d'un nouveau type de l'adverbe à l'aide du suffixe *ment ;* enfin l'adoption de mots nouveaux pris hors du domaine latin pour exprimer de nouvelles idées ou pour remplacer les termes tombés en désuétude.

L'Église dont l'autorité s'était substituée à la domination romaine sur les peuples après l'invasion des barbares, l'Église dont le chef résidait à Rome, sembla d'abord lutter pour conserver la langue latine dans toute sa pureté; mais, malgré son attachement à la langue sacrée, elle comprit bientôt que, pour conserver son influence sur les nations,

leurs terminaisons plus conformes à leur vivacité et plus agréables à leurs oreilles. L'agrément s'y est trouvé en certains cas un peu trop rare; mais l'avantage de la diversité est remarquable. En effet, chaque finale uniforme, soit dans les noms, soit dans les verbes latins, disparaissant par le moyen de la contraction, il en résulte une infinité de terminaisons différentes. Il en est de même des autres terminaisons latines, pour chacune desquelles les terminaisons françaises sont infiniment multipliées.

Ne prenez pour exemple que les noms en *us* et en *um :* vous verrez *nullus* faire nul; *bonus*, bon; *vannus*, van; *circus*, cirque et *circulus*, cercle; *cervus*, cerf; *amicus*, ami; *lupus*, loup; *devotus*, dévôt ou dévoué; *clarus*, clair; *genus*, *generis*, genre; *rigidus*, rigide; *chorus*, chœur; *terminus*, terme; *thesaurus*, trésor; *thronus*, trône; *vivus*, vif ou vivant; *fatuus*, fat; *altus*, haut et altier; *curtus*, court; *nidus*, nid; *nudus*, nud; *filius*, fils; *tortus*, tort ou tortu; *pallidus*, pâle; *asylus*, asile; *externus*, externe; *pondus*, poids; *lentus*, lent; *agnus*, agneau (de l'ablatif *agno*), *etc.* Vous verrez *templum* faire temple; *cœlum*, ciel; *ovum*, œuf; *oraculum*, oracle; *signum*, signe; *vinum*, vin; *aurum*, or; *argentum*, argent; *regnum*, règne; *palatium*, palais; *testimonium*, témoignage; *metallum*, métal; *monstrum*, monstre; *frenum*, frein; *supplicium*, supplice; *consilium*, conseil; *filum*, fil; *pratum*, pré; *donum*, don; *mandatum*, mandat; *factum*, fait; *edictum*, édit; *folium*, feuille; *ferrum*, fer; *tropæum*, trophée, etc. (ROQUEFORT, *Supplément au Glossaire*.— AUGUIS, *Du génie de la langue française.*)

1. *Dictionnaire de la langue française*, Préface.

elle devait avant tout s'en faire comprendre et parler leur langage. Dès le VIe siècle, sans égard à l'autorité d'un concile (Narbonne, an 589) qui défend de conférer les ordres majeurs à quiconque ne saura pas le latin littéraire, le pape saint Grégoire sacrifie volontiers la correction de la langue à l'intérêt plus grave de faire pénétrer facilement dans le vulgaire la parole de l'Évangile. Le clergé ne peut-il pas redouter que la conservation scrupuleuse du langage des païens n'entraîne aussi l'attachement à leurs croyances superstitieuses? Les missionnaires et les prêtres devront donc prêcher en latin des paysans, en roman rustique. C'est sa familiarité avec la langue romane qui porte en 659 saint Mummolin à l'évêché de Noyon, et, vers les premières années du VIIe siècle, le concile de Tours prescrit aux évêques de traduire en langue romane leurs instructions pastorales et même les homélies des Pères de l'Église[1]. A partir du VIIIe siècle, le latin est réservé pour le sanctuaire et les rites sacrés : sa ruine dans le peuple est un fait accompli, et les conciles renouvellent sans relâche l'ordre de ne plus adresser les sermons et les homélies qu'en langue française.

Langue d'Oïl et langue d'Oc.

La langue nouvelle, bien qu'universellement parlée dans l'ancienne Gaule, toute prête à devenir la France, ne se présente pas avec un caractère d'uniformité qui permette d'en suivre aisément le développement et les phases. A l'origine elle apparaît divisée en deux idiomes distincts, caractérisés par le signe de l'affirmation[2]. La rivalité des

1. M. PELLISSIER, *Précis d'histoire de la langue française.*

2. *Oc* dans le Midi et *oïl* dans le Nord sont devenus notre *oui*. « Nous pouvons bien passer encore plus outre et estendre nos dialectes aussi loing que s'estend ce qu'on appelle la France, laquelle, en quelques ordonnances du roy, est divisée en langue d'ouy et langue d'oc. Toutesfois, il est certain qu'on ne prononce pas en tous lieux ne *ouy*, ne *oc* ou *auc*; et, pour dire la vérité, il y a un peu de difficulté à bien escrire ce mot, selon qu'il est pro-

deux races du Nord et du Midi, séparées géographiquement par le cours de la Loire, produit cette division tranchée. La langue d'*Oïl*, plus éloignée du pays latin, s'éloigne aussi le plus, par la façon des mots, de la forme latine. C'est elle, à proprement dire, qui deviendra véritablement la langue française « création et propre des pays qui bordent la Loire : du Maine, de l'Anjou, de la Neustrie, plus tard Normandie, de la Picardie, du pays wallon, qui en est au nord l'extrême limite, d'une partie de la Lorraine, de la Bourgogne et de la contrée qu'arrosent la Seine et la Marne. » (M. Littré.) La langue d'*Oc* ou le provençal, plus fidèle à l'origine latine dont elle conserve les constructions, le caractère sonore et musical, plus propre à seconder les inspirations de la poésie, devait cependant succomber sous l'effort de sa voisine plus rude et plus barbare. La croisade contre les Albigeois (1208)[1] lui porte un premier et terrible coup, et la réunion successive des provinces du Midi au domaine de la couronne achève de l'anéantir. Malgré les tentatives de résurrection, le génie pratique et positif de la civilisation moderne l'a repoussée comme un instrument brillant et mélodieux mais inutile, et de nos jours elle fait de vains efforts pour rappeler dans quelques œuvres dignes d'éloges la gloire antique de ses troubadours.

Les dialectes.

La scission profonde et bien tranchée en deux langues : celle du Nord et celle du Midi, langue d'Oïl et langue d'Oc, se complique par la division des grandes provinces, indépendantes les unes des autres et rattachées par un lien souvent faible et fragile à un pouvoir unique, à la royauté. On ne devait pas attendre en France l'unité dans le langage avant l'unité politique. C'est seulement lorsque le souverain

noncé en divers lieux. » H. Estienne, *la Précellence du langage français*, édition Feugère, Paris, Delalain.

1. Sous les règnes de Philippe Auguste et Louis VIII.

de l'Ile-de-France aura successivement absorbé les domaines des seigneurs féodaux, à l'origine ses pairs et ses ennemis plus encore que ses vassaux, c'est alors que nous pourrons dire avec vérité : la langue française. Jusque-là nous sommes forcés de tenir compte des dialectes qui sont en pleine vigueur, et dont aucun ne peut, à juste titre, réclamer la prépondérance.

« Dans la formation de la langue, lorsque le latin devint du français, voici ce qui était arrivé : à cette formation rien autre n'avait présidé que la parole et l'instinct populaires, puisque tous les lettrés, laïques et ecclésiastiques, écrivaient exclusivement en latin et ne considéraient l'idiome naissant que comme un ensemble de corruption et de fautes vulgaires et rustiques qu'il fallait éviter. Ce latin, ainsi soumis à l'opération qui le changeait, était, il est vrai, un et identique sur toute la face de la Gaule septentrionale; mais il n'était pas, en allant de la Loire vers l'ouest et le nord, en contact avec des populations qui fussent identiques. Chacune de ces populations mettait son cachet particulier à l'altération qui, commune à tout l'Occident latin, créait le type nouveau des mots. De la sorte, quand définitivement le latin fut éteint, quand les lettrés eux-mêmes n'en usèrent plus que comme d'une langue morte, quand le français fut devenu le parler de tout le monde, il se trouva que ce parler différait, d'une façon non pas profonde, mais pourtant caractéristique, de province à province. Ces différences sont les dialectes[1]. »

A chacune de ces langues correspondait une littérature dont les productions diverses méritent une étude particulière. Toutefois, dès l'époque la plus reculée, ce sont les dialectes et les littératures de la Normandie, de la Picardie et de l'Ile-de-France qui prennent le pas sur tous les autres. A mesure que s'accroissent le domaine et la puissance des suzerains de l'Ile-de-France, à mesure que les Capétiens

1. M. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Préface.

absorbent successivement le Berry, la Picardie, la Touraine, la Normandie, le Languedoc et la Champagne, le dialecte de Paris, devenue capitale depuis le IXe siècle, envahit avec les rois eux-mêmes les provinces environnantes et finit par s'y implanter en vainqueur. Au XIVe siècle, la révolution est accomplie, les dialectes sont devenus du patois et l'unité de la langue française est définitivement établie. Mais elle ne s'était point formée par une substitution violente, et, procédant avec cette sage pratique de la civilisation romaine qui s'appropriait dans les mœurs étrangères ce qui lui paraissait utile et conforme à son génie, le dialecte de l'Ile-de-France avait accepté bien des mots et des tournures empruntés aux dialectes voisins : fusion lente et progressive dans laquelle la grammaire peut distinguer encore aujourd'hui les éléments longtemps rebelles à la régularité.

CHAPITRE Ier.

VIIe et VIIIe Siècles.

Époque des Pepin et de Charlemagne (672-814).

Tentative de retour à la langue latine. Renaissance des lettres. — École du Palais : Alcuin, Eginhard.

Tentative de retour à la langue latine. Renaissance des lettres.

L'histoire de la langue et de la littérature se rattache à l'histoire politique par des liens si serrés et si intimes, qu'il est nécessaire de rappeler les faits pour en faire bien comprendre la manifestation extérieure et l'expression par le langage. La fin de l'époque mérovingienne avait été signalée par une réaction violente de la race vaincue, des Gallo-Romains, contre les Germains envahisseurs. Grâce aux talents, à l'indomptable énergie du maire Ébroïn, on put croire un moment que la Neustrie allait triompher de l'Austrasie, et repousser sur le Rhin ces tribus franques dont l'impétuosité avait soumis et partagé la Gaule. Par un retour bizarre, c'étaient les descendants de Mérovée et de Clovis qui, dominés insensiblement par le peuple vaincu, absorbés en quelque sorte par le nombre et par la civilisation plus avancée des Gallo-Romains, luttaient contre les compagnons de leurs anciennes victoires, contre ces leudes austrasiens, représentants et continuateurs de la conquête. Mais après la bataille de Testry près de Péronne, en 687, qui signale ces derniers efforts des Gallo-Romains contre les Francs, les destinées de la France sont entre les mains d'une famille austrasienne dont le chef, Pepin de Landen, du pays liégeois, avait depuis 613 inauguré l'illustration que ses descendants porteront jusqu'à la gloire.

Tout semble désormais concourir à la grandeur de cette famille, que les circonstances amènent insensiblement à la domination. Leurs nombreux domaines, leur grand courage, les faveurs de l'Église, — plusieurs d'entre eux furent canonisés, — vont lui donner le moyen de relever momentanément la domination franque et « d'élever un nouvel empire aussi vaste que l'avait été l'empire d'Occident. »

Après la mort de Pepin d'Héristal, la Neustrie parut un moment reprendre l'avantage; mais son fils Charles, d'un coup de *marteau*, écrase la Neustrie à Vincy, en 717, et dans les plaines de Poitiers, en 732, il sauve la France et la chrétienté d'une invasion nouvelle, aussi redoutable que celle des Huns et dont les conséquences eussent été plus terribles pour la civilisation moderne. Les Sarrasins écrasés laissaient trois cent mille d'entre eux sur le champ de bataille; le reste s'enfuit en désordre jusqu'aux extrémités méridionales de la Gaule. Plusieurs, sans doute, par une fuite précipitée, se jetèrent dans les bois et les montagnes du Limousin et de l'Auvergne, et les traces de mots arabes que l'on retrouve encore aujourd'hui dans le patois du Limousin ont peut-être pour origine cette déroute, qui suivit la plus terrible bataille du moyen âge.

Nous insistons sur ces faits et sur l'avénement au pouvoir de la famille des Pepin, parce qu'à cet avénement se rattache un progrès dans la civilisation et une révolution dans la langue et la littérature ramenées pour quelque temps à la double influence de l'élément germanique et de l'élément romain.

Pepin surnommé le Bref, devenu le seul héritier de la puissance de Charles Martel, fait consacrer par l'onction sainte l'avénement de la dynastie carlovingienne, et à la suite de faits importants, mais dont les détails n'appartiennent pas à notre sujet, Charles, surnommé le Grand par la postérité, se trouve en 771 le seul roi de la Gaule.

Doué d'un esprit bien supérieur à son siècle, Charlemagne, frappé de la décadence intellectuelle et morale qui

avait signalé les dernières années de la race mérovingienne, entreprit de retremper, par un nouveau mélange de la race germanique et de la population gallo-romaine, l'énergie affaiblie des premiers conquérants.

C'est ce double caractère qu'il est important de signaler dans l'œuvre de régénération accomplie par Charlemagne. D'une part son origine, sa nature, ses idées et ses instincts le rattachent à la Germanie; d'un autre côté, l'élévation de son esprit, sa haute intelligence du grand et du beau dans les arts et la littérature, son admiration pour la gloire antique des Grecs et des Romains, son ambition de faire renaître en sa personne la majesté de l'empire écroulé sous les coups des barbares, l'engagent à ranimer le flambeau presque éteint de la civilisation romaine.

Pour régulariser la langue de ses pères, il entreprit de soumettre à des lois certaines les idiomes indisciplinés des Germains, fit rédiger une grammaire teutonique et ordonna, comme le rapporte Éginhard, « que toutes les lois des peuples vivant sous sa domination fussent pour chacun écrites et rédigées en sa langue. » La langue d'outre-Rhin devait s'appliquer aux usages familiers de la vie, et Charlemagne fit substituer aux vocables latins des mots francs pour désigner les mois et les vents. Malgré son goût littéraire et son enthousiasme pour les lettres latines, il voulait conserver les poésies germaines et les chants des ancêtres. Si le désir de Charles eût été réalisé, nous posséderions aujourd'hui ces monuments précieux qui raconteraient à la postérité les actions et les combats des héros de la Germanie. Mais les vieilles chansons de guerre, les *bardits* des Germains, rassemblés par ses ordres, ont disparu pour la plupart dans les siècles malheureux qui suivirent sa mort, et sont perdus pour la postérité, comme les chants des druides et des bardes gaulois[1].

1. Outre les débris qu'on en retrouve dans les *Niebelungen*, un long fragment traduit par J. J. Ampère (*Hist. littér. de la France*) donne une idée de l'intérêt historique et littéraire que nous offrent ces précieuses poésies. Ce

Nous devons surtout considérer dans Charlemagne le retour à l'antiquité et la renaissance de la civilisation romaine. Bien que peu durable et confondu de nouveau dans la barbarie qui suivit de près la mort du grand homme qui l'avait favorisé, ce réveil n'exerça pas moins sur les esprits une influence dont plus tard l'Europe tout entière et la France en particulier ressentiront les bienfaits.

Après avoir, par une lutte de trente années contre les Saxons, posé pour bien des siècles une barrière aux invasions germaniques; après avoir assuré les frontières de son empire au midi par ses conquêtes en Espagne et en Italie, Charlemagne entreprit de faire revivre avec l'empire d'Occident cette brillante et féconde civilisation dont il avait été si longtemps le théâtre. Tout était désorganisé dans le monde romain. Le clergé lui-même laissait éteindre les dernières étincelles du feu sacré dont il avait été le dépositaire. Ces monastères où les lettres, bannies par les clercs eux-mêmes, semblaient réfugiées, avaient fini par céder, comme tout le reste autour d'eux, à la langueur, au découragement, suite des discordes et des guerres sanglantes qui précipitèrent la race mérovingienne. C'est de ce côté que Charlemagne porta son effort.

Il relève les écoles, en fonde de nouvelles, les multiplie, fait restituer les textes altérés et corrompus. Il travaille lui-même à la correction des livres saints[1]. « Ce fut lui qui créa dans les monastères de Saint-Wandrille, de Corbie, de Reims, de Fulde, de Saint-Gall, ces écoles de copistes et de rubricateurs (enlumineurs), artistes originaux, qui, après avoir restauré la calligraphie, recréèrent la peinture, se perpétuèrent jusqu'à la découverte de l'imprimerie, et

fragment, retrouvé à l'intérieur de la couverture d'un manuscrit de l'abbaye de Fulde, est écrit dans l'idiome francique et en caractères du VIII[e] et du IX[e] siècle. C'est le récit d'un combat entre Hildebrand et Hadebrand, le père et le fils. Serait-il téméraire d'avancer que Voltaire, dans la *Henriade*, a pu s'en inspirer en décrivant le combat des deux d'Ailly?

1. M. Henri Martin doute qu'il faille prendre au pied de la lettre le passage d'Eginhard, qui nous dit que Charlemagne essayait d'apprendre à écrire, mais ne réussit pas dans cette étude pour l'avoir entreprise trop tard.

dont les manuscrits enrichis d'éclatantes miniatures, après avoir longtemps conservé le dépôt des textes les plus corrects, ont aujourd'hui un autre mérite aux yeux de la science, celui de fournir de précieux documents sur les mœurs et les arts du moyen âge[1]. »

Cette science ne fut pas renfermée et stérile. Charlemagne avait en vue l'instruction de tous ses sujets. Faisant des lumières intellectuelles un instrument de sa politique, il ouvre partout, au nord et au midi de la France, des écoles qui réalisent la fusion des races en répandant chez tous ces peuples d'origine diverse les mêmes doctrines et le même esprit.

École du Palais : Alcuin, Eginhard.

De toutes ces écoles, la plus célèbre est celle que le grand empereur avait établie dans son propre palais, près de sa personne, et dont il était en quelque sorte le directeur suprême. C'est là que, prêchant d'exemple, il s'exerçait à parler le latin et essayait même d'apprendre le grec; il se faisait enseigner la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'astronomie; il devenait habile à réciter, à chanter les psaumes, et, prenant des leçons de poésie, il s'exerçait à composer des vers latins dont la correction n'était pas toujours le seul mérite. Là s'agitaient les questions les plus élevées et les plus subtiles de la théologie et de la littérature.

L'enthousiasme pour les sciences et les lettres s'y manifestait avec une sorte de pédantisme qui fait songer à la grande renaissance du XVIe siècle. On voit les professeurs de cette sorte d'académie s'affubler entre eux de noms hébreux, grecs et latins : l'un se fait appeler *Flaccus*, l'autre *Pindare*, un autre *Damœtas;* Anghilbert, duc de la France maritime, se qualifie d'*Homère;* Eginhard, le secrétaire de Charles, et dont une gracieuse tradition a voulu faire son

1. M. Henri Martin, *Histoire de France.*

gendre, se nomme *Calliopeus*. Les princesses elles-mêmes, car le grand empereur associe toute sa famille à son œuvre, prennent les noms de *Lucia* et d'*Eulalia*. Le vainqueur des Saxons, le restaurateur de l'empire d'Occident, le terrible homme de guerre à *la barbe fleurie*, sous le nom de *David*, après s'être assis sur les bancs des écoliers, vient comme inspecteur surveiller et encourager les travaux, distribuer le blâme et les éloges, gourmander la paresse, récompenser l'ardeur et les succès.

Charlemagne avait appelé et groupé autour de lui quiconque pouvait servir d'instrument intelligent à ses nobles desseins; tous les pays et toutes les races fournirent leur contingent à cette cohorte sacrée. L'Irlande, l'Angleterre, qui, grâce à leur situation géographique, avaient moins souffert de la barbarie et dont l'état intellectuel était bien supérieur à celui du continent; l'Italie, où se conservaient naturellement plus de chaleur et de lumière, donnèrent à Charles d'utiles et puissants collaborateurs dans son œuvre de réorganisation scientifique et littéraire. Le plus célèbre de tous, celui dont l'histoire associe le nom à celui de l'empereur est l'anglo-saxon Alcuin, « à qui appartient le principal honneur d'avoir éclairé pour ainsi dire la matière de l'enseignement. »

Alcuin, né à York en 735, était par l'universalité de ses connaissances, l'exactitude et la pénétration de son esprit, un des hommes les plus distingués de son époque. C'est à son retour d'Italie, en 781, que Charles, passant à Parme, rencontra ce docte chef de l'École d'York, envoyé en mission à Rome. Frappé de ses hautes qualités, le jugeant l'homme du monde le plus propre à seconder ses desseins, le roi des Francs voulut en faire son auxiliaire dans sa lutte contre la barbarie et une sorte de « premier ministre intellectuel. » Alcuin se montra digne de ce rôle. Sa gloire n'est pas établie par les ouvrages en langue latine que nous avons conservés de lui. Quelques traités de théologie et de morale, des commentaires sur les saintes Écri-

tures, des travaux de grammaire, de rhétorique et de dialectique, quelques pièces de vers latins, empreintes de mauvais goût, sont un titre médiocre à l'admiration de la postérité. Mais la grandre œuvre d'Alcuin, c'est l'impulsion énergique donnée à l'esprit de ses contemporains; c'est cette alliance conclue par ses efforts entre la civilisation antique et les idées chrétiennes; c'est l'appui constant et vigoureux qu'il apporta jusqu'à sa mort (804) aux desseins de son maître, « apaisant cette soif de la science qui le consumait sans pouvoir le rassasier[1]. »

Au nom d'Alcuin, récompensé par la faveur du prince et les revenus de riches abbayes, la reconnaissance doit joindre ceux du Goth *Théodulfe,* poëte et théologien; de *Paul* le Lombard, du Bavarois *Leidrade,* de l'Irlandais *Clément,* du Toscan *Pierre de Pise* et surtout du Frank *Eginhard,* qui devint secrétaire et historien de Charlemagne.

Dans le livre incontesté d'Eginhard, *Vita et gesta Caroli magni*, on peut admirer un esprit bien supérieur à son siècle. Il a l'intelligence des événements et les raconte avec simplicité. Supérieur aux chroniqueurs de son temps, n'en conservant que la forme latine, il marche d'une allure toute moderne, juge les faits d'un coup d'œil ferme et pénétrant et joint à tous ces mérites celui d'une naïveté qui donne une saveur charmante à ses récits comme à ses appréciations.

Nous devons conclure en somme que si l'influence personnelle de Charlemagne et de ses auxiliaires a pu retarder la formation de la langue française en essayant de la ramener au latin classique, et de faire une large place à l'élément germanique, elle a du moins contribué puissamment au progrès de la littérature, obstinée, comme nous le verrons dans les siècles suivants, à chercher dans un nouveau langage un instrument en rapport avec les idées et les mœurs d'une civilisation rajeunie.

1. On peut voir dans l'*Histoire de France*, par M. Guizot (t. II), un échantillon de l'enseignement de l'École du Palais: *Disputatio* entre Alcuin et Pepin, second fils de Charlemagne.

CHAPITRE II.

IXe et Xe Siècles.

Époque de Louis le Débonnaire et de ses fils (814-987).

IXe Siècle. Premier monument de la langue française : les serments de Strasbourg. — Xe Siècle. Influence des invasions normandes sur le langage de cette époque. — Temps d'arrêt dans le développement littéraire. — Progrès de la langue d'Oïl ; la cantilène de sainte Eulalie.

IXe Siècle. Premier monument de la langue française : les serments de Strasbourg.

Charlemagne à son lit de mort avait eu le triste pressentiment que son œuvre ne lui survivrait pas. Les voiles normandes aperçues à l'horizon avaient jeté le trouble dans son âme ; et, de fait, il avait entrepris une tâche impossible en littérature, comme en politique. On ne remonte pas facilement le cours des âges. Au moment où tous les peuples tendaient à se séparer, à briser ce cercle dans lequel les avait enfermés si longtemps la domination romaine, ce retour à l'unité puissante de l'administration et du langage était chose impossible. Il ne suffisait pas de faire placer sur sa tête la couronne des empereurs d'Occident (800) pour fondre ensemble des peuples impatients de vivre chacun de leur existence propre, et pour asservir à une langue de convention tant d'idiomes qui réclamaient leur originalité. Charlemagne est à peine couché dans la tombe que de toutes parts craque cet édifice qu'il a voulu reconstruire, et les peuples se détachent pièce à pièce. Moins d'un siècle après sa mort, l'Europe offre le spectacle de sept royaumes divisés eux-mêmes en comtés, duchés et seigneuries dont chacun aspire à une vie indépendante. Il en sera de même pour les langues, et nous pouvons dès lors observer une

curieuse transformation, ou plutôt la suite inévitable du travail que les efforts de Charlemagne avaient entravé.

La réaction du peuple vaincu contre les Francs envahisseurs, commencée sous les Mérovingiens et comprimée par la puissante main de l'empereur, profite de la faiblesse de ses successeurs, de leurs divisions, des invasions normandes qui contribuent au démembrement de leur empire.

La langue tudesque est rejetée de plus en plus vers le Nord et ne se parlera plus qu'au delà du Rhin. Il n'en reste dans la France proprement dite que quelques mots et quelques tournures amalgamées dans la langue vulgaire, par les communications nécessaires avec les Germains établis dans le pays. Dès les premières années du xe siècle personne ne comprendra plus l'idiome des vainqueurs, et les sujets de Charles le Simple se mettront à rire quand le duc Rollon prononcera son serment de fidélité avec les mots germains : *By Got* (par Dieu).

Le latin lui-même, le vrai latin, la langue savante que Charles avait voulu ranimer, s'altère et se corrompt de plus en plus après lui[1]. Le clergé le poursuit comme entaché de paganisme, et s'indigne qu'on veuille exprimer avec les mêmes mots « les louanges de Jupiter et celles de Jésus-Christ. » A société nouvelle il faut un langage nouveau, et, banni de l'usage, le latin se réfugie dans le fond de quelques monastères où l'Église le conserve comme langue sacrée, pendant que le peuple avec ses débris se compose un idiome profondément distinct du latin littéraire, et mélangé de tous les éléments apportés dans la Gaule par les tribus qui s'en étaient disputé la conquête et partagé le territoire.

1. « La langue latine s'altérait de jour en jour, en raison même de sa nature richement systématique, de ses cas nombreux, de ses désinences variées, de ses verbes multiples dans leurs temps, dans leurs modes, de ses inversions prolongées, en un mot, de sa syntaxe compliquée et savante. Une langue ainsi faite se dégrade nécessairement au choc de la barbarie, au contact de l'ignorance : elle tend à se mettre au niveau des intelligences, et se corrompt en se simplifiant. » TISSOT, *Leçons et modèles de littérature, Poésie.*

C'est en 842 que cette langue nouvelle fait en quelque sorte son apparition officielle dans l'acte public connu sous le nom de *Serments de Strasbourg*[1].

En 841, à Fontanet près d'Auxerre, la grande bataille s'était engagée entre les Francs Neustriens, les Gallo-Romains sous la conduite de Louis le Germanique et de Charles le Chauve, et les Austrasiens ou plutôt les Germains commandés par Lothaire. La lutte, bien qu'acharnée et terrible, n'avait pas été décisive, et les deux alliés Charles et Louis, pour resserrer leur alliance, se rencontrèrent à Strasbourg et, devant leurs soldats, se jurèrent fidélité, l'un en langue tudesque, l'autre en langue romane ou française.

Voici cet échantillon de la langue vulgaire que Louis le Germanique fut obligé de prononcer afin de se faire entendre des soldats venus de Neustrie, d'Aquitaine et des autres régions méridionales pour former l'armée de son frère Charles le Chauve. Nous empruntons le texte publié par Roquefort d'après le manuscrit de Nithard, petit-fils de Charlemagne et conseiller intime de Charles le Chauve[2].

Serment de Louis le Germanique.

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament. d'ist di in avant. in quant Deus savir et podir me dunat. si salvarai eo cist meon fradre Karlo. et in adjudha et in cadhuna cosa. si cum om per dreit son fadra salvar dift. In o quid il mi altre si fazet. et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre in damno sit.

1. Quelques fragments plus anciens, dont l'un même remonte jusqu'au VIIe siècle, nous montrent par le pronom latin employé comme article un état grammatical continué dans la langue jusqu'à nos jours. M. Granier de Cassagnac (*Hist. de la langue franç.*) cite une phrase d'une formule de Marculfe, moine du VIIe siècle, un diplôme de Charlemagne, daté de l'an 808, et un fragment des litanies Carolines, composées du temps du pape Adrien, vers la fin du VIIIe siècle.

2. Nithard, né en 790, tué en 858 en combattant contre les Normands. Il est l'auteur d'une *Histoire des divisions entre les fils de Louis le Débonnaire.*

Traduction — *Pour l'amour de Dieu, et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je sauverai mon frère Charles, ici présent, et lui serai en aide en chaque chose (ainsi qu'un homme selon la justice doit sauver son frère), en tout ce qu'il ferait de la même manière pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porterait préjudice à mon frère Charles ici présent.*

La réponse des soldats de Charles le Chauve nous a été conservée dans le même manuscrit :

Déclaration des seigneurs et sujets de Charles le Chauve.

Si Lodhuwigs sagrament. que son fradre Karlo jurat conservat. et Karlus meos sendra de suo part non lo stanit si io returnar non lint. pois ne io ne neuls cui eo returnar int pois. in nulla adjudha contra Lodhuwig nun li iuer.

Traduction. — *Si Louis tient le serment qu'il fait à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi ni aucun (de ceux) que j'en pourrai détourner, ne lui donneront aucune aide contre Louis.*

L'étude attentive de ce document curieux constate de la manière la plus authentique que la langue romane et vulgaire au IXe siècle est presque entièrement tirée du latin. On n'y rencontre aucun mot d'origine celtique ou germanique. Ces idiomes fourniront désormais les termes pour désigner les institutions nouvelles, les habitudes de chasse ou de guerre, sans exercer aucune influence sur la syntaxe.

Mais si nous retrouvons presque sous chaque mot la trace d'un mot latin, que de modifications profondes dans la construction grammaticale, et comme nous nous rapprochons de la langue moderne! Les cas ont disparu et la juxtaposition remplace les désinences. La déclinaison est réduite à deux cas seulement, l'un sert pour le sujet, l'autre pour

le régime : *Deus* et *Deo; Karl* et *Karlo*. L'article n'apparaît pas encore; mais le pronom personnel se joint au verbe. *Salvarai io*. Le verbe *avoir* s'emploie comme auxiliaire pour former les temps composés. Enfin la tendance à l'abréviation des mots se fait partout remarquer, soit dans la suppression de la terminaison : *amur* pour *amorem; christian* pour *christianum; savir* pour *sapere;* soit par la suppression d'une voyelle intermédiaire : *poplo* pour *populo*. Cette contraction dans l'intérieur du mot était d'un usage vulgaire à Rome. Les poëtes comiques en offrent de nombreux exemples, et même au temps d'Auguste, *sæclum* pour *sæculum, periclum* pour *periculum,* se rencontrent chez tous poëtes. Mais, comme nous l'avons déjà dit, cette abréviation des mots, surtout par le retranchement des finales, était dans le génie propre aux tribus du nord, douées d'une oreille moins sensible à l'harmonie du langage.

Xe Siècle. Influence des invasions normandes sur le langage de cette époque.

Les invasions des Normands pendant le IXe et le commencement du Xe siècle apportèrent de nouvelles modifications au langage. Bien qu'ils aient adopté la langue de la province où leur domination s'établit d'une manière définitive, ils altérèrent la prononciation au point d'altérer la physionomie des mots : leurs rudes organes obscurcirent les syllabes sonores. *Charitat*, formé du latin *charitas,* dans leur bouche devient *charité,* et cette langue, ainsi modifiée et descendant un peu vers le midi et dans l'Ile-de-France, prendra l'autorité sur toutes les autres formes et dialectes, au moment où l'extinction définitive du latin sera consommée par la disparition presque complète de l'accent tonique.

Cette barbarie nouvelle, fortifiant l'ancienne rudesse, contribue à tracer une séparation plus large et plus profonde

entre le Nord et le Midi, entre la langue d'Oïl et la langue d'Oc. Bien qu'il soit toujours facile de suivre dans toutes deux la dérivation du latin, l'une se caractérise par la sonorité des syllabes, l'autre par des sons muets, étouffés; ces différences matérielles entraîneront une distinction entre les deux littératures dont elles seront l'instrument, et que nous signalerons en étudiant les chants des trouvères et des troubadours.

Temps d'arrêt dans le développement littéraire.

Au xe siècle, époque de trouble et de fermentation sociale, il semble que les ténèbres, éclaircies sous Charlemagne, s'épaississent et menacent d'envahir la terre. La dynastie décrépite des Carlovingiens se débat en vain contre les efforts du vieil élément gallo-romain, mal écrasé par la conquête, l'ambition des seigneurs ou possesseurs de fiefs, dont l'édit de Kiersy (877) consacrera l'indépendance, et les invasions normandes, qui couvrent le pays de sang et de ruines. Incapables de protéger le territoire contre les barbares, les descendants de Charlemagne, méprisés, cèdent peu à peu la place à une famille nouvelle, celle des ducs de France, portés au commandement par la reconnaissance du peuple:

Ce n'est point en de pareils temps qu'il faut chercher un développement littéraire. La littérature demande une certaine somme d'idées générales, de sentiments communs, une société définie : or cet état, qui s'appellera la féodalité et qui reposera sur des principes fixes et durables, est encore en voie de formation et présente l'aspect de l'engourdissement et des angoisses. La guerre, la peste, les famines, déciment une population désespérée : le monde se croit à l'agonie, à l'approche du dernier jugement. Tout espoir cependant n'est pas perdu. Si les Carlovingiens énervés courbent lâchement la tête sous les prétentions

hautaines des possesseurs de grands fiefs et la sauvage violence des envahisseurs normands, s'ils achèvent de soulever contre eux l'indignation en réclamant l'appui de l'étranger[1], au cœur même de la France s'élève une famille dont l'ardent et jeune courage, en repoussant les Normands des murs de Paris, en opposant une digue aux irruptions des Hongrois et des Sarrasins (926), prépare l'avénement de la dynastie nouvelle plus française et plus nationale.

Progrès de la langue d'Oïl ; la cantilène de sainte Eulalie.

Avec Eudes, Robert le Fort et Hugues le Grand se développe, au détriment du germain et du latin savant, dans le cœur même de la France, la langue qui servira d'interprète à la société féodale, cette organisation nouvelle, intermédiaire entre la civilisation romaine et la constitution des époques modernes. C'est la langue d'Oïl qui profite le plus de ce travail et de ce progrès. Le parler, au sud de la Loire, plus rapproché dès son origine de la régularité romaine, semble condamné à une immobilité qui doit amener la mort. C'est autour de Paris que, selon l'expression d'Henri Estienne, « la nayveté et pureté de langage est le mieux conservée. » C'est cette langue qui soumet à son empire les Normands eux-mêmes, dont les écrivains, dans les siècles suivants, sont appelés à l'illustrer.

De même que l'apparition des premiers monuments de notre langue avait en quelque sorte coïncidé avec l'année qui constituait la France en royaume séparé et indépendant (*Traité de Verdun,* 842), de même son développement assuré se lie à l'avénement de cette dynastie capétienne, sous laquelle se déroulera l'histoire de France tout entière jusqu'en 1789. Malgré les railleries des savants latinistes qui

1. Othon le Grand pénètre en France pour secourir Louis IV d'Outre-Mer (946).

flétrissaient du titre d'histrions les rares interprètes en ces temps malheureux de la poésie populaire, Hugues Capet ignore ou dédaigne le latin. Il a recours aux soins d'un interprète pour s'entretenir avec l'empereur Othon. Il ne parle que l'idiome du peuple qu'il doit gouverner, et ses contemporains, pour le féliciter de son éloquence, disent de lui qu'il est très-habile dans la langue française, *linguæ gallicæ facundia peritissimus.* L'Église elle-même adopte et consacre la langue d'Oïl dans un concile tenu en 995, l'évêque de Verdun ouvre l'assemblée par un discours en langue romane.

Si ce travail de la langue est incontestable et fécond, le xe siècle, sans doute pour les raisons que nous en avons données tout à l'heure, n'est pas riche en textes. « La langue vulgaire, cela est certain, ne fait encore que bégayer. Deux très-courts échantillons du parler d'alors nous ont été conservés : c'est le chant d'Eulalie et le fragment de Valenciennes. Le chant d'Eulalie est une petite composition qui n'a que vingt-huit vers; le fragment de Valenciennes est un lambeau de sermon trouvé sur la garde d'un manuscrit, décollé à grand'peine et lu avec non moins de difficulté. Quelque courts qu'ils soient, ces textes sont précieux et curieux par leur date[1]. »

L'examen de la *Cantilène de sainte Eulalie* suffira pour constater l'état du langage au xe siècle et nous montrera les mêmes constructions que dans les *Serments de Srasbourg,* avec l'introduction de l'article : *li Deo inimi,* les ennemis de Dieu; *les mals conselliers,* les mauvais conseillers; *lo Deo menestier,* le service de Dieu....

Cantilène en l'honneur de sainte Eulalie[2].

Buona pulcella fut Eulalia;
Bel avret corps, bellezour anima.

1. M. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Préface.
2. Extrait du *Précis d'histoire de la langue française*, par M. Pellissier.

Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diavle servir.
Elle n'out eskoltet les mals conselliers,
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel.
Ne por or, ned argent, ne paramenz,
Por manatce regiel ne preiemen,
Ne ule cose non la pouret omque pleier,
La polle, sempre non amast lo Deo menestier;
E por o fut presentede Maximiien,
Chi rex eret a cels dis sovre pagiens.
El li enortet dont lei nonque chielt,
Qued elle fuiet lo nom christien.

Traduction.

Bonne vierge fut Eulalie;
Bel avait eu en partage le corps, plus belle l'âme.
Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre,
Voulurent lui faire servir le diable.
Elle n'écouta point les méchants [lui] conseillant
De renier Dieu qui habite là-haut dans le ciel,
Ni pour or, ni argent, ni parures;
Par menace du roi, ni par prière;
Non, rien ne la put jamais plier,
Cette vierge, à n'aimer toujours le service de Dieu;
Aussi fut-elle traduite devant Maximien,
Qui était roi à cette époque sur les païens.
Il l'exhorte à ce dont jamais elle ne se soucie,
A abandonner le nom chrétien.

CHAPITRE III.

XIe et XIIe Siècles.

Époque de Hugues Capet à Philippe Auguste (987-1214).

XIe Siècle. État de la langue française; développement littéraire. — Les jongleurs et les trouvères. — XIIe Siècle. Les chansons de geste. Le cycle carlovingien : Chanson de Roland, Roman des Loherains. Le cycle breton : Romans de la Table ronde, Roman du Brut. Le cycle d'aventures empruntées à l'histoire ancienne : Chanson d'Alexandre le Grand. — Les troubadours : Bertram de Born. — La chanson chez les trouvères. — Introduction de la rime dans la poésie française. — De la prose au XIIe siècle : saint Bernard, Maurice de Sully.

XIe Siècle. État de la langue française; développement littéraire.

En l'année 987, Hugues Capet, s'autorisant de la parole du pape Zacharie : « Lothaire est roi de nom, mais Hugues est roi de fait et par ses œuvres, » dépossède de l'ombre de son pouvoir le dernier Carlovingien et fonde une nouvelle dynastie. Pendant une période de deux siècles qui s'étend jusqu'à 1226, avénement de saint Louis, le type le plus complet et le plus pur de la royauté du moyen âge, la société nouvelle s'est organisée ; les idées que les barbares apportaient avec eux se dégagent de la confusion où nous les avons vues se débattre depuis l'invasion, et sur des bases désormais déterminées et solides, la civilisation va se reposer et s'asseoir.

La langue elle-même est à peu près constituée ; du moins nous ne la verrons se modifier par l'introduction d'aucun élément nouveau. Si le travail incessant du langage continue, c'est d'après les mêmes principes, le même système grammatical, les mêmes procédés de formation et d'altération des mots. Le latin est décidément une langue

morte. Toutefois on a conservé de la déclinaison deux cas, un pour le sujet, l'autre pour le régime. On continue à modifier la terminaison des mots par le retranchement et l'assourdissement des syllabes finales. L'emploi de l'article devient plus fréquent. *Li, la, lo, les* se rencontrent à chaque ligne; le nouvel adverbe en *ment* : *solement* (seulement), *bonnement* enrichit le vocabulaire. Quant aux constructions, elles ne s'éloignent pas très-sensiblement des constructions latines. Ajoutons l'introduction successive d'un grand nombre de formes empruntées aux dialectes normand, picard et bourguignon, qui viennent se fondre peu à peu dans le dialecte de l'Ile-de-France, et nous aurons constaté l'état du langage jusqu'à la fin du XIIe siècle.

Parmi les œuvres de cette période, le poëme intitulé la *Chanson de Roland* et en prose les *Sermons de saint Bernard*, dont nous parlerons plus loin avec détails, témoignent que la littérature avait déjà entre les mains un instrument capable de seconder les efforts de l'esprit français, qui déploie alors une activité si énergique et si féconde.

Le XIe siècle est du reste plus riche en monuments de notre ancien langage que celui qui l'avait précédé, et nous avons conservé de cette époque un plus grand nombre de manuscrits. On peut citer entre autres la traduction des *quatre livres des Rois*, et celle des *Machabées*, ouvrage mêlé de prose et de vers. Nous signalons pour mémoire le *Recueil des Lois* publiées par Guillaume le Conquérant en 1070 : car les textes qui nous en sont parvenus sont fournis par des manuscrits postérieurs au XIIe siècle.

Un coup d'œil rapide sur l'histoire de France pendant l'époque dont nous avons à nous occuper, fera plus facilement comprendre l'activité littéraire dont elle a été témoin. Elle est remplie par les règnes de Hugues Capet, Robert le Pieux, Henri Ier, Philippe Ier, Louis VI, Louis VII, Philippe Auguste et Louis VIII. Les événements les plus considérables signalent cet espace de temps, et attestent l'ardeur dont s'en-

flamme tout à coup une population qu'on eût dit engourdie pendant l'agonie de la race carlovingienne. Le monde féodal s'organise, et la communauté de mœurs et de sentiments, à défaut de l'unité territoriale, forme du peuple français une nation. A la domination oppressive de l'administration romaine, au régime de l'esclavage, succèdent la conscience de la dignité individuelle, partant l'amour de la liberté; le dévouement de l'homme à l'homme signalé avec admiration par Tacite dans les forêts de la Germanie, et qui resserre l'union entre le suzerain et le vassal; la foi vive et sincère aux vérités de la religion; la fidélité à la parole donnée; le culte de l'honneur et le respect de la femme poussé jusqu'à l'adoration : voilà les bases sur lesquelles va s'établir la société du moyen âge, voilà les éléments inspirateurs de sa poésie et de toute sa littérature.

Dès le début, les premiers Capétiens entretiennent avec l'Église catholique, dont l'influence leur a donné le pouvoir, cette alliance intime qui jusqu'à la révolution de 1789, sauf quelques rares interruptions, sera le caractère distinctif, le point d'appui de la monarchie française. L'ardeur des conquêtes qui avait poussé les Normands sur nos provinces, dès que cette race entreprenante et valeureuse s'est fondue dans la nation française, se répand au dehors et se signale par des exploits presque fabuleux en Italie, en Angleterre, et plus tard jusqu'en Orient. A la voix du chef de l'Église l'Europe chrétienne, unie dans la même foi, s'élance contre les musulmans, et les croisades vont porter en Asie le nom, la langue et l'esprit de la France : mouvement prodigieux, dont le souvenir n'est pas encore éteint au XVIIe siècle, comme l'attestent les vers de Malherbe et même de Boileau[1] ! Ajoutons l'insurrection communale, secondée par les timides efforts de la royauté, et enfin la lutte résolûment engagée dès Philippe Auguste entre le pouvoir royal et l'indépendance des grands vassaux, pour aboutir à

1. BOILEAU, *Épître au Roi sur le passage du Rhin.*

l'absorption des provinces, de leurs coutumes, de leurs priviléges et de leurs lois. Tel est le tableau d'un intérêt saisissant que nous offre notre histoire jusqu'à l'avénement, en 1226, de saint Louis, ce personnage sublime dans lequel s'incarne pour ainsi dire le génie de la France et du moyen âge tout entier.

Les jongleurs[1] et les trouvères.

La poésie, selon les lois constantes de tous les développements littéraires, arriva la première pour exprimer l'état de cette société nouvelle. On vit paraître, comme au temps des *aèdes,* auteurs et chantres des poëmes homériques, ces compositions destinées à célébrer les exploits des aïeux, à stimuler l'ardeur des combattants par le récit des exploits de leurs pères. Les *jongleurs* (joculatores) attachés à la personne des princes, accompagnant sur le champ de bataille le maître qui récompensait leur talent et même leur valeur, établissent une sorte de transition entre les bardes gaulois et germains et les trouvères et troubadours, qui leur succédèrent. A la fois auteurs, acteurs et musiciens, ils ont préludé par des compositions plus courtes à ces longs poëmes connus sous le nom de *chansons de geste,* qui jouirent au moyen âge d'un succès si populaire.

Tel était ce Taillefer, jongleur normand, qui marchait au premier rang de l'armée de Guillaume, le jour de la célèbre bataille d'Hastings :

Taillefer, qui moult bien contoit,
Sor un cheval qui tost aloit,
Devant as s'en aloit contant

1. Les *jongleurs,* appelés aussi *menestrels* ou *menestriers,* étaient des chanteurs de profession dont quelques critiques veulent faire remonter l'origine jusqu'aux bardes gaulois et germains. Ces *colporteurs de poésie,* selon l'expression de M. Leroux de Lincy, figuraient dans toutes les grandes cérémonie. La licence de leur langage et de leurs mœurs les rendirent dangereux et méprisables. Des édits furent portés contre eux, et peu à peu leur métier comme leur nom furent flétris d'un sens injurieux.

De Carleman et de Rolant,
Et d'Olivier et des vassaux
Qui moururent à Raincevaux[1].

« Ces jongleurs, au double talent de composer des vers et de les chanter en s'accompagnant d'un instrument de musique, joignaient encore celui de faire des tours d'adresse et d'amuser les yeux, en même temps qu'ils cherchaient à flatter les oreilles[2]. »

S'ils suivaient les armées, ils parcouraient aussi les châteaux, charmant la solitude et la tristesse des barons dans ces donjons situés au sommet de rochers presque inaccessibles. M. Demogeot[3] a dépeint avec une vérité que la poésie rend saisissante l'arrivée d'un jongleur dans un de ces nids d'aigle, où lui seul était certain de recevoir un bon accueil.

« Lorsque pendant six mois d'hiver le château féodal était resté enveloppé de nuages, sans guerre, sans tournois, qu'il n'avait vu que peu d'étrangers et de pèlerins; quand s'étaient écoulés ces longs jours monotones, ces interminables soirées mal remplies par le jeu d'échecs, on attendait avec les hirondelles le retour désiré du poëte. Il arrivait enfin; on l'apercevait de loin le long de la rampe escarpée qui menait au château : il portait sa vielle attachée à l'arçon de sa selle, s'il était à cheval; suspendue à son cou, s'il cheminait à pied. Ses habits étaient bariolés de diverses couleurs; ses cheveux et sa barbe rasés au moins en partie : une bourse qu'on appelait la *malette* ou l'*aumônière* pendait à sa ceinture et semblait appeler d'avance la générosité de ses hôtes. Sans demeure, dès le soir de son arrivée, le baron, les écuyers, les damoiselles se réunissaient dans la grande salle pavée, pour entendre le poëme qu'il venait d'achever pendant l'hiver. Alors se déployaient devant des auditeurs si bien disposés, si altérés de poétiques récits, mille tableaux intéressants et merveilleux : le jongleur

1. *Roman de Rou*, tome II.
2. M. Leroux de Lincy, *Recueil de chants historiques français.*
3. *Histoire de la Littérature française.*

racontait les grands faits d'Olivier qui, navré à mort, se relève pour défier le géant chef des Sarrasins, ou les larmes du cheval Bayard que les écuyers ont saigné pour boire son sang, pendant que la famine est au château de Renaud, ou l'arrivée de la fille de l'émir dans la prison des chevaliers, ou la plainte de Charlemagne en entendant le cor de son neveu Roland. Ici point de dédains littéraires, point d'esprit critique ou moqueur. Tous se laissaient entraîner au courant du récit : ils suivaient de la pensée ces luttes imaginaires, ces aventures prodigieuses : ils goûtaient le plaisir délicieux de renouveler les émotions du combat sans en supporter les fatigues, de s'identifier avec le héros, de frapper avec lui de grands coups, sans jamais ressentir la lance de l'ennemi percer leur heaume et leur haubert. Entendre de tels chants c'était doubler sa vie. »

Les plus riches récompenses témoignaient de la joie des nobles hôtes à ces récits qui chatouillaient leur orgueil. Une chaîne d'or, une coupe précieuse, un cheval de prix et plus souvent la robe d'étoffe d'or ou de soie, garnie de riches fourrures, dont le châtelain était revêtu, payaient le zèle et le talent du poëte.

Parfois aussi ces poëtes ambulants, ne dédaignant pas l'admiration des cités et des villages, assemblaient les fidèles après l'office et racontaient la vie du saint dont on avait célébré la fête. Ils y joignaient parfois quelque fabliau malin, satirique et grivois. Les pauvres manants oubliaient leur misère, en riant à gorge déployée des terribles habitants dont ils apercevaient à l'horizon les noires tourelles, objet de terreur encore plus que de respect.

Ces détails nous servent à comprendre la nature et le fond de toute la poésie du moyen âge, dont les premiers monuments peuvent être rapportés avec certitude au XIe siècle.

« C'est au XIe siècle que commencent les grandes compositions poétiques; mais comme ces compositions, d'abord écrites en assonances, furent remaniées dans le

siècle suivant en rimes exactes, il ne nous reste que bien peu de poëmes que l'on puisse faire avec certitude remonter jusque-là. Cependant ce n'est point une témérité que d'attribuer au XIe siècle la *Chanson de Roland,* qui a conservé les assonances primitives et qui porte d'ailleurs toute sorte de caractères d'ancienneté. Les *Lois de Guillaume,* imposées par le conquérant à l'Angleterre lorsqu'il y établit le système féodal, sont incontestablement du XIe siècle; seulement les textes que nous en avons ne sont pas purs de toutes retouches, ni de ces influences qui donnèrent au français parlé en Angleterre un cachet particulier. Rien de pareil ne peut être reproché au *Poëme de saint Alexis,* qui est un excellent texte de la langue écrite du XIe siècle. Il n'y a que ces trois documents pour la période qui compte ses années depuis **1001** jusqu'à **1100**. « Celle qui les compte de **1101** à **1200** voit se développer dans son essor le mouvement et le travail commencés dans le siècle précédent. Le XIIe siècle est l'âge classique de l'ancienne littérature. C'est alors que se composent ou se remanient les grandes chansons de geste et que se font les poëmes du cycle breton sur la Table ronde et le roi Arthur[1]. »

XIIe Siècle. Les chansons de geste. Le cycle carlovingien : Chanson de Roland, Roman des Loherains.

La *chanson de geste,* dans laquelle la poésie était accompagnée du chant et de la mimique de l'auteur, peut être assimilée aux récits épiques de l'antiquité. Comme eux, elle s'inspire de l'esprit général d'un peuple et d'une société, célébrant d'abord les grands exploits des chefs germains et des rois francs; puis enfin, avec le progrès du régime féodal, les prouesses des chevaliers, leur piété, leur dévouement aux dames, l'enthousiasme qui les pousse à la défense du faible et de l'opprimé. Ces longs récits, dont on

1. M. Littré, *Dictionnaire de la langue française,* Préface.

a méconnu trop longtemps en France le charme et l'intérêt, se prolongent du xe au xiiie siècle. Ils sont écrits en vers de dix ou douze syllabes, rangés en longs couplets monorimes. Seulement, à l'origine, les rimes ne sont que des assonances. Nous verrons plus tard s'imposer à la poésie française la rime véritable et rigoureuse, dont quelques poésies latines avaient pu donner l'idée et le modèle.

Les jongleurs, puis les *trouvères,* dans la langue d'Oïl; les *troubadours,* dans la langue d'Oc, puisent leurs compositions à trois sources fécondes auxquelles, par souvenir des poëtes cycliques de l'antiquité, on a, de nos jours, donné le nom de cycles. Ces *cycles* ou cercles d'aventures ont trait d'abord aux grandes expéditions fabuleuses ou véritables de Charlemagne et des paladins dont il était entouré : c'est ce qu'on pourrait appeler le *cycle carlovingien* ou *français.*

Un des plus anciens et le plus remarquable des poëmes inspirés par la pensée de Charlemagne est certainement la *Chanson de Roland* ou *de Roncevaux*[1]. A la bataille d'Hastings, on la chantait devant Guillaume le Conquérant, et l'on prétend qu'elle était restée dans la mémoire de nos soldats à la fameuse journée de Poitiers, où le roi Jean perdit sa liberté, mais sauva l'honneur des armes. C'est dans ce poëme que nous trouvons les personnages d'Olivier, frère d'armes de Roland, de l'archevêque Turpin, aussi brave dans la mêlée que prudent au conseil. Le sujet du poëme, divisé en cinq chants, est d'une grande simplicité. Après la soumission de l'Espagne, Charles repasse en France avec son armée victorieuse. Il laisse son neveu Roland traiter de la reddition de Saragosse, qui résiste

1. « Ce poëme n'est certainement pas notre plus ancienne épopée nationale. Avant l'auteur de la *Chanson de Roland,* plusieurs auteurs s'étaient déjà donné la tâche de rassembler et de fondre en une œuvre unique la matière de vingt cantilènes préexistantes. Par malheur, ces premiers essais ne sont point parvenus jusqu'à nous, et M. G. Paris a donné de leur disparition une raison excellente : « C'est, dit-il, que l'écriture ne descendait pas encore à reproduire les chants vulgaires. » M. Léon Gautier, la *Chanson de Roland.*

Des éditions très-correctes de la *Chanson de Roland* ont été publiées par M. Francisque Michel, 1837; par M. Génin, 1850; par M. Léon Gautier, 1872.

encore. Sous prétexte de traiter, le perfide Ganelon attire Roland dans une embuscade, aux défilés de Roncevaux, et là, tous nos preux succombent accablés sous le nombre, après des prodiges de valeur. Le sentiment chrétien, l'héroïsme chevaleresque, la grandeur des situations et l'élévation des images rendent ce poëme digne du plus vif intérêt; il est telle page qui ne serait pas désavouée par le chantre de Priam et d'Hector.

La rédaction publiée pour la première fois par M. Francisque Michel, et qui n'a que dix-huit cents vers, paraît remonter au XIIe siècle; mais le poëme date à coup sûr du XIe. « Son peu d'étendue, sa division en couplets monorimes, ce cri, *Aoi!* qui revient à de courts intervalles, tout concourt à faire reconnaître que c'est là un des textes originaux de ce chant de guerre si fameux. » (M. LEROUX DE LINCY.)

L'auteur du poëme de Roland, d'après le manuscrit, se nomme **Turoldus**,

Ci falt la geste que Turoldus déclinoit

dont le nom peut être lu en français Turold ou Théroulde. On ne possède aucun détail sur sa vie; nous ignorons même s'il faut lui attribuer la gloire de la composition, ou s'il n'a fait que nous transmettre, en la copiant, l'œuvre d'un poëte plus ancien[1].

Citons le passage où Roland, enveloppé par ses ennemis, sonne du cor pour appeler Charlemagne au secours :

Li quens Rollanz gentement se cumbat :
Mais le cors ad tressu et emult chald,
En la teste ad e dulur e grant mal,
Rumpuz est li temples por ço que il cornat;
Mais saveir voelt se Carles i vendrat,
Trait l'olifant, fieblement le sunat.
Li emperere s'estut, si l'escultat :

1. On peut faire un rapprochement curieux de certains passages du poëme de Roland avec la pièce de M. Victor Hugo dans la *Légende des siècles :* le *Mariage de Roland.*

« Seignurs, dit-il, mult malement nus vait :
« Rollanz mis nies hoi cest jur nus defalt :
« Jo oi à l'corner que guaires ne viverat.
« Ki estre i voelt, isnelement chevalzt.
« Sunez vos graisles tant que en cest ost ad ! »
Seisante milie en i cornent si halt,
Sunent li munt e respondent li val.
Païen l'entendent, ne l' tindrent mie en gab;
Dist l'un à l'altre : « Carlun averum nus ja. »

Il se bat noblement le comte Roland !
Il a tout le corps en sueur et en feu ;
Mais surtout quel mal, quelle douleur dans la tête !
D'avoir sonné son cor sa tempe est tout ouverte ;
Toutefois il voudrait bien savoir si Charles viendra.
De nouveau il prend son cor et en tire un son, bien faible,
[hélas !
L'empereur, là-bas, s'arrêta et l'entendit :
« *Seigneurs, dit-il, tout va mal pour nous,*
« *Et mon neveu Roland va nous manquer aujourd'hui,*
« *Aux sons de son cor, je vois bien qu'il n'a plus longtemps*
[à vivre ;
« *Si vous désirez arriver à temps, pressez vos chevaux.*
« *Tout ce qu'il y a de trompettes dans l'armée, qu'on les*
[sonne ! »
Alors on sonna soixante mille trompettes, et si haut
Que les monts en retentissent et que les vallées y répondent.
Les païens les entendent, ils n'ont garde de rire,
« *C'est Charles qui arrive, disent-ils l'un à l'autre, c'est*
[Charles ![1] »

Ce même siècle vit éclore une foule d'autres chansons de geste qui, presque toutes, avaient pour sujet les grandes actions des Carlovingiens, depuis Charles Martel jusqu'au dernier roi de la race. Toutes ces actions, sans souci des lieux et des temps, sont groupées sur le nom de Charlemagne.

1. Le texte et la traduction sont reproduits d'après l'édition de M. Léon Gautier, professeur à l'école des chartes (Tours, Mame, 1872).

Il serait injuste d'oublier parmi les œuvres de cette époque le *Roman des Loherains*, si curieux comme peinture des mœurs féodales et qui contient une révélation curieuse sur la lutte de deux races, la race germanique ou les Loherains, et la race française, les Arlésiens et les Picards. La querelle est soulevée par la rivalité de deux guerriers, Garin et Fromont, qui se disputent la main de la belle Blancheflor, réservée par le destin à l'empereur Pepin. L'auteur ou les auteurs sont du parti des Loherains contre les Français. Ce poëme, où revit le monde féodal tout entier, offre, comme les œuvres des époques primitives, un mélange saisissant de rudesse et de grandeur. Le trivial et le sublime s'y rencontrent à chaque instant. Parfois une grâce naïve et délicate anime ces tableaux où se mêlent sans choix et sans art le sublime et le trivial. La plus grande partie du roman est attribuée à **Jehan de Flagy**. Nous joindrons à ces deux noms de Turold et de Jehan de Flagy ceux de **Raimbert** de Paris, auteur du poëme *Ogier le Danois;* **de Huon de Villeneuve**, premier narrateur de la légende populaire des quatre fils Aymon. L'histoire de ces quatre guerriers, que les images populaires nous représentent montés sur le même cheval, est un épisode d'un grand roman en vers intitulé : *Renaud de Montauban* et dans lequel Charlemagne est peint des plus noires couleurs.

Le cycle breton : Romans de la Table ronde, Roman du Brut.

La chevalerie, dont on veut retrouver l'origine dans les forêts de la Germanie, où le jeune guerrier recevait, en présence des guerriers de sa tribu, la lance et le bouclier, la chevalerie fut l'expression la plus complète et la plus pure de la féodalité. Il était naturel que de tous ces sentiments, exaltation religieuse, bravoure militaire, passion des voyages et des aventures, amour et culte de la

femme, se dégageât une poésie originale et tout à fait en dehors des traditions de l'antiquité. A cette poésie féodale et chevaleresque, nous rattachons toutes les chansons de geste qui composent le cycle breton.

La vieille poésie gauloise, avec les débris du culte et de la langue des druides, avait été se réfugier dans les forêts de la Bretagne, au bord de cette mer sauvage, à l'immense étendue, et dont le retentissement solennel et monotone entretient dans l'âme une mélancolique rêverie. Là ne cessèrent de fleurir des bardes qui célébraient dans leurs chants les exploits du brave Arthur, un des derniers chefs qui eussent défendu l'indépendance de leur pays. Ces chants répétés, augmentés de siècle en siècle, ne tardèrent point à grandir ce personnage d'Arthur, à l'entourer d'une sorte d'auréole, à faire de lui l'idéal du roi pieux, brave, galant, du véritable chevalier. La Bretagne deviendra le rendez-vous de toute noblesse. Tout chevalier, après avoir couru le monde, ambitionnera, comme terme et récompense de ses aventures, d'aller s'asseoir autour de la *Table ronde* où, sans distinction de rang et de nation, Arthur réunit tous les braves. Célébrés d'abord dans les ballades, les exploits d'Arthur et de ses compagnons formèrent de longs poëmes.

Un trouvère normand, **Robert Wace**, réunit toutes ces traditions dans une chronique rimée en langue vulgaire, intitulée le *Roman du Brut*. Elle est écrite en vers de huit syllabes et raconte l'histoire des rois de la Grande-Bretagne, depuis la prise de Troie jusqu'à la fin du XIIe siècle (1155). Wace, né dans l'île de Jersey vers 1090, avait accompagné Guillaume dans son invasion. Après de longs voyages en France et en Angleterre, il revint se fixer à Caen et devint chanoine de Bayeux. On lui doit aussi le *Roman du Rou,* histoire des ducs de Normandie jusqu'à la sixième année du règne de Henri II (1165).

Les poëmes des légendes bretonnes les plus célèbres sont : *Lancelot du Lac*, le *Chevalier au Lion*, *Perceval le Gallois,* dont l'auteur, **Chrestien de Troyes**, mérite par la fécon-

dité de l'invention, la grâce et la naïveté des détails, d'être cité comme un des créateurs de notre poésie. Il naquit, ainsi que l'indique son nom, à Troyes en Champagne et mourut à Saint-Jean-d'Acre en 1191.

Autour des *Romans de la Table ronde*, il faut grouper, comme ayant été composés avec la même inspiration chevaleresque et religieuse, et écrits dans le même rhythme, tous les romans d'aventures guerrières ou mystiques qui remplissent cette période du moyen âge. Une des légendes les plus merveilleuses, et qui se retrouve dans une foule de ces compositions, c'est la légende du *saint Graal*.

Ce *saint Graal* était le vase dans lequel Joseph d'Arimathie avait recueilli le sang dont les clous, la couronne d'épines et la lance du légionnaire avaient rougi le divin corps de Jésus. L'imagination ne tarda pas à y associer le vase dans lequel Jésus-Christ avait institué l'Eucharistie, et celui dans lequel Pilate s'était lavé les mains pour protester contre la condamnation arrachée à sa faiblesse. Cette précieuse relique, apportée en France avec le corps même de Joseph d'Arimathie, avait disparu du monastère de Moienmoutier, dans les Vosges, où les avait déposés, sous le règne de Charlemagne, Fortunat, patriarche d'Aquilée[1]. Les chevaliers partent à la recherche de ce gage précieux : de là tous ces poëmes empreints d'un caractère mystique et guerrier, dans lesquels se développe le type idéal du chevalier qui prendra pour devise : « *Mon Dieu, ma dame et mon roi.* »

Les *Romans de la Table ronde* sont écrits dans le mètre de huit syllabes, non plus monorimes, mais rimés deux à deux. Ils se récitent, et ne se chantent plus comme les chansons de geste du cycle carlovingien.

1. Le *saint Graal*, par M. Paulin Pâris; *Romania*, octobre 1872.

Le cycle d'aventures empruntées à l'histoire ancienne : Chanson d'Alexandre le Grand.

Pendant que se développait cette poésie d'inspiration toute moderne et nationale, les souvenirs de l'antiquité classique, ranimés par la renaissance des études grecques et latines sous le règne de Charlemagne, ne s'étaient point évanouis, et la trace en reparaît dans des chansons de geste dont le sujet, emprunté à Rome ou à la Grèce, admet une sorte de mélange avec les idées nouvelles. Les rois et les héros de l'antiquité deviennent un type dont se doivent rapprocher les chefs des peuples, leurs généraux et leurs ministres. Alexandre surtout est présenté comme le modèle accompli des souverains, l'idéal de la royauté.

Les auteurs de ces chansons empruntées à l'antiquité sont pour ainsi dire des littérateurs, plutôt que des poëtes. Ils perpétuent cette tradition vivante jusqu'à nos jours des écrivains érudits, qui imposent au génie la condition essentielle de l'étude et de l'imitation. Les souvenirs d'Homère, de la guerre de Troie, des aventures d'Ulysse, combinés avec les idées chrétiennes, fournissent la matière de plusieurs compositions dont les auteurs restent ignorés.

Benoît de Sainte-More, sous le règne de Henri II d'Angleterre, chante en trente mille vers les héros de la guerre de Troie. Son poëme, où l'histoire est à chaque instant dénaturée, ne manque pas d'élégance et de grâce.

Hugues de Rotelande, dans un roman de plus de dix mille vers, mêle aux aventures de Médée les noms d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde.

Mais la plus célèbre de toutes les chansons de ce cycle est celle qui porte le nom d'*Alexandre le Grand*, roi de Macédoine. Les auteurs de cette œuvre collective semblent puiser leurs récits aux fictions déjà romanesques de Quinte-Curce, et surtout à un ouvrage singulier qui parut vers le XIe siècle, sous le nom de Callisthènes, et qui confondait avec les traditions grecques les légendes persanes relatives à l'expé-

dition des Macédoniens en Asie. Le poëme d'*Alexandre* (1184), écrit en vers de douze syllabes et qui donna son nom à notre alexandrin, est à coup sûr l'œuvre de plusieurs auteurs, dont les plus connus sont : **Lambert le Court** de Châteaudun et **Alexandre**, né à Bernay, nommé vulgairement Alexandre de Paris, à cause de son long séjour dans cette ville. Ce dernier nous a laissé plusieurs autres poëmes encore inédits, et dont l'un porte le nom d'*Hélène*.

J. J. Ampère[1] a fait ressortir avec beaucoup de justesse la bizarrerie d'imagination qui confond dans ces poëmes les faits de l'histoire ancienne, les sentiments et les idées de la société féodale. Ce qu'il écrit de la *Chanson d'Alexandre* peut s'appliquer à tous les romans inspirés par le souvenir de l'antiquité.

« Ce qui n'est point oriental dans les poëmes d'*Alexandre*, c'est la peinture des mœurs et des sentiments chevaleresques. Par une étonnante puissance d'anachronisme, ces ouvrages sont remplis de tournois, de féeries, d'allusions à Louis VII et à Philippe Auguste. Alexandre est fait chevalier, il porte l'oriflamme, il a un gonfalonier et douze pairs. Enfin, le sentiment de l'honneur y est porté à un tel degré, que les douze pairs d'Alexandre refusent l'un après l'autre de quitter le lieu du combat pour aller chercher du secours. Cette physionomie romanesque du roi macédonien, ces sentiments pleins d'un enthousiasme exagéré et d'une héroïque folie, ont survécu à nos trouvères et jeté quelques reflets jusque sur le héros de la première tragédie de Racine. »

Les troubadours : Bertram de Born.

A ces chansons de geste, à ces récits populaires que le talent et l'érudition développaient en longs poëmes, vient se mêler dans les deux siècles dont nous résumons l'histoire « un grand nombre de chansons, dont l'intérêt est

1. *Histoire de la formation de la langue française*, Préface.

bien inférieur sans doute, mais qui ne manquent pas d'un certain degré de curiosité. Toutes ces chansons consacrées à l'amour varient peu et dans la forme et dans le langage; c'est toujours une *dame* insensible aux tourments cruels, mais pleins de douceur, que ses charmes ont inspirés; ou bien encore, c'est un éloge exagéré des plaisirs qu'on éprouve à supporter les peines et les sacrifices imposés par l'amour. La métaphysique la plus abstraite et quelquefois la plus obscure règne dans ce genre de composition; on y trouve assez rarement les élans d'une passion véritable. L'allégorie, qui depuis le XIV[e] siècle jusqu'au XVI[e], joue un si grand rôle dans notre poésie, commence déjà à être employée dans ces chansons. » (M. LEROUX DE LINCY.)

Ce genre de poésie avait pris naissance au sud de la Loire, dans les pays où la langue plus sonore et plus harmonieuse était « préférable, comme le dit Raymond Vidal, grammairien du XIII[e] siècle, pour faire vers, chansons et sirventes. Dans tous les pays où l'on parle notre langage, les chants en langue limousine jouissent d'une plus grande autorité que ceux d'aucun autre idiome. »

Le nom de troubadours, qui désigne au Midi ceux qu'en la langue du Nord on appelait *trouvères*, signifie également ceux qui trouvent, qui inventent, et c'est cette faculté d'invention qui avait fait donner aux chantres en Grèce le nom de ποιηταί (ποιεῖν, faire, composer). Les troubadours composèrent aussi des chansons de geste, mais ils excellèrent dans la poésie lyrique. A la douce chaleur du soleil qui favorisait le génie et inspirait la mollesse de leurs chants, ils ont chanté surtout leurs propres sentiments, leurs peines, leurs plaisirs, leurs amours, dont ils analysaient avec un soin curieux les *espoirs* et les *désespérances*[1].

1. « Les divers genres de la poésie lyrique des troubadours sont : la *chanson*, le chant d'amour; les *sirventes*, qui comprennent la satire, le chant religieux, le chant politique; la *tenson*, encore inspirée par l'amour, mais où le sentiment se produit en plaidoyers, en dialogues, et sous forme d'argumentations scolastiques. » AMPÈRE, *Histoire de la Littérature française au moyen âge*.

« L'état politique du midi de la France pendant le XIe et le XIIe siècles contribuait à développer cette poésie et faisait aux troubadours d'honnêtes et joyeux loisirs. La vie féodale, singulièrement adoucie dans ce pays, offrait plus rarement qu'ailleurs des guerres intestines : le comte de Provence et de Barcelone tenait une cour élégante, où se réunissaient une foule de gentilshommes du pays, dont la vie se passait tout entière à chasser au faucon, à faire des vers, à les chanter, à les offrir. L'influence des Espagnols qui, à cette époque-là, étaient fort avancés en civilisation et avaient beaucoup emprunté du génie brillant et de la galanterie chevaleresque des Mores, toutes ces causes firent fleurir dans la Provence les arts et la *gaye science* [1]. »

Tandis que, dans le Nord, c'est la classe inférieure qui fournit les jongleurs et les trouvères chargés de divertir les nobles barons par leurs chants, dans le Midi les seigneurs recherchent la gloire de la poésie et le renom de troubadours. « Un troubadour était souvent un gentilhomme qui avait un bon château et des vassaux, comme par exemple Bertram de Born, qui avait mille sujets. Quelquefois aussi c'était un prince souverain, comme Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. Quelquefois aussi un troubadour n'était rien qu'un obscur vassal, un serviteur né dans le château, comme Bernard de Ventadour [2]. » La plupart de leurs chants sont inspirés par la passion amoureuse. Parfois ils décrivent la guerre et les combats; l'enthousiasme des croisades leur inspire quelques accents sublimes; mais cette poésie est toute personnelle : son charme le plus puissant réside dans la mélodie de ce langage sonore, dont la musique souvent tient lieu de sentiment et de pensée.

« Un des principaux mérites de ces chansons charmantes est entièrement perdu pour quiconque ne peut les lire faci-

1. VILLEMAIN, *Tableau de la Littérature au moyen âge.*
2. VILLEMAIN, *Tableau de la Littérature au moyen âge.*

lement dans leur langue originale, je veux parler de leur savante harmonie, des combinaisons très-multiples, très-compliquées de ces strophes, des coupes savantes, des cadences symétriques, des retours prévus et longtemps espérés d'une rime sonore. Le rhythme provençal, sous la main des troubadours, se plie et se replie avec une coquetterie pleine de grâce, comme un ruban aux couleurs éclatantes qui flotte, s'échappe et revient dans un nœud artistement formé[1]. »

Cet éclat si brillant, mais si passager, devait se flétrir comme celui de la rose éphémère, et la mâle et solide poésie du Nord, fille à la fois de l'inspiration et du travail, nourrie par la réflexion, developpée par l'étude des grands modèles, allait faire oublier ces jeux d'esprit où la passion elle-même se préoccupait avant tout d'être ingénieuse et n'effleurait que les dehors de l'âme. Rabelais fera l'épitaphe de cette belle langue provençale, si propre à faire chansons et *sirventes*; et c'est à un des descendants de Bertram de Born que Pantagruel, avec son bon sens rude et gouailleur, dit : « *Tu escorches le latin; — par saint Jean, tu es Limosin pour tout potaige!* »

Il y aurait toutefois de l'injustice à ne pas signaler les noms de quelques-uns de ces troubadours, dont la poésie joint à la grâce native le mérite de n'avoir pas été sans influence sur les œuvres des poëtes du Nord, dont elle adoucit parfois la rudesse, en leur fournissant et des mots harmonieux et des combinaisons de rhythme, depuis Thibault de Champagne jusqu'à Ronsard, Malherbe et même aux lyriques du XIXe siècle.

Le plus ancien troubadour dont nous ayons conservé les œuvres, est **Guillaume**, comte de Poitiers, né en **1072**. Après avoir été mauvais prince et même un bien discourtois chevalier, dépouillant les monastères pour subvenir aux frais de ses débauches, il alla courir les aventures à

1. M. Demogeot, *Histoire de la Littérature française.*

la croisade, en 1101, encourut les censures ecclésiastiques, même l'excommunication, et finit par se faire moine.

Arnaud de Marveil, pauvre serf attaché à la cour du vicomte de Béziers, osa lever les yeux sur la noble fille de Raymond V, comte de Toulouse, et l'amour lui inspira de gracieuses poésies.

Bernard, fils de celui qui chauffait le four du comte de Ventadour, doué d'une belle voix et d'un talent naturel pour la poésie, faisait des vers, il les chantait, il les dédiait! Mais la comtesse fut enfermée dans un donjon; le troubadour, chassé, trouva bon accueil et faveur auprès de cette Éléonore de Guyenne (1152) dont le divorce fut si fatal à la France. Il finit par se faire religieux dans l'ordre de Cîteaux.

Geoffroy Rudel[1], moins célèbre par ses poésies que par la touchante histoire de sa passion et de sa mort, amoureux, sur un portrait, de la comtesse de Tripoli, part, pour la retrouver, en Terre-Sainte. Il aborde mourant à Tripoli. On apprend à la comtesse qu'un chevalier, un poëte, attiré par la réputation de ses vertus, veut la voir avant d'expirer. Elle se rend à bord et donne sa bague à Geoffroy, qui expire en la voyant. La comtesse le fait ensevelir dans l'église des Templiers et prend le voile.

Bertram de Born, le plus célèbre des troubadours, était un rude batailleur et un grand poëte. Sa vie fut plus orageuse que celle de tous les autres, son caractère était plus fier et plus hardi : la rudesse du moyen âge est tout entière en lui. Vicomte et seigneur de Hautefort, il passe sa vie en luttes acharnées, d'abord contre son frère qui lui dispute son héritage, puis contre le fils du roi d'Angleterre, Henri II, contre Henri II lui-même. Vaincu, fait prisonnier, il dépense en poésie cette activité, cette énergie indomptable, condamnée à un repos forcé, et va s'éteindre enfin dans l'obscurité d'un cloître.

1. Né à Blaye, au XII[e] siècle. Ses poésies ont été recueillies par Raynouard.

Villemain, dont nous résumons ici les intéressantes leçons sur l'histoire des troubadours[1], cite avec complaisance quelques strophes de Bertram de Born. Une seule nous suffira pour apprécier, dans le poëte, l'habileté des tours, l'heureuse distribution des rimes, la variété, la mélodie des sons et parfois même la force et l'énergie de la pensée.

Bem play lo douz temps de pascor[1]
Que fai fuelhas e flors venir;
Et play mi quant aug la baudor[2]
Dels auzels que fan retentir
  Lor chan per lo boscatge;
Et plai me quan vey sus els pratz
Tendas[3] et pavallos[4] fermatz;
  Et plai m'an mon coratge,
Quan vey per campanhas rengatz
Cavalliers ab cavals armatz.
Lansas e brans[5], elms[6] de color,
Escutz tramar[7] et desguarnir
Veyrem à l'intrar de l'estor[8]
Et manhs vassalhs ensems férir
  Don anaraen a ratge
Cavalhs dels mortz et dels nafratz[9];
E ja pus l'estorn er masclatz[10],
  Negus hom d'aut paratge.
Non pens mas d'asclor[11] caps et bratz,
Que mais val morts que vius sobratz[12].

1. *Pascor*, pâques. — 2. *Baudor*, joie, d'où ébaudissement. — 3. *Tendas*, tentes. — 4. *Pavallos*, pavillons. — 5. *Brans*, sabres. — 6. *Elms*, casques, d'où heaumes. — 7. *Tramar*, briser. — 8. *Estòr*, choc, mêlée, d'où étourdir. — 9. *Nafratz*, blessés, d'où navrés. — 10. *Masclatz*, mêlé. — 11. *Asclor*, briser, d'où éclater. — 12. *Sobratz*, sauvés.

Bien me plaît le doux printemps
Qui fait venir feuilles et fleurs;
Il me plaît d'écouter la joie
Des oiseaux qui font retentir

1. Villemain, *Tableau de la Littérature au moyen âge.*

Leurs chants par le bocage ;
Il me plaît de voir sur la prairie
Tentes et pavillons plantés.
Et il me plaît jusqu'au fond du cœur
De voir rangés dans la campagne
Cavaliers avec chevaux armés.
Nous verrons les lances et les épées briser et dégarnir
Les casques de couleur et les écus.
Dès l'entrée du combat
Les vassaux frapper ensemble,
Et fuir à l'aventure
Les chevaux des morts et des blessés,
Et quand le combat sera bien mêlé,
Que nul homme de haut parage
N'ait d'autre pensée que de couper têtes et bras :
Car mieux vaut un mort qu'un vivant vaincu[1].

La chanson chez les trouvères.

Cette poésie personnelle, ces chants lyriques de guerre et d'amour, comptent aussi chez les trouvères de nombreux et illustres représentants : si leurs vers semblent inférieurs à ceux des troubadours pour l'harmonie des mots, la gracieuse combinaison des strophes et la richesse des images, on y peut signaler déjà cette netteté de pensées, cette fermeté de constructions grammaticales, qui donneront à la langue du Nord une incontestable supériorité sur le roman du Limousin, de la Provence et du Languedoc. Plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale nous ont transmis les noms et les œuvres de Quènes de Béthune, Thibaut, comte de Bar, Gilles de Beaumont, le châtelain de Coucy, Hugues de la Ferté, Robert de Mauvoisin, Raoul de Ferrières, Audefroy le bâtard. Quelques citations nous permettront de comparer dans des sujets analogues l'esprit, la versification et la poésie en deçà et au delà de la Loire.

Raoul Ier, sire de Coucy, fut un des compagnons de Richard Cœur-de-Lion en Palestine. Il y trouva sur le

1. Traduction donnée par Villemain.

champ de bataille une mort glorieuse en 1192. La légende touchante qui unit son nom à celui de Gabrielle de Vergy, dame de Fayel, l'a rendu populaire. Les vingt-quatre chansons que nous avons conservées du sire de Coucy sont de vrais modèles de grâce, de naïveté et même de passion. On en peut juger par cet extrait :

Conmencement de douce seson bele
        Que je voi revenir,
Remembrance d'amors qui me rapele
        Dont jà ne quier partir,
Et la mauviz qui commence à tentir,
Et li dous sons de ruissel sor gravele
        Que je voi resclarcir,
        Me fait resouvenir
    De là où tuit mi bon désir
    Sont et seront jusqu'au morir.

Le commencement de la douce belle saison
        Que je vois revenir;
Souvenir d'amour qui me revient
        Et dont je ne cherche pas à me séparer,
Et l'alouette qui commence à chanter,
Et le doux son du ruisseau sur les cailloux
        Que je vois briller,
        Tout cela me fait ressouvenir
    De là où tous mes bons désirs
    Sont et seront jusqu'au mourir.

Quènes de Béthune, un des ancêtres du grand ministre Sully, fut un valeureux baron qui, vers 1200, partit à la croisade avec Jean de Nesles, son seigneur. Ce fut lui qui planta l'étendard de la croix sur les murs de Constantinople. On sent dans sa poésie qu'il était à la fois *actor rerum et orator verborum*. La fermeté du vers seconde bien l'élévation de la pensée.

Ainsi que nous l'avons remarqué pour les troubadours, l'humble vassal réclame sa place dans les poésies des trou-

vères, et après les noms des nobles châtelains, nous citerons celui d'**Audefroy** le Bâtard, auteur de la complainte de la *Belle Idoine*. On ne possède aucun détail sur sa vie. La plupart de ses chansons ont été envoyées au seigneur de Nesle, sans doute celui qui partit outre-mer avec Quènes de Béthune. Parmi les nombreuses compositions d'Audefroy, qui se peuvent diviser en chansons et romances, il faut distinguer la *Belle Idoine*, touchante histoire d'une jeune fille dont les parents refusent la main au chevalier qu'elle aime. Ce chevalier finit, à force de constance et de valeur, par fléchir la résistance du père et par épouser sa bien-aimée. La grâce de la mise en scène, la vivacité du coloris, une exquise sensibilité, tels sont les caractères de notre poëte :

La Belle Idoine (fragment).

Belle Idoine se siet desous la verde olive
En son père vergier, à soi tence[1] et estrive[2];
De vrai cueur sospirant, se plaint : « Lasse chétive!
Amis, riens ne m'i vaut, sons, note, ne estive[3],
Quant ne vos puis véoir n'ai talent[4] que plus vive. »
Hé Diex!
Qui d'amour sent dolour et paine
Bien doit avoir joie prochaine.

1. *Tence*, gronde, gémit. — 2. *Estrive*, débat, se révolte. — 3. *Instrument de musique*. — 4. *Talent*, besoin.

La belle Idoine, assise sous un vert olivier,
Dans le verger de son père, se lamente et gémit,
Soupirant du plus profond de son cœur, et laisse échapper ces [plaintes : « Hélas! que je suis infortunée!
Ami! rien ne me peut consoler, ni les chants, ni la musique, [ni le son du flageolet.
Puisque je ne puis vous voir, je n'ai pas besoin de vivre davan- [tage. »
Ah Dieu!
Celui qui éprouve douleur et peine d'amour
Doit bien avoir de la joie prochainement[1].

1. Traduction de Tissot dans les *Leçons et Modèles de Littérature française*.

Introduction de la rime dans la poésie française.

Avant d'aller plus loin dans l'histoire littéraire, nous devons signaler un élément qui apparaît dans les premières productions de la langue romane et qui finit par devenir essentiel à la poésie française : nous voulons parler de la rime. Cette similitude de sons, que nous appelons rime, n'était pas inconnue aux poëtes anciens « et leur paraissait même fort agréable, puisqu'ils l'employaient avec une sorte de symétrie[1]. » Virgile nous en offre de fréquents exemples et fait rimer les vers entre eux, et même les deux moitiés d'un même vers. Au moment de l'invasion des barbares, la prédominance de l'accent tonique avait déjà réduit la quantité prosodique à un rôle subordonné; la distinction des brèves et des longues, qui n'était presque plus faite par l'oreille, mais que le respect pour la tradition conservait encore, s'efface complétement à l'arrivée des tribus germaines, insensibles à cette musique raffinée. Une mesure régulière, un nombre déterminé de syllabes remplacèrent la combinaison des brèves et des longues, en d'autres termes la quantité, cette base de la versification chez les Grecs et les Latins. On vit se former successivement le vers de dix syllabes, puis celui de huit, puis enfin l'alexandrin avec sa césure à la moitié du vers, après la sixième syllabe. Toutes les autres combinaisons adoptées depuis par nos poëtes furent imaginées dans les chansons des troubadours et des trouvères.

De très-bonne heure la rime s'introduisit, d'abord sous forme d'assonance, ainsi que nous le voyons dans les anciennes chansons de geste, où l'on se contente parfois de la ressemblance des voyelles, parfois de la ressemblance des articulations. La rime exacte et complète, c'est-à-dire la ressemblance des voyelles et presque toujours des articula-

1. Auguis, Le *Génie de la langue française.*

tions, paraît s'être imposée à notre poésie dès le XIIe siècle. « Chez les anciens, la facilité qu'offrait la multitude de sons semblables aurait rendu ce mécanisme puéril et ridicule; au lieu que dans notre langue, où la similitude des sons est infiniment plus rare à cause de la grande variété des terminaisons, la difficulté d'offrir à l'oreille cette rime qui la flatte agréablement, a fait le mérite de notre versification, qui s'occupe à lui procurer ce plaisir. Voilà ce que n'ont pas senti les détracteurs des vers rimés, et ceux de nos versificateurs qui riment si mal[1]. »

La versification, chez nos anciens poëtes, était d'ailleurs beaucoup plus parfaite qu'on ne se l'est imaginé, surtout au XVIIe siècle. Nous pourrions trouver, chez eux, des modèles de toutes les combinaisons, de tous les croisements de rimes. Thibaut de Champagne nous fera voir, dans le XIIIe siècle, l'alternance des rimes masculines et des rimes féminines. Nous avons seulement, à partir du XVe siècle, rendu régulier ce qui n'était chez eux qu'un heureux accident, et c'est en ce sens que Boileau put dire avec apparence de raison :

Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers[2].

De la prose au XIIe siècle : saint Bernard, Maurice de Sully.

Il serait, sans contredit, absurde de soutenir qu'on n'ait pas écrit en prose vulgaire avant le XIIe siècle : on peut affirmer néanmoins que ces écrits n'avaient rien de ce qu'on peut nommer littéraire. Le mot *style*, quelque général qu'il paraisse, ne doit s'appliquer qu'à l'expression de pensées d'un ordre un peu élevé au-dessus de l'état ordinaire et familier de l'âme. C'est une vérité bien acquise aujourd'hui qu'à l'origine de toutes les civilisations, les

1. Auguis, Le *Génie de la langue française*.
2. *Art poétique*, ch. I.

pensées de cette nature empruntent la langue des vers. La prose se développe plus tard et correspond à un âge de sagesse et de maturité. La langue nouvelle semblait n'être propre qu'aux récits, aux chansons, point encore à la réflexion, au raisonnement. Pour toutes les matières qui réclamaient quelque gravité, les écrivains avaient recours à la langue latine. L'histoire s'écrivait en latin, et c'est le siècle suivant qui verra paraître les traductions en idiome vulgaire : les *Chroniques de France,* celle qui est attribuée à l'archevêque Turpin et celles qui furent composées par les moines de l'abbaye de Saint-Denis.

Mais l'Église parlait au peuple dans sa langue. Il ne fallait pas avoir recours au latin, oublié des populations, pour enseigner les vérités et les devoirs de la religion. C'était à coup sûr en langue vulgaire que les promoteurs des croisades excitaient les pauvres gens à voler à la suite de leurs seigneurs en Terre-Sainte, pour arracher le tombeau de Jésus aux mains des infidèles. Nous en avons du reste la preuve dans quelques sermons conservés de saint Bernard, et de Maurice de Sully, évêque de Paris.

Saint Bernard, né au village de Fontaine (Côte-d'Or), en **1091**, remplit le XIIe siècle de son influence et de sa gloire. Son ardente piété, secondée par une éloquence qui offre quelques rapports avec celle de Bossuet, au XVIIe siècle, lui donna sur les rois et les peuples une autorité presque souveraine. Il réforme la règle des ordres monastiques, remplit l'Europe de fondations nouvelles, combat, écrase les hérésies, met en poudre les doctrines d'Abélard et d'Arnaud de Brescia. Les papes le choisissent pour arbitre et sa décision donne la tiare à Innocent II. A Vézelay, en **1146**, il prêche la croisade, lance une seconde fois l'Europe contre l'Asie, et meurt en **1153**, dans son monastère de Clairvaux, épuisé par les austérités religieuses et peut-être accablé du mauvais succès de l'expédition en Terre-Sainte.

Nous empruntons le fragment suivant a un sermon de saint Bernard, prêché pour la fête de l'Épiphanie en lan-

gue vulgaire et dans le dialecte bourguignon, qui offrait encore quelques différences avec le dialecte de Paris, destiné bientôt à prévaloir dans toutes les productions littéraires.

L'orateur adresse aux rois mages cette apostrophe éloquente :

Ke faites-vos, signor Roi, ke faites-vos? Aoreiz-vos dons un alaitant enfant en une vil maison, et enveloppeit en vilz draz? Est dons cist enfès Deus? — Deus est en son saint temple, et en ciel, en ses sieges, et vos en un vil estaule lo quareiz, et en les cors d'une femme! — Ke faites-vos, ke vos or li offrez assi? Est il dons Rois? Où est li royals sale, et li sieges royals, où sunt li cours et li royals fréquence? — Est dons sale li estaules, siege li maingevre, corz li fréquence de Joseph et de Marie? Coment sunt devenuit si sots si saiges hom ki un petit enfant aorent, ki despeitaules est et por son aige et por la poverteit des siens?

Que faites-vous, seigneurs rois, que faites-vous? Vous adorez un enfant à la mamelle, dans une vile étable, et enveloppé de vils langes. Cet enfant est-il donc un Dieu? — Dieu est dans son saint temple et dans le ciel, sur son trône, et vous le cherchez dans une vile étable et dans le corps d'une femme! — Que faites-vous, vous qui lui offrez ainsi de l'or? Est-il donc roi? Où est alors l'appartement royal, le siége royal? où est la cour, où est l'entourage royal? — L'étable est-elle donc une salle de réception, la mangeoire un trône, et la présence de Joseph et de Marie une cour? Comment des hommes sages sont-ils devenus insensés au point d'adorer un petit enfant méprisable par son âge et par la pauvreté des siens?

Puis, revenant à son auditoire :

Certes, chier freire, bien faisoit à dotteir ke cist ne fussent escandaliziet, et k'il ne se tenussent por escharniz quand il si grant vilteit, et si grand poverteit virent? — Des la royal citeit où il cuidarent troveir lo Roi, furent tramis en Betléem, petite vilate; en un estaule entrèrent et lai atrovèrent un enfancegnon envelopeit en povres

draz. Nul de totes ces choses ne lor furent à grevance. Li estaules ne lor fut onkes encontre cuer, n'en onkes ne furent ahurteit de povres draz, ne escandaliziet de l'enfance del laitant; anz misent lor genoz à terre, si l'onorarent si cum Roi, et aorèrent si cum Deu.

Certes, chers frères, on devait s'attendre à ce que les mages seraient scandalisés, et qu'ils se regarderaient comme raillés en voyant un si grand abaissement et une pauvreté si grande. — Au lieu de la cité royale, où ils pensaient trouver le roi, ils furent conduits à Bethléem, petite bourgade. Là, entrés dans une étable, ils y trouvèrent un tout petit enfant au maillot, enveloppé de pauvres draps. Rien de tout cela ne réussit à les ébranler; l'étable ne leur vint point à contre-cœur, ils ne furent point choqués de la pauvreté des langes, ni scandalisés de l'âge de cet enfant à la mamelle. Mais ils mirent les genoux en terre, honorèrent Jésus comme leur roi et l'adorèrent comme leur Dieu[1].

Le petit nombre de sermons en français que nous avons conservés de saint Bernard reproduisent cette nature où la grandeur était attrayante, où le sublime avait un charme. Nul ne fut plus ferme dans sa conviction et dans sa foi. Rien ne peut l'ébranler, ni l'adresse des sophistes, ni les attaques de l'amitié plus difficile à vaincre; il n'épargnera pas plus les erreurs d'Abélard que Bossuet ne fera plus tard le *quiétisme* de Fénelon. Sa parole est tout empreinte de cette fermeté. D'autre part « une certaine pureté angélique et la simplicité de la colombe rayonnaient dans ses yeux; une légère teinte colorait ses joues et une chevelure blonde tombait sur son cou d'une blancheur éblouissante. » Nous reconnaissons à ces traits l'homme qui a su trouver de si tendres paroles pour exalter le culte de Marie.

Maurice de Sully, né à Sully, sur la Loire, triompha par ses talents et ses vertus de l'obstacle que lui opposait la pauvreté de sa famille. Théologien distingué, il parvient aux plus hautes dignités de l'Église, et en 1160 succède

1. Traduction de M. Tissot dans les *Leçons et Modèles de Littérature française.*

à Pierre Lombard, évêque de Paris. Ce fut lui qui baptisa le roi Philippe Auguste et fit pousser avec activité la construction de l'église de Notre-Dame. Il eut la satisfaction d'en voir le chœur entièrement couvert lorsqu'il mourut, en 1196. Ses Épîtres au pape, sur le meurtre de Thomas Becket, attestent que son courage était à la hauteur de son talent. La citation suivante, tirée d'un des sermons de Maurice en langue vulgaire, nous montre en quel état se trouvait la prose française, dont le siècle suivant va nous offrir de si remarquables monuments.

Explication du Pater.

En trestotes les paroles et les orisons qui furent onques establies ne dites en terre, si est li plus sainte et li plus haute la Patre nostre. Quar ceste noméément establit Deus meismes, et commanda à dire à ses Apostres; et par ses Apostres le commanda à dire à tos ceus qui en lui croient. Por ce est-elle plus dite et plus doit être en sainte église que nule autre orisons; mais ce saciés, por voir, que tel poés vos estre que plus demandés vos mal que bien à vostre uès quant vos dites la Patre nostre; et porce que vos saciés que vos dites et que vos demandés à Deu quant vos dites la Patre nostre, si vos dirons et démosterrons en romans ce que la latre a en soi, et ce que ele nos ensegne.

De toutes les paroles et les prières qui ont été récitées et dites sur la terre, la plus sainte et la plus haute est le Pater noster; *car Dieu lui-même l'établit spécialement, et il commanda à ses apôtres de la dire, et par eux il enjoignit la même chose à tous ceux qui croient en lui. Aussi le* Pater *est-il et doit-il être récité en sainte Église plus qu'aucune autre prière; mais apprenez, en vérité, que vous pouvez être tels qu'il arrive que vous demandiez plus de mal que de bien, sans le savoir, quand vous dites le* Pater noster. *Donc, pour que vous sachiez ce que vous dites et ce que vous demandez à Dieu quand vous récitez le* Pater noster, *nous vous dirons ici et démontrerons en langue romane ce que la lettre a en elle-même et ce qu'elle nous enseigne*[1].

1. Traduction de M. Tissot dans les *Leçons et Modèles de Littérature française.*



CHAPITRE IV.

XIIIe Siècle.

Époque de saint Louis, de Philippe III et de Philippe le Bel (1246 à 1314).

Décomposition de la société féodale; influence de la royauté. — État de la langue au XIIIe siècle. — Poésie. Romans satiriques : le Roman de Renart. Fabliaux : Marie de France, Ruteboeuf. Chansons : Thibaut de Champagne, le Roman de la Rose. — Prose. Historiens : Villehardouin, Joinville.

Décomposition de la société féodale; influence de la royauté.

Le XIIIe siècle, occupé par les règnes de saint Louis, de Philippe III et de Philippe IV dit le Bel, offre le spectacle d'une organisation nouvelle et nous fait assister à la décomposition de la société féodale, déjà bien ébranlée dans les dernières années du siècle précédent. La royauté capétienne, dont l'origine semble due à la réaction contre la conquête germanique, poursuit sa destinée en luttant contre l'indépendance des possesseurs de grands fiefs, qu'elle finira par détruire en les absorbant. Déjà le mouvement communal, favorisé par les rois en maintes circonstances, hors de leur propre domaine, avait compromis la puissance et l'autorité des barons. Les croisades leur avaient valu, sans doute, du renom et de la gloire; mais ces lointaines expéditions, en les retenant si longtemps hors de leurs fiefs, que bon nombre d'entre eux ne devaient plus revoir, encourageaient les tentatives d'affranchissement des bourgeois et même des serfs, que des enfants mineurs ou des veuves, étaient impuissants à contenir dans l'obéissance. Le baron lui-même, revenu dans ses domaines, affaibli, ruiné, forcé de recourir à la vente des privilèges qu'on lui réclamait pour payer sa rançon aux Sarrasins, n'imposait plus la terreur ni même le respect.

Les rois avaient profité de cette faiblesse pour s'établir juges entre les parties et leur imposer à tous leur suzeraineté toute-puissante. « L'aspiration vers l'unité territoriale et monarchique, confuse encore dans la pensée de Louis VI, devient énergique et dominante pendant le règne de Philippe Auguste; elle inspirera la législation de saint Louis, qui écrase la féodalité en niant le droit du plus fort. » On commence à regarder le roi comme le juge suprême : c'est à lui qu'on appelle pour *défaut de droit* comme pour *faux jugement*. L'indépendance des communes elles-mêmes ne tarde pas à disparaître devant l'omnipotence royale, et vers la fin du siècle, en 1302, la convocation des premiers États généraux consacre l'avénement du tiers état, et, supprimant, en principe au moins, l'intermédiaire des seigneurs féodaux, place en face l'un de l'autre le roi et la nation.

A ce mouvement de progrès dans la vie politique et sociale correspond un développement magnifique dans les sciences, les arts et la littérature. Les universités d'Angers, d'Orléans, de Toulouse, de Montpellier, se fondent vers la fin du XIIe siècle. Au commencement du XIIIe, en 1215, celle de Paris reçoit de Philippe Auguste ses règlements et ses statuts. Saint Louis ajoute la création de la Sorbonne. « Il fait traduire en français des fragments des livres saints et s'associe parfois à ce travail ; il entretient avec vigilance tous les établissements d'instruction, fonde la première bibliothèque publique ; en un mot, presque tous les actes de son gouvernement tendent à développer le goût des lettres[1]. »

Les sciences et les arts nourrissent l'esprit et lui inspirent ce sentiment et ce goût du beau qui vont contribuer au progrès littéraire. La passion pour les œuvres d'Aristote et sa méthode engendrera les subtilités de la scolastique, mais ne donnera pas moins l'intelligence philosophique, le désir d'aborder les problèmes élevés et la force du raison-

1. M. PELLISSIER, *Précis d'histoire de la langue française.*

nement, que les siècles suivants appliqueront avec plus de mesure aux questions les plus sérieuses. Le XIIIe siècle marque dans les arts le triomphe de l'architecture ogivale. Il voit s'élever ces montagnes de pierre ciselée à jour, ces cathédrales de Paris, de Rouen, d'Amiens, de Chartres, de Reims, de Bourges, de Strasbourg et la Sainte-Chapelle de saint Louis, qui remplacent l'architecture romane, lourde encore et massive, par des temples où se montrent toutes les hardiesses de la pensée, toute l'élévation, toute la ferveur du sentiment religieux[1].

La littérature, grâce à de tels appuis, va produire aussi ses chefs-d'œuvre. La nature en sera différente. La poésie héroïque disparaît avec la féodalité. Troubadours et trouvères sont entraînés dans la ruine de la chevalerie, et si quelques poëtes rappellent encore les *chansons de geste* et les *romans d'aventures* qui faisaient les délices des châteaux, le *fabliau* railleur, la *pastourelle* sentimentale, le *Roman* allégorique et la *satire* reproduiront l'aspect nouveau de la société transformée. La prose apparaît avec l'histoire, qu'elle porte dès son début presque à la perfection.

État de la langue au XIIIe siècle.

Nous n'avons point à constater de changement sérieux dans la langue au commencement ni même dans le cours du XIIIe siècle. La révolution du dictionnaire et de la syntaxe était accomplie. La langue, sorte de demi-latin un peu lourd, sans éclat et sans élégance, mais non pas sans fermeté et sans précision, avait, ainsi que nous l'avons vu, conservé de la déclinaison latine deux cas, l'un pour le sujet, l'autre pour le régime. Les verbes imitaient du latin les figuratives destinées à distinguer les personnes : au singulier *s* pour la seconde personne, *t* pour la troisième ; au pluriel *ons* pour *mus; ez* pour *is*, et *nt*.

1. M. Duruy, *Histoire de France*.

Enfin on conserve pour la construction et l'orthographe les règles que détruira le XIVe siècle. Telle qu'elle était, cette langue offrait déjà tant de ressources, que les nations civilisées l'empruntaient à la France. Par elle, notre littérature exerce en Europe cette action puissante que nous retrouverons au XVIIe et au XVIIIe siècle. Les Italiens la déclarent préférable à la leur, et dans les grandes familles d'Angleterre on fait venir des précepteurs français pour enseigner notre langue aux enfants.

Les *Assises*, recueil des lois du nouveau royaume de Jérusalem, rédigées en français, présagent que cette langue deviendra celle de la législation et du droit public. La révision et l'altération du texte faites vers le milieu du XIVe siècle permettent cependant de retrouver dans la version primitive la trace des caractères qui la rendaient digne d'un pareil rôle. Ajoutons que les qualités solides de cette langue sont mélangées d'un charme de naïveté, d'une sorte de fraîcheur de première jeunesse, qui donnent un attrait éternel à certains passages du *Roman de la Rose*, comme aux récits de l'historien Joinville.

Poésie. Romans satiriques : *le Roman de Renart.*

Même à l'époque la plus florissante des chansons héroïques animées par l'enthousiasme chevaleresque et religieux, l'esprit railleur et sceptique propre à la nation française se faisait jour dans certains poëmes héroï-comiques, « qui les parodiaient et faisaient rire des grands coups de lance, des exploits merveilleux et des prodigieux héros. » En lisant ou en écoutant le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, les manants et bourgeois se vengeaient de leurs oppresseurs et oubliaient leur misère. Quel plaisir pour les pauvres gens de se moquer des moines ravisseurs du plus clair de leurs récoltes, quand le *Moniage Guillaume* leur montrait ce paladin « prenant l'habit religieux, mais ne prenant que cela de la vie monastique, fort comme un Hercule, glouton, peu

endurant, indocile, et devenant la terreur du couvent dans lequel il s'était retiré[1] ! »

A ce genre des poëmes satiriques appartient le ***Roman de Renart***, l'une des plus célèbres compositions du moyen âge français. Les *branches*, c'est le nom qu'on donne aux divers récits dont se compose cet interminable roman, avaient été déjà traitées avant le XIIIe siècle ; une des plus considérables et des plus importantes appartient à **Pierre de Saint-Cloud**, que l'on considère souvent, à tort, comme le seul auteur du poëme. Depuis les fables d'Esope qui, traduites en latin, étaient arrivées jusqu'aux écoles du moyen âge, l'habitude de représenter les hommes sous des figures d'animaux et d'employer les bêtes à l'instruction des humains n'avait jamais été interrompue. Elle persistera dans toutes les littératures, et elle nous amènera à travers les siècles jusqu'au chef-d'œuvre inimitable de La Fontaine.

Pierre de Saint-Cloud, connu sous le nom de ***Perrot***, use de cette fiction pour faire la peinture ou la satire de la société tout entière. Son roman est une protestation de l'intelligence contre la force, ou plutôt un combat de la ruse contre l'esprit chevaleresque. « Renart, le héros du poëme, est en lutte perpétuelle contre Ysengrin, le loup, et ses intrigues triomphent toujours de la violence. Tour à tour jongleur, pèlerin, médecin, chevalier, empereur et toujours fripon, il vieillit paisible et honoré dans son château de Maupertuis : sa mort même est une ruse[2]. »

Dans ce singulier poëme, où les animaux font tous les rôles, aucune des classes de la société n'est épargnée. Le clergé comme la noblesse est victime des mystifications de la bête scélérate, qui, après s'être confessée dévotieusement au milan, finit par manger son confesseur.

Les poëmes satiriques que le XIIIe siècle nous a transmis sous le nom de ***Bibles***, doivent prendre place à côté du

1. M. LITTRÉ, *Histoire de la langue française*, I, 23.
2. M. DEMOGEOT, *Histoire de la Littérature française*.

Roman de Renart. Conçues dans le même esprit, elles sont comme lui l'expression du malaise et de la révolte d'une partie de la société contre les abus qui l'écrasent. C'est toujours le *convicium sæculi*, la plainte éternelle du faible contre le fort. De ces bibles, la plus célèbre, attribuée au moine **Guiot de Provins**, compte deux mille six cent quatre-vingt-dix vers de huit syllabes, et contient les diatribes les plus violentes contre la noblesse qui opprime au lieu de protéger, contre les gens d'église qui s'adonnent au luxe, aux plaisirs mondains, quand ils devraient pratiquer le renoncement et la charité.

Fabliaux : Marie de France, Ruteboeuf.

Moins développés que les romans et les bibles, les fabliaux que le XIIIe siècle voit éclore en si grande abondance, ne reproduisent pas avec moins de grâce et parfois aussi de force le caractère français, légèrement sceptique, toujours railleur, se consolant de la misère par un bon mot, et se contentant pour toute vengeance d'avoir fait rire aux dépens du plus fort. Ces récits familiers et plaisants, où notre nation excelle, peuvent se diviser en deux classes ; ceux dans lesquels l'auteur se propose pour but la morale générale, sont d'une application très-indirecte à l'époque présente ; ce sont en général des reproductions des anciens thèmes imaginés par les fabulistes orientaux, transmis à l'Occident par Ésope et versifiés en latin par Phèdre ; ceux qui, d'une hardiesse parfois insolente, attaquent sans ménagement les classes et les individus, expression violente des colères et des haines de l'auteur.

Des premiers nous trouvons un modèle dans **Marie de France**, dont le lieu de naissance n'est pas exactement connu ; son langage fait présumer qu'elle est de la province de Normandie. Une partie de sa vie s'écoule en Angleterre, où ses parents étaient allés s'établir. Très-versée dans la littérature latine, elle nous apprend elle-même qu'elle a

consumé plusieurs années dans l'étude, et ses œuvres révèlent en effet les plus rares qualités de l'écrivain; l'art de la composition se joint chez elle à la grâce, à la simplicité, à la finesse, aux traits délicats qui permettent de la rapprocher de La Fontaine. Je ne sais si dans la fable du *Renard et du corbeau,* notre grand fabuliste n'aurait pas dû imiter de Marie ce tour adroit qui place les louanges de l'hypocrite pour ainsi dire *à la cantonnade,* au lieu d'exciter la défiance du corbeau en les lui faisant adresser en face.

Nous possédons de Marie de France : 1° une collection de *lais,* petits poëmes ou chansons en vers de huit syllabes, empruntés pour la plupart aux légendes galloises et bretonnes; 2° un recueil de fables intitulé le *Dict d'Isopet,* traduction en vers français des apologues d'Ésope le Phrygien. Ce travail fut entrepris à la requête de Guillaume Longue-Épée, comte de Salisbury, un des compagnons de Richard Cœur-de-Lion. L'extrait suivant justifie les éloges que nous avons donnés au talent de l'auteur.

Dou Corbel[1] *e d'un Werpilz*[2].

Einsi avint e bien puet estre
Ke par devant une fenestre
Ki en une despense feu,
Vola un corb; si a véu
Furmaiges qui dedens esteient,
Et séur une cloie giseient,
L'un en a pris, si s'en reva.
Un vorpilx vint, si l'encuntra,
Dou fourmage ot grant désirier
Que il en puist sa part mengier;
Par engin volra essaier
Se le corb purra engignier.
« Ha! Diex sire, fet li gorpix[3],
« Cum est or cist oisiaus gentix!

1. *Corbel,* corbeau. — 2. *Werpilz,* renard, du latin *vulpes.* — 3. *Gorpix,* forme altérée de *werpilz,* renard.

« U munde n'a si bel oisel,
« Unc de mes elx ne vi si bel
« Fust tieux[4] ses chans cum est ses cors
« Il vauroit mix que nul fins or. »
Li corb s'oï si bien looer
Qu'en tut le munde n'ot son per[5]
Purpensez c'est qu'il cantera;
Pur canter sun los[6] ne perdra.
Son bec uvri, si cummença;
Li furmaiges li escapa;
A la terre l'estut chéir[7]
Et li houpix[8] le vet saisir,
Puis n'ot-il cure de sun chant
Car del' fourmage ot sun talent[9].

4. *Tieux*, tels. — 5. *Per*, pair, pareil. — 6. *Los*, louange. — 7. *Estut chéir*, laissa tomber. — 8. *Houpix*, renard. — 9. *Ot sun talent*, eut ce qu'il voulait.

D'un Corbeau et d'un Renard.

Ainsi il advint, et cela peut être,
Que par devant une fenêtre
Qui se trouvait en une dépense,
Vola un corbeau. Or, il a vu
Fromages qui étaient dedans
Et gisaient sur une claie.
Il en prit un, et s'en alla.
Un renard vint, le rencontra;
Du fromage eut grand désir
Qu'il en pût sa part manger.
Par engin il voudra essayer
S'il pourra engeigner le corbeau.
« Ah! sire Dieu! fit le renard,
« Comme cet oiseau est donc gentil!
« Au monde il n'y a si bel oiseau;
« Jamais de mes yeux je n'en vis de si beau!
« Si son chant était tel que son corps,
« Il vaudrait mieux que l'or le plus fin. »
Le corbeau s'entendit si bien louer,
Qu'en tout le monde il n'eut pas son pareil.
Vous pensez bien qu'il chantera :
Il ne perdra pas sa louange faute de chanter.

Il ouvrit son bec et commença.
Le fromage lui échappa,
A terre il le laissa choir.
Et le renard le vint saisir,
Puis il ne se soucia plus du chant (du corbeau);
Car, avec le fromage, il eut ce qu'il voulait.

Animées d'une verve plus entraînante et d'une énergie poussée jusqu'à la violence, les poésies de **Rutebœuf** exhalent les sentiments personnels du poëte, qui veut rendre la société tout entière responsable d'une misère dont il ne devrait peut-être accuser que son humeur vagabonde et les désordres de sa vie. Enfant de Paris, né, comme on le peut supposer, d'une famille pauvre, Rutebœuf marié, père de famille, passa toute sa vie dans une misère à laquelle ne purent l'arracher les libéralités des seigneurs, « qui l'ont aidié plus d'une fois et moult volentiers. » Le spectacle navrant de sa femme et de ses enfants qui manquent de pain ne peut le faire renoncer à ses vices, surtout à cet amour effréné du jeu qui consume le plus clair de ses ressources. Il aime mieux se plaindre que se corriger, et il s'écrie avec amertume qu'il est plus malheureux que les martyrs, dont la mort a fini le supplice tandis que le sien durera toute sa vie.

Aussi la colère et l'ironie débordent dans les poésies de Rutebœuf : ni la noblesse ni le clergé ne trouvent grâce devant lui. Et toutefois l'âme de cet ancêtre de Villon est accessible à l'enthousiasme pour les beaux sentiments et les glorieuses entreprises. Si dans ses fabliaux il déchire à belles dents les chevaliers et les prélats, il trouve de nobles accents pour chanter les croisades, pour pousser à la délivrance du tombeau du Christ les indifférents et les timides. Les manuscrits de Rutebœuf contiennent une soixantaine de pièces, dont la plus remarquable est la *complainte d'Outre-mer,* composée sans doute entre la première et la seconde croisade de saint Louis (**1264-1270**).

Complainte d'outre-mer (Fragment).

Emperéor, et roi, et conte,
Et dux, et prince, à cui l'en conte
Romanz divers por vous esbatre
De cels qui se seulent combatre,
Çà en arriers por sainte Yglise,
Quar me dites par quel servise
Vous cuidez avoir Paradis?
Cil le gaaignièrent jadis,
Dont vous oez ces romanz lire,
Par la paine et par le martire
Que li cors soffrirent sor terre.
Vezci le tems; Diex vous vient querre,
Braz estenduz de son sanc tains,
Par qui li feus vous ert destains[1]
Et d'Enfer et de Purgatoire!
Recommenciez novele estoire[2] :
Servez Dieu de fin cuer entier,
Quar Diex vous monstre le sentier
De son païs et de sa marche,
Que l'en, sanz raison, li sormarche[3].
Por ce si devriiez entendre
A revengier et à deffendre
La terre de promission,
Qui est en tribulacion
Et perdue, se Diex n'en pensse,
Se prochainement n'a deffense.
Soviègne vous de Dieu le père,
Qui por souffrir la mort amère
Envoia en terre son fil.
Or est la terre en grant péril,
Là où il fu et mors et vis[4].

1. *Destaints*, éteints. — 2. *Estoire*, histoire. — 3. *Sormarche* (sur marche), foule aux pieds. — 4. *Vis*, vivant.

Empereurs, et rois, et comtes,
Et ducs, et princes, à qui l'on raconte
Divers romans pour vous ébattre,
Touchant ceux dont la profession est de combattre,

Voyons, arrière, pour sainte Église;
Car dites-moi par quel moyen
Vous espérez obtenir le paradis?
Ceux-là le gagnèrent jadis,
Dont vous entendez lire ces aventures,
Par la peine et par le martyre
Que leurs corps souffrirent sur terre.
Voici le temps : Dieu vient vous chercher,
Avec ses bras en croix et teints de son sang,
De ce sang par qui le feu de l'enfer et du purgatoire vous [est éteint.
Recommencez une nouvelle vie,
Servez Dieu de tout votre cœur,
Car il vous montre le chemin
De son-pays et de ses domaines,
Qu'on lui ravage sans raison.
Pour cela, vous devriez tâcher
De venger et de défendre
La terre de promission,
Qui est en grand trouble
Et perdue si Dieu n'y pense,
Et si prochainement on ne lui porte secours.
Souvenez-vous de Dieu le père,
Qui envoya son fils ici-bas
Pour souffrir une mort cruelle.
Or, la terre où il mourut et vécut
Est en grand péril[1].

Une moralité de Rutebœuf, intitulée le *Miracle de Théophile,* nous autorise à le considérer comme un des créateurs de notre théâtre; elle prouve que les *mystères* sont antérieurs aux premières années du xv[e] siècle,

En citant les noms des auteurs de fabliaux contemporains de Rutebœuf, **Guérin, Baudouin, Jean de Condé, Jean de Boves**, il n'est pas inutile de signaler qu'ils mêlent des poésies dévotes à leurs diatribes mordantes et que, s'ils attaquent les vices et les individus, les institutions

1. Traduction de M. Tissot dans les *Leçons et Modèles de Littérature française.*

elles-mêmes échappent à leur gaieté comme à leur colère. La Fontaine, qui s'inspira souvent de leur humeur satirique, ne fit jamais remonter ses railleries jusqu'à l'Église.

Chansons : Thibaut de Champagne, le *Roman de la Rose.*

A l'époque même où se développait cette poésie mordante, satirique, élevée, ferme dans sa grâce, et dont le caractère principal semble être le sens et la raison particuliers aux écrivains de la langue d'Oïl, d'autres poëtes unissaient dans la chanson la douceur, la mignardise et l'harmonie des troubadours à la sévérité des écrivains du Nord. Le plus noble représentant de cette école de chansonniers est un fils de roi, un comte de Brie et de Champagne, plus tard roi de Navarre, qui passa toute sa jeunesse au milieu des factions politiques et des guerres dont il fut un des chefs principaux. **Thibaut**, né en **1201**, accompagna Louis VIII dans son expédition contre les Albigeois; après avoir pris une part active à la révolte des seigneurs contre l'autorité de la régente Blanche de Castille, il finit par se rallier à la cause royale. Nommé roi de Navarre après la mort de son oncle Sanche le Fort (1234), il partit pour la Terre-Sainte en 1239, et revint dans ses États, fatigué d'une entreprise où il n'avait trouvé que des revers. Il mourut à Pampelune en 1253, regretté de ses sujets qu'il gouvernait avec sagesse et bonté.

Doué d'un merveilleux instinct poétique, Thibaut, dans son voyage au Midi, fut touché par la douce harmonie de la langue et des vers des troubadours : il chercha plus tard à faire passer dans ses œuvres cette harmonie qu'il a le secret de mélanger avec les qualités propres à la langue d'Oïl. Lui-même nous a révélé comment il fut touché par cette influence de la poésie méridionale :

Au revenir que je fis de Provence
S'émut mon cœur, un petit, de chanter;

Quand j'approchois de la terre de France
Où celle maint[1] que ne puis oublier.

1. *Maint*, demeure, du latin *manet*.

« Thibaut, dit Villemain, est le premier écrivain qu'on cite partout et dont les vers puissent s'entendre et se lire. Ils respirent une naïveté gracieuse; les expressions ont une grâce qui n'a pas tout à fait vieilli; enfin la principale règle de notre poésie, le mélange alternatif des règles masculines et féminines, s'y fait déjà sentir. C'est le plus grand progrès que fit le mécanisme de nos vers. Cette innovation assure à Thibaut une place considérable dans l'histoire de la littérature française. La langue ne lui est pas moins redevable que la prosodie; il a sa part dans l'introduction de ces mots sonores, harmonieux, que les croisades et les rapports avec l'Orient et les Grecs de Constantinople ont fait passer dans le langage des Français[1]. »

Nous avons conservé de ce poëte des chansons d'amour, des pastourelles, des *tensons*, quelques chansons sur la croisade et des pièces pieuses qui expriment le renoncement aux plaisirs et aux joies du monde. On a prétendu, mais à tort, que plusieurs pièces lui avaient été inspirées par sa passion pour Blanche de Castille, la mère de saint Louis.

Les vers suivants tirés d'une chanson pour exciter à la croisade prouvent que Thibaut savait chanter sur un mode plus haut que le ton ordinaire des poésies amoureuses qui l'ont rendu populaire.

Chanson pour exciter à la Croisade.

Signor, saciez[1], ki or ne s'en ira
En cele terre, u Diex fu mors et vis[2],
Et ki la crois d'outre mer ne prendra,

1. *Saciez*, sachez. — 2. *Vis*, vivant.

1. *Tableau de la Littérature au moyen âge.*

A paines mais ira en paradis :
Ki a en soi pitié et ramembrance
Au haut seignor, doit querre[3] sa venjance,
Et délivrer sa terre et son païs.

. . . .

Diex se laissa por nos en crois pener,
Et nous dira au jour où tuit[4] venront[5] :
« Vos, qui ma crois m'aidâtes à porter,
« Vos en irez là, où li angele sont ;
« Là me verrez, et ma mère Marie.
« Et vos, par qui je n'oi onques aïe[6],
« Descendez tuit en enfer le parfont. »

3. *Querre*, chercher. — 4. *Tuit*, tous. — 5. *Venront*, viendront. — 6. *Aïe*, aide, secours.

Seigneur, sachez que celui qui ne s'en ira
En cette terre où Dieu mourut et vécut
Et ne prendra pas la croix d'outre-mer,
Aura grande peine à gagner le paradis.
Qui en soi a pitié et souvenir
Du haut Seigneur doit chercher à le venger,
Et à délivrer sa terre et son pays.

. . . .

Dieu se laissa pour nous martyriser en croix,
Et il nous dira au jour où tous viendront devant lui :
« *Vous qui m'aidâtes à porter ma croix,*
« *Allez-vous-en où sont les anges :*
« *Là vous me verrez avec ma mère Marie.*
« *Et vous par qui je n'eus jamais aucun aide,*
« *Descendez tous en enfer le profond*[1]. »

« Il serait plus aisé, dit Roquefort[2], de compter les fleurs qu'un printemps fait éclore que de nommer les poëtes en tous genres qui écrivirent au XIIIe siècle, et dont les ouvrages nous sont parvenus. Une sorte d'épidémie poétique

1. Traduction de M. Tissot dans les *Leçons et Modèles de Littérature française.*
2. *Glossaire de la langue romane.*

se répandit chez les Français. Outre les traductions des livres saints, on rima des commentaires sur l'Écriture sainte, des ouvrages de théologie, de morale et de philosophie, des légendes, des histoires sacrées et profanes; enfin la Coutume de Normandie et la règle de saint Benoît furent mises en vers. » On composa des satires, des historiettes, des fabliaux, des contes dévots et badins, des romans de chevalerie, de féerie et d'amour, et, comme nous l'avons signalé dans la biographie de Rutebœuf, on vit paraître les premiers essais de poésie dramatique[1].

Mais sans contredit l'œuvre capitale du XIIIe siècle en poésie, c'est le *Roman de la Rose*. Ce poëme, après avoir fait les délices de nos pères pendant près de deux siècles, était tombé dans un oubli profond; les réclamations énergiques de quelques érudits, les efforts de Clément Marot qui prétendait le rajeunir et lui donner une vie nouvelle par sa traduction, n'avaient pu vaincre l'indifférence des lecteurs. Les travaux des critiques du XIXe siècle, sans parvenir à le rendre populaire, l'ont replacé toutefois au rang qu'il n'avait pas mérité de perdre. M. Nisard[2] juge ce poëme « digne à jamais d'ouvrir l'histoire de la poésie française. » Il y découvre la manifestation de notre esprit national, ces idées générales, ce bon sens si sûr, si hardi, si élevé, auquel notre littérature doit l'autorité qu'elle a conquise sur le monde tout entier, et ensemble cette clarté d'expression, cette grâce naturelle, cette poésie mesurée dans son enthousiasme, qui caractérisent nos écrivains au siècle le plus brillant de notre histoire.

On pourrait reconnaître dans les deux parties dont il se compose les deux courants parfois séparés, quelquefois

1. « C'est une chose digne de remarque, que ce soit pendant le règne du plus saint de nos rois que la romancerie ait fait le plus de progrès.... Ce ne fut pas seulement dans la capitale qu'on écrivit : en province, des poëtes se distinguèrent dans les dialectes picard, walon, normand, bourguignon, gascon et provençal. » ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane*, Discours préliminaire.

2. *Histoire de la Littérature française*.

réunis, de toute la poésie française. Ceux de nos poëtes qui se distinguent par l'élégance, la délicatesse, la sensibilité, la fraîcheur, se rattacheront à Guillaume de Lorris; ceux en qui l'on remarque la force, l'énergie, la verve satirique, la puissance oratoire, procéderont de Jean de Meung, dont l'œuvre contient le germe de ces éminentes qualités.

Le *Roman de la Rose* se compose donc de deux poëmes distincts, dont le premier appartient au XIIIe siècle, le second participe de la nature des idées et des formes du langage développées au XIVe. Il établit une sorte de transition entre ces deux âges littéraires. Bien que la partie la plus considérable appartienne à l'époque de Philippe le Bel, l'intelligence de l'œuvre deviendrait difficile et l'analyse moins intéressante, si nous rejetions à sa date la part qui revient au continuateur.

Le poëme tout entier se compose de vingt-deux mille vers de huit syllabes. L'idée du sujet, le plan même qui ne sera pas altéré, et les quatre mille premiers vers ont pour auteur **Guillaume de Lorris**, qui vivait sous le règne de saint Louis, vers le milieu du XIIIe siècle. On n'a sur sa vie aucun détail. On sait seulement qu'il mourut vers 1260, à l'époque où venait au monde Jean de Meung, son continuateur. Qu'il ait entrepris ce poëme pour plaire à une dame qu'il aimait, ou que sa jeune imagination l'entraîne spontanément dans ces descriptions et ces aventures empruntées aux romans de chevalerie, il est facile de reconnaître l'œuvre d'un adolescent[1]. La lecture et l'étude d'Ovide s'y font sentir à chaque vers. N'est-ce pas, à son exemple, une sorte de traité de l'art d'aimer que l'auteur se propose pour but? Le début répond à ce doute :

Cy est le rommant de la rose
Où tout l'art d'amours est enclose.

1. Guillaume, né à Lorris, en Gâtinais, avait à peine vingt ans, selon quelques érudits, lorsqu'il mourut.

Les aventures sont le récit d'un songe, et tous les sentiments, toutes les passions de l'âme, sont figurés par des personnages allégoriques dont le sens est toujours ingénieux. « La Rose est évidemment la femme aimée; les personnages allégoriques qui en favorisent ou en contrarient la conquête, représentent les passions que met en jeu la passion principale. » (M. NISARD.) Un chevalier ou le poëte lui-même est introduit au printemps par dame Oyseuse (la paresse), dans le château de *Déduyt* (le plaisir). Il y trouve l'*Amour* et tout son cortége : *Doux-Regard, Richesse, Jolyveté, Courtoisie, Franchise, Jeunesse, etc.* Puis, apercevant dans un carré de roses un bouton qu'il veut cueillir, il est frappé d'une flèche que lui décoche l'*Amour,* et, vaincu, se soumet à ses lois. Revenu de son abattement, il entreprend la conquête de ce bouton, dont il est éloigné par *Dangier,* armé d'un bâton d'épines, *Honte, Peur* et *Malebouche. Raison* lui conseille en vain de renoncer à son entreprise; il persiste, mais la prise de *Bel-Accueil,* enfermé dans un château-fort, le prive de son plus puissant auxiliaire et il gémit sur son malheur.

Là s'arrête la part de Guillaume de Lorris. On a voulu bien à tort y chercher des allusions philosophiques. Sans pousser l'éloge jusqu'à prétendre que « l'auteur est inimitable dans ses descriptions, et qu'on peut défier tous les anciens et ceux qui viendront après nous d'en faire et plus à propos, » il est loisible de vanter la fraîcheur de l'imagination du poëte, ses douces images et sa versification facile. La peinture du *Temps,* le portrait de *Papelardie* et celui de l'*Envie* se font remarquer par des traits qui justifient l'enthousiasme d'Étienne Pasquier[1].

1. Pasquier Étienne, né à Paris en 1529, mort en 1615, auteur des *Recherches de la France* et de plusieurs ouvrages de droit et de littérature. Il préfère Guillaume de Lorris et Jean de Meung à tous les poëtes d'Italie. On peut voir les *Recherches de la France,* liv. VII, chap. III.

Portrait du temps.

Li tens s'en va nuit et jor
Sans repos prendre et sans séjor,
Et de nous se part et emble[1]
Si celéement[2], qu'il nous semble
Qu'il s'arreste adès en ung point,
Et il ne s'i arreste point;
Ains ne fine de trespasser,
Que nus[3] ne puet néis penser
Quex tens ce est qui est présens;
Sel' demandés as clers lisans,
Ainçois[4] que l'en l'éust pensé,
Seroit-il jà le tens passé.
Li tens, qui ne puet séjourner,
Ains vait tous jors sans retorner,
Cum l'iaue[5] qui s'avale toute,
N'il n'en retorne arrière goute :
Li tens, vers qui noient[6] ne dure,
Ne fer ne chose tant soit dure,
Car il gaste tout et menjue[7];
Li tens, qui tote chose mue,
Qui tout fait croistre et tout norist,
Et qui tout use et tout porrist;
Li tens, qui enviellist nos pères,
Et viellist roys et emperières,
Et qui tous enviellira,
Ou mort nous desavancera[8].

1. *Emble*, dérobe. — 2. *Celéement*, d'une manière cachée. — 3. *Nus*, nul. — 4. *Ainçois*, avant. — 5. *L'iaue*, l'eau. — 6. *Noient*, rien, néant. — 7. *Menjue*, mange. — 8. *Desavancera*, préviendra.

Le temps marche nuit et jour,
Sans prendre de repos et sans séjour;
Il se sépare de nous et nous quitte
Si doucement qu'il nous semble
Qu'il s'arrête en un point,
Tandis qu'il ne s'y arrête pas;
Il ne cesse, au contraire, de passer outre,
Tellement que personne ne peut dire

Quel est le temps présent;
Si vous le demandez aux clercs qui savent lire,
Avant que ceux-ci n'aient répondu,
Ce temps sera déjà le temps passé :
Le temps, qui ne peut séjourner,
Mais qui va sans se retourner,
Comme l'eau qui court,
Sans qu'une goutte reste en arrière;
Le temps, auquel rien ne résiste,
Ni fer, ni chose aucune, pour dure qu'elle soit,
Car il gâte et mange tout;
Le temps, qui change toute chose,
Qui fait croître et nourrit tout,
Et qui use et dévore tout;
Le temps, qui fit vieillir nos pères,
Qui vieillit les rois et les empereurs,
Et qui tous nous vieillira,
Jusqu'à ce que la mort nous emporte[1].

Jean de Meung qui continua, ou plutôt dénatura l'œuvre de Guillaume de Lorris, venait au monde l'année même où mourait son prédécesseur. Il naquit à Meung-sur-Loire et vécut jusqu'à l'année 1320. Les détails sur sa vie font absolument défaut. Il était boiteux, et cette infirmité lui fit donner le surnom de Clopinel. Ses ouvrages assez nombreux ne nous révèlent rien de positif sur ses occupations. On a pu supposer qu'il était moine, docteur en théologie, et son *Testament*, son *Codicile*, son *Trésor*, semblent confirmer cette opinion, puisque, à l'exception de certains passages satiriques, ils contiennent de longues méditations de théologie. On lit dans un passage du *Testament* que Dieu lui donna de servir les plus grandes gens de France, et nous voyons dans une préface au roi Philippe le Bel qu'il avait traduit du latin un livre de Végèce, les *Lettres* d'Héloïse et d'Abailard et le livre de la *Consolation* de Boëce.

Entre les mains de Jean de Meung et dans les dix-huit

1. Traduction de M. Tissot dans les *Leçons et Modèles de Littérature française.*

mille vers qu'il ajoute à l'œuvre de son devancier, le *Roman de la Rose* change de nature, et devient, au lieu d'une allégorie amoureuse, une sorte d'encyclopédie où le poëte entasse une foule de dissertations sur la philosophie, la morale, les sciences, l'histoire profane et sacrée, entremêlant le tout d'attaques vigoureuses contre la société, son organisation, ses lois, ses abus. Les magistrats, les gens d'église, la royauté même, sont en butte à la verve railleuse de l'auteur. Les femmes surtout sont traitées avec un mépris poussé jusqu'aux plaisanteries les plus indécentes.

L'apparence extérieure, le cadre même du roman de Guillaume semble conservé. Ainsi le *Dieu d'amour* ordonne l'attaque du château qui renferme *Bel-Accueil; Faux-Semblant* et sa mie *Contrainte-Abstenence,* deux personnages ajoutés par Jean de Meung, lui offrent leur appui. Ils s'introduisent par fraude dans la forteresse, et au moment où le geôlier *Malebouche* s'agenouille pour se confesser à *Faux-Semblant,* celui-ci le saisit à la gorge et lui coupe la langue avec un rasoir qu'il tenait caché dans sa large manche. Presque tous les personnages de la première partie ont été conservés par le continuateur, mais quelle différence dans le ton de leurs paroles! La physionomie candide et poétique a disparu. Ils sont railleurs, insolents, sceptiques : « on dirait que dans leur âge mûr ils se moquent eux-mêmes de ce qu'ils ont cru dans leur jeunesse[1]. »

Le nouvel esprit du poëme est du reste bien indiqué par le caractère des rôles dus à l'invention personnelle de Jean de Meung. C'est d'abord dame *Nature* et son chapelain *Genius,* dont les longues et ennuyeuses conversations nous étalent tout ce que le poëte peut savoir en physique, en alchimie, en histoire naturelle. Deux autres personnages sont tracés avec une vigueur de pinceau qui ne sera surpassée que dans les âges suivants et par deux poëtes d'un rare génie, Régnier et Molière. Ce sont *Faux-Semblant,* le

1. M. Nisard, *Histoire de la Littérature française.*

type accompli de l'hypocrite, et sa compagne *Contrainncte-Abstenence*, qui comme lui vit avec les fourbes, les orgueilleux, et couvre ses perfides projets du manteau sacré de la dévotion. Les diatribes violentes de Jean de Meung nous font bien mesurer la distance qui sépare le règne de saint Louis de celui de Philippe le Bel et la révolution profonde qui s'est accomplie dans les âmes. Tout respect a disparu! la foi s'affaiblit elle-même. Rien n'échappe au doute, à la malveillance, à la révolte.

La fermeté du style, l'énergie poussée jusqu'à la violence, ne sont pas les seules qualités de Jean de Meung. Malgré l'opinion du critique qui ne veut trouver dans son poëme que la négation de la poésie, nous croyons pouvoir le taxer d'une sévérité excessive en relisant ce passage où l'auteur exprime avec un sentiment si vrai et des couleurs si vives et si fraîches le chagrin et l'inquiétude du pauvre oiseau renfermé dans sa cage.

L'oiseau en cage.

Le oisillon du vert bocage
Quand il est pris et mis en cage,
Nourri moult attentivement
Dedans, délicieusement;
Il chante, tant comme il est vis[1],
De cœur gai, ce vous est avis.
Si[2] désire-il les bois ramés,
Qu'il a naturellement aimés,
Toujours y pense et s'étudie
A recouvrer sa franche vie,
Et va par sa prison cherchant
A grande angoisse pourchassant
Une fenêtre, une ouverture,
Pour revoler à la verdure.

1. *Vis*, vivant. — 2. *Si*, pourtant.

L'oiseau du vert bocage,
Quand il est pris et mis en cage,

Si on le nourrit avec attention et délicatesse,
Vif comme il est, il chante
A votre avis d'un cœur gai.
Pourtant il regrette les bois ombreux
Qu'il aime de nature.
Il y pense toujours et travaille
A recouvrer sa liberté.
Il parcourt sa prison, cherchant
Avec inquiétude
Une fenêtre, une ouverture,
Pour revoler à la verdure.

L'érudition eut sans doute une grande part dans le succès du roman de Jean de Meung. « L'érudition était l'originalité de son époque. » Mais la fermeté de son goût, son appréciation des beautés de l'antiquité, inspirée par un sentiment vrai de la passion et de l'art qui la fait comprendre, les qualités sérieuses de sa langue et de sa versification, justifient l'enthousiasme des contemporains. Les critiques ne sont pas moins utiles que les éloges à la réputation d'un auteur; elles ne furent pas épargnées à Jean de Meung. L'illustre Gerson crut devoir protester contre les opinions excessives du poëte[1], et Christine de Pisan prit la défense des femmes si outrageusement insultées dans le *Roman de la Rose*. De son vivant même, Jean avait eu à redouter les vengeances qui n'épargnèrent pas ses cendres. « Il fallut, à ce que j'ay ouy dire, raconte Bouchet[2], un arrêt du Parlement pour faire ensevelir son corps au cloître des Frères Prescheurs à Paris : car les dits frères l'avoient désenterré, à raison de ce qu'il s'étoit mocqué d'eux, et leur avoit donné en sa maladie un coffre plein de pièces d'ardoise, que les dits frères pensoient être argent monnoïé, et cognurent la fraude après sa mort et avant qu'il fût par eux enterré. »

Les manuscrits du *Roman de la Rose* furent altérés dans

1. Jean Charlier, plus connu sous le nom de Gerson, écrivit, pour combattre les opinions de Jean de Meung, un roman allégorique composé dans le même système de poésie que l'ouvrage dont il attaquait les doctrines.
2. *Annales d'Aquitaine*, cité par Saint-Évremond.

les premiers exemplaires imprimés. Un chanoine de Valenciennes, Jean Moulinet, le réduisit en prose vers la fin du xve siècle. Au commencement du xvie siècle Clément Marot en fit une révision, sous le prétexte de rendre le style intelligible aux lecteurs de son temps. Pasquier le blâme avec raison « d'avoir voulu, par une bigarrure de langage vieux et nouveau, habiller ce romant à la moderne françoise. » D'autres y avaient travaillé avant lui. Les manuscrits eux-mêmes ont été altérés, aussi bien que les copies imprimées, et il est très-difficile d'en trouver qui aient échappé à la diligence indiscrète de ces réviseurs. Ils ont cru rendre l'ouvrage meilleur et ils n'ont fait que le gâter. On ne reconnaît plus dans les exemplaires retouchés l'état où était notre langue dans le xiiie siècle : on lui a ôté cette naïveté et cette grâce qu'elle avait alors, malgré toute son imperfection. « C'est à peu près la même chose, ajoute saint Évremond, que si l'on s'avisait aujourd'hui de revoir nos auteurs du xve ou xvie siècle, pour les rapprocher de notre manière d'écrire[1]. »

A la liste déjà nombreuse des poëtes du xiiie siècle, nous ajouterons le nom de **Guillaume de Saint-Amour**, célèbre professeur de l'Université de Paris, et qui, pour défendre les priviléges de cette corporation brava les colères de Rome appuyées de l'autorité de saint Louis, et fut condamné à l'exil en Franche-Comté, où il mourut l'an 1272. La complainte par laquelle il proteste contre l'injustice et la rigueur de son exil renferme de véritables beautés poétiques.

1. Saint-Évremond renvoie le lecteur curieux du texte authentique à un manuscrit de la bibliothèque d'Oxford, « qui est très-bien écrit sur du vélin et orné de fort jolies figures en miniature. »

La meilleure édition du *Roman de la Rose* a été publiée en 1814 par M. Méon, 4 vol. in-8°; Paris, Treuttel et Wurtz.

Prose. Historiens : Villehardouin, Joinville.

Le langage de la prose succède à celui de la poésie, comme dans les individus ou les nations la jeunesse vient remplacer l'enfance. L'emploi d'une phrase qui, sans manquer d'harmonie et de nombre, n'est point cependant asservie au rhythme, à la cadence du chant et de la musique, suppose la maturité du jugement, la fermeté de la réflexion ; il n'y a donc pas à s'étonner qu'à l'origine des littératures les ouvrages en prose soient moins nombreux que les poëmes. Mais si, dans le XIII[e] siècle en particulier, la liste des prosateurs est moins longue que celle des poëtes, les écrivains offrent le plus vif intérêt par leur génie et le langage qu'ils ont employé. A l'époque où nous sommes parvenus, « ce sont les bons manuscrits de textes en prose qui représentent la langue dans son meilleur état de correction grammaticale. » (M. LITTRÉ.)

Le trait le plus saillant de cette langue, c'est le besoin de clarté, qui est le trait distinctif de l'esprit français. Tout est nerf dans cette ébauche de la langue. Le discours s'y réduit aux deux termes par excellence, le substantif et le verbe.... Le vocabulaire est riche : il se compose de mots indigènes et pour la plus grande part de mots tirés du latin et qu'a francisés de bonne heure une conformité secrète avec l'esprit français. Ces mots s'altéreront, se modifieront, s'accroîtront, selon les progrès que fera l'esprit français, les développements qu'il recevra, les idées qui exerceront son activité ; mais les tours de phrase, tels que nous les rencontrons au XIII[e] siècle dans Villehardouin et dans Joinville, sont destinés à subsister dans la langue : presque aucun n'a péri ; un petit nombre seulement est suranné[1].

Donc une foule de mots latins, plus semblables aux mots primitifs par l'orthographe que par la prononciation, qui peu à peu va les transformer ; les inversions latines con-

1. M. NISARD, *Histoire de la Littérature française.*

servées toutes les fois qu'il est possible, sans dommage pour la clarté; la déclinaison réduite à deux cas, un pour le sujet, l'autre pour le régime; l'emploi de l'article pour déterminer le sens des mots : voilà les marques extérieures de cette langue que les étrangers proclament déjà « plus délitable à lire et à oïr que nule autre[1]. »

Ajoutons que cette langue est véritablement toute populaire, et qu'on n'y trouve pas encore trace de mots savants. « Ils apparaîtront en grand nombre au XIV[e] siècle, et les écrivains vont les introduire en quelque façon d'une manière violente et sans tenir compte de la grande loi de l'accent, qui présidait à l'origine de tous les emprunts faits successivement au latin par notre langue vulgaire[2]. »

C'est dans le récit historique que vont se montrer avec éclat les qualités d'une langue déjà complète. Il semble que le caractère français soit particulièrement propre à ce genre de composition, où d'ailleurs les Romains avaient excellé, et qui demande la sagacité de l'intelligence, la sûreté du jugement, et de plus une sensibilité capable de s'émouvoir et de transmettre aux autres l'impression ressentie en présence des événements. L'histoire réclame avant tout la clarté dans le style, et qui peut nier que le mérite soit cherché, soit atteint dès l'origine de notre littérature?

Bien que, par la date de sa naissance, Villehardouin, le premier de nos chroniqueurs, appartienne au XII[e] siècle, son ouvrage fut composé dans les premières années du siècle suivant, et c'est à cette époque qu'il doit être placé par l'histoire littéraire.

Geoffroy de **Villehardouin**, né en Champagne (1167), dans un château près de Bar-sur-Aube, était maréchal de Champagne, lorsque fut prêchée la quatrième croisade par

1. Ainsi le jugeait Martino da Canale, qui traduisit en français l'*Histoire latine de Venise*. Au XIII[e] siècle, le Vénitien Marco Polo écrit en français le récit de ses voyages, et Brunetto Latini de Florence, le maître de Dante, répète dans son *Trésor* les paroles de Canale.

2. M. Brachet, *Grammaire historique de la langue française*.

Foulques de Neuilly, à l'exhortation du pape Innocent III. Aussi prudent au conseil que brave sur le champ de bataille, Villehardouin hâta par ses négociations habiles le succès de l'entreprise. C'est lui qui, dans son ambassade à Venise, décide le doge à mettre au service des croisés les galères de la république. Il donne pour chef à l'expédition le marquis de Montferrat. Lorsque les croisés, détournés de leur premier dessein, se portèrent sur Constantinople pour détrôner l'usurpateur Murtzuphle et rétablir le jeune Alexis, Villehardouin est le véritable chef de l'expédition, assiste à la prise et au pillage de Constantinople, se signale par d'héroïques faits d'armes, est créé maréchal de Romanie par Baudouin de Flandre, empereur de Constantinople, et, fidèle à Henri son frère et son successeur, il meurt en 1213, dans son fief de Thessalie.

Villehardouin nous a transmis, dans son *Histoire de la conquête de Constantinople,* le récit des événements dont il fut à la fois le témoin et le principal acteur. Son livre comprend les neuf années qui s'écoulèrent depuis 1198 jusqu'à 1207 et nous conduit, depuis le commencement de la croisade, jusqu'à la mort du marquis de Montferrat, tué misérablement dans une embuscade dressée par les Bulgares. On comprend la force et l'intérêt que donne à la narration le rôle joué par l'auteur lui-même dans les événements dont il nous retrace l'histoire. Un souffle chevaleresque, une inspiration épique animent ces pages, où Villehardouin retrace la conquête d'un grand empire par une poignée de pèlerins héroïques. Il s'identifie avec son sujet; ses exclamations naïves expriment toute l'émotion de son âme et la font passer dans l'âme du lecteur. N'allons point lui demander la profondeur des réflexions, la critique des événements, enfin ce qu'on nomme aujourd'hui la philosophie de l'histoire. « La franchise du chevalier et la simplicité du chrétien, voilà les deux grands traits des récits de Villehardouin. » (M. NISARD.) Il ne néglige pas toutefois de tirer une conclusion morale des événements merveilleux dont il

eut le spectacle, et *quorum pars magna fuit*. Mais cette morale naïve et vraie, c'est que Dieu fait réussir ceux qui le servent en pureté de cœur et punit les mauvaises actions par des revers.

« Le style de cette histoire est grave, concis. Il a une certaine roideur militaire qui tient au caractère de l'homme et à l'enfance de la langue. Les phrases sont courtes et nettes, les tournures vives et peu variées; elles ont quelque chose de l'allure brusque et anguleuse d'un soldat[1]. » La lecture de quelques passages remarquables : l'embarquement des croisés et leur départ de Corfou, la prise de Constantinople, le récit pathétique de la mort du marquis de Montferrat, justifie l'opinion de M. Nisard; selon cet académicien, de cette langue vigoureuse il n'a péri que la vieille orthographe : « Si ces Mémoires ne sont pas le plus ancien monument de la prose française, c'est du moins le premier ouvrage marqué des qualités qui font durer les livres. L'esprit et la langue en sont si conformes au génie de notre pays, qu'après tant de changements survenus dans la syntaxe et le vocabulaire de notre langue, la lecture en est relativement facile. »

Conquête de Constantinople. (Fragment.)

L'emperères[1] Morchufles s'ère venus herbergier[2] devant l'assaut à une place à tot son pooir, et ot tendues ses vermeilles tentes. Ensi dura cil afaires trosque à lundi matin; et lors furent arivé cil des nés et des vissiers et cil des galies; et cil de la ville les doutèrent[3] plus que ils ne firent à premières[4], si furent si esbaudi[5], que sor les murs et sor les tors ne paroient[6] se genz non; et lors comença li assaus fiers et merveilleus, et chascuns vaissiaus assailloit endroit[7] lui. Li huz[8] de la noise[9] fu si granz, que il sembla que terre fondist....

1. *L'emperères*, l'empereur. — 2. *Herbergier*, poster. — 3. *Doutèrent*, craignirent. — 4. *A premières*, auparavant. — 5. *Esbaudi*, effrayés. — 6. *Paroient*, paraissaient. — 7. *Endroit*, devant. — 8. *Huz*, la clameur. — 9. *Noise*, du combat.

1. M. Demogeot, *Histoire de la Littérature française*.

Quant ce virent li chevalier qui estoient ès vissiers s'en issent à la terre et drecent eschiele à plain del mur, et montent contremont le mur par force, et conquistrent bien quatre des tors; et il comencent à assallir des nés et des vissiers et des galies, qui ainz ainz, qui mielz mielz; et depècent bien trois des portes et entrent enz; et comencent à monter; et chevauchent[10] droit à l'herberge[11] de l'empereor Morchuflex; et il avoit ses batailles[12] rangies devant ses tentes. Et com il virent venir les chevaliers à cheval, si se desconfissent, et s'en va l'emperères fuiant par les rues al chastel[13] de Boukelion. Lors veissiez griffons abatre; et chevaus gaaigner, et palefroi, muls et mules et autres avoirs. Là ot tant des mors et des navrez qu'il n'en ère ne fins ne mesure. Grant partie des halz homes[14] de Grèce guenchirent[15] vers la porte de Blaquerne; et vespres y ère jà bas, et furent cil de l'ost lassé de la bataille et de l'ocision[16]; et si comencent à assembler en une place granz qui estoit dedenz Constantinople; et pristrent conseil que il se herbergeroient près des murs et des tors que il avoient conquises, que il ne cuidoient[17] mie que il eussent la ville vaincue en un mois; les forz yglises ne les forz palais, et le pueple qui ère dedenz. Ensi com il fu devisé, si fu fait.

10. *Chevauchent*, courent. — 11. *A l'herberge*, au poste. — 12. *Batailles*, troupes. — 13. *Chastel*, au château. — 14. *Halz homes*, principaux seigneurs. — 15. *Guenchirent*, se dirigèrent. — 16. *L'ocision*, la tuerie. — 17. *Cuidoient*, pensaient.

Jean, sire de **Joinville**, né en 1224 au château de Joinville, localité du département de la Haute-Marne[1], appartenait à une des plus anciennes familles de Champagne, et plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués aux croisades. Il passa sa jeunesse près de Thibaut IV, comte de Champagne et roi de Navarre, et développa dans cette cour élégante et littéraire les qualités qui lui concilièrent dans la suite la faveur et l'affection du roi saint Louis. En 1248, pour répondre à l'appel du roi de France, il prit la croix, abandonnant non sans regret sa femme, ses deux enfants dont le

1. Le château existait encore en 1780.

dernier venait de naître, et son « bel chastel de Joinville qu'il avait fort au cœur. » Compagnon fidèle de Louis pendant toute l'expédition, il descendit à terre un des premiers devant Damiette, se signala par sa valeur à la funeste bataille de Mansourah, où il reçut cinq blessures, et, sauvé par une erreur des Sarrasins, qui le prenaient pour le cousin du roi, il partagea la captivité de son maître. Rendu à la liberté, en même temps que saint Louis, Joinville l'accompagna dans toutes ses expéditions en Palestine : à Césarée, à Jaffa, à Tyr et à Sidon. Charmé de sa courtoisie jointe à tant de bravoure, Louis chargeait volontiers Joinville de veiller sur la reine, dont il était en quelque sorte devenu le chevalier.

Enfin, en 1254, à la nouvelle de la mort de sa mère, saint Louis se décida à revenir en France, et Joinville put revoir son château bien-aimé, sa femme et son fils, après six années de séparation. Appelé souvent auprès du roi, qui goûtait son humeur aimable et naïve, et prenait volontiers conseil de sa droiture et de son bon sens, le sénéchal de Champagne eut sous les yeux le spectacle de vertus dont jamais homme sur le trône ne fournit un plus admirable modèle. Tout à coup il apprend, en 1270, que le roi convoque ses barons pour une nouvelle expédition d'outre-mer. Mais le souvenir de tant de souffrances éprouvées dans la croisade précédente était encore trop vif dans la mémoire de Joinville : il refusa de suivre saint Louis dont il apprit bientôt avec douleur les malheurs et la mort. Honoré de la confiance de Philippe III, il ne jouit pas de la même faveur sous Philippe le Bel ; il eut du moins, en 1298, la consolation de voir, prononcée par Boniface VIII, la canonisation de ce maître toujours présent à sa pensée, et dont ses témoignages avaient contribué à glorifier le souvenir.

Obéissant aux instantes sollicitations de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, Joinville avait entrepris d'écrire l'histoire de saint Louis ; mais il ne la termina que

quatre ans et demi après la mort de cette princesse, et c'est à son fils alors roi de Navarre, et parvenu en 1314, sous le nom de Louis X, à la couronne de France, qu'il la dédia, ainsi que nous l'apprennent les premières lignes de ses *Mémoires*.

Après avoir vécu quatre-vingt-quinze ans et vu le règne de six rois : Louis VIII, Louis IX, Philippe III, Philippe IV, Louis X et Philippe V, Joinville mourut le 11 juillet 1319, et fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fondée, en l'église de Saint-Laurent de Joinville, attenante au château.

Ses *Mémoires*, dictés sans doute à un écuyer ou à son chapelain, offrent un contraste frappant sinon pour la langue, au moins pour le style, avec ceux de Villehardouin. Celui-ci, plus énergique et plus positif, marche droit au but sans se laisser détourner. Son récit est simple, mais souvent d'une sécheresse trop nue; Joinville se complaît en ses récits : il sent qu'il amuse le lecteur et jouit lui-même de l'intérêt de sa narration. Aimable, curieux, il s'informe de tout, s'intéresse à tout. Nul chez les modernes n'a mieux reproduit le charme naïf de la narration d'Hérodote.

« Jamais le caractère et le style ne se trouvèrent mieux d'accord que dans Joinville ; ses Mémoires nous font voir en lui le courage uni à la modestie, et la véracité unie à la naïveté. » (M. Nisard.) Malgré la ferveur de sa dévotion, une pointe de philosophie railleuse contraste avec la sérénité d'âme et la foi imperturbable que l'historien nous fait admirer dans son héros. Ce mélange gracieux d'enjouement, de sensibilité, de malice champenoise, est réchauffé par une passion qui s'empare de l'âme du lecteur. Cette passion, c'est le respect poussé jusqu'à l'adoration du roi Louis, dont toutes les paroles et toutes les actions paraissent à Joinville révéler une nature au-dessus de l'humanité. La noble et sainte figure de Louis domine tout l'ouvrage, et « forme l'unité de cette œuvre, comme celle de la France. » La nar-

ration de la bataille de la Mansourah, le récit de la mort de saint Louis et ses dernières recommandations atteignent, par l'effet de l'émotion sincère, à la hauteur de l'épopée.

Quelques citations feraient mieux connaître Joinville que toutes les critiques. Le plan de ce livre nous contraint de nous borner à quelques lignes, où nous pourrons étudier les secrets d'une langue qui n'a vieilli que comme vieillissent les choses qui durent, « en prenant des années sans prendre des rides. »

Départ de la flotte. (Fragment.)

Nostre mestre notonnier escria à ses notonniers, qui estoient ou bec de la nef, et leur dit : « Est arée[1] vostre besoigne. Sire, vieingnent avant les clers et les provères[2]. » Maintenant que il furent venus, il leur escria : « Chantez, de par Dieu ; » et ils s'escrièrent touz à une voix : *Veni, Creator spiritus*. Et il escria à ses notonniers : « Faites voille, de par Dieu ; » et il si firent. Et en brief tens le vent se feri ou voille[3] et nous ot tolu[4] la veue de la terre, que nous ne veismes que ciel et yaue; et chascun jour nous esloigna le vent des païs où nous avions esté nez. Et ces choses vous monstré-je que celi est bien fol hardi, qui se ose mettre en tel péril à tout autrui chatel[5] ou en péchié mortel ; car l'en se dort le soir là où en ne scet se l'en se trouverra ou fons de la mer.

1. *Arée* (de *arérer* ou *araier*), préparée. — 2. *Provères*, prêtres. — 3. *Feri ou voille*, frappa à la voile. — 4. *Tolu* (de *tollere*), enlever, ôter. — 5. *A autrui chatel*, qui appartienne à autrui, lui soit débiteur.

Un trait de sentiment : « Nous esloigna le vent des païs où nous avions esté nez, » et la pensée chrétienne qui termine le morceau le rendent à notre avis supérieur au passage de Thucydide décrivant le départ de la flotte d'Athènes pour la Sicile.

Quant à la langue, n'est-il pas vrai de dire « qu'il suffirait le plus souvent d'en habiller l'orthographe à la moderne, pour que tout lecteur de ce temps-ci lût Joinville

couramment ? « Encore à cette heure, ajoute M. Nisard, son français est le fond de la langue qui se parle au pays où il est né, et que la simplicité des conditions et des mœurs a mis à l'abri des révolutions du langage. »

Il ne faut point oublier, parmi les œuvres en prose du XIIIe siècle, une traduction en langue vulgaire des *Grandes Chroniques de France,* conservées à Saint-Denis, et publiée par les moines de l'abbaye. Elle comprend depuis les plus anciennes origines de notre histoire jusqu'à Philippe le Bel.

Les *Establissements de saint Louis,* recueil d'ordonnances et règlements publiés en 1269, méritent aussi d'être mentionnés. Le grand roi joignait à toutes ses vertus le goût des lettres. Il aimait à lire avec ses amis des passages de l'Écriture et des Pères, qu'il traduisait de vive voix en français pour ceux des assistants qui ne savaient pas le latin. Il s'était mis à faire transcrire tous les manuscrits qu'on pouvait trouver dans les maisons religieuses, surtout les œuvres des Pères, afin de se former une bibliothèque, qu'il logea dans le trésor de la Sainte-Chapelle.

Enfin un Florentin né dans les premières années du XIIIe siècle, banni de sa patrie après y avoir rempli les plus hautes fonctions, **Brunetto Latini**, maître du grand poëte Dante, fit à notre langue française l'insigne honneur de la choisir pour composer son *Trésor de Sapience.* La raison qu'il donne de ce choix, « c'est que la parlure en est plus délitable et plus commune à toutes gens. »

CHAPITRE V.

XIVe Siècle.

Époque des fils de Philippe le Bel, de Philippe VI, de Jean Ier, de Charles V et de Charles VI (1314 à 1422).

Décadence et transformation de la langue. — État de la prosodie et de la métrique au XIVe siècle. — Poésie. Eustache Deschamps, Froissart, Christine de Pisan. — Prose. Froissart, Christine de Pisan, Gerson.

Décadence et transformation de la langue.

Aucune époque de l'histoire de France ne présente un tableau plus lamentable que celui qui s'offre aux yeux, lorsqu'on parcourt les annales du xive siècle. Il semble que notre patrie touche à sa ruine, et qu'un miracle seul puisse l'arracher à l'abîme entr'ouvert. Après ce rayonnement du règne de saint Louis, ce triomphe complet de toutes les grandes idées, de tous les beaux sentiments du moyen âge, incarnés en quelque sorte dans la personne du saint roi, l'âme est saisie d'une profonde tristesse à la vue de la confusion, du chaos et des misères qui succèdent à cette époque florissante. Tout s'affaisse, tout s'écroule. La royauté s'avilit elle-même dans la personne d'un roi qui ne recule pas devant les honteux expédients des confiscations, de la fausse monnaie, de la banqueroute. La grande autorité papale, jusque-là si respectée, est insultée dans la personne de Boniface VIII, et les concessions de Clément V ne sont pas propres à lui rendre son influence. L'esprit chevaleresque lui-même tend à disparaître, et le procès des Templiers lui porte un coup dont il ne se peut relever.

Les rivalités féodales, les luttes des seigneurs entre eux et d'autre part contre le roi, qui tend à substituer à tous

ces petits royaumes l'unité de l'administration, les révoltes des bourgeois et des paysans contre les oppresseurs qui vivent de leurs dépouilles, tout cela n'était point assez ; il fallait que l'invasion de l'étranger mît le comble à nos misères et que la France, devenue la proie de l'Anglais pendant une période de cent années, fût en spectacle au monde pour attester les desseins de la Providence, qui se manifeste d'une manière si visible dans la mission de Jeanne d'Arc.

Jusqu'à l'arrivée de la divine libératrice, il est difficile d'exprimer le déplorable état où se trouve notre nation. « Non, je ne reconnais plus rien de ce que j'admirais autrefois ; ce riche royaume est en cendres ; les seules demeures aujourd'hui debout sont celles qui étaient défendues par les remparts des villes ou des forteresses.... Qui dans cet heureux royaume eût pu se figurer, même en songe, de telles catastrophes? et si un jour il se relève, comment la postérité voudra-t-elle y croire, lorsque nous-mêmes, qui en sommes témoins, nous n'y croyons pas !.... En retrouvant à chaque pas les ravages du fer et du feu, je ne pouvais retenir mes larmes ; car je ne suis pas de ceux à qui l'amour de la patrie fait haïr toutes les autres nations. » Ainsi parlait l'Italien Pétrarque, qui sympathisait avec nos malheurs, et ses paroles n'avaient rien d'exagéré. Querelles et révoltes intérieures, ravages de l'étranger, batailles perdues et batailles telles que les siècles n'en ont pas effacé le souvenir, un roi prisonnier, son successeur obligé de dompter l'émeute pour rentrer dans sa capitale, un autre frappé de folie, la mère vendant à l'ennemi son fils et le royaume, un roi anglais porté sur le trône des lis et défendu par des seigneurs français, tel est le résumé trop fidèle des événements du XIVe siècle.

Était-il possible d'attendre, au milieu de tant de désordres et de malheurs, un développement fécond de l'esprit français ? L'imagination pouvait-elle se livrer aux fictions de la

poésie ? La triste réalité saisissait avec trop de violence les esprits et les cœurs. Aussi devons-nous déplorer la disette de poëtes. Quelques-uns seulement, Eustache Deschamps, Froissart, Christine de Pisan, rappellent dans des morceaux assez gracieux les inspirations du siècle précédent, et, sans rien offrir d'original, semblent refléter les sentiments chevaleresques et amoureux qui sont le fond de la première partie du *Roman de la Rose*.

La prose échappe à cette décadence. « Froissart » et j'ajouterai Christine de Pisan « ont laissé à la postérité des ouvrages qu'on lit, non-seulement pour les consulter, mais pour s'y complaire : Froissart surtout, chez qui revit d'une manière brillante toute cette chevalerie guerroyante de la France et de l'Angleterre. » (M. LITTRÉ.) Mais, d'autre part, l'instrument fait parfois défaut à la pensée : la langue subit une crise terrible, et c'est pendant le XIVe siècle que nous voyons disparaître la vraie langue du moyen âge, qui pendant le siècle suivant va se transformer et, par l'adjonction d'éléments nouveaux dans le vocabulaire et la syntaxe, devenir celle que nous parlons et qui s'appelle aujourd'hui la langue française.

Nous devons insister sur cette crise, qui fut décisive dans les destinées de notre idiome, et étudier avec quelque détail les principaux caractères de la révolution opérée au XIVe siècle. « La vieille langue du XIIe siècle et du XIIIe était une belle langue. Quoi ! dira-t-on, et la rouille de la barbarie ? Vaine parole née d'un préjugé injustifié ; il suffira d'un simple rapprochement pour donner à mon assertion un commentaire qui la fera comprendre. Toutes les langues romanes sont filles du latin, et c'est une grande origine. Eh bien, les deux langues de la France, c'est-à-dire le vieux français et le vieux provençal, sont celles qui grammaticalement tiennent de plus près à la langue mère. Vous voyez qu'il ne peut être question ni de rouille ni de barbarie, et que, bien loin de là, nous avons dans notre idiome des hauts temps un type marqué au coin d'une parenté

plus étroite et d'une analogie plus visible. N'en disons donc pas de mal ; car si les hommes qui le parlèrent pouvaient prendre la parole, ils nous reprocheraient à juste titre d'avoir troublé la pureté de leur grammaire, défait des constructions savantes, et sacrifié de ce grand héritage plus que n'exigeait la rénovation incessante et nécessaire des idées et des mots[1]. »

En quoi consiste donc ce « trouble introduit dans la grammaire du XIIIe siècle ? » Le fait le plus grave, c'est la marche toujours croissante de la synthèse vers l'analyse, qui sera la marque originale de notre langue moderne. Dans l'altération toute spontanée et toute populaire du latin, la langue des premiers siècles avait tenu compte de l'accent latin pour la formation des mots ; l'accent tonique disparaît tout à fait au XIVe siècle, et l'oreille y devient insensible.

En réduisant la déclinaison latine, on avait conservé deux cas : le cas sujet, distingué par l'*s*, qui caractérise le plus grand nombre des substantifs latins au singulier, parce que le plus grand nombre appartient à la deuxième déclinaison en *us*, et le cas régime. Au XIVe siècle, la confusion la plus complète s'opère entre les deux cas ; il n'en reste plus qu'une seule forme, et cet *s*, signe du sujet, devient la marque du nombre pluriel en souvenir du cas accusatif pluriel en latin, qui se termine toujours par un *s*. Par suite, les trois déclinaisons latines furent fondues en une seule. La confusion des genres se marque de plus en plus. Le genre neutre avait disparu depuis longtemps ; mais des impressions nouvelles attribuèrent le genre masculin à ceux que les Latins faisaient du féminin, et réciproquement. (Ainsi les noms d'arbre, féminins en latin, masculins en français ; les noms en *or* de la troisième déclinaison, masculins en latin, féminins en français.)

L'article, qui primitivement avait comme le substantif gardé les deux cas, cas sujet et cas régime, *li* et *le*, perd

1. M. LITTRÉ, *Discours de réception à l'Académie française*, 1873.

aussi toute trace de déclinaison et ne garde que le cas régime, qui se combine avec les prépositions pour former les mots composés (de le, du), (de les, des), (en les, ès), qui subsiste encore aujourd'hui dans quelques mots (*maître ès arts*).

Le même accident grammatical se retrouve dans les pronoms. Le cas sujet disparaît, et on ne conserve que le cas régime, *mon, ma, mes*. On emploie même ce cas devant les noms féminins commençant par une voyelle ou une *h* muette, et, à partir du xiv[e] siècle, on dit et on écrit, au lieu de *m'âme, t'enfance,* mon âme, ton enfance.

Avant le xiv[e] siècle, le souvenir des deux classes d'adjectifs en latin persistait, et, pour marquer le féminin dans ceux de la première classe, on ajoutait un *e* qui ne se retrouvait pas dans ceux de la deuxième classe, qui n'avaient en latin qu'une forme pour le masculin et le féminin. A partir du xiv[e] siècle, on ajoute uniformément un *e* pour former le féminin de tous les adjectifs. Le comparatif conserve les deux formes *plus* et *moins* joint à l'adjectif, et la forme en *eur,* qui le modifiait (*meilleur*). Mais le superlatif qui, jusqu'au xii[e] siècle, avait gardé le suffixe *isme,* du latin *issimus* (saint-isme, alt-isme), le perd au xiv[e], et nous le verrons reparaître au xvi[e] siècle, ramené par les savants et non plus par l'usage populaire.

Les verbes avaient conservé leurs finales figuratives : *s* pour la deuxième personne, *t* pour la troisième. Cette distinction disparaît, et les personnes du verbe ne se distinguent plus qu'à l'aide des pronoms personnels. Le *t* disparaît tout à fait à la troisième personne des verbes de la première conjugaison; on prend même l'habitude de joindre l'*s* à la première personne du singulier. Depuis longtemps déjà, la conjugaison passive des verbes latins avait disparu, et nous la trouvons remplacée dans les chartes et les diplômes mérovingiens par la combinaison du participe passé avec le verbe *être*. Les déponents avaient pris la forme active. Le supin, le gérondif, avaient

disparu; un nouveau mode, le conditionnel était créé. Les temps passés, perdant leur désinence particulière, se formaient du participe passé uni à l'auxiliaire *avoir*, phénomène grammatical dont la pure langue latine offrait déjà de nombreux exemples. Le futur disparut à son tour et se forma de la combinaison de l'infinitif avec le verbe *avoir* (j'aimer-ai; j'ai à aimer). L'esprit analytique conduisit à délaisser de plus en plus les désinences des verbes.

L'usage des adverbes en *ment* se généralise; seulement on oublie qu'ils ont été formés dans l'origine par l'addition du mot *mens*, féminin en latin, et qui exigeait à l'adjectif entré dans la composition de l'adverbe la marque du féminin, et on écrit *vrai-ment* et non plus *vraie-ment*, comme l'exigeait l'étymologie.

Il est facile de se figurer les perturbations introduites dans la syntaxe par toutes ces modifications. Cette syntaxe, fidèle dans l'origine aux habitudes latines, en supprimant les cas et la désinence des verbes, est obligée de renoncer, par esprit de clarté, aux inversions qui faisaient la force et la grâce du style. On indiquera désormais la dépendance des mots par les articles, les prépositions; celle des phrases, par les relatifs et les conjonctions. « Ainsi disparaît cette heureuse liberté de construction, propre à notre langue primitive, et qui s'explique par le caractère synthétique dont le vieux français restait encore revêtu[1]. »

Cette langue française, qui avait trouvé faveur auprès des peuples étrangers, qui était connue et cultivée au delà des Alpes et des Pyrénées, au delà de la Manche, au delà du Rhin et jusque dans les pays scandinaves, tombe en un tel désarroi que, selon les expressions d'un écrivain du temps, traducteur des *Psaumes de David*, « Nulz ne tient en son parleir ne reigle certenne, mesure, ne raison; à poine li uns entend l'aultre et à poine peut-on trouveir à jour d'ieu personne qui saiche escrire. »

1. M. Pellissier, *Précis d'histoire de la langue française.*

Il faut sans doute en cette critique tenir compte de la malveillance naturelle à chaque époque pour les contemporains : dans sa décadence, la langue du XIVe siècle s'enrichissait de mots nouveaux. Pierre Bercheure, traducteur de Tite-Live sous Charles V, ajoutait au dictionnaire, et la phrase de Froissart ne mérite pas tous les reproches de désordre, de diffusion, que lui adresse avec trop de sévérité la philologie moderne. Les actes officiels, les ordonnances et les rescrits des rois témoignent hautement, même dans cette période, du goût pour la clarté et la précision, apanage éternel de notre langage français.

État de la prosodie et de la métrique au XIVe siècle.

Au moment où se clôt la période brillante du moyen âge, disons un mot sur l'état de la prosodie et de la métrique, qui pour leur part n'auront point à subir de changements bien considérables. Presque aussitôt après l'invasion au Ve siècle la prosodie latine, fondée sur la quantité des syllabes, c'est-à-dire sur certaines combinaisons de brèves et de longues, s'était transformée. Les oreilles des barbares étaient trop grossières pour rester sensibles à ces nuances de prononciation. L'accent avait persisté, et son retour périodique, ainsi que le nombre des syllabes introduites entre chaque syllabe accentuée, était devenu la base de la nouvelle versification. L'élément de la rime s'y ajouta de bonne heure, d'abord sous forme d'assonance, et depuis le XIIe siècle la rime est devenue une condition essentielle de notre poésie.

Le vers de dix syllabes fut généralement employé par les poëtes des cycles, des chansons de geste et des romans. A partir du XIIIe siècle, il tend à disparaître et fait place au vers de douze syllabes, à l'alexandrin, seul employé dans la poésie sérieuse. Toutes les autres combinaisons de syllabes se trouvent déjà dans les trouvères et les troubadours, et on peut dire qu'à cet égard les poëtes du XVIe siècle ni même

les modernes n'ont rien inventé. Thibaut de Champagne perfectionna le croisement des rimes; l'élision de l'*e* muet ne devient obligatoire que vers la fin du xve siècle, et Malherbe lui-même, au xvie, admet encore, en plusieurs endroits de ses œuvres, l'hiatus définitivement proscrit par Boileau :

> Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée [1].

Poésie. Eustache Deschamps, Froissart, Christine de Pisan.

Nous avons expliqué pour quelle raison le xive siècle fut moins fécond en poëtes que les époques précédentes. Nous en citerons quelques-uns dignes encore de l'attention de la postérité.

Eustache Deschamps [2] naquit à Vertus, en Champagne, vers la fin du règne de Charles le Bel, au commencement du xive siècle, et, comme il nous l'apprend lui-même, il a vu quatre lignées ou générations de rois. Le sobriquet de Morel (petit More) qui lui est donné par le manuscrit, est dû sans doute à la couleur de son teint basané. Sa vie fut fort agitée, et, après ses premières études faites à Orléans, il entreprit de longs voyages, parcourut la Syrie, l'Égypte, resta quelque temps prisonnier des Sarrasins, et, de retour en France, se distingua dans la carrière des armes. Attaché à la personne du roi Charles V, il remplit plusieurs emplois importants, fut nommé gouverneur du château de Fismes, bailli de Senlis, et mourut en 1422, selon quelques biographes à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Les *Ballades* d'Eustache Deschamps sont en général remarquables par la force des pensées; sa poésie est nour-

1. *Art poétique,* chant I.
2. Ses œuvres choisies ont été recueillies par Crapelet, Paris, 1832. L'éditeur y joint sur la vie du poëte quelques détails intéressants. Le manuscrit de ses œuvres complètes ne comprend pas moins de quatre-vingt mille lignes.

rie de tout ce qu'il a fait, de tout ce qu'il a pu apprendre par ses études et ses voyages :

Quiconque a beaucoup vu
Doit avoir beaucoup retenu. (*La Fontaine.*)

Aussi applique-t-il le genre gracieux et jusque-là frivole de ballade aux plus hautes matières de la morale et de la politique. Si les premiers vers de la ballade du *Bon Capitaine* attestent chez lui le mouvement lyrique et le sentiment de l'élégance, la ballade de *Duguesclin* nous émeut par un accent patriotique et une élévation morale qui méritent vraiment à l'auteur le titre de poëte : *nomen pretiumque poetæ*[1].

Ballade sur la mort de Bertrand du Guesclin.

. . . .

Plourez, plourez, flour de chevalerie!

O Bretaingne, ploure ton espérance!
Normandie fay son enterement;
Guyenne aussi, et Auvergne, or t'avence,
Et Languedoc, quier[1] lui son monument;
Picardie, Champaigne et Occident,
Doivent pour plourer acquerre
Tragédiens, Aréthusa requerre
Qui en eaue fu par plour convertie,
Afin qu'à touz de sa mort les cuers serre.
Plourez, plourez, flour de chevalerie!

Hé! gens d'armes, aiez en remembrance
Vostre père; vous estiez si enfant[2].
Le bon Bertran, qui tant ot de puissance,
Qui vous amoit si amoureusement,
Guesclin est mort : priez dévotement,

1. *Quier*, cherche. — 2. *Si enfant*, ses enfants.

1. On peut voir aussi, dans l'*Histoire de la Littérature française* de Geruzez (I, 217), la ballade en faveur des paysans accablés par les impôts.

Qu'il puist paradis conquerre.
Qui dueil n'en fait, et qui n'en prie, il erre,
Car du monde est la lumière faillie;
De toute honeur estoit la droicte serre[3] :
Plourez, plourez, flour de chevalerie!

3. *Serre*, garde.

Les poésies de **Froissart**[1] ne nous offrent pas cette profondeur et cette puissance de sentiment. Esprit gracieux, léger, badin, il s'est inspiré dans ses vers des fraîches descriptions, des subtilités galantes où se complaît Guillaume de Lorris. Sans aller jusqu'à lui refuser la science du rhythme et le goût de l'harmonie, bornons-nous à lui accorder la grâce de l'idylle, comme dans ces jolis vers :

Virelai.

Hier matin je me levay
Droit à la journée,
En un jardinet entray
Dessus la rousée.

Je cuiday estre première
Au clos sur l'herbette,
Mais mon doux amy y ère[1]
Cueillant la flourette.

1. *Ère*, était.

Donnons-lui même le mérite d'une philosophie vulgaire, de ce *bon sens* hérité d'Horace et qui se marque dans les vers suivants :

Rondeau.

On doit le temps ainsi prendre qu'il vient :
Tout dit que pas ne dure la fortune.
Un temps se part, et puis l'autre revient :
On doit le temps ainsi prendre qu'il vient.

Je me conforte en ce qu'il me souvient
Que tous les mois avons nouvelle lune :
On doit le temps ainsi prendre qu'il vient :
Tout dit que pas ne dure la fortune.

Mais ne cherchons pas en Froissart la flamme qui réchauffe les poésies d'Eustache Deschamps.

1. Voir, pour les détails biographiques, *la Prose* au XIVe siècle, page 116.

L'œuvre de prédilection de l'auteur, c'est le roman de *Mélyador,* « le chevalier au soleil d'or, » qui contenait toutes les chansons composées par Froissart et Wenceslas, duc de Brabant. Il l'avait fait « richement enluminer, écrire et historier, couvrir de velours rouge, orner de clous d'argent et d'or, avec rose d'or au milieu, à deux gros fermaux dorés et richement ouvrés ; au milieu, rosiers d'or. » Cette belle reliure était à son avis le plus grand mérite de l'ouvrage[1].

Une émotion plus forte et plus vraie distingue les œuvres en vers de **Christine de Pisan**[2]. Douée d'une intelligence éminente, fortifiée, enrichie de solides connaissances, touchée par le spectacle des malheurs de la France, éprouvée par ses infortunes personnelles, elle fait couler nos larmes en pleurant elle-même. Qui peut l'entendre sans émotion déplorer dans cette ballade son veuvage et son abandon?

Seulette suis et seulette veuil estre,
Seulette m'a mon doulx ami laissiée,
Seulette suis sans compagnon, ne maître;
Seulette suis dolente et courrouciée,
Seulette suis en langour maisaissiée[1],
Seulette suis plus que nulle esgarée,
Seulette suis sans ami demourée.

1. *Maisaissiée,* mise en malaise.

Ses *Dicts moraux à son fils* sont aussi remarquables par la fermeté du style que par la haute moralité ; on y sent l'inspiration chrétienne qui dictera dans Racine les conseils du grand prêtre au jeune roi Joas.

Fils, je n'ai mie grand trésor
Pour t'enrichir. Mais au lieu d'or,

1. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale contiennent de Froissart une multitude de pièces détachées, comme rondeaux, ballades, pastourelles, lais, virelais, chants royaux, etc.
2. Voir sa biographie à l'article *Prose*, page 120.

Aucuns enseignemens montrer
Te veuil, si les veuilles noter.

. . . .

Dès ta jeunesse pure et monde,
Apprends à cognoistre le monde,
Si que tu puisses par apprendre
Garder en tous cas de mesprendre.

. . . .

Si tu as estat ou office,
Dont tu te mêles de justice,
Garde comment tu jugeras,
Car devant le grand juge iras.

. . . .

Ayes pitié des pauvres gens
Que tu voys nuz et indigens,
Et leur aydes quand tu porras;
Souviengne-toi que tu morras.

« La plupart des *ballades* de Christine, le meilleur de ses titres poétiques, sont encore inédites. Ses autres poésies, lais, virelais, rondeaux, épîtres, inférieures à ses ballades, ne sont pas non plus sans valeur[1]. »

Guillaume de Machault, né en Champagne en 1284, mort en 1370, secrétaire de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, a laissé des poésies dans lesquelles il ne s'occupe que d'aventures amoureuses. L'affectation du style égale celle de la pensée.

Enfin, d'autres poëtes transformèrent l'histoire sainte, les actes des saints et des martyrs en dialogues auxquels ils donnèrent le nom de Mystères. Nous les retrouverons dans le chapitre consacré à l'histoire du théâtre.

1. Géruzez, *Histoire abrégée de la Littérature française.*

Prose. Froissart, Christine de Pisan, Gerson.

Le mérite des œuvres en prose durant cette période nous console de la faiblesse de la poésie. Émus par les événements si graves qui s'accomplissaient sous leurs yeux, les écrivains emploient leur talent à les raconter, parfois à les juger. « Cette branche de littérature, la plus nécessaire de toutes, puisqu'elle est destinée à transmettre aux hommes les événements passés et le souvenir des belles actions, l'histoire prend un style plus élevé et plus conforme au caractère de vérité qui lui convient. » (ROQUEFORT.)

Au premier rang, dans la route si glorieusement tracée par Villehardouin et Joinville, nous trouvons **Jean Froissart**, né à Valenciennes vers 1337. Fils d'un peintre d'armoiries, sa curiosité s'éveilla de bonne heure à la vue de ces symboles, auxquels se rattachent tant d'actions éclatantes et de faits curieux. Il entend sans doute, dans la maison de son père, mille récits d'aventures, et cette circonstance détermine sa vocation d'*historien*. Elle fut fortifiée par les conseils du seigneur de Montfort, auquel il s'était attaché aussitôt après avoir pris les ordres sacrés, et le jeune homme, trop amoureux de ses aises, trop entraîné par la légèreté naturelle de son esprit pour bien comprendre les obligations sacrées du sacerdoce, résolut de courir le monde pour voir, apprendre et raconter.

Villemain[1] a tracé de cette existence aventureuse un tableau plein de charme et de vivacité. Nous y voyons Froissart, tout jeune encore, passer en Angleterre, où la reine Philippe de Hainaut lui fait l'accueil le plus flatteur. Il se rend en Écosse, et vit dans la familiarité du prince de Galles, le grand homme de ce siècle. Nous le retrouvons en Italie à la cour du duc de Milan, témoin et même ordonnateur de toutes les fêtes et réjouissances. De retour en son pays, il obtient la

1. *Tableau de la Littérature au moyen âge.*

cure de Lestines, qu'il abandonne pour entrer au service de Wenceslas, duc de Brabant; secrétaire du duc, il mêle leurs œuvres communes dans le roman de *Mélyador*. A la mort de Wenceslas, Froissart passe au service du comte de Blois, prend envie d'aller visiter Phébus, comte de Foix, et traverse la France, menant en laisse quatre beaux lévriers qu'il voulait offrir à ce roi des chasseurs. Il le quitte après quelques mois de séjour et, bien qu'il ait obtenu le canonicat de Chimay, il se remet à voyager avec plus d'ardeur que jamais. La Picardie, la France, la Hollande, la Zélande, lui fournissent de nouveaux matériaux pour son histoire. Il retourne en Angleterre, auprès du roi Richard II; son livre de *Mélyador*, « si richement relié, » lui procure un gracieux accueil. La catastrophe qui coûte à Richard II le trône et la vie ramène Froissart en Flandre, où il meurt en 1401, à l'âge de soixante-quatre ans.

Son grand ouvrage intitulé : *les Chroniques de sire Jean Froissart, qui traitent des merveilleuses emprises, nobles aventures et faits d'armes advenus en son temps en France, Angleterre, Bretaigne, Bourgogne, Escosse, Espaigne, Portingal et ès autres parties*[1], comprend la période de l'année 1326 à l'année 1400. Comme Villehardouin, comme Joinville, Froissart raconte les événements contemporains, mais il n'en est que le témoin curieux et non l'acteur intéressé : c'est, selon la spirituelle expression de Villemain, un « historien errant. » Voir beaucoup, écouter de toutes bouches, raconter à son tour, voilà toute sa préoccupation. Il ne faut pas lui demander la passion ni l'enthousiasme, ou plutôt l'enthousiasme chez lui s'attache au fait lui-même, sans souci de l'auteur qui l'accomplit. On lui reproche, avec raison, de manquer de patriotisme. En effet, dans cette guerre terrible, aucun parti ne l'intéresse. « Il aime les Anglais; mais il aime aussi la bravoure des Français. Il est pour le Prince Noir; mais il est aussi pour Bertrand

1. Une des meilleures éditions est celle de J. A. C. Buchon, Paris, 1835.

du Guesclin. » Quant à l'authenticité de ses récits, la confiance en lui doit être modérée. Il accepte volontiers comme réelles toutes les aventures, et son histoire se fait sur les grands chemins. Dans son voyage chez Phébus, il rencontre un certain chevalier, messire Espaing, de Lyon, qui, tout en chevauchant, lui narre une foule de tournois, de combats et de siéges : nous les retrouverons dans le récit de Froissart, naïvement reproduits avec le dialogue.

Aucune trace de ce qu'on peut appeler la philosophie de l'histoire. Les causes des événements, ainsi que leurs conséquences, échappent à notre auteur. Un fait aussi grave que la convocation des états généraux de 1355, les prétentions du Tiers, les concessions si graves du roi Jean, tout cela ne paraît faire sur Froissart aucune impression. Mais il raconte et décrit avec un charme inimitable. Les portraits, chez lui, sont frappants; les dialogues, pleins de mouvement et de vie : l'historien semble disparaître; on entend les personnages eux-mêmes. Joignons à cela la candeur et la conscience, la naïveté d'un style qui se développe avec une sorte de prolixité, mais aussi de grâce enfantine, et nous nous expliquerons la partialité de Montaigne et les éloges donnés par Villemain et M. Nisard à l'auteur des *Chroniques*.

Entre toutes les pages remarquables de Froissart, on peut citer le récit de sa rencontre avec le chevalier d'Espaing, de Lyon, la bataille de Crécy, l'entrevue du roi Jean et de son vainqueur le prince de Galles, la mort du roi Charles V et surtout l'admirable narration de la reddition de Calais et du dévouement d'Eustache de Saint-Pierre. Un passage de ce dernier morceau donne une idée de la langue de Froissart, de sa phrase prodigue de mots et d'une construction quelquefois embarrassée.

Dévouement d'Eustache de Saint-Pierre. (Fragment.)

Le roi étoit à cette heure en sa chambre, à grand'compagnie de comtes, de barons et de chevaliers. Si entendit que ceux de Calais venoient en l'arroy qu'il avoit devisé et ordonné; et se mit hors, et s'en vint en la place devant son hôtel, et tous ces seigneurs après lui, et encore grand'foison qui y survinrent pour voir ceux de Calais, ni comment ils finiroient, et mêmement la reine d'Angleterre, qui moult étoit enceinte, suivit le roi son seigneur. Si vint messire Gautier de Mauny et les bourgeois de-lez lui qui le suivoient, et descendit en la place, et puis s'en vint devers le roi et lui dit : « Sire, vecy la représentation de la ville de Calais à votre ordonnance. » Le roi se tint tout coi et les regarda moult fellement[1], car moult héoit[2] les habitants de Calais, pour les grands dommáges et contraires que au temps passé sur mer lui avoient faits. Ces six bourgeois se mirent tantôt à genoux pardevant le roi, et dirent ainsi en joignant leurs mains : « Gentil sire et gentil roi, véez nous cy six qui avons été d'ancienneté bourgeois de Calais et grands marchands : si vous apportons les clefs de la ville et du châtel de Calais, et les vous rendons à votre plaisir, et nous mettons en tel point que vous nous véez, en votre pure volonté, pour sauver le demeurant[3] du peuple de Calais, qui a souffert moult de grieftés[4]. Si veuillez avoir de nous pitié et mercy par votre très haute noblesse. » Certes il n'y eut adonc en la place seigneur, chevalier, ni vaillant homme, qui se put abstenir de pleurer de droite pitié, ni qui put de grand'pièce parler. Et vraiment ce n'étoit pas merveille; car c'est grand'pitié de voir hommes de bien cheoir et être en tel état et danger. Le roi les regarda très ireusement[5], car il avoit le cœur si dur et si épris de grand courroux qu'il ne put parler. Et quand il parla, il commanda que on leur coupât tantôt les têtes. Tous les barons et chevaliers qui là étoient, en pleurant prioient si acertes[6] que faire pouvoient au roi qu'il en voulût avoir pitié et mercy; mais il n'y vouloit entendre.

1. *Fellement*, cruellement. — 2. *Héoit*, haïssait. — 3. *Demeurant*, reste. — 4. *Grieftés*, malheurs. — 5. *Ireusement*, en colère. — 6. *Acertes*, sérieusement.

Cet amour de la France, ce patriotisme que nous regrettons de ne pas trouver chez Froissart, nous le rencontrerons dans une étrangère, dont la vertu et le talent honorèrent la patrie qui l'avait adoptée. Née à Pise, en 1363, **Christine de Pisan** suivit en France, à l'âge de cinq ans, son père Thomas, conseiller de la république de Pise, et que Charles V avait appelé près de lui comme astronome. La jeune fille, accueillie au Louvre avec une grâce affectueuse, fut élevée à la cour et bientôt mariée à un gentilhomme de Picardie, nommé Étienne du Castel. Après quelques années d'une félicité complète, elle perdit son père, son mari, et resta veuve avec trois enfants. A ces malheurs personnels se joignirent bientôt les calamités de la France et de cette famille royale qui l'avait comblée de bienfaits. Les talents poétiques de Christine l'avaient déjà fait connaître; plusieurs princes se disputèrent l'honneur de l'attirer à leur cour. Le roi Richard d'Angleterre, son successeur Henri de Lancastre, le duc de Milan, lui offrirent une généreuse hospitalité; mais elle refusa constamment de quitter la France : l'infortune est un lien pour les nobles âmes. Christine consacra ses dernières années à célébrer la mémoire de son bienfaiteur, et composa l'histoire du règne de Charles V sous le titre de : *Livre des fais et bonnes meurs du bon roy Charles.*

Outre l'érudition qui la distinguait : car elle savait le latin et peut-être même le grec, l'auteur montre dans cet ouvrage une pureté de sentiments, une profondeur, une élévation morale bien supérieures à la légèreté de Froissart. Son style, moins net et moins aisé peut-être, « a par moments une gravité douce qui pénètre. » Des ouvrages nombreux de Christine de Pisan, c'est le seul qui ait été imprimé. Nous possédons de nombreux manuscrits, dont l'un est orné d'un portrait qui nous prouve qu'elle joignait la beauté aux dons de l'intelligence. On ignore l'époque de sa mort.

Le récit des derniers moments de Charles V atteint à la

plus haute éloquence; on peut en voir la preuve dans cette apostrophe du monarque expirant à la couronne de France :

Apres, tourna ses parolles à la coronne du sacre, et dist : « O coronne de France, que tu es precieuse, et precieusement tres ville : precieuse, consideré le mistère de justice lequel en toy tu contiens et portes vigoreusement, mais ville et plus ville de toutes choses, consideré le faiz, labour, angoisses, tourmens et peines de cueur, de corps, de conscience et perilz d'ame, que tu donnes à ceulz qui te portent sur leurs espaules; et qui bien à ces choses viseroit, plus tost te laisseroit en la boe[1] gésir qu'il ne te releveroit pour mectre sur son chief. » Là, dict le roy maintes notables parolles, plaines de si grant foy, dévocion et recognoiscence vers Dieu, que tous les oyans mouvoit à grant compassion et larmes.

1. *Boe*, boue.

Parmi les nombreux écrivains en prose du XIVe siècle, nous avons signalé les deux plus remarquables; mais nous citerons encore **Nicole Oresme**, grand maître du collége de Navarre en 1355, et qui mit en français la *Morale* et la *Politique* d'Aristote; **Pierre Bercheure**, qui, sous le règne du roi Jean, traduisit les *Décades de Tite-Live;* **Jean Charlier**, né à Gerson, près de Réthel, en 1363, et dont Bossuet a dit : « Il défendit avec un courage invincible la vérité catholique et les intérêts de son roi et de la famille royale, ce qui lui mérita le nom de *docteur très-chrétien*. » On n'a conservé qu'un très-petit nombre de sermons en français de ce grand homme, auquel nous attribuons le beau livre : *De Imitatione Christi*. Ajoutons, sans pouvoir donner les noms des auteurs, la *Chronique de Duguesclin*, qui par son style se rattache au XIVe siècle, et enfin l'*Histoire des Boucicaut*. Le père fut maréchal de France sous Charles V et le fils sous Charles VI. Cette chronique fut publiée par E. Godefroy, qui la tenait de Machaut, sieur de Romaincourt.

Tous ces efforts et ce travail littéraire avaient été encouragés par le roi Charles VI, dont le règne fut témoin d'une sorte de renaissance. Ce prince, ami des lettres, fit traduire une partie des livres saints et des auteurs latins. Les laborieux *translateurs* à ses gages, Raoul de Presles, Évrard de Coussy, Philippe de Vitry, Oresme et Bercheure nommés plus haut, en joûtant avec les difficultés de la langue de Cicéron et de saint Augustin, donnaient à la nôtre la précision et la solidité. Par les ordres du roi, on plaça dans une tour du château du Louvre une *librairie* ou *bibliothèque* composée de neuf cent dix volumes manuscrits, quantité considérable pour un temps où l'on ne connaissait pas l'imprimerie. Ce fut le premier fonds de la Bibliothèque nationale, aujourd'hui la plus complète de l'Europe[1].

CHAPITRE VI.

XVe Siècle.

Époque de Charles VII, Louis XI, Charles VIII (1422-1498).

Progrès favorisé par la découverte de l'imprimerie. — Influence des guerres d'Italie sur la langue et la littérature. — Caractères du langage au XVe siècle. — Poésie. Alain Chartier, Charles d'Orléans, Villon. — Prose. Les prédicateurs : Olivier Maillard. — Les historiens : Georges Chastellain, Juvénal des Ursins, Commines.

Progrès favorisé par la découverte de l'imprimerie.

Au sortir de la confusion et des ténèbres où la France se vit plongée pendant toute la durée du XIVe siècle, on peut dire que le siècle suivant produisit l'effet d'une renais-

1. A l'exemple de son frère, Jean, duc de Berry, avait formé au château

sance : il fut pour la nation, comme pour la littérature, une sorte d'aurore qui donnait l'espérance d'un jour splendide. Délivrée de l'ennemi par l'intervention divine, la France éprouve la joie de s'appartenir, et le sentiment de la patrie commence à réchauffer toutes les âmes. La Providence avait choisi dans le peuple l'instrument de ses desseins : c'était une bergère de Domremy, qui avait marché en avant là où la noble baronnie hésitait, qui avait par des victoires réparé les désastres dont notre histoire était funestée. Dès ce moment, une France nouvelle apparaît; la bourgeoisie réclame ses droits, parfois avec sédition et violence; mais elle finit par triompher, et son triomphe est complet sous le règne de Louis XI, « le roi bourgeois et antichevaleresque, qui achève d'accabler le génie féodal dans la personne des vaillants et téméraires ducs de Bourgogne. »

Les inventions les plus merveilleuses surgissent comme à l'envi de toutes parts, pour favoriser ce mouvement du peuple vers un état où les devoirs et les droits de tous seront réglés avec plus de justice et de charité. La découverte de la poudre à canon avait produit une révolution complète dans l'art de la guerre et donné le dernier coup à la chevalerie; la découverte de l'imprimerie, vers 1440, popularisant les travaux de l'esprit, les mettra, pour ainsi parler, à la portée de tous, et le xve siècle nous offrira le spectacle d'une littérature vraiment populaire avec le poëte Villon.

Ce fut à Strasbourg que le Mayençais Gutenberg, aidé de

de Mehun-sur-Yèvre, sa résidence favorite, une *librairie* dont le catalogue démontre que déjà le goût des écrivains de l'antiquité et le souffle de la Renaissance se faisaient sentir. On peut voir *la Librairie de Jean, duc de Berry*, publiée par Hiver de Beauvoir. Paris, 1860.

L'inventaire de la Bibliothèque du roi Charles VI, fait par ordre du duc de Bedford en 1423, nous offre, à côté de nombreux romans de chevalerie, les noms classiques d'Aristote, de Platon, de Tite-Live, Salluste, Suétone, Ovide, Lucain, etc. On y constate avec surprise l'absence de Virgile, d'Horace et de Térence, qui se trouvent assez fréquemment dans quelques bibliothèques, de peu postérieures. On peut voir l'*Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI*, publié par la Société des Bibliophiles. Paris, 1867.

Faust et de Schœffer, perfectionna, par l'invention des caractères mobiles, l'art de reproduire des signes gravés sur bois, connu de temps immémorial dans l'extrême Orient. « Fichet, recteur de la Sorbonne, introduisit l'imprimerie à Paris en 1469. Les nouvelles presses produisirent sept cent cinquante-un ouvrages jusqu'à la fin du xvᵉ siècle, et, dès le commencement du suivant, elles ne donnèrent pas moins de huit cents publications dans l'espace de dix ans. Dans le nombre se trouvaient quelques ouvrages grecs[1]. »

Le roi Louis XI encouragea cette invention nouvelle, qui devait changer la face du monde. Terrible à l'aristocratie féodale, ce prince, qui voulait créer un peuple, se montrait doux et favorable aux savants. Sous lui, les écoles se remplissent d'étudiants; le roi fonde ou réorganise les universités de Valence, de Bourges, de Besançon et plusieurs écoles de droit et de médecine.

Influence des guerres d'Italie sur la langue et la littérature.

Un autre événement concourut, avec l'imprimerie, à réparer les maux dont avaient souffert l'esprit et ses œuvres pendant le xvᵉ siècle : ce fut l'émigration, en Occident, des Grecs chassés de leur patrie après la prise de Constantinople (1483). Ils apportèrent dans leur exil leurs arts, leurs sciences et leurs lettres, et, non moins généreuse que l'Italie, la France leur offrit une hospitalité largement payée par les trésors de l'antiquité. Les libéralités de Louis XI et de Charles VIII attirèrent à Paris un grand nombre de ces savants, et leurs leçons firent connaître à plus de vingt-cinq mille étudiants les œuvres sublimes dont la mémoire des hommes ne conservait plus que le nom.

Il ne faut pas négliger, en énumérant les causes qui ont

1. M. Demogeot, *Histoire de la Littérature française.*

amené la renaissance du xve siècle (car on peut vraiment faire remonter jusque-là ce mouvement dont le siècle suivant nous montrera le développement prodigieux), il ne faut pas négliger, disons-nous, les expéditions aventureuses de nos rois en Italie. C'était déjà un résultat considérable de rendre à la nation française son prestige militaire et une confiance en elle-même qu'elle avait perdue sur les champs de bataille de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt; mais, en passant les Alpes, nous profitâmes des lumières qui de Grèce étaient arrivées plus rapides et plus vives en Italie. Nous fûmes mis en communication avec les chefs-d'œuvre que son réveil plus prompt avait déjà produits[1], et nous rapportâmes chez nous l'admiration pour ces travaux avec le désir de les imiter. Notre langue aussi fut enrichie par ces expéditions, au point qu'il faudra se plaindre plus tard de l'abondance de ces dépouilles, et que l'introduction des mots et des locutions italiennes dénaturera quelque peu le caractère de notre idiome. Les efforts des littérateurs et des grammairiens tendront à nous débarrasser de l'italianisme, menaçant de devenir un fléau pour la langue française.

Nous avons peine à nous expliquer l'espèce de défaveur qui s'attache au xve siècle dans l'opinion des littérateurs et des critiques. On semble lui reprocher sa pauvreté littéraire, tandis qu'à notre avis nous pouvons nous glorifier de ses richesses. Le dernier représentant de la société féodale qui s'écroule, Charles d'Orléans, n'est point inférieur à ceux que la même inspiration avait échauffés, et la nation nouvelle qui s'élève sur les débris du moyen âge n'a pas à rougir du poëte Villon ni de l'historien Comines.

1. La *Divine comédie* de Dante, commencée en 1298, fut achevée dans les premières années du xive siècle.

Caractères du langage au xve siècle.

La transformation de la langue que nous avons signalée au début du xive siècle est définitivement accomplie, et le français moderne développe sans entraves cette tendance analytique qui s'était déjà montrée dans l'âge précédent par l'abandon de la déclinaison et des dialectes, par la substitution des prépositions aux désinences pour exprimer les rapports des mots entre eux.

Pour la formation des termes nouveaux, la science remplace l'instinct et la spontanéité. Les mots sont empruntés au latin, sans aucun souci de la grande loi de l'accent. Une sorte de fidélité matérielle les calque, pour les franciser, sur le texte même, et « une inondation de mots savants va croissant pendant le xve siècle, brise toutes les digues et submerge la langue au xvie siècle[1]. »

« Non moins que la syntaxe, la prononciation éprouve des variations, mais qui ne peuvent guère être notées avec quelque sûreté, vu qu'on n'a pour les constater que des inductions insuffisamment garanties. Cependant il est un genre de ces changements qui n'est sujet à aucun doute : c'est celui que l'on reconnaît à l'aide de la mesure des vers et qui consiste dans la réduction des syllabes d'un mot. Ainsi les vers prouvent que l'on prononçait *seür* en deux syllabes, *roont* en deux, *aage* en trois (en comptant l'*e* muet), *raançon* en trois, etc. Tous ces mots ont été réduits d'une syllabe, *sûr, rond, âge, rançon.* C'est surtout dans le xve siècle que se fait cette contraction. Une autre contraction y doit aussi être rapportée, c'est celle qui ne compte plus l'*e* de la troisième personne du pluriel de l'imparfait : dans l'ancienne langue, *prenoient, voioient, amoient,* étaient, non comme aujourd'hui des mots de deux syllabes, mais des mots de trois. Le xive siècle hésite sur cette prononciation : tantôt il les scande à l'ancienne façon, tantôt il les

1. M. Brachet, *Grammaire historique de la langue française.*

scande à la moderne; mais le XVe n'hésite plus, et cet *e* muet y est décidément effacé de la prononciation. Il en est de même de l'*e* muet de certains adverbes : ***hardie-ment, vraie-ment*** (telle était l'orthographe de ces adverbes). L'ancienne langue articulait l'*e* muet qui entre dans leur composition; la langue du XVe siècle n'est pas constante à cet égard; on trouve cet *e* tantôt compté, tantôt non compté. Mais la contraction ne tarde pas beaucoup à se faire; cet *e* cesse de se prononcer, il cesse ensuite de s'écrire, ou bien, comme dans les adverbes en ***ument, ûment, uement,*** l'orthographe demeure inconséquente, n'écrivant ces adverbes ni tous avec *e* ni tous sans *e*[1]. »

C'est à l'aide de cet instrument que les poëtes et les prosateurs du XVe siècle vont exprimer, les uns les sentiments affaiblis d'une civilisation qui s'écroule; les autres, les idées et les aspirations d'une société renouvelée.

Poésie. Alain Chartier, Charles d'Orléans, Villon.

Dans l'étude du *Roman de la Rose,* nous avons mentionné l'ingénieuse opinion de M. Nisard, qui regarde cette œuvre comme la source commune d'où coule dans notre littérature un double courant poétique, dont une branche part de Guillaume de Lorris, l'autre vient en droite ligne de Jean de Meung. Nous trouvons ici l'occasion d'appliquer cette théorie au moins séduisante. Parmi les poëtes du XVe siècle, Alain Chartier, Charles d'Orléans, rappellent les sentiments et les idées des troubadours et des trouvères, la poésie amoureuse et chevaleresque; les autres, et surtout Villon, par l'énergie de leurs pensées et de leur style, par le caractère satirique de leurs compositions, se rattachent évidemment à Jean de Meung.

Alain Chartier, né vers 1386, en Normandie, et mort en 1458, acquit de son temps une grande réputation de poëte et de prosateur. On connaît l'histoire de Marguerite

1. M. Littré, *Histoire de la langue française,* II, 16.

d'Écosse, femme du Dauphin, depuis Louis XI, qui ne dédaigna pas d'honorer d'un baiser l'homme de la bouche duquel étaient « issus tant de mots dorés. » Si la postérité n'a pas en aussi grande estime ni les écrits en prose de Chartier, l'*Histoire de Charles VII*, le *Curial*, le *Quadriloge*, ni son poëme en vers : la *Consolation des trois vertus : Foi, Espérance* et *Charité*, elle est reconnaissante à l'auteur de certains perfectionnements matériels dans notre prosodie. On regarde Alain Chartier comme le premier qui ait fait usage des rimes redoublées et on lui attribue l'invention du rondeau. Un titre de gloire non moins sérieux, c'est la passion patriotique dont il est animé et qui lui inspire de nobles accents pour pleurer les malheurs de la France pendant l'invasion anglaise. Les poésies de Chartier ne nous sont point parvenues dans la pureté de leur texte : on en a corrigé le style pour le rendre plus moderne.

Plusieurs critiques reprochent à Boileau d'avoir oublié dans son *Art poétique* **Charles d'Orléans**, auquel ils voudraient assigner le premier rang parmi nos vieux poëtes français. On ne peut nier que ce poëte ne présente des qualités éminentes; qu'une certaine noblesse dans les sentiments, l'élégance, la grâce et même une certaine finesse malicieuse ne distinguent ses poésies, où se fait remarquer surtout l'art de la composition, jusque-là presque inconnu. Mais Charles d'Orléans a vécu sur l'imitation et sur le passé; il a fait de la poésie un exercice, et, s'il exprime parfois son propre cœur, c'en est la partie la moins intéressante et la plus frivole. Et cependant que d'inspirations il pouvait trouver dans les événements de sa vie et dans les malheurs de sa patrie!

Petit-fils de Charles V, Charles avait pour père ce malheureux Louis d'Orléans, dont l'assassinat inaugure d'une façon sanglante le règne lamentable de Charles VI (1407). A vingt-quatre ans, Charles, trouvé blessé sous un monceau de morts à la bataille d'Azincourt, est emmené pri-

sonnier en Angleterre. Il y resta vingt-cinq ans et fut ramené par le duc de Bourgogne Philippe le Bon en France, où il mourut en 1467.

Les manuscrits qui contenaient ses œuvres restèrent longtemps ignorés dans la Bibliothèque du roi et dans celle de l'Arsenal; les poëtes du xvie siècle n'en font aucune mention. Marot, devançant le jugement de Boileau, regardait Villon « comme le meilleur poëte parisien qui se trouve, » et François Ier, versifiant lui-même, ne songe point à remettre en lumière les poésies de son oncle. C'est en 1734 pour la première fois que l'abbé Sallier, de l'Académie des inscriptions, fit mention de Charles d'Orléans, et plusieurs éditions publiées depuis permettent de signaler les qualités réelles de ce poëte.

Ses poésies sont des ballades, des rondeaux, des chansons, dont en général l'amour est le sujet. Nous y retrouvons toutes les froides allégories imaginées par Guillaume de Lorris. C'est *Desconfort, Bel-Accueil, Dangier le déloyal,* qui se chargent d'exprimer les sentiments personnels du poëte, plus préoccupé du tour ingénieux de sa pensée que de la pensée elle-même. Le mérite principal des petites pièces de Charles d'Orléans, c'est le talent de la composition : chaque morceau forme un ensemble disposé avec un art que n'avait pas connu Thibaut de Champagne, son noble prédécesseur dans le même genre de poésie.

Nul ne l'a mieux jugé que Villemain[1] : « Il y a dans Charles d'Orléans un bon goût d'aristocratie chevaleresque, et cette élégance de tour, cette fine plaisanterie sur soi-même, qui semblent n'appartenir qu'à des époques très-cultivées. Il s'y mêle une rêverie aimable, quand le poëte songe à la jeunesse qui fuit, au temps, à la vieillesse. C'est la philosophie badine et le tour gracieux de Voltaire, dans ses stances à madame du Deffant. Ce n'est pas tout : il est aussi très-spirituel, surtout dans l'expression et dans le tour. C'est un

1. *Tableau de la Littérature au moyen âge.*

esprit comme celui de La Fontaine, formé d'enjouement, de délicatesse et de malice. » Et ailleurs : « Le poëte, par la douce émotion dont il était rempli, trouve de ces expressions qui n'ont point de date, et qui, étant toujours vraies, ne passent pas de la langue et de la mémoire d'un peuple. Sans doute quelques empreintes de rouille se mêlent à ces beautés primitives; mais il n'est pas d'étude où l'on puisse mieux découvrir ce que l'idiome français, manié par un homme de génie, offrait déjà de créations heureuses. »

La pièce sur le retour du printemps et son gracieux refrain sont dans toutes les mémoires :

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye
De soleil luisant, cler et beau.

Nous y ajouterons, pour donner une idée plus complète de la poésie et du style de Charles d'Orléans, ce fragment d'une ballade inspirée par une émotion touchante et profonde :

Le beau souleil, le jour saint Valentin,
Qui apportoit sa chandelle alumée,
N'a pas longtemps, entra ung bien matin
Priveement en ma chambre fermée.
Cette clarté, qu'il avoit apportée
Si m'esveilla du somme de Soussy,
Ou j'avoye toute la nuit dormy
Sur le dur lit d'ennuieuse pensée.
. . . .
Lors en moillant de larmes mon coessin,
Je regrectay ma dure destinée,
Disant : Oyseaulx, je vous voy en chemin
De tout plaisir et joye désirée;
Chascun de vous a per[1] qui lui agrée,
Et point n'en ay, car Mort, qui m'a trahy,
A prins mon per, dont en dueil je languy
Sur le dur lit d'ennuieuse pensée.

1. *Per*, pareil, compagnon.

Nous ne mentionnons pas ici Clotilde de Surville. Sa personne ainsi que ses œuvres sont de l'invention du marquis de Surville, qui composa, sous le nom d'une arrière-bisaïeule, ce recueil de poésies dans lesquelles il prétendait imiter le style du xve siècle. Elles furent publiées vers 1802 par Vanderbourg.

« Malgré quelques vers agréables de Charles d'Orléans, laissons à **Villon** l'honneur du progrès que vient de faire la poésie française depuis le *Roman de la Rose*. N'amendons pas le jugement de Boileau pour si peu. Le premier, Villon s'est affranchi de l'imitation des vieux romanciers; le premier, il a tiré sa poésie de son cœur; le premier, il a créé des expressions vives, originales, durables. Charles d'Orléans clot la liste des poëtes de la société féodale; Villon est le poëte de la vraie nation, laquelle commence sur les ruines de la féodalité qui finit. » Ainsi s'exprime M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française*. Sa critique, aussi ferme que spirituelle, fait bien ressortir l'originalité d'un poëte qui tire sa poésie de son propre cœur, qui, plein de mesure et de goût, exprime des sentiments vrais et durables et, laissant de côté les formes de convention, les fades allégories, trouve dans l'inspiration naturelle des expressions nettes et fortes, des tours vifs, éloquents, une verve qui donne aux idées générales la puissance et la vie.

Pourquoi faut-il qu'il soit impossible d'appliquer à Villon le beau précepte de Boileau :

Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages
N'offrent jamais de vous que de nobles images?

Le poëte a peint son âme et ses mœurs; mais trop souvent nous avons à nous plaindre de la vérité de la peinture. Né à Paris, « emprès Pontoise, » comme il le dit pour railler la prétentieuse opinion qu'avaient déjà les Parisiens de leur pays, dans une famille obscure et pauvre, Villon n'eut sans doute devant les yeux que le spectacle du vice, et pour

toute instruction les conseils de la misère. Abandonné sans guide à une bande de vauriens, il devint comme eux escroc et voleur. Son ouvrage, le *Petit Testament,* nous apprend qu'il fit plus d'une fois connaissance avec les prisons du Châtelet.

Un vol plus considérable amena la condamnation à la potence; mais un arrêt du parlement commua la peine. Villon n'était pas corrigé; de nouveaux méfaits le conduisirent dans les prisons de Meung, dont il fut tiré par la clémence de Louis XI. M. Nisard aime à rapprocher ces deux figures du roi et du poëte : il suppose, peut-être avec un peu d'exagération, mais au moins avec originalité, que Louis XI, dur aux nobles et bon au petit peuple, sentait que Villon était par son talent l'auxiliaire de sa politique. On ignore comment finit Villon et on croit que, lassé d'avoir trop souvent recours à la clémence de son roi, il alla terminer ses jours en Angleterre sous la protection d'Édouard IV.

Nous avons conservé de lui le *Petit Testament,* qu'il composa au moment de quitter Paris à la suite d'une escapade de jeunesse, et le *Grand Testament,* qui est son œuvre capitale, et « dans lequel se trouvent enchâssées, non sans art, entre des huitains qui forment la trame du poëme, la plupart de ses ballades. » (GERUZEZ)[1].

La langue de Villon est claire, énergique et d'une saveur qui rappelle celle du XIIIe siècle; son style pittoresque, ses vers tournés avec facilité, ses rimes riches et faciles, font valoir des sentiments dont l'intérêt nous saisit. Ajoutons qu'un certain reflet de poétique tristesse, répandu sur l'œuvre tout entière, pénètre l'âme du lecteur et donne à l'auteur une incontestable supériorité sur les poëtes ses contemporains.

On est touché par ce souvenir mélancolique de sa famille,

1. On attribue à tort à Villon les *Repues franches* ou *l'Art de dîner sans payer son écot*. Ce poëme, dont il n'est pas l'auteur, peint avec vérité les désordres de sa vie.

qu'il aime, bien que, selon toute probabilité, elle ait eu peu de soin de son enfance :

Mon père est mort, Dieu en ayt l'âme....
J'entends que ma mère mourra
Et le scait bien, la povre femme;
Et le filz pas ne demourra[1].

(*Grand Testament*, XXXVIII.)

1. *Ne demourra*, ne demeurera.

Malherbe ne représente pas avec plus de hardiesse la terrible égalité devant la mort, qui ne respecte pas le roi dans son Louvre ni le pauvre dans sa cabane :

Quand je considère ces testes
Entassées en ces charniers[1],
Tous furent maistres des requêtes,
Ou tous de la Chambre aux Deniers[2],
Ou tous furent porte-paniers[3].
Autant puis l'ung que l'autre dire :
Car d'évesques ou lanterniers[4]
Je n'y congnois rien à redire.

Et icelles qui s'inclinoient
Unes contre autres en leurs vies;
Desquelles les unes régnoient,
Des autres craintes et servies;
Là les voy, toutes assouvies[5],
Ensemble en un tas pesle-mesle.
Seigneuries leur sont ravies :
Clerc ne maistre ne s'y appelle.

(*Grand Testament*, CXLIX.)

1. Les charniers des Innocents. — 2. La Chambre aux Deniers se composait des maîtres de comptes qui réglaient les dépenses de l'hôtel du roi. — 3. *Porte-paniers*, porte-faix. — 4. *Lanterniers*, ouvriers qui font des lanternes, pris ici pour artisans de bas étage. — 5. *Assouvies*, assoupies.

On doit citer encore le dialogue entre Alexandre le Grand et le pirate Diomedès[1], dont Boileau s'est inspiré quand il a décrit « ce fou »

Qui de sang altéré,
Maître du monde entier, s'y trouvait trop serré.

1. *Grand Testament*, XVII.

Mais la pièce capitale de Villon est, sans contredit, cette ballade du *Grand Testament,* où respire le sentiment patriotique dans deux vers consacrés à la sainte héroïne qui donna sa vie pour la France.

Ballade des dames du temps jadis.

Dictes-moy où, n'en quel pays
Est Flora la belle Romaine,
Archipiada, ne Thaïs
Qui fut sa cousine germaine;
Écho, parlant quand bruyt on maine
Dessus rivière ou sus estan,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'antan[1]!
. . . .
La royne Blanche comme ung lys,
Qui chantoit à voix de sereine[2];
Berthe au grand pied, Biétris, Allys;
Harembourges, qui tint le Mayne,
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen;
Où sont-ilz, Vierge souveraine?
Mais où sont les neiges d'antan!

(*Grand Testament,* ballade I.)

1. *Antan*, de l'année précédente, du latin *ante annum*. — 2. *Sereine,* Sirène.

Olivier Basselin[1], dont on ne connaît pas bien exactement le nom, naquit en Normandie, près de Vire sans doute, et mourut dans la première moitié du XVe siècle. Le texte des poésies qui nous sont parvenues sous son nom n'a pas un caractère suffisant d'authenticité et il a été remanié aux époques suivantes. Nous devons rattacher à ce poëte populaire, chantre du cidre et du vin, l'invention du Vaudeville, corruption des mots val ou vau (vallée) de Vire : car c'est de là qu'il répandait de joyeuses chansons, qui ne manquent ni de verve ni d'un vrai mouvement poétique.

1. Vasselin, Bosselin ou Visselin. Il a joué peut-être un rôle de quelque importance à l'époque du siége de Vire par les Anglais. Lacroix du Maine, dans sa *Bibliothèque française,* lui attribue des connaissances en navigation.

Nous devons regretter plus vivement encore de n'avoir que des détails peu nombreux et fort incertains sur **Martial**, procureur au parlement de Paris, mais originaire d'Auvergne. Né vers 1440 et mort en 1508, il a laissé, sous le nom d'*Arrêts d'amour*, un recueil de chansons qui, malgré leur titre, ont le caractère de satires quelquefois violentes contre les coutumes, les mœurs et les abus. Son poëme historique, composé de près de sept mille vers de différentes mesures, et intitulé : *Les Vigiles de la mort du roi Charles VII*, renferme des beautés poétiques d'un ordre fort élevé et se distingue surtout par le sentiment patriotique.

Octavien de Saint-Gelais, né à Cognac en 1465, semble, malgré la date de sa naissance, se rattacher aux poëtes érudits du XVIe siècle. Après de brillantes études au collége de Sainte-Barbe, à Paris, il reçut les ordres sacrés, et, sans négliger les devoirs de sa profession, il se livra avec ardeur à la culture des lettres. Son amour de l'antiquité lui fit entreprendre dès sa jeunesse les traductions de l'Odyssée et de l'Énéide. Distingué par le roi Charles VIII, Octavien parvint à l'évêché d'Angoulême et, quand le roi de France mourut au château de cette ville, en 1498, il accompagna le corps jusqu'à Saint-Denis, et célébra par plusieurs épitaphes et complaintes la mémoire de son bienfaiteur. Octavien passait sinon pour un des meilleurs, au moins pour un des plus féconds poëtes de son temps. Ses *ballades* et ses *rondeaux* ont souvent pour sujet les malheurs de la France pendant la guerre de Cent ans.

Prose. Les prédicateurs : Olivier Maillard.

Dès l'origine de notre littérature, l'éloquence religieuse, destinée à jeter un si vif éclat pendant le XVIIe siècle, avec les Fléchier, les Bossuet, les Bourdaloue, les Mascaron, les Massillon et tant d'autres orateurs célèbres, avait eu des représentants distingués : aucun siècle n'a manqué de ces prédicateurs qui, selon l'état de la langue, employaient au

service de la religion la puissance du style, et nous avons déjà pu citer les grands noms de saint Bernard et de Charlier de Gerson.

Les sermonnaires du xve siècle se distinguent par une parole plus vive, plus originale, par une abondance moins mesurée, des locutions populaires jusqu'à la trivialité et un singulier mélange d'érudition. Des phrases de latin vulgaire, des citations sans choix et sans goût, se mêlent aux mouvements d'une véritable éloquence. Animés d'un zèle pieux, ils fulminent contre les riches et les puissants du monde, et cette indignation s'explique par la vue des misères du pauvre peuple, victime des querelles entre les seigneurs, qui ne craignaient pas d'aggraver par leurs sanglantes dissensions les fléaux de la guerre étrangère. **Jean Raulin**, directeur du collége de Navarre, mort en 1514, mêlait sans scrupule des apologues plaisants à ses fougueuses homélies, et La Fontaine a pu emprunter à l'un de ses sermons la fable des *Animaux malades de la peste*. **Michel Menot**, cordelier et professeur de théologie, à Paris, mort en 1519, avait mérité le surnom de *Langue d'or;* mais ses sermons en langue française ne nous sont point parvenus. Le plus célèbre de ces prêcheurs est sans contredit **Olivier Maillard**, né en Bretagne, vers le milieu du xve siècle, et mort à Toulouse, en 1502. De l'ordre des cordeliers et parvenu aux fonctions de professeur en théologie à Paris, Maillard fit entendre dans plusieurs villes de France, et même à l'étranger, les accents d'une parole vigoureuse et intrépide. Plus d'une fois, dans ses sermons, il eut le courage de braver la colère de Louis XI, auquel il ne ménageait pas les reproches. Une anecdote célèbre prouve qu'il était prêt à faire le sacrifice de sa vie pour la vérité, *vitam impendere vero*. Ayant osé prêcher contre le divorce de Louis XII, il fut chassé de Paris ; mais les dignités de son ordre récompensèrent son inébranlable fermeté : nommé cinq fois provincial, il fut honoré par les éloges du souverain pontife Innocent VIII, et les

rois eux-mêmes auxquels il faisait « de grandes et terribles leçons, » ne purent lui refuser leur estime.

L'audace, l'énergie, l'âpreté même de l'éloquence du P. Maillard, se retrouvent dans les ouvrages que nous avons conservés : *Instruction et consolation de la vie contemplative;* un sermon mêlé de vers pour la fête de la Pentecôte; le *Sentier du Paradis,* instruction rimée, et enfin plusieurs autres morceaux qui présentent un singulier mélange d'élévation et de trivialité. On ne peut retrouver sans intérêt, dans le passage suivant[1], l'idée première d'une page sublime de Massillon (*Sermon sur le petit nombre des élus*).

Saint Grégoire... dist qu'ils sont quatre manières d'auditteurs : les premiers, ceulx qui viennent synon pour reprendre le prescheur ou pour veoir ceulx qui sont au sermon; les seconds sont ceulx qui oyent preschier et n'en retiennent rien et n'en font conte; le tiers sont ceulx qui ouent[1] et retiennent, mais ne s'amendent point pourtant, et touttes les troys manières de gens s'en vont avec les dyables. Les quatriesmes sont ceulx qui ouent et retiennent et mettent la doctrine à excécucion et s'amendent. Ceulx en sont de la part de Dieu et profitent au sermon. Or, levez les esperitz, qu'en dictes vous, seigneurs, estes-vous de la part de Dieu? Le prince et la princesse, en estes-vous? baissez le front. Vous aultres gros fourrez[2], en estes-vous? baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en estes-vous? baissez le front. Gentilzhommes jeunes gaudisseurs[3], en estes-vous? baissez le front. Et vous, jeunes dames de court, en estes-vous? baissez le front; vous estes escriptes au livre de dampnez; vostre chambre est toutte merquée[4] avec les dyables. Dictes-moy, s'il vous plaist, ne vous estes-vous pas myrées au jourd'huy, lavées et espoussetées? — Oy bien, frère. — A ma voulenté que vous fussiez aussi soingneuses de nectoyer voz âmes. »

1. *Ouent,* entendent, de *ouïr.* — 2. *Fourrez,* vêtus de robes bien fourrées, magistrats, riches négociants. — 3. *Gaudisseurs,* qui passent la vie à se réjouir, à se *gaudir.* — 4. *Merquée,* marquée, désignée.

1. Sermon prêché à Bruges en l'an 1500, le premier dimanche de Carême.

Les historiens : George Chastellain, Olivier de la Marche, Juvénal des Ursins, Commines.

Il n'est point surprenant que le spectacle des événements qui se déroulaient d'une succession si rapide, et avec des alternatives si diverses, ait développé le génie historique, propre d'ailleurs à la nation française. Le xve siècle, plus encore que le précédent, nous offre d'illustres représentants de ce genre de littérature. Plusieurs d'entre eux ont eu la Bourgogne pour patrie, et c'est à célébrer les actions des ducs de cette province qu'ils ont consacré leurs talents. « A la cour des ducs de Bourgogne, les lettres françaises semblent s'être réfugiées durant l'éclipse de la royale maison de France, de Charles V à Louis XI. » (M. Nisard.)

George Chastellain, né à Alost ou à Gand, de **1415** à **1420**, et mort à Valenciennes en **1474**, jouit pendant sa vie d'une réputation qui ne tarda pas à s'évanouir. Conseiller privé de Philippe le Bon, puis son historiographe, il relata dans ses écrits les faits dont il avait été le témoin et auxquels il avait souvent lui-même pris part ; mais « sa fortune littéraire finit avec la fortune politique de la maison de Bourgogne. » La partialité qu'il avait montrée devait faire tort à sa réputation d'historien auprès des Français victorieux. Son nom tomba, comme ses manuscrits, « dans un oubli rapide après une éclatante popularité. » Son ouvrage le plus important est la *Recollection des merveilles advenues en notre temps*. Nous n'en avons conservé qu'une partie, où nous signalerons, avec quelques qualités historiques, le sentiment du style, trop souvent corrompu par une rhétorique déclamatoire.

Admirateur passionné de Chastellain, **Olivier de la Marche**, Bourguignon comme lui, naquit en **1425** et mourut en **1502**. Ses *Mémoires* (de **1435** à **1492**) touchent aux principaux événements des deux règnes de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. Outre les *Mémoires*, Olivier de

la Marche a laissé plusieurs ouvrages dont les manuscrits se trouvent en partie à la Bibliothèque de l'Escurial. Son style est inférieur à celui de Chastelain, et sa langue incorrecte souvent mêlée de termes patois. Après la mort de Charles le Téméraire, il s'attacha à Marie, sa fille, qu'il suivit à Bruxelles en qualité de maître d'hôtel.

Bien que moins attaché à la personne même des ducs de Bourgogne, **Enguerrand de Monstrelet** ne montre pas moins d'animosité que les écrivains précédents contre le parti français. Né en Flandre l'année 1390, il mourut en 1453, après avoir été prévôt de la ville de Cambrai. Sa *Chronique*, qui embrasse les événements de la guerre entre les Français et les Anglais soutenus par les Bourguignons, depuis 1400 jusqu'à 1453, est écrite d'un style lent, diffus, que plus tard Rabelais caractérisa par un mot d'une énergique trivialité. Nous devons pourtant lui savoir gré du soin avec lequel il appuie souvent son récit de pièces authentiques. Le premier peut-être de tous les chroniqueurs, il s'inquiète des sources, et nous voyons poindre aussi dans ses narrations un certain souci du peuple, oublié jusque-là dans les querelles des seigneurs et des rois, dont les fautes retombent sur lui. Plusieurs passages de Monstrelet semblent inspirés par le vers d'Horace :

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi[1].

A tous ces chroniqueurs, panégyristes à outrance de la maison de Bourgogne, nous pouvons opposer la haute moralité et le chaleureux patriotisme de **Juvénal des Ursins**. Fils d'un avocat au parlement, Juvénal ou Jouvenel naquit à Paris en 1388. Formé par les leçons et les exemples de son père, il parvint de bonne heure aux plus hautes dignités de la magistrature. Mais il quitta le parlement pour entrer dans les ordres, fut successivement évêque de Beauvais, de Laon, et archevêque de Reims en 1449.

1. « Toutes les folies des rois ce sont les Grecs qui les payent. »

C'est en cette qualité qu'il eut, en 1456, l'honneur de présider les évêques chargés de réviser le procès de Jeanne d'Arc, et de flétrir officiellement la sentence déjà cassée par la vénération publique pour l'héroïne de Domremy. Plus tard, aux états de Tours en 1468, Juvénal s'opposa de toute son éloquence au démembrement de la France, dont on voulait séparer la Normandie. Il mourut en 1475.

Son *Histoire de Charles VI et des choses mémorables advenues pendant quarante-trois ans de son règne* (1380-1422) est écrite d'un style franc, vigoureux, parfois naïf, sans exclure une certaine autorité qui reflète le caractère personnel de l'auteur et la dignité de ses fonctions. On y sent l'homme élevé à la pratique des grandes affaires, nourri dans la connaissance des secrets de l'État.

Un homme se rencontre au xve siècle qui réunit en lui toutes les parties de l'historien, offertes en détail par ses prédécesseurs, et qui mérite, par l'énergie du style aussi bien que par le sens politique et la profondeur de sa philosophie, le surnom de *Tacite français*. **Philippe de Commines** ne se borne pas à raconter les faits, il les juge; sous l'apparence des actions, il démêle les motifs secrets et met à nu devant les yeux du lecteur les ressorts qui font agir l'âme des personnages. Enfin, « quand les événements ont été trop grands ou trop soudains pour s'expliquer par des raisons humaines, il y voit » et il y montre « le doigt de Dieu. » (M. Nisard.) *La Providence le voulait ainsi*, est une maxime qui revient souvent dans ses narrations. Et ne croyez pas que ce soit un cri de découragement ou l'indifférence d'un homme qui se désintéresse des événements par une sorte de fatalisme. Commines est sincèrement religieux. Quand il recherche pour quelles causes Charles le Téméraire avait pu encourir l'*ire* de Dieu; c'est, répond-il, « que de ce que toutes les grâces et honneurs qu'il avoit receus en ce monde, il les estimoit tous estre procedez de son sens et de sa vertu, sans les attribuer à Dieu comme il devoit. »

Sans doute, Commines semble plutôt un politique qu'un moraliste. Il est touché par le succès : ce qui ne l'empêche pas de signaler, avec une certaine mélancolie, « que ceux qui gaignent ont toujours l'honneur. » Mais il estime pardessus tout la conduite et l'habileté, et quelles que fussent ses attaches, et je dirai presque les obligations de sa naissance et de ses premières années, il n'hésita pas à quitter le service du duc de Bourgogne, en train de se perdre par ses imprudences, pour passer à celui de Louis XI, dont il ne se dissimulait pas les vices, mais dans lequel, en somme, il voyait « un roi. »

Né en 1445, au château de Commines (Flandre), d'une très-noble famille, Philippe de Commines reçut une éducation de chevalier et non de clerc. Sa première instruction fut médiocre, et souvent il regrette son ignorance des lettres latines. Lui-même nous apprend, dès les premières lignes de son livre, comment il entra au service du fils de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Au saillir [1] de mon enfance et en l'âge de pouvoir monter à cheval, je hantai [2] à Lisle vers le duc Charles de Bourgogne, lors appelé comte de Charolois, lequel me print en son service ; et fut l'an mil quatre cens soixante et quatre.

(*Mémoires*, I, ch. I.)

1. *Saillir*, sortir. — 2. *Hantai*, habitai.

Il se conduisit bravement à l'affaire de Montlhéry et fut employé par le duc à plusieurs négociations importantes. Dans la fameuse entrevue de Péronne, son intervention fut décisive, et, malgré ses réticences, il est facile de comprendre que c'est à lui que le roi Louis XI dut son salut (voir livre II, ch. IX). Commines avait dès lors compris la supériorité du roi de France sur son rival, et il entre en 1472 au service de Louis XI, qui récompensa largement ses talents et son zèle. A la mort du roi Louis XI, qui l'honorait de son intimité, il fut membre du conseil de régence et prit parti pour les princes contre Anne de Beaujeu. Un arrêt du parlement, en

1488, le condamna à l'exil, à la confiscation du quart de ses biens. Il fut même enfermé, à Loches, dans une ces cages de fer inventées par l'ingénieuse cruauté du feu roi, et, transféré dans les prisons du Châtelet, il y resta dix-huit mois.

Mais en 1493, au moment de l'expédition d'Italie, Charles VIII comprit de quelle utilité lui seraient l'expérience et la sagacité de Commines, et le rappela près de lui. Commines possédait à un trop haut point le tempérament politique pour donner sur lui quelque empire au ressentiment. Il suivit son prince en Italie, l'aida dans plusieurs négociations, et combattit à ses côtés à la célèbre bataille de Fornoue (6 juillet 1495)[1].

Délaissé ou dédaigné par Louis XII, « de qui cependant il avoit été aussi privé que nulle autre personne, » Commines, sans se plaindre de sa disgrâce, mourut en son château d'Argenton le 17 octobre 1509, à l'âge de soixante-quatre ans. Sa fille unique, par son mariage avec René de Bretagne, comte de Penthièvre, rattache Commines à la branche de Bourbon-Orléans, qui occupa le trône de France en 1830.

Ce fut à son retour d'Italie (1495) que Commines commença à rédiger ses *Mémoires* sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII, à l'instigation de l'archevêque de Vienne, Angelo Cato, attaché à Charles le Téméraire, puis à Louis XI comme médecin et aumônier.

L'ouvrage, divisé en huit livres, dont les deux derniers sont consacrés au règne de Charles VIII, embrasse une période de trente-deux ans (1464 à 1498). De même que le caractère de saint Louis faisait l'unité des *Chroniques* de Joinville, on peut dire que Louis XI est, en quelque sorte, le héros des *Mémoires* de Commines. L'admiration profonde pour l'habileté du grand politique lui fait parfois

1. « Je crois, dit Commines, en parlant de Charles VIII, que j'ai été l'homme du monde à qui il a fait le plus de rudesse; mais cognoissant que c'estoit en sa jeunesse et qu'il ne venoit pas de lui, ne lui en sçus jamais mauvais gré. » (Liv. VIII, ch. xx.)

oublier ses petitesses et même ses fautes, ou du moins il les déplore sans jamais aller jusqu'à les flétrir.

La solidité de l'esprit de Commines se reflète dans sa phrase, ferme, expressive, parfois colorée, mais où les qualités de l'imagination sont dominées par celles de la réflexion et du raisonnement. « On y compte moins de mots étrangers, moins de saxon, moins de gaulois, moins de latinisme. » (M. Nisard.) Le critique aurait dû peut-être écrire que ces divers éléments sont mieux fondus et dans une teinte plus uniforme et plus rapprochée de la langue définitive. M. Nisard termine son étude sur Commines par une citation de Montaigne, dont le jugement consacre la réputation des *Mémoires :* « Vous y trouverez le langage doulx et agréable, d'une naïfve simplicité, la narration pure et en laquelle la bonne foy de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité parlant de soy, et d'affection et d'envie parlant d'aultruy. Ses discours et exhortements accompaignez plus de bon zèle et de vérité que d'aulcune exquise suffisance, et tout partout de l'auctorité et gravité, représentent son homme de bon lieu et eslevé aux grands affaires. » (*Essais*, II, x.)

Entrevue de Péronne. (Fragment[1]).

Ceste nuict qui fut la tierce, ledit Duc ne se dépoüilla oncques; seulement se coucha par deux ou trois fois sur son lit, et puis se pourmenoit; car telle estoit sa façon quant il estoit troublé. Je couchay cette nuict en sa chambre et me pourmenay avec luy par plusieurs fois. Sur le matin se trouva en plus grande colère que jamais, en usant de menaces, et prest à exécuter grand'chose; toutesfois il se réduisit en sorte que si le Roy juroit la paix et vouloit aller avec luy à Liége, pour luy aider à venger Monseigneur de Liége qui estoit son proche parent, il se contenteroit, et soudainement partit pour aller en la chambre du Roy et luy porter ces parolles. Le Roy eut quelque ami qui l'en

1. On lira aussi avec intérêt l'*apologue de l'Ours et des deux compagnons* (liv. IV, ch. III) et le récit de la *mort de Louis XI* (liv. VI, ch. XI).

advertit, l'asseurant de n'avoir nul mal s'il accordoit ces deux poincts; mais que, en faisant le contraire, il se mettoit en si grand péril que nul plus grand ne luy pourroit advenir.

Comme le Duc arriva en sa présence, la voix luy trembloit tant il estoit esmu et prest de se courroucer. Il fit humble contenance de corps, mais sa geste et parole estoit aspre, demandant au Roy s'il vouloit tenir le traité de paix qui avoit esté escript et accordé, et si ainsi le vouloit jurer, et le Roy luy respondit que ouy. . . . . .

Après, luy demanda ledit Duc s'il ne vouloit point venir avec luy à Liége, pour aider à revancher la trahison que les Liégeois luy avoient faite à cause de luy et de sa venue; et aussi il luy dit la prochaineté du lignage qui estoit entre le Roy et l'Évesque de Liége; car il estoit de la maison de Bourbon. A ces paroles le Roy respondit que ouy, mais que la paix fust jurée (ce qu'il désiroit), qu'il estoit content d'aller avec luy à Liége et d'y mener des gens, en si petit ou si grand nombre que bon luy sembleroit. Ces paroles éjoüirent fort ledit Duc, et incontinent fut apporté ledit traitté de paix, et fut tirée des coffres du Roy la vraye croix, que sainct Charlemagne portoit, qui s'appelle la croix de victoire, et jurèrent la paix, et tantost furent sonnées les cloches par la ville, et tout le monde fut éjoüy. Autresfois a plu au Roy me faire cet honneur de dire que j'avoye bien servy à cette pacification[1].

(*Mémoires*, liv. II, ch. IX.)

1. Les grands écrivains que nous avons cités dans ce chapitre donnaient à la langue des qualités sérieuses et solides; des œuvres plus légères lui conservaient la grâce et la souplesse. Les *Cent Nouvelles Nouvelles*, attribuées à *Antoine de la Sale* (1398-1462), égayèrent la cour des ducs de Bourgogne et déridèrent parfois le front soucieux de Louis XI. Leur naïveté malicieuse aurait du charme, si l'excessive liberté des sujets ne révoltait pas trop souvent les lecteurs honnêtes. Les mêmes qualités et les mêmes défauts peuvent être signalés dans le roman du *Petit Jehan de Saintré*, dû à la plume du même auteur.

CHAPITRE VII.

XV[e] Siècle (suite).

Origines du théâtre. — Les Mystères : Jean Bodel, Rutebeuf. — Les confrères de la Passion : Résurrection de Notre-Seigneur. — La Basoche : Maître Patelin. — Les Enfants sans souci : Pierre Gringoire.

Origines du théâtre.

En Grèce, la littérature dramatique avait pris naissance, pour ainsi dire, au pied des autels, et les premières tragédies avaient été des cérémonies religieuses. On sait à quel magnifique développement étaient arrivés ces débuts, ce

.... Simple chœur où chacun en dansant
Et du dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges[1].

Après bien des siècles de gloire, après la production de tant de chefs-d'œuvre, le théâtre, avili par la corruption du goût et des mœurs, avait mérité l'anathème des païens eux-mêmes. Il ne faut pas s'étonner que le christianisme naissant ait proscrit avec horreur et les pièces impudiques destinées à flatter les passions les plus viles, et les auteurs qui, dans les jeux de la scène, « figuraient tout ce que l'imagination peut rêver de plus déshonnête. » La destruction des cirques et des théâtres par les barbares consomma la ruine.

« Mais il semble que l'esprit de l'homme ait incessamment besoin de ces émotions qu'inspire un spectacle tragique et majestueux, ou de cette distraction vive et gaie que donne la satire et la raillerie comique. A peine le théâtre est-il tombé, bien moins sous les anathèmes du

1. Boileau, *Art poétique*, III.

christianisme que sous la hache des barbares, qu'on voit, du milieu même de l'Église, sortir un nouveau théâtre.... Au lieu de célébrer les fêtes, on les représente, on les joue, si je puis parler ainsi.... S'agit-il de la fête de Noël? on figure dans l'Église tout ce que raconte l'Évangile : la crèche, les bergers, l'adoration des Mages. Puis ce besoin de gaieté grossière, que les hommes éprouvent d'autant plus qu'ils souffrent davantage, introduisit bientôt, dans ces tragédies toutes faites que la religion donnait, un mélange de comique[1]. »

Nées dans les églises de l'Orient, au milieu d'un peuple à l'imagination ardente et pour qui nos saints mystères, la vie et les miracles de nos saints étaient une source inépuisable d'émotions, ces cérémonies passèrent en Occident, et les édifices sacrés offrirent le spectacle de dialogues mêlés aux chants religieux, comme autrefois la représentation s'était unie aux chœurs qui célébraient, en Grèce, la naissance et les exploits des dieux et des héros. L'analogie se complète, puisque le drame satirique des anciens a chez nous pour pendant ces fêtes bizarres connues sous le nom de *Fête des sous-diacres, Fête des fous, Fête de l'âne,* que l'Église, par une sorte de compassion tolérante pour un peuple en proie à tant de souffrances, autorisait à certaines époques de l'année dans l'enceinte même de ses basiliques.

Les Mystères : Jean Bodel, Rutebeuf.

Il est impossible de désigner l'époque précise où la représentation dramatique se dégagea presque complétement de l'office religieux lui-même et devint une œuvre complète, jouée à la vérité dans l'église, mais indépendante du rituel et des paroles consacrées.

Le texte du *Mystère des vierges folles* remonte au XIe siècle et nous offre, outre l'intérêt dramatique, un mélange curieux du dialecte provençal avec la langue du

1. VILLEMAIN, *Tableau de la Littérature au moyen âge.*

Nord. La preuve évidente en est dans cette malédiction du Christ, qui termine le drame :

Alet, chaitivas, alet, malaureas
En efern ora seret meneis.

Allez, chétives! allez, maudites,
En enfer maintenant vous serez menées.

Au XIIe siècle, **Jean Bodél ou Bodiaus**, d'Arras, faisait représenter hors de l'église, soit sur la place publique, soit dans la grande salle de quelque manoir, mais, à coup sûr, en présence et avec l'autorisation du clergé, un mystère déjà connu et joué en latin sous le titre de : *Ludus sancti Nicolai*, et que l'auteur donne en langue vulgaire avec ce titre : « Li jus de saint Nicolai. » Il s'agit, dans cette pièce, d'enseigner aux chrétiens la nécessité de s'adresser à Dieu par l'intercession des saints, et on y apprend aussi « à honorer le religieux dévouement des hommes qui meurent pour leur Dieu et leur pays. » Enfin nous avons vu que **Rutebeuf**, au XIIIe siècle, avait joint à ses poésies un drame intitulé : *le Miracle de Théophile*, qui célébrait « la miséricorde infinie de la Mère de Dieu! » (GERUZEZ.)

Les confrères de la Passion : *Résurrection de Notre-Seigneur*.

C'est surtout à partir du XIVe siècle que le théâtre s'affranchit de l'Église [1] et prend un libre essor. Des poëtes populaires composent, sur des sujets religieux, des pièces destinées à l'édification et au divertissement des spectateurs il se forme dans plusieurs villes de France des associations, des confréries qui se cotisent pour construire ou louer des salles garnies de gradins destinés au public, d'un échafaud pour les acteurs, et les poëmes, au lieu de se borner à quelque scène de la Bible ou de l'Évangile, deviennent « de vastes compositions qui embrassent toute la vie de Jésus-

1. En ce sens que le drame se joue hors de l'enceinte sacrée.

Christ, et même l'histoire de l'homme depuis la création jusqu'au jugement dernier. » Quel intérêt devaient avoir ces poëmes lorsqu'ils étaient composés ou même joués par des pèlerins revenus des croisades, qui avaient longtemps vécu, combattu, prié dans les lieux mêmes consacrés par les histoires touchantes de l'Écriture sainte! Avec quelle puissance de pathétique reproduisaient-ils les scènes de la Passion de Jésus-Christ, ces pieux voyageurs qui s'étaient agenouillés sur la pierre du Saint-Sépulcre, qui avaient mêlé leur sang au sang divin répandu sur le Golgotha! Boileau nous semble avoir méconnu toute l'importance de ces essais dramatiques, lorsque, au milieu du XVIIe siècle, il traite avec une sorte de mépris une littérature dont l'influence classique n'avait pas encore altéré le caractère :

Chez nos dévots aïeux, le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
En public à Paris y monta la première,
Et sottement zélée en sa simplicité,
Joua les saints, la Vierge et Dieu par piété..
(*Art poétique,* III.)

Cette injuste appréciation n'a pas même le mérite de l'exactitude historique : car Paris ne peut réclamer l'honneur d'avoir inauguré les représentations des mystères. Il est vrai de dire que, parmi toutes les confréries, la plus célèbre, bien qu'une des plus récentes, fut celle de la *Passion et de la Résurrection de Notre-Seigneur,* fondée par des bourgeois de Paris, qui avaient établi leur théâtre au village de Saint-Maur, près de Vincennes. Inquiétés et menacés d'interdiction par le prévôt de Paris, ils en appelèrent au roi. Charles VI, pour juger l'affaire, vint assister à une de leurs représentations : il en fut si charmé que, par lettres patentes de 1402, il leur donna le droit de se constituer et de représenter leurs mystères, tant dans la ville de Paris que dans la banlieue. Les confrères louèrent alors l'hôpital de la Trinité, en dehors de la porte Saint-

Denis, et ne l'abandonnèrent que vers le milieu du XVI[e] siècle, pour s'établir à l'hôtel des ducs de Bourgoge, au moment même où les mystères, délaissés par le public, allaient faire place à la tragédie moderne, fille de la Renaissance et nourrie des souvenirs de l'antiquité grecque et latine.

Mieux que le législateur du Parnasse, Villemain nous fait comprendre l'enthousiasme des spectateurs qui remplissaient avec une ardente curiosité le théâtre des confrères de la Passion : « Au lieu de cette curiosité à demi indifférente qui, dans notre siècle, conduit au théâtre des spectateurs distraits par mille soins, supposez une assemblée attentive, ardente, pieusement émue par le sujet seul, indépendamment des inventions du poëte; mettez ces hommes en présence des plus grands souvenirs qui aient formé leur croyance; ayez un poëte surtout, un poëte

. . . . Cui mens divinior atque os
Magna sonaturum[1];

faites-lui réciter, décrire, dialoguer ce drame sublime et tout fait de la Passion; qu'il vous montre la persécution et les douleurs du Fils de Dieu, la trahison du faux disciple, les hésitations de Pilate, ce juge qui se lave les mains du crime qu'il laisse commettre, ces prêtres et ce peuple égaré qui se saisissent du crime qu'on leur abandonne et l'achèvent; toutes les tristesses de la Passion, le reniement de saint Pierre, les douleurs de la Mère au pied de la croix : pouvait-il exister jamais tragédie plus déchirante[2]? »

La décoration était en rapport avec l'importance du sujet : le ciel tout resplendissant d'or et d'azur; la terre avec ses vergers et ses moissons; au bas la gueule effrayante de l'enfer, où l'on entend les rugissements des démons. Il n'est pas juste de dire aussi que le poëte ait toujours manqué. Les mystères, dont nous avons conservé les manuscrits et que les frères Parfait analysent dans leur *His-*

1. « Doué d'une inspiration divine et d'un sublime langage. »
2. *Tableau de la littérature au moyen âge.*

toire du théâtre français, offrent des beautés dramatiques dignes d'avoir été jugées avec moins de sévérité par Boileau.

Geruzez cite, dans son *Histoire de la littérature*, **Jean Michel**, mort vers la fin du XV[e] siècle, auteur du *Grand Mystère*, sorte de trilogie qui contient la *Conception*, la *Passion* et la *Résurrection*, et les frères **Greban, Arnoul** et **Simon**, nés à Compiègne, auteurs du *Mystère des Actes des Apôtres*.

Les clercs de la Basoche : Maître Patelin.

A côté des confrères de la Passion, au moment où, la foi devenant moins vive, les spectateurs commencent à suivre avec moins d'intérêt la représentation des mystères, s'élève un théâtre où nous allons trouver l'origine de la comédie. La corporation de la Basoche, composée des clercs du Palais et constituée par Philippe le Bel dans les premières années du XIV[e] siècle, voulut avoir un théâtre, comme elle avait des priviléges, une juridiction spéciale et même un roi portant au chapeau les couleurs du roi de France. Cette réunion de jeunes hommes intelligents, instruits, habitués au conflit des passions humaines, conçut le projet de transporter sur la scène les défauts, les ridicules, les vices, dont les procès leur offraient chaque jour le spectacle. Ils inventèrent les *Moralités*, sortes de compositions où les personnages allégoriques fournissaient le moyen d'attaquer, sous un voile transparent, les abus, les institutions de la société. Leurs critiques s'étendaient jusqu'aux personnes, et reproduisaient la mordante liberté des comédies d'Aristophane.

C'est sur la grande Table de marbre du Palais qu'on vit paraître les aventures de *Bien-Advisé* et de *Mal-Advisé*, soutenu, l'un par *Franche-Volonté*, *Raison*, *Foy*, *Contrition*, l'autre entraîné par *Désespérance*, *Pauvreté*, *Larcin*, *etc.*, qui nous rappellent les inventions du *Roman de la Rose*. Ces moralités, d'abord assez sérieuses, tournent promptement au

badinage, comme dans ce petit drame que nous a conservé la superbe draperie qui ornait la tente de Charles le Téméraire. La pièce représente les tours que jouent aux hommes trois mauvais compagnons : *Dîner, Souper* et *Banquet*. *Banquet* surtout est le plus coupable : il sert à ses convives, *Friandise, Bonne-Compagnie, Je-bois-à-vous,* des mets dont ils ne tardent pas à se repentir d'avoir goûté. Les malheureux vont se plaindre à dame *Expérience,* qui condamne *Banquet* à être pendu, et c'est la *Diète* qui est chargée d'exécuter la sentence.

Les allégories devinrent de plus en plus transparentes; des plaintes s'élèvent contre les attaques des Basochiens, et un arrêt du Parlement, en 1470, leur défend de continuer leurs représentations; mais Louis XII leva l'interdiction et ne s'offensa pas de critiques qui montaient parfois jusqu'à sa personne royale.

Outre les *Moralités,* dont le ton souvent trop sérieux pouvait rebuter l'attention des spectateurs, les clercs de la Basoche inventèrent les *Farces,* « qui valent mieux, en général, que les *Moralités*. Ce sont des fabliaux mis en action. Il y en a qui sont gaies et spirituelles. » Une d'entre elles est demeurée comme le type de la véritable comédie, et son héros a pris rang parmi ces personnages qui doivent au génie des poëtes une existence aussi réelle que la vie elle-même. C'est celle qui porte pour titre *Maître Patelin,* et a pour sujet les fourberies d'un avocat escroquant six aunes de drap à son voisin Guillaume, et qui lui-même, à son tour, est dupé par le berger Aignelet, trop bien instruit à la fourberie. Sans doute, Pasquier exagère le mérite de cette pièce en « l'opposant à toutes les comédies grecques, latines et italiennes; » mais Villemain dit, avec raison, qu'elle est pleine d'un vrai comique, digne de Molière et de Rabelais. On l'attribue à **Pierre Blanchet**, né à Poitiers, en 1459, et mort en 1519[1].

1. Au commencement du XVIII[e] siècle elle a été rajeunie par Brueys (1706)

Les Enfants sans souci : Pierre Gringoire.

Les *Soties* des *Enfants sans souci* ont été parfois confondues avec les farces des confrères de la Basoche; mais les deux associations sont tout à fait distinctes. « Celle des Enfants sans souci était, dit Géruzez, une société libre, composée de fils de famille, spirituels et dans l'aisance, qui, leurs études finies, ne se sentaient encore de vocation que pour le plaisir et l'indépendance. » Ils représentaient leurs pièces à la Halle, et, se sacrifiant eux-mêmes pour avoir le droit de rire des autres, il se nommaient sujets du *Royaume de sottise,* intitulaient leur chef *Prince des sots,* et leurs *Soties,* se donnant pleine carrière, abordaient les sujets les plus brûlants de la politique et même de la religion. C'est ainsi que, dans la pièce de l'*Ancien Monde,* on voit *Abus* qui endort *Vieux-Monde,* lui promettant de réorganiser la société pendant son sommeil. *Abus,* maître de la place, fait sortir des arbres *Sot dissolu,* habillé en homme d'église; *Sot glorieux,* habillé en gendarme; *Sot fripon,* avec une robe de procureur. Il dépouille *Vieux-Monde,* « puis en crée un nouveau qui va plus mal encore que l'ancien et qui tombe dans l'abîme[1]. »

Le roi Louis XII pardonnait aux Enfants sans souci leurs attaques contre sa personne, et ne craignait pas d'employer leur verve à servir les intérêts de sa politique. C'est ainsi qu'il encouragea **Pierre Gringoire,** auteur, acteur, entrepreneur de Mystères, qui composa, contre les prétentions temporelles du pape Jules II, la sotie de l'*Homme obstiné.*

On peut croire que Villon fréquentait la société des Enfants sans souci, et l'on sait que Clément Marot, au temps de sa jeunesse, faisait partie de leur bande, comme il l'atteste lui-même dans une ballade adressée à François Ier.

et de nos jours M. Ed. Fournier a tenté de la remettre en théâtre. L'édition la plus ancienne date de 1490.

1. VILLEMAIN, *Tableau de la Littérature au moyen âge.*

Le XVIe siècle vit la chute de ces trois sociétés, qui, plus d'une fois, avaient fait alliance ensemble pour soutenir leur spectacle. En 1548, un arrêt du parlement défendit aux confrères de la Passion de représenter des sujets tirés de l'Écriture sainte, et la sévérité de François Ier ne laissa pas subsister les *Soties* tolérées par son prédécesseur. Les poëtes de la Renaissance, en remettant en honneur les chefs-d'œuvre de l'antiquité, détournèrent les esprits des ***Mystères***, des ***Moralités*** et des ***Soties***. Nous ne pourrions toutefois, sans injustice, refuser de reconnaître que ces essais dramatiques ont contribué puissamment à développer la langue et la littérature françaises.

CHAPITRE VIII.

XVIe Siècle.

Époque de François Ier, de Henri II et de ses fils (1515-1593).

La Renaissance. — Influence des écrivains de l'antiquité. — Influence personnelle de François Ier. — État de la langue; ses modifications pendant le XVIe siècle. — Part des événements politiques dans le développement des esprits. — Influence de l'érudition.

La Renaissance. Influence des écrivains de l'antiquité. Influence personnelle de François Ier.

C'est par ce mot de Renaissance, qui à lui seul est un éloge, que la postérité, dans sa gratitude, a qualifié le XVIe siècle, non pas que la lumière ait jailli tout d'un coup du sein des ténèbres sur l'Europe, et en particulier sur notre patrie. Nous avons pu constater, dans le siècle précédent, de généreux efforts et des œuvres déjà dignes de

louange; mais c'est surtout après nos guerres d'Italie et vers l'avénement du roi François Ier que se fit sentir chez nous l'influence des lettres grecques et latines, qui avaient déjà éclairé la Péninsule, et que nos compatriotes se livrèrent avec passion à l'étude de l'antiquité. Cette ardeur à puiser dans les trésors apportés dans l'Occident par la Grèce, condamnée à l'exil, comme prix magnifique de l'hospitalité des nations chrétiennes, cette ardeur fut telle qu'on put craindre un moment que l'originalité du monde moderne disparût sous l'éclat de ces chefs-d'œuvre expliqués par de savants professeurs, popularisés par l'imprimerie, reproduits par des hommes de génie qui, dans le désespoir de les égaler, se bornèrent à les traduire. Il est facile de s'expliquer l'émotion produite dans les intelligences par la révélation presque subite des chants d'Homère, des tragédies de Sophocle, des dialogues de Platon, des harangues de Démosthène, grands hommes dont le nom seul était jusqu'alors à peine connu de quelques érudits. Les magnifiques développements oratoires et philosophiques de Cicéron, la douce et forte poésie de Virgile, l'ingénieuse élégance d'Horace, les intéressants récits de Tite-Live ne sont plus désormais le partage et le secret du petit nombre. Grâce à l'art perfectionné du gentilhomme de Mayence, chacun pouvait puiser à cette source : on ne se contenta pas de s'abreuver, on s'enivra. Noble ivresse de la science, des lettres et des arts qui produisit un mouvement prodigieux d'intelligence!

Sans doute la nature n'est jamais stérile, et jusque-là de grands esprits attestaient par des œuvres distinguées, en prose comme en vers, le génie de notre nation; mais ils avaient manqué de cette saine et forte nourriture qui favorise la croissance et le développement. Un concours heureux de circonstances l'offrit aux Français. Si Milan, Rome et Naples, presque aussi vite perdus que conquis, n'ajoutèrent rien à la grandeur territoriale de notre pays, des expéditions aventureuses de nos rois nous rapportâmes au moins

le goût des lettres et des arts et le désir de suivre à notre tour, à l'aide d'un idiome perfectionné par le mélange, d'abord indiscret, des langues grecque et latine, la carrière où les Italiens s'étaient signalés par des œuvres immortelles. La générosité du prince appelait chez nous, avec les peintres et les sculpteurs, ces nobles réfugiés de Constantinople, dont l'enseignement fit naître une émulation bientôt féconde en chefs-d'œuvre.

A cette influence nous devons joindre celle d'une révolution religieuse que nous ne considérerons ici qu'au point de vue littéraire. La grande lutte soulevée dans le christianisme par la réforme tourna les esprits vers l'étude des livres saints, et le besoin de chercher dans la Bible et les Pères de l'Église des armes pour l'attaque et la défense contraignit à l'examen intelligent, approfondi des textes; la connaissance de l'hébreu, de nos jours trop abandonnée, nous rendit le véritable sens de l'antiquité chrétienne. Les sublimes vérités présentées avec la puissante imagination de Moïse et des prophètes, colorées de toute la splendeur des métaphores de l'Orient, contribuèrent plus encore que les souvenirs de l'antiquité païenne à donner à notre littérature un éclat jusqu'alors inconnu, qui, cent ans après, dévoilera sa puissance dans les œuvres de Bossuet et de Racine. Le combat lui-même servit à tremper fortement les intelligences. « La grande éloquence est comme la flamme, le mouvement l'excite et l'avive; c'est en brûlant qu'elle éclaire[1]. »

Sous cette double influence de l'antiquité chrétienne et de l'antiquité grecque et latine se développera le génie français, et les idées générales, entrant à flots dans notre esprit national, imprimeront à nos écrivains ce caractère d'universalité qui nous a donné le droit de répéter, comme Périclès le disait d'Athènes, « que la France était l'institutrice du genre humain. »

1. TACITE, *Dialogus de causis corruptæ eloquentiæ*, cap. XXXVI.

Un fait remarquable entre tous et l'un des caractères saillants de cette époque si brillante dans l'histoire de l'esprit humain, c'est l'énergie, la puissance, la fécondité des hommes qu'elle a produits. Chez tous, en Italie comme en France, se montre une aptitude presque universelle à toutes les manifestations de la beauté dans les arts, une mémoire prodigieuse, une persévérance indomptable, un amour du travail et une expansion d'intelligence qui ne se sont retrouvés peut-être avec tant de force à aucune époque de l'humanité. Pour ne parler que de nos Français et de ceux qui se sont distingués en littérature, ces hommes savent tout, à l'heure où d'ordinaire nous commençons à apprendre. Les difficultés de l'étude des langues leur semblent un jeu; la philosophie, le droit, la médecine, les mathématiques, les sciences naturelles, ils embrassent tout, et il semble que les travaux de l'esprit ne soient qu'un accessoire dans leur vie occupée aux combats, aux ambassades, à l'administration des grandes affaires. Vraiment nous pourrons, au siècle de Louis XIV, trouver plus de perfection dans les œuvres, plus de goût dans les écrivains, des idées plus nettes rendues avec un style plus châtié; nous redemanderons en vain cette fécondité qui semble la végétation désordonnée, mais puissante, d'une terre nouvelle dont la naturelle énergie redouble sous l'action d'un engrais actif et vigoureux.

Ce spectacle du XVI[e] siècle, cette ivresse de la Renaissance rappelle le printemps du monde, chanté par Lucrèce, alors que la nouveauté du monde versait avec une prodigalité luxuriante des fleurs et des fruits dont rien n'égale aujourd'hui l'éclat ni la grandeur.

Il y aurait injustice à ne pas reconnaître que cet élan dans notre pays fut secondé par la protection et même par l'exemple des princes et des rois. François I[er], son fils Henri II, Charles IX lui-même, par leurs mesures administratives, leur protection intelligente, leurs libéralités délicates et généreuses, aiguillonnèrent l'ardeur des savants

et des hommes de lettres, dont ils voulurent parfois partager les travaux.

La postérité reconnaissante n'a point oublié leurs éminents services; quelques actes passagers de persécution, comme la suppression des imprimeries en 1535 et le frein imposé à la production indiscrète par l'établissement de la censure, ne peuvent déposséder le roi François Ier du titre glorieux de *Père des lettres,* ni s'opposer à ce que son nom devienne celui du siècle tout entier. « Si François Ier ne créa pas précisément l'imprimerie royale (fondée réellement par Louis XIII en 1640), il fit fondre par Garamond les admirables caractères qu'on prêtait de temps à autre aux imprimeurs particuliers pour leurs belles éditions[1]. » Il crée en 1531 le Collége de France, où il institue des chaires de latin, de grec, d'hébreu, et pour les remplir il fait appel aux savants de toute l'Europe. L'érudition devient un titre à la faveur du prince : la poésie est une noblesse, et la main qui tenait l'épée de Marignan s'honore encore en écrivant des vers que Clément Marot pouvait louer sans bassesse. Ainsi, « à la voix du souverain qui fondait des chaires, récompensait les savants et les poëtes par des pensions honorables, les arts et les lettres s'élevèrent en très-peu de temps à un degré prodigieux de splendeur[2]. »

État de la langue; ses modifications pendant le XVIe siècle.

Nous avons vu que le travail de la langue française était, pour ainsi dire, achévé à la fin du XVe siècle. L'idiome de Villon pour la poésie, de Commines pour la prose, laissait bien peu de chose à désirer à leurs successeurs, et nous devrons constater avec La Bruyère que, malgré leur génie, les grands écrivains du XVIe siècle « ont peut-être retardé notre langue dans le chemin de la perfection, l'ont

1. DEMOGEOT, *Histoire de la Littérature française.*
2. ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane,* Discours préliminaire.

exposée à la manquer pour toujours et à n'y plus revenir[1]. »

Deux influences puissantes contribuèrent à cette altération momentanée de la langue française : l'italianisme, dont la manie fut un résultat de nos longues guerres au delà des monts, et l'enthousiasme pour l'antiquité, dont les belles œuvres nous inspirèrent un dédain immérité pour nos richesses nationales. De cette double attaque notr langue est sortie victorieuse, mais elle porte encore la trace des blessures qu'elle a reçues dans la lutte.

On comprend facilement que les fréquentes expédition dans un pays où les lettres et les arts jetaient un si vif éclat, la nécessité de parler avec grâce la langue des provinces dont on rêvait la conquête, la séduction d'une harmonie dont la comparaison avec la dureté de notre prononciation donnait à notre langage une apparence barbare, aient engagé les courtisans d'abord, et par suite la nation entière dans un engouement que le temps et la raison furent longtemps à dissiper. François Ier lui-même, par sa prononciation, son orthographe et l'adoption des termes de guerre dont nous retrouvons le fréquent emploi dans ses lettres, donnait un exemple trop docilement suivi[2]. « Recevoir l'influence italienne était certainement, au XVIe siècle, très-salutaire; mais recevoir en même temps les tournures et les locutions italiennes était un désordre pour la constitution, la pureté, la correction de la langue française. » (M. Littré.)

Barbarie dans la syntaxe : ainsi les quatre locutions *j'allions, je venions, etc.*; emprunts immodérés de mots étrangers, surtout des termes de guerre; abus des diminutifs adoptés par Ronsard avec une si prodigue complaisance;

1. La Bruyère, *Caractères*, chap. I.

2. Voici, comme exemple, un passage d'une lettre du roi : « Le cerf nous « a menés jusqu'au *tartre*... *J'avons* espérance qu'y fera beau temps... Perot « s'en est *fessy*, qui ne s'est *ousé* trouver devant moi. » Extrait du *Précis d'histoire de la langue française*, par M. Pellissier.

adoucissement affecté de la prononciation, *chouse* pour *chose*, *j'ouse* pour *j'ose*, *chaise* pour *chaire*, *etc.* Voilà les principaux abus introduits par le prestige de la mode italienne, abus perpétués en France sous les règnes de Catherine et de Marie de Médicis, et dont l'autorité se prolonge jusqu'à l'introduction de la mode espagnole, que les mariages de Louis XIII et de Louis XIV imposeront à leur tour aux courtisans.

Mais bien plus profonde et plus grave encore fut l'altération de la langue française par le désir de transporter chez nous les trésors de l'antiquité, et de dépouiller, à l'exemple des Gaulois nos aïeux, ce *temple delphique* dont les richesses nous avaient éblouis. Horace, chez les Latins, se vantait d'avoir érigé un monument plus durable que l'airain, *ære perennius*, en faisant résonner sur la lyre latine les accents de l'Éolie; nos érudits voulurent gréciser et latiniser notre langue, et forcer son génie en lui imposant un idéal contraire à ses habitudes et à ses traditions. « Cette façon peu intelligente de comprendre la linguistique a laissé une trace naïve et curieuse dans le titre même d'une des premières grammaires publiées en France : *Tractatus Latino-Gallicus*, c'est-à-dire *Essai de concordance entre le latin et le français*. Celui-ci doit, bon gré, mal gré, rentrer dans le moule même du latin[1]. »

Sans contredit notre langue, par ses origines, se rattachait aux langues latine et grecque; mais la fusion s'était opérée d'une façon naturelle, insensible, générale, et les mots sortis d'une source étrangère répondaient aux idées, aux sentiments du peuple qui les employait. Mais au XVIe siècle le travail est marqué d'un caractère artificiel : le latin et le grec ne se parlent plus; ce sont des langues mortes, et nos savants veulent en unir de force les expressions et les tours à un idiome vivant. Ils prennent les mots latins ou grecs, et, sans souci de l'accent qui ne se prononce

1. M. Pellissier, *Précis d'histoire de la langue française.*

plus, le transportent tout entier, sauf la dernière syllabe, inutile puisqu'il n'y a plus de cas. « Au mépris des formes *plus* et *très*, imaginées pour exprimer les degrés de comparaison dans les adjectifs, ils diront *doctieur* et *doctissime* (plus savant, très-savant). » Les mots composés que la langue grecque affectionne, autant que la nôtre les repousse, inondent les poésies de Ronsard et de du Bartas. Les inversions à la manière grecque et latine menacent d'envahir notre phrase et de faire perdre au langage français la précision et la clarté que le XVII[e] siècle, dans son travail de révision et d'épuration, doit lui rendre à jamais. Enfin les érudits veulent substituer leur autorité personnelle au travail de la nature, décréter en quelque sorte, par le raisonnement et l'imitation savante, une œuvre qui fut toujours le fruit lent et spontané des hommes et des siècles. Malgré leur science, ils semblent oublier qu'Horace reconnaissait « *l'usage pour la loi, l'arbitre et le maître du langage :* »

Usus
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.
Epist. ad Pisones.

Cette réforme violente atteint la prononciation et l'orthographe : ainsi le culte du grec introduit hors de propos, dans une foule de mots, l'emploi de l'*y* : le *roy*, la *royne*, la *loy*, la *foy*, et dans les verbes j'*estoys*, j'*aimoys*, formes qui n'en disparaîtront plus qu'au XVIII[e] siècle.

Voilà l'œuvre à laquelle Joachim du Bellay conviait tous ses contemporains dans son manifeste intitulé : *Défense et illustration de la langue françoise* (1548) : « Nos ancêtres, disait-il, nous ont laissé notre langue si pauvre et si nue, qu'elle a besoin des ornements, et, s'il faut parler ainsi, des plumes d'autrui. Mais qui voudrait dire que les langues grecque et romaine eussent toujours été en l'excellence qu'on les a vues au temps d'Horace et de Démosthène, de Virgile et de Cicéron?... Traduire n'est pas un suffisant moyen pour élever notre vulgaire français à l'égal

des plus fameuses langues. Que faut-il donc? imiter! imiter les Romains comme ils ont fait les Grecs, comme Cicéron a imité Démosthène, et Virgile Homère.... Là donc, Français, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine, et de ses dépouilles ornez vos temples et vos autels.... Donnez en cette Grèce menteresse, et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallo-Grecs. Pillez-moi sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois. »

Elle trouvait pourtant des défenseurs, cette langue si pauvre et si nue! Non moins érudit, mais plus sensé, Henri Estienne prenait le parti de l'idiome national et populaire. Nul ne connaissait mieux que lui toutes les ressources et toutes les richesses des langues grecque et latine; mais il avait lu aussi nos vieux livres français, tous nos romans du moyen âge, et il avait reconnu dans ces œuvres une séve qu'on pouvait enrichir, épurer, mais qu'il fallait se garder de dénaturer par un mélange imprudent et sans mesure. « Natif du cœur de la France[1], et d'autant plus jaloux de l'honneur de sa patrie, » il protesta contre toutes les invasions étrangères, et, dans un beau livre dédié au roi François Ier et intitulé : *de la Précellence du langage françois,* il établit que notre langue, supérieure à ses sœurs, filles comme elles du latin, l'italien et l'espagnol, ne devait pas abaisser trop humblement son pavillon même devant le latin ou le grec. Il fallait, à son sens, imiter avec parcimonie les mots grecs et latins, mais sans les « dépraver, » et le langage de ceux qui en usaient autrement devait être appelé « non pas françois, mais gaste-françois. »

En même temps que des esprits éminents défendaient la langue française contre les influences qui tendaient à l'altérer, de graves autorités consacraient en quelque sorte son emploi et lui donnaient une autorité officielle. « Le roi Henri VIII proclame le français la langue de sa cour et en

1. Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

impose l'étude à tout Anglais aspirant aux emplois publics; c'est sous son inspiration que fut imprimée la première grammaire française. Elle fut publiée à Londres, en 1532, par l'Anglais Palsgrave, sous le titre d'*Éclaircissements de la langue françoise,* et dédiée au roi Henri VIII, son protecteur[1]. »

Trois ordonnances du roi François Ier : 1522, 1529 et 1539, dépossédèrent le latin de son antique privilége et prescrivirent l'usage exclusif du français dans tous les actes publics et privés. Voici le texte de l'article 11 de l'ordonnance de 1539, rendue à Villers-Coterets; c'est une des pièces les plus importantes de l'histoire de notre langue :
« Et pour ce que de telles choses (des obscurités) sont « souventefois sur l'intelligence des mots latins contenus « esdits arrêts, nous voulons que dorénavant tous arrêts, « ensemble toutes autres procédures, soit dans nos cours « souveraines, ou autres subalternes et inférieures, soit de « registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, « testaments, soient prononcés, enregistrés et délivrés « aux parties en langage maternel françois, et non autre« ment[2]. »

Pour résumer en quelques lignes l'état du langage dans la transition du xve au xvie siècle, disons que la déclinaison latine a tout à fait disparu et que l'*s* finale est devenue la figurative du pluriel. Les pronoms *moi, toi, lui,* jadis employés comme régimes, jouent indifféremment le rôle de sujet. La lettre *t* disparaît à la troisième personne de la première conjugaison. On écrit *il aime,* et non *il aimet; il parle,* et non *il parlet.* Dans la phrase inversive, la prononciation du *t* est conservée, bien qu'il ne s'écrive plus. Un siècle plus tard, on rétablira ce *t* qui n'existait que dans la prononciation. Les participes présents continuent à être traités comme adjectifs, même lorsqu'ils sont suivis d'un

1. M. Pellissier, *Précis d'histoire de la langue française.*
2. Citée par M. Granier de Cassagnac dans son *Histoire des origines de la langue française.*

régime; on leur fait prendre la marque du pluriel; cette habitude continuera dans le XVIIe siècle jusqu'en 1660, époque de la publication de la *Grammaire générale* de Port-Royal, et La Fontaine écrira, sans croire manquer à la correction :

> Et les petits en même temps
> Volétants, se culebutants,
> Délogèrent tous sans trompette. *Fables*, IV, 22.

« La règle d'accord du participe passé avec le régime qui le précède commence à s'établir; l'usage des contractions et des syncopes est poussé jusqu'à l'abus; on réunit, par l'écriture, les mots qu'on avait l'habitude de prononcer ensemble, mais d'écrire séparément, comme *des ores mais*, *dores en avant*, *etc.*[1]. » On pousse cette coutume jusqu'à prononcer, au XVIe siècle, *a-vous* pour *avez-vous*, contraction que l'âge suivant a repoussée.

Un dernier et remarquable caractère propre à la langue du XVIe siècle, c'est qu'elle ne s'impose pas avec une entière autorité à la moisson d'écrivains en prose ou en vers que cette féconde époque a mise au jour. Dans cette agitation si violente, parfois si confuse de toutes les intelligences, chacun se crée un parler original et fait plier la langue au joug de son propre génie. La langue de Rabelais diffère de celle de Montaigne, comme celle de Marot est distincte de celle de Ronsard. C'est peut-être ce manque de discipline et d'unité qui fait que le XVIe siècle, avec son énergie et sa puissance, cette verve brillante dont on s'étonne en l'admirant, n'a pu ravir d'avance à l'âge suivant la gloire de la perfection.

1. M. PELLISSIER, *Précis d'histoire de la langue française.*

Part des événements politiques dans le développement des esprits.

S'il est vrai que le calme et le loisir d'une époque ordonnée et paisible soit favorable à la culture des lettres et permette aux écrivains de revêtir leurs pensées d'une forme définitive et durable, il n'est pas contestable que l'agitation et la lutte contribuent à fortifier les esprits, comme les secousses du vent fortifient les arbres et donnent à leurs racines plus d'adhésion et de solidité. Nulle époque de l'histoire ne présente, à ce point de vue, plus d'intérêt que le tableau du xvie siècle. Le domaine de l'humanité agrandi par la découverte d'un monde nouveau, l'invention de l'imprimerie, de la boussole, une perfection jusqu'alors inouïe donnée dans la guerre aux moyens d'attaque et de défense : voilà les marques de la puissance et de l'originalité du xvie siècle. Et nous ne devons pas non plus compter pour peu de chose le mouvement religieux produit par la réforme de Luther et de Calvin. Ce désir de liberté et d'affranchissement, qui débute par une protestation légitime contre de criants et scandaleux abus, pour aboutir à ce que Bossuet appelle l'*indocile curiosité* et l'*esprit de révolte,* exerça sans doute une influence prodigieuse sur la pensée et sur le style. Les esprits, comme les courages, se développent et se fortifient dans cette lutte, commencée entre Charles-Quint et François Ier et continuée sous leurs successeurs; le théâtre de la guerre, transporté tour à tour en France, en Italie, en Allemagne, permet un échange d'idées, de mœurs et de langage favorable au progrès littéraire. La guerre religieuse, poursuivie avec acharnement depuis la fin du règne de François Ier jusqu'à l'abjuration d'Henri IV (1593), exige des combattants une énergie, une souplesse, parfois même une violence qui ne se manifeste pas moins dans les productions de l'esprit que dans les exploits du champ de bataille. Toutes les facultés sont

surexcitées par l'importance des intérêts mis en jeu. Combien, en effet, les conquêtes matérielles, l'accroissement du territoire et l'adjonction de quelques provinces paraissent mesquins en comparaison d'une lutte où l'âme humaine est en question, où il s'agit de la cause de Dieu lui-même et du salut éternel!

Influence de l'érudition.

C'est à l'étude des écrivains de l'antiquité grecque et romaine que les hommes du XVIe siècle allèrent emprunter leurs plus puissantes et leurs plus précieuses ressources. La Renaissance débuta par l'érudition : l'intelligence trouvait devant elle un édifice déjà construit et sur des bases solides. Chacun s'empresse, avec une ardeur qui tient du délire, à porter sa pierre pour élever jusqu'aux nues un monument dont les assises admirables témoignaient de la puissance de l'esprit humain. Les livres se multiplient sous la main d'imprimeurs savants eux-mêmes et qui ne se contentent pas de reproduire les chefs-d'œuvre, mais les comprennent et les commentent. « Les Ascensius, les Gourmont, les Colines, les Dolet, les Estienne, ces prodiges de science et de travail, élèvent l'art de la typographie à la plus haute perfection qu'il ait jamais atteinte. » (M. DEMOGEOT.) Dans des colléges richement dotés, les savants les plus distingués, encouragés par des pensions et des honneurs, interprètent devant les auditeurs avides de leur parole et de leurs explications les plus beaux ouvrages des langues grecque, latine et hébraïque. D'ingénieux traducteurs les font passer dans notre langue, et dès lors, appuyés sur la force de leurs devanciers, les écrivains originaux, par une sorte de modestie féconde, n'avancent rien sans l'autorité des anciens, dont les belles maximes enrichissent les ouvrages nouveaux, et, par un effet de rapprochement inévitable, forcent ceux qui les empruntent à se maintenir à la hauteur des passages qu'ils reproduisent. C'est là, en

effet, un des résultats de l'imitation, de contraindre l'imitateur, quand il marche par lui-même et se sépare de son modèle, de ne pas sembler trop au-dessous.

CHAPITRE IX.

XVI[e] siècle (suite).

Prose[1]. — Les grammairiens et les érudits : la famille des Estienne. — Les traducteurs : J. Amyot. — Les historiens et les chroniqueurs : Montluc, Brantôme, Agrippa d'Aubigné. — Les écrivains politiques : Jean Bodin, la Satire Ménippée.

Prose. — Les grammairiens et les érudits : la famille des Estienne.

Ce fut d'après les conseils de Guillaume Budé, né à Paris en 1467, que le roi François I[er] fonda le Collége des trois langues (Collége de France), où vinrent enseigner, à côté de Budé, profond helléniste, les savants commentateurs Vatable, Danès, Toussain, Turnèbe et Lambin, dont les remarques ingénieuses et précises nous semblent encore aujourd'hui jeter sur les textes anciens un jour plus éclatant et plus vrai que les gloses interminables et confuses des commentateurs allemands.

Étienne Dolet, né à Orléans en 1509, fut imprimeur à Lyon; il faisait pour le latin le travail que Budé consacrait au grec. Auteur de quelques poésies françaises, il avait publié la traduction de deux dialogues de Platon et prépa-

1. Dans cette seconde partie de l'histoire littéraire, et à partir du XVI[e] siècle, nous donnerons le premier rang à la prose. Elle se présente en effet dès lors comme le moyen le plus naturel et le plus puissant pour exprimer la pensée; la poésie, cette langue spontanée de l'enfance et de la jeunesse des peuples, devient dès lors un produit de l'étude et de la science. Ce n'est pas à dire que l'inspiration lui fasse défaut; mais encore faut-il qu'on invoque cette inspiration, qui jusque-là devançait les efforts de la pensée.

rait, sous le titre d'*Orateur,* un traité complet de la langue, de l'orthographe et de la poésie françaises[1]. Sa fin déplorable l'empêcha de le mettre au jour[2].

Une famille illustre, celle des Estienne, résume en elle l'érudition et la science grammaticale au XVIe siècle. Acquérant par le travail de l'intelligence et l'industrie une noblesse plus durable que celle de son origine, elle rendit aux lettres les plus signalés services, et plus de douze cents ouvrages sortis de ses presses la rendent à jamais immortelle dans l'histoire de l'imprimerie et de la littérature. Henri Estienne, né à Paris en 1470, bravant la colère paternelle, avait fondé en 1502 un établissement d'imprimeur-libraire. Son second fils, **Robert Estienne,** né à Paris en 1503, fut un des plus savants hommes de son siècle, et, changeant l'enseigne de son père (un écu aux trois fleurs de lis) pour celle de l'*olivier,* il enrichit la littérature des éditions les plus correctes. Dans un *Traité de la grammaire françoise* (1569), il fixa les principes de la langue. Son *Dictionnaire françois-latin, contenant les motz et manières de parler françois, tournez en latin,* établit l'inventaire des richesses de notre langue[3]. Ses propres ouvrages, et surtout le *Thesaurus linguæ latinæ,* méritaient tous les soins qu'il apportait à la reproduction de ceux des autres.

Le rejeton le plus célèbre de cette véritable dynastie fut le fils de Robert, **Henri Estienne,** né à Paris en 1532, et mort à l'hôpital de Lyon en 1598. Agé de six ans il entendait le latin, et dès sa onzième année il était digne d'être l'élève des plus habiles hellénistes. Bientôt devenu pour son père un auxiliaire précieux, il entreprit de longs et nombreux voyages, apprenant les langues des pays qu'il

1. M. AMBROISE-FIRMIN DIDOT, *Observations sur l'Orthographe française.*

2. Plusieurs livres de Dolet ayant été condamnés au feu, comme favorables aux opinions de la Réforme, le *grand cicéronien,* comme on l'appelait, fut accusé lui-même d'hérésie et même d'athéisme. Les ennemis qu'il s'était attiré par son orgueil et ses attaques violentes obtinrent sa condamnation, et il fut brûlé vif sur la place Maubert (1546).

3. M. CH. L. LIVET, *La Grammaire française et les grammairiens au* XVIe *siècle.*

parcourait et *chassant*, selon son expression, les meilleurs manuscrits des auteurs anciens. Une édition d'Anacréon, accompagnée d'une traduction en vers latins « dont le mètre reproduisait celui de l'original, » commença sa fortune littéraire. Ses études approfondies de la langue grecque, qui devaient nous valoir le *Thesaurus græcæ linguæ*, ne le détournaient pas de l'amour de la langue nationale, qu'il mettait au-dessus de tous les idiomes modernes, et presque au niveau du grec et du latin. C'est cette opinion qu'il établit dans son *Traité de la conformité du langage françois avec le grec,* écrit en français (1569). Nous n'énumérerons pas les merveilleuses éditions sorties des presses d'Henri Estienne, tant à Paris qu'à Genève, ni même les nombreux ouvrages dus à sa plume infatigable[1]. La production la plus intéressante pour notre histoire littéraire est le *Project de la Précellence du langage françois* (1579), dans lequel Henri Estienne, « remplissant son rôle national de défenseur et d'apologiste de notre langue[2], résiste avec autant d'esprit que de bon sens au courant funeste qui nous entraînait loin de nos origines et du vrai progrès. » L'auteur établit la supériorité de notre idiome sur les idiomes italien et espagnol, tant pour la force et la beauté des mots que pour la clarté des constructions et la facilité de les enrichir. Ajoutant de nouveaux arguments au panégyrique que Joachim du Bellay avait déjà présenté dans sa *Défense et illustration de la langue françoise,* Estienne eut la gloire « d'opposer une digue salutaire à cette inondation de mots inutiles et barbares qui menaçait de submerger notre langue[3]. »

1. Nous devons mentionner l'*Apologie d'Hérodote*, « titre captieux qui semble annoncer une œuvre d'érudition et de critique, et qui n'est en réalité qu'un pamphlet amer dans lequel l'auteur, protestant comme son père, attaque avec une violence inouïe le catholicisme et ses ministres. »

2. Je suis joyeux de pouvoir autant plaire
Aux bons François qu'aux mauvais veux desplaire.
H. Estienne.

3. On peut voir pour les détails sur la biographie d'Henri Estienne l'étude

Casaubon, gendre de Henri Estienne, ainsi que ses fils et ses cousins, continuèrent jusqu'en 1674 à rendre à l'érudition et aux lettres des services utiles, quoique moins éclatants.

Il est juste d'associer à l'éloge des Estienne les noms de plusieurs autres grammairiens, dont les travaux ingénieux contribuèrent au perfectionnement de la langue française. **Jacques Dubois**, dit Sylvius (1531), écrivit en latin les principes de notre langue; **Louis Meigret** (1545) entreprend la réforme de l'orthographe et de la prononciation. **Pierre Ramus** (en français *la Ramée)*, né en 1502, mort en 1572, dédie à Catherine de Médicis une grammaire française divisée en deux livres, dont l'un est consacré à l'étymologie, l'autre à la syntaxe. Il y propose plusieurs réformes orthographiques, et quelques-unes ont été conservées[1].

Les traducteurs : J. Amyot; services qu'il a rendus à la langue française.

Tandis que les imprimeurs et les commentateurs vulgarisaient les textes des auteurs anciens et en élucidaient les obscurités, de patients et habiles traducteurs s'efforçaient de les rendre accessibles à tous et de les faire lire dans notre langue nationale. Le principal mérite de ces traducteurs est peut-être moins d'avoir conservé le sens, avec une fidélité scrupuleuse, que « d'avoir préservé l'originalité de notre langue en la transportant aux œuvres antiques qu'ils reproduisent. » (Geruzez.) Nous n'insisterons pas sur les traductions qui nous enrichissaient des dépouilles de l'Espagne et de l'Italie : la postérité n'a pas sanctionné l'admiration des contemporains pour le nom de **Nicolas de Her-**

publiée par M. Feugère en tête de l'édition *De la Précellence du langage françois*, Paris, Delalain, 1850.

1. M. Ch. L. Livet, *La Grammaire française et les grammairiens au* XVIe *siècle.*

beray, seigneur des Essars, dont la traduction d'*Amadis* charmait la captivité de l'héroïque vaincu de Pavie[1]. Mais les travaux de Jean Colin, traducteur d'une partie des œuvres de Cicéron; ceux de Dupinet, qui reproduisit en français Pline l'ancien tout entier; de Claude de Vigenère, auquel nous devons de pouvoir lire Tite-Live dans notre langue, ont droit à notre reconnaissance. « Ils ont porté l'éloquence, la science, l'héroïsme des anciens romains hors de l'enceinte réservée de l'école. » (Geruzez.)

Jacques Amyot trouva le secret d'être original en traduisant, et nous l'admirons moins aujourd'hui pour nous avoir révélé Plutarque que pour avoir été un des créateurs de la prose française au xvie siècle.

Né à Melun, le 30 octobre 1513, dans les derniers rangs du peuple, dévoré de la passion de s'instruire, Amyot vint étudier à Paris au collége de Navarre, sans autres ressources qu'un gros pain envoyé chaque semaine par sa famille et le modique salaire payé par quelques écoliers, dont il se faisait le domestique. Entré dans les ordres sacrés, il était, à l'âge de dix-neuf ans, reçu maître ès arts et quittait Paris pour aller étudier le droit civil à Bourges, où la protection de Jacques Colin, lecteur du roi et de Marguerite, sœur de François Ier, lui fit obtenir une chaire de latin et de grec à l'Université. C'est alors qu'il traduisit le roman de *Théagène et Chariclée*, et quelques-unes des *Vies* de Plutarque. Ce premier ouvrage attira sur Amyot la faveur du roi, qui lui donna l'abbaye de Bellozane. Envoyé par Henri II au concile de Trente, il y soutint avec sagesse et fermeté les intérêts de la France. Devenu, par le crédit du cardinal de Tournon, précepteur des fils du roi, il termina la traduction des *Vies* de Plutarque et commença celle des *Œuvres morales*. Ses royaux élèves, et Charles IX plus que tous les autres, le comblèrent

1. Herberay des Essars, mort en 1552, passait pour le gentilhomme de son temps qui écrivait le mieux la langue française. Outre sa traduction d'*Amadis*, nous avons celle de l'*Horloge des princes* de Guevara.

de bienfaits. Nommé évêque d'Auxerre en 1571, il fut en butte à la haine des ligueurs, qui l'accusaient d'avoir conseillé l'assassinat du duc de Guise, et mourut à Auxerre le 6 février 1592, à l'âge de quatre-vingts ans.

Il nous a laissé les traductions du roman d'Héliodore, *Théagène et Chariclée*, celle de Longus, *les Amours de Daphnis et Chloé*, les *Œuvres complètes* de Plutarque, et un ouvrage original intitulé : *Projet d'éloquence royale*, composé pour Henri III et publié seulement en 1805.

Vaugelas a dit d'Amyot que personne n'avait été plus utile que lui à la langue française en la débarrassant des façons de parler des provinces, et, selon Racine, la version de Plutarque offre « une grâce qu'il ne croit pas pouvoir être égalée dans notre langue moderne. » Boileau le considérait comme un auteur original et flagellait de ses critiques le « sec traducteur du *français* d'Amyot[1]. » La langue d'Amyot se distingue en effet par une grâce, une fraîcheur, une naïveté, qui ne laissent pas soupçonner qu'elle s'emploie à la reproduction d'une pensée étrangère, et surtout qu'elle est en contact avec un auteur d'un siècle de décadence, dont la pensée manque parfois de naturel et la phrase de simplicité. Le style d'Amyot fait songer bien plus à la grâce enfantine d'Hérodote qu'à la rhétorique de Plutarque. Toutefois, ce n'est pas seulement par son style, mais aussi par le choix de son auteur qu'Amyot a exercé sur la littérature et sur la pensée française en général une influence considérable. Plutarque, ce résumé presque complet de la sagesse antique, s'impose dès lors aux esprits avec une autorité qu'il n'a plus perdue chez nous. Les intelligences les plus élevées s'éprirent d'une sorte de passion pour cette morale que ne désavouait pas le christianisme ; les héros grecs et romains remplacèrent peu à peu les chevaliers du moyen âge, et devinrent l'idéal « des hommes de gentil cœur et de nature généreuse. » Depuis Henri IV

1. L'abbé Tallemant.

jusqu'à Napoléon Ier, les *Vies* de Plutarque ont été le roman préféré des âmes éprises de la gloire.

Montaigne, qui s'enrichit à chaque page des emprunts faits au philosophe de Chéronée, ne peut donner de bornes à sa reconnaissance pour Amyot, qui lui a permis de le connaître : « Nous étions perdus, s'écrie-t-il, si ce livre ne nous eût retirés du bourbier; sa mercy, nous osons à cette heure et parler et escrire. » (*Essais*, II, 4.) Amyot a donc cette double gloire d'avoir, dans notre nation, enrichi la pensée et perfectionné le vocabulaire et la syntaxe.

Parallèle de Cicéron et de Démosthène. (Fragment.)

Cicéron bien souvent usoit du moquer jusqu'à approcher bien fort du plaisant et du gaudisseur : et tournant en ses plaidoyers des choses de conséquence en jeu et en risée, pour ce qui lui venoit à propos, oublioit quelquefois le devoir bienséant à un personnage de gravité et de dignité tel qu'il étoit : comme en la défense de Cœlius, là où il dit qu'il ne falloit point trouver étrange, si en une si grande affluence de richesses et de délices il se donnoit un peu de bon temps, et que c'étoit une folie de n'user pas des voluptés qui étoient licites et permises, attendu mêmement qu'il y avoit des plus renommés philosophes qui avoient colloqué la souveraine félicité de l'homme en la volupté. Et dit-on qu'ayant Marcus Caton accusé Muréna, Cicéron étant consul le défendit, et qu'en son plaidoyer il brocarda plaisamment toutes les sectes des philosophes stoïques, à cause de Caton, pour les étranges opinions qu'ils tiennent, qu'on appelle paradoxes, de sorte que tous les assistants s'en mettant à rire haut et clair, jusques aux juges mêmes, Caton aussi se souriant un petit se prit à dire à ceux qui étoient assis auprès de lui : « Que nous avons un grand rieur et un grand moqueur de consul, seigneurs! » Mais sans cela il semble que Cicéron a toujours fort aimé à rire et à se moquer, tellement que sa face même, seulement à la voir, promettoit bien une nature joyeuse, gaie et enjouée : là où au visage de Démosthènes on lisoit toujours une activité, un chagrin rêveur et pensif qui ne le laissoit jamais, de manière que ses ennemis, comme il dit lui-même, l'ap-

peloient fâcheux et pervers. D'avantage en leurs compositions on voit que l'un parle sobrement à sa louange, de manière qu'on ne s'en sauroit offenser, et non jamais sinon qu'il en soit besoin pour le regard de quelque chose de conséquence, au demeurant fort réservé et fort modeste à parler de soi-même : et au contraire les démesurées répétitions dont usoit Cicéron à tout propos en ses oraisons, montroient une excessive cupidité de gloire...

Les historiens et les chroniqueurs : Montluc, Brantôme, Agrippa d'Aubigné.

Les hommes du XVI[e] siècle, si prêts pour l'action, ne dédaignent pas le soin de leur gloire et se plaisent à transmettre à la postérité le souvenir de ce qu'ils ont fait et même de ce qu'ils ont vu. Aussi cette époque nous offre une assez grande abondance de chroniques et de mémoires, parmi lesquels nous devons nous borner à choisir les plus remarquables pour les progrès de la langue.

Les premiers, par ordre de date, sont les *Mémoires du chevalier sans paour et sans reproche,* écrits par son **Loyal Serviteur**, et ceux de **Fleurange**, dit le *jeune adventureux,* compagnon d'enfance de François I[er] [1].

Martin du Bellay, frère de Guillaume et de Jean, comme eux brave capitaine et négociateur habile, après s'être distingué sur les champs de bataille, depuis la journée de Marignan jusqu'à celle de Cérisoles, nous a laissé des mémoires sur la période de notre histoire qui s'étend de l'année 1513 jusqu'au règne de Henri II. Montaigne estime peu son œuvre au point de vue de l'exactitude. On doit reprocher à l'auteur d'accorder trop de place au récit des siéges et des batailles ; mais les détails sont curieux, la narration intéressante, et le style ne manque ni de verve ni de naturel.

Les *Commentaires* de **Blaise de Montluc**, que Henri IV appelait la *Bible du soldat*, reproduisent bien l'énergie et

1. M. DEMOGEOT, *Histoire de la Littérature française.*

l'âpreté du caractère de leur auteur. Né en 1502 et mort en 1577, Montluc, après avoir joué un rôle important pendant la grande lutte entre François Ier et Charles-Quint, signala la fin de sa vie par ses exploits contre les protestants et reçut de Henri III le bâton de maréchal de France en 1573. Ses *Mémoires*, divisés en sept livres, comprennent de 1519 à la fin du règne de Charles IX. « Comme écrivain, Montluc, a dit Geruzez, est au niveau des meilleurs. Ses narrations sont des tableaux; ses harangues, des modèles d'éloquence militaire; ses réflexions annoncent autant de sagacité que de dureté. » La passion religieuse poussée jusqu'aux excès qui firent associer le nom de Montluc à celui du féroce baron des Adrets, chef des protestants, contribue à donner au style une allure rapide et une puissante originalité.

Pierre de Bourdeilles, seigneur de **Brantôme**, né en Périgord en 1527 et mort en 1614, suivit, comme les précédents, la carrière des armes, devint gentilhomme de Charles IX, qui le combla de faveurs, et composa un grand nombre d'ouvrages remarquables par la naïveté du style et la vanité gasconne de la pensée. Ce Plutarque d'antichambre manque de la haute moralité qui distingue après tout du Bellay et Montluc. Il raconte sans choix et sans mesure, et quand parfois il juge les événements ou les caractères, il n'a pas d'autre règle que l'intérêt de la curiosité. Nous avons de lui la *Vie des hommes illustres et grands capitaines français;* la *Vie des grands capitaines étrangers;* la *Vie des dames illustres; Rodomontades des Espagnols, etc.*

Opposons à sa légèreté, souvent immorale, la gravité consciencieuse d'**Agrippa d'Aubigné**, nous pourrons ainsi nous convaincre que les qualités du style dépendent des vertus de l'âme et que l'autorité du caractère donne la puissance à l'écrivain. Né près de Pons (Charente-Inférieure) en 1550, Théodore-Agrippa d'Aubigné, nourri par de fortes études, était en état de traduire à l'âge de sept ans les dialogues de Platon. Ferme soutien de la foi protestante,

à la défense de laquelle son père l'avait engagé par un serment d'Annibal, il combattit pour Henri de Navarre avec une fidélité et une bravoure héroïques. Sa rude franchise lui mérita la disgrâce. Après la mort du roi, qu'il n'avait cessé d'aimer malgré son abjuration, il employa ses loisirs à composer ses *Mémoires,* un pamphlet vigoureux intitulé la *Confession de Sancy* et une *Histoire universelle* des événements accomplis en Europe depuis 1530 jusqu'en 1611. Tous ces ouvrages en prose sont écrits avec la verve et la passion que nous signalerons dans les poésies du même auteur : car nous retrouverons son nom parmi les poëtes. La hardiesse indépendante de ses jugements fit condamner le livre au feu, et l'auteur fut obligé de se retirer à Genève, où il mourut en 1630. Pleine d'intérêt pour les hommes de guerre, l'*Histoire universelle* de d'Aubigné contient des appréciations politiques justes et profondes. Les discours qu'il y mêle, à l'exemple de Salluste, de Tite-Live et de Tacite, soutiennent la comparaison avec les modèles. Le style est énergique, parfois un peu dur, mais toujours chaleureux et fortement coloré. Geruzez[1] cite une scène entre Coligny et sa femme Charlotte de Laval, qui le décide à prendre part à la guerre religieuse[2], et prétend avec raison qu'elle est à la hauteur des plus beaux morceaux de l'antiquité.

Régnier de la Planche, aujourd'hui trop oublié, a laissé, sous le titre d'*Histoire de l'Estat de France sous le règne de François II* (1576), un livre bien écrit et curieux à consulter. On regrette que la passion du sectaire éclate avec trop de violence dans son ouvrage le *Livre des Marchands ou du grand et loyal devoir.* La liste serait trop longue de tous les personnages du XVIe siècle qui écrivirent leurs mémoires; citons seulement les noms de l'amiral Coligny, dont le livre fut brûlé, et celui de Marguerite de

1. *Histoire abrégée de la Littérature française.*
2. *Histoire universelle,* 1re partie, liv. III, chap. II.

Valois, première femme de Henri IV. Cette princesse écrit avec le naturel et la finesse que les femmes auteurs du siècle suivant porteront à la perfection.

Pierre de l'Estoile, né à Paris en 1540, mort en 1611, recueillit depuis l'année 1574 tous les bruits populaires pour en composer son *Journal des règnes de Henri III et de Henri IV*, recueil précieux de matériaux historiques.

Les écrivains politiques : Jean Bodin, la *Satire Ménippée.*

A côté des historiens proprement dits et qui nous enseignent par leurs récits, les événements dont ils ont été les témoins ou les acteurs, plaçons les écrivains qui se rattachent à l'histoire par la théorie, l'étude des principes, soit qu'ils traitent la matière avec une gravité philosophique, soit qu'ils fassent valoir avec le ton de la plaisanterie tous les droits du bon sens et de la raison.

Jean Bodin, né à Angers en 1530, professeur de droit à Toulouse, attaché successivement à la personne d'Henri III et de son frère le duc d'Anjou, puis disgracié, se montra d'abord l'ennemi de Henri IV, dont il défendit ensuite les droits, et mourut de la peste à Laon (1596). Selon M. J. Travers, Bodin est le père de la science politique en France, le chef de l'école constitutionnelle et le précurseur de Montesquieu. Son ouvrage de la *République* est divisé en six livres. Dans le second, l'auteur examine et définit avec une scrupuleuse exactitude les différentes formes de gouvernement. Dans le cinquième, il établit qu'il importe de conformer les institutions politiques aux différences des climats, aux mœurs et caractères des peuples, et il prouve, dans le sixième, que la monarchie royale bien ordonnée est la meilleure des formes de gouvernement. C'est l'opinion qu'avaient soutenue avant lui Cicéron et Tacite, et que défendra plus tard Montesquieu. Les dernières lignes de ce traité, digne d'être médité dans tous les

temps, attestent l'élévation d'esprit de l'auteur et nous montrent que la phrase française, bien qu'encore embarrassée par l'imitation de la période latine, annonce déjà la force et la majesté des écrivains du grand siècle.

La République. (Fragment du sixième livre.)

Or tout ainsi que par voix et sons contraires il se compose une douce et naturelle harmonie, aussi des vices et vertus, des qualités différentes des éléments, des mouvements contraires et des sympathies et antipathies liées par moyens inviolables, se compose l'harmonie de ce monde et de ses parties : comme aussi la République est composée de bons et mauvais, de riches et de poures, de sages et de fols, de forts et de foibles, alliés par ceux qui sont moyens entre les uns et les autres ; estant toujours le bien plus puissant que le mal, et les accords plus que les discords. Et tout ainsi que l'unité sur les trois premiers nombres, l'intellect sur les trois parties de l'âme, le point indivisible sur la ligne, superficie, et le corps ; ainsi peut-on dire que ce grand roy éternel, unique, pur, simple, indivisible, eslevé par dessus le monde élémentaire céleste et intelligible, unit les trois ensemble, faisant reluire la splendeur de sa majesté et la douceur de l'harmonie divine en tout ce monde, à l'exemple duquel le sage roy se doit conformer, et gouverner son royaume.

Tandis que Henri de Navarre cherchait par la force des armes à reconquérir les sujets, dont il devait être le *vainqueur et le père*, une réunion de bons citoyens « demeurés français en politique et gallicans en religion » lui prêtaient le secours de leur plume, et par une œuvre demi-sérieuse et demi-plaisante ramenaient les esprits égarés dans la voie de la vérité et du bon sens. La **Satire Ménippée**, œuvre mêlée de prose et de vers, a pour sujet la tenue des états convoqués à Paris le 10 février 1593 par le duc de Mayenne, dans le but d'élire un roi. Les Espagnols proposaient d'abolir la loi salique et de déclarer l'infante d'Espagne reine de France ; les ligueurs voulaient proclamer le duc de

Mayenne. Au quai des Orfèvres, dans la maison de Gillot, chanoine de la Sainte-Chapelle, quelques hommes d'esprit défendirent dans une œuvre commune les vrais intérêts de la France, qui voulait rester chrétienne et indépendante.

L'idée principale de la Satire Ménippée appartient à Pierre le Roy, chanoine de Rouen et aumônier du cardinal de Bourbon. Rapin, Passerat, Chrestien, en rédigèrent les différents morceaux; Pierre Pithou revit l'ensemble et amena l'œuvre à son point de perfection. Rapin Nicolas, né à Fontenay-le-Comte (1535), avait défendu avec vigueur, aux états de Blois, la cause de la royauté. Chassé de Paris, il se distingua sur le champ de bataille d'Ivry et mourut en 1608. Jean Passerat, né à Troyes en 1534, mort en 1602, professeur au collége du Plessis et plus tard successeur de Ramus au collége royal, est l'auteur d'une partie des épigrammes en vers dont la satire est émaillée. Florent Chrestien, né à Orléans en 1540, distingué par les grâces de son esprit comme par l'élévation de son caractère, avait été le précepteur de Henri de Navarre. Son abjuration avait précédé celle du roi et jamais il n'usa de son titre pour obtenir les faveurs ou les dignités. Il mourut en 1596. Pierre Pithou, né à Troyes en 1539, bailli de Sancerre, substitut du procureur général, réfugié en Suisse après la Saint-Barthélemy, était un des plus grands érudits et des plus honnêtes gens du siècle.

Les passages remarquables de ce livre, dont l'importance historique n'est pas moindre que le mérite littéraire, sont la description de la fameuse procession conduite par le recteur Rose et destinée à passer en revue toutes les forces de la ligue, les harangues du duc de Mayenne, du légat, du cardinal de Pelvé, et, au-dessus de toutes, celle de d'Aubray, député du tiers état, et dans laquelle Pierre Pithou peint avec une éloquence sublime les malheurs du peuple français, lui reproche son aveuglement et le rappelle à cette alliance du peuple et de la monarchie nationale qui seule pouvait être, à cette époque, le salut de la France. « O Paris,

« s'écrie-t-il, qui n'es plus Paris, mais une spélunque de « bestes farouches, une citadelle d'Espagnols. Wallons et « Néapolitains, un asyle et seure retraicte de voieurs, meur- « triers et assassinateurs, ne veux-tu jamais te ressentir de « ta dignité et te souvenir qui tu as esté, au prix de ce que « tu es? ne veux-tu jamais te guarir de ceste frenesie qui, « pour un legitime et gratieux roy, t'a engendré cinquante « roytelets et cinquante tyrans? Te voila aux fers, te voila « en l'inquisition d'Espagne, plus intolérable mille fois et « plus dure à supporter aux esprits nez libres et francs, « comme sont les François, que les plus cruelles morts, « dont les Espagnols se sauroyent adviser. » La langue française, comme le fait remarquer avec justesse M. Demogeot, ne s'était pas encore élevée, dans la prose noble, à d'aussi purs accents.

François de La Noue, surnommé *Bras de Fer,* « un grand homme de guerre et encore plus un grand homme de bien, » né en 1531 et mort en 1591, fut un des chefs du parti protestant, sans se départir jamais d'une modération et d'une dignité qui imposaient le respect à ses ennemis. Nous avons de lui vingt-six *Discours politiques et militaires,* dont le dernier renferme des mémoires très-intéressants sur les guerres de religion de 1502 à 1570. La Noue, profondément attristé des divisions qui ruinent sa patrie, cherche avec une sagacité consciencieuse les moyens d'y porter remède et fait appel, pour calmer les passions, à l'intelligence des préceptes de l'Évangile. L'expérience acquise pendant ses campagnes lui suggère des observations et des conseils d'une utilité pratique sur les différents points du gouvernement, les finances, l'armée, la police..., « et son style à la hauteur de son caractère laisse voir, à chaque page, son grand cœur, sa droite raison, son esprit juste, son humeur finement et doucement railleuse. » (Geruzez.)

Le chancelier **Michel de l'Hôpital**, dont le nom vénérable appartient plutôt à l'histoire qu'à la littérature, offre

cependant parfois de beaux modèles de la véritable éloquence. Né en 1503 à Clermont et mort en 1573, un an après cette journée néfaste[1] qu'il aurait voulu rayer de nos annales, il eut pendant sa magistrature l'occasion de prononcer des harangues remarquables par la grandeur et la simplicité. Outre les seize discours qui nous ont été conservés, nous signalerons les *Mémoires d'État* et un *Traité de la Réformation de la justice*.

CHAPITRE X.

XVIe Siècle (suite).

Les romanciers : Rabelais ; sa langue. — Les moralistes : Montaigne, La Boëtie, Charron. — Les réformés : Calvin, Théodore de Bèze. — Les écrivains religieux et les prédicateurs : saint François de Sales.

Les romanciers : Rabelais ; sa langue.

Les deux écrivains les plus justement célèbres de cette époque féconde sont Rabelais et Montaigne. Leur gloire et leur popularité tiennent, sans doute, à ce qu'ils ont mieux que tous leurs contemporains associé dans leurs écrits, aux richesses que fournissait l'antiquité, l'esprit moderne et les nouvelles idées inspirées par le mouvement philosophique, religieux et scientifique qui désormais entraîne l'Europe et le monde tout entier.

François **Rabelais**, dont le père tenait une auberge à l'enseigne de la *Lamproie*, naquit à Chinon, en Touraine (1483). Après une enfance qui dut se ressentir du milieu dans lequel il avait vu le jour, il entra au couvent

1. La Saint-Barthélemy, 24 août 1572.

des cordeliers de Fontenay-le-Comte, fut élevé aux ordres sacrés, et, réparant par de fortes études le temps perdu dans sa jeunesse, s'adonnant avec une ardeur passionnée à l'étude des langues et surtout à celle du grec, il devint un des hommes les plus instruits de son temps et obtint même d'assez beaux succès comme prédicateur.

Malheureusement, par le vice de sa première éducation et par une bouffonnerie inhérente à son caractère, il n'était pas à la hauteur de sa profession, et quelques plaisanteries licencieuses compromirent sa liberté. Grâce à de puissantes protections, il obtint de quitter l'habit de franciscain et se livra dès lors à une existence plus en rapport avec ses goûts. En 1530, nous le retrouvons étudiant à la faculté de médecine de Montpellier, où sa vaste intelligence et ses travaux sérieux ont laissé des souvenirs que le temps n'a pas encore effacés. Le cardinal Jean du Bellay le rencontre au grand hôpital de Lyon, « donnant ses soins à des publications sur la médecine, l'archéologie et la jurisprudence, et, charmé de cet esprit universel, l'emmène à Rome avec lui. La légèreté presque irréligieuse du docteur ne lui permit pas de rester longtemps avec son protecteur, et il revint en France, muni d'une absolution du pape qui l'autorisait à rentrer dans le monastère de Maillezais. Le cardinal lui fit obtenir une prébende dans le monastère de Saint-Maur-des-Fossés et plus tard la cure de Meudon, où Rabelais mourut, en 1545, à l'âge de soixante et dix ans. Son nom est entouré d'une légende grotesque dont les aventures n'ont rien d'authentique, et qui, probablement, doivent leur source aux satires et aux plaisanteries qu'il a semées à profusion dans son ouvrage. « On a jugé l'homme par ses écrits. »

Ce fut à son retour en France que Rabelais composa le livre qui a rendu son nom immortel, et qui restera comme un des monuments les plus curieux de la langue française. Il est divisé en cinq parties dont la première comprend : *La vie très-horrifique du grand Gargantua, père de*

Pantagruel, jadis composée par maître Alcofribas Nasier[1], *abstracteur de quinte essence*, et les quatre autres, *Pantagruel, roi des Dipsodes, restitué en son naturel avec ses faicts et prouesses espouvantables.*

Aucun livre n'a plus souvent exercé la sagacité des critiques. Plusieurs, voulant y trouver un sens historique, ont reconnu François Ier sous le nom de Gargantua, Louis XII sous celui de Grangousier; Pantagruel serait Henri II, et Panurge (l'homme à tout faire), tour à tour le cardinal d'Amboise, le cardinal de Lorraine, Jean de Montluc, évêque de Valence, etc. Nul doute que Rabelais n'ait eu l'intention de juger et de critiquer la société de son temps, d'en combattre les préjugés, d'en flageller les abus; mais il n'est pas moins certain pour nous qu'il ne s'est pas imposé la peinture exacte de certains personnages et l'allusion directe aux événements contemporains. Sa verve, son humeur bouffonne et railleuse l'entraînent à chaque instant; il semble n'être plus le maître de lui dans « cet ouvrage extraordinaire, où l'érudition est une ivresse et le génie une débauche de la pensée. » (M. Nisard.)

Personne n'a donné, sur Rabelais, un jugement plus modéré, et en même temps plus exact, que La Bruyère dans ses *Caractères*. Il le trouve inexcusable d'avoir semé l'ordure dans ses écrits, puisqu'il avait assez de génie et de naturel pour pouvoir s'en passer, même à l'égard de ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur; et il ajoute : « Rabelais est incompréhensible; son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable; c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent, ou de quelque autre bête plus difforme; c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption : où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille : où il est bon, il va jusques à

1. Anagramme de *François Rabelais*.

l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. »

En effet, que de sens et de raison cachés sous cette apparence plaisante et parfois grossière! Celui qui, pareil au chien, saura « *rompre l'os médullaire et en sugcer la substantifique moelle,* » tirera profit « de ces grandes pensées sur l'éducation, sur la paix et la guerre, sur la justice, sur les lois, sur les devoirs des princes; de ces vues si justes et si élevées sur les rapports des hommes dans une société bien réglée. » Les sages conseils de Grangousier à son fils (liv. I, 19) et la lettre de Gargantua à Pantagruel (liv. II, 8) ont inspiré Montaigne, Jean-Jacques Rousseau et tous les auteurs préoccupés de donner une éducation forte et salutaire à l'esprit comme au corps. C'est encore Grangousier qui, dans le chapitre XLV, nous enseigne les préceptes d'une religion bien entendue. L'histoire de Picrochole vaincu par Gargantua nous apprend la vanité, la folie, la cruauté des guerres entreprises par ambition de gloire ou de conquêtes. Les lenteurs de la justice, l'ignorance ou la corruption des juges de cette époque sont stigmatisées dans le personnage de Bridoye (liv. III, 39). Pantagruel corrige, avec son bon sens et sa modération naturels, les excès de son compagnon Panurge, trop disposé à vivre aux dépens des autres, dans une société qui ne fait pas toujours une place suffisante à l'esprit et au savoir. Les observations critiques de Rabelais s'étendent même à la littérature. Comme il raille finement la manie de l'érudition, à laquelle lui-même il n'a pas toujours échappé, et comme il daube, dans la personne de l'escholier Limosin contrefaisant le langage français (liv. II, 6), ces réformateurs maladroits qui voudraient dénaturer notre idiome, y faire entrer de force le grec et le latin, tandis « *qu'il nous convient parler selon le langage usité, et éviter les mots espaves, en pareille diligence que les patrons du navire évitent les rochers de mer!* »

Que Rabelais n'a-t-il pas su lui-même éviter ce qu'il critiquait si finement chez les autres! Trop souvent, on recon-

naît l'étymologie grecque ou latine dans ces mots qui n'ont pu s'introduire définitivement chez nous. Ses exclamations fréquentes, à la manière antique, ses périodes cicéroniennes, ses redoublements d'expression, ses épithètes multipliées diffèrent-elles beaucoup de la harangue du *pouvre Limosin?* Un littérateur distingué, sans dissimuler les défauts de la langue de Rabelais, a fait ressortir aussi les qualités qui la distinguent. On ne peut ni mieux penser, ni mieux dire :

« Chez Rabelais, l'expression est souvent latine ou grecque; pour le bien comprendre, il faut la connaissance de ces deux langues. Rabelais compose ses mots à la manière d'Aristophane; mais si les termes sont anciens et savants, le mouvement même et la physionomie de la phrase, légère, hardie, concise, originale, a la marche et le génie véritable de notre langue, sa coupe facile et sa vivacité piquante. Rabelais a mis, pour ainsi dire, trois idiomes dans son style, le grec, le latin, le gaulois, et de ces trois idiomes il s'est fait une langue particulière; il a fondu en une même couleur toutes ces nuances diverses.... Le soin même, ou, si l'on veut, cette affectation d'exprimer, d'étendre sa pensée sous mille formes différentes, de la faire passer par toutes les variétés, par toutes les gradations de l'épithète, d'accumuler et d'épuiser les synonymes de la langue, ce soin a été très-utile; tous les mots ont été ainsi mis en lumière, nuancés, fixés, rajeunis.... Le vocabulaire de Rabelais est le vrai trésor de la langue française, la source abondante où La Fontaine et Molière se sont enrichis, où Voltaire lui-même a puisé, tout en paraissant la dédaigner[1]. »

Quelques lignes empruntées au chapitre XIV du Ier livre suffiront pour donner idée du bon sens de Rabelais, de son érudition et de la justesse des observations citées plus haut sur le caractère de son langage :

1. M. CHARPENTIER DE SAINT-PREST, *Tableau historique de la litterature française aux* XVe *et* XVIe *siècles.*

Éducation de Gargantua. (Fragment.)

Ces propos entenduz, le bon homme Grandgousier feut ravy en admiration, considérant le hault sens et merveilleux entendement de son filz Gargantua. Et dist à ses gouvernantes : « Philippe, roy de Macédone, cogneut le bons sens de son filz Alexandre, à manier dextrement un cheval. Car ledict cheval estoit si terrible et effréné que nul n'ausoit monter dessus, pource que à tous ses chevaulcheurs il bailloit la saccade, à l'ung rompant le col, à l'aultre les jambes, à l'aultre la cervelle, à l'aultre les mandibules. Ce que considérant Alexandre en l'hippodrome (qui estoit le lieu où l'on pourmenoit et voltigeoit les chevaulx), advisa que la fureur du cheval ne venoit que de frayeur qu'il prenoit à son umbre. Dont, montant dessus, le feit courir en contre le soleil, si que l'umbre tomboyt par derrière, et par ce moyen rendit le cheval doulx à son vouloir. A quoi congneut son père le divin entendement qui en lui estoit, et le feit très bien endoctriner par Aristoteles, qui pour lors estoit estimé sus tous les philosophes de Grèce. Mais je vous dy qu'en ce seul propous que j'ay présentement devant vous tenu à mon filz Gargantua, je congnoy que son entendement participe de quelque divinité; tant je le voy agu, subtil, profond et serain. Et parviendra à degré souverain de sapience, s'il est bien institué. Pourtant je veulx le bailler à quelque homme sçavant, pour l'endoctriner selon sa capacité. Et n'y veulx rien espargner.

Dans le rang des conteurs que l'on peut grouper autour de Rabelais, nous placerons **Marguerite de Valois**, reine de Navarre, sœur de François Ier. Elle naquit à Angoulême, en 1492, et mourut en 1549. Protectrice des érudits et des lettrés, elle offrit un asile, dans sa petite cour de Nérac, à tous ceux qui fuyaient la persécution religieuse. Son livre de l'*Heptameron* ou *Contes de la reine de Navarre,* ne mérite pas, selon Génin, le jugement sévère qu'on a porté sur lui. La licence des sujets peut trouver une excuse dans la liberté des auteurs contemporains, et la langue, remarquable

par l'emploi facile et fréquent des inversions, donne à l'auteur une place distinguée parmi les écrivains du XVIe siècle.

Bonaventure Desperriers, valet de chambre de la reine de Navarre, né à Arnay-le-Duc (Bourgogne) et mort en 1544, a composé en prose excellente un recueil de contes intitulé : *Nouvelles récréations et joyeux devis*. La grâce de la forme ne peut faire excuser l'immoralité des sujets. **Beroalde de Verville** (1558-1612), auteur du *Moyen de parvenir;* **Noël Dufail**, qui écrivit les *Contes d'Eutrapel*, et **Tabourot** (1547-1590), dont nous avons conservé les *Bigarrures*, imitèrent de Rabelais la bouffonnerie et la licence sans pouvoir les faire excuser par l'étendue de l'érudition et la profondeur philosophique.

Les moralistes : Montaigne, La Boétie, Charron.

Michel Eyquem, seigneur de **Montaigne**, naquit au château de Montaigne le 29 février 1533. A cette époque, où l'amour de l'antiquité possédait toutes les âmes, le père de Montaigne voulut que son fils en fût pénétré sans fatigue, et l'entoura dès son enfance de serviteurs qui ne parlaient que le latin, de sorte que l'idiome de Cicéron et de Sénèque fut pour le futur écrivain la langue maternelle. Non-seulement les termes, mais les idées même de l'antiquité romaine lui devinrent de la sorte familières, et cette influence domina sa vie et ses œuvres. Au collége de Bordeaux, ses progrès furent remarquables, sous la direction des savants professeurs Buchanan et Morel. Quand il eut atteint l'âge de vingt-trois ans, son père lui acheta une charge de conseiller à la cour des Aides, bientôt réunie au parlement de Bordeaux. C'est là qu'il eut l'occasion de rencontrer le jeune La Boëtie, dont les éminentes vertus et la douce amitié lui inspirèrent des pages si touchantes.

Il était difficile au caractère incertain et nonchalant de Montaigne de s'asservir à des devoirs rigoureux : aussi ne tarda-t-il pas à résigner sa charge de conseiller pour se

livrer tout entier à ses réflexions et à l'étude de soi-même. Dès l'année 1572, il commençait à réunir dans son livre des *Essais* ses observations personnelles appuyées de l'autorité des philosophes anciens, dont il possédait à fond la doctrine et même le texte. Un séjour de cinq mois en Italie lui valut l'estime des Romains, qui l'honorèrent du titre de citoyen, et, de retour à Bordeaux, Montaigne fut élevé par ses concitoyens à la plus haute dignité municipale (1581). Nous devons avouer que sa magistrature ne fut pas à la hauteur de ce qu'on espérait de lui. Soit que son caractère manquât d'énergie, soit que l'étendue de son intelligence le condamnât à une impartialité désagréable aux deux partis religieux alors en lutte, Montaigne mécontenta les catholiques comme les protestants. Après une vie qu'il s'efforça de rendre aussi douce que possible par la culture des lettres et l'exercice d'une philosophie modérée, Montaigne mourut en 1592. Le récit de sa mort, par son ami Étienne Pasquier, ne peut nous laisser aucun doute sur la sincérité de ses sentiments chrétiens. Il suffit pour répondre à ceux qui ont voulu prêter à Montaigne un scepticisme coupable et nous laisser croire qu'il était désintéressé des grandes questions de l'immortalité de l'âme et même de l'existence de Dieu.

Nous remarquerons d'abord que, chez Montaigne comme chez la plupart des écrivains français depuis la Renaissance, il faut distinguer deux hommes : celui qui se fait en quelque sorte l'écho des anciens, pense et vit avec eux, et celui qui, dans la pratique habituelle, se conforme naïvement et sincèrement aux habitudes et aux croyances de son époque. Cette dualité se montre très-sensible chez Montaigne. Il est aussi souvent Plutarque et Sénèque que lui-même, et son admiration pour cette belle antiquité grecque et latine est si profonde, que parfois il se transforme malgré lui : il devient, à son insu, citoyen de Rome, de Sparte et d'Athènes. Le fond de son âme est moderne et catholique : ce n'est donc pas sans raison qu'on lui a donné le nom de *Sénèque chré-*

tien. On peut dire, en effet, qu'il n'adopte de la morale de ce philosophe que ce qui peut se concilier avec le christianisme.

Il est certain que l'étude de tant d'opinions opposées sur les problèmes de la destinée humaine, la conscience de tant de contradictions dans l'âme même de l'homme, et la facilité d'un caractère enclin de sa nature à la nonchalance ont pu pousser Montaigne à une tolérance excessive et même au doute. « Jamais toutefois il n'a douté de Dieu ni de la vertu. » (M. Demogeot.) Dans son ouvrage, il entreprend la peinture de lui-même, et comme en réalité le cœur humain est un fond commun qui se retrouve malgré les variétés et les accidents chez chaque individu, Montaigne, en se décrivant lui-même, nous a donné la peinture de l'humanité. « Son livre est un livre de bonne foy ; ses défauts s'y lisent au vif, ses imperfections et sa forme naïfve, autant que la révérence publique le luy a permis[1]. » Faut-il, avec la sévérité de Pascal, le blâmer de ce dessein « du projet de se raconter lui-même et de nous avoir faits confidents de tant de sottises? » Non certes; ce travail et cette recherche nous intéressent, poursuivis surtout sans prétention et sans pédantisme.

La langue de Montaigne est, suivant ses propres expressions, « *un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné que véhément et brusque, plutôt difficile qu'ennuyeux, éloigné de l'affectation, déréglé, décousu et hardi.* »

Villemain, dans l'éloge de cet écrivain (1812), a signalé en ces termes le trait caractéristique de son génie : « L'imagination est la qualité dominante du style de Montaigne; cet homme n'a point de supérieur dans l'art de peindre par la parole. Ce qu'il pense, il le voit, et, par la vivacité de ses expressions, il le fait briller à tous les yeux.

1. *Essais*, l'aucteur au lecteur.

Telle est la mobilité de ses organes et l'activité de son âme. »

L'ouvrage des *Essais*, dont Montaigne donna de son vivant cinq éditions[1], se divise en trois livres. Dans les cinquante-sept chapitres dont se compose le premier livre, nous signalerons le vingt-cinquième : *De l'Institution des enfants*, et le vingt-septième, *Sur l'amitié*. Le second livre se divise en trente-sept chapitres, dont les plus remarquables sont : le dixième, *Des livres*, et le douzième, *Apologie de Raimond Sebond*[1]. Enfin, dans le troisième livre, divisé en treize chapitres, il faut lire le premier : *De l'utile et de l'honneste;* le neuvième, *De la vanité*, et le treizième, *De l'expérience*.

On peut trouver quelque intérêt dans les notes sur les voyages entrepris par Montaigne en Allemagne et en Italie (1580 et 1581), et enfin dans les lettres à son père et au chancelier Michel de l'Hospital, dont l'auteur avait mérité l'estime et l'affection.

Montaigne déploie dans ses ouvrages une immense érudition : Rabelais avait mis à contribution les philosophes grecs, surtout Platon et Plutarque; c'est aux Latins que Montaigne fait de fréquents emprunts. La plupart de ses citations sont puisées chez Aulu-Gelle, Cicéron, Virgile, Horace, Tite-Live et surtout chez Sénèque, dont il goûte jusqu'à la subtilité paradoxale.

De l'amitié. (Fragment.)

Ordinairement ce que nous appellons amis et amitiez, ce ne sont qu'accointances et familiaritez nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent. En l'amitié de quoy je parle, elles se meslent et confondent l'une en l'aultre d'un meslange si uni-

1. La dernière fut publiée à Paris en 1588.

1. Raimond Sebon ou de Sebonde, savant théologien, professeur à Toulouse, où il mourut en 1432, avait composé un ouvrage intitulé *Theologia naturalis*, que Montaigne traduisit en français par l'ordre de son père.

versel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la cousture qui les a joinctes. Si on me presse de dire pourquoy je l'aymoys, je sens que cela ne se peult exprimer qu'en respondant, « *Parce que c'estoit luy; parce que c'estoit moy.* » Il y a, au delà de tout mon discours et de ce que j'en puis dire particulièrement, je ne sçais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'aultre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports; je croys par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms : et à nostre première rencontre, qui feut par hazard en une grande feste et compaignie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si cogneus, si obligez entre nous, que rien dez lors ne nous feut si proche que l'un à l'aultre. Il escrivit une satyre latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse et explique la précipitation de nostre intelligence si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé, car nous étions touts deux hommes faicts, et luy plus de quelques années, elle n'avoit point à perdre temps, et n'avoit à se régler au patron des amitiez molles et régulières, ausquelles il fault tant de précautions de longue et préalable conversation. Cette-cy n'a point d'aultre idée que d'elle-mesme, et ne se peult rapporter qu'à soy : ce n'est pas une spéciale considération, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille; c'est je ne sçay quelle quintessence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne; qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille : je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous feust propre, ny qui feust ou sien ou mien.

Étienne de La Boëtie, qui inspirait à Montaigne cette page éloquente, naquit à Sarlat, en Périgord (1530), et mourut en 1563. Dès son extrême jeunesse, il avait traduit en français quelques ouvrages de Xénophon et de Plutarque. Nommé conseiller au parlement de Bordeaux, il y rencontra l'auteur des *Essais,* dont la tendre affection, brisée par une mort trop prompte, devait éterniser la mémoire de

celui qui en avait été l'objet. Les soins pieux de Montaigne conservèrent les ouvrages de son ami. Le plus remarquable est le *Contre un* ou *De la servitude volontaire*, composé par La Boëtie à l'âge de dix-huit ans avec toute l'énergie d'un jeune homme et la logique d'un philosophe consommé. Le style est grave, puissant, chaleureux; la pensée n'est souvent qu'un reflet des écrivains de Rome et de la Grèce, dont La Boëtie s'était imprégné dans ses premières études.

La philosophie de Montaigne est moins une doctrine qu'une suite d'hésitations et d'incertitudes. Il eut pourtant un disciple qui s'attacha de toutes les forces de son esprit et de son cœur à son maître. Montaigne, ému de ce dévouement, l'adopta pour ainsi dire en l'autorisant à porter les armes de sa maison, et **Pierre Charron**, en revanche, légua son bien au beau-frère de Montaigne. Fils d'un libraire de Paris, Charron, né en 1541, fut attaché successivement à plusieurs évêques, et nommé enfin prédicateur ordinaire de la reine Marguerite. Il mourut à Paris en 1603.

« Disciple et le plus souvent copiste » de Montaigne, il a résumé dans son livre *De la sagesse* toutes les opinions contenues dans les *Essais;* il leur donne une forme rigoureuse et méthodique. Son style sec et sans couleur porte l'empreinte de la scolastique et même, lorsqu'il veut calquer avec fidélité la pensée de Montaigne, il la dénature en lui enlevant, par un tour sentencieux, son allure vive et son expression pittoresque.

L'ouvrage, divisé en trois livres comme les *Essais*, souleva des critiques et des attaques qui avaient été épargnées à Montaigne. Condamné et saisi en 1601, dès son apparition, le livre *De la sagesse* ne put être publié que grâce à l'intervention du président Jeannin. Charron est aussi l'auteur du *Traité des trois vérités* (Cahors, 1594), destiné à réfuter les erreurs du protestantisme[1].

1. A la suite des noms de La Boëtie et de Charron, il faut mentionner celui de *Marie Le Jars de Gournay* (1566-1645), illustrée par son admiration pour Montaigne, qui la nommait sa fille d'alliance et en a fait l'éloge au cha-

Les réformés : Calvin, Théodore de Bèze.

Bien que la sécheresse naturelle à l'esprit de Calvin et l'âpreté de son caractère donnent à son style une roideur parfois rebutante et souillent sa phrase d'injures grossières contre ses contradicteurs et ses ennemis, il a cependant mérité, comme écrivain, les éloges de Bossuet : « Donnons-lui, dit l'auteur de l'*Histoire des Variations*[1], donnons-lui, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle... » Et plus loin : « La plume de Calvin était plus correcte (que celle de Luther), surtout en latin ; et son style qui était plus triste était aussi plus suivi et plus châtié... Ils excellent l'un et l'autre à parler la langue de leur pays. » L'autorité de ce témoignage suffit à donner à Calvin une place considérable dans l'histoire de la langue et de la littérature.

Né à Noyon le 10 juillet 1509, **Jean Calvin**, après de fortes et brillantes études, destiné par son père au sacerdoce, fut à l'âge de dix-neuf ans pourvu d'un bénéfice dans la cathédrale de Noyon, puis de la cure de Pont-l'Évêque. Le célèbre Alciat lui enseigna le droit à l'université de Bourges. Lors du séjour qu'il avait fait à Paris, quelques amis lui avaient révélé les doctrines des protestants d'Allemagne. Le luthérien Wolmar, qui lui apprit le grec à Orléans, acheva d'ébranler sa foi, et son abjuration fut consommée en 1532. Il songea dès lors à propager sa nouvelle doctrine, et dans son premier ouvrage, un commentaire latin sur le traité de Sénèque, *de Clementia*, il manifestait ouvertement sa sympathie pour la réforme et ses partisans. Soupçonné en 1533 d'avoir participé à la composition d'un discours hérétique prononcé par Nicolas Cop, recteur de

pitre XVII du deuxième livre. Cette femme distinguée doit avoir une place dans l'histoire de la langue. « Elle avait pour les mots du vieux langage une passion qu'elle a défendue dans un écrit sur la *Poésie et les diminutifs.* » (DEZOBRY.)

1. *Histoire des Variations*, liv. IX.

l'université, Calvin alla chercher un asile à la petite cour de Nérac, auprès de Marguerite de Valois, reine de Navarre. Il préparait les matériaux de son grand ouvrage de l'*Institution chrétienne*, qu'il publia d'abord en latin à Bâle en 1535, et traduisit bientôt en français avec une préface en forme de lettre adressée au roi François Ier. Après avoir prêché le nouveau dogme dans le nord de l'Italie, lors de son retour en France, il s'arrêta à Genève, où il accepta les fonctions de professeur de théologie. Banni en 1538 de cette ville, qu'il avait divisée en deux partis par ses opinions théologiques et la violence de ses attaques contre les mœurs des habitants, Calvin se retire à Strasbourg et s'y marie. Le conseil et le peuple le rappellent en 1541 à Genève, où, depuis ce moment, nous le voyons régner avec une violence et une dureté qui coûtent à ses adversaires la fortune, la liberté et même la vie[1] ! La domination de Calvin tendait à faire de Genève la capitale du protestantisme et la rivale de Rome. « Il y organisa et régla toutes choses : le gouvernement, en concourant à la constitution politique ; la religion, par sa confession et son enseignement ; la famille, les mœurs, par ses lois somptuaires qui déterminaient jusqu'à la forme des habits et réglaient les dépenses de table. » (M. NISARD.)

Nous n'avons point à porter ici de jugement sur les doctrines de Calvin, ni sur l'intolérance avec laquelle il les fit triompher ; rendons-lui la justice que méritent ses nombreux ouvrages et l'énergie avec laquelle, tourmenté par d'affreuses douleurs, il conserva toute sa liberté d'esprit jusqu'à sa mort, arrivée à Genève le 27 mai 1554.

Le livre de l'*Institution chrétienne* place Calvin au rang des grands prosateurs français. Augmenté successivement par son auteur à mesure que les éditions se multipliaient, il contient l'exposé complet de la théologie nouvelle. Écrit d'abord en latin, comme nous l'avons dit, puis traduit en

1. En 1553, Michel Servet fut brûlé vif par ordre de Calvin pour avoir émis sur la sainte Trinité des opinions contraires à celles du réformateur.

français par Calvin lui-même, il se divise en quatre livres, précédés d'un avertissement de Jean Calvin au lecteur et d'une préface « au roy de France, très-chrestien, François Ier de ce nom, son prince et souverain seigneur. » Le premier livre traite de la connaissance de Dieu comme créateur et souverain gouverneur du monde; le deuxième, de Dieu, rédempteur des hommes par Jésus-Christ; le troisième, de la grâce et de ses effets; et le quatrième, des moyens extérieurs dont Dieu se sert pour nous convier à Jésus-Christ, son fils, et nous retenir en lui.

« Dans ce livre, Calvin se montrait à la fois profond hébraïsant, latiniste consommé, également savant dans les deux antiquités, et rendant sensible toute cette science par le langage le plus approprié et le plus clair. » (M. NISARD.) Dans la préface au roi, Calvin, en réclamant pour ses coreligionnaires une tolérance qu'il a si peu pratiquée lui-même, trouve des accents d'une haute éloquence. En général, sa phrase, calquée sur la phrase de Cicéron, a de l'ampleur et de la clarté; mais on signale, dans le style, à côté de la profondeur et de l'élévation philosophique, une absence de couleur et de mouvement qui dénote dans l'auteur la prédominance exclusive de la logique et du raisonnement sur la sensibilité et l'imagination. Ce style est triste, selon l'expression de Bossuet : Calvin manquait d'une qualité nécessaire à la perfection d'un écrivain religieux, la charité[1] !

A côté de Calvin, nous placerons **Théodore de Bèze,**

1. Sa gloire comme écrivain serait plus grande et plus populaire, si l'on rencontrait souvent dans ses écrits des phrases pareilles à celle qui termine sa préface : « Mais si, au contraire, les détractions des malveillans empeschent tellement vos aureilles que les accusés n'ayent aucun lieu de se défendre; d'autre part, si ces impétueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent tousjours cruauté par prisons, fouets, gehennes, coppures, bruslures; nous certes, comme brebis dévouées à la boucherie, serons jetés en toute extrémité; tellement neantmoins que en nostre patience, nous posséderons nos âmes, et attendrons la main forte du Seigneur; laquelle, sans doute, se montrera en sa saison, et apparoistra armée, tant pour délivrer les poures de leur affliction que pour punir les contempteurs qui s'esgayent si hardiment à ceste heure. Le Seigneur, roy des roys, vueille establir vostre thrône en justice, et vostre siège en équité. »

« son principal disciple et son intime confident[1]. » Né à Vézelay en 1519 et mort en 1605, de Bèze soutint les intérêts de la réforme au colloque de Poissy, en 1561, et il a raconté les incidents de cette lutte dans son *Histoire des Églises réformées de France*, de 1521 à 1563. Théologien subtil, savant distingué, de Bèze était après Calvin ce que les calvinistes avaient de plus habile et savait surtout rester plus maître de lui-même. Ce mérite, que lui reconnaît Bossuet, se montre dans ses écrits.

Les écrivains religieux et les prédicateurs : saint François de Sales.

Bien que près de quarante années séparent saint **François de Sales** de Calvin et que le principal ouvrage de cet aimable théologien et de cet orateur plein d'onction n'ait été publié qu'en 1608, nous croyons devoir le rattacher au XVIe siècle. Sa langue, gracieuse et pittoresque, n'a pas encore acquis cette solidité régulière, cette assurance et cette précision qui caractérisent l'âge suivant. Soit par le caractère même de l'écrivain, soit par l'influence de l'époque, elle conserve quelque chose d'enfantin et d'ondoyant, qui rattache François de Sales à l'époque de la renaissance. Né au château de ses pères, près de Thorens (Savoie), François de Sales s'était distingué, dès son plus jeune âge, par de brillantes études. Ses qualités aimables lui conciliaient l'affection des personnages les plus éminents, et lorsqu'en 1593 il fut élevé au sacerdoce, il signala son ministère par de nombreuses conversions. Sa douceur n'avait pas moins de puissance sur les âmes que la force de ses raisonnements. Nommé coadjuteur de Genève en 1599, il vint prêcher au Louvre et dirigea la conscience de Henri IV, dont il conquit l'estime et l'amitié. Évêque de Genève en 1602, à la mort de Claude Garnier, François de Sales lutta sans relâche contre l'hérésie, se fit bénir des pauvres et des malades,

1. Bossuet, *Histoire des Variations*, liv. IX.

auxquels il prodiguait ses soins et sa fortune, et mourut le 28 décembre 1622 pauvre et révéré de tous ceux qui avaient le bonheur de le voir et de l'entendre. L'Église a consacré ses vertus en le plaçant au rang des saints.

Dans le pays même où Calvin avait régné, le style onctueux, coloré de saint François offre un contraste frappant avec celui de l'austère réformateur. « Né parmi les grands spectacles de la nature alpestre, élevé en Italie, saint François de Sales avait la mémoire remplie de toutes ces images de la grandeur et de la bonté de la Providence... Il égaye sa piété par mille ressouvenirs de la vie des champs, des troupeaux, des abeilles, des vignes plantées parmi les oliviers, des oiseaux qui nous provoquent aux louanges de Dieu..... Tour à tour poétique et pittoresque, ingénieux et subtil, il ôte aux esprits les plus difficiles l'envie de remarquer quelques traces des défauts du temps parmi tant de beautés aimables que lui inspire le désir de plaire aux âmes pour les sauver. » (D. Nisard, *Hist. de la litt. française.*)

Si l'amabilité du théologien ne nuisait pas à la puissance de ses déductions, l'onction du prédicateur contribuait à détourner les esprits des grossièretés, des violences dont les prédicateurs de la Ligue, les Boucher, les Launay, les Rose, les Pelletier, les Cueilly, déshonoraient la chaire chrétienne. N'étaient quelques mièvreries de langage, une tendance trop marquée au symbolisme, vous croiriez entendre déjà les doux accents du cygne de Cambrai[1].

Outre l'*Introduction à la vie dévote,* et *Philothée, traité de l'amour de Dieu*, loué par Bossuet, saint François de Sales nous a laissé des *Sermons*, des *Lettres spirituelles* et quelques opuscules trop peu connus.

1. L'abbé H. Sauvage, dans un travail consciencieux sur les sermons de saint François de Sales, a marqué d'une façon intéressante la supériorité du prédicateur sur les sermonnaires de son temps.

CHAPITRE XI.

XVIe Siècle (Suite).

Poésie. — Les deux écoles poétiques. — Clément Marot. Ses disciples : Mellin de Saint-Gelais, Habert.

Les deux écoles poétiques.

Dans son histoire rapide de notre poésie, Boileau passe de Villon à Marot, et semble ne tenir aucun compte d'une foule de poëtes qu'un talent réel n'a pu préserver de l'oubli. C'est qu'en effet aucun caractère éminent ne les distingue, et l'on peut, sans transition, arriver jusqu'à celui qui « absorbe et résume en lui, sous une forme plus pure, toutes les qualités de notre vieille poésie. » (Demogeot.) Au début du xvie siècle, se vérifie d'une façon incontestable la spirituelle théorie de M. Nisard sur la division en deux écoles de notre poésie française : l'une qui concentre en elle l'élégance, les grâces, les qualités aimables des anciens trouvères ; l'autre qui, nourrie du suc vigoureux de l'antiquité, joint à la force des pensées l'énergie et la précision du style. Toutes deux ont les défauts ou l'excès de leurs mérites. D'une part l'esprit, la finesse, la galanterie dégénèrent en affectation et mignardise; d'autre part la gravité, l'érudition, vont jusqu'à la déclamation et au pédantisme. A la tête de chacune de ces écoles, nous pouvons placer les noms de Clément Marot et de P. de Ronsard.

Clément Marot. Ses disciples : Mellin de Saint-Gelais, Habert.

L'art de versifier était pour **Clément Marot** un héritage de famille. Son père, Jean Marot, né à Mathieu, près de Caen, avait acquis une réputation comme poëte de cour. Habile à mélanger les vers de différentes mesures, il laissait à son fils, pour l'aisance, le naturel et l'élégance dans la

description, un exemple que celui-ci devait de beaucoup surpasser.

Né à Cahors en 1495, Clément Marot vint à Paris de bonne heure, et après avoir fait sans distinction, il faut l'avouer, quelques études classiques, il entra chez un procureur au Châtelet. Le démon de la poésie, dont il était tourmenté, ne lui permit pas de s'ensevelir longtemps dans la poudre du greffe, et on le trouve bientôt page chez le seigneur de Villeroy, puis valet de chambre au service de Marguerite de Valois. Sa première œuvre, le *Temple de Cupido,* imitation gracieuse des poésies de Guillaume de Lorris et de Charles d'Orléans, lui attire la faveur du roi François I[er], qui l'attache à sa personne. Marot dès lors suit son prince, non-seulement à Reims, au Camp du drap d'or, mais sur le champ de bataille de Pavie, où, par son courage, il prouve que les poëtes ne jettent pas toujours leur bouclier devant l'ennemi.

> Là fut percé tout oultre, rudement,
> Le bras de cil qui t'aime loyaument,
> Non pas le bras dont il a de coustume
> De manier ou la lance ou la plume....
> Finablement avec le Roy, mon maistre,
> De là les monts prisonnier se veit estre
> Mon triste corps navré en grand souffrance.
>
> *Élégie I.*

De retour en France après quelques mois de captivité, Marot, malgré ses protestations d'orthodoxie, fut accusé de partager les opinions des réformés et jeté en prison, d'abord à Paris, puis à Chartres. C'est à cette époque qu'il composa, contre le Châtelet, une satire intitulée l'*Enfer*, et qu'il entreprit la révision du *Roman de la Rose,* étude et charme de ses premières années. Les vieux poëtes français avaient fait ses délices; mais il avait compris qu'il devait y joindre l'étude de l'antiquité, et, comblant les lacunes de son instruction première, il fortifiait son talent par la lecture de Virgile, d'Ovide, de Catulle, de Martial et d'Horace.

Au sortir de Madrid, en 1526, François Ier tira de sa prison son poëte favori, qu'une généreuse imprudence y conduisit de nouveau. Une épître charmante adressée au roi lui valut sa liberté. Ses liaisons intimes avec les littérateurs de la réforme attirèrent sur lui les persécutions de la Sorbonne; il n'y put échapper que par l'exil. Réfugié chez la duchesse de Ferrare, puis à Venise, il obtient au moyen d'une abjuration son retour à Paris; mais la haine de ses ennemis, ranimée par sa traduction en vers français des *Psaumes de David*[1], le force encore à quitter la France. Marot s'enfuit à Genève, où son caractère libre et joyeux ne pouvait s'accommoder de l'austérité et des rigueurs du gouvernement de Calvin. Cherchant en Italie un climat plus doux et une vie plus facile, notre poëte va mourir à Turin (1544), en revenant de visiter le champ de bataille de Cérisoles.

« Les trois époques de la vie de Marot marquent trois caractères dans son talent. Ses premières poésies sont une imitation, ou plutôt un souvenir du *Roman de la Rose*.... Ses épîtres familières, épigrammes, contes, chansons, satires, chants royaux et rondeaux, créent une poésie nouvelle : c'est sa seconde époque et sa gloire véritable. Dans l'exil sa voix s'altère et s'affaiblit; l'inspiration fuit avec le bonheur[2]. »

Les qualités dominantes du génie de Marot sont la grâce et l'élégance.

Imitez de Marot l'élégant badinage,

a dit Boileau dans son *Art poétique*. Le législateur du Parnasse énumère et caractérise en détail les diverses œuvres de cet aimable écrivain.

Marot bientôt après fit fleurir les ballades,

1. Cette traduction fut adoptée avec enthousiasme par les calvinistes, qui substituaient la langue vulgaire au latin consacré des prières et des chants de l'Église.

2. M. J. P. Charpentier de Saint-Prest, *Tableau historique de la littérature française aux XVe et XVIe siècles.*

Tourna des triolets, rima des mascarades,
A des refrains réglés asservit les rondeaux
Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.

On peut établir quelques rapports entre la vie et les œuvres de Marot et de Villon ; mais Marot est un Villon perfectionné, poli par le séjour de la cour et l'intimité des princes et des rois. Comme son devancier, il eut à subir les rigueurs de la prison, mais pour de plus nobles causes. Aussi naturel que Villon, il a le bon sens de se renfermer dans le cercle des idées et des sentiments qu'il était apte à rendre, et il les exprime d'une manière parfaite.

La malice, la grâce, l'enjouement et la délicatesse ne sont pas ses seuls mérites : son ton parfois s'élève avec ses sentiments, et son épigramme sur l'injuste supplice du surintendant Semblançay atteste en lui toute l'énergie d'un homme de cœur. Quant à son style, ce n'est ni la couleur ni la profusion des images qui le distinguent : il est franc, net, clair et ferme plutôt que poétique. Entre sa langue et celle du xviie siècle, c'est La Bruyère qui nous l'atteste, « il n'y a guère que la différence de quelques mots. » Il emploie presque toujours le mètre de dix syllabes, dont l'allure rapide semble faite pour les piquants et joyeux récits.

L'énumération des ouvrages de Marot, « si naturels et si faciles, » serait trop longue. « Il est poëte satirique, il est fabuliste, il est même élégiaque et bucolique. » L'épître xxviii, adressée au roi François Ier pour implorer un secours d'argent, après avoir été dévalisé par un valet

Gourmand, ivrogne et asseuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur fils du monde ;

l'épître xi à Lyon Janet, pour l'engager à solliciter son élargissement, et qui a inspiré à La Fontaine sa fable : *Le lion et le rat ;* l'églogue au Roi, opuscule iii ; le rondeau *Au bon vieux temps ;* l'épigramme de Cupido et de sa dame ;

l'épigramme sur Semblançay et l'élégie XXIII sur la mort du ménétrier Jean Chauvin, peuvent donner une idée complète du talent souple et varié de Clément Marot.

A la liste de ses œuvres originales on peut ajouter des traductions et imitations des poëtes anciens : la première églogue de Virgile; les deux premiers livres des *Métamorphoses* d'Ovide; quelques passages des livres saints, et enfin les *Psaumes de David*. Cette paraphrase n'ajouta rien à la gloire poétique de Marot, et fut en partie la cause de ses malheurs et de son exil.

Épître à Lyon Janet. (Fragment.)

Mais je te veux dire une belle fable,
C'est à savoir du lion et du rat.

Cestui lion, plus fort qu'un vieux verrat,
Vit une fois que le rat ne savoit
Sortir d'un lieu, pour autant qu'il avoit
Mangé du lard, et la chair toute crue :
Mais ce lion, qui jamais ne fut grue,
Trouva moyen, et manière, et matière,
D'ongles et dents, de rompre la ratière :

Dont maistre rat échappe vistement;
Puis met à terre un genouil gentement,
Et en ostant son bonnet de la teste,
A mercié mille fois la grand'beste :
Jurant le dieu des souris et des rats,
Qu'il lui rendroit. Maintenant tu verras
Le bon du conte. Il advint d'aventure
Que le lion, pour chercher sa pasture,
Saillit dehors sa caverne et son siége :
Dont, par malheur, se trouva pris au piége,
Et fut lié contre un ferme poteau.

Adonc le rat, sans serpe ni cousteau,
Y arriva joyeux et ébaudi,
Et du lion, pour vrai, ne s'est gaudi :
Auquel a dit : « Tais-toi, lion lié,
Par moi seras maintenant délié :

Secouru m'as fort lionneusement;
Or secouru seras rateusement. »

Lors le lion ses deux grands yeux vestit,
Et vers le rat les tourna un petit,
En lui disant : « O pauvre verminière!
Tu n'as sur toi instrument, ni manière;
Tu n'as cousteau, serpe, ni serpillon,
Qui sçût couper corde, ni cordillon;
Pour me jetter de cette étroite voie :
Va te cacher, que le chat ne te voie.
— Sire lion, dit le fils de souris,
De ton propos, certes, je me souris :
J'ai des cousteaux assez, ne te soucie,
De bel os blanc, plus tranchans qu'une scie :
Leur gaîne c'est ma gencive et ma bouche :
Bien couperont la corde qui te touche
De si très-près : car j'y mettrai bon ordre. »

Lors sire rat va commencer à mordre
Ce gros lien; vrai est qu'il y songea
Assez longtemps, mais il le vous rongea
Souvent, et tant, qu'à la parfin tout rompt :
Et le lion de s'en aller fut prompt,
Disant en soi : « Nul plaisir en effet
Ne se perd point, quelque part où soit fait. »

Les deux protecteurs de Marot, François Ier et Marguerite, sa sœur, furent poëtes aussi, et on ne peut contester que leurs œuvres n'aient été souvent inspirées par l'exemple de leur maître en l'art des Muses. **François Ier**, dont la biographie appartient à l'histoire politique, naquit à Cognac, en **1494**, et mourut à Rambouillet en **1547**. On a de lui quelques épîtres, des poésies légères écrites avec facilité, mais sans élévation. **Marguerite** de Navarre, sa sœur, épousa d'abord Charles, duc d'Alençon, et après la mort de ce prince Henri d'Albret, roi de Navarre. Ses poésies les plus remarquables ont été inspirées par son ardente affection pour son frère.

A l'école de Marot se rattache **Mellin de Saint-Gelais,**

né en 1491 et mort en 1558. Ce poëte forme une sorte de transition entre Marot et Ronsard. « A une connaissance assez profonde de l'antiquité il joignait le goût de la littérature italienne. » (SAINTE-BEUVE.) S'il excelle dans la poésie légère et amoureuse, il traite avec moins de bonheur les sujets relevés. Étienne Pasquier a dit de lui « qu'il ne produisait que de petites fleurs, et non des fruits d'aucune durée. Le recueil de ses œuvres, imprimé après sa mort, mourut presque aussitôt qu'il vit le jour. » Il a composé des rondeaux et des sonnets. Son œuvre la plus remarquable est la paraphrase d'une épigramme de Claudien : *D'un vieillard d'auprès Véronne*. Ami de Clément Marot, il poursuivit de ses épigrammes Ronsard, dont la grande réputation lui faisait ombrage.

François Habert, né à Issoudun en 1520, fut décoré du titre de poëte royal par Henri II, qui l'avait chargé de traduire en vers les *Métamorphoses* d'Ovide. Auteur d'épîtres, de rondeaux, de ballades, il a de plus laissé un recueil de fables, lues et imitées par La Fontaine. Celle qui est intitulée : *Le lyon, le loup et l'asne*, a servi de modèle aux *Animaux malades de la peste*[1].

Le libraire **Gilles Corrozat** (1510-1568), auteur d'apologues ingénieux; **Victor Brodeau**, mort en 1540, et que Marot appelait son fils; **La Borderie**, auteur de l'*Amye de court* et du *Voyage à Constantinople*, et **Gilles d'Aurigny**, avocat au parlement de Paris, et dont on a un poëme en quatre chants : le *Tuteur d'amour*, peuvent être ajoutés à la liste des disciples et imitateurs de Clément Marot.

1. LA FONTAINE, *Fables*, VII, 1.

CHAPITRE XII.

XVIe Siècle (suite).

La réforme poétique : Joachim du Bellay. — Ronsard : La Pléiade. — Agrippa d'Aubigné, Desportes, Bertaut, Vauquelin de la Fresnaye.

La réforme poétique. — Joachim du Bellay.

Marot était à peine descendu dans la tombe qu'une révolte formidable se soulevait contre notre antique poésie et notre vieux langage français, qui venaient de jeter un si vif éclat dans les œuvres de leur illustre représentant. Une école nouvelle voulait proscrire à tout jamais et renvoyer « aux jeux floraux de Thoulouze et au pays de Rouen ces « rondeaux, ballades, virelais, chansons et aultres épis« series qui corrompent le goust de nostre langue, et ne « servent sinon à porter tesmoignage de nostre ignorance. » Mais ce n'est pas seulement le fond de notre poésie qu'elle prétend réformer en substituant de nouveaux genres aux genres vieillis; elle veut chercher un langage en rapport avec les idées modernes; elle veut égaler l'expression à la pensée, et, pour cela, puiser dans l'imitation des Grecs et des Romains, comme dans une source limpide et féconde, les qualités qui manquent à notre idiome trop sec, trop pauvre, trop désagréable à l'oreille délicate. La doctrine était bonne et sensée, l'application en fut excessive et même ridicule. Il fallait imiter les Grecs et les Latins et non point les copier, non point transporter dans notre langue les mots les plus opposés aux nôtres par leur nature en altérant un peu la terminaison, non point suivre dans leur formation et leur enchaînement une marche en quelque sorte rétrograde, non point enfin introduire comme de force dans le style des constructions repoussées par le génie même de notre phrase:

Ce fut pourtant ce qu'entreprit **Joachim du Bellay**, qui, après avoir posé les principes et poussé le cri de guerre dans sa *Défense et Illustration de la langue françoise*[1], « voulut joindre le précepte à l'exemple, et accompagna son manifeste d'une satire contre la poésie à la mode, intitulée : *le Poëte courtisan.* » (M. NISARD.) Entre autres innovations, il abandonnait pour l'alexandrin le petit vers de huit syllabes, si populaire pendant tout le moyen âge. Né à Liré, en Anjou (1524), et mort en 1560, Joachim du Bellay n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il lança sa protestation contre notre vieux langage et son appel à l'imitation, ou plutôt à la copie des Grecs et des Latins. Les poésies faciles, harmonieuses, qu'il publia pour appuyer sa doctrine, lui valurent le surnom d'*Ovide français*; mais leurs qualités n'étaient point assez sérieuses pour recommander à la postérité le nom de leur auteur, que son œuvre en prose a seule préservé de l'oubli.

Ronsard : la Pléiade.

Le véritable poëte de la nouvelle école, celui qui popularisa dans ses œuvres le programme de la réforme grammaticale et littéraire fut **Pierre de Ronsard**, originaire d'une noble famille de Moravie, établie en France depuis le XIVe siècle, et né au château de la Poissonnière, village de Cousture (Loir-et-Cher), le 11 septembre de l'année 1524. Après d'assez médiocres études, voué à la carrière des armes, à laquelle le disposaient merveilleusement les traits de son visage, sa taille et sa stature auguste et martiale, il fut d'abord au service de François, fils aîné du roi, puis de Charles, duc d'Orléans, et enfin du roi d'Écosse, Jacques VI Stuart.

Initié par un gentilhomme écossais à la connaissance de Virgile et d'Horace, Ronsard, devenu le compagnon de Lazare de Baïf, ambassadeur à Spire, sentit se ranimer en lui le désir de s'instruire et le goût des nobles travaux. Il

1. Paris, 1549.

joignit à la connaissance de l'anglais l'étude de la langue allemande. Une maladie grave, à la suite de laquelle il devint sourd, changea sa destinée entière et le détermina à renoncer à tous les avantages que lui avait offerts la cour pour s'élever au-dessus du commun par la gloire des lettres.

Maître absolu de ses actions par la mort de son père (1544), il vint se ranger sous la discipline de l'illustre Jean Daurat, qui enseignait les lettres grecques à J. Antoine de Baïf, dès lors l'ami et plus tard l'émule du nouveau disciple. Ses premières œuvres furent des traductions en vers français de quelques poëtes grecs. Mais bientôt, s'abandonnant à l'affection qu'il avait pour sa langue maternelle, « il tascha de la défricher et enrichir, inventant mots nouveaux, rappelant et provignant les vieux, adoptant les étrangers, » enfin désirant que par son industrie elle s'élevât au niveau de la langue grecque et de la langue latine. Tous ses efforts furent dirigés vers un si noble but; familier avec les auteurs anciens, il se nourrit de toutes les parties de la philosophie, et, descendant de cette hauteur aux boutiques des artisans, il recherchait avec curiosité les termes des métiers dont il espérait tirer quelque profit[1].

Vers 1549 parurent les *Sonnets* de Ronsard *pour Cassandre,* puis les *Amours* et quatre livres d'*Odes,* dont la réputation fut bientôt assez grande pour mériter à l'auteur la consécration de l'envie et de la médisance. Les plus illustres approbations couvraient les criailleries « des grenouilles courtisanes, » émues contre le poëte. Encouragé par ses nobles protecteurs, il résolut d'écrire un poëme épique à l'honneur de la France et de ses rois. Les Français à ses yeux étaient aussi dignes que les Grecs et les Latins d'une origine divine, et, calquant son œuvre sur l'*Énéide,* il arrachait aux ruines de Troie Francus, fils d'Hector, qui, à l'exemple d'Énée son oncle, parcourait les mers pour jeter

1. *Choix de poésies de P. de Ronsard.* Paris, Firmin Didot, 1862.

en Gaule les fondements d'un empire rival de l'empire romain. La fausseté du sujet et la rigueur du plan dans lequel l'auteur se renferma ne lui permirent pas de pousser au-delà du quatrième chant une entreprise dont le début ne sert qu'à nous prouver la parfaite connaissance que Ronsard possédait de l'antiquité.

Des *Hymnes*, des *Églogues*, le *Bocage royal*, les *Amours de Callistrée et d'Eurymédon*, les *Amours d'Astrée*, les *Mascarades* et une foule de poésies légères mirent le comble à la réputation de Ronsard, honoré de la faveur du peuple, des grands et de la protection des rois. Les *Sonnets pour Hélène* marquèrent la fin de cette grande carrière poétique. Ce fut le 27 décembre 1585 que Ronsard expira dans son prieuré de Saint-Cosme-en-l'Isle, où, « l'esprit sain et entier, il rendit son âme à Dieu, après avoir édifié les assistants par la ferveur de sa piété. »

La France s'émut de sa mort comme d'une calamité publique. Les plus illustres personnages de France honorèrent sa pompe funèbre, et Du Perron, depuis évêque d'Évreux, prononça sur le cercueil une oraison funèbre toute pleine d'imitations de Cicéron et de Tacite, et qui témoigne à la fois de l'admiration des contemporains et du goût littéraire de l'époque.

Ronsard, selon l'expression pittoresque de Boileau, trébucha de bien haut, mais nous pouvons affirmer qu'il ne méritait pas entièrement le retour « grotesque » dont il fut la victime, et le dédain superbe avec lequel Malherbe se croyait en droit de flétrir ses œuvres. Doué d'une âme véritablement poétique, il eut en particulier le sentiment et l'amour de la nature qui, chez les poëtes du XVII[e] siècle, manqua souvent même aux plus parfaits. Avec quelle inspiration digne de Virgile, il s'écrie :

Je n'avois pas douze ans, qu'au profond des vallées,
Dans les hautes forests des hommes reculées,
Dans les antres secrets de frayeur tout couvers,
Sans avoir soing de rien je composois des vers.

Écho me respondoit et les simples Dryades,
Faunes, Satyres, Pans, Napées, Oréades,
Aigipans qui portoient des cornes sur le front,
Et qui ballant sautoient comme les chèvres font,
Et le gentil troupeau des fantastiques fées,
Autour de moy dansoient à cottes dégraffées.

(*Poëmes II à P. Lescot.*)

La pénétration et la profondeur de son intelligence, la variété et la solidité de son érudition, la grâce, la noblesse et l'harmonie du style, la science du rhythme qu'il a poussée jusqu'à la recherche, telles sont les qualités qui justifient les efforts entrepris au XIXe siècle pour réhabiliter Ronsard et qui, malgré la proscription de Malherbe, sauveront sa renommée de l'oubli. Si rien ne surpasse la fraîcheur de quelques-uns de ses sonnets, on peut dire qu'il manie le grand vers héroïque avec une puissance et une majesté que peu d'autres ont égalées; il suffit pour s'en convaincre de lire les *Discours des misères du temps*. Outre le sonnet si connu : *Mignonne, allons voir si la rose...*, nous indiquerons, parmi les morceaux les plus remarquables de Ronsard, le sonnet IX du IIe livre *Pour Hélène : « Quand vous serez bien vieille...*; » le passage du *Vieux coursier, Bocage royal*, Ire partie, 3e livre; la *Réponse aux injures et calomnies de je ne scay quel prédicanteau et ministreau de Genève.*

A Marie.

Marie, levez-vous, vous êtes paresseuse!
Jà la gaye alouette au ciel a fredonné,
Et jà le rossignol doucement jargonné,
Dessus l'épine assis, sa complainte amoureuse;
Sus! debout! allons voir l'herbelette perleuse,
Et vostre beau rozier de boutons couronné,
Et vos œillets mignons auxquels aviez donné
Hier au soir de l'eau d'une main si soigneuse,
Har[1] soir, en vous couchant, vous jurastes vos yeux
D'être plustôt que moi ce matin éveillée,

1. *Har*, hier.

Mais le dormir de l'aube, aux filles gracieux,
Vous tient d'un doux sommeil encor les yeux sillée....

(*Amours,* IIe livre, II.)

Discours au Roy.

Sire, ce n'est pas tout que d'estre roi de France,
Il faut que la vertu honore votre enfance.
Un roi, sans la vertu, porte le sceptre en vain,
Qui ne lui sert sinon d'un fardeau dans la main....

Connoissez l'honneste homme humblement revêtu,
Et discernez le vice, imitant la vertu.
Puis sondez votre cœur, pour en vertu accroistre;
Il faut, dit Apollon, soi-mesme se connoistre;
Celui qui se connoist est seul maistre de soi,
Et sans avoir royaume il est vraiment un roi....

Or, sire, imitez Dieu, lequel vous a donné
Le sceptre, et vous a fait un grand roi couronné.
Faites miséricorde à celui qui supplie;
Punissez l'orgueilleux qui s'arme en sa folie.
Ne soyez point moqueur ni trop haut à la main,
Vous souvenant toujours que vous estes humain;
Ayez autour de vous personnes vénérables,
Et les oyez parler volontiers à vos tables :
Soyez leur auditeur, comme fut votre ayeul,
Ce grand François, qui vit encores au cercueil....

Or, sire, pour autant que nul n'a le pouvoir
De chastier les rois qui font mal leur devoir,
Punissez-vous vous-même, afin que la justice
De Dieu, qui est plus grand, vos fautes ne punisse.

Je dis ce puissant Dieu, dont l'empire est sans bout,
Qui, de son trosne assis, en la terre voit tout,
Et fait à un chacun ses justices égales,
Autant aux laboureurs qu'aux personnes royales.

Lequel nous supplions vous tenir en sa loy
Et vous aimer autant qu'il fist David son roy,
Et rendre comme à luy vostre sceptre tranquille :
Sans la faveur de Dieu la force est inutile.

Institution de l'adolescence du roi très-chrétien Charles neuvième.

Est-ce à dire qu'en faveur de ces beaux vers, nous devions replacer Ronsard au rang dont l'arrêt de Boileau l'a depuis longtemps dépossédé[1]? Non sans doute; il eut le tort de tout brouiller en voulant tout régler et d'outrer dans ses œuvres au point de sembler grec et latin plutôt que français, les principes qu'il avait exposés toutefois avec assez de modération. Faire passer dans notre langue les beautés d'Homère et de Virgile, quoi de plus légitime? Mais était-il permis de s'adresser à Bacchus avec ce langage barbare?

Lenéan, porte-sceptre, Grondime,
Lysien, Boleur, Ronime,
Nourri-vigne, aime-pampre, enfant,
Le Gange te vit triomphant.

On ne pouvait guère s'attendre à de tels excès après les conseils pleins de sagesse et de modération que Ronsard avait donnés aux poëtes dans sa préface de la *Franciade* et dans son *Abrégé de l'art poétique français :*

N'écorches point le latin, comme nos devanciers qui ont trop sottement tiré des Romains une infinité de vocables étrangers, vu qu'il y en avoit d'aussi bons en nostre langage. Tu composeras hardiment des mots, à l'imitation des Grecs et Latins, pourvu qu'ils soient gracieux et plaisants à l'oreille.... Tu ne dédaigneras les vieux mots françois, d'autant que je les estime toujours en vigueur, quoi qu'on die, jusques à ce qu'ils aient fait renaistre en leur place, comme une vieille souche, un rejeton.... Je te conseille d'apprendre diligemment la langue grecque et latine, voir italienne et espagnole; puis quand tu les sçauras parfaictement, te retirer en ton enseigne comme un bon sol-

1. Ronsard qui le suivit, par une autre méthode,
Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois longtemps eut un heureux destin;
Mais sa Muse en françois parlant grec et latin,
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.
Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.
(*Art poétique*, chant I.)

dat, et composer en ta langue maternelle.... Car c'est un crime de lèze majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et florissant, pour vouloir déterrer je ne sçais quelle cendre des anciens....

Pourquoi Ronsard lui-même ne s'est-il pas toujours renfermé dans les limites qu'il traçait aux autres, ou pourquoi ses disciples, comme il arrive trop souvent, ont-ils exagéré les opinions du maître?

En effet, autour de Ronsard se pressaient de jeunes poëtes pleins d'ardeur. Leur admiration pour le maître et leur désir de l'imiter ne connaissaient pas de bornes, et c'est en outrant ses défauts qu'ils croyaient arracher les armes à la critique. Nul doute que leurs exagérations n'aient été pour beaucoup dans la défaveur dont la postérité a frappé celui que Boileau appelle « ce poëte orgueilleux. » Cette petite cour réunie autour du roi de la poésie s'était d'abord d'un nom assez modeste appelée *la Brigade;* mais quand la gloire eut fait de Ronsard un astre, ses fidèles imitateurs, à l'imitation des poëtes alexandrins, prirent un nom de constellation et se nommèrent *la Pléiade*. Les six étoiles les plus brillantes, celles qui gravitaient le plus près de la sphère de Ronsard, étaient **Joachim du Bellay, Baïf, Amadis Jamyn, Belleau, Jodelle et Ponthus de Thiard.** Tous exagéraient la doctrine de l'imitation, et la portaient jusqu'à la reproduction matérielle des expressions et des rhythmes. Baïf avait poussé le plagiat jusqu'à composer des vers hexamètres et pentamètres en introduisant dans la langue française la quantité, cet élément constitutif de la versification grecque et latine. La difficulté d'une telle œuvre en égalait le ridicule.

Agrippa d'Aubigné, Desportes, Bertaut, Vauquelin de la Fresnaye.

Tous les conseils de Ronsard dans ce qu'ils avaient d'étrange et d'exagéré furent pris par les poëtes de province au pied de la lettre. Moins touchés des beautés réelles de ses ouvrages que de ses innovations, « ils firent violence à la langue d'une façon gauche et brutale, » et c'est à Du Bartas en particulier que Boileau devrait adresser le reproche d'avoir « en françois parlé grec et latin. » Guillaume de Salluste, seigneur **Du Bartas**, né à Auch en 1544 et mort en 1590 d'une blessure mortelle reçue à la bataille d'Ivry, fut un des compagnons d'Henri IV, qu'il servit de ses conseils et de son épée. Son poëme de la *Première Semaine*, dont le sujet est la création du monde, jouit d'une si grande réputation près de ses contemporains qu'il eut jusqu'à trente éditions en six années. Les métaphores outrées, les néologismes opposés au vrai caractère de notre langue, la recherche puérile de l'harmonie imitative, et surtout l'exagération et l'obscurité des pensées condamnent pour jamais à l'oubli la réputation de l'auteur. Le bon goût français repousse une œuvre dont Goëthe faisait grand cas et qu'on admire encore au delà du Rhin. La *Seconde Semaine*, les *Neuf Muses Pyrnéées*, le poëme de *Judith*, le *Triomphe de la foy*, l'*Histoire de Jonas*, un *Cantique sur la bataille d'Ivry*, attestent la fécondité, sinon le génie de Du Bartas

Avec plus de verve, de poésie, avec une langue plus correcte, plus précise et plus énergique, **Agrippa d'Aubigné** mérita par son poëme des *Tragiques* le surnom de *Juvénal françois*, au XVI[e] siècle. Cet ouvrage étrange, composé de plus de neuf mille vers, et qui représente avec une violence exagérée les malheurs du temps et les désastres de la guerre civile, se divise en sept livres dont les titres seuls peuvent donner une idée de l'esprit qui anime tout

le poëme : ***Misères, Princes, la Chambre dorée, les Feux, les Fers, Vengeances, Jugement.*** Fort du témoignage de sa conscience, l'auteur promet à son livre un sort glorieux :

Tu as pour support l'équité,
La vérité pour entreprise,
Pour loyer l'immortalité.

La prédiction eût été réalisée, si d'Aubigné « ne cédait trop souvent à sa fougue et ne perdait la moitié de sa force en hyperboles et en déclamations. » On ne lira pas sans intérêt le morceau suivant sur la différence entre le tyran et le roi, et les qualités d'un bon roi.

Les Princes. (Fragment.)

Et la haine et l'amour sont les marques à quoi
On distingue toujours le tyran et le roi.
L'un renverse les murs et les lois de ses villes,
Et l'autre à conquérir met les armes civiles.
L'un cruel, l'autre doux, gouvernent leurs subjects,
En valets par la guerre, en enfans par la paix.
L'un veut être haï, pourvu que l'on le craigne;
L'autre sur l'amour seul veut établir son règne.
Le bon chasse les loups, l'autre est loup du troupeau ;
Le roi veut la toison, l'autre arrache la peau;
Le roi fait que la voix du peuple le bénie :
Mais le peuple en ses vœux maudit la tyrannie.

Voici quels dons du ciel, quels thrésors, quels moyens,
Exigeoient dans leurs rois les plus sages payens;
Voici quel est le roi de qui le règne dure :
C'est celui qui sur soi fait régner la nature;
Qui craint Dieu, qui toujours au pauvre ouvre son cœur;
Sage en entreprenant, hardi exécuteur,
Craintif en prospérant, dans le péril sans crainte,
Au conseil sans chaleur, dans le discours sans feinte,
Imprenable au flatteur, gardant l'ami ancien,
Chiche de l'or public, très-libéral du sien,
Seigneur de ses sujets, aux amis secourable,
Terrible à ses haineux, mais à nul mesprisable,
Familier, non commun, aux domestiques doux

Effroyable aux méchans, équitable envers tous,
Ami des vertueux, persécuteur du vice,
Juste dans sa piété, clément en sa justice.

Prince, comment peux-tu celui abandonner,
Qui pour toi perd le sang que tu ne peux donner?
Nous souffrons, malheureux, des peines immortelles,
Pour soutenir des grands les injustes querelles,
Valets de tyrannie, et combattons exprès
Pour establir le joug qui nous accable après.
Nos pères estoient francs : nous qui sommes si braves,
Nous laissons dès enfants qui seront nés esclaves!

Boileau, dans son *Art poétique,* passe sous silence les noms de du Bartas et de d'Aubigné, et donne pour disciples directs à Ronsard Desportes et Bertaut, rendus plus retenus par l'exemple de la chute du maître.

Philippe Desportes, surnommé de son vivant le *Tibulle françois,* naquit à Chartres en 1546. Un voyage en Italie lui donna l'occasion d'apprendre à fond la langue de ce pays et d'en étudier les poëtes, dont l'harmonie et la grâce parfois affectée n'étaient pas sans rapport avec les dispositions de son esprit. Emmené en Pologne par le duc d'Anjou, Desportes, lorsque son maître revint occuper le royaume de France, fut comblé par lui de faveurs et de richesses. Il en fit le plus noble usage dans l'intérêt des lettres et des écrivains. Son rôle dans la Ligue lui avait attiré les épigrammes de la *Satire Ménippée ;* il les fit oublier en contribuant de tout son pouvoir à ramener la Normandie sous l'autorité du roi Henri IV. La traduction des *Psaumes* occupa les dernières années de sa vie (1606).

Nourri d'Homère et de Virgile, Desportes poussa moins loin que Ronsard l'imitation de l'antiquité. Il polit la langue, donna plus de soin à la régularité des rimes, à l'harmonie de la phrase; les inversions chez lui sont moins fréquentes et plus claires que chez Ronsard ; les hiatus et les enjambements commencent à disparaître dans ses vers. La grâce de ses *sonnets,* la verve de ses *chansons* suffiraient à lui

assurer une renommée que lui promettaient les éloges de son neveu Régnier.

Un recueil de sonnets et de chansons, sous le nom de *Diane*, les *Amours d'Hippolyte*, *Cléonice*, deux livres d'*Élégies*, les poëmes de *Roland furieux* et de *Rodomont*, enfin diverses poésies légères : telles sont les œuvres de Desportes, aujourd'hui peut-être trop oubliées. Il faut lire sa *Villanelle de Rosette* et quelques vers sur le bonheur de la campagne, dignes d'avoir inspiré La Fontaine.

Jean Bertaut, né à Caen en 1552 et mort en 1611, devint évêque de Séez après avoir été secrétaire du roi Henri III et aumônier de Marie de Médicis. Il dut en grande partie sa fortune à son talent poétique. Imitateur de Desportes plutôt que de Ronsard, il n'a pas tout le naturel de son maître. Ses *Œuvres poétiques* ne sont point toutefois dépourvues d'élégance.

Un talent plus sérieux et des qualités plus durables recommandent **Vauquelin de la Fresnaye**, né près de Falaise, au château de la Fresnaye, en 1536, et mort en 1606. Nourri des leçons du savant Turnèbe, ami de la plupart des poëtes de la Pléiade, Vauquelin publia, en 1555, deux livres de *Foresteries*, remarquables par un sentiment vrai des charmes de la campagne. Ses épîtres et satires morales, imitées d'Horace, sont quelquefois à la hauteur du modèle, et Boileau seul put faire oublier son *Art poétique* en vers français. Il faut y joindre des idylles d'une grâce touchante et mélancolique.

Horace n'aurait point désavoué ces vers de son traducteur :

Comme on void tous les ans les fueilles s'en aller,
Au bois naistre et mourir, et puis renouveler :
Ainsi le vieux langage et les vieulx mots périssent,
Et comme jeunes gens les nouveaux refleurissent.

Tout ce que nous ferons est sujet à la mort :
Ce qui fut terre ferme à ceste heure est un port,
Œuvre haute et royalle : et maintenant la Seine

Pour enceindre la ville abandonne la pleine.
. . . .
Ainsi périront donc toutes choses mortelles ;
Ainsi sera l'honneur des paroles plus belles :
Car si l'usage veut plusieurs mots reviendront
Après un long exil, et les autres perdront
Leur honneur et leur prix, sortant hors de l'usage
Soubs le plaisir duquel se règle tout langage.

CHAPITRE XIII.

XVIe Siècle (suite).

Le théâtre au XVIe siècle. — Imitations et traductions du théâtre antique. — La tragédie : Jodelle, Garnier. — La comédie : P. de Larrivey.

Le théâtre au XVIe siècle. — Imitations et traductions du théâtre antique.

On peut se plaindre que l'érudition et le goût exagéré de l'antiquité aient exercé sur notre théâtre au XVIe siècle une funeste influence. L'abandon des sujets véritablement nationaux, l'oubli des faits intéressants de notre vie politique et religieuse, furent le résultat de ce retour aux œuvres des Grecs et des Latins, qui, plus avisés, avaient emprunté le sujet de leurs drames aux événements de leur histoire, et qui voyaient autre chose dans les malheurs d'Œdipe et les crimes des Atrides qu'un développement de pure imagination. Notre théâtre abandonna la veine si féconde des grands cycles et des mystères pour se rejeter sur les catastrophes des guerres de Thèbes et de Troie.

On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion (BOILEAU),

et l'on renonça, peut-être pour toujours, aux personnages et aux événements si capables d'échauffer chez nous la verve des poëtes et d'éveiller l'émotion des spectateurs.

Plus tard, sans doute, le génie reprendra ses droits, et malgré l'entrave des noms et des fables antiques, les idées modernes envahiront le théâtre ; Corneille et Racine, sans trop de souci de la vérité historique et de la couleur locale, prêteront à leurs personnages grecs ou romains des sentiments que ne désavoueront point notre religion ni notre histoire. Mais, à l'époque de notre littérature que nous esquissons, on se borne à la traduction servile des œuvres dramatiques de l'antiquité, ou l'on se tient pour le moins renfermé dans ce cercle dont parle Horace, et qui ne permet pas à l'écrivain le moindre effort d'indépendance et d'originalité.

La Pléiade poussait si loin le respect de la tradition antique qu'on renouvelait les fêtes du paganisme. Une représentation de la tragédie de *Cléopâtre* avait été suivie d'un banquet, souvenir des Dionysiaques, et pour que rien ne manquât au pastiche, les poëtes avaient promené dans Arcueil un grand bouc couronné de lierre et de fleurs. Cette cérémonie, plus burlesque que coupable, avait même été la source d'accusations malicieuses contre Ronsard, devenu suspect de paganisme.

La tragédie : Jodelle, Garnier.

L'auteur de cette tragédie renouvelée des Grecs était **Étienne Jodelle**, né à Paris en 1532 et mort en 1573. Doué d'un merveilleux esprit, capable de créer, il aima mieux reproduire et copier. Sa *Cléopâtre*, non pas traduite, mais imitée des anciens, fut représentée d'abord en l'hôtel de Reims devant Henri III et sa cour, puis au collége de Boncour, dont le principal, Galland, était l'ami intime de Ronsard. Jodelle jouait lui-même le personnage de Cléopâtre, et les autres rôles étaient remplis par les poëtes de la Pléiade. La tragédie fut suivie d'une comédie en cinq actes, *Eugène* ou *la Rencontre*, qui ne valut pas moins d'applaudissements et de gloire à son auteur.

Désormais était tracée la voie dans laquelle allait entrer notre littérature dramatique. Avant Jodelle, **Lazare de Baïf** avait translaté, vers pour vers, l'*Électre* de Sophocle et l'*Hécube* d'Euripide. « **Jean de la Taille, Grevin, de la Péruse**, traduisirent les Grecs et les Romains, comme ceux-ci jadis avaient traduit les Grecs ; *Médée, Antigone, Iphigénie* reparurent sur le théâtre français[1]. » Il est à remarquer que cette imitation moderne s'attaquait moins à la tragédie grecque qu'à la tragédie latine, qui n'était elle-même qu'un calque effacé des œuvres d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.

Robert Garnier, qui éclipsa Jodelle, parut maintenir notre littérature dramatique dans cette route étroite et fausse. Il étudia principalement Sénèque, et nous pouvons lui reprocher d'avoir entraîné Corneille lui-même dans ce goût des sentiments exagérés, des déclamations pompeuses, des situations contre nature qu'on reproche souvent au grand poëte tragique du XVIIe siècle. Garnier, né en 1545 à la Ferté-Bernard et mort en 1601, composa huit tragédies, supérieures du reste à la *Cléopâtre* de Jodelle par la conduite du drame et la vérité du dialogue. Il eut pour disciples : de Chantelouve, Godard, Heudon, Billard, Matthieu, de Montchrétien, dont les noms sont plus obscurs encore que leurs œuvres.

La Comédie : Pierre de Larrivey.

La comédie se laissa d'abord entraîner dans les mêmes errements que la tragédie, et déserta la mine féconde ouverte au moyen âge par les Moralités et les Soties. « Térence détrôna le roi de la Basoche, ainsi que Sophocle et Sénèque détrônèrent les confrères de la Passion. » (M. CHARPENTIER.) Octavien de Saint-Gelais avait traduit en langage vulgaire les comédies de Térence, sans destiner ses traductions au théâtre ; Bonaventure des Perriers donna la reproduction,

1. M. CHARPENTIER DE SAINT-PREST, *Tableau historique de la Littérature française aux* XVe *et* XVIe *siècles*.

en vers français, de l'*Andrienne,* et nous voyons Ronsard lui-même, encore élève au collége de Coqueret, faire jouer sous les yeux des maîtres et des disciples sa version française du *Plutus* d'Aristophane (1549).

Mais la comédie devait échapper plus facilement que la tragédie à l'imitation classique. La nature des situations, le caractère plus simple et plus naturel du dialogue, ne comportaient pas la rigueur de telles entraves, et c'est à l'Italie moderne que nos écrivains allèrent demander des modèles. Charles Estienne, Pierre de Mesmes et Jean de la Taille mirent en français quelques-unes des comédies d'au delà les monts.

Pierre de Larrivey sembla deviner le premier le génie de la comédie moderne. Né à Troyes vers 1550 et mort en 1612, cet écrivain essaya de marcher sur les traces de l'Arioste, de Machiavel et de Bibiena, en donnant des comédies en prose. Toutes ses pièces sont précédées d'un prologue, à la manière de Plaute et de Térence. « Ses plans sont, en général, d'une grande fécondité ; ses saillies vives et franches, sa verve soutenue. » Parmi les neuf comédies de cet auteur qui ont été imprimées, nous pouvons citer *le Laquais* et *les Esprits,* auxquels Molière n'a pas dédaigné de faire quelques emprunts.

D'après Sainte-Beuve, « les comédies de cette époque ne manquent pas de mérite et d'agrément, et, malgré l'uniformité des plans, la confusion des scènes, la trivialité des personnages, l'immoralité grossière des détails, elles sont infiniment supérieures aux tragédies du même temps. »

Larrivey, dont le nom est traduit de l'italien Giunti, véritable nom de sa famille, avait été entraîné par les souvenirs du pays dont il était originaire. Ses disciples, François d'Amboise et Odet Turnèbe, marchèrent sur ses traces et, comme lui, demandèrent leurs inspirations aux pièces de la comédie italienne.

CHAPITRE XIV.

Période de transition (XVI[e] et XVII[e] Siècles).

Mathurin Régnier. — Malherbe. — Réforme de la langue et de la poésie.

Mathurin Régnier.

Ronsard et la Pléiade, malgré l'exagération de leur réforme poétique et les fautes de goût qu'elle avait inspirées même aux plus habiles, exercèrent sur les poëtes contemporains et ceux de l'âge suivant une action dont il faut leur attribuer le mérite. Régnier, qui sait se nourrir de l'antiquité sans copier servilement les anciens, et dont le style est si naturel, si ferme, si précis, proclame hautement Ronsard pour son maître et le met au même rang que le Tasse et Virgile.

Mathurin Régnier, né à Chartres en 1573, eut pour mère la sœur de l'abbé Desportes, qui veilla lui-même sur l'instruction de son neveu et développa en lui l'amour de la poésie. Entré de bonne heure dans les ordres mineurs, le jeune homme n'annonçait pas un goût bien prononcé pour l'état ecclésiastique. Sa conduite désordonnée, indigne même souvent d'un homme de bonne compagnie, compromit sa réputation et les bénéfices qu'il était appelé à recueillir dans la succession de l'abbé Desportes. Il obtint cependant du roi Henri IV une pension de deux mille livres sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay, après la mort de son oncle.

Attaché successivement comme secrétaire à François de Joyeuse, archevêque de Toulouse qui l'emmena à Rome, puis à Philippe de Béthune, Régnier se lassa d'un servage dont il ne retirait aucun profit. De retour dans sa patrie, où Desportes l'accueillit avec bonté, il eut l'occasion de connaître à Paris quelques-uns des poëtes célèbres de cette époque, et, poursuivi par le chagrin et la maladie, il s'en

alla, comme il l'avait prédit lui-même, *mourir dessus un coffre*, *en une hostellerie* de la ville de Rouen, le 22 octobre de l'année 1613.

L'épitaphe si connue qu'il s'était composée lui-même, n'est que la trop fidèle expression de son caractère, et dénote une insouciance coupable et une négligence du devoir que le génie même de l'auteur ne doit pas faire excuser[1]. Il est juste de reconnaître que les pensées de Régnier s'amendèrent avec l'âge, et les *Poésies spirituelles,* dont quelques-unes furent composées assez longtemps avant sa mort, portent des marques édifiantes de son repentir. Toutefois la licence du style de Régnier, le choix des sujets, trop en rapport avec sa conduite et les habitudes d'une partie de sa vie, méritent le blâme le plus sévère. Mais si nous n'épargnons pas les reproches à l'homme, nous ne pouvons refuser les plus grands éloges au talent de l'écrivain. Nourri de l'étude des auteurs anciens et en particulier d'Horace, Régnier, doué d'un rare bon sens et d'une riche imagination, donne au langage français une précision, une énergie et parfois même une richesse qui permet à Boileau de l'égaler à ses modèles et de le reconnaître pour son maître :

De ces maîtres savants, disciple ingénieux,
Régnier seul parmi nous formé sur leurs modèles
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles;

et ailleurs :

J'allai. . . . .
Assez près de Régnier m'asseoir sur le Parnasse.

Entre les divers jugements sur ce poëte, un des plus intéressants et des plus justes est celui que nous fournit Mlle de

1. J'ai vescu sans nul pensement,
Me laissant aller doulcement
A la bonne loy naturelle;
Et si m'estonne fort pourquoi
La mort osa songer à moy
Qui ne songeay jamais à elle.

Scudéry, dans la *Clélie*. La muse Calliope apparaît en songe à Hésiode endormi sur le mont Hélicon, et lui annonce les principaux poëtes qui doivent venir après lui : « Regarde, lui dit-elle, cet homme négligemment habillé et assez mal propre; il se nommera Régnier, sera neveu de Desportes et méritera beaucoup de gloire. Il sera le premier qui fera des satires en françois; et quoiqu'il ait regardé quelques fameux originaux parmi ceux qui l'auront précédé, il sera pourtant lui-même un original en son temps. Ce qu'il fera bien sera excellent, et ce qui sera moindre aura toujours quelque chose de piquant. Il peindra les vices avec naïveté et les vicieux fort plaisamment. Enfin, il se fera un chemin particulier parmi les poëtes de son siècle, où ceux qui le voudront suivre s'égareront bien souvent. »

A la vérité spirituelle de ses peintures, Régnier joint le mérite d'un style vigoureux, où les mots plus rapprochés de leur étymologie ont encore cette fleur de coin des médailles récemment frappées et cette saveur de nouveauté qui donne plus de force à la pensée elle-même.

Les œuvres de Régnier comprennent seize satires dont plusieurs, empruntées à Horace, ont été imitées par Boileau, trois épîtres bien inférieures aux satires, cinq élégies, des poésies mêlées, parmi lesquelles certaines stances spirituelles d'un sentiment élevé et d'une riche harmonie. Nous citerons la satire IX intitulée le *Critique outré,* dans laquelle le poëte venge l'abbé Desportes des dédains de Malherbe et proteste contre la rigueur grammaticale du sévère réformateur. Le passage suivant, traduit de l'*Épître aux Pisons* d'Horace, suffit à prouver la sincérité des éloges de Boileau.

A M. Bertaut. (Fragment.)

Chasque âge a ses humeurs, son goust et ses plaisirs,
Et, comme nostre poil, blanchissent nos desirs.
Nature ne peut pas l'âge en l'âge confondre :
L'enfant qui sçait desja demander et respondre,

Qui marque asseurément la terre de ses pas,
Avecques ses pareils se plaist en ses esbas :
Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise;
Sans raison d'heure en heure il s'esmeut et s'appaise.
Croissant l'âge en avant, sans soin de gouverneur,
Relevé, courageux et cupide d'honneur,
Il se plaist aux chevaux, aux chiens, à la campagne;
Facile au vice, il hait les vieux et les desdaigne :
Rude à qui le reprend, paresseux à son bien,
Prodigue, despensier, il ne conserve rien;
Hautain, audacieux, conseiller de soy-mesme,
Et d'un cœur obstiné se heurte à ce qu'il ayme.
L'âge au soin se tournant, homme fait il acquiert
Des biens et des amis si le temps le requiert;
Il masque ses discours comme sur un théâtre;
Subtil, ambitieux, l'honneur il idolâtre :
Son esprit avisé prévient le repentir,
Et se garde d'un lieu difficile à sortir.
Maints fascheux accidens surprennent la vieillesse,
Soit qu'avecq' du souci gaignant de la richesse,
Il s'en deffend l'usage, et craint de s'en servir,
Que tant plus il en a, moins s'en peut assouvir;
Ou soit qu'avecq' froideur il face toute chose;
Imbécille, douteux, qui voudroit et qui n'ose,
Dilayant, qui toujours a l'œil sur l'avenir,
De léger il n'espere, et croit au souvenir :
Il parle de son temps; difficile et sévere,
Censurant la jeunesse, use des droits de pere :
Il corrige, il reprend, hargneux en ses façons,
Et veut que tous ses mots soient autant de leçons.

(*Satire* V.)

Malherbe. — Réforme de la langue et de la poésie.

« Malherbe a toujours passé pour le plus excellent de nos poëtes, mais plus par le tour et par l'expression que par l'invention et par les pensées. » Ainsi s'exprime Saint-Évremond dans ses jugements sur quelques auteurs français, et nous pouvons remarquer la conformité de cette opinion avec les vers consacrés par Boileau au rôle de Malherbe dans notre littérature. Sans doute le législateur du

Parnasse salue avec reconnaissance l'arrivée de celui qui remplaça le caprice par la règle, l'excès par la mesure, le hasard de l'inspiration par l'autorité du bon goût, de celui qui purifia la langue en « dégasconnant la cour, » substitua la phrase claire, les tournures naturelles aux inversions prétentieuses, et comprit l'harmonie du vers et de la strophe française affranchie par lui de la servile imitation des anciens ; mais Boileau, comme on peut s'en assurer par la lecture attentive de ses vers, n'a jamais exalté le génie créateur ni la fécondité de Malherbe. Il n'a pas prétendu que la France n'ait jusqu'à lui produit aucun poëte : il a seulement, avec une sorte d'enthousiasme, constaté les réformes fécondes imposées par Malherbe au langage et à la versification ; il n'a pas même, ce qui eût été bien légitime, protesté contre les critiques acerbes de Régnier[1], loué Malherbe d'avoir en maint endroit joint l'exemple au précepte et prouvé qu'il pouvait s'élever jusqu'à l'inspiration du génie. Loin de taxer Boileau d'exagération dans son éloge de Malherbe, nous trouvons qu'il n'a pas été complet, et nous saluerons dans Malherbe le digne précurseur des grands auteurs du XVII[e] siècle, auxquels il a fourni cette langue poétique, instrument de leurs chefs-d'œuvre.

François de Malherbe naquit à Caen, l'année 1555. Désespéré de voir son père embrasser les opinions de la réforme, il quitta son pays pour aller s'établir en Provence. En 1586, il suivit la carrière des armes et se distingua dans le parti des ligueurs. Quand l'avénement du roi Henri IV eut pacifié la France, Malherbe résolut de se livrer tout entier aux lettres et à la poésie. Son talent lui valut la faveur du roi, qui chargea le duc de Bellegarde, son écuyer, de donner au poëte une place dans sa maison, avec mille livres d'appointements. Sous la régence de Marie de Médicis, il obtint une pension de cinq cents écus. La fin de sa vie fut attristée par la mort de son fils,

1. RÉGNIER, *Satire IX à Rapin*, le *Critique outré*.

tué en duel par un gentilhomme provençal. Agé de soixante-douze ans, Malherbe voulait mettre l'épée à la main pour venger son injure; ses amis l'en détournèrent et, quelques mois après, il mourut en 1628.

La vie de Malherbe fut consacrée presque tout entière aux travaux des Muses et à la perfection de la langue française. Doué d'un rare bon sens, qui l'éloignait également de l'enflure de Ronsard et de l'afféterie italienne, il entreprit de purger notre langue de tous les éléments étrangers à son génie. « Tyran des mots et des syllabes, » il chassa du style les locutions empruntées sans choix aux dialectes des provinces, pour leur substituer des expressions claires, nobles et naturelles. La vérité et la sobriété dans la pensée lui semblaient préférables aux écarts désordonnés de l'imagination. L'idéal qu'il poursuivit était de faire difficilement des vers faciles; avec lui disparurent de notre versification les hiatus, encore si fréquents dans Régnier, les enjambements dont Ronsard avait abusé. Le vers alexandrin, réduit au joug de la césure, prit sous sa plume une allure franche et solide qu'il conservera dans les œuvres de Molière, de Corneille et de Boileau.

Malherbe avait peu de fécondité dans l'esprit. Préoccupé par-dessus tout de la correction, dans son travail pénible, il employait une rame de papier à composer une strophe, et plus soucieux d'une œuvre excellente que d'un gros volume, il n'a laissé à la postérité qu'un petit nombre de poésies dont les meilleures ont atteint le point de la perfection. Sans inventer de rhythmes nouveaux, il a perfectionné les strophes déjà connues en les régularisant par la place du repos. Ainsi chez lui la strophe de dix vers offre une cadence solennelle qu'elle ne présente pas dans Ronsard; rien n'égale la grâce et parfois la majesté du mélange heureux qu'il sait faire de l'alexandrin et du petit vers de six syllabes[1]. A ces qualités de correction, Malherbe joint

1. On peut voir les *Stances à du Perrier, sur la mort de sa fille.*

aussi de véritables vertus poétiques, et plusieurs de ses odes attestent, par la richesse des expressions, la beauté des images et le pathétique des sentiments, que le poëte ne mérite pas absolument le reproche de sécheresse qu'une certaine école se plaît à lui adresser.

Il n'a pourtant point évité lui-même toutes les fautes qu'il blâme chez ses prédécesseurs et ses contemporains. Les jeux de mots, les *concetti* alors à la mode, se retrouvent dans un grand nombre de ses odes et de ses stances[1]; les premières par ordre de date offrent même ces licences de versification qu'il poursuivit plus tard avec acharnement, et la manie de l'érudition mythologique vient gâter ses productions les plus admirables. On voudrait les supprimer des stances à M. du Perrier ***sur la mort de sa fille*** et même de l'ode à ***Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochellois***. Les pièces amoureuses composées par Malherbe pour lui-même, pour le roi Henri IV ou pour le duc de Bellegarde sont d'une fadeur et d'une prétention qui ne laissaient pas au poëte le droit de biffer avec mépris tous les vers de Ronsard.

Les œuvres de Malherbe peuvent se diviser en ***Odes, Stances, Chansons, Sonnets*** et ***Épigrammes***. Les stances à du Perrier ***sur la mort de sa fille***, l'ode ***sur la régence de Marie de Médicis***, l'ode ***à Louis XIII***, composée par Malherbe à l'âge de soixante-douze ans, sont dans toutes les mémoires; un fragment des stances ***Aux ombres de Damon*** et la ***Paraphrase du Psaume*** CXLV suffiront à donner une idée complète du style et des qualités poétiques de Malherbe.

Aux ombres de Damon.

L'Orne, comme autrefois, nous reverroit encore
Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,
Égarer à l'écart nos pas et nos discours;
Et couchés sur les fleurs, comme étoiles semées,

1. Stances II. *Les Larmes de Saint-Pierre*, imitées du Tansille.

Rendre en si doux ébats les heures consumées,
Que les soleils nous seroient courts.

Mais, ô loi rigoureuse à la race des hommes!
C'est un point arrêté, que tout ce que nous sommes,
Issus de pères rois et de pères bergers,
La parque également sous la tombe nous serre :
Et les mieux établis au repos de la terre
N'y sont qu'hôtes et passagers.

Tout ce que la grandeur a de vains équipages,
D'habillements de pourpre et de suite de pages,
Quand le terme est échu, n'alonge point nos jours :
Il faut aller tout nuds où le destin commande;
Et de toutes douleurs, la douleur la plus grande,
C'est qu'il faut laisser nos amours.

Paraphrâse d'une partie du Psaume CXLV.

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde;
Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre :
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain, pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris et ployer les genoux :
Ce qu'ils peuvent n'est rien; ils sont, comme nous som-
Véritablement hommes, [mes,
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse, si fière,
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'univers;
Et, dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre; [teurs,
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flat-

Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisoit leurs serviteurs.

Ami et disciple de Malherbe, **Racan** (Honorat du Bueil, marquis de), était placé par ses contemporains, et plus tard par Boileau lui-même, sur le même rang que son maître[1]. La postérité fut moins indulgente. Les premières études négligées, l'ignorance du grec et du latin, empêchèrent peut-être les grandes qualités poétiques de Racan d'arriver à leur complet développement. Une douce sensibilité, de la grâce et du naturel, c'est tout ce que nous pouvons accorder à l'auteur des *Bergeries;* mais ni la nature des sujets, ni la façon dont ils sont traités ne suffisent à expliquer l'éloge de Boileau :

Racan pourrait chanter à défaut d'un Homère.

Outre les *Bergeries,* espèce de tragédie pastorale, dont tous les personnages soupirent leurs amours avec monotonie, Racan a composé des *Odes,* des *Stances* et des *Sonnets.* En général l'auteur manque d'élévation et d'énergie. On peut louer l'élégance, la grâce, le charme du rhythme et même une douce mélancolie, remarquable surtout dans les stances à Tircis sur la *Retraite.* La traduction des sept psaumes de la pénitence prouve que le poëte était incapable de s'élever à la hauteur de l'inspiration biblique.

Né en 1589, à la Roche-Racan (Touraine), Racan prolongea sa vie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il fut un des premiers membres de l'Académie française. Le souvenir de son amitié avec Malherbe nous a été conservé par la fable de La Fontaine intitulée : le *Meunier, son fils et l'âne.*

Un vers de Boileau et une phrase de La Bruyère asso-

1. Tous les jours à la cour un sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité ;
A Malherbe, à Racan préférer Théophile
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.
(Boileau, *Satire IX.*)

cient au nom de Malherbe celui de **Théophile de Viau**, né en 1590 et mort en 1626. Affecté jusqu'au ridicule, il employa sa riche imagination et la facilité de son esprit à disséquer la nature au lieu de la peindre, « à en présenter le roman au lieu d'en faire l'histoire. » De plus, « l'immoralité de ses œuvres le condamne, dit M. Ch. Nisard, à n'être connu des honnêtes gens que de nom. »

CHAPITRE XV.

XVII[e] Siècle[1].

Règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1610-1715).

Considérations générales sur le XVII[e] siècle. — État de la langue; ses progrès. — L'hôtel de Rambouillet; son influence sur le goût et le langage. — L'Académie française; ses premiers travaux, le Dictionnaire. — Modifications introduites par l'Académie dans le langage. — Les grammairiens : Patru, Richelet, Furetière, Ménage, Port-Royal.

Considérations générales sur le XVII[e] siècle.

Après les agitations religieuses et politiques du XVI[e] siècle, quand le règne réparateur de Henri IV eut pacifié les esprits, que la soumission à l'autorité régulière eut remplacé les révoltes et les factions, que la France, longtemps déchirée par les dissidences religieuses, eut cherché dans l'unité catholique le repos auquel elle aspirait, on put entrevoir un long avenir de calme et de prospérité favorable au développement de la littérature et des arts. L'avénement

1. A partir de cette époque, il nous semble superflu de joindre aux notices les citations destinées à faire apprécier le talent des écrivains des dix-septième et dix-huitième siècles. Leurs ouvrages, consacrés par l'admiration universelle, sont devenus classiques et se trouvent tout entiers ou par extraits entre les mains de nos lecteurs.

du chef de la maison de Bourbon avait courbé sous un pouvoir incontesté les prétentions des partis ; la sagesse de l'édit de Nantes, sans blesser les opinions religieuses, condamnait les protestants à ne plus former un État séparé dans l'État, et, grâce à de si heureux événements et à de si prudentes mesures, la France prospère va prendre dans l'Europe une prépondérance que les armes de Louis XIV et les œuvres de nos grands génies porteront au degré suprême.

Les dernières convulsions du parti protestant, étouffées par la prise de La Rochelle (1628), et les troubles civils excités par les prétentions du parti féodal pendant la guerre de la Fronde et la minorité du roi Louis XIV, n'auront pas d'autre effet que de rattacher le peuple avec plus de force à la religion nationale et au respect de la monarchie. « La foi, un instant chancelante ou surprise au milieu des révoltes de la réforme et des hardiesses de la philosophie, retrouve son ardeur et sa constance ; le peuple, affranchi avec la royauté et par la royauté, a compris mieux que jamais, par les intrigues de l'Espagne et les prétentions de la noblesse, que dans la royauté était son centre et son appui, comme son indépendance dans la religion catholique[1]. »

S'il est vrai que parfois les discordes intérieures et les luttes contre l'étranger donnent aux esprits le mouvement et la vigueur propres à faire éclore des œuvres remarquables en littérature, il n'est pas moins certain que le calme du présent et la sécurité de l'avenir donnent aux écrivains les loisirs de l'étude, le temps de concevoir et de polir des œuvres dont la perfection garantit l'immortalité. C'est ainsi que l'autorité d'Auguste, après les guerres civiles, fit briller à Rome l'âge d'or de la littérature latine. Notre Boileau s'écrie avec raison :

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles. (*Épît. I.*)

1. M. Charpentier de Saint-Prest, *Tableau historique de la littérature française aux XV[e] et XVI[e] siècles.*

Sous la main ferme du ministre de Louis XIII, et plus tard sous le gouvernement absolu de Louis XIV, nous verrons apparaître en foule des génies dignes d'être mis en parallèle avec les plus illustres auteurs de la Grèce et de Rome.

La soumission à la règle, le respect de l'autorité, une sorte d'adoration pour les personnes qui la représentent, tels sont les caractères distinctifs du XVII[e] siècle. C'est là qu'il puise sa force et sa grandeur.

Deux grandes idées dominent cette époque tout entière et sous toutes les formes se reproduisent dans les ouvrages des écrivains : l'unité dans la foi, la croyance dans le caractère sacré de la monarchie appuyée sur l'autorité de l'Église. Les livres des philosophes, les discours des orateurs, comme les compositions des poëtes en tous genres, sont en quelque sorte imprégnés de ces idées fondamentales, qui règnent avec une autorité absolue sur les esprits et sur les cœurs.

Loin d'exercer, comme on pourrait le craindre, une sorte de contrainte sur le génie et de refroidir l'inspiration, ce besoin de l'unité, cette entière soumission à la règle, qui succédaient à la fantaisie et à l'indépendance excessive du XVI[e] siècle, développent au contraire les forces de la pensée et ajoutent à sa puissance. Non-seulement en prose comme en poésie, l'éloquence, la philosophie, l'histoire, la critique, la poésie épique, lyrique, dramatique, fournissent des productions abondantes et remarquables, mais encore le génie des écrivains acquiert plus d'étendue, et quelques-uns se distinguent par une sorte d'universalité. C'est ainsi que Descartes et Pascal unissent les sciences, la philosophie et la littérature; que Bossuet et Fénelon se montrent éminents en éloquence, en philosophie, en histoire, en littérature; que Corneille et Racine cultivent avec la même supériorité la tragédie et la comédie; que La Fontaine aborde tous les genres, et quelques-uns avec une supériorité qui désespère l'imitation. Nous nous verrons souvent forcé,

sous peine de répétitions trop fréquentes, d'étudier chacun d'eux au chapitre des œuvres où il a excellé, en ajoutant la mention des écrits non moins importants, mais moins nombreux, qui ont contribué à la gloire de leur nom dans la postérité.

Un grand écrivain a dit du XVIIe siècle que, venu après les siècles de Périclès, d'Auguste et de Léon X, « il était celui des quatre qui approchait le plus de la perfection. Tous les arts, à la vérité, n'ont pas été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste, sous les Alexandre; mais la raison humaine, en général, s'est perfectionnée. Il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos esprits, dans nos mœurs comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie[1]. »

Ces dernières lignes semblent indiquer chez l'auteur l'intention de diviser en deux parties la période connue sous le nom de XVIIe siècle, et qui s'étend de la mort d'Henri IV, en 1610, jusqu'à celle de Louis XIV en 1715; elles attestent de plus une évidente partialité en faveur de la seconde époque. Et pourtant, selon nous, non-seulement cette seconde époque ne peut revendiquer sur la première une incontestable supériorité, mais de grands et solides esprits n'ont pas hésité à préférer la vigueur, l'énergie, l'originalité des auteurs et des œuvres qui ont précédé la majorité de Louis XIV à la perfection plus recherchée, plus amollie, de ceux qui brillent depuis 1661. On s'est plaint, non sans raison, d'entendre abriter sous le nom de Louis XIV toute cette gloire littéraire dont une bonne partie, la meilleure peut-être, est à juste titre réclamée par Richelieu.

Écoutons parler Victor Cousin; nul n'a qualité plus que

1. VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, chap. I.

lui pour juger le XVII[e] siècle, dont on peut dire qu'il avait la passion jusqu'à vouloir de notre temps en reproduire la langue correcte, noble et sévère : « Louis XIV termine le XVII[e] siècle ; il ne l'a pas inspiré, et il est loin de le représenter tout entier. C'est sous Henri IV, sous Louis XIII et sous la reine Anne que sont nés, se sont formés et même développés les grands hommes de guerre, ainsi que les plus grands écrivains de l'un et de l'autre sexe, ceux-là même qui, comme madame de Sévigné et Bossuet, ont prolongé le plus avant leur carrière. L'influence de Louis XIV se fit sentir assez tard ; il n'a pris les rênes du gouvernement qu'en 1661, et d'abord il a suivi son temps, il ne l'a pas dominé. Il n'a paru véritablement lui-même que lorsqu'il n'a plus été conduit par Lyonne et Colbert, les derniers disciples de Richelieu et de Mazarin. C'est alors que, gouvernant presque seul, il a mis partout l'empreinte de son goût, dans la politique, dans la religion, dans les mœurs, dans les arts et dans les lettres. Il a substitué en tous genres la noblesse à la grandeur, la dignité à la force, l'élégance à la grâce ; il a effacé les caractères et poli en quelque sorte la surface des âmes ; il a ôté les grands vices et aussi les grandes vertus ; il a mis l'école purement littéraire, et par conséquent un peu inférieure, de Racine et de Boileau à la place de cette grande école de vertu, de politique et de guerre instituée par Corneille ; à Descartes, à Pascal, à Bossuet, il a donné pour héritiers Massillon, Fontenelle, Voltaire, les vrais enfants de la fin du XVII[e] siècle. Les commencements de ce règne viennent d'un tout autre génie, de ce génie qui inspira Henri IV, Richelieu, Mazarin..., dicta le *Cid, Polyeucte* et *Cinna,* le *Discours de la Méthode* et les *Provinciales, Don Juan* et le *Misanthrope,* et les sermons les plus pathétiques de Bossuet.... C'est le génie même de la France à l'époque de sa véritable grandeur[1]. »

1. V. COUSIN, *Madame de Longueville,* Avant-propos.

Ce jugement nous semble préférable à celui de Voltaire, qui, plus épris de la politesse, de l'harmonie, de la perfection grammaticale dans le langage, réserve toute son admiration à la seconde période du règne de Louis XIV. Les deux jugements, pris ensemble, justifient la division du dix-septième siècle et permettent de le partager en deux époques bien tranchées, celle du cardinal de Richelieu, de 1610 à 1661, et celle du roi Louis XIV, de 1661 à 1715.

État de la langue, ses progrès.

C'est en grande partie à la perfection du langage, à la pureté incomparable du style, que le siècle auquel nous sommes parvenus doit sa renommée littéraire. « Nul doute qu'il ne se rencontre une époque où l'usage, en fait de langue, exprime un état des esprits plus sain, plus vigoureux, plus élevé, ou plus délicat, plus subtil, plus ingénieusement corrompu. C'est entre ces deux points que se trouve la belle époque d'une langue ; et si les écrivains de génie ont abondé dans le même temps, s'ils ont agité toutes les questions religieuses et civiles dont l'intelligence humaine s'occupe, sous peine de dégénérer, cette époque ne laissera pas d'agir sur les époques suivantes[1]. »

Tel fut le rôle, telle fut la fortune du XVIIe siècle. A la fin de l'âge précédent nous avons vu notre langue engagée sur la pente dangereuse de l'imitation, tenter de s'absorber dans le grec et le latin. Malherbe et Régnier, l'un par ses préceptes, et tous deux par leurs œuvres, réagissent contre cette tendance funeste et rendent à notre idiome son originalité, en usant des langues anciennes pour enrichir la langue française et non plus pour la transformer. Avec eux disparaissent aussi les patois des provinces, dont les locutions distinctes se fondent dans une parfaite unité, de même que les différences dans les mœurs, les coutumes et les lois

1. *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1835, Préface.

s'effaçaient successivement pour arriver à la formation de la patrie.

Tout le talent des écrivains du XVIe siècle ne put suffire à imposer aux âges suivants leur langue incertaine, ignorante de son propre génie, entraînée à l'imitation du grec, du latin et de l'italien. « L'incomparable imagination de Montaigne n'a pas fait que les formes de sa langue fussent encore dans l'usage cinquante ans après lui. La langue de Balzac et de Pellisson, inférieurs à Montaigne, mais venus à propos, est encore la nôtre[1]. »

L'hôtel de Rambouillet; son influence sur le goût et le langage.

L'épuration de la langue et ses rapides progrès furent dus, en grande partie, à la société célèbre sous le nom d'*Hôtel de Rambouillet*. Construite par Jean de Vivonne, marquis de Pisani, sur l'emplacement où l'on perça plus tard la rue Saint-Thomas du Louvre, disparue aujourd'hui, cette maison fut présidée successivement par Julia Savelli, sa femme, par leur fille, Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, et enfin par Julie d'Angennes, devenue plus tard duchesse de Montausier. Ces personnes, d'une haute distinction et d'un goût dont la délicatesse pouvait dégénérer en affectation, groupèrent successivement autour d'elles tout ce que la cour offrait d'hommes joignant aux dons de la fortune et de la naissance l'esprit, la grâce, le savoir et toutes les qualités personnelles. Elles y attirèrent, avec une hospitalité non moins charmante, les écrivains, les littérateurs, tous ceux qui se piquaient d'érudition, d'esprit ou de génie. Avec les Condé, les Conti, les Larochefoucauld, les Bussy-Rabutin, les Grammont, on trouvait dans la fameuse *chambre bleue* Malherbe, Balzac, Voiture, Chapelain, Godeau l'évêque de Vence, Ménage, Racan, Colletet, Scudéry, Fléchier, plus

1. *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1835, Préface.

tard évêque de Nîmes, le grand Corneille lui-même, et tous, grands seigneurs comme hommes de lettres et poëtes, rivalisaient d'efforts pour rendre aux déesses de ce temple de l'élégance et du goût les hommages qu'elles méritaient[1].

Le premier but et le premier effet de cette réunion si précieusement choisie, fut d'adoucir, de policer les manières et le langage, empreint dans l'âge précédent d'une sorte de rudesse et de brutalité, d'effacer enfin les vestiges de la Ligue et des guerres civiles. Les hommes prirent cette décence de façons et de parole, cette politesse d'esprit, devenues depuis le mérite et le caractère de la société française.

Ce mélange des plus nobles seigneurs avec des hommes qui ne se recommandaient que par les dons de l'esprit et les qualités du cœur, cette rivalité dans les hommages rendus aux femmes éminentes dont on recherchait les éloges et l'estime comme la plus précieuse récompense[2], contribuèrent puissamment à donner aux lettres la dignité, aux auteurs le respect d'eux-mêmes et de leur plume.

Jusqu'à l'époque où le mot de *précieuses* (c'est le nom qu'on donnait aux habituées de l'hôtel de Rambouillet) mérita d'être accompagné de l'épithète *ridicules*, cette société d'élite eut la gloire de régler le goût et de polir la langue. « Le français avait gardé pendant le XVIe siècle, surtout dans la prose, une sorte de préférence pour les termes bas, pour les locutions brutales, grossières. En faisant sentir l'odieux de cette licence, en jetant le français du XVIIe siècle dans l'excès opposé, les hôtes de Catherine et de Julie d'Angennes préparèrent le règne d'un juste milieu qui ne fut ni le jargon des ruelles, ni l'argot des halles et des portefaix. Cette délicatesse eut pour résultat définitif de fixer

1. C'est entre 1608 et 1624 que se forma cette société : « Elle fit profession solennelle de sagesse, de science, de vers et de vertu. » DEZOBRY et BACHELET, *Dictionnaire général de biographie et d'histoire.*

2. Pouvait-on, au point de vue du savoir, de la courtoisie, de la distinction des manières, de la finesse et de la sûreté du goût, récuser des juges tels que la duchesse de Longueville, madame Deshoulières, madame de La Fayette, madame de Sévigné ? » M. GRANIER DE CASSAGNAC, *Histoire des origines de la langue française.*

les règles mêmes de la langue, de faire un triage entre les mots d'origine diverse, de substituer un usage commun au caprice individuel. Le style tout à la fois s'épura et s'enrichit de locutions destinées à exprimer toutes les nuances du sentiment et de la pensée[1]. »

A côté de Malherbe, qui changea le nom de Catherine de Vivonne au nom plus gracieux d'*Arthénice*, son anagramme, Voiture égayait les auditeurs par des lettres pétillantes de l'esprit français uni aux raffinements du goût italien; Balzac donnait à notre langue une majesté jusqu'alors inconnue; Corneille lisait à l'aréopage de l'hôtel de Rambouillet ses tragédies immortelles; Bossuet lui-même s'exerçait à ce style oratoire dont la perfection ne devait point être surpassée. Enfin cette société saluait l'aurore des plus éminents génies de la France.

Mais à partir de l'année 1648 (époque de la mort de Voiture), la réunion de l'hôtel de Rambouillet entre dans une période de décadence. A force de raffiner les sentiments et le langage, les membres de ce cercle arrivent « à ne plus être entendus, à ne s'entendre plus eux-mêmes. » « Il ne fallut plus dans leurs entretiens ni bon sens, ni mémoire, ni la moindre capacité; il fallut de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux et où l'imagination a le plus de part. » (La Bruyère.) Les romans de la Calprenède et de mademoiselle de Scudéry, où la peinture du cœur humain n'était pas moins dénaturée que l'histoire, devinrent dans cette société l'objet de l'admiration exclusive[2], l'idéal du bon goût. Il se forme à Paris des *ruelles*, où l'on exagère tous les défauts qu'on pouvait déjà reprocher au *salon bleu* d'Arthénice.

De jeunes femmes qui suivaient leurs maris dans leurs gouvernements emportèrent avec elles les façons élégantes, la *préciosité* des réunions parisiennes. Leur exemple mala-

1. M. Pellissier, *Précis d'histoire de la langue française.*

2. Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis.
Molière, *Femmes savantes.* (Acte III, sc. 2.)

droitement imité aboutit bientôt à l'exagération la plus ridicule. Desmarets, dans la comédie des *Visionnaires*, 1637, avait déjà raillé les prétentions de l'hôtel de Rambouillet; Molière leur donna le dernier coup par les *Précieuses* (1659).

On ne peut sans ingratitude méconnaître les services rendus à la langue française par les réformes de l'hôtel de Rambouillet. Elles ne se bornèrent pas aux mots, elles s'étendirent jusqu'à l'orthographe. C'est aux *précieuses* que l'on doit d'avoir généralisé les accents comme moyen de clarté dans la prononciation. Elles s'attachèrent aussi à supprimer les consonnes parasites comme l'*s* dans *teste*, *meschant*, *esclat*, *etc.* Enfin elles préparèrent l'heureuse révolution que devait accomplir et sanctionner l'autorité de l'Académie française.

L'Académie française, ses premiers travaux, le Dictionnaire.

A la fin du XVIe siècle, en 1570, Antoine de Baïf avait déjà réuni autour de lui quelques écrivains, prosateurs et poëtes, et les rois Charles IX et Henri III avaient donné à cette réunion une existence en quelque sorte officielle et le nom d'*Académie*. Environ l'année 1629[1], quelques gens de lettres, d'un mérite fort au-dessus du commun, Godeau, de Gombauld, Chapelain, Conrart, Giry, Robert, de Cerisy, de Serisay et de Malleville s'assemblaient chez Conrart, qui s'était trouvé plus commodément logé pour les recevoir[2], et là s'entretenaient familièrement de belles-lettres et se communiquaient leurs ouvrages, dont ils se disaient librement leur avis. Bien qu'ils eussent arrêté de n'en parler à personne, quelques indiscrétions furent commises. Bois-Robert, favori du cardinal de Richelieu, dont il délassait l'esprit par ses agréables contes, fut instruit de l'existence de cette réunion et assista même à quelques séances. Sur le

1. Les détails qui suivent sont extraits de l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et Jolivet (édition de Ch. Livet, 1858).
2. Dans la rue Saint-Martin.

rapport qu'il en fit au cardinal, celui-ci offrit à ces messieurs de faire un corps, de s'assembler régulièrement et sous une autorité publique. Malgré l'opposition de plusieurs, qui voyaient avec peine troubler la douceur et la familiarité de leurs entretiens, on fit répondre au cardinal de Richelieu qu'on était résolu de suivre les volontés de Son Éminence (1634).

La compagnie s'organisa en créant trois officiers : un directeur, un chancelier qui seraient changés de temps en temps, et un secrétaire qui serait perpétuel. Cette dernière charge fut donnée à Conrart, et il commença dès lors à tenir registre de ce qui se passait dans les assemblées, à partir du 13 mars 1634. On créa aussi un libraire de l'Académie, et cette charge fut donnée à Camusat, homme très-entendu en sa profession et qui n'imprimait guère de mauvais ouvrages.

Après délibération, la compagnie adopta le nom d'*Académie française*, approuvé par le cardinal et qui fut trouvé le meilleur. On offrit à Son Éminence le titre de protecteur qu'il accepta, et les lettres patentes qui consacraient l'existence officielle de cette réunion furent signées par le roi le 29 janvier de l'année 1635. Le nombre des membres était, par ces lettres mêmes, limité à quarante personnes[1].

Sans nous étendre sur les statuts de la nouvelle Académie et donner le détail des différents lieux où elle se réunit, jusqu'à ce qu'après la mort du cardinal, le chancelier Séguier eut désiré qu'elle s'assemblât dans son hôtel[2], nous ferons remarquer que, dès la seconde séance, le but de l'Académie et l'influence qu'elle devait exercer sur notre littérature furent indiqués avec une netteté remarquable. « Elle devait travailler à la pureté de notre langue et la rendre capable de la plus haute éloquence. Pour cet effet, il fallait premièrement en régler les termes et les phrases

1. Cette limite n'a point été modifiée.
2. Cet hôtel était situé dans la rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, aujourd'hui rue Séguier.

par un ample dictionnaire et une grammaire fort exacte, qui lui donneraient une partie des ornements qui lui manquaient, et ensuite elle pourrait acquérir le reste par une rhétorique et une poétique que l'on composerait pour servir de règle à ceux qui voudraient écrire en vers et en prose. » (PELLISSON.)

L'Académie devait, de plus, examiner et critiquer les ouvrages des écrivains qui faisaient partie de la société et même les productions des auteurs qui le demanderaient. L'illustre compagnie se mit à l'œuvre sans tarder, et l'un de ses premiers travaux fut l'examen de la tragédie du *Cid*, que Corneille fut contraint de soumettre à sa critique. L'Académie sut concilier dans ce travail, avec les égards qu'elle devait à son fondateur, les droits de la raison et du bon goût, et les *Sentiments de l'Académie sur le Cid* resteront, comme l'a dit La Bruyère, « une des meilleures critiques qui aient été faites sur aucun sujet. »

Dirigé par Vaugelas et Chapelain, le « dessein » du *Dictionnaire* fut conduit avec activité, et pour le réaliser on dressa le catalogue des livres les plus célèbres en notre langue pour la prose et les vers. Après plusieurs années, à la suite de minutieuses discussions, l'ouvrage fut enfin livré au public en 1694. Il contenait par familles et groupés autour de leurs racines[1] les mots consacrés par l'usage. Il semblait condamner désormais la langue à l'immobilité, en interdisant d'une manière absolue tout néologisme, tout changement, soit par création nouvelle, soit par retour vers le passé.

Le projet du *Dictionnaire* avait été dressé par Chapelain, et l'exécution en fut confiée à **Vaugelas**[2], qui avait fait plusieurs belles et curieuses observations sur la langue.

1. La liste alphabétique ne fut adoptée que dans la deuxième édition, qui parut en 1718, et fut maintenue dans les suivantes, publiées en 1740, 1762, 1798 et 1835. En 1858 a été publié le premier fascicule du *Grand Dictionnaire historique*, réclamé par Fénelon et Voltaire.

2. Claude Favre, sieur de Vaugelas, baron de Péroges, naquit près de Chambéry, le 6 janvier 1585. Il mourut en 1650.

Depuis son enfance il avait fort étudié la langue française. Il s'était formé principalement sur Coeffeteau, auteur d'une Histoire romaine très-estimée. Quand il s'engagea au travail du Dictionnaire, le cardinal de Richelieu lui fit établir une pension de deux mille livres. On lui doit les cinq ou six premières lettres du *Dictionnaire*. Il a laissé deux ouvrages considérables : les *Remarques sur la langue française* et une traduction de Quinte-Curce, sur laquelle il avait été trente ans, la changeant et la corrigeant sans cesse. Dans toutes les questions grammaticales le nom de Vaugelas faisait loi parmi ses contemporains, et pour proscrire un mot ou une expression, il suffisait qu'ils eussent été condamnés en *termes décisifs* par cet arbitre de la langue[1].

L'historien Mézeray, que nous retrouverons plus tard parmi les écrivains remarquables de ce siècle, fut le plus actif auxiliaire de Vaugelas et rédigea toutes les autres lettres du Dictionnaire. Chapelain, l'abbé Tallemant, Pellisson, l'abbé Cotin, secondaient avec ardeur les travaux de Vaugelas et de Mézeray. Les poëtes les plus distingués, les prosateurs les plus éminents, Segrais, Corneille, Balzac, Fléchier, Bossuet alors évêque de Condom, ne dédaignaient pas de consacrer de longues heures à la discussion d'un mot, à la détermination d'une manière de prononciation ou d'une habitude d'orthographe.

L'Académie ne pouvait manquer d'exciter les rancunes des écrivains pour lesquels elle montrait trop peu d'estime, les railleries et les satires des esprits plaisants et de ceux qui ne voulaient accepter aucune règle dans l'invention et le langage. De tous les écrits qui furent publiés contre ses premiers travaux, le plus remarquable est la *comédie*

1. .... L'impropriété d'un mot sauvage et bas
Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas.
(Molière, les *Femmes savantes*, acte II, sc. 6.)

Avant Vaugelas l'anglais Cotgrave avait publié, en 1632, un savant vocabulaire anglo-français. (M. Pellissier.)

des Académistes pour la Réformation de la langue française, attribuée à Saint-Évremond (1650), et dans laquelle l'auteur se moquait avec assez de verve des minutieuses discussions et de ces proscriptions de certains mots que les académiciens s'abandonnaient les uns aux autres comme des ennemis personnels.

Ces railleries, qui n'arrêtèrent pas les travaux des académiciens, n'ont pu prévaloir contre la reconnaissance qui rapporte à cette compagnie l'honneur d'avoir épuré notre langue, d'en avoir fait l'expression la plus parfaite des qualités générales de l'esprit français et l'instrument des grands génies qui ont illustré la nation française depuis le XVII[e] siècle jusqu'à nos jours.

Modifications introduites par l'Académie dans le langage.

« A l'époque où l'Académie résolut de rédiger son Dictionnaire, deux courants opposés portaient le trouble dans les imprimeries : les unes, sous l'influence des Estienne, modelaient leur orthographe sur la langue latine ; les autres sur celle de nos vieux poëtes et chroniqueurs. Frappée du désordre de l'écriture et des impressions, l'Académie, pour y remédier, préféra rapprocher l'orthographe française de la forme du latin littéraire et retenir l'ancienne manière d'écrire qui marquait l'analogie et l'étymologie des mots ; au lieu de se conformer à la nouvelle, qui supprimait ou remplaçait par des accents la plupart des lettres inutiles pour la prononciation[1], » « exigeant que toute figure marquât quelque son ; c'est-à-dire qu'on n'écrivît rien qui ne se prononçât[2]. » « Elle voulait s'en tenir à l'orthographe reçue pour ne pas troubler la lecture commune. Mais le public est allé plus vite et plus loin qu'elle[3]. » Cependant

1. M. Amb.-Firmin Didot, *Observations sur l'orthographe française.*
2. *Grammaire générale de Port-Royal*, chap. v.
3. Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie française.*

les hommes distingués qui commencèrent le travail, convaincus de l'autorité de l'usage sur les langues, s'étaient efforcés de concilier les mots d'un emploi général avec les termes plus choisis introduits par les *précieuses*.

Dans sa seconde édition (1718), l'Académie, de son autorité, soutint contre les grammairiens que le bon sens doit mettre une différence entre le participe présent indiquant une action et l'adjectif verbal exprimant un état, une manière d'être, et elle décida que le participe présent devait rester invariable. Il est regrettable qu'à la même époque on ait commencé à introduire les règles si compliquées et parfois si peu logiques de l'accord du participe passé avec son sujet ou son régime.

Pour l'écriture et l'orthographe on commence à distinguer par deux signes I et J, V et U. Corneille, qui introduisit cette réforme, à l'imitation des imprimeurs hollandais, propose aussi trois formes différentes pour la lettre S, selon ses différentes prononciations. Il insiste sur les trois sortes d'*e* : l'*e* simple, l'*é* aigu et l'*è* grave, « dont le premier servira pour les terminaisons féminines, le second pour les latines, et le troisième pour les élevées[1]. » Ces modifications furent adoptées par ses collègues.

Dans la versification, si l'Académie suivit la route si bien tracée par Malherbe et si elle eut le tort de considérer trop souvent la justesse de la rime à la vue, au lieu de s'attacher exclusivement à l'oreille, elle consacra du moins la suppression des *hiatus*, qui avaient déjà presque complétement disparu dans les dernières poésies du poëte lyrique.

Du reste, la juridiction presque souveraine de l'Académie fut acceptée sans résistance. « Aux fausses illustrations du siècle commençant, elle fit peu à peu succéder les vrais et durables génies qui devaient le marquer de leurs noms, et il était juste de dire que nulle part la langue de notre pays n'était mieux parlée et son esprit représenté avec plus

1. CORNEILLE, *Discours sur la tragédie*. Au lecteur.

d'éclat. Ajoutons seulement que, d'après les habitudes du temps, on se faisait du pouvoir académique une idée peut-être excessive[1]. »

Quoi qu'il en soit, presque tous les principes de grammaire adoptés à cette époque ont persisté jusqu'à nous et c'est à l'Académie qu'est due cette belle langue si remarquable surtout par l'ordre et la clarté. « Il y a, dit un spirituel critique du siècle dernier, il y a des piéges et des surprises dans les langues à inversions.... La prose française se développe en marchant et se déroule avec grâce et noblesse. Toujours sûre de la construction de ses phrases, elle entre avec plus de bonheur que la langue latine dans la discussion des choses abstraites, et sa sagesse donne de la confiance à la pensée..... Sûre, sociable, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine..... Sa prononciation même porte l'empreinte de son caractère : elle est plus variée que celle des langues du Midi, mais moins éclatante; elle est plus douce que celle des langues du Nord, parce qu'elle n'articule pas toutes ses lettres. Le son de l'*e* muet, toujours semblable à la dernière vibration des corps sonores, lui donne une harmonie légère qui n'est qu'à elle[2]. »

Les grammairiens : Patru, Richelet, Furetière, Ménage, Port-Royal.

En dehors de l'Académie d'habiles et ingénieux philologues contribuèrent à la perfection du langage. **Patru** (Olivier), né à Paris en 1604, et mort en 1681, obtint au barreau des succès éclatants, et, reçu membre de l'Académie française en 1640, il s'adonna tout entier à la littérature et à l'étude de la langue. Dans ses *Remarques sur les Remarques de Vaugelas,* il cite avec à propos et avec goût nos écrivains des siècles précédents, dont il apprécie la fraîcheur et la naïveté.

1. *Dictionnaire de l'Académie française,* édition de 1835, Préface.
2. Rivarol, *De l'universalité de la langue française,* Berlin, 1784.

Avant l'apparition du *Dictionnaire* (1694), **Richelet** (César-Pierre), né à Cheminon (Marne) en 1631 et mort en 1698, publie en 1680 *un Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise; ses expressions propres, figurées et burlesques; la prononciation des mots les plus difficiles; le genre des noms, le régime des verbes avec les termes les plus communs des arts et des sciences; le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise*[1]. On voit que Richelet devançait par son plan raisonné le travail que l'Académie poursuivait avec une lenteur peut-être un peu trop prudente.

Elle fut encore devancée par **Furetière** (Antoine), né à Paris en 1620, et reçu à l'Académie en 1662. La docte compagnie l'exclut de son sein pour *avoir usurpé son travail*, en composant, en dehors de la collaboration de ses collègues, un *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes des sciences et des arts*[2].

Un écrit satirique, intitulé la *Requeste des dictionnaires*, ferma les portes de l'Académie au littérateur **Ménage** (Gilles), né à Angers en 1613. C'était un homme très-érudit, très-spirituel, d'une mémoire prodigieuse, mais d'une vanité et d'une pédanterie insupportables. Boileau et Molière ne lui ont pas ménagé les épigrammes[3]. Il eut l'honneur d'enseigner à madame de Sévigné l'italien et le latin. Chargé par la reine Christine de désigner les hommes de lettres qui méritaient sa générosité, il le fit avec une rare-

1. Richelet avait pu consulter avec fruit l'ouvrage du P. Monet, intitulé: *Invantaire des deus langues françoise et latine, assorti des plus utiles curiositez de l'un et l'autre Idiome*. (M. Amb.-Firmin Didot.)

2. Non-seulement Furetière fut banni de l'Académie, contre laquelle il lança les épigrammes les plus mordantes; mais on eut le crédit de le faire dépouiller du privilége qu'il avait obtenu pour son ouvrage, qui ne parut que deux ans après sa mort, en 1690.

3. C'est lui que Molière désigne dans les *Femmes savantes* sous le nom de Vadius, de même que l'abbé Cotin est tourné en ridicule sous le nom de Trissotin.

impartialité. Son ouvrage principal est intitulé : *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue françoise* (1650). On lui doit encore les *Observations sur la langue françoise* (1672), et plusieurs autres écrits moins importants qui témoignent de sa science et de son zèle pour le progrès et la perfection de notre langue nationale.

Les grammairiens de Port-Royal, et surtout **Lancelot**, né en 1615, mort en 1695, **Arnauld** (Antoine), né à Paris en 1612, mort en 1694, et **Lemaistre**, né en 1608, mort en 1658, donnèrent aux travaux sur la langue française un caractère général et philosophique. « Ils examinèrent ce que la parole avait de spirituel et comment elle était une des plus grandes preuves de la raison humaine. On ne pouvait, selon eux, comprendre les diverses sortes de significations qui sont enfermées dans les mots qu'on n'ait bien compris auparavant ce qui se passe dans nos pensées, puisque les mots n'ont été inventés que pour les faire connaître[1]. »

L'œuvre grammaticale la plus importante de Port-Roayl, c'est la *Grammaire générale et raisonnée,* dont le fond est dû à Arnauld, et qui fut rédigée par Lancelot (1660). Pour accorder l'écriture et la prononciation « et les mettre en leur perfection, » cette grammaire recommandait quatre choses : 1° que toute figure marquât quelque son, c'est-à-dire qu'on n'écrivît rien qui ne se prononçât; 2° que tout son fût marqué par quelque figure, c'est-à-dire qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit; 3° que chaque figure ne marquât qu'un son, ou simple ou double; 4° qu'un même son ne fût point marqué par différentes figures.

Les travaux philologiques des pieux solitaires préparèrent le style qui devait permettre à nos écrivains de mettre en lumière les conceptions de leur génie.

1. *Grammaire générale de Port-Royal,* 2e partie, chapitre Ier.

CHAPITRE XVI.

Première moitié du XVIIe siècle.

Époque de Richelieu (1610-1661).

Influence de l'Italie et de l'Espagne. — Prose. Le genre épistolaire et la critique littéraire : Balzac, Voiture, Chapelain, Saint-Évremond. — Les romanciers : Scudéry, Scarron, Cyrano de Bergerac. — Les historiens : Mézeray. — Les Mémoires : le cardinal de Retz, Madame de Motteville, les Mazarinades. — La philosophie morale et religieuse : Descartes, Port-Royal, Pascal. — L'éloquence du barreau : Patru, Lemaistre, Pellisson.

Influence de l'Italie et de l'Espagne.

Il est dans le caractère français de se porter à l'imitation même irréfléchie des mœurs, des coutumes et du langage étranger. Ce que les Romains faisaient avec choix et par esprit de conduite, nous le faisons par engouement et passion ; ainsi voyons-nous, en littérature, les premières années du xviie siècle envahies par les modes, les sentiments et le langage de l'Italie et de l'Espagne. Depuis quelque temps déjà, surtout en poésie, nos écrivains avaient adopté les raffinements, les mignardises et les *concetti* italiens. Marie de Médicis, seconde femme d'Henri IV, fit venir à sa cour le cavalier Marino, auteur de l'*Adone*, qui jouissait dans la péninsule d'une réputation immense. Les courtisans, « peuple singe du maître, » s'empressèrent d'imiter ses peintures prétentieuses et ses pensées, si fines et si délicates, qu'elles tournaient parfois à l'énigme. Le bon sens de Malherbe lui-même ne résista pas toujours à cette influence pernicieuse pour le goût.

Mais à la suite de la longue lutte entre notre nation et l'Espagne, depuis la captivité de François Ier à Madrid et l'immixtion de Philippe II dans nos discordes intestines,

on ajouta l'étude de la langue espagnole à celle de la langue italienne, qui faisait alors partie de toute éducation complète et distinguée.

« Le vainqueur d'Ivry avait chassé de France les Espagnols, mais non pas leurs modes ni la domination de leurs idées. On ne voyait à Paris que *Français espagnolisés*. Le costume, la pose, le langage, tout rappelait les fiers soldats qu'on avait si longtemps combattus et admirés. Rien de courtois comme le Français à l'égard de ses ennemis : il les imite en les battant. Barbe pointue, feutre à long poil, pourpoint et hauts-de-chausses à demi détachés, rubans aux jambes, fraises empesées, telle était la mise des gens comme il faut. On n'entendait dans la bouche des *cajoleurs de cour qu'exclamations et admirations castillanes*[1]. »

Peu à peu cependant le bon sens français fit son œuvre; éliminant de tous les éléments étrangers ceux que repoussait la raison, il garda ce qui pouvait s'accorder avec le génie propre de notre littérature, la développer et l'embellir. La langue espagnole, si harmonieuse, si solennelle et si sonore, corrigea l'excessive familiarité, la dureté de notre phrase, et nous connûmes cette période dont la cadence et la majesté dans les écrits de Balzac et les discours de Bossuet peuvent rivaliser avec les plus beaux développements de Démosthène, de Platon et de Cicéron. Qui pourrait prétendre que la boursouflure de Gongora, l'exagération et l'emphase de l'héroïsme chez les poëtes d'au delà des Pyrénées, n'aient pas souvent inspiré les beaux sentiments et les vers sublimes des personnages de Corneille?

Le genre épistolaire et la critique littéraire : Balzac, Voiture, Chapelain, Saint-Évremond.

« La littérature de la première moitié du XVII[e] siècle fut plus que jamais *l'expression de la société*. Elle commença par la lettre, qui est une conversation écrite. » (M. DEMOGEOT.)

1. M. DEMOGEOT, *Histoire de la Littérature française*.

Un écrivain surtout éleva ce genre à sa plus grande hauteur et conquit dans de courtes compositions, où il aborde successivement tous les sujets, la gloire de faire sentir dans la prose une juste cadence, comme Malherbe l'avait fait dans les vers.

Jean-Louis Guez, seigneur de **Balzac**, naquit à Angoulême en 1594 et mourut à Balzac en 1655. Dès l'âge de dix-sept ans, dans un voyage qu'il fit en Hollande, il composait un *Discours politique sur l'état des Provinces Unies.* Attaché au cardinal de La Valette, il passa dix-huit mois à Rome, où son âme s'imprégna de toute la majesté des pompes du christianisme et des nobles souvenirs de l'antiquité. C'est à son retour qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Le cardinal de Richelieu le nomma conseiller d'État avec une pension de deux mille livres. Balzac fut un des fondateurs de l'Académie française. Son mérite, joint à une certaine âpreté de caractère, lui ayant attiré de violentes inimitiés, il quitta de bonne heure le séjour de Paris pour se retirer à Balzac. Par son testament il laissa deux mille livres à l'Académie pour fonder un prix d'éloquence, et, ce qui lui fait encore plus d'honneur, un legs de douze mille à l'hôpital de sa ville natale.

Les principaux ouvrages de Balzac sont ses *Lettres* à divers personnages sur des sujets d'histoire, de philosophie morale et de littérature; ses traités, le *Prince, Aristippe ou De la Cour, le Socrate chrétien, le Barbon ;* ses œuvres diverses, *Entretiens et Dissertations* philologiques et littéraires.

Réformateur de la prose française, Balzac lui donna le nombre et l'harmonie. Unissant dans son style la dignité de la phrase latine à la gravité castillane, il a de la noblesse et de la majesté dans les pensées; l'ampleur et la clarté de sa période, la force et l'éclat de ses images, la mâle harmonie de ses expressions et de ses tours méritent d'être admirés même en face des plus belles pages de Bossuet. On peut lui reprocher un peu d'affectation, trouver par-

fois que la pompe du style n'est pas en rapport avec la pensée et que le vêtement est trop somptueux pour la personne. Le tort de Balzac est de n'avoir jamais été mêlé aux grandes affaires, et de traiter les sujets les plus graves de la politique et de l'histoire sans avoir vécu ailleurs que dans son cabinet de travail et au milieu de ses livres.

Aujourd'hui trop négligé, Balzac jouissait auprès des hommes les plus distingués de son temps d'une telle réputation, que son suffrage suffisait à donner la gloire, ainsi que l'atteste ce vers de Boileau :

> Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
>
> *Satire* IX.

La Bruyère, dans un jugement précis et complet, lui a rendu pleine justice : « L'on a presque retrouvé le nombre que Malherbe et Balzac avaient les premiers rencontré et que tant d'autres depuis eux ont laissé perdre. » Et plus loin : « Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans des lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de Balzac et de Voiture[1]. »

Un des meilleurs ouvrages de Balzac est sans contredit le *Socrate chrétien*. On peut lire avec intérêt sa lettre ou plutôt sa dissertation à M. Costar, intitulée : *Paraphrase ou De la grande éloquence*.

A côté de Balzac et partageant avec lui l'admiration des personnages distingués de l'hôtel de Rambouillet, brillait **Voiture**, dont le talent d'écrivain se ressentait de l'influence italienne, tandis que Balzac avait été touché surtout de celle de l'Espagne. Voiture (Vincent) naquit à Amiens en 1598. Fils d'un riche marchand de vins que sa profession et son habileté de joueur avait mis en relation avec les seigneurs de la cour, Voiture, par les grâces de son esprit, conquit l'amitié des clients de son père, et ne tarda pas à

1. *Caractères*, Des ouvrages de l'esprit.

devenir l'idole de cette société raffinée qui remplissait le salon de Julie d'Angennes. Les plus illustres protecteurs se disputèrent à qui pousserait sa fortune avec le plus de zèle. Le comte d'Avaux, le cardinal de La Valette, le comte de Guiche, le maréchal de Schomberg, le président de Maisons, etc., lui firent obtenir des missions honorables, dont il s'acquitta toujours avec succès. Le cardinal de Richelieu, et après lui le cardinal de Mazarin, lui témoignèrent leur estime et leur affection. Voiture les en récompensa tous par des lettres où, sans aucune prétention à la gloire littéraire, il prodiguait les grâces de son esprit.

Membre de l'Académie française dès la création, en 1635, Voiture ne voulut jamais faire imprimer ni ses vers ni sa prose; et c'est après sa mort, arrivée en 1648, que son neveu Pinchêne publia ces lettres qu'on se disputait de son vivant.

Enfant gâté de l'opinion publique, Voiture jouit longtemps d'une gloire sanctionnée plus tard par le jugement du sévère Boileau, qui le plaçait à côté d'Horace[1]. Nous lui reprochons avec raison aujourd'hui l'abus de la finesse et de l'esprit. Il cherche le tour ingénieux, la surprise et l'inattendu; il aiguise la pensée jusqu'au ridicule. Dans ses lettres adressées à ses amis et à ses amies de l'hôtel de Rambouillet, « tout est local; c'est l'esprit d'une réunion d'initiés, c'est un papillotage de petits riens jolis, d'imperceptibles détails, d'énigmes de galanterie qui exigent souvent du lecteur l'attention la plus soutenue[2]. » A l'époque même où les *précieuses* se délectaient de ses compliments, une jeune fille de douze ans, Mlle de Bourbon, avec une rare sûreté de goût, en caractérisait la fadeur en disant de Voiture *qu'il fallait le conserver dans du sucre*.

1. .... A moins d'être au rang d'Horace et de Voiture
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure.
Satire IX.

2. M. Demogeot, *Histoire de la Littérature française*.

La sévérité de cette épigramme n'empêche pas de reconnaître que souvent l'auteur fait preuve de sens et de solidité. La fierté de son caractère et la justesse de son esprit lui ont inspiré des pages remarquables. Nous citerons, parmi ses lettres, celle dans laquelle il raconte son voyage d'Italie, celle qu'il écrivit au cardinal de Richelieu sur la prise de Corbie, et comme modèle du genre plaisant l'épître de *Ma commère la Carpe à son compère le Brochet,* qui célèbre la gloire naissante du vainqueur de Rocroi.

Les *Lettres familières* de **Guy-Patin**, né près de Beauvais en 1601, ne prétendaient point aux succès littéraires. L'auteur n'a jamais songé à les publier; elles n'ont été recueillies qu'après sa mort, arrivée en 1672. Médecin fort habile et nommé deux fois doyen de la Faculté de Paris, Guy-Patin, dans ses lettres écrites à divers personnages, traite les sujets les plus graves comme les plus futiles, discute les découvertes de la science et peint les ridicules de la société. La franchise de la pensée, la verve sarcastique de l'écrivain, son originalité, permettent d'oublier la rudesse et l'incorrection du style, qui, malgré les citations latines, n'aurait pas été goûté dans le salon des *Précieuses*[1].

Jean **Chapelain**, né à Paris en 1595 et mort en 1674, fut à cette époque l'arbitre du goût et le protecteur des gens de lettres. Érudit et grammairien distingué, il peut être considéré comme un des fondateurs de l'Académie française, dont il dirigea les premiers travaux. Si dans le poëme ridicule de la *Pucelle,* qui lui attira les épigrammes de Boileau, Chapelain n'avait pas voulu rimer malgré Minerve, il n'aurait point perdu cette popularité dont il jouit de son vivant comme critique et comme écrivain. Tous les auteurs lui soumettaient leurs œuvres; sa correspondance avec Balzac, Voiture, Ménage, Conrart et presque tous les académiciens, qui le consultaient avec fruit sur leurs pro-

1. Le docteur Réveillé-Parise a donné, en 1846, une édition très-intéressante des *Lettres* de Guy-Patin. Ses bons mots avaient été recueillis par Bayle (1703).

ductions, atteste l'étendue de ses connaissances et la solidité de son jugement. Chargé par le roi Louis XIV de dresser la liste des gens de lettres qui méritaient des pensions, Chapelain remplit avec l'approbation générale cette fonction honorable et difficile. Dans la critique du *Cid* il sut rendre justice à Corneille, et la France lui doit peut-être la gloire de Racine, qu'il encouragea dans ses premiers essais en faisant récompenser par le roi l'ode intitulée la *Nymphe de la Seine*.

Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose?

disait avec une méchanceté spirituelle notre grand satirique. Rien n'est plus juste, et les *Mélanges* en prose de Chapelain, bien que la phrase soit souvent pesante et sans grâce, peuvent être lus avec fruit et même avec agrément[1].

Charles Marguetel de Saint-Denis, seigneur de **Saint-Évremond**, né à Saint-Denis-le-Guast (Manche), en 1613, et mort exilé en 1703, était l'ami, le disciple de Voiture, et un des esprits les plus charmants de l'hôtel de Rambouillet. Homme de guerre, littérateur et philosophe, il combattit sous les ordres du prince de Condé à Rocroi, Fribourg, Lens et Nordlingen. Partisan et défenseur courageux de la cause royale pendant la guerre de la Fronde, il s'attira la disgrâce de Louis XIV pour une lettre satirique écrite contre le cardinal de Mazarin au sujet de la paix des Pyrénées. Pour éviter la Bastille, Saint-Évremond se réfugia en Angleterre, et ses prières les plus instantes, soutenues par la protection des seigneurs les plus puissants de la cour, ne purent obtenir son rappel.

Cet esprit vif, charmant, solide et parfois profond, possède au plus haut degré les qualités propres au caractère français. Quelques traces d'affectation déparent en maint endroit l'aisance et la grâce de son style. Parmi les opus-

1. Les morceaux les plus remarquables de ces *Mélanges* sont la Préface du poëme de l'*Adone* et un *Dialogue de la lecture des vieux romans*, imprimé après la mort de l'auteur.

cules dus à la plume de Saint-Evremond, et qu'on s'arrachait avec avidité en France comme en Angleterre, nous signalerons les *Observations sur Salluste et Tacite*, les *Réflexions sur les divers génies du peuple romain, dans les divers temps de la République*, ouvrage assez remarquable pour avoir inspiré Bossuet et Montesquieu, un *Discours sur les lettres* et le *Parallèle de Turenne et Condé*. Ses essais dramatiques sont d'une extrême faiblesse; il s'exerçait aussi en poésie avec peu de succès. L'intérêt qui s'attachait aux premières occupations de l'Académie donna quelque renom à sa comédie en vers des *Académistes*. Saint-Évremond, accueilli avec la plus grande faveur à la cour d'Angleterre, obtint les honneurs d'un tombeau dans l'église de Westminster.

Né à Paris en 1658, mort en 1692, **La Mothe Le Vayer** fut précepteur de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. Ses ouvrages, qui lui valurent le nom de *Plutarque françois*, ne justifient pas ce titre par leur mérite. Il effleure tous les sujets sans les approfondir et semble n'avoir aucune opinion fixe et certaine, non plus en philosophie qu'en histoire, sans aller cependant jusqu'à mettre en doute les vérités de la foi. Des *Considérations sur l'éloquence françoise* lui ouvrirent les portes de l'Académie en 1639, et, s'il n'a pas eu le génie du style, il a du moins les qualités d'un bon grammairien. Ses remarques judicieuses furent mises à profit dans la rédaction du *Dictionnaire*.

Les romanciers : Scudéry, Scarron, Cyrano de Bergerac.

A toutes les époques de l'histoire, les hommes mêlés aux événements de la politique et de la guerre éprouvent le besoin de se délasser de la vie active par le récit d'aventures étrangères au monde réel, ou de chercher dans la fiction et l'idéal une sorte de consolation des misères qui les entourent. Ce sentiment des héros et des héroïnes de nos

troubles civils pendant la Fronde fit la fortune des romans pastoraux et héroïques de d'Urfé et de Mlle de Scudéry.

Honoré **d'Urfé**, né à Marseille en 1568, mort en 1625, est l'auteur d'un roman pastoral intitulé l'*Astrée,* qui sous des noms de bergers et de bergères prétend faire la peinture des principaux personnages de la société de l'hôtel de Rambouillet. Divisé en cinq parties, ce roman dont les scènes se passent sur les bords du Lignon, en Forez, offrait aux lecteurs le contraste charmant de la simplicité des mœurs champêtres avec les intrigues au milieu desquelles ils étaient plongés, et la description des beautés réelles de la nature reposait les âmes fatiguées du séjour des villes et de l'agitation de la politique. Trop souvent prétentieux et maniéré, le style de d'Urfé ne manque pas toujours de fraîcheur et de grâce.

Les sentiments héroïques et chevaleresques trouvaient leur satisfaction dans les fictions grecques et romaines que, sous le nom de son frère, publiait **Madeleine de Scudéry**. Née au Havre, en 1607, cette personne, distinguée par les grâces de son esprit aussi bien que par sa modestie, était un des ornements les plus brillants de la *chambre bleue* d'Arthénice. Il faut avouer aussi qu'elle a résumé dans son style et dans ses œuvres tous les défauts qu'on pouvait reprocher aux *précieuses.* C'est sur ses livres, sinon sur sa personne, que Boileau fait tomber ses critiques les plus sévères dans .son opuscule sur *les héros de roman*. Mademoiselle de Scudéry devait en effet arriver bien vite au ridicule en voulant faire servir les héros grecs et romains et le récit des aventures de l'antiquité à représenter les mœurs et les événements de son siècle. Elle peignait

Caton galant et Brutus dameret[1].

Cyrus, en ses écrits, devenait un Artamène, et les esprits sensés, les véritables érudits, entendirent avec stupeur

1. Boileau, *Art poétique,* ch. III.

Horatius Coclès adressant des madrigaux à Clélie. Les principaux romans de mademoiselle de Scudéry sont *Artamène* ou le *Grand Cyrus* (1650)[1]; *Clélie, histoire romaine* (1656), où nous trouvons la fameuse carte du *Pays de tendre,* livrée pour toujours au ridicule par les critiques de Boileau[2]. Mademoiselle de Scudéry, à laquelle l'enthousiasme de ses contemporains décernait les noms de *Sapho* et de *dixième muse*, satisfaisait leur avidité par son imagination féconde. *Ibrahim* ou l'*Illustre Bassa; Almahide* ou l'*Esclave reine; Célinte, Mathilde d'Aguilar, etc.*, moins célèbres que la *Clélie,* se faisaient remarquer par les mêmes défauts. Les *Conversations* et les *Entretiens* sur divers sujets de littérature et de morale nous paraissent aujourd'hui bien supérieurs aux romans de l'auteur, qui mourut en 1701, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Elle avait effacé la gloire de **La Calprenède,** né en Périgord en 1610 et mort en 1663, dont les romans de *Cassandre*, de *Cléopâtre* et de *Pharamond* dénaturaient le caractère de l'antiquité, et toutefois, par leur verbiage fade et langoureux, séduisaient les contemporains. Boileau se vengea de s'y être laissé prendre dans sa jeunesse :

> Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon :
> Calprenède et Juba parlent du même ton.
>
> *Art poét.*, ch. III.

De même qu'en Espagne Cervantes avait ridiculisé les *Amadis* et les romans de chevalerie par son immortelle création de *Don Quichotte,* des esprits vaillants opposaient un débordement « de burlesque et de grotesque à outrance » à la *préciosité* des lecteurs de l'*Astrée* et de la *Clélie.* Ainsi **Sorel** faisait, dans l'*Histoire comique de Francion* et dans le *Berger extravagant,* la satire parfois très-vive, mais le plus souvent lourde et indécente de la société d'alors. « Le pauvre et gai Scarron lançait son roman si étincelant de

1. Molière le drape en passant dans les *Précieuses ridicules*, sc. 7.
2. Boileau, *Les héros de roman.*

verve et d'un naturel si parfait[1]. » Paul **Scarron**, né en 1610 et mort en 1660, réunissait, dans la chambre où le retenaient ses infirmités cruelles, tous les beaux esprits du temps. Ni la souffrance ni la pauvreté n'altéraient la gaieté de son humeur. On sait qu'il épousa, en 1652, la fille de Constant d'Aubigné, devenue depuis madame de Maintenon, et portée par le hasard à une fortune si éclatante. L'élégance et la pureté du style ont préservé de l'oubli le *Roman comique,* série d'aventures d'une troupe de comédiens. Quelques scènes où la plaisanterie ne va pas jusqu'au bouffon, et certaines situations d'un intérêt touchant, placent cet ouvrage bien au-dessus des autres productions de l'auteur[2].

Cyrano de Bergerac, né en 1620, mort jeune en 1655, mêle la raison à l'extravagance dans son *Voyage dans la Lune* et l'*Histoire comique des États et Empires du Soleil.* Ainsi que Scarron, il a semé le grotesque à profusion dans d'autres ouvrages en vers et travesti le *dieu du Parnasse* en plaisant du Pont-Neuf.

L'Histoire : Mézeray. — Les Mémoires : le cardinal de Retz. Madame de Motteville. — Les Pamphlets : les Mazarinades.

On peut dire que, jusqu'à l'époque à laquelle nous sommes parvenus, l'histoire véritable n'a pas eu de représentants dans la littérature française. Les chroniques de Froissart, l'œuvre de Joinville, les mémoires de Commines sont, ou des matériaux utiles, ou des monographies dont on pourra tirer parti pour un ouvrage d'ensemble. Ce travail fut entrepris par François Eudes de **Mézeray**, né à Rye, près d'Argentan, en 1610, et mort en 1683. Fils d'un

1. M. Paul Albert, *La littérature française, et ses origines au* XVII[e] *siècle.*
2. Scarron poussa l'audace et l'irrévérence jusqu'à parodier Virgile. Son *Énéide travestie* en huit livres put divertir les contemporains, mais quelques passages spirituels n'ont point préservé cette œuvre burlesque d'un oubli mérité.

chirurgien de village, il vint à Paris pour s'instruire, et débuta par quelques pamphlets politiques. Ses premiers écrits et surtout son ardeur pour le travail attirèrent l'attention du cardinal de Richelieu, qui lui fit donner une pension. C'est alors que Mézeray entreprit d'écrire l'*Histoire de France.* Avec une sagacité et une exactitude jusqu'alors inconnues, il s'occupa de réunir les matériaux fournis par les vieilles chartes et les histoires locales. Pour calmer l'impatience du public, qui attendait cette œuvre importante, l'auteur commença par publier un *Abrégé,* qui fonda sa réputation. Nommé historiographe du roi, il fut reçu en 1649 membre de l'Académie française, et secrétaire en 1675. Un écrit assez hardi sur les impôts lui fit retirer par Colbert la pension qu'il avait obtenue du cardinal de Richelieu.

Outre l'*Histoire de France* (3 volumes in-folio) et l'*Abrégé* (3 volumes in-12), nous avons de Mézeray un *Traité sur l'origine des François,* une *Histoire des Turcs,* un *Traité de la vérité de la religion chrétienne* (traduit du latin de Grotius), et un curieux opuscule intitulé : *Histoire de la mère et du fils* (ces mots désignent Louis XIII et Marie de Médicis).

On ne trouve pas sans doute chez Mézeray cette érudition profonde et consciencieuse qui distingue les historiens du XIX[e] siècle. Il fait trop peu de recherches et adopte des traditions à demi fabuleuses ; mais il nous intéresse par une fierté et une indépendance qui rappelle l'esprit des éminents magistrats du XVI[e] siècle. Aug. Thierry le loue d'avoir, tout en respectant l'autorité, « rappelé aux hommes les droits anciens et naturels contre lesquels il n'y a point de prescription. » Son livre est remarquable par un ensemble et une fermeté qu'on ne retrouve pas toujours dans des livres écrits avec plus de science ; son style a vieilli sans doute, mais il a par là même l'attrait et la saveur de l'antiquité. Le caractère de l'écrivain s'y reflète et lui donne une verdeur et une originalité préférables à des périodes plus élégantes et plus savamment cadencées.

Péréfixe, né en 1605, mort en 1670, écrivit en prose correcte une *Vie de Henri IV*.

Les Mémoires de cette époque nous offrent le plus vif intérêt. Au premier rang des personnages qui se sont mêlés aux événements et aux intrigues qui agitèrent encore par intervalles le règne de Louis XIII et la minorité de Louis XIV, nommons Jean-François-Paul de Gondi, **cardinal de Retz**, né à Montmirail en 1614, mort à Paris en 1679. Bien qu'il fût destiné à l'Église et même à l'épiscopat de Paris par les traditions de sa famille, bien qu'il eût eu pour maître saint Vincent de Paul, ces influences n'eurent pas la puissance de triompher de la fougue et de la passion de son caractère. Séduit par les souvenirs des grands conspirateurs de l'antiquité et du moyen âge, il publiait à dix-huit ans la *Conjuration de Fiesque*, et révélait ainsi toute sa sympathie pour les « *révoltes et les révoltés*. »

Ce n'est point ici le lieu de raconter sa vie, ses manœuvres, ses luttes contre l'autorité de Richelieu, puis la guerre qu'il déclara plus tard à Mazarin. Disons seulement qu'après un repentir sincère, il expia dans la solitude de Saint-Mihiel une vie si fertile en vicissitudes, et n'adressons pas de reproches trop amers à un homme qui mérita la vénération de madame de Sévigné, et dont Bossuet lui-même ne parle qu'avec des ménagements infinis, et couvrant le blâme nécessaire par de glorieux éloges[1].

Les *Mémoires* du cardinal de Retz sont un des chefs-d'œuvre de notre langue par la finesse, le brillant, « un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité, image de sa conduite. » (VOLTAIRE.) Les réminiscences de l'antiquité n'entravent point l'allure vive et originale de ce récit, bien propre à nous faire connaître les secrets ressorts du drame tragi-comique de la Fronde, dernier effort de la féodalité contre l'autorité royale. Il faut lire le portrait

1. BOSSUET, *Oraison funèbre de Michel Le Tellier.*

du cardinal de Richelieu et le récit de l'évasion de l'auteur, enfermé au château de Nantes.

Avec un tout autre esprit, Françoise Bertaut, dame de **Motteville**, nous fait aussi connaître cette époque intéressante, qui s'étend depuis le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche jusqu'à la mort de cette princesse. Née en 1621 et morte en 1689, madame de Motteville, dont la mère était Espagnole, fut attachée à la personne de la reine de France, et c'est d'elle surtout qu'elle se préoccupe dans le récit des événements contemporains. Ses *Mémoires*, publiés pour la première fois à Amsterdam en 1723, sont une sorte de panégyrique d'Anne d'Autriche. L'auteur raconte avec trop de prolixité toutes les petites anecdotes de la cour; mais cette abondance parfois stérile est rachetée par la sincérité, la grâce et l'esprit. Le récit de la mort de Louis XIII et de la fameuse journée des barricades (1648) sont des modèles de narration historique.

Mentionnons, à côté des histoires sérieuses et des mémoires, ces pamphlets injurieux, au nombre de plus de quatre mille, qui servaient d'armes aux frondeurs pour lutter contre la cour et le cardinal de Mazarin. Ils sont connus sous le nom de *Mazarinades*. Si plusieurs ne sont qu'insolents et grossiers, beaucoup se distinguent par une malice fine et mordante, et rappellent l'esprit des auteurs de la *Satire Ménippée*. Le plus fameux est attribué à Scarron, dont il causa la disgrâce, et l'on range aussi dans le nombre une *Histoire de la prison des princes*[1].

La Philosophie morale et religieuse: Descartes, Port-Royal, Pascal, Nicole.

L'autorité de la philosophie scolastique, imposée aux esprits pendant tout le moyen âge, avait été battue en

1. Tous ces pamphlets ont été réunis dans la *Bibliothèque des Mazarinades*, publiée à Paris, en 1850, par M. C. Moreau.

brèche par les penseurs du XVIe siècle. On ne se contentait plus des sèches et rigoureuses méthodes d'Aristote, et l'on comprenait qu'il y avait quelque chose au-dessus des formules et des procédés d'argumentation. La véritable philosophie, celle qui s'attaque au problème de la destinée humaine et s'appuie sur l'étude de la nature de l'âme pour confirmer les solutions religieuses des trois grandes questions : d'où venons-nous, que sommes-nous, où allons-nous? cette science des sciences allait avoir enfin un illustre représentant. Il lui fut donné de joindre à la puissance des idées le mérite d'un style ferme, précis, et de contribuer pour une forte part, en dehors de l'Académie, à la perfection de la langue française.

René Descartes, né à la Haye en Touraine le 31 mars 1596, élevé aux Jésuites de la Flèche, annonçait pour les sciences mathématiques les plus heureuses dispositions. Dès l'âge de dix-neuf ans il avait formé le hardi projet de secouer le joug de toutes les doctrines pour se former lui-même une philosophie établie sur les bases d'un raisonnement solide. Engagé d'abord comme volontaire dans les armées de l'électeur de Bavière et de la Hollande, il renonce à la carrière des armes pour se livrer tout entier à l'étude des sciences et aux méditations de la philosophie. C'est après avoir parcouru plusieurs pays de l'Europe qu'il prit le parti de se retirer en Hollande, croyant trouver en cette contrée plus de calme et d'indépendance que dans sa propre patrie. Les attaques injustes de ses ennemis le contraignirent à se retirer en Suède, où la reine Christine lui offrit un asile honorable. L'influence pernicieuse du climat ne tarda point à altérer sa santé, et il mourut d'une fluxion de poitrine le 11 février de l'année 1650.

L'étude et l'appréciation des immenses travaux de Descartes n'est point de notre sujet ; nous n'avons à nous occuper que de l'écrivain. A ce point de vue, il nous semble que les critiques littéraires ont fait à l'auteur une part trop considérable. D'abord presque tous les ouvrages de Des-

cartes ont été écrits en latin, et les éloges donnés au *Discours de la Méthode*, composé d'abord en français, comportent quelques restrictions. Cet ouvrage, si important pour la philosophie, publié à Leyde en 1637, fut le point du départ d'une révolution dans la pensée humaine. Il se divise en six parties. Résolu à effacer de son esprit toutes les docritnes et même tous les principes dont il n'a pu vérifier la solidité, l'auteur cherche une méthode à l'aide de laquelle il puisse construire la science sur des bases inébranlables.

A ce grand nombre de préceptes dont la logique est composée, Descartes substitue les quatre suivants avec une ferme et constante résolution de ne pas manquer une seule fois à les observer : « le premier était de ne recevoir aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle;... le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre; la troisième, de conduire par ordre mes pensées en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître pour monter peu à peu comme par degrés jusqu'à la connaissance des plus composés..; et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre. »

Une fois en possession de cette méthode, comprenant que ce n'est pas assez, « avant de commencer à rebâtir le logis où on demeure que de l'abattre, mais aussi qu'il faut s'être pourvu de quelque autre où on puisse être logé commodément pendant le temps qu'on y travaillera, » Descartes se forme une morale par provision qui contient les quatre maximes suivantes : « obéir aux lois et coutumes de son pays, retenant constamment la religion de son enfance; être le plus ferme et le plus résolu en ses actions qu'il se pourrait; tâcher toujours plutôt à se vaincre que la fortune et à changer ses désirs que l'ordre du monde; enfin, continuer à employer toute sa vie à cultiver sa rai-

son, et s'avancer autant qu'il pourrait en la connaissance de la vérité, suivant la méthode qu'il s'était prescrite. »

Cette méthode conduit Descartes à fonder la science tout entière sur son existence prouvée par l'évidence de sa pensée : « Je pense, donc je suis; *cogito, ergo sum.* » Cet axiome le mène directement à la preuve de l'existence de Dieu, et comme corollaire à la réalité du monde extérieur[1].

Cette œuvre, destinée à exercer une influence si profonde sur la philosophie, est le seul des ouvrages de Descartes qui ait été écrit en français. Les qualités de la pensée se manifestent aussi dans le style. « Il est ferme, sévère et hardi, cherchant avant tout la clarté et trouvant par surcroît la grandeur. » (V. COUSIN.) Disons que la phrase n'a pas cette allure franche et dégagée que nous admirons dans la phrase de Balzac, véritable créateur de la langue du XVII[e] siècle. On sent que l'auteur, habitué à exprimer ses idées en latin, n'a pas su se débarrasser des entraves de l'oraison cicéronienne. La multiplicité des relatifs, la fréquence des phrases incidentes, l'enchaînement lourd et pénible des membres de la période, rappellent souvent encore les habitudes d'un style étranger. C'était toutefois un grand service rendu à notre langue, que de l'avoir mise au service des idées abstraites et de leur avoir donné par là une clarté suffisante pour pénétrer dans toutes les intelligences[2].

Sept ans après sa publication, le *Discours de la Méthode* fut traduit en latin par l'abbé de Courcelles, et les *Méditations métaphysiques*, autre œuvre capitale de Descartes, écrites en latin par l'auteur, furent mises en français par

1. M. T. CHARPENTIER, dans sa *Thèse sur Descartes* (Paris, 1869), a découvert avec sagacité et démontré clairement l'alliance intime entre la méthode philosophique de Descartes et les procédés géométriques.

2. « Descartes voulut que *sa Géométrie* fût écrite en français, comme le *Discours de la Méthode*. Il a fait voir ainsi d'une façon saisissante que la langue vulgaire pouvait devenir un instrument d'une exactitude, d'une précision mathématiques. On ne peut donc se refuser à considérer Descartes comme le premier de ces grands savants qui ont eu tant d'influence sur la destinée des lettres françaises. » M. T. CHARPENTIER.

le duc de Luynes (1647). Descartes en revit et en retoucha la traduction.

Quelques lettres de Descartes, entre autres celle qu'il écrivit d'Amsterdam à Balzac en 1631, prouvent que l'auteur savait écrire avec agrément dans le style familier, et que, dans le *Discours de la Méthode,* il ne s'est préoccupé que de la solidité et de la clarté de la pensée.

A la justesse des termes pris toujours dans leur sens naturel, à la marche d'une phrase qui, sans aucun souci de l'effet, semble suivre le progrès de la démonstration, d'autres écrivains joindront ces métaphores hardies, ces mouvements vigoureux et passionnés qui entraînent le cœur en éclairant l'intelligence.

Dans le monastère de Port-Royal, à quelques lieues de Versailles, près de Chevreuse, « où le XVIIe siècle voyait une dernière et mémorable reproduction des austérités de la Thébaïde, » autour de l'inflexible Saint-Cyran s'était rangée toute une colonie d'illustres pénitents : Lemaistre, célèbre avocat ; Séricourt et Sacy, Nicole, Lancelot ; enfin Antoine Arnauld, « non moins remarquable par sa haute vertu que par sa science profonde et l'énergie de son style.[1] » Cette société, attachée aux doctrines de Jansénius[2], prétendait fortifier le christianisme en le rappelant à ses vrais principes. Elle opposait la rigueur d'une morale inflexible à la tolérance des Jésuites, dont elle combattait aussi les doctrines théologiques sur la *grâce* et la *prédestination.* L'austérité des doctrines et des mœurs donnait aux écrits de Port-Royal une force et une énergie que la prose fran-

1. M. DEMOGEOT, *Histoire de la littérature française.*

2. Jansein (en latin Jansenius), né près de Leerdam en Hollande en 1585 et mort en 1638. Il fut évêque d'Ypres en 1636. Sa doctrine sur la grâce fut condamnée comme hérétique. Elle était exposée dans un grand ouvrage intitulé *Augustinus* et fut réduite par M. Cornet en cinq propositions dont le sens était : Il y a des commandements impossibles ; on ne résiste jamais à la grâce ; l'homme n'a pas le choix entre lui résister et lui obéir ; la liberté subsiste avec la nécessité ; le Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais seulement pour les prédestinés. Ces questions subtiles ont perdu de notre temps tout intérêt.

çaise n'avait jamais connues.' Ce fut près de ces solitaires que se retira Pascal en 1654.

« Un homme, a dit Chateaubriand, fixa la langue que parlèrent Bossuet et Racine, donna le modèle de la plus parfaite plaisanterie comme du raisonnement le plus fort; enfin, dans le court intervalle de ses maux, résolut, par abstraction, un des plus beaux problèmes de géométrie et jeta sur le papier des pensées qui tiennent autant de Dieu que de l'homme. Cet effrayant génie se nommait Blaise Pascal. »

Blaise Pascal, né à Clermont-Ferrand le 19 juin 1623, dès son enfance épouvantait son père par la grandeur et la puissance de son génie. Il montrait dans les sciences mathématiques et physiques une force d'intelligence et d'invention qui devait, aux dépens de sa santé et de sa vie, lui conquérir une gloire moins populaire sans doute, mais supérieure à celle dont les lettres ont entouré son nom. A douze ans il connaissait les langues anciennes, et, privé des secours que lui refusait la prudence paternelle, il inventait les trente-deux premières propositions d'Euclide.

Un accident grave, qui mit ses jours en péril, ranima dans son âme les sentiments religieux, affaiblis pendant quelques années chez lui par l'agitation du monde, et il alla chercher un asile au monastère de Port-Royal. Engagé dans le parti des religieux de cette sainte maison, et par ses propres opinions et par l'influence de la société qui l'entourait, au moment où les doctrines d'Arnauld[1] allaient être condamnées en Sorbonne, il publia, pour le défendre, les *Lettres de Louis de Montalte à un provincial de ses amis*.

Cet ouvrage, connu vulgairement sous le nom de *Provinciales*, et que les contemporains de Pascal appelaient les *petites lettres*, peut être considéré comme un des chefs-d'œuvre de la langue française. Le sujet semble avoir aujour-

1. Arnauld défendait dans plusieurs ouvrages les opinions de Jansenius.

d'hui perdu pour nous son intérêt; mais nous n'admirons pas moins « ce style vif, concis, pittoresque, quelque peu saccadé, ces tournures neuves et piquantes, ces expressions trouvées qui sont des images, la soudaineté du trait, la vivacité du tour, toutes les grâces et les artifices de la diction dont Pascal, avant La Bruyère, a enrichi notre prose[1]. »

Selon Boileau, rien n'était préférable à la langue des *Provinciales*, et madame de Sévigné faisait ses délices de cette lecture. « Pascal, dit M. Villemain, a deviné avant Molière la bonne comédie : il introduit sur la scène plusieurs acteurs, un indifférent qui reçoit toutes les confidences de la colère et de la passion, des hommes de parti sincères, de faux hommes de parti plus ardents que les autres, des conciliateurs de bonne foi partout repoussés, des hypocrites partout accueillis : c'est une véritable comédie de mœurs. »

Les *Pensées*, sublimes fragments échappés par intervalles à la plume de Pascal, qui ramassait chaque jour les matériaux d'un grand édifice consacré à la défense et à la gloire de la religion, assurent à l'auteur, mieux encore que les *Provinciales*, une des premières places parmi les écrivains qui ont porté si haut la gloire de la langue française. Nulle part on ne trouvera plus d'audace et de simplicité, plus de grandeur et de naturel, plus d'enthousiasme et de vérité. « C'est là que Pascal réunit au plus haut degré les deux puissances extrêmes de la pensée, le raisonnement et l'imagination. » (Villemain). On découvrit après la mort de l'auteur toutes les pensées sans ordre, sans suite, sur de petits chiffons de papier où Pascal les jetait rapidement dès qu'elles lui venaient à l'esprit. On en publia une première édition en 1669, et en considérant le rapport qu'elles pouvaient avoir entre elles, on put former une sorte de plan et de division en deux parties : 1° les pensées qui se rapportent à la philosophie, à la morale et

1. M. Charpentier de Saint-Prest, *Tableau historique de la littérature française aux* XV

aux belles-lettres; 2° les pensées qui sont immédiatement à la religion[1]. Il faut lire dans la première division les trois articles sur la *Philosophie,* la *Géométrie*, l'*Art de persuader,* les considérations sur *la Misère de l'homme* et la *Condition des grands;* dans la seconde, l'article intitulé : *Marques de la véritable religion* et les *Pensées sur la mort.*

D'un caractère sombre dont la maladie augmentait la tristesse, Pascal s'éteignit jeune en 1662, dans les pratiques de la dévotion la plus sévère.

Arnauld (Antoine), né à Paris en 1612, mort à Liége en 1694, et qui mérita le nom de grand[2] par ses vertus et sa science, prit part à la composition de la *Grammaire générale* et de la *Logique,* publiées sous le nom de Port-Royal. Ses œuvres tout à fait personnelles, entre autres : la *Perpétuité de la foi dans l'Église catholique touchant l'Eucharistie* sont écrites avec la clarté, la concision et la force qui distinguent tous les ouvrages sortis de cette célèbre maison.

On ne peut séparer des noms d'Arnauld et de Pascal celui de **Nicole,** « qui, sans avoir beaucoup de mouvement et d'élan, charme et séduit par le calme et l'onction de l'âme, qui semblent passer dans l'expression et les pensées. » Ses ouvrages de morale, les *Essais de morale,* le *Traité sur les moyens de conserver la paix avec les hommes,* sont vantés à chaque instant par M[me] de Sévigné qui ne trouvait pas de lecture plus instructive et plus charmante : « Ce livre, disait-elle à sa fille, est de la même étoffe que Pascal... Cette étoffe est merveilleuse..... on ne s'en ennuie pas. Le cœur humain n'a jamais été mieux anatomisé... Cette morale est délicieuse et le livre admirable[3]. » Né à Chartres en 1625, Nicole Pierre mourut à Paris en 1695.

1. M. Cousin avait démontré la nécessité d'une édition exacte et complète des *Pensées de Pascal.* Le travail fut accompli d'abord par M. Prosper Faugère (1844) et ensuite par M. Ernest Havet (1852).

2. Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie.
BOILEAU, *Poésies diverses.*

3. Madame DE SÉVIGNÉ, *Lettre à sa fille,* 19 août 1671.

L'éloquence du barreau : Patru, Lemaistre, Pellisson.

Les souvenirs grecs et romains s'imposent en quelque sorte à l'éloquence du barreau, et il est difficile de se soustraire à l'imitation de Démosthène et de Cicéron, dont le talent comme orateurs n'a point encore été surpassé. Mais, en confondant quelquefois encore le palais et la grand'-chambre avec l'Agora ou le Forum, les avocats, au commencement du XVII[e] siècle, empruntèrent surtout à l'antiquité l'élévation des idées et une noble indépendance de sentiments.

Parmi les avocats qui ne se bornaient pas à citer pêle-mêle dans leurs écrits la Bible, les Pères, Cicéron, Sénèque et les Institutes, mais qui joignaient à la science du jurisconsulte le sentiment de la perfection du style et le souci d'y parvenir, nous devons signaler les trois noms de Patru, Lemaistre et Pellisson.

Patru (Olivier), né à Paris en 1604 et mort en 1681, obtint de grands succès au barreau. Il avait développé son talent par l'étude attentive et la traduction fréquente des ouvrages de Cicéron. Son goût sévère était redouté même de Boileau, qui le plaçait au premier rang des écrivains[1]. Il était membre de l'Académie française (1640), et ses remarques sur la langue sont fort estimées.

Lemaistre (Antoine), né à Paris en 1608, mort en 1658, renonça de bonne heure à ses triomphes d'avocat pour se réfugier au monastère de Port-Royal et près d'Arnauld, son oncle. Il travailla aux beaux ouvrages qui sortirent de cette illustre maison. Ses *Plaidoyers* ont été publiés par lui-même en 1653.

Pellisson, né à Béziers en 1624 et mort en 1693, déploya dans son *Discours au roi* et ses *Considérations sommaires sur le procès de M. Fouquet*, toutes les qualités de la véri-

1. Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.
Boileau, *Satire* IX.

table éloquence. Inspiré par la chaleur de l'amitié et sans redouter le mécontentement de Louis XIV, irrité contre le surintendant, il prouve à chaque instant dans son œuvre la vérité de l'axiome antique : *pectus est quod disertos facit*[1]. Puni de son courage par la prison, il fut rendu à la liberté en 1668, et devint même historiographe du roi. Les érudits estiment son *Histoire de Louis XIV, de* 1659 *à* 1678, et ses *Lettres historiques,* adressées à mademoiselle de Scudéry ; mais tout le monde lit avec intérêt son *Histoire de l'Académie française,* depuis la fondation en 1635 jusqu'en 1653.

C'est dans un genre inconnu à l'antiquité, dans l'éloquence religieuse, que la langue française devait s'élever jusqu'au sublime : la seconde moitié du XVII[e] siècle nous en offrira le magnifique développement.

CHAPITRE XVII.

Première moitié du XVII[e] Siècle (suite).

Poésie. — Le théâtre. — Hardy, Rotrou. — Corneille. — La querelle du *Cid ;* la question des unités. — La poésie épique : Chapelain. — Genres divers.

Poésie. — Le théâtre. — Hardy, Rotrou.

Le théâtre, au XVI[e] siècle, avait vécu de l'imitation grecque et latine. Aux traductions et aux paraphrases des pièces de Sophocle, de Sénèque et d'Aristophane, jouées dans l'intérieur des colléges, viennent se joindre, au commencement du XVII[e] siècle, les emprunts faits au théâtre italien et espagnol.

Une troupe d'acteurs donnant des représentations régu-

1. *L'éloquence vient du cœur.*

lières s'établit à l'hôtel de Bourgogne[1], et l'assiduité du public atteste le goût de notre nation pour l'art dramatique en même temps qu'elle encourage les auteurs à satisfaire l'avide curiosité des spectateurs. Elle fut d'abord alimentée par l'intarissable fécondité d'**Alexandre Hardy**, né à Paris en 1564 et mort en 1630. Pillant au hasard les pièces de Sénèque, le théâtre de Lope de Vega et de Cervantès, Hardy composa plus de cinq cents pièces, dont il nous reste quarante-six, écrites en vers. A l'exception de *Marianne*, il n'en est point qui supportent aujourd'hui la lecture. On doit cependant lui savoir gré d'avoir remplacé les tirades philosophiques et les déclamations par l'intérêt des événements et des situations dramatiques. Il ne prenait pas le temps de corriger les inégalités de son style, dur, incorrect et presque toujours emphatique. Bien qu'il ait imaginé le premier de tirer profit de ses productions, Hardy mourut dans une extrême misère.

« Il eut des élèves qui l'effacèrent en l'imitant. Le *Pyrame et Thisbé* de **Théophile**, l'*Arthénice* de **Racan**, la *Sylvie* et la *Sophonisbe* de **Mairet**, l'*Amarante* de **Gombault**, remarquables du moins par l'élégance et la douceur du style, firent pâlir sa renommée, qu'éteignirent Rotrou, Scudéry et Corneille[2]. » Ajoutons à ces noms ceux de **Tristan** (1601-1655), membre de l'Académie française, auteur d'une tragédie de *Marianne*, et de **du Ryer** (1605-1646), dont le *Saül* et le *Scévola* offrent des vers remarquables par leur largeur et leur fermeté.

Le théâtre va prendre un essor plus étendu et plus vigoureux quand à l'imitation déréglée, à l'inspiration personnelle, viendra s'ajouter la réflexion et l'étude des règles. De beaux esprits du temps, Chapelain, Desmaretz, d'Aubignac, imaginèrent de chercher dans les *Poétiques* d'Aristote et d'Horace un frein à la licence des auteurs

1. Rue Mauconseil.

2. M. Charpentier de Saint-Prest, *Tableau historique de la Littérature française.*

dramatiques et d'imposer à leurs compositions les unités d'action, de lieu et de temps. Leurs efforts furent encouragés par l'approbation et l'exemple du cardinal de Richelieu. Ce grand ministre, soigneux de tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de la France, ne se bornant pas à favoriser les lettres, les cultivait lui-même et désirait joindre à sa renommée d'homme d'État les lauriers de la poésie. Entouré d'écrivains qui travaillaient sous ses ordres, Boisrobert, Colletet, Corneille, de l'Estoile et Rotrou, le cardinal leur indiquait des sujets de tragédie, leur en traçait le plan, disposait les actes et corrigeait lui-même les détails de la versification. Pour la représentation de la tragédie de *Mirame*, dont il était l'auteur et qui porte le nom de Desmaretz (1596-1676), il fit construire à grands frais une salle de spectacle dans le Palais-Cardinal[1]. Le ministre-poëte y donnait le signal des applaudissements et semblait heureux des succès remportés par quelque belle tirade des *Tuilleries*, de l'*Aveugle de Smyrne* et de la *Grande Pastorale*.

Mais cet esprit dominateur ne souffrait pas la contradiction; il imposait à ses collaborateurs l'observation des règles d'Aristote, et n'hésitait pas à témoigner son mécontentement à ceux qui, par le droit du génie, se dérobaient à de gênantes entraves. C'est ainsi qu'il licencia Corneille, trop indocile à ses ordres, et qui selon lui n'avait pas l'*esprit de suite*. Nous verrons avec quel acharnement il essaya de lutter contre l'admiration universelle qui saluait dans le *Cid* le chef-d'œuvre de la tragédie française.

Cette rigueur ne fut pourtant point inutile, et l'on doit moins se souvenir d'une erreur de goût, causée par l'amour-propre, que de la protection intelligente et généreuse accordée aux lettres par le cardinal, et de sa direction utile pour contenir dans les limites de la raison et du bon sens

1. Aujourd'hui le Palais-Royal.

des auteurs qui pouvaient s'égarer dans l'affectation italienne ou les extravagances espagnoles.

Parmi les cinq auteurs qui travaillaient aux pièces de Son Éminence, nous devons distinguer **Jean Rotrou**, né à Dreux en 1609, et dont le génie peut-être eût égalé celui de Corneille s'il eût été fortifié par le travail et réglé par la discipline et la réflexion. La lecture de Sophocle lui avait révélé son talent. Dès l'âge de dix-neuf ans il déployait dans la pièce du *Mort amoureux,* avec une imagination bizarre, les qualités d'un style bien supérieur à celui des contemporains, si l'on excepte l'auteur de *Cinna* et de *Polyeucte.* Par malheur, Rotrou, emporté par la fougue de ses passions, par la nécessité de se créer des ressources pour satisfaire à son amour du jeu, négligeait ses ouvrages, et songeait plutôt à produire beaucoup qu'à composer des chefs-d'œuvre. Aussi, parmi les tragédies ou comédies qu'il nous a laissées, au nombre de quarante, n'en est-il que deux qui méritent l'attention et les éloges : la tragédie de *Venceslas* (1647), et celle du *Véritable saint Genest* (1646). Dans cette dernière œuvre, représentée quelque temps après le *Polyeucte,* plusieurs scènes peuvent soutenir la comparaison avec la tragédie de Corneille.

Du reste, notre grand tragique se plaisait à nommer Rotrou son père, bien qu'il fût de trois ans plus âgé que lui. C'était Rotrou qui lui avait enseigné le secret de ce grand style inconnu jusqu'alors sur la scène. Rotrou ne négligeait de sa part aucune occasion de payer un tribut d'éloges à la gloire de Corneille, et, bien éloigné de la basse envie qui déshonore trop souvent les poëtes, il mettait les tragédies de son rival au niveau des plus belles productions de l'antiquité.

« Parmi les innovations que l'on doit à Rotrou, il faut remarquer que ce fut lui qui introduisit les stances, dont Corneille a fait quelquefois un très-heureux usage. Quelques-unes de ces stances s'élèvent à la hauteur de la poésie lyrique, et l'emploi de divers rhythmes, dont il est aussi

l'inventeur, prouve combien son oreille avait le sentiment de l'harmonie[1]. »

Rotrou montra le même talent dans la tragédie et dans la comédie : l'*Heureuse inconstance* (1631), et les *Ménechmes* (1632) ne sont pas, pour le style, trop au-dessous du *Menteur* de Corneille.

Retenu à Dreux par son titre de lieutenant particulier et civil au bailliage de cette cité, Rotrou ne put faire partie de l'Académie française. Il mourut en 1650. Pendant qu'il poursuivait à Paris les répétitions d'une de ses pièces, il apprend qu'une maladie épidémique ravage sa ville natale. Sourd aux instances de ses amis et de son frère, qui voulaient le retenir, Rotrou n'hésite pas à se rendre à son poste : « sa conscience a marqué son devoir. » Victime du fléau, le poëte succombe, laissant à la postérité un nom plus glorieux encore par son dévouement que par ses œuvres.

P. Corneille.

Arrêtons-nous devant celui qui rejette dans l'ombre tout ce qui l'entoure, et qu'on peut véritablement appeler le « père de notre théâtre. »

Fils de P. Corneille, maître des eaux et forêts, et de Marthe le Pesant, Pierre **Corneille** naquit à Rouen, le 6 juin de l'année 1606. Après de solides études chez les Jésuites de Rouen, il se destinait au barreau, selon la volonté de son père, et commençait son cours de droit lorsqu'une aventure plaisante de sa vie d'étudiant lui fournit l'occasion de composer *Mélite,* sa première pièce, et lui révéla en quelque sorte à lui-même son génie dramatique (1629). Bien qu'il ne faille pas attacher une importance exclusive à la place d'un grand homme dans son époque, il doit être au début dominé par les influences contemporaines. Corneille n'y put échapper, et toutes les comédies

1. M. Ambroise-Firmin Didot, *Notice sur Jean Rotrou.*

qui suivirent *Mélite* jusqu'en 1636, *Clitandre,* la *Galerie du Palais,* la *Veuve,* la *Suivante,* la tragédie de *Médée,* l'*Illusion comique,* se ressentirent des défauts qui régnaient alors au théâtre.

Aventures multipliées et complication de l'intrigue, plan confus, situations invraisemblables, sentiments forcés, langage parfois simple et naturel, très-souvent rempli d'affectation et de recherche : voilà ce que les spectateurs applaudissaient, voilà ce que Corneille présentait à leur admiration. Par instants éclataient dans ces œuvres incorrectes des coups de théâtre d'une puissance extraordinaire, et quelques-uns de ces traits sublimes qui caractérisent les chefs-d'œuvre du grand poëte.

Enfin, l'année 1636 marqua l'époque la plus glorieuse de notre littérature dramatique : le *Cid* parut. Son succès fut immense; on eût dit que la tragédie venait de jaillir tout armée du cerveau de Corneille. « Beau comme le Cid » devint un proverbe, à Paris comme dans les provinces, et l'admiration publique soutint ce chef-d'œuvre contre la jalousie de quelques auteurs envieux, encouragés dans leurs attaques par Richelieu lui-même, qui chercha vainement à faire condamner la pièce par le jugement de l'Académie.

Après le *Cid*, Corneille donne au théâtre une suite de merveilles : *Horace*, *Cinna* (1639), sujets empruntés à l'histoire romaine; *Polyeucte,* tragédie chrétienne, en 1640. L'inspiration de ces tragédies, si variées par le sujet et la composition, est cependant toujours la même : l'auteur nous représente la lutte sublime du devoir contre la passion, ou d'un devoir contre un autre devoir d'un ordre supérieur. Rodrigue et Chimène sacrifient leur amour à l'honneur de leur nom et de leur famille; le vieil Horace immole tous les sentiments de famille à la gloire et au salut de la patrie; Auguste place un désir de vengeance légitime au-dessous de la clémence, ce noble apanage de la royauté, et Polyeucte, pour le service de Dieu, *négli-*

geant femme, et biens et rang, n'hésite point à exposer et à verser tout son sang.

L'œuvre de Corneille était pour ainsi dire accomplie, et les pièces qui suivirent soutinrent parfois sa réputation sans l'augmenter. La *Mort de Pompée* (1641) prouva la prédilection du poëte pour Lucain, dont les déclamations le séduisaient plus que les beautés sereines des poëtes du siècle d'Auguste[1]. Vint ensuite le *Menteur,* comédie de caractère imitée de l'espagnol, écrite avec le véritable style de la grande comédie, dont l'idéal sera réalisé par le *Misanthrope* de Molière. La *Suite du Menteur* (1643) est bien inférieure à la première partie.

A dater de cette époque, il semble que les rayons de l'astre commencent à pâlir : *Théodore, vierge et martyre* (1645), obtint peu de succès; *Rodogune* (1646) rachète de grands défauts par un cinquième acte que Voltaire considérait comme le plus dramatique qui eût été mis au théâtre. Après sa réception à l'Académie française en 1647, Corneille compose *Héraclius* (1647) et *Don Sanche* (1651), deux pièces tirées du théâtre espagnol; *Andromède* (1651), *Nicomède* (1652), création d'une originalité puissante, où l'auteur prouve la connaissance merveilleuse du génie du peuple romain et la science approfondie de son histoire. Cette *tragi-comédie,* critiquée avec amertume par La Bruyère, a reconquis de nos jours une admiration mal à propos refusée par les contemporains. La chute de *Pertharite,* en 1653, dégoûta Corneille du théâtre, qu'il abandonnait à l'âge de quarante-sept ans.

On voit, dans cette rapide énumération, que la partie la plus féconde et la plus glorieuse de la vie de l'auteur appartient à la première moitié du XVIIe siècle. Retiré de la scène, Corneille occupa et sanctifia ses loisirs par la traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ,* remarquable

1. Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile.
BOILEAU, *Art poétique,* IV.

par une foule de passages vraiment sublimes; puis, après six années, entraîné d'un penchant irrésistible et sollicité par le surintendant Fouquet, l'athlète déjà vieilli rentra dans la lice, où son génie épuisé ne jetait plus que de rares éclairs. C'est à cette période de décadence qu'appartiennent *Œdipe* (1659), la *Toison d'Or* (1661), *Sertorius* (1662), dont une scène égale les plus beaux passages de *Cinna; Sophonisbe* (1663), *Othon* (1665). Après l'*Agésilas* (1665), les amis même de Corneille soupiraient; en vain voulurent-ils l'arrêter après *Attila* (1667)[1]. Il eut le tort d'entreprendre le sujet de *Tite et Bérénice* (1670), où il fut vaincu par le jeune Racine, alors dans la force de l'âge et du talent. Cette grande carrière dramatique se termina par *Pulchérie* (1672) et *Suréna* (1674). La vieillesse avait triomphé des forces d'un esprit sublime.

Les *Œuvres complètes* de Corneille contiennent, outre ses pièces de théâtre et sa traduction de l'*Imitation*, la traduction d'une partie des *Psaumes de David*, de petits poëmes au roi sur ses victoires, des sonnets, des odes, des épigrammes, des madrigaux et trois discours en prose sur *l'utilité et les règles du poëme dramatique*.

Corneille, disent les biographes, était d'une figure commune et qui n'annonçait pas tout son génie; il lisait mal, et d'une façon peu intelligente, ses propres vers. Son caractère était doux, honnête, sincèrement religieux. Il fut toujours étranger à la médisance et à l'envie. Son amitié avec Thomas, son frère, est restée proverbiale, malgré la distinction qu'on faisait dans le monde entre eux deux, en appelant Pierre « le grand Corneille. » Ses succès au théâtre ne lui procurèrent pas la richesse, et il mourut pauvre en 1684, honoré à son lit de mort par les secours

1. Ces sentiments sont attestés par l'épigramme suivante de Boileau :

Après l'Agésilas,
Hélas!
Mais après l'Attila,
Holà!

de Louis XIV, obtenus grâce à la courageuse intervention de Boileau.

Les caractères principaux du talent de Corneille sont la fécondité dans l'invention, l'héroïsme dans les sentiments, l'intérêt dans la suite et le développement des caractères, quelquefois aussi le pathétique. Il suit les règles de la composition dramatique, mais il tempère la sécheresse qui naîtrait de l'observation exacte des règles par un certain amour de l'originalité et même du romanesque. Son style est presque toujours admirable d'énergie et de précision; parfois aussi il tombe dans le pathos et l'obscurité des plus fades déclamateurs[1]. Quelques-unes de ses pièces conservent les traces de ses premières études pour le barreau : de froides discussions, des plaidoyers symétriques, viennent ralentir et entraver la marche de l'action. Les sources auxquelles Corneille a puisé le plus souvent sont les auteurs latins de la fin du Ier siècle de notre ère, Sénèque et Lucain; les poëtes espagnols, qui lui ont fourni plusieurs sujets, et enfin les auteurs en prose et en vers du XVIe siècle de notre littérature.

Saint-Évremond, dans son *Jugement sur quelques auteurs français* à madame de Mazarin, et La Bruyère, dans son premier chapitre des *Caractères*, ont donné de Corneille, en le comparant à Racine, une appréciation juste et complète. Racine lui-même, dans le discours prononcé à l'Académie pour la réception de Thomas Corneille, nous fait comprendre en quel état Pierre avait trouvé le théâtre et à quelle hauteur il l'éleva par son génie.

Corneille était, selon l'expression de Racine, « un très-bon académicien. » Assidu à toutes les séances et « laissant ses lauriers à la porte de l'Académie, » il travaillait avec ardeur au dictionnaire et à la grammaire, qu'il enrichissait. Nous trouvons chez lui plusieurs de ces mots dont la disparition affligeait La Bruyère : *heur, issir, submis-*

1. « Certains auteurs sont sujets dans le dramatique à de longues suites de vers pompeux.... » La Bruyère, *Caractères*, des ouvrages de l'esprit.

sions...; d'autres qui se sont affaiblis et ont perdu le sens rapproché de leur étymologie : *gêne, ennui*... Ce tour si rapide de l'infinitif précédé de la préposition *à* :

Je ferai mon possible à bien venger mon père,

dont Molière et La Fontaine se serviront souvent après lui, donne à son vers une énergique précision. Il ne connaît pas encore la règle qui commande de joindre immédiatement le relatif à son antécédent, ni celle qui défend de donner à une phrase principale des compléments d'une construction différente, et il dit dans *Polyeucte* :

Il croit pouvoir enfin ce qu'encore il n'a pu
Et que ce qu'on diffère est à demi rompu.
Acte Ier, sc. 1re.

Quelques mots, comme *tout beau, brutal, distiller du cerveau*, ont été bannis après Corneille du style soutenu, et on peut lui reprocher l'emploi de la phraséologie amoureuse, les *feux*, les *langueurs*, les *ardeurs*, reste du langage de l'hôtel de Rambouillet.

Du reste, « écrire n'a jamais été pour lui qu'exprimer son idée. Ses contemporains attestent que le soin du style ne fut pour rien dans les effets, entièrement dus à la grandeur des choses qu'il avait à peindre.... Simple et sobre dans l'emploi des figures nécessaires, il s'en sert pour exprimer son idée, jamais pour l'étendre au delà de ses limites naturelles.... Quant à la versification, selon Chapelain, il n'en savait pas l'art, et c'était la nature qui agissait purement en lui. Corneille, dit Segrais, ne sentait pas la beauté de ses vers et il n'avait pas d'égard à l'harmonie en y travaillant, mais seulement au sentiment[1]. »

La Bruyère résume, avec un rare bonheur, tout ce qu'on peut dire de Corneille : « Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit qu'il avait sublime, auquel

1. M. Guizot, *Corneille et son temps*.

il a été redevable de certains vers, les plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre..., et enfin de ses dénoûments. » (*Caractères*, I.)

La querelle du *Cid;* la question des unités.

Corneille avait obtenu déjà quelques succès au théâtre, lorsque M. de Châlon, ancien secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, lui donna le conseil d'aller chercher chez les auteurs espagnols des sujets qui, traités dans notre goût, pourraient produire les plus grands effets. Il lui indiqua entre autres *Guilhen de Castro* (1569-1631), en offrant de lui en traduire quelques passages. Docile à ce conseil, Corneille découvrit la pièce intitulée : *Traits de jeunesse du Cid* (*las Mocedades del Cid*). Il en tira son chef-d'œuvre. « L'enthousiasme du public alla jusqu'au transport : on ne pouvoit se lasser de voir cette pièce; on n'entendoit autre chose dans les compagnies; chacun en savoit quelque partie par cœur; on la faisoit apprendre aux enfants, et, en quelques parties de la France, il étoit passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid*[1]. »

Tous les rivaux de Corneille, à l'exception du seul Rotrou, se soulevèrent contre cet éclatant succès. « Un puissant auxiliaire se chargea d'en soutenir et d'en diriger les mouvements[2]. » Le cardinal de Richelieu « vit avec déplaisir tous les travaux de cette nature, et surtout ceux où il avait quelque part, entièrement effacés par celui-là. » Il encouragea donc Scudéry à écrire, comme il le fit, à l'Académie pour obtenir un jugement de cet illustre corps sur la tragédie du *Cid*. Les plus judicieux témoignaient beaucoup de répugnance pour ce dessein. Il fallait d'ailleurs obtenir le consentement de Corneille : un ordre de Richelieu trancha toutes les difficultés, et l'auteur lui-même, dans la crainte de déplaire

1. Pellisson, *Histoire de l'Académie française*.
2. M. Guizot, *Corneille et son temps*.

au grand ministre, qui était son bienfaiteur, décida de s'en remettre à la décision des académiciens. Dans la séance du 16 juin 1637, on nomma trois commissaires pour examiner le *Cid* et les observations contre le *Cid*. La tâche de ces trois messieurs, qui étaient de Bourzey, Chapelain et Desmaretz, fut l'examen du corps de l'ouvrage en gros : car, pour celui des vers, il fut résolu qu'on le ferait dans la compagnie.

Après environ cinq mois de travail parurent au jour les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*. « Cet ouvrage fut digne de la grande réputation de cette compagnie naissante; elle sut conserver tous les égards qu'elle devoit et à la passion du cardinal et à l'estime prodigieuse que le public avoit conçue du *Cid*. Elle satisfit le cardinal en reprenant exactement tous les défauts de cette pièce, et le public en les reprenant avec modération, et même souvent avec des louanges[1]. » C'est par de nouveaux chefs-d'œuvre que Corneille répondit à ces attaques et justifia ces éloges.

Les adversaires de Corneille s'abritaient derrière le grand nom d'Aristote, dont ils accusaient l'auteur du *Cid* de méconnaître ou de mépriser les règles, notamment celles qui prescrivent que l'action doit être une, qu'elle doit s'accomplir en *un tour de soleil* et sans changement de lieu. Corneille ne voulut pas répondre que la meilleure de toutes les règles était le succès; que lorsqu'un ouvrage inspirait de nobles et grands sentiments, il ne fallait pas chercher d'autres règles pour juger de l'ouvrage, qu'il était bon et fait de main d'ouvrier; il ne prétendit point qu'Aristote avait fait des règles pour son siècle et pour des Grecs, et non pas pour le nôtre et pour des Français. Il prouva nettement à ses envieux qu'il connaissait autant qu'homme du monde son Aristote et qu'il n'avait péché contre aucune de ces grandes et souveraines maximes, qui seront la règle de toute composition dramatique tant qu'il y aura des théâtres et des acteurs. Il estimait qu'on devait distinguer

1. Fontenelle, *Vie de P. Corneille*.

entre les préceptes qui sont de tous les temps et de tous les peuples et ceux qui peuvent être divers, selon que les circonstances sont diverses[1].

Corneille examina plus tard, dans trois discours en prose, toutes les règles tirées de la *Poétique* d'Aristote concernant la tragédie. Le premier a pour titre : *Sur l'utilité et sur les parties du poëme dramatique* ; le second : *Sur la tragédie et sur les moyens de la traiter selon le vraisemblable ou le nécessaire*. Dans le troisième, l'auteur s'occupe des *Trois unités d'action, de jour et de lieu,* que l'on voulait imposer d'une manière absolue à toute œuvre dramatique. En admettant la nécessité de l'unité d'action, condition essentielle de toute composition littéraire et commandée par la nature même de l'esprit humain, Corneille réclame une interprétation plus large des préceptes d'Aristote pour le temps et pour le lieu. Vingt-quatre heures au moins lui semblent indispensables, et il demande la permission d'étendre l'unité de lieu à une ville tout entière : même avec cette latitude lui paraît-il bien difficile que l'auteur dramatique ne soit pas mis souvent à la gêne et qu'il ne doive s'interdire une foule de sujets intéressants. Corneille convient qu'il s'est écarté de cette rigueur dans plusieurs de ses pièces et finit par demander, avec une sorte d'ironie, qu'on donne en s'y conformant des ouvrages qui vaillent mieux que les siens.

Malgré les réflexions et les exemples de Corneille, la tyrannie des unités régna longtemps sur le théâtre, et Boileau, dans son *Art poétique*, ordonne

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli,
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Georges de Scudéry, qui avait eu l'audace d'attenter à la gloire de Corneille, n'était pas toutefois sans talent,

1. On trouve le développement de ces idées dans les trois discours de Corneille sur le *poëme dramatique*.

et quelques-unes des seize pièces de théâtre qu'il a composées, tragédies ou comédies, avaient été bien accueillies du public. Né au Havre en 1601, il mourut à Paris en 1667. Sa vanité dépassait de beaucoup son mérite, et un contemporain juge que Boileau a raison de l'appeler « bienheureux[1], » « puisqu'en effet il a été content et de lui-même et de son siècle jusqu'au dernier moment. » La postérité a oublié sa pièce de *Ligdamon*, et se souvient seulement qu'il mit la main aux principaux romans de sa sœur.

Cyrano de Bergerac a le mérite d'avoir indiqué, dans sa tragédie d'*Agrippine*, le sujet du *Britannicus* de Racine, et sa comédie du *Pédant joué* n'a pas été dédaignée par Molière.

La poésie épique : Chapelain, Desmaretz, Saint-Amant.

De même que le nom de Corneille éclipse par son éclat tous ceux de ses rivaux, les chefs-d'œuvre de la poésie dramatique rejettent en quelque sorte dans l'ombre tous les autres genres de composition. On peut même dire que, si les essais d'épopée tentés à cette époque vivent encore dans la mémoire, c'est grâce au ridicule éternel attaché par les satires de Boileau aux noms de leurs auteurs. Il a poursuivi de ses épigrammes les plus acérées le *Poëme de la Pucelle*. Lorsque **Chapelain**, commençant trop tard à rimer, entreprit cette grande œuvre, on s'en formait une haute idée. Le sujet ne pouvait être mieux choisi : rien n'était plus intéressant dans notre histoire ; nul événement ne comportait aussi bien l'emploi du merveilleux que cette délivrance de la patrie par une jeune bergère inspirée du ciel. La lenteur de Chapelain lassa l'attente du public, et pourtant, quand les douze premiers chants furent publiés en 1656, on en fit jusqu'à six éditions en dix-huit mois.

1. Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.
BOILEAU, satire II.

Le poëme entier comprenait vingt-quatre chants : les douze derniers sont restés en manuscrit. Sans contredit, Chapelain manque de l'inspiration qui doit animer l'épopée : son plan est défectueux ; il procède comme avait fait Ronsard avant lui, par un calque servile de l'*Iliade* et de l'*Énéide*. La couleur locale, indispensable dans un poëme national, semble lui être inconnue. Sa versification est pesante, prosaïque, sans harmonie ; mais si quelques lecteurs, par amour de la justice ou même par esprit de contradiction, veulent entreprendre avec M. Guizot la lecture de la *Pucelle*, ils y découvriront de beaux passages, quelques vers copiés par Boileau, qui désirait peut-être dissimuler ses emprunts, et ils placeront sans difficulté la *Pucelle* bien au-dessus de la *Franciade*.

Le P. **Le Moyne**, né à Chaumont en 1602 et mort en 1671, se laissa tenter par un des noms les plus glorieux et les plus purs de notre histoire nationale ; mais il eut aussi le tort de ne pas consulter son esprit et ses forces : son imagination, égarée par endroits jusqu'à la folie, ne peut suffire à chanter *Saint Louis ou la Sainte couronne reconquise sur les infidèles*. Son poëme, en dix-huit chants, est relégué dans l'oubli.

Desmaretz de Saint-Sorlin, né à Paris en 1596, mort en 1676, un des habitués de l'hôtel de Rambouillet, membre de l'Académie française dès la création, eut mieux fait de se borner à collaborer aux pièces du cardinal que d'entreprendre de célébrer en vingt-six chants *Clovis ou la France chrétienne*.

Georges de Scudéry n'échoua pas moins tristement dans le sujet d'*Alaric*, malgré l'emphase boursouflée de ses vers, et **Gérard de Saint-Amant**, né à Rouen en 1594 et mort en 1660, chargé de rédiger les mots burlesques dans le Dictionnaire de l'Académie, partagea le même sort en voulant chanter *du peuple hébreu la fuite triomphante*. Dès le temps de Boileau, son poëme de *Moïse sauvé* moisissait chez le libraire. L'auteur ne manquait pas

d'esprit, mais de l'esprit plaisant qui saisit parfois et décrit finement les détails. Cette qualité devenait un défaut pour aborder les faits divins, et lutter avec la majesté solennelle des saintes Écritures.

Les genres divers.

Quelques-uns des prosateurs et presque tous les poëtes dont nous avons cité les noms dans cette première partie du XVIIe siècle, ont joint à leurs œuvres sérieuses des poésies légères qui ne sont pas sans fraîcheur, sans grâce ou sans finesse. Les sonnets et les chansons de Voiture, les petits poëmes de Saint-Évremond, certaines pièces de Chapelain, peuvent se lire avec intérêt. Complétons cette liste d'hommes célèbres à d'autres titres par quelques noms.

Maynard (François), né à Toulouse en 1582 et mort président du présidial, à Aurillac, en 1646. Malherbe, dont il avait été l'élève, disait de lui « qu'il faisoit bien les vers, mais qu'il n'avoit point de force et qu'il s'étoit adonné à un genre d'écrire auquel il n'étoit pas propre, voulant dire l'épigramme, et qu'il n'y réussiroit pas parce qu'il n'avoit point assez de pointe[1]. » On en conserve néanmoins quelques-unes assez piquantes. Il a composé des sonnets, des odes, et, fort curieux de la métrique, il a perfectionné le rhythme des stances. Maynard essaya vainement d'obtenir les bienfaits du cardinal de Richelieu, irrité de son obstination à les solliciter.

De Malleville (Claude), né à Paris en 1597, mort en 1647, faisait admirer ses vers dans la *chambre bleue* d'Arthénice. On lit avec plaisir le sonnet de la *Belle matineuse*.

Sarrazin (Jean-François), né près de Caen en 1604 et mort en 1654, disputa souvent à Voiture la palme de l'esprit et de la grâce. Son poëme en quatre chants, intitulé : *Dulot vaincu ou la Défaite des bouts rimés*, contient de

1. PELLISSON, *Histoire de l'Académie française.*

jolis détails. « Il a fait quelques vers qui sont beaux et presque héroïques dans l'*Ode sur la bataille de Lens*[1]. »

Maynard, de Malleville et Sarrazin furent membres de l'Académie française.

Cette savante compagnie n'ouvrit pas ses portes à **d'Assoucy** (Charles Coypeau), né à Paris en 1604, mort en 1674. Musicien et bouffon, il déshonora la poésie par ses vers, licencieux comme ses mœurs. Sa parodie des ***Métamorphoses***, intitulée : ***Ovide en belle humeur,*** et le ***Ravissement de Proserpine,*** travesti de Claudien, lui valurent le titre de ***singe de Scarron,*** et la colère de Boileau, qui s'écrie avec indignation :

> Et jusqu'à d'Assoucy tout trouva des lecteurs.
>
> *Art poétique,* chant I.

CHAPITRE XVIII.

Seconde moitié du XVII[e] Siècle.

Époque de Louis XIV (1661-1715).

Prose. — Le genre épistolaire : Madame de Sévigné, Madame de Maintenon. — Les Romanciers : Madame de La Fayette. — L'Histoire : Saint-Réal, Daniel, Vertot, Fleury. — Les Mémoires : Saint-Simon, Hamilton. — La Philosophie religieuse : Bossuet, Malebranche, Fénelon. — Les Moralistes : La Rochefoucauld, La Bruyère. — L'Éloquence religieuse : Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Fénelon, Massillon.

Le genre épistolaire : Madame de Sévigné, Madame de Maintenon.

Après un éloge complet de Balzac et de Voiture, La Bruyère ajoute que leurs lettres « sont vides de sentiments qui n'ont régné que depuis leur temps, et qui doivent aux

1. Geruzez, *Histoire abrégée de la Littérature française.*

femmes leur naissance : ce sexe va plus loin, dit-il, que le nôtre dans ce genre d'écrire; elles trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent en nous ne sont l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche; elles sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste que, tout connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, et semblent être faits seulement pour l'usage où elles les mettent : il n'appartient qu'à elles de faire lire dans un seul mot tout un sentiment, et de rendre délicatement une pensée qui est délicate; elles ont un enchaînement de discours inimitable qui se suit naturellement, et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étaient toujours correctes, j'oserais dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit[1]. » Il n'est pas un trait de ce jugement qui ne s'applique avec précision aux lettres de madame de Sévigné.

Marie de Rabutin-Chantal, marquise **de Sévigné**, naquit en 1625, au château de Bourbilly, entre Époisse et Semur[2]. Orpheline dès son enfance, elle fut placée sous la tutelle de son oncle, l'abbé de Coulanges, et reçut une éducation très-distinguée, grâce aux excellentes leçons de Ménage et de Chapelain, qui lui enseignèrent le latin, l'italien et l'espagnol. Mariée en 1644 au marquis de Sévigné, elle devint veuve en 1651, et dès lors renonçant à tous les plaisirs, elle résolut de se consacrer à l'éducation de son fils et de sa fille[3]. Lorsqu'elle reparut dans le monde, elle s'attira par sa beauté, son esprit et toutes les qualités du caractère, les hommages et l'estime des personnages les plus distingués. Le comte de Lude, le duc de Chaulnes, le cardinal de Retz, le surintendant Fouquet, le prince de Conti, le grand Turenne, s'honoraient de l'amitié de cette

1. La Bruyère, *Caractères*, chap. Ier.
2. Malgré les biographes qui désignent Paris comme le lieu de naissance de Madame de Sévigné, nous adoptons l'opinion probable de Saint-Surin.
3. Charles, baron de Sévigné et Françoise-Marguerite, plus tard comtesse de Grignan,

femme éminente, fidèle dans la disgrâce à ceux qu'elle avait jugés dignes de son affection. En 1669 elle maria sa fille chérie, Françoise-Marguerite, au comte de Grignan, gouverneur de Provence, et c'est à partir de l'année 1671 que commence entre madame de Sévigné et madame de Grignan cette volumineuse correspondance, remarquable par le sentiment qui l'anime et si intéressante par le récit et la description de tous les événements de la cour et de la ville pendant une époque si brillante. Elle mourut en 1696 à Grignan, épuisée par les soins qu'elle avait prodigués à sa fille, atteinte d'une maladie de langueur.

Dans la correspondance où madame de Sévigné épanche son âme avec cette fille chérie, elle nous retrace et nous met en quelque sorte sous les yeux toute l'histoire du XVIIe siècle. La splendeur de Louis XIV, les fêtes de la cour, les succès oratoires de Bourdaloue et de Bossuet, les triomphes de Corneille, la gloire naissante de Racine, le procès de Fouquet, les exploits de Condé, les campagnes et le glorieux trépas de Turenne, toutes les aventures publiques et les détails intimes du palais de Versailles sont décrits et racontés avec une verve, un esprit étincelant et naturel, parfois même une éloquence que nul historien ne pourrait surpasser.

L'émotion profonde due à la tendresse maternelle anime ce style brillant, original, émaillé de saillies imprévues, d'expressions rencontrées sans recherche et sans travail. L'auteur laisse aller sa plume la *bride sur le cou*, et cette heureuse liberté ne s'égare jamais hors des limites du bon goût et de la décence. L'éducation que madame de Sévigné avait reçue lui permet de comprendre et de juger avec fermeté les œuvres des philosophes, des historiens et des poëtes. Ses préférences personnelles ne l'entraînent point à l'injustice, et si son goût particulier lui inspire l'éloge enthousiaste des sermons de Bourdaloue et des tragédies de Corneille, elle sait rendre hommage à l'éloquence de Bossuet comme au pathétique des œuvres de Racine.

Les citations heureuses des poëtes latins, italiens, espagnols, prouvent à chaque instant « que cette femme savait extrêmement toutes choses sans vouloir jamais paraître savoir rien. » (SAINT-SIMON.)

Les lectures qu'elle choisit pour elle-même, celles qu'elle conseille à sa fille et à son fils, le marquis de Sévigné, prouvent la solidité de son esprit et de son jugement. Elle avait un goût merveilleux pour les œuvres sérieuses : rien ne valait à ses yeux ce qui sortait de Port-Royal, et ses livres préférés étaient ceux qui traitaient des matières philosophiques et religieuses. Les contemporains attestent que sa conversation avait autant de charmes que ses lettres et « par son aisance, ses grâces naturelles, la douceur de son esprit, elle en donnait à ceux qui n'en avaient pas. » (SAINT-SIMON.)

Le mot d'*inimitable* ne peut s'appliquer à rien mieux qu'au style de madame de Sévigné. Sans oser faire un choix de ses lettres, on peut indiquer dans sa correspondance celles qui racontent le procès du surintendant, le passage du Rhin, la mort de Turenne, les querelles de madame de Montespan et de Louis XIV, les représentations de la tragédie d'Esther. Le recueil depuis l'année 1647 jusqu'à 1696 contient, outre les lettres à madame de Grignan, celles qui sont adressées à Ménage, au cardinal de Retz, à Bussy-Rabutin, à l'abbé de Coulanges, au comte de Grignan et à plusieurs autres personnages du temps.

Cette fille adorée dont la séparation d'avec sa mère nous a valu l'un des chefs-d'œuvre de la langue française, était née à Paris en 1648 et mourut en 1705. On n'a conservé qu'un très-petit nombre de ses lettres en réponse à celles de madame de Sévigné. Elle avait, si nous en croyons celle-ci, « de la tête, du jugement, du discernement, de l'incertitude à force de lumières, de l'habileté, de l'insinuation, du dessein, de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence et le

don de se faire aimer. » Mais elle n'avait ni le naturel, ni la grâce, ni l'esprit de sa mère. Un peu de pédantisme, des prétentions à la philosophie donnent à son style de la sécheresse et de la froideur.

Roger, comte de **Bussy-Rabutin**, né à Épiry (Nièvre), en **1618**, semblait destiné par sa naissance, ses qualités brillantes, sa conduite pendant la Fronde, à une haute fortune militaire. La fatuité de son esprit et sa causticité causèrent sa disgrâce. Sa correspondance avec sa cousine, qu'il avait insultée dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, et dont plus tard il désarma le courroux, prouve de l'instruction, de la vivacité; mais le style en est bien inférieur à celui de madame de Sévigné. Bussy fut membre de l'Académie française et composa pour rentrer en faveur une *Histoire de Louis le Grand*, œuvre de courtisan. Il mourut en **1693**.

Avec moins de grâce et de légèreté dans l'esprit, une éducation moins variée, madame **de Maintenon** a montré dans ses lettres une profonde connaissance du cœur humain, un jugement ferme, un tact exquis, et cette solidité que l'adversité donne aux sentiments. La vie de cette personne éminente appartient à l'histoire politique plus qu'à l'histoire littéraire du XVII[e] siècle. On sait comment, née en **1635** dans une prison de Niort, où son père avait été renfermé pour crime d'intelligence avec les Anglais, la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné se trouva par l'indigence réduite à donner sa main à Scarron, âgé de vingt-cinq ans de plus qu'elle, laid, souffrant et perclus de tous ses membres. Belle, jeune, spirituelle, irréprochable dans ses mœurs, imposant le respect à ceux qui fréquentaient le salon de son mari, madame de Maintenon après son veuvage eut la fortune de se trouver chargée de la direction des enfants de madame de Montespan. Quelques années plus tard elle remplaçait l'altière favorite dans l'affection de Louis XIV, et devenue la légitime épouse du monarque, sans ambitionner le titre de reine, elle exerça sur la conduite et les

actes de son époux une influence qu'il ne nous appartient pas de juger.

Pour ne nous occuper que de ce qui touche à notre sujet, nous devons reconnaître la protection intelligente et généreuse que madame de Maintenon accordait aux hommes de lettres; nous lui devons les deux derniers chefs-d'œuvre de Racine, *Esther* et *Athalie*. Seule elle osait défendre, au moment d'une disgrâce imméritée, les vertus et le talent de l'archevêque de Cambray, l'illustre auteur de *Télémaque*.

Les œuvres de madame de Maintenon contiennent: les *Lettres sur l'éducation des filles;* les *Entretiens sur l'éducation;* les *Conseils aux jeunes filles;* les *Lettres édifiantes;* la *Correspondance générale* et les *Mémoires et écrits divers*[1]. C'est surtout dans les lettres écrites à la directrice de Saint-Cyr et à quelques élèves de cette maison, fondée par ses soins et gouvernée par ses instructions, que madame de Maintenon révèle toutes les qualités du moraliste et de l'écrivain. Sa phrase nette, claire, naturelle, rend avec force les pensées sérieuses, avec *délicatesse* celles qui sont *délicates*. Elle n'a point sans doute ce tour enjoué qui ravit dans le style de madame de Sévigné; mais elle a peut-être plus que « l'adorable » marquise le mérite de n'être pas un auteur, de ne jamais penser que sa phrase sera lue par d'autres que ceux auxquels elle s'adresse dans le but de les diriger et de les instruire. Les pages qu'elle envoyait à d'Aubigné son frère, celles qu'elle écrivait à la jeune duchesse de Bourgogne, inspirent pour l'auteur une estime profonde. Madame de Maintenon, réfugiée à Saint-Cyr après la mort de Louis XIV, survécut quatre ans à son royal époux et mourut en 1719.

1. Les ouvrages de madame de Maintenon ont été recueillis et publiés par Th. Lavallée (1854-55).

Les Romanciers : Madame de La Fayette.

Nous ne trouvons à citer ici que le nom de madame de **La Fayette**, dont le rare mérite et les qualités aimables inspirèrent à madame de Sévigné une tendresse si vive et si constante. Elle était fille du comte Pioche de la Vergne, gouverneur du Havre, et naquit à Paris en 1634. En 1655 elle épousa le comte de Lafayette et resta veuve de bonne heure avec deux enfants. Ses maîtres, Ménage et Rapin, l'avaient initiée aux beautés de la langue latine : elle possédait et goûtait les chefs-d'œuvre du siècle d'Auguste.

Son caractère, dont le fond était la *vérité*, lui fit comprendre tout ce qu'il y avait d'exagéré et de faux dans les romans que mademoiselle de Scudéry avait mis en vogue, et elle ramena ce genre de littérature à l'étude et à la peinture des sentiments humains. A la grâce, à la sensibilité de la femme, elle joint une philosophie qu'elle devait peut-être au commerce d'illustres personnages, et surtout de La Rochefoucauld, dont la liaison avec madame de La Fayette ne put être brisée que par la mort du duc en 1680. Son amie lui survécut jusqu'en 1693.

Les romans les plus remarquables de madame de La Fayette sont : la *Princesse de Montpensier* (1662) ; *Zayde* (1670), qui parut sous le nom de Segrais, et la *Princesse de Clèves*, modèle d'invention délicate, de sentiments nobles et de style élégant et facile[1]. L'héroïne rappelle, par la pureté de son dévouement, la fidélité au devoir mis au-dessus de la passion, l'admirable caractère de la Pauline de *Polyeucte*, si peu goûté par l'hôtel de Rambouillet. Le progrès était accompli et, dans le roman même, la littérature rompait avec les traditions des *précieuses*.

1. Bussy-Rabutin prétend que s'il se mêlait de composer ou de corriger une petite histoire, il ferait penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent et disent ceux de la *Princesse de Clèves* (*Lettres à madame de Sévigné*, 1678). La critique du prétentieux Bussy vaut un éloge.

L'Histoire : Saint-Réal, Daniel, Vertot, Fleury.

L'histoire à l'époque que nous étudions paraissait aux écrivains un exercice de style ou de philosophie. Ils y cherchaient pour le lecteur l'agrément ou l'instruction morale plutôt que l'exactitude et la vérité. La façon dont les anciens et Tite-Live en particulier avaient traité l'histoire, semblait l'idéal de ce genre de composition. Aux siècles suivants et surtout au nôtre il était réservé de connaître cette érudition patiente qui rassemble tous les matériaux, cette sagacité qui les contrôle, cette impartialité qui les choisit, cette imagination qui donne aux siècles passés la couleur et la vie, qui ranime les personnages disparus et les fait sortir de leurs tombes.

La perfection dans l'histoire réclame une certaine liberté dont on ne jouissait pas sous le règne de Louis XIV, et le mot de La Bruyère sur la satire peut s'appliquer aussi à l'étude et à la narration des événements. « Un homme né chrétien et français devait s'y trouver contraint ; certains sujets lui étaient défendus. Il pouvait les entamer quelquefois et se détourner ensuite sur d'autres choses qu'il relevait par la beauté de son génie et de son style[1]. »

Tel fut le caractère des écrits du P. **Maimbourg** et de **Varillas.** Le premier (1620-1686) ne sut pas se tenir par le talent à la hauteur des grands sujets qu'il avait choisis : l'*Histoire de la Ligue* et celle des *Croisades;* le second (1634-1696), dont le style « est vain et puéril, » par sa charge de garde des manuscrits de la bibliothèque royale, aurait pu être invité à remonter aux sources pour composer ses histoires. Il fut plus fécond que judicieux. Ses *Vies* de *Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX* et *Henri III* sont tombées dans un oubli mérité.

1. La Bruyère, *Caractères,* des ouvrages de l'esprit.

César Vichard, abbé de **Saint-Réal**, né à Chambéry en 1639, mort en 1692, se proposa pour modèle les ouvrages de Salluste, et plus soucieux de la pureté et de l'élégance du style que de l'exactitude des faits, il publia en 1674 l'*Histoire de la conjuration des Espagnols contre la République de Venise,* qui n'est guère qu'un roman.

A la façon des historiens latins, il a mêlé son récit de développements oratoires écrits avec éloquence. Il ne se conforme pas dans la pratique aux sages théories qu'il avait exposées dans ses deux traités de la *Critique* et de l'*Usage de l'histoire*.

Le **P. d'Orléans**, né à Bourges en 1644, mourut en 1698, au moment où son esprit était dans toute sa maturité. Ses *Révolutions d'Espagne* et ses *Révolutions d'Angleterre* pouvaient faire espérer d'autres bons ouvrages. Quelques narrations chaleureuses et quelques descriptions intéressantes tiennent une place honorable dans les recueils de morceaux choisis.

Mieux que les précédents, le **P. Daniel**, né à Rouen en 1649 et mort en 1728, avait le sentiment du rôle et des qualités de l'historien. Il reprochait à Mézeray de n'avoir pas fait usage des sources. Il s'en est servi lui-même en certains endroits avec intelligence. Les travaux récents des Thierry, de Barante, de Sismondi et de M. Guizot ont fait oublier son *Histoire de France*. Préoccupé seulement de l'intérêt de la narration, l'auteur y donne trop peu de place aux mœurs et aux institutions. Bossuet allait bientôt montrer dans son *Discours sur l'histoire universelle* comment cette étude doit être comprise pour servir à l'enseignement des princes et des peuples [1].

L'abbé **de Vertot**, d'une plume élégante et facile, qui mérita les éloges de Bossuet, raconta les *Révolutions de Portugal*, les *Révolutions de Suède,* les *Révolutions de la république romaine* et l'*Histoire de l'ordre de Malte*. Une

1. Nous insisterons plus loin sur les qualités éminentes que ce grand homme déploya dans le genre historique.

anecdote devenue proverbiale nous apprend quel dédain il professait pour les monuments et les sources, base solide de la véritable histoire. « Mon siége est fait, » répondit-il à un savant qui lui apportait des renseignements exacts pour servir à la narration du siége de Rhodes. Les défauts mêmes de ses ouvrages, lus avec avidité, lui valurent la faveur des contemporains; on estimait avant tout la rapidité du récit, l'intérêt des situations, l'harmonie des périodes, sans réclamer la couleur locale ou l'exactitude des faits. Né en 1655, dans le pays de Caux, Vertot fut membre de l'Académie des Inscriptions et mourut en 1735.

Claude **Fleury**, né à Paris en 1640 et mort en 1723[1], l'emporte de beaucoup sur les précédents par la variété et la profondeur de son instruction historique. L'*Histoire ecclésiastique* en 20 volumes à laquelle il consacra trente ans de sa vie, est conduite jusqu'en 1414. La sévérité du sujet nuit peut-être à la popularité de ce beau livre, dont le style possède des qualités remarquables de naturel et de distinction. L'abbé Fleury, qui fut membre de l'Académie française, et sur la fin de sa vie confesseur du roi Louis XV, nous a laissé, outre sa grande Histoire, une *Histoire du droit français*, un *Catéchisme historique* traduit en plusieurs langues, les *Mœurs des Israélites*, les *Mœurs des chrétiens*, source de renseignements utiles, et quelques opuscules sur les matières religieuses. La pureté du moraliste égale le talent de l'écrivain.

Les Mémoires : Saint-Simon, Hamilton.

Le tableau complet et vivant de la fin du règne de Louis XIV et du commencement du règne de Louis XV nous est présenté dans les *Mémoires* du duc de Saint-Simon. La passion même avec laquelle ils sont écrits fournit à l'histoire un élément précieux et sert à lui mieux faire comprendre l'état de la société, les rapports entre les

1. Fleury avait été avocat avant d'entrer dans les ordres.

classes qui la composent et le caractère des personnages, causes et acteurs des événements.

Louis de Rouvray, duc **de Saint-Simon**, né en 1675, fut tenu sur les fonts de baptême par le roi Louis XIV et la reine Marie-Thérèse. De brillants services militaires le conduisirent au grade de maréchal de camp. Appelé après la mort du roi au conseil de régence, il se fit remarquer par son hostilité contre le parlement et les prétentions des princes légitimés. C'est lui qui, en 1721, négocia le double mariage projeté entre Louis XV et l'infante, et entre la fille du régent Philippe d'Orléans et le prince des Asturies. A la mort du duc d'Orléans, Saint-Simon perdit son crédit, se retira dans ses terres, où il composa ses *Mémoires* et mourut en 1755.

L'ouvrage qui nous occupe était resté secret jusqu'à nos jours[1], et la première édition complète fut publiée en 1829 sur le manuscrit, consigné après la mort de l'auteur aux archives du royaume. Il embrasse le récit des événements depuis 1691 jusqu'à 1723. Les faits sont racontés et appréciés avec un dédain qui rejette au second plan tout ce qui n'intéresse pas la haute aristocratie du royaume, et attache au contraire la plus grande importance à tout ce qui peut toucher au rang, aux priviléges des seigneurs, à l'étiquette dont ils se font une barrière contre les prétentions des classes inférieures. Aux yeux de Saint-Simon il n'y a dans la nation que le roi et la noblesse, et dans cette noblesse même que les ducs et pairs. Les intrigues de la diplomatie auxquelles il s'est mêlé sont expliquées avec une complaisance qui fatigue parfois le lecteur; mais comme l'intérêt est promptement ranimé par ces portraits d'une vigueur égale à celle des plus grands peintres de l'antiquité! Salluste n'a pas plus de clarté, Tacite plus d'énergie. Il n'est pas une page de Juvénal qu'on puisse mettre

1. Une édition tronquée et composée d'extraits dérobés aux archives nationales parut en 1788, et fut suivie d'une seconde également incomplète (1791).

au-dessus de la peinture du cardinal Dubois, le premier ministre et le favori du régent[1]. Est-ce une image, est-ce Fénelon lui-même qui nous apparaît dans « ce grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvoit oublier quand on ne l'auroit vue qu'une fois. Elle rassembloit tout et les contraires ne s'y combattoient pas. Elle avoit de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté; elle sentoit également le docteur, l'évêque et le grand seigneur; ce qui y surnageoit ainsi que dans toute sa personne, c'étoit la finesse, l'esprit, les grâces, la décence et surtout la noblesse. Il falloit faire effort pour cesser de le regarder[2]. »

Ne cherchons pas dans ces mémoires l'impartialité du véritable historien. Les ennemis de Saint-Simon ne trouvent pas grâce devant lui et ses sarcasmes mordants s'attaqueront au roi lui-même, si parfois le roi refuse au duc et pair la haute considération qu'il croit due à sa naissance.

Comment caractériser le mérite littéraire du duc de Saint-Simon? C'est bien à lui qu'on peut appliquer l'éloge de Pascal. « On s'attend à voir un auteur et on trouve un homme. » Son mépris pour le métier d'écrivain est poussé si loin qu'il semble n'avoir pas voulu se servir de la langue de tout le monde. Il en fait une à son usage. Il crée des mots, des tours inconnus, des constructions en dehors de la grammaire et qui semblent obéir à tous les mouvements de sa passion. Lui-même prend soin de nous dicter dans les dernières lignes de ses mémoires le jugement le plus clair et le plus complet. « Dirai-je enfin un mot du style, de sa négligence, de répétitions trop prochaines des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît souvent de la longueur des phrases, peut-être de quelques répétitions? J'ai senti ces défauts :

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon,* tome XII. Paris, Hachette, 1856.
2. *Mémoires du duc de Saint-Simon,* tome VII.

je n'ai pu les éviter, emporté par la matière et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique, je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement[1]. »

Et pourtant malgré la hauteur de laquelle le noble duc semble considérer le soin et le talent d'écrire, c'est comme écrivain qu'il se recommande surtout à la postérité. Sainte-Beuve résume avec bonheur ses judicieuses observations sur les Mémoires par cette phrase : « En tout, Saint-Simon est plutôt supérieur comme artiste que comme homme : c'est un immense et prodigieux talent plus qu'une haute et complète intelligence. »

On serait tenté de classer parmi les romans plutôt qu'au rang des ouvrages historiques les *Mémoires du duc de Grammont* par Antoine **Hamilton**, né en Irlande, d'une famille écossaise, en 1646 et mort en 1720. « Cette œuvre si légère en apparence est en même temps un tableau très-fidèle des travers de la cour de Charles II ; elle nous découvre, mieux encore que l'histoire politique, les causes de la chute des Stuarts[2]. » La grâce du récit, la nature et le bon goût de la plaisanterie, le sens enveloppé dans un aimable badinage, donnent à cet auteur étranger une place honorable dans la liste des écrivains secondaires de la littérature française. D'ailleurs son héros est un Français, et l'Angleterre, à l'époque qu'il nous a décrite, se piquait d'imiter et de reproduire les mœurs et les sentiments de la cour de Louis XIV.

La Philosophie religieuse : Bossuet, Malebranche, Fénelon.

Descartes avait scindé la philosophie, dont toutes les parties étaient confondues dans les écrits du XVIe siècle. Il avait distingué la théorie de la morale, et chacun de ces côtés intéressants de la science eut après lui d'illustres représentants. Ils s'inspirèrent de la doctrine du maître et

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, tome XII.
2. Géruzez, *Histoire abrégée de la Littérature française*.

prouvèrent avec éclat que le cartésianisme, loin d'être hostile à la religion, conduisait la raison à l'intelligence des dogmes sacrés.

C'est l'idée qui guida Bossuet dans son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, composé en 1670 pour l'éducation du Dauphin. Ce livre admirable, qui forme un cours complet de philosophie, se divise en cinq chapitres : 1° de l'âme; 2° du corps; 3° de l'union de l'âme et du corps; 4° de Dieu, créateur de l'âme et du corps et auteur de leur vie; 5° de la différence entre l'homme et la bête. Les doctrines du spiritualisme le plus élevé sont exposées avec une rare perfection de style. Le chapitre deuxième, qui traite l'analyse et la composition du corps, atteste des connaissances toutes spéciales en médecine et en physiologie.

Le *Traité du libre arbitre* concilie la liberté de l'homme et la prescience divine. La *Logique* de Bossuet, divisée en trois livres : l'entendement, le jugement et le raisonnement, n'est pas inférieure à la *Logique* de Port-Royal, et le *Traité des causes* a servi de guide aux métaphysiciens du XIX[e] siècle.

Malebranche (Nicolas), né à Paris en 1637, sentit sa vocation philosophique se révéler à la lecture du *Traité de l'homme*. Jusque-là, depuis l'âge de vingt-trois ans où il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, il ne s'était occupé que de travaux de critique et d'érudition. Leur aridité ne pouvait suffire à satisfaire cette ardente imagination, à cette sensibilité si délicate que la lecture d'un beau livre précipitait les battements de son cœur. Dès lors il se livra entièrement à la philosophie, et, après quatorze années de travail, il fit paraître, en 1674, le premier volume d'un traité intitulé : *Recherche de la vérité*. Ce livre obtint un succès extraordinaire par l'originalité de la doctrine, l'élévation des idées et le charme du style. Tiré à six éditions en quelques mois, l'ouvrage fut traduit en latin, en anglais et même en grec moderne.

Tout en s'appuyant sur les règles données dans le *Discours de la Méthode,* Malebranche arrive à remplacer l'évidence par l'autorité. Il établit d'abord l'accord entre la révélation intérieure par la raison, et la révélation positive par le christianisme. La part des sens et des autres facultés de l'esprit dans la connaissance est tout à fait subordonnée à la révélation, « ce soleil des intelligences. » « Sa morale religieuse repose sur l'amour de Dieu, et sa philosophie se fonde sur la nécessité d'un Dieu tout sage, tout-puissant, source unique de tout bien, cause immédiate de nos plaisirs et de nos idées[1]. » L'élévation, la richesse, l'éclat de son style, lui ont mérité le surnom de *Platon chrétien*. Comme chez le philosophe grec, la faculté de l'imagination dominait en lui, et cette imagination fut la source de quelques-unes des erreurs qui, selon Bossuet, le conduisaient jusqu'à l'hérésie. Ainsi que Descartes, son premier maître et son modèle, Malebranche était versé dans les sciences mathématiques et physiques. A ce titre il fut membre de l'Académie des Sciences (1699).

On doit lui reprocher sa polémique violente contre Arnauld, qu'il poursuivit de ses attaques jusque dans la tombe. Cette animosité se manifeste surtout dans ses *Entretiens sur la métaphysique et la religion* (1709). Les autres œuvres de Malebranche sont : les *Conversations métaphysiques et chrétiennes,* caractérisées par Bossuet en trois mots : *pulchra, nova, falsa;* le *Traité de la nature et de la grâce* (1680) ; un *Traité de morale* (1684) ; le *Traité de l'amour de Dieu* (1697) ; les *Entretiens d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois* (1708).

D'une santé débile et refusant de prendre aucun médicament, Malebranche suffit pourtant à de si grands travaux et prolongea sa vie jusqu'à l'âge de soixante et dix-sept ans. Il mourut en 1715, avec la réputation d'avoir été le meilleur et le plus doux des hommes.

1. Bayle, *Dictionnaire historique.*

Excité par le désir de rivaliser avec Bossuet, son maître et son ami dans la défense de la religion, et de prouver l'accord entre les vérités du christianisme et le raisonnement, Fénelon publia, en 1713, la *Démonstration de l'Existence de Dieu, tirée de la connaissance de la nature et proportionnée à la faible intelligence des plus simples*. La première partie de ce bel ouvrage, qui prouve l'existence de Dieu par le spectacle et l'harmonie du monde, parut du vivant même de l'auteur; la seconde partie, qui réfute les erreurs du panthéisme et substitue à ces théories erronées les démonstrations métaphysiques empruntées à la philosophie cartésienne, ne fut imprimée qu'après la mort de l'auteur en 1720. Le génie de Fénelon semble plus à l'aise dans les preuves tirées de l'aspect général de l'univers et de son organisation par une intelligence supérieure; les discussions métaphysiques sur la nature des idées s'accordent moins avec son éloquence, plus propre à la persuasion qu'aux subtililités et aux artifices de la dialectique.

A l'époque même où Malebranche « voyait tout en Dieu » et fondait la connaissance humaine sur l'autorité de la foi, **Bayle** (Pierre), né à Carlat, dans le comté de Foix, en **1647**, érigeait le scepticisme en doctrine dans son *Dictionnaire historique* (1695-1697). Né protestant, converti à la religion catholique et revenu à ses premières opinions, cet auteur, d'une immense érudition, d'un style clair et vigoureux, a rendu sans doute des services à la science; mais, soit par l'effet de l'inconstance inhérente à son caractère, soit par l'influence du spectacle des erreurs humaines, il ne s'attache à rien de solide, étend son indifférence aux idées les plus graves et les mieux établies. Son scepticisme prépare l'œuvre de destruction que se proposeront pour objet Voltaire et les philosophes du XVIIIe siècle.

Les Moralistes : La Rochefoucauld, La Bruyère.

On a peint souvent l'auteur des *Maximes* sous de trop noires couleurs : on a pris pour aigreur, misanthropie ou méchanceté ce qui n'était en lui que l'expression du découragement et de la tristesse, que la plainte douloureuse d'une âme blessée, d'un cœur brisé par l'abandon ou la perfidie de ceux qu'il avait aimés jusqu'au dévouement. François VI, duc **de La Rochefoucauld**, né à Paris en **1613** et mort en **1680**, fut mêlé de bonne heure à toutes les intrigues qui troublèrent la France pendant la minorité de Louis XIV. Il se jeta dans la guerre de la Fronde avec l'ardeur naïve d'une nature généreuse et chevaleresque. Comme il le dit lui-même dans le portrait qu'il a tracé de sa figure et de son caractère, « il avait les passions assez douces et assez réglées, et n'a jamais eu de haine pour personne. » Est-il croyable qu'avec de tels sentiments il ait calomnié la nature humaine au point de donner pour base à tous les actes, à toutes les affections, l'intérêt personnel et l'égoïsme? Aurait-il nié l'amitié, celui dont la vieillesse fut entourée de la sollicitude de mesdames de Sévigné, de Sablé et surtout de madame de Lafayette, qui fut pour lui jusqu'à la mort une amie si véritable et si constante?

Dans le livre qui parut en 1665 sous le titre de *Réflexions et Sentences ou Maximes morales*, il y a sans doute bien des pensées pleines de désenchantement et d'amertume; mais il en est aussi qui prouvent une connaissance approfondie de la nature de l'homme, si mélangée de mal et de bien. Souvent, chez La Rochefoucauld, pour emprunter son expression, « l'esprit est la dupe du cœur, » et le plaisir de faire une antithèse, de présenter un tour original, une image neuve, inspire une pensée que l'auteur désavouerait si elle lui était offerte sous une forme plus simple et dans un langage familier. Mille passages du livre protestent contre l'épigraphe : « Nos vertus ne sont plus souvent que des vices déguisés. »

L'éducation première de La Rochefoucauld avait été fort négligée; il y suppléa par le génie de l'observation et une heureuse facilité. Il avait de l'esprit, « il ne fait point difficulté de le dire, car quoi bon façonner là dessus? » C'est l'esprit qui domine dans le recueil de ses *Maximes*. Le style est nerveux, concis parfois jusqu'à la prétention et à l'obscurité; mais ce qui est bon chez lui atteint à l'excellent. La Fontaine, dans ses *Fables*, le compare à un canal d'eau limpide où nous apercevons nos défauts et nos sottises. Cette vue nous irrite,

> Mais quoi? le canal est si beau,
> Qu'on ne le quitte qu'avec peine. (Liv. I, fable XI.)

La Rochefoucauld nous a laissé des *Mémoires sur la régence d'Anne d'Autriche,* qui parurent en 1662. Instructifs pour l'historien, ils ont peu de mérite littéraire.

La Bruyère (Jean de), né à Paris en 1645, était conseiller-trésorier de France à Caen lorsque Bossuet le fit venir, en 1679, pour enseigner l'histoire à M. le duc Louis de Bourbon, petit-fils du grand Condé. Il resta jusqu'à la fin de sa vie attaché au prince en qualité d'homme de lettres, avec une pension de mille écus, fut reçu membre de l'Académie française en 1693, et mourut à Versailles en 1696.

Sa traduction des *Caractères de Théophraste* avait attiré sur lui l'attention de Bossuet: elle lui inspira à lui-même l'idée de réunir ses propres observations sur les mœurs de notre temps, et il publia, en 1687, les *Caractères ou les Mœurs de ce siècle*. Cet ouvrage, successivement augmenté par lui-même[1], se divise en seize chapitres, qui chacun, sous un titre particulier, contiennent la série des réflexions et des critiques de La Bruyère et composent, par leur ensemble un véritable traité de morale et un tableau fidèle de la société du XVIIe siècle. Nous citerons, parmi les plus remarquables, le premier : *des ouvrages de l'esprit;* le second : *du mérite*

1. L'ouvrage avant 1690 était déjà parvenu à sa cinquième édition.

personnel; le quatrième : *du cœur;* le cinquième : *de la société et de la conversation;* le onzième : *de l'homme;* le quinzième : *de la chaire,* et le seizième : *des esprits forts.*

La Bruyère se conforme, en général, à la définition qu'il a donnée lui-même du style : « Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre[1]. » Exprimer sa pensée d'une manière juste et précise, la rendre en quelque sorte sensible, la peindre par des expressions figurées : voilà son talent particulier. C'est autant par le pittoresque du style que par la justesse de ses observations que La Bruyère est un de nos écrivains les plus remarquables. Il faut étudier et admirer chez lui non-seulement les mots et les expressions, mais aussi le tour même de la phrase, qui relève et rend piquantes des pensées parfois communes. Pour être juste, nous conviendrons avec Boileau[2] que le désir d'être vif, piquant et spirituel l'entraîne jusqu'à la recherche, à l'affectation ; il vise au trait par la coupe de la phrase; ses contrastes inattendus ne sont pas toujours heureux, et quelques-unes de ses métaphores touchent au mauvais goût.

Les réflexions générales sont exprimées sous une forme absolue : l'auteur s'en rapporte au bon sens du lecteur pour y faire les restrictions convenables. Il procède par maximes, puis les anime, les incarne en quelque sorte dans un personnage qu'il fait mouvoir, parler, vivre sous nos yeux. Ses portraits ont cela de remarquable qu'ils sont vrais, sans descendre à la satire personnelle, et qu'ils paraissent naturels en mélangeant une foule de traits que la nature n'offre jamais réunis dans le même individu.

Quoique La Bruyère se soit défendu, dans son Avertissement, de toute allusion et qu'il ait désavoué les clefs qu'on se plut à donner de ses *Caractères,* le livre lui fit

1. La Bruyère, *Caractères*, chap. i.

2. « *Maximilien* m'est venu voir à Auteuil et m'a lu quelque chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme et à qui il ne manquerait rien, si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. « Boileau. *Lettres à Racine* (19 mai 1687).

autant d'ennemis que d'admirateurs, et son admission à l'Académie fut attaquée par de malignes épigrammes. Toutefois les bons esprits se déclarèrent en sa faveur, et Boileau composa ce quatrain pour être mis en tête d'une édition de l'ouvrage :

Tout esprit orgueilleux qui s'aime
Par mes leçons se voit guéri,
Et dans mon livre si chéri
Apprend à se haïr lui-même.

Les jugements sur nos principaux auteurs français contenus dans le premier chapitre des *Caractères* sont inspirés par le goût le plus pur, sauf peut-être l'éloge donné au style de Bouhours[1] et à celui de Bussy-Rabutin, dicté à La Bruyère par la reconnaissance. Ses idées sur l'éloquence de la chaire peuvent servir de guide aux prédicateurs. Le chapitre, *De quelques usages*, présente sur la nature et les progrès de notre langue des observations utiles et ingénieuses. Celui, *Des esprits forts*, oppose au scepticisme des raisonnements animés par la chaleur d'une conviction sincère.

L'Éloquence religieuse : Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Fénelon, Massillon.

L'antiquité n'avait pas connu l'éloquence religieuse. Si quelques philosophes et de grands orateurs avaient, dans leurs écrits et leurs discours, développé des pensées de haute moralité, ils n'atteignaient pas cependant ces sommets sublimes où l'homme est conduit par l'idée de la vie future, des récompenses éternelles accordées à la vertu, des châtiments réservés aux coupables. Il appartenait à la religion chrétienne de donner à la parole humaine une puissance jusqu'alors inconnue par l'intelligence et l'expli-

1. Bouhours (Dominique), né à Paris en 1628, mort en 1702, nous a laissé des travaux fort estimables, entre autres les *Doutes sur la langue française* et les *Nouvelles Remarques sur la langue française*. Il avait loué La Bruyère dans son livre des *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*.

cation des grands mystères de notre chute et de notre rédemption payée du sang d'un Dieu ; mais cette inspiration céleste semblait attendre, pour produire son expression la plus complète, qu'une langue achevée secondât le génie des orateurs. Le XVIIe siècle nous offre ce magnifique spectacle et voit éclore en ce genre des chefs-d'œuvre qui jusqu'ici n'ont point été égalés, et que, selon toute apparence, on ne surpassera jamais. La littérature française ne compte pas de noms plus éminents que ceux de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier, de Fénelon, de Massillon. A la gloire qu'ils ont acquise par l'autorité de leurs enseignements et de leurs vertus, ils ont joint l'éclat du talent et la perfection du style.

Issu de parents distingués dans la magistrature, Jacques-Bénigne **Bossuet**, né à Dijon le 27 septembre 1627, fut destiné dès son jeune âge à l'état ecclésiastique. Sa puissante intelligence, secondée par un travail opiniâtre, le plaça promptement à la tête de ses condisciples. Quittant sa ville natale, il vint terminer ses études à Paris, et, dès l'âge de quinze ans, il étonnait les personnages illustres de l'hôtel de Rambouillet par la facilité de son improvisation et l'éclat de son langage. Sa thèse de théologie, dédiée au grand Condé, gouverneur de Bourgogne et protecteur de sa famille, montrait une connaissance approfondie des livres saints, objet de ses études assidues[1].

Trois ans après son ordination, appelé au canonicat de la cathédrale de Metz, il commença contre les doctrines des protestants la lutte qui devait occuper sa vie tout entière. La réputation qu'il s'était acquise en province par sa prédication le fit appeler fréquemment à la cour, entre 1660 et 1670. Ses sermons furent peu remarqués : on préférait le talent de Bourdaloue. Toutefois, l'oraison funèbre de la

1. Le nom de Condé, joint à la première manifestation publique du talent de Bossuet, devait aussi s'attacher à sa dernière œuvre oratoire : c'est à pleurer la mort de ce grand homme que le célèbre écrivain consacre « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

reine d'Angleterre, prononcée en 1669, le plaça, du sentiment général, à la tête des orateurs sacrés.

Bossuet venait d'être nommé évêque de Condom lorsque le roi le chargea, en 1670, de diriger l'éducation du Dauphin. Pénétré de l'importance de ces fonctions, il n'hésita pas à résigner l'épiscopat pour donner tous ses soins au royal élève. C'est pour lui qu'il composa cette série d'ouvrages qui sont autant de chefs-d'œuvre : le ***Discours sur l'histoire universelle;*** le ***Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même;*** la ***Politique tirée de l'Écriture sainte, etc.*** En 1671, l'Académie l'admit dans son sein.

Nommé en 1679 aumônier de madame la Dauphine, il fut, en 1680, appelé à l'évêché de Meaux, et l'autorité qu'il avait acquise par son génie et sa vertu le désigna pour présider la fameuse assemblée chargée de décider le débat entre la cour de Rome et la royauté. Bossuet, dans cette circonstance (1682), prononça son discours ***sur l'unité de l'Église,*** et rédigea les articles qui proclamaient les libertés de l'Église gallicane.

S'il avait fait, en 1687, ses adieux à la chaire sur le cercueil du grand Condé, il ne renonça point à soutenir par de nombreux travaux les intérêts de l'orthodoxie. Son ***Histoire des variations des Églises protestantes,*** sa lutte contre Fénelon et les doctrines nouvelles émises dans les ***Maximes des saints,*** montrèrent au monde catholique que les liens d'une ancienne affection ne pouvaient prévaloir dans son cœur contre les intérêts de la foi.

Le génie vaste et fécond d'un si grand homme mérite d'être envisagé sous plusieurs aspects principaux, et nous devons des éloges particuliers à l'orateur, au théologien, à l'historien, au philosophe. Les *Sermons,* que Bossuet ne prenait pas le temps d'écrire en entier, et dont nous n'avons guère conservé que des fragments ou des notes, sont conduits avec une vigueur irrésistible de raisonnement et écrits avec une force et un éclat de style qui nous subjugue et nous entraîne, sans que l'auteur semble prendre le moindre

souci de l'harmonie de sa phrase, ni même de la régularité de la construction. On peut s'en convaincre en relisant les sermons *sur la Providence, sur la mort, sur nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie;* le discours *pour la profession de mademoiselle de la Vallière;* les panégyriques *de saint Bernard* et *de saint François d'Assise.*

Nul pourtant n'avait étudié avec plus de soin que Bossuet les ressources de la langue. Il nous a laissé un parfait modèle de style en même temps que d'éloquence dans ses *Oraisons funèbres* (de 1669 à 1687). Nous y devons remarquer la simplicité et la clarté du texte, choisi toujours de façon à comprendre et à résumer le sujet tout entier; le naturel et la précision du plan : c'est, en général, le rapprochement ou l'opposition entre la vie et la mort du personnage : sainte vie couronnée par une sainte mort; vie livrée aux intérêts, aux passions du monde, réparée par une mort pieuse et chrétienne; enfin l'autorité de l'enseignement. Jamais, pour Bossuet, l'oraison ne se propose comme but l'éloge d'une reine, d'un prince ou d'un ministre, mais bien l'édification et la conversion des fidèles auxquels l'illustre mort est donné pour exemple. Que dirons-nous de l'étendue et de la profondeur des vues historiques, de ces mouvements oratoires, de ces images vives et saisissantes qui ont l'éclat de la plus magnifique poésie? C'est aux *Oraisons funèbres* qu'on peut appliquer justement le mot de Saint-Évremond : « Bossuet imprime son caractère en tout ce qu'il dit; de sorte que, sans l'avoir vu, je passe aisément de l'admiration de son discours à celle de sa personne[1]. »

Le recueil classique des *Oraisons funèbres* contient celles de Henriette de France, reine d'Angleterre (1669); de Henriette de France, duchesse d'Orléans (1670); de Marie-Thérèse, reine de France (1683); d'Anne de Gonzague, princesse Palatine (1685); de Michel Letellier, chancelier de France

1. *Mélanges*, Lettre à M. le maréchal de Créqui.

(1686), et de Louis de Bourbon, prince de Condé (1687). La première et la dernière sont les plus remarquables. Nous devons regretter la perte du discours prononcé par Bossuet dans sa jeunesse sur le cercueil de la reine régente Anne d'Autriche. Les opinions de l'auteur sur la guerre de la Fronde auraient fourni sans doute à l'histoire de précieux documents.

La gloire de Bossuet comme théologien, c'est d'être resté ferme dans l'orthodoxie, sans que ni la fougue de son imagination, ni les séductions de l'orgueil, ni même les sentiments de la plus sincère affection aient jamais prévalu contre la pureté de sa foi. Adversaire infatigable des protestants comme des quiétistes et des jansénistes, il consacre toutes ses forces, on peut dire sa vie tout entière à défendre la doctrine de l'Évangile et des Pères. Son premier ouvrage fut la *Réfutation du catéchisme de Paul Ferry*, ministre protestant, et il employa ses dernières années à composer l'*Histoire des variations des Églises protestantes.* Par l'*Exposition de la foi catholique* (1671), il eut la gloire et la joie de conquérir Turenne à la religion catholique. Son *Traité de la communion*, le *Catéchisme de Meaux* (1682), les *Méditations sur l'Évangile*, les *Élévations sur les mystères*, enfin sa volumineuse *Correspondance*, avec diverses personnes et particulièrement avec Leibnitz, témoignent aussi bien en faveur de la solidité de sa doctrine que de son talent d'écrivain.

Bossuet peut être considéré comme le chef et le maître des historiens philosophes. On retrouverait tout l'ouvrage de Montesquieu : *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, dans les chapitres VI et VII de la 3e partie du *Discours sur l'histoire universelle.* Le style, majestueux et d'une précision énergique, se développe par de grandes images et surtout, dans le chapitre VIII, touche à la plus brillante poésie. « Du haut de sa chaire d'évêque, Bossuet résume, rassemble les histoires des peuples; il fait passer devant lui les races humaines,

il les pousse.... Il les précipite vers l'abîme et semble avoir prédit ce qu'il raconte; quelque chose de grand, de solennel est attaché à cet air de prophète. » (VILLEMAIN.)

Philosophe et moraliste, Bossuet ne mérite pas une moindre admiration. Son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même,* sa *Logique,* les *Réflexions sur la morale d'Aristote,* les *Traités du libre arbitre et de la concupiscence,* montrent en lui un disciple de la doctrine cartésienne, « dont, avec un bon sens que rien ne peut faire fléchir, il fuit les extrémités. C'est dans ce bon sens souverain, capable de tout comprendre et de tout unir, qu'est précisément la suprême originalité de Bossuet.... Si l'on voulait donner un nom d'école à Bossuet, selon l'usage du moyen âge, il faudrait l'appeler le *Docteur infaillible.* Il n'est pas seulement une des plus hautes, il est aussi une des meilleures et des plus solides intelligences qui furent jamais, et ce grand conciliateur a bien aisément concilié la religion et la philosophie[1]. » La plus saine morale, la religion la mieux comprise et le goût le plus exquis ont inspiré les *Maximes sur la comédie,* écrites en 1694 en réponse au P. Caffaro, qui prétendait justifier les spectacles du théâtre au point de vue chrétien.

Nous croyons ajouter encore un trait à la louange de ce grand esprit, si nous disons qu'il ne négligeait pas les travaux en apparence humbles et puérils, et que la main qui traça la suite de la religion et le tableau des révolutions des empires avait composé des thèmes, des versions, et des règles de grammaire latine pour le royal élève confié à ses soins[2].

Honoré de l'amitié de saint Vincent de Paul, comblé des faveurs de Louis XIV, respecté de tous pour son talent et sa piété, Bossuet termina sa vie en 1704, laissant à la postérité

1. COUSIN, *Blaise Pascal.* Avant-propos.
2. On peut lire avec intérêt dans l'étude de M. Floquet sur Bossuet un opuscule inédit : *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Église pour former un orateur* (1669-1670).

un nom que l'Église égale à celui des Pères, et que les lettres placent au même rang que ceux de Platon, de Démosthène et de Cicéron. Jamais en effet la parole humaine ne s'est élevée à une hauteur plus sublime que dans ce style, dont la puissante harmonie seconde la force de la pensée et que l'inspiration biblique colore de l'éclat d'une poésie presque divine.

Bossuet avait rempli le siècle tout entier de sa gloire; il semble qu'il emporte avec lui dans la tombe les principes, les idées et les sentiments dont il avait été l'expression si fidèle et si éclatante.

Membre très-actif de l'Académie, il travaillait à la rédaction du Dictionnaire. Son opinion sur l'orthographe était qu'il fallait tenir un juste milieu entre ceux qui voulaient écrire comme on prononce et ceux qui voulaient s'attacher scrupuleusement à toutes les lettres tirées des langues dont la nôtre a pris ses mots. L'Académie devait se proposer, selon lui : de suivre l'usage constant de ceux qui savent écrire; de tâcher de rendre autant que possible l'usage uniforme; de le rendre durable. Il combattait aussi la prétention ridicule de remplacer dans les vers français la rime, le nombre et la mesure par la quantité, « que notre langue ne marque pas à beaucoup près tant que la langue grecque et latine[1]. »

On a peine à s'expliquer la préférence que madame de Sévigné donne aux sermons du P. Bourdaloue sur ceux de Bossuet. Peut-être un vieux levain de Fronde l'incline à pencher vers le prédicateur qui frappe si fort contre certains désordres de la cour et certains actes répréhensibles du roi[2]. **Bourdaloue** (Louis) naquit à Bourges d'une des familles les plus considérables de la ville, le 20 août 1632,

1. Marty-Laveaux, *Cahiers de Remarques sur l'orthographe françoise.* Paris, 1863.

2. « Le P. Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame, qui transporta tout le monde; il était d'une force à faire trembler les courtisans, et jamais prédicateur évangélique n'a prêché si hautement ni si généreusement les vérités chrétiennes. » Madame de Sévigné, *Lettre à sa fille,* du 5 février 1674.

et mourut en 1704. Dès l'âge de seize ans, il entra dans la compagnie de Jésus et fut consacré de bonne heure au ministère de la prédication. Employé, après la révocation de l'édit de Nantes, à une mission dans le Languedoc, il obtint les plus éclatants succès, et le souvenir de son éloquence n'est point encore effacé dans le midi de la France. Il soutint à Paris la haute réputation que lui avaient conquise un grand fonds de raison et une imagination vive et pénétrante. La science des Écritures, la dialectique serrée, la justesse des divisions, les mouvements pathétiques, une puissante fécondité, un style grave, naturel, souvent hardi, sans emphase, sans obscurité, lui assignent assurément la seconde place parmi les orateurs de la chaire. Il ajoutait à ces qualités éminentes une voix harmonieuse, la grâce et la force du débit. On peut établir quelques rapports entre Bourdaloue et Corneille pour l'élévation et l'énergie. Dans les quatorze volumes de sermons, de panégyriques et d'oraisons funèbres qu'il nous a laissés, on doit blâmer quelques expressions vieillies, la monotonie de ses divisions parfois subtiles, de la recherche dans le choix des textes; mais la vigueur du raisonnement, la clarté dans l'explication des mystères, l'exactitude des peintures morales et la sincérité de la foi justifient pour la postérité l'admiration des contemporains. Nous citerons parmi les morceaux les plus remarquables : deux sermons *sur le Jugement dernier;* le sermon *sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants*, et l'*Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé*[1].

Fléchier (Esprit), naquit à Pernes (Vaucluse), en 1632. « Ses premières études furent rapides et brillantes. Il excellait dans la poésie latine; ses maîtres ne se lassaient pas d'admirer ses aptitudes universelles, et surtout la netteté de son intelligence, le doux éclat de son imagination, la pu-

1. Le rapprochement entre l'Oraison funèbre du prince de Condé par Bossuet (10 mars 1687) et celle de Bourdaloue, appelé à traiter le même sujet (26 avril), fera comprendre toute la supériorité de l'évêque de Meaux.

reté de son goût, par laquelle il préludait à cette perfection de style qui devait être son triomphe[1]. » Au sortir de ses études, il entra dans la congrégation des Pères de l'Oratoire, professa la rhétorique à Narbonne et, conduit à Paris vers 1661, se distingua parmi les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet. Un voyage à la suite de M. de Caumartin, chez lequel il était employé comme précepteur, fut l'occasion d'un ouvrage plein de grâce et d'intérêt, intitulé : *les Grands jours d'Auvergne de* 1665. A son retour, Fléchier se consacra à la prédication. Ses succès comme orateur sacré lui ouvrirent les portes de l'Académie en 1675. Nommé évêque de Lavaur en 1685, et de Nîmes en 1687, il consacra le reste de sa vie à la conduite de son diocèse et mourut en 1710, laissant un nom cher et vénéré.

Les ouvrages les plus remarquables de Fléchier sont ses *Oraisons funèbres,* et surtout celles du duc et de la duchesse de Montausier (1673), et celle du grand Turenne, qui mit le comble à la réputation de l'auteur (1676). On doit citer aussi son *Histoire de Théodose.*

Fléchier fut avant tout un bel esprit, dans le sens le plus favorable du mot. On trouve sans doute, dans ses discours, quelques traces de véritable éloquence; mais il semble surtout préoccupé de la grâce et de l'élégance du style. « Son défaut, a dit Thomas, est de toujours écrire et de ne jamais parler. » Cette critique est sévère, mais nous devons convenir que Fléchier ne s'est jamais débarrassé de l'influence exercée sur son esprit par les relations de sa jeunesse[2].

François de Salignac de Lamothe-**Fénelon** naquit au château de Fénelon (Périgord) en 1651, et mourut à Cambrai le 7 janvier 1715. Après de solides études, au sortir de Saint-Sulpice, où il avait fait sa théologie, le jeune prêtre fut chargé, par l'archevêque de Paris, de diriger l'établissement des *Nouvelles catholiques,* et ce fut pour lui l'occa-

1. M. l'abbé A. Delacroix, *Histoire de Fléchier.*

2. On en trouve la preuve dans sa correspondance avec mademoiselle de La Vigne et madame Deshoulières, étudiée avec un soin ingénieux par M. l'abbé Fabre, *Thèse pour le doctorat,* Paris, 1871.

sion de révéler les qualités de son âme et les grâces de son style par le *Traité de l'éducation des filles*. Ce premier ouvrage fut suivi de quelques livres de théologie, qui attirèrent sur Fénelon l'attention du roi et lui firent confier une mission dans le Poitou pour la conversion des protestants. Les succès qu'il obtint lui mériterent d'être appelé en 1689 à diriger l'éducation du duc de Bourgogne, fils du grand Dauphin. En 1693, il occupait le fauteuil vacant par la mort de Pellisson à l'Académie française, et le roi, pour récompenser son mérite et ses vertus, le nommait deux ans après à l'archevêché de Cambrai.

Les fonctions graves que Fénelon remplissait près du prince ne l'avaient pas empêché, dans cet intervalle, de se livrer à la prédication et d'y déployer une éloquence toujours efficace et touchante, parce qu'elle partait du cœur. Séduit par les doctrines mystiques de madame Guyon, il publia, en 1697, l'*Explication des Maximes des saints sur la vie intérieure*, ouvrage dont la condamnation en cour de Rome, poursuivie par Bossuet, fut acceptée par l'auteur avec une soumission et une humilité vraiment chrétiennes.

Le soupçon momentané d'hérésie et surtout l'apparition du *Télémaque*, roman classique qui parut à Louis XIV une satire de son gouvernement, attirèrent sur Fénelon la disgrâce du roi. Retiré alors dans son diocèse, le pieux archevêque consacra sa vie à l'administration paternelle de ses ouailles, à la direction morale et politique du duc de Bourgogne, dont la mort prématurée lui ravit toutes ses espérances, et à l'étude des réformes qu'il jugeait à propos d'introduire dans l'État. Les projets que méditait Fénelon pour le bonheur du royaume sont développés dans sa *Correspondance*, qui fournit de précieux renseignements à l'histoire des dernières années du grand règne.

Le plus connu des écrits de Fénelon, celui qui nous présente réunies toutes les qualités de son style, est le poëme de *Télémaque*, reflet brillant de la poésie d'Homère et des sentiments de Virgile, épurés par l'influence du

christianisme. Ajoutons des *Sermons* nombreux, dont les plus remarquables sont : celui qui fut prononcé pour *la fête de l'Épiphanie,* en 1685; le sermon *pour la fête de sainte Thérèse,* et le discours *prononcé au sacre de l'électeur de Cologne* (1707). Citons en outre ses œuvres philosophiques et théologiques : les *Lettres spirituelles,* la *Démonstration de l'existence de Dieu.* La première partie, contenant les preuves tirées de l'ordre et de l'harmonie du monde, est le triomphe du style élégant, fleuri, sans que la grâce nuise à la vigueur du raisonnement[1]. Signalons enfin, parmi les œuvres littéraires : les trois *Dialogues sur l'éloquence,* résumé court mais exquis des principes de l'art oratoire; les *Dialogues des morts,* les *Fables latines et françoises,* composées pour le jeune duc de Bourgogne et la *Lettre sur les occupations de l'Académie françoise,* écrite en 1715, quelques jours avant la mort de l'auteur. Certaines idées contestables sur la versification française n'empêchent pas ce dernier ouvrage de Fénelon d'être un parfait modèle de critique littéraire.

Fénelon n'a pas égalé la vigueur et la sublimité de Bossuet; mais son onction touchante, la sincérité de sa parole, l'élégance d'un style dont l'harmonie et la charmante simplicité semblent le reflet des poëtes grecs, objet des études favorites de l'orateur, ont entouré son nom d'une gloire pure et populaire. Malgré les critiques malveillantes de Saint-Simon, nous persistons à le considérer comme le type accompli du prêtre chrétien, et la douceur de son caractère évangélique ne ressort pas moins de ses œuvres que du récit des actions de sa vie.

Bien inférieur par le talent aux trois grands orateurs dont nous venons de parler, **Mascaron** (Jules), de la con-

1. Voltaire reproche au style de Fénelon le manque de variété : « Si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui : c'est partout *Télémaque*. La douceur, l'harmonie, la peinture naïve et riante des choses communes, voilà son caractère. Il prodigue les fleurs de l'antiquité, qui ne se fanent point entre ses mains; mais ce sont toujours les mêmes fleurs. » (*Lettre à M. d'Olivet,* janvier 1736.) Une telle critique peut passer pour un éloge.

grégation de l'Oratoire, obtint comme prédicateur des succès mérités. Né à Marseille en 1634, il avait dans le style comme dans le débit beaucoup de l'emphase méridionale. Son goût s'épura lorsqu'il eut entendu les sermons de Bossuet, et l'Avent qu'il prêcha à Paris, en 1666, témoigna de ses progrès. La généreuse hardiesse de sa parole ne déplut pas à Louis XIV. L'*Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre,* prononcée en 1670, lui valut l'évêché de Tulle. Plus tard, il fut promu à celui d'Agen et revint prêcher à la cour dans les années 1683-1684 et 1694. Nous avons de cet orateur un recueil de *Sermons* et d'*Oraisons funèbres*. Son chef-d'œuvre est l'*Oraison funèbre de Turenne,* en 1675. Supérieur à Fléchier par l'énergie, Mascaron avait plus de génie que de goût, et plus d'esprit que de génie. Les avantages physiques secondaient merveilleusement chez lui la puissance de la parole. Il mourut en 1703.

Les jésuites **La Rue**[1] (1643-1725) et **Cheminais de Montaigu** (1652-1689), qui précédèrent Massillon, firent retentir dans la chaire chrétienne des accents nobles et pathétiques. Leurs sermons ont été conservés.

Vers la fin du siècle, après avoir jeté un si vif éclat, l'éloquence religieuse inclinait à remplacer la foi par la morale, la charité purement chrétienne par un esprit de douceur et de justice sociale. Effrayés, à ce qu'il semble, par la sévérité du dogme et les explications de l'Écriture, « les prédicateurs trouvaient plus aisé de peindre les désordres du monde que d'expliquer solidement le fond du christianisme. » (Fénelon.) Cette tendance, signalée par La Bruyère[2] aussi bien que par Fénelon, nous apparaît manifeste dans Massillon.

Massillon (Jean-Baptiste), né à Hyères en 1663, entre à l'âge de dix-huit ans dans la congrégation de l'Oratoire. Ses supérieurs, qui l'avaient employé d'abord à l'enseignement

1. Nous devons au P. La Rue deux excellentes éditions annotées des œuvres de Virgile et d'Horace dans la collection *ad usum Delphini*.
2. La Bruyère, *Caractères*, de la chaire.

de la rhétorique, l'appelèrent ensuite à la prédication, pour laquelle le jeune homme ne se croyait pas destiné par la nature de son esprit. Les grands succès qu'il obtint au début épouvantèrent sa modestie, et, pour le faire remonter dans la chaire, il fallut que l'ordre du cardinal de Noailles l'arrachât à la retraite de Sept-Fonds près de Moulins, où il était allé s'ensevelir.

En 1696, il fut nommé directeur du séminaire de Saint-Magloire, à Paris, et ses conférences ecclésiastiques lui attirèrent une grande réputation. La douceur de sa parole et son esprit conciliant le firent charger d'une mission dans le Midi, où il obtint la gloire de ne pas sembler inférieur à Bourdaloue. Après avoir prêché deux *Carêmes* à la cour, l'un en 1699, l'autre en 1704, Massillon ne se fit plus entendre à Versailles que devant le cercueil de Louis XIV.

Il avait été nommé évêque de Clermont, en 1717, lorsqu'il fut choisi pour prêcher devant le jeune roi Louis XV un nouveau carême, connu sous le nom de *Petit Carême,* parce qu'il ne contient que dix sermons, la station ayant été réduite à une simple dominicale, à cause de l'âge du prince. Ce chef-d'œuvre, où nous remarquerons les sermons *sur les exemples des grands, sur les caractères de la grandeur de Jésus-Christ, sur les vices et les vertus des grands,* valut à l'orateur le surnom de *Racine de la chaire,* et lui ouvrit les portes de l'Académie française (1719). Massillon ne quitta plus son diocèse que pour venir prononcer, en 1741, l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans,* et il mourut en 1742.

Les *Sermons* de Massillon se distinguent par un esprit moral et philosophique qui lui a valu les éloges des écrivains du XVIIIe siècle, dont il est bien loin cependant de partager les sentiments : ils se plaisent à constater que, dans la chapelle de Versailles, le prédicateur parlait des devoirs des rois et des droits du peuple[1]. Son style, sur-

1. D'Alembert, en parlant de la mort de Massillon, écrit. « Ce fut le 28 septembre 1762 que l'Église, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable. »

tout dans le *Petit Carême,* est élégant et gracieux. Il affecte souvent les tournures poétiques; sa phrase, toujours harmonieuse, est parfois négligée et redondante; le développement et le lieu commun occupent une trop grande place. Sans doute, il sait les Écritures et les Pères; mais son discours en est moins nourri, moins fortifié que les sermons de Bossuet et de Bourdaloue. En dehors de ses *Carêmes,* on doit citer les sermons *sur la mort* et *sur le petit nombre des élus.*

Il ne faut point oublier, à côté des prédicateurs catholiques, les ministres protestants qui soutenaient avec éloquence les doctrines de la Réforme. **Claude** (Jean), né en 1619 et mort en 1687, était un adversaire digne d'Arnauld, et **Saurin** (Jacques), né en 1677 et mort en 1730, nous a laissé des discours dont le style pittoresque s'élève quelquefois jusqu'au sublime; l'abus de l'érudition nuit trop souvent chez ce dernier orateur aux effets du pathétique.

CHAPITRE XIX.

Seconde moitié du XVIIe siècle (suite).

Poésie. — La Comédie : Molière; changements et progrès dans la comédie. Regnard, Boursault, Dancourt. — La Tragédie : Thomas Corneille, J. Racine. — L'Opéra : Quinault. — L'Épître et la Satire : Boileau. — Les Fables : La Fontaine. — Les genres divers. — Les traducteurs en vers : Brébeuf, Segrais. — La querelle des anciens et des modernes.

La Comédie : Molière; changements et progrès dans la comédie.

On raconte que Louis XIV demandant un jour à Boileau quel était le plus grand poëte de son siècle, le critique judicieux répondit sans hésitation : « Sire, c'est Molière. » Molière n'a pas été seulement un grand poëte, il est aussi

un sagace observateur des travers et des vices de la société, un profond philosophe qui pénètre dans tous les replis du cœur humain; il possède enfin le génie du théâtre pour offrir aux yeux des spectateurs le jeu des sentiments et des passions. Si l'on joint à tous ces mérites le talent de l'écrivain, l'inspiration qui donne au style le mouvement et la couleur, l'habileté du versificateur qui ne connaît aucune des difficultés de la mesure ni de la rime, on s'expliquera facilement l'admiration qui n'a pas cessé depuis le XVII[e] siècle de s'attacher aux œuvres de Molière et même on sera tenté de protester contre les restrictions dont La Bruyère et Boileau accompagnent les éloges qu'ils donnent à ce grand génie.

Jean-Baptiste **Poquelin**, connu sous le nom de **Molière**, qu'il prit par égard pour sa famille lorsqu'il monta sur le théâtre, naquit à Paris, le **15** janvier **1622**. Son père, valet de chambre tapissier du roi, désirait lui transmettre sa charge; mais l'enfant, ayant montré du goût pour l'étude, fut envoyé au collége de Clermont où, suivant les leçons du philosophe Gassendi, il rencontra pour condisciples le prince de Conti, le poëte Chapelle, Cyrano de Bergerac et l'illustre voyageur Bernier. Grâce aux charmes de son heureux caractère, il conserva toute sa vie pour amis ses condisciples, dont quelques-uns eurent une certaine influence sur sa destinée. La complaisance d'un grand-père qui le menait souvent à la comédie et le goût naturel du jeune homme le poussaient au théâtre avec une force irrésistible. En **1645**, il quitta sa famille et Paris pour s'engager dans une troupe de jeunes gens dont la société, connue sous le nom de l'*Illustre théâtre*, continuait les traditions des *Enfants sans-souci*. Avec eux il parcourut les provinces du midi de la France, jouant et composant lui-même les pièces offertes à la curiosité des spectateurs.

Ces premiers essais du génie de Molière étaient des imitations de la comédie italienne, et l'intérêt reposait tout entier sur l'intrigue et le comique des situations. Quelques-

unes, telles que l'*Étourdi*, joué à Lyon en 1653, et le *Dépit amoureux* (Montpellier, 1654), étaient déjà des comédies de caractère. C'est en 1658 que Molière et sa troupe revinrent à Paris ouvrir d'abord au Petit-Bourbon, puis au Palais-Royal, avec le titre de comédiens de Monsieur, un théâtre qui bientôt attira la foule (1660). Dégagé des imitations de la farce italienne et même des inspirations fournies par Plaute et Térence, Molière, dans les *Précieuses ridicules*, avait créé en 1659 la véritable comédie. Désormais il étudiait le monde et puisait ses effets dans l'observation de la société qui l'entourait. Cette œuvre eut le mérite de corriger des gens d'esprit qui s'égaraient : on revint du galimatias et du style forcé. Ménage, au sortir de la représentation des *Précieuses*, disait à Chapelain : « Nous approuvions toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens; mais croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. »

A partir de ce moment, Molière ne s'attache plus qu'aux situations amenées par le développement des caractères. Les monologues deviennent plus rares et se rattachent mieux à la suite de la pièce. L'*École des Maris*, 1661, et l'*École des Femmes*, 1662, caractérisent cette seconde manière du poëte comique. Le succès éclatant de ces œuvres, la faveur évidente du roi qui n'avait pas dédaigné d'indiquer lui-même à Molière quelques traits pour la comédie des *Fâcheux* (1661), soulevèrent contre lui les attaques des envieux et des rivaux. Il leur répondit par la *Critique de l'École des Femmes*, pièce d'un genre tout nouveau qui joignait aux railleries contre les ridicules des courtisans les plus judicieuses remarques littéraires et les préceptes d'un goût exquis.

Des détails nombreux et intéressants nous ont été donnés sur la vie de Molière par ses contemporains et dans les Mémoires publiés par Grimarest en 1705. Ses rivalités avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, son mariage avec une jeune femme dont la coquetterie et la légèreté

furent pour le poëte une source de chagrins, ses relations avec les auteurs célèbres de cette époque, offrent un grand nombre d'anecdotes pleines d'intérêt; mais nous n'avons à nous occuper ici que de son génie et de l'histoire de ses œuvres.

Devenu le poëte favori de Louis XIV, Molière employait son talent à fournir au monarque des divertissements, à embellir les fêtes qu'il offrait à sa cour. Dans ce but il composa (1664) la ***Princesse d'Élide,*** pastorale froide et prétentieuse, le ***Mariage forcé*** et les trois premiers actes du ***Tartufe,*** représentés sous le titre de l'***Imposteur*** et qui fut achevé quelques années plus tard. Le ***Festin de Pierre*** ou ***Don Juan,*** imité du poëte espagnol Tirso de Molina (1665), dont quelques scènes sont des chefs-d'œuvre, prêtait le flanc à des reproches justifiés. Une querelle personnelle fut l'occasion de l'***Amour médecin*** (1665) et le début des attaques contre la faculté. En 1668 l'***Avare,*** comédie en prose, imitée de l'***Aulularia*** de Plaute, plaçait Molière à la hauteur de son modèle. La pastorale de ***Mélicerte*** et le ***Sicilien*** ou l'***Amour peintre***, précédèrent la représentation complète du ***Tartufe*** (1668), qui ne put paraître sur le théâtre que grâce à l'intervention toute-puissante du roi lui-même, convaincu que l'auteur dans cette comédie avait voulu non point attaquer la religion, mais stigmatiser l'hypocrisie et la fausse dévotion. « ***Tartufe*** est comme la seconde partie des ***Provinciales***. C'est la suite de la même guerre, mais élevée à un caractère de généralité tout nouveau. En effet, l'attaque ne vient plus d'un sectaire, mais d'un philosophe; et l'adversaire attaqué n'est plus le jésuite, mais l'athée travesti[1]. » Molière semble dans ce personnage continuer les traditions de nos vieux poëtes, et je crois reconnaître en Tartufe le ***Faux-Semblant*** du ***Roman de la Rose.***

Le ***Misanthrope*** (1668), que nous considérons comme

1. M. Demogeot, *Histoire de la littérature française.*

le chef-d'œuvre de Molière et dont il prit les éléments dans son propre cœur, fut froidement accueilli. Boileau, devançant l'admiration de la postérité, déclarait que jamais un style plus ferme, plus naturel et plus éloquent n'avait été mis au service de sentiments plus élevés. Cette comédie de caractère se propose de mettre en présence des vices et des ridicules de la société un homme d'une vertu rigide, non pas ennemi de ses semblables, mais impatient de leurs travers et de leur méchanceté. Alceste est amoureux d'une jeune veuve, coquette, et dont l'unique soin est d'attirer les hommages de tous les galants de la cour. Cet amour est traversé par Oronte, bel esprit qu'Alceste a blessé mortellement dans un jugement trop sincère sur ses œuvres, par deux marquis dont il persifle la fatuité, par une femme hypocrite dont il flétrit la noirceur. Joignez à ces personnages un honnête homme selon le monde et dont la probité facile semble faire ressortir encore la haute vertu d'Alceste, une femme fière et sensée qui serait désireuse de posséder son cœur, et vous aurez la composition de la pièce. La coquetterie de Célimène, démasquée au dernier acte, et son refus de quitter le monde rompt le projet de mariage et termine la comédie. L'intrigue, on le voit, est comme un fil léger qui retient les perles précieuses d'un collier. C'est à tort que Fénelon et J.-J. Rousseau ont accusé Molière de rendre la vertu ridicule dans la personne d'Alceste. Rien n'est moins exact. Pour tout homme impartial, le misanthrope est le véritable héros de la pièce : s'il excite des rires par ses boutades, il n'est jamais ridicule; on rit avec lui plutôt que contre lui et d'un rire bienveillant. De toutes les situations il sort vainqueur, et c'est lui qui tient en quelque sorte dans sa main le sort de tous les personnages de la pièce.

Amphitryon, en partie traduit de Plaute, montrait avec quelle aisance le poëte se jouait de toutes les difficultés de la versification. *Georges Dandin*, *M. de Pourceaugnac*, le *Bourgeois gentilhomme* (1670), étaient animés de cette

verve comique qui manquait à Térence, et dans les *Fourberies de Scapin* (1671) Molière, *prenant son bien où il le trouvait,* obtint un succès de rire qui n'est pas encore épuisé. La *comtesse d'Escarbagnas,* bien inférieure aux *Précieuses,* précéda de quelques mois les *Femmes savantes* (1672). C'est là « que le génie de Molière se montra dans toute sa force. On s'étonne à bon droit que le poëte ait pu trouver tant de ressources dans un sujet qui n'est pas de premier ordre. » (GERUZEZ.) Deux auteurs du temps, Ménage et Cotin, sont devenus sous les noms de Trissotin et de Vadius des types immortels. Enfin le *Malade imaginaire,* en prose, représenté en 1673, hâta le trépas de Molière. Il s'y jouait de la médecine et de ses propres maux. Ses efforts comme acteur dans la représentation de cette comédie, où il jouait le rôle d'Argan, provoquèrent une hémorragie qui déterminèrent la mort de l'auteur le 17 février 1673.

Admiré de tous les gens de goût, aimé de ceux qui eurent le bonheur de l'approcher, Molière offre un mélange précieux du génie et de l'honnêteté. La Fontaine et Boileau furent ses amis intimes. Louis XIV l'appréciait et lui donna souvent des marques d'une bienveillance dont les seigneurs les plus favorisés pouvaient être jaloux. Le discrédit dont la profession de comédien[1] était frappée empêcha seule l'Académie de l'admettre dans son sein. On voit aujourd'hui dans le vestibule du palais de l'Institut son buste, avec cette inscription :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

En traitant le genre sérieux ou les sujets qui comportent la poésie lyrique, les efforts de Molière ont été malheureux. *Don Garcie de Navarre* (1661), la *Princesse d'Élide* (1664),

1. Cette profession que Molière conserva jusqu'à la mort par bonté pour ses camarades du théâtre, dont il faisait la fortune, lui attirait souvent les représentations affectueuses de ses amis. Boileau gémissait de voir cet homme illustre jouant le rôle de Géronte, enveloppé dans un sac et bâtonné par Scapin au milieu des éclats de rire et des huées du public.

les *Amants magnifiques* (1669) et l'opéra de *Psyché* (1671), composé en collaboration avec Corneille et Quinault, prouvent que dans ces tentatives pour ajouter à l'éclat des fêtes de Chambord, de Fontainebleau et de Versailles, le grand homme « méconnaissait son génie et s'ignorait lui-même. » Il avait, dit-on, commencé une traduction en vers du poëme de Lucrèce, *de rerum Natura*. L'imprudence d'une domestique nous a privés de cet ouvrage, dont Molière a conservé quelques vers introduits dans sa comédie du *Misanthrope* (acte II, sc. v).

Molière rimait avec une facilité enviée par Boileau[1], et la plupart de ses chefs-d'œuvre sont en vers. Dans les comédies qu'il a écrites en prose : l'*Avare, Don Juan,* le *Bourgeois gentilhomme,* le *Médecin malgré lui, etc.,* on reconnaît souvent certains tours qui peuvent faire présumer que l'auteur se réservait de les mettre en vers, et que le temps lui avait manqué pour ce travail.

Les sources où Molière a puisé ses chefs-d'œuvre sont d'abord son génie, puis l'imitation des auteurs anciens, Plaute et Térence, et surtout ses propres sentiments et les événements de sa vie qu'il a reproduits, peut-être même à son insu, dans ses plus admirables comédies. Ses qualités principales sont un naturel inimitable, une finesse et une justesse d'observation que personne n'a possédées à un degré plus haut, la verve comique, la facilité, l'élégance et la grâce du style. « Ses personnages, dit de Feletz, n'aiguisent point de traits d'esprit, ils laissent échapper des mots de caractère. Ils n'entendent point malice à ce qu'ils disent;

1. Rare et fameux esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine:
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers;
Dans les combats d'esprit, savant maître d'escrime,
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.
On dirait, quand tu veux, qu'elle vient te chercher;
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher,
Et sans qu'un long détour t'arrête ou t'embarrasse,
A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.
(Boileau, *Satire à M. de Molière* (1664.)

c'est de bonne foi qu'ils se fâchent et qu'ils grondent. S'ils sont réjouissants, c'est contre leur gré, et ce n'est ni pour leur plaisir ni pour le nôtre; enfin chacun d'eux pourrait dire comme Alceste :

Par la sambleu, messieurs, je ne croyais pas être
Si plaisant que je suis! » Le *Misanthrope*, acte II.

On a dû blâmer avec raison, chez Molière, la licence de certains sujets et la crudité de quelques expressions. Les changements heureux dans les habitudes de la société et la politesse introduite dans le langage rendent choquants, de nos jours, des détails dont on ne songeait pas alors à s'offenser.

En prose comme en vers la langue de Molière se distingue par une clarté, une pureté et une saveur originale qui le rend supérieur à des écrivains plus savants, plus habiles peut-être, mais à coup sûr moins véritablement français. La Bruyère lui reproche de n'avoir pas évité toujours le *jargon et le barbarisme;* mais il aurait pu considérer que l'auteur n'est incorrect et barbare qu'à dessein, et qu'il croit devoir reproduire les bizarreries de langage des personnages qu'il nous présente, comme il use du patois quand il introduit sur la scène des Picards ou des Provençaux. Sans avoir fait peut-être une étude approfondie de notre idiome national, Molière en a l'instinct et le génie.

Regnard, Boursault, Dancourt.

Le premier de nos poëtes comiques après Molière, bien qu'à un long intervalle, est Jean-François **Regnard**, né à Paris en 1656 et mort en 1710. Sa vie offre une suite d'étranges vicissitudes. Pris par des corsaires algériens, vendu comme cuisinier, il ne revint dans sa patrie que pour la quitter encore en 1681. Ses voyages le conduisirent

jusqu'en Laponie, où il grava sur le roc une inscription latine terminée par ce vers :

Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis [1].

En 1683, de retour à Paris, Regnard achète une charge de trésorier de France, et désormais se livre à la littérature, au plaisir de la société et de la bonne chère. C'est dans sa terre de Grillon, près de Dourdan, qu'il composa ses comédies, où la verve étincelle à chaque pas dans les situations comme dans le style. « Son dialogue est un assaut continuel d'esprit et de gaieté; on est dans un cercle de gens à bons mots, qui veulent à la fois rire et faire rire les autres de leurs saillies. C'est à bon escient qu'ils nous divertissent, et leur humeur, quand ils en ont, a je ne sais quel ton plaisant qu'ils ont l'air de lui avoir donné exprès. » (De Feletz.) Regnard est un écrivain. La pureté de sa versification, la correction de son style, se ressentent des leçons de Boileau, dont il avait pris le vers pour modèle. Voltaire, séduit par ces qualités littéraires, prétendait que quiconque ne se plaisait pas à Regnard n'était pas digne d'admirer Molière.

Le *Joueur,* comédie en cinq actes (1696); le *Retour imprévu*, un acte en prose (1700); les *Folies amoureuses,* en trois actes (1703); les *Ménechmes,* en cinq actes (1705) et surtout le *Légataire universel,* en cinq actes (1708), ne sont pas « médiocrement plaisants » et justifient les éloges de Voltaire. Ajoutons à cette liste quelques comédies moins importantes et des épîtres en vers que Boileau n'aurait pas désavouées.

1. L'inscription mérite d'être transcrite dans son entier :

Gallia nos genuit; vidit nos Africa; Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem;
Casibus et variis acti terraque marique
Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

« Nés en France, nous avons visité l'Afrique et bu les eaux du Gange; nos regards et nos pas ont parcouru l'Europe entière, et, ballottés sur terre et sur mer au gré de mille hasards, nous ne nous sommes arrêtés qu'aux limites du monde. »

Destouches (Philippe Néricault), né en 1680, mort en 1754, est un comique de l'école de Regnard. La netteté de l'invention, la suite dans la peinture des caractères et la correction du style le placent au nombre des bons poëtes du second ordre. De toutes les comédies qu'il a composées, deux ont survécu : le *Philosophe marié* (1727) et le *Glorieux* (1732), toutes deux en cinq actes et en vers. N'est-ce pas une sorte de gloire pour Destouches d'avoir écrit ce vers, qu'on est tenté d'attribuer à Boileau :

Chassez le naturel, il revient au galop.

L'honneur d'avoir collaboré aux pièces de Regnard et les libéralités de Louis XIV, dépassées par la prodigalité du poëte, ont fait vivre le nom de **Dufresny** (Charles-Rivière), né à Paris en 1648 et mort en 1721. L'*Esprit de contradiction*, en un acte et en prose; le *Mariage fait et rompu*, trois actes en vers; la *Réconciliation normande*, cinq actes en vers, furent joués avec succès, bien que les situations soient mal ménagées et les caractères souvent factices.

Boursault (Edme), né en 1638 et mort en 1701, eut le malheur d'être jaloux de Molière et la vaine prétention de l'égaler. Dépourvu d'instruction, ignorant l'art d'écrire, il avait reçu de la nature le don de la bonne plaisanterie. Son *Mercure galant* présente des caractères originaux et comiques. On lit encore avec plaisir l'*Ésope à la ville* et l'*Ésope à la cour*, qui réalisa en maint endroit le but que doit se proposer la bonne comédie, de « corriger les mœurs par le ridicule : »

Castigat ridendo mores.

Dancourt (Florent-Carton), né en 1661 et mort en 1726, est plus remarquable par sa fécondité que par son talent. Nous avons de lui près de soixante pièces, dont plusieurs en vers irréguliers. Le *Chevalier à la mode* (1687), son chef-d'œuvre, est écrit en prose. Acteur lui-même, Dancourt

avait de commun avec Molière qu'il faisait valoir par son jeu le mérite de ses pièces. Les *Bourgeois à la mode* (1691), les *Vendanges de Suresnes* (1694) et le *Mari retrouvé* (1698) prouvent que Dancourt savait peindre avec quelque succès, non pas les mœurs, mais les coutumes et les ridicules actuels de la société. La peinture n'a pas survécu aux originaux.

La Tragédie : Thomas Corneille.

A côté de P. Corneille, et sans le jalouser, sans s'offenser du nom de grand que lui avait décerné l'enthousiasme du public, le jeune **Thomas Corneille**, son frère, travaillait aussi à l'illustration de notre théâtre. Né à Rouen en 1625, Thomas Corneille, après d'excellentes études classiques, séduit par l'exemple de son aîné, débuta par une tragédie de *Timocrate* dont le succès fut incontesté. *Laodice, Camma, Darius, Annibal, Stilicon* (1672), bien oubliés aujourd'hui, furent applaudis et redemandés. *Ariane* et le *Comte d'Essex* (1678) se soutiennent encore au théâtre par des situations tragiques et des tirades qui semblent se ressentir de la parenté de l'auteur avec le créateur du *Cid* et de *Polyeucte*. Thomas Corneille s'exerça aussi dans le genre comique : l'*Amour à la mode*, de 1651 ; le *Geôlier de soi-même* (1655), et surtout la traduction en vers du *Festin de Pierre* de Molière (1677), prouvent la facilité de l'invention et surtout la science du style.

Les nombreuses pièces que Corneille le jeune livra au théâtre n'occupèrent point tous ses instants. La traduction des *Métamorphoses* et des *Épîtres héroïques* d'Ovide lui donnait de nouveaux droits à succéder à son illustre frère dans l'Académie française[1]. Deux volumes d'*Observations sur les Remarques grammaticales de Vaugelas*, et le *Dictionnaire des arts et des sciences, pour servir de supplément*

1. Il fut reçu par J. Racine, dont le discours paye un juste tribut d'éloges à la gloire du grand Corneille, sans diminuer le mérite de son successeur.

au dictionnaire de l'Académie, publié en 1694, acquirent à Thomas Corneille une réputation d'excellent grammairien. Son *Dictionnaire universel, géographique et historique* parut un an avant sa mort, arrivée en 1709.

J. Racine.

Pendant que s'affaiblissait le génie de P. Corneille, s'élevait un jeune auteur qui devait consoler Paris de la vieillesse du grand homme. Jean **Racine**, né à la Ferté-Milon le 21 décembre 1639, commença ses études au collége de la ville de Beauvais, puis fut mis à Port-Royal-des-Champs, où il resta trois années sous la direction de M. Le Maître, et fit ensuite sa philosophie à Paris au collége d'Harcourt (aujourd'hui lycée Saint-Louis). Dès son plus jeune âge, il manifestait un goût dominant pour la poésie. L'auteur futur de *Phèdre* et d'*Athalie* s'égarait à douze ans à travers les bois qui entouraient l'abbaye de Port-Royal, cherchant dans Homère ou dans Euripide le secret de plaire par le charme du style et de toucher par la vérité des situations et la profondeur des sentiments.

En 1660, une ode intitulée la *Nymphe de la Seine*, destinée à célébrer le mariage du roi, fut présentée par Chapelain à Sa Majesté, et valut au jeune homme les libéralités de Louis XIV. Après un séjour de quelques années à Uzès, où l'avait attiré l'espoir de succéder au bénéfice d'un oncle maternel, Racine revint à Paris, et Molière lui indiqua, pour le mettre en tragédie, le sujet d'Étéocle et Polynice. La pièce de la *Thébaïde* ou les *Frères ennemis* commença la réputation du poëte. Elle fut suivie d'*Alexandre* où, malgré la fausseté des situations et l'affectation des sentiments, se révélaient déjà les qualités de style et de versification dont Racine devait être le plus parfait modèle. Le succès d'*Andromaque* (1667) marque une date dans la vie de Racine et dans notre histoire littéraire. Ajoutant à la beauté de cet admirable caractère la pureté sublime du christia-

nisme[1], Racine s'élevait au-dessus d'Homère, d'Euripide et de Virgile. Dans la comédie des *Plaideurs*, il montrait toute la souplesse de son génie et méritait le suffrage de Molière en marquant d'un ridicule éternel, et par des vers restés proverbes, moins encore la manie des procès que l'absurdité des plaidoyers où l'avocat cherche le succès par une érudition déplacée et des mouvements pathétiques en désaccord avec le sujet. En 1669, *Britannicus*, appelée plus tard par Voltaire la « pièce des connaisseurs, » permit aux gens de goût d'égaler Racine à l'auteur de *Cinna*. L'intelligence de l'histoire, la puissance des caractères, l'énergie d'un style digne de lutter avec les traits les plus vigoureux de Tacite, désespérèrent les envieux, dont l'auteur repoussa victorieusement les attaques; ses deux préfaces les réduisirent au silence. Racine leur répondit mieux encore par de nouveaux chefs-d'œuvre : *Bérénice* (1671); *Bajazet* (1672); *Mithridate* (1673)[2]; *Iphigénie en Aulide* (1675).

Les efforts d'une cabale inique, soutenue par le duc de Nevers, compromirent le succès de *Phèdre* (1677). Cependant aucun ouvrage plus parfait n'avait été mis sur le théâtre; et s'il y eut jamais tragédie impertinente et méprisable de tout point, c'est la *Phèdre* de Pradon, dont on opposait l'œuvre à celle de Racine. Si l'on ferme les yeux sur la faiblesse du caractère d'Hippolyte, on peut dire, avec Voltaire, que rien sur aucun théâtre ne peut se comparer à la tragédie de Phèdre pour la profondeur, le pathétique et l'éloquence. Les plus illustres approbations, celle d'Arnauld, celle de Boileau[3], ne purent consoler Racine de l'injustice de ses ennemis. Il résolut de renoncer à la carrière dramatique. Nommé avec Boileau historiographe du

1. Andromaque, fidèle à la mémoire de son premier époux, prête à sacrifier sa vie pour le fils d'Hector, réalise l'idéal de l'épouse et de la mère chrétienne.

2. Cette tragédie, où l'élévation de Corneille était unie au pathétique du sentiment propre à Racine, lui ouvrit les portes de l'Académie française. Son discours de réception, remercîment fort court et prononcé d'une voix basse et timide, n'a point été conservé.

3. Epître VIII à Racine, *Sur l'utilité des ennemis*.

roi, il épousa Catherine de Romanet, fille d'un trésorier de France, et, renfermé dans le sein de sa famille, donna l'exemple de toutes les vertus. Sa piété solide adoucit jusqu'à la perfection la fougue d'un caractère que sa nature emportait à la satire, et l'on peut dire de lui que si « personne n'avait plus de fonds d'esprit, ni plus agréablement tourné, » il avait aussi tout « de l'honnête homme, de l'homme modeste et de l'homme de bien[1]. » Ces qualités précieuses éclatent dans le recueil de ses *Lettres* à Boileau et à son fils, dont la simplicité touchante émeut jusqu'à l'attendrissement.

Après douze années de silence, cédant à la prière de madame de Maintenon, Racine composa pour la maison de Saint-Cyr la pièce d'*Esther*, en trois actes mêlés de chœurs (1689), et termina, en 1691, par *Athalie*, son chef-d'œuvre, dont il ne put voir le succès. Il faut lire dans les *Mémoires* de Louis Racine sur la vie de son père, les détails nombreux et pleins d'intérêt sur ces deux dernières tragédies pour lesquelles Racine avait réveillé tout son génie. Si l'on est touché par la grâce, la douceur, l'harmonie d'*Esther*, on peut dire qu'*Athalie* est le suprême effort de la composition dramatique. Le sujet pris dans la Bible en fait une œuvre originale et vivante, où, sous des noms juifs, nous retrouvons le XVIIe siècle tout entier. L'attachement à la monarchie légitime, l'union du trône et de l'autel, enfin les idées religieuses et politiques qui sont la vie même de la France à cette époque, distinguent cette œuvre de toutes les précédentes empruntées à l'antiquité, et qui ne nous offrent d'autre attrait que l'étude du cœur humain et les beautés du langage. L'*Œdipe roi*, que la Grèce et Rome regardaient comme le chef-d'œuvre de Sophocle et l'idéal de la tragédie, n'est pas, à notre avis, au-dessus de la tragédie de Racine. La vivacité de l'intérêt, la grandeur et l'énergie des caractères, l'éloquence des rai-

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, II, 17.

sonnements, la poésie du style, ne purent triompher de l'indifférence des contemporains. Par un retour bizarre, c'est Voltaire qui fut le vengeur d'*Athalie :* il dessilla les yeux aveugles et fit comprendre la vérité des paroles de Boileau disant à Racine : « *Athalie* est votre plus bel ouvrage et la postérité y reviendra. »

Le chagrin causé par tant d'injustice et la douleur d'avoir perdu la faveur de Louis XIV[1], abrégèrent les jours de Racine, qui mourut à Paris, le 22 avril 1699. Il voulut se faire enterrer à Port-Royal-des-Champs, donnant ainsi un dernier témoignage de vénération aux maîtres de sa jeunesse qu'il avait affligés dans un moment d'erreur[2].

Outre les onze tragédies de Racine et la comédie des *Plaideurs,* nous avons conservé une *Histoire de l'abbaye de Port-Royal,* deux *Lettres à MM. de Port-Royal,* quelques *Fragments historiques,* la traduction en vers français de quelques *Psaumes,* des *Épigrammes,* et un recueil de *Lettres* à La Fontaine, à Boileau et à son fils aîné. Ses œuvres en prose, pour employer l'expression de d'Olivet, sont marquées au « bon coin. »

La critique n'a plus à se prononcer sur le mérite de Racine. La comparaison entre lui et Corneille, tracée par La Bruyère dans son premier chapitre, ne laissait rien à ajouter, et les jugements des critiques qui l'ont suivie n'ont fait que la confirmer en la développant : « Racine est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature; soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nom-

1. Les uns prétendent que, dans une conversation littéraire, il avait étourdiment rappelé avec insistance, devant le roi, le nom de Scarron; d'autres, qu'à la prière de madame de Maintenon, il avait composé sur l'état du royaume un mémoire qui déplut à Louis XIV.

2. En 1665, Racine, se croyant attaqué personnellement par des critiques de MM. de Port-Royal contre les poëtes de théâtre, avait écrit deux lettres satiriques qu'il regretta sincèrement.

breuse, harmonieuse : exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action; à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi qu'à Corneille ni le touchant ni le pathétique. »

On lui a reproché avec quelque raison d'avoir mis trop d'amour dans ses pièces et d'avoir ainsi sacrifié au goût de son temps. Le langage même de ses héros et de ses héroïnes rappelle souvent la galanterie affectée de la cour. L'*âme,* les *yeux,* le *cœur,* les *feux,* la *flamme,* les *soupirs* y reviennent bien fréquemment, et cette phraséologie de l'hôtel de Rambouillet forme un contraste désagréable avec les noms grecs et latins des personnages qui soupirent en héros de roman. On a pu dire aussi de Racine qu'il n'avait pas, comme Corneille, la puissance dramatique qui soulève les assemblées[1]; mais on ne conteste pas que, pour les intelligences cultivées, ses ouvrages offrent le plus parfait modèle de la composition et du style. Étude profonde du cœur humain, expression sincère et touchante de sentiments naturels, de passions vraies; éloquence et poésie d'un style dont on ne surpassera jamais l'harmonieuse pureté, telles sont les qualités qui font que Racine, comme le disait un ancien parlant de Cicéron, n'est plus un nom d'homme, mais celui de la perfection même.

Il n'est point hors de propos d'ajouter que Racine possédait au suprême degré le talent de la déclamation. « J'ai vu, écrit de Valincourt, nos meilleurs acteurs sur le théâtre; j'ai entendu nos meilleures pièces; mais rien jamais n'approcha du trouble où me jeta Racine lisant l'*Œdipe* de Sophocle, et au moment même que je vous

1. Nous croyons que Racine, admirateur de la gloire de Corneille, se proposait de lutter contre ce grand génie en suivant ses traces. Il composa *Britannicus* pour rivaliser avec *Cinna*; il opposa *Mithridate* à *Nicomède*, et peut-être la gloire de *Polyeucte* le détermina à entreprendre ses deux tragédies sacrées, *Esther* et *Athalie*. Ne voulut-il pas aussi montrer avec les *Plaideurs* qu'il était capable de réussir dans le genre comique et d'égaler le succès du *Menteur?*

écris, je m'imagine le voir encore avec son livre à la main, et nous tous consternés autour de lui. »

Une telle gloire éclipse les auteurs contemporains, dont quelques-uns ont laissé des œuvres qui ne sont pas sans mérite. Le répertoire du Théâtre français a conservé le *Manlius* de **De la Fosse** (Antoine d'Aubigny), né en 1653, mort en 1708[1].

De Campistron (Jean Galbert), né en 1656, mort en 1723, se glorifiait d'être le disciple de Racine, dont il voulait imiter le style. Ses tragédies de *Virginie*, d'*Alcibiade*, de *Tiridate* et sa comédie du *Jaloux désabusé* le firent admettre à l'Académie française.

On préférait la *Médée* du baron de **Longepierre**, né en 1659, mort en 1721, à celle de Corneille, et **Duché de Vancy** (Joseph-François), né en 1668, mort en 1704, obtenait après Racine l'honneur de composer pour les demoiselles de Saint-Cyr des tragédies religieuses. La meilleure est celle d'*Absalon*, dont quelques passages sont heureusement inspirés par la poésie des saintes Écritures.

L'Opéra : Quinault.

L'opéra, disait La Bruyère, jusqu'à ce jour n'est pas un poëme : ce sont des vers. « Il ne se soutient que par la pompe du spectacle; il ne faut point de vols, ni de chars, ni de changements aux Bérénices et à Pénélope, il en faut aux opéras; et le propre de ce spectacle est de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un égal enchantement[2]. » Ce genre importé de l'Italie était merveilleusement propre à embellir les fêtes splendides que Louis XIV offrait à la cour. Le désir de plaire au souverain engageait les poëtes à concourir par leur talent à l'attrait des machines et

1. L'illustre acteur Talma avait dans les premières années de notre siècle rendu quelque réputation au caractère vigoureux du héros de cette tragédie.
2. La Bruyère, *Caractères*, des ouvrages de l'esprit.

de la musique. Corneille, Molière, La Fontaine, unissaient, pour enchanter les oreilles, leurs conceptions dramatiques et leurs vers harmonieux aux accents de Lambert et de Lully.

Un poëte que le mauvais goût avait donné pour rival à Corneille lui-même, comprit mieux que ses admirateurs combien il était au-dessous de l'auteur du *Cid*, et il résolut d'appliquer à l'opéra les qualités d'une féconde imagination portée par la nature au romanesque et au merveilleux. **Quinault** (Philippe), fils d'un boulanger, naquit à Paris en 1635 et mourut en 1688. Le succès de ses comédies et de ses tragédies, succès victorieusement contestés par les épigrammes de Boileau, ne lui faisait pas sans doute illusion à lui-même; car après avoir vu applaudir les comédies des *Rivales* (1653), de la *Mère coquette* (1665), les tragédies de l'*Astrate* (1665) et de *Pausanias* (1666), il s'associa avec Lulli pour devenir le créateur d'un nouveau genre dramatique.

L'harmonie de son langage, la mélodie de sa versification, la facilité avec laquelle il varie les mètres, le rendaient éminemment propre à soutenir la musique du compositeur. Quinault joignait à ces mérites une fécondité qui préparait les situations qui exigeaient des machines surprenantes pour les spectateurs, et parfois même une éloquence poétique trop célébrée par Voltaire. Ce dernier a tenté de défendre la mémoire et les œuvres de Quinault contre les satires de Boileau[1]. Mais tous ses éloges n'ont pu ramener les lecteurs, et bien qu'il se rencontre dans les opéras des passages d'une douceur exquise, l'ennui nous range bien vite à l'opinion du législateur du Parnasse.

Les opéras les plus remarquables de Quinault sont : *Cadmus, Alceste, Thésée, Amadis, Roland* et *Armide,* son chef-d'œuvre. Toutes ces pièces furent composées entre 1672 et 1686. Membre de l'Académie française après 1672, Quinault se réconcilia avec Boileau, qui ne poursuivait du

1. Boileau, satire III (1665); satire IX (1667).

reste en lui que l'écrivain médiocre et le chantre trop complaisant d'une morale licencieuse [1].

Campistron et **Duché** composèrent aussi des *opéras* [2], mais Quinault seul a laissé dans ce genre des œuvres où les littérateurs puissent trouver quelque intérêt.

L'Épître et la Satire : Boileau.

Ce genre de littérature didactique, si bien en rapport avec les qualités du caractère français, où dominent le bon sens et la clarté, avait eu dès le début du XVIIe siècle un illustre représentant. Régnier trouva dans Boileau un digne successeur.

Nicolas **Boileau Despréaux** naquit le 1er novembre 1636, à Crosne (petit village près de Villeneuve-Saint-Georges), selon L. Racine, selon d'autres biographes à Paris, dans la chambre même où avait été composée la *Satire Ménippée*. Il fit ses premières études au collége d'Harcourt, et il achevait à peine sa quatrième lorsqu'une opération douloureuse qu'il lui fallut subir, attrista son caractère et retarda ses progrès. On le jugea dès lors comme un esprit lourd, mais qui du reste rachetait le peu de vivacité de l'intelligence par un grand fonds de bonté. « C'était, croyait-on dans la famille, un garçon qui ne dirait jamais de mal de personne. » Cet horoscope fut bientôt démenti. Entré à Paris au collége de Beauvais, le futur législateur du Parnasse s'abandonna tout entier à son penchant pour la poésie. Il commença même une tragédie dont il se plaisait plus tard lui-même à rappeler quelques vers, aussi bons à son avis que ceux des auteurs médiocres applaudis alors par le public.

Sa famille qui

vit en frémissant
Dans la poudre du greffe un poëte naissant,

1. Tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.
BOILEAU, *Satire* X.

2. On doit à Campistron *Acis* et *Galatée;* à Duché *Iphigénie en Tauride.*

le condamna à des études pour lesquelles il n'avait aucune disposition, et Boileau fut reçu avocat en 1656. Il manifesta pour cette carrière une telle répugnance que ses parents le firent passer sur les bancs de la Sorbonne pour étudier la théologie. A la mort de son père, il put suivre son penchant. Séduit par la lecture des satiriques latins et de notre Régnier, enflammé dès lors par la haine *d'un sot livre*, il forma le hardi projet d'accabler de ses railleries les écrivains médiocres et de régenter le Parnasse.

C'est en 1660 qu'il publia sa première *satire*, intitulée les *Embarras de Paris*, et qui se trouve classée la sixième dans l'édition complète de ses œuvres. En 1666 il en publia sept précédées d'un *Discours au roi* et mises en quelque sorte sous l'auguste protection de ce monarque. Une heureuse circonstance l'avait rapproché de Racine, dont on représentait l'*Alexandre*, et dès ce moment s'établit entre les deux poëtes une amitié qui dura jusqu'à la mort. Nul doute que leurs encouragements mutuels, leurs conseils affectueux et sincères, n'aient contribué à développer leur talent. L'opposition de leurs caractères ne mit point d'obstacles à cette liaison. Boileau enseignait à Racine à faire difficilement des vers faciles, le fortifiait contre les injures et les calomnies de ses ennemis; Racine, de son côté, plein de confiance dans la sûreté du jugement de son ami, l'appuyait de ses éloges et l'engageait à poursuivre sans se rebuter la guerre contre le mauvais goût et les prétentions de la médiocrité.

Vers 1668, Boileau était en quelque sorte satirique de profession, vanté par les uns, attaqué par les autres et capable de résister à l'enivrement des louanges, comme aux injures de la critique. De 1669 à 1674, il publia les cinq premières *Épîtres*, son *Art poétique*, les quatre premiers chants du poëme du *Lutrin* et la traduction en prose du *Traité du Sublime* par Longin.

A l'âge de quarante-huit ans il fut proposé pour entrer à l'Académie française qui, malgré le désir exprimé par le

roi, lui préféra La Fontaine; mais en 1685 Boileau vint prendre sa place au milieu de ces auteurs dont il avait toujours respecté la vie et le caractère, en blâmant leurs écrits. L'unanimité des suffrages prouva du moins qu'ils savaient tous reconnaître que Boileau s'était montré le défenseur indépendant et convaincu des saines doctrines et de la pureté du langage.

C'est entre 1675 et 1694 que furent publiées les *Épîtres* 6, 7, 8 et 9, les deux derniers chants du *Lutrin*, la plupart des pièces légères en vers et en prose. De 1694 à 1711, Boileau écrivit les *Épîtres* 10, 11 et 12, les *Satires* 11 et 12 et quelques pages en prose. Il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 13 mars 1711, âgé de plus de soixante-quatorze ans. Ses dernières années avaient été attristées par de nombreuses infirmités et surtout par la douleur d'avoir perdu Racine. On l'enterra dans la Sainte-Chapelle, « au-dessous de la place même occupée par le lutrin qu'il avait rendu si fameux. » (Amar.)

Sa franchise inaltérable n'ôtait rien à la bonté de son caractère, et mille anecdotes prouvent que les auteurs dont il a raillé les mauvais vers, ceux mêmes qui l'avaient poursuivi de leur rancune, trouvèrent plus d'une fois en lui un protecteur, un bienfaiteur au besoin. Honoré de la faveur de Louis XIV et nommé historiographe du roi en même temps que Racine, il usa généreusement de son crédit, qu'il ne craignait pas de compromettre en soutenant même en face du maître ce qu'il croyait être la vérité. Sa constance et sa fidélité à ses devoirs se retrouve dans les principes littéraires comme dans la conduite morale de Boileau. Lié avec les Jésuites les plus distingués, il resta l'ami de Port-Royal et le défenseur d'Arnauld après sa disgrâce.

On peut dire que son goût était infaillible, et presque tous ses jugements ont été confirmés par la postérité. C'est lui qui déclarait à Louis XIV que Molière était l'homme de lettres qui faisait le plus d'honneur à son siècle et qui

proclamait l'excellence de la comédie du *Misanthrope*. A Racine découragé Boileau répétait : « *Athalie* est votre plus bel ouvrage et la postérité y reviendra. » Enfin nous lui devons de la reconnaissance pour avoir défendu la pureté de la langue française par ses préceptes et son exemple.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée;
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre ou le tour vicieux.
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme;
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
(*Art poétique,* chant I.)

Les œuvres de Boileau Despréaux comprennent : douze *Satires* précédées d'un discours au roi, et accompagnées d'un discours en prose sur la satire (1668). Les plus remarquables sont : la seconde, *à Molière,* dont il vante l'heureuse facilité; la cinquième, *à Dangeau, sur la noblesse;* la huitième, *Sur l'homme;* la neuvième, *à mon esprit,* qui contient une apologie de la satire renfermée dans de justes bornes. Studieux imitateur d'Horace, le poëte français, avec non moins d'esprit, mais plus de discrétion que son modèle, sépare toujours l'homme de l'écrivain et rend justice aux qualités du caractère en blâmant les poésies. Le nom propre s'encadre avec un rare bonheur dans ces vers pleins de sel et de goût. Dans la dernière satire *De l'équivoque,* précédée d'une préface en prose, on ne retrouve pas cette clarté, cette grâce qui distinguent les autres satires de Boileau. On lui doit aussi douze *Épîtres*, que l'on peut regarder comme l'expression complète et le résumé du bon sens propre au caractère français. La plupart des vers, demeurés proverbes et gravés, grâce à leur concision, dans toutes les mémoires, semblent appartenir à ceux qui les ont retenus, tant ils sont vrais et naturels. Ils sont devenus l'esprit même de notre nation. Nous citerons surtout la première épître, *au roi;* la quatrième, *au roi, sur le passage du Rhin,* lors

de la guerre de Hollande (1672). Boileau semble s'y jouer des difficultés de la versification; la cinquième, *à M. de Guilleragues :* elle contient de curieux détails sur Boileau lui-même et sur sa famille; la septième, *à Racine :* on y remarque l'éloge de Molière écrit avec la sensibilité d'un vrai poëte; la dixième, *à mes vers*. Boileau y juge lui-même son talent avec l'impartialité qu'il a déployée dans la critique de ses contemporains. Les deux dernières se ressentent de la vieillesse du poëte.

L'ouvrage le plus considérable de l'auteur est l'*Art poétique,* divisé en quatre chants. Inspiré par l'*Épître aux Pisons* d'Horace et la *Poétique* d'Aristote, Boileau donne, en réunissant les préceptes du philosophe grec et ceux du poëte latin, un code complet des règles qui doivent guider les auteurs. Le premier chant contient les principes généraux de la poésie et toutes les observations qui concernent l'intelligence du poëte : on y remarque après le début une histoire abrégée de la poésie française; le portrait spirituel du critique sincère et du flatteur. Dans le second chant, l'auteur étudie tous les genres de poésie, à l'exception de la poésie épique et de la poésie dramatique. Nous y signalerons la description de l'idylle, de l'ode, les règles du sonnet et l'histoire de la satire. La classification des genres prête à la critique; elle n'est pas fondée sur des principes solides et l'énumération est, du reste, fort incomplète. Il est difficile d'expliquer pourquoi Boileau n'y fait point mention de la fable, que La Fontaine avait traitée avec perfection. Le troisième chant est consacré à la poésie épique et à la poésie dramatique. Les morceaux les plus remarquables sont une histoire abrégée de l'art dramatique chez les anciens et chez les modernes, un éloge d'Homère, une page merveilleuse sur l'emploi de la fiction et des fables mythologiques, un portrait des différents âges de la vie, traduit d'Horace. Boileau se montre sévère pour les poëmes du Tasse et de Milton. Dans le quatrième chant sont développées les règles qui concernent le caractère et la moralité des

poëtes. Boileau semble avoir une haute idée de la dignité de la poésie, qu'il considère comme utile à la civilisation et aux progrès de l'humanité. Le poëte doit se montrer par les qualités du cœur digne de ce grand rôle; il faut

Que son âme et ses mœurs peintes dans ses ouvrages
N'offrent jamais de lui que de nobles images.

Nous citerons parmi les passages saillants la plaisante anecdote du début, où se trouve désigné par le médecin renonçant à son état l'architecte Perrault, auteur de la colonnade du Louvre; l'influence de la poésie, enfin l'éloge de Louis XIV et l'appréciation si juste et si modeste que Boileau fait lui-même de son talent et de ses ouvrages.

Le poëme du *Lutrin,* en six chants, nous intéresse, par le charme des détails et l'imitation comique de quelques pages de l'Iliade et de l'Énéide, à une querelle assez burlesque entre les chanoines et les chantres de la Sainte-Chapelle. Sans jamais offenser la religion, Boileau plaisante agréablement quelques ridicules des gens d'église à cette époque.

Ajoutons à la traduction du *Traité du sublime,* dont nous avons parlé, quelques morceaux de prose, entre autres un dialogue sur les *Héros de roman,* critique sensée des *Précieuses* et des romans dont elles faisaient leurs délices. La correspondance de Boileau avec Racine offre encore un vif intérêt.

Voltaire, qui s'est montré bien amer en nommant Boileau

Zoïle de Quinault et flatteur de Louis,

a corrigé dans sa correspondance cette injuste épigramme: « Boileau, dit-il à Helvétius, a mis la raison en vers harmonieux; il est clair, conséquent, facile, heureux dans ses transitions; il ne s'élève pas, mais il ne tombe guère. Je vous prêcherai donc éternellement cet art d'écrire que Despréaux a si bien connu et si bien enseigné, ce respect pour la langue, cette liaison, cette suite d'idées, cet air aisé avec lequel il conduit son lecteur, ce naturel qui est

le fruit de l'art, et cette apparence de facilité qu'on ne doit qu'au travail... Enfin, pour être au-dessus de lui, il faut commencer par écrire aussi nettement et aussi correctement que lui[1]. »

La Fable : La Fontaine, Lamotte.

L'apologue, originaire de l'Orient, n'avait jamais été, dans l'antiquité, élevé à la hauteur d'un genre littéraire. Phèdre, au siècle d'Auguste, avait cherché par ses vers, d'un latin pur et parfois élégant, à rivaliser avec la concision d'Ésope et de Babrius. Certains de nos poëtes du moyen âge, entre autres Pierre de Saint-Cloud, Marie de France, avaient enrichi de quelques traits naïfs ou malicieux les sujets fournis par les Grecs et les Romains ; mais on peut bien dire que La Fontaine fut le véritable créateur de la fable dans notre littérature, et, du premier effort, il l'a portée à la perfection.

Jean de **La Fontaine** naquit à Château-Thierry, le 8 juillet 1621. Après quelques études trop rapides, croyant sentir en lui une vocation pour la vie religieuse, il entra à l'âge de dix-neuf ans dans un séminaire, d'où il sortit au bout de quelques mois. Il avait vingt-six ans lorsque son père, maître des eaux et forêts, lui transmit sa charge et lui fit épouser Marie Héricart. L'esprit indocile ou pour mieux dire inconstant de La Fontaine ne pouvait se plier à aucune espèce de joug. Il quitta bientôt sa charge et passa la plus grande partie de sa vie séparé de sa femme.

La lecture faite devant lui d'une ode de Malherbe détermina son penchant pour la poésie. Un de ses amis, nommé Pintrel, lui révéla les trésors de l'antiquité. Le jeune La Fontaine lut avec avidité les œuvres d'Horace, de Virgile, de Térence, de Quintilien, auxquels il joignit l'étude de Platon et de Plutarque. Nos vieux auteurs fran-

1. Brossette, qui avait entretenu avec Boileau une longue correspondance, nous a laissé des œuvres du poëte deux éditions utiles à consulter.

çais Rabelais et Marot le charmèrent par leur verve et les grâces de leur style, et en 1654 il débuta par la comédie de l'*Eunuque,* imitée de Térence.

Pensionné par le surintendant Fouquet, alors dans tout l'éclat de son crédit et de sa puissance, La Fontaine consacra sa muse à l'éloge de son bienfaiteur. Il ne l'abandonna point dans la disgrâce, et cette noble fidélité lui inspira la plus belle peut-être de ses poésies : l'*Élégie aux nymphes de Vaux.*

Insouciant des choses de la vie, incapable de prendre aucun soin de sa fortune, notre poëte inspirait à tous ses amis une si affectueuse sympathie qu'ils se disputaient à l'envi le soin de ce grand enfant. Mille anecdotes recueillies par Louis Racine et par Grimarest attestent les sentiments que Molière, Racine, Boileau et tous les génies distingués témoignaient en toute circonstance à La Fontaine. Ils savaient aussi rendre justice à son rare talent. Boileau n'hésitait pas à le défendre devant Louis XIV, peu curieux de lui accorder sa faveur. Prévenu contre lui par l'irrégularité de sa vie et la licence de quelques-uns de ses écrits, il s'opposa même à son admission dans la compagnie de l'Académie française, où La Fontaine, élu en 1683, ne fut introduit que le 2 mai de l'année suivante, en même temps que Boileau.

Après la mort de madame de La Sablière, qui l'avait recueilli dans son hôtel, La Fontaine, sollicité par madame de Bouillon et Saint-Évremond, s'apprêtait à passer en Angleterre, lorsque madame Hervart lui offrit une généreuse hospitalité. Le duc de Bourgogne avait déjà, par ses libéralités, mis le poëte à l'abri des atteintes du besoin. Après une dangereuse maladie, qui avait réveillé en lui les sentiments de la piété la plus sincère, La Fontaine tomba en langueur et mourut le 13 mars 1695. On s'aperçut en le mettant au cercueil que l'auteur des *Contes* était couvert d'un cilice.

Doué par la nature d'un génie merveilleux pour la poésie, La Fontaine exerça dans plusieurs genres diffé-

rents son talent, dont les qualités spéciales n'ont point été surpassées.

Mais le chef-d'œuvre immortel et inimitable de La Fontaine, ce sont ses *Fables*. Elles sont divisées en douze livres, dont les six premiers furent publiés en 1668, dédiés à monseigneur le Dauphin[1] et précédés d'une vie d'*Ésope le Phrygien,* d'après l'écrivain grec Planude. Les cinq suivants, offerts à madame de Montespan, parurent en 1678 et 1679; le douzième, dédié à monseigneur le duc de Bourgogne, vit le jour en 1694.

Tout en imitant Ésope et Phèdre, La Fontaine a surpassé ses modèles et n'a point encore eu de rivaux. Ses compositions, courtes mais exquises, respirent un amour vrai des beautés de la nature, qui manque parfois aux poëtes les plus éminents du XVIIe siècle; une sensibilité profonde qui passe de l'âme du poëte dans celle du lecteur. La noblesse et l'indépendance du caractère, le bon sens, l'esprit, une grâce singulière dans la tournure de la phrase, la science du rhythme et l'art merveilleux d'accommoder l'harmonie du vers à la nature même de la pensée : tels sont les principaux mérites de La Fontaine. On admire aussi dans ses *Fables,* avec une sorte d'attendrissement, cette qualité indéfinissable, la naïveté, qui a valu à La Fontaine le surnom de *bonhomme,* et qui tient sans doute à la sincérité de sa nature : « Je ne crois pas, disait de lui son ami M. de Maucroix, qu'il ait menti une fois en sa vie. »

L'étude assidue des écrivains du XVIe siècle et des auteurs du moyen âge donne au style de La Fontaine une physionomie originale. Il conserve, en les rajeunissant, des mots et des tournures qu'on ne retrouve que dans ses œuvres[2].

1. Louis, Dauphin de France, fils aîné de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, né en 1661, mort en 1711.

2. Nous en donnerons ici quelques exemples recueillis dans les *Fables* : ost, *armée;* huis, *porte;* houer, *creuser;* fouir, *bêcher;* aragne, *araignée;* oncques, *jamais;* moult, *beaucoup;* maint, *plusieurs;* frairie, *fête;* nué, *nuancé;* douteux, *craintif;* affiner, *tromper;* se panader, *se pavaner;* s'éclater, *éclater;* semondre, *interpeller;* se soucier, *prendre souci;* de fortune, *par*

Ce n'est pas seulement le langage, c'est aussi l'esprit des anciens fabliaux qui reparaît dans plusieurs de ses apologues. Sans jamais se permettre dans ses fables aucune irrévérence contre la religion, la royauté ni la personne du monarque, il raille avec malice les gens du roi, comme les gens d'église; la bassesse des courtisans est stigmatisée par mille traits piquants, et l'âme généreuse de La Fontaine, révoltée par la tyrannie, lui inspire contre le despotisme des protestations qu'on a faussement interprétées en les considérant comme des attaques directes adressées à Louis XIV et à son gouvernement.

Les six premiers livres des *Fables* se distinguent des six derniers par des différences assez profondes dans le choix des sujets et même dans le style. La plupart des sujets de la première partie sont empruntés au Phrygien Ésope; ceux de la seconde partie sont pris directement chez les auteurs orientaux Lokman[1] et Pilpaï[2], et d'autres plus anciens chez lesquels Ésope lui-même avait sans doute puisé. On remarque dans la façon dont ils sont traités plus de gravité, de philosophie, et par suite un peu moins de grâce et de légèreté.

Délices de tous les âges, les *Fables* de La Fontaine plaisent à l'enfant, qui y retrouve avec intérêt les mœurs des animaux familiers; elles instruisent l'homme fait par une morale sérieuse sans trop de sévérité; enfin la vieillesse y trouve, avec le charme des souvenirs, un sujet d'étude et découvre souvent, dans un passage cent fois revu, un sens dont on ne s'était pas encore avisé et qui se révèle par l'expérience de la vie. Aucun livre, en un mot, n'est plus attrayant que

Cette ample comédie à cent actes divers,
Et dont la scène est l'univers. (LA FONTAINE.)

aventure; à l'environ, *aux environs;* n'en pouvoir mais, *n'être pas cause;* aller par pays, *voyager;* de sa grâce, *pour son compte;* consister à, *consister dans;* il avint, *il arriva;* de sa part, *de son côté;* chevance, *fortune;* sagette, *flèche;* charton, *conducteur de chariot;* le gré, *l'avantage, ce qui vous est dû*....

1. Lokman, fabuliste arabe contemporain de Salomon.
2. Pilpaï ou Bidpaï, fabuliste indien qui vivait 2000 ans avant J. C.

Nous signalerons parmi les fables les plus remarquables : *le Loup et le Chien, le Chêne et le Roseau, l'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ, le Meunier, son fils et l'Ane, les Animaux malades de la peste, le Songe d'un habitant du Mogol, les Deux Pigeons, l'Homme et la Couleuvre, le Paysan du Danube, le Vieillard et ses enfants, le Vieillard et les trois jeunes hommes, le Philosophe scythe, le Pâtre, le Marchand, le Juge et le fils d'un roi.*

La Fontaine a composé des comédies, le *Florentin, Ragotin,* la *Coupe enchantée;* deux actes d'une tragédie, *Achille;* de petits poëmes en vers : *Adonis,* le *Quinquina, etc.;* un roman en prose mêlée de vers intitulé les *Amours de Psyché en deux livres,* où ses amis Molière, Racine et Boileau sont introduits sous les noms supposés de *Gélaste, Achante, Ariste;* lui-même se donne celui de *Polyphile.*

Antoine Houdard **de Lamotte**, né à Paris en 1672 et mort en 1731, connu par une tragédie d'*Inès de Castro* et une traduction *longuement abrégée* de l'*Iliade* d'Homère, malgré son dédain paradoxal pour la poésie, voulut aussi s'exercer dans la fable; mais ce n'était pas en nommant la rave un *phénomène potager* et le cadran un *greffier solaire* qu'il pouvait rivaliser avec la grâce et la naïveté de La Fontaine. Bien qu'il fût de l'Académie française et que quelques-unes de ses œuvres en prose ne soient point méprisables, il doit la plus grande partie de sa renommée aux épigrammes dont Molière, Racine et Boileau l'ont accablé. Pourquoi voulait-il soutenir contre de si rudes jouteurs l'infériorité des anciens comparés aux auteurs modernes[1] !

Les genres divers. Poésie lyrique. Poésie pastorale. Poésie légère.

La poésie lyrique n'eut guère, dans la seconde partie du XVIIe siècle, d'autres représentants que nos grands poëtes tragiques. Corneille et Racine traduisirent et paraphrasèrent

1. Voir p. 348, la Querelle des anciens et des modernes.

avec la puissance de leur poésie une partie des *Psaumes de David;* le monologue de Polyeucte dans sa prison (acte IV, sc. 2 de la tragédie de Corneille) est aussi remarquable par l'élévation des idées que par la splendeur du style, et l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie* a prouvé, dans les chœurs de ces deux tragédies, qu'il pouvait prendre son vol jusqu'aux demeures célestes[1]. Rien, dans les poëtes lyriques les plus hardis, n'égale l'inspiration du grand prêtre Joad pleurant les malheurs de Sion et prophétisant la gloire de la nouvelle Jérusalem. (*Athalie,* acte III, sc. 7.)

Antoinette du Ligier de la Garde, dame **Deshoulières**, née en 1633, morte en 1691, après avoir échoué dans la tragédie, publia sous le titre d'*Idylles* des poésies qui n'ont guère de pastoral que le titre et les noms des personnages. Ses bergers et ses bergères sont des êtres abstraits qui nous présentent des développements moraux et des réflexions philosophiques. Mêlée aux troubles de la Fronde, liée avec les illustres personnages de cette époque, amie des Corneille, de La Rochefoucauld, de Fléchier et de Pellisson, madame Deshoulières acquit, dans le commerce de ces beaux esprits, une certaine distinction de pensées et une grâce de style qui lui ont mérité les éloges de Voltaire. Quelques-uns de ses vers, dont elle-même disait « qu'ils étaient faits par Apollon, » ont eu la bonne fortune de rester proverbes. On cite parmi les églogues les plus remarquables : le *Ruisseau,* les *Moutons.* « Son idylle *à ses enfants,* qu'elle recommande à la protection du roi, mérite d'être retenue à cause de son émotion vraie et de sa grâce facile et simple[2]. » Dans les *Réflexions diverses* et dans les *Épîtres,* madame Deshoulières moralise à la façon de Sénèque[3].

1. L'ode, ...
Élevant jusqu'au ciel son vol audacieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les dieux.
(Boileau, *Art poétique,* ch. II.)

2. Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique,* ch. L.
3. M. l'abbé Fabre, dans une thèse (1871) sur la Correspondance de Flé-

Nous trouvons avec regret madame Deshoulières associée à la cabale qui soutint la *Phèdre* de Pradon contre le chef-d'œuvre de Racine. C'est elle qui composa le fameux *sonnet* attribué au duc de Nevers, et qui tournait en ridicule, avec esprit et méchanceté, le personnage de *Phèdre*[1].

Guillaume Amfrye **de Chaulieu**, né en 1639, mort en 1720, attaché aux princes de Vendôme, cultiva fort tard un genre de poésie légère et facile, où se mêlent la verve lyrique et la gracieuse douceur de l'élégie. On ne relit guère ses vers, dont la morale épicurienne lui valut le surnom d'*Anacréon du Temple*. Il les improvisait pendant des soupers dont la recherche était alors célèbre. Le titre de premier des *poëtes négligés* lui pouvait être disputé par son ami le marquis **de La Fare**, né en 1624, mort en 1712. Convive assidu des soupers du *Temple*, il les égayait par ses refrains faciles et sa morale peu scrupuleuse. Les noms de ces deux écrivains ont survécu, mais la lecture de leurs œuvres est sans intérêt.

Les traducteurs en vers : Brébœuf, Segrais.

Boileau avait enseigné l'art de faire des vers. On peut se perfectionner dans cet art par la traduction, œuvre difficile où la lutte avec le modèle offre moins de gloire, mais plus de labeur qu'une composition originale et contribue mieux que tout autre exercice à la pureté, à la force, à l'éclat du style.

Au premier rang des écrivains qui se sont signalés dans la traduction en vers au XVII[e] siècle, plaçons Brébœuf, auquel Boileau n'a pas assez rendu justice. Né en 1618, près de Caen, Guillaume de **Brébœuf** donna la version de la *Pharsale* de Lucain. Elle n'est pas d'une scrupuleuse exac-

chier avec madame Deshoulières et sa fille, a montré l'influence exercée sur ces deux femmes poëtes par les conseils du spirituel et pieux évêque.

1. Le sonnet commence par ce vers : *Dans un fauteuil doré Phèdre mourante et blême*. Boileau et Racine y répondirent par un sonnet sur les mêmes rimes.

titude; mais le caractère énergique jusqu'à l'emphase de l'auteur latin est très-heureusement saisi, et si le traducteur

Entasse sur les rives
De morts et de mourants cent montagnes plaintives,

il faut reprocher cette affectation à son modèle. Nous voudrions taire que Brébœuf essaya de parodier Lucain après l'avoir traduit. Il mourut en 1661. Ses *Entretiens solitaires*, en vers français, font autant d'honneur à sa piété qu'à son talent.

Segrais, né à Caen en 1625, mort en 1701, commença par une tragédie d'*Hippolyte*, publia en 1653 *Athis*, poëme pastoral, oublié malgré les éloges flatteurs de Boileau. Lorsqu'il eut été reçu de l'Académie française en 1662, il voulut justifier ce choix par une traduction de l'*Énéide* et des *Géorgiques* de Virgile. On en peut dire qu'elle est moins une traduction qu'une trahison[1]!

La Querelle des anciens et des modernes.

Tous les siècles littéraires ont été témoins d'une lutte analogue à celle qui éclata dans le xvii[e] siècle et qui, plus que toutes les précédentes, est demeurée célèbre sous le titre de *Querelle des anciens et des modernes*. Les noms des grands hommes qui consacrèrent à la défense des anciens leurs arguments les plus solides et leurs épigrammes les plus acérées, ne nous permettent point de passer sous silence ce débat souvent renouvelé, mais avec moins d'acharnement et d'éclat. Horace, dans une de ses épîtres[2], se plaignait de voir l'envie immoler à la gloire des anciens le génie des auteurs ses contemporains; au moins n'allait-il pas jusqu'à méconnaître les beautés poétiques d'Homère, la puissance dramatique des Eschyle et des Sophocle, l'éloquence des Démosthène et la sublimité de Platon. Il se bor-

1. *Traduttore traditore*, proverbe italien.
2. Horace, Épître II, 1.

nait à réclamer justice pour son temps et ne pouvait souffrir que le nom de moderne fût un titre à la proscription.

Au XVII[e] siècle, parmi tous les écrivains qui s'étaient nourris du suc de l'antiquité, la plupart vénéraient avec une sorte de culte religieux les poëtes et les prosateurs de la Grèce et de Rome, auxquels ils se considéraient comme redevables des beautés de leurs propres ouvrages; mais il s'en trouva qui, selon l'expression de La Bruyère[1], « drus et forts du bon lait qu'ils avaient sucé, battirent leur nourrice, » et par raisonnement et par exemple prétendirent dessiller les yeux aveuglés et déraciner dans les cœurs l'admiration et le respect de l'antiquité. « Il est vrai de dire qu'ils tiraient la raison de leur goût particulier et l'exemple de leurs ouvrages[2]. » Les diverses périodes de cette lutte ont été racontées avec une érudition profonde et un grand charme de style par un jeune écrivain[3] ravi trop tôt aux lettres. Nous nous bornerons à en résumer les principaux incidents.

Ce fut Boisrobert qui le premier, dans un discours prononcé au sein de l'Académie, en 1635, commença par une escarmouche la guerre des anciens et des modernes. Desmaretz de Saint-Sorlin, sous prétexte d'orthodoxie, par un livre intitulé : *Les délices de l'esprit*, 1658, versa le blâme sur l'antiquité tout entière et l'injure sur ses écrivains, dont les œuvres selon lui ne pouvaient qu'altérer la pureté de nos sentiments religieux. Il confirmait tous ses arguments dans un livre adressé à Perrault sous le titre de *Défense de la poésie française*.

La bataille ne devint tout à fait sérieuse que lorsqu'à son tour Perrault, appelé par Desmaretz à la rescousse, se jeta dans la mêlée[4]. Il avait débuté par des poésies burlesques et

1. La Bruyère, *Caractères*, Des ouvrages de l'esprit.
2. La Bruyère, *Caractères*, chap. I.
3. Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*. Paris, 1856.
4. Perrault (Charles), né à Paris en 1628, mort en 1703, doit la réputation qu'il a conservée aux *Contes de ma mère l'Oye* ou *Histoires du temps passé* (1697), *le Petit Poucet, le Chaperon rouge, Peau d'âne, etc.*

choisi Scarron pour modèle. Les services qu'il rendit aux arts, aux sciences et aux lettres en sa qualité de premier commis de Colbert le firent admettre à l'Académie française en 1671.

En 1687, Perrault lut dans la docte compagnie un poëme intitulé : *Le siècle de Louis le Grand;* où, répondant au vœu de Desmaretz, il attaquait

> Ce ramas d'ennemis qui, faibles et mutins,
> Préfèrent à nos chants les ouvrages latins.

Les critiques les plus acerbes n'étaient point épargnées aux anciens, et l'auteur leur opposait les noms connus alors, et depuis tombés dans l'oubli, de quelques-uns de ses collègues à l'Académie. En entendant maltraiter ainsi Homère, Virgile, Démosthène, Platon, Cicéron, ceux de nos écrivains que leur mérite rendait dignes de rivaliser avec eux, s'émurent d'une juste indignation. Racine et La Fontaine, les premiers, Boileau plus tard, prirent en main la défense de l'antiquité.

Pendant quelque temps la querelle fut renfermée en quelque sorte dans l'enceinte de l'Académie. Le parti des modernes s'accrut de l'adjonction de Fontenelle, neveu du grand Corneille, et reçu malgré la violente opposition de Boileau. Celui-ci lança contre Perrault et Fontenelle des épigrammes, dont quelques-unes étaient trop peu mesurées[1] ; les mots de *fous,* d'*ânes,* de *Topinamboux,* lui semblaient encore adoucis contre ceux qui, de leur côté, prodiguaient l'insulte aux Homère et aux Virgile.

Perrault porta le procès devant le public en faisant paraître son livre des *Parallèles des anciens et des modernes,* où, sous forme de dialogue entre un président, un abbé et un chevalier, il défendait sa thèse avec beaucoup de verve et des arguments spécieux. Il fallait répondre par un ouvrage sérieux. Boileau publia les *Réflexions sur Longin,* dont il avait donné la traduction, et son commentaire sur

1. *Œuvres complètes de Boileau,* Épigrammes.

le rhéteur grec n'était qu'une longue diatribe contre l'ouvrage de Perrault. Les érudits faillirent compromettre la cause; le traducteur Dacier et sa femme, non moins versée que lui dans la connaissance des auteurs anciens, répondaient par de lourdes préfaces aux arguments des *Parallèles;* leurs traductions n'avaient pas d'ailleurs assez de mérite pour que les lecteurs pussent y reconnaître tout celui des originaux.

Par bonheur pour l'antiquité, un homme d'esprit, M. de Caillières, membre de l'Académie, diplomate distingué, employa ses talents à concilier les partis. Son petit livre, *Histoire poétique de la guerre des anciens et des modernes* (1688), calma l'orage, et, rendant justice aux deux partis, renvoya chacun avec sa part de lauriers. Dans cet ouvrage spirituel et délicat, « Apollon ordonne l'oubli des injures. Il confirme Homère dans la possession du titre de prince des poëtes; Corneille et Racine seront désormais appelés le Sophocle et l'Euripide de la France; Sophocle et Euripide le Corneille et le Racine de la Grèce; Boileau sera l'Horace des Français et Horace le Boileau des Latins; Molière aura le pas sur Plaute, et marchera de pair avec Ménandre, Aristophane et Térence... Enfin l'auteur du *Siècle de Louis le Grand,* dont les doctrines sont condamnées, recevra les louanges du Parnasse pour le style de ses vers, qu'Apollon a trouvés beaux[1]. » Cette aimable plaisanterie, suivie quelque temps après d'une réconciliation entre Boileau « l'homérique » et « l'anti-pindarique » Perrault, termina la querelle. Du fond de son exil à Bruxelles, le grand Arnauld, par de sages et affectueuses exhortations, avait contribué à ramener la concorde entre les adversaires. On put croire que Perrault avait été découragé par le maladroit appui de Lamotte-Houdard, qui s'était avisé de traduire l'Iliade en la réduisant à douze chants. Cette version ridicule fut appréciée comme elle le méritait par une épigramme

1. Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes.*

de Boileau, et les rieurs passèrent décidément du côté des anciens.

En 1715, les haines étaient apaisées ; l'opinion publique avait rendu sa sentence lorsque Fénelon, dans le dernier paragraphe de sa *Lettre à l'Académie,* résuma tous les arguments sérieux exposés dans l'un et l'autre parti, et conclut par de sages paroles auxquelles il est difficile de ne pas souscrire : « Je propose, dit l'auteur de *Télémaque,* « aux hommes qui ornent notre siècle de ne mépriser point « ceux que tant de siècles ont admirés. Je ne vante point les « anciens comme des modèles sans imperfections ; je ne « veux point ôter à personne l'espérance de les vaincre : « je souhaite au contraire de voir les modernes victorieux « par l'étude des anciens même qu'ils auront vaincus. »

CHAPITRE XX.

XVIIIe Siècle.

Règnes de Louis XV et de Louis XVI (1715-1789).

État de la langue à la fin du XVIIe siècle. — Changements introduits par l'Académie dans le XVIIIe siècle. La réforme de l'orthographe : Beauzée et Voltaire. — Les caractères généraux de la littérature pendant le XVIIIe siècle ; esprit général de cette époque.

État de la langue à la fin du XVIIe siècle.

Les travaux de l'Académie et ceux des grammairiens qui, en dehors de la savante compagnie, s'étaient occupés de réformer le vocabulaire et la syntaxe, avaient fixé la langue française, et grâce à l'admirable instrument qu'ils

avaient fourni à la pensée, l'esprit français avait mis au jour des chefs-d'œuvre, objet de l'envie et de l'admiration de tout le monde civilisé. On pouvait toutefois reprocher à cette belle langue du XVIIe siècle de ne pas tenir assez de compte du passé et de vouloir en quelque sorte enchaîner l'avenir. Un de nos célèbres écrivains, La Bruyère, manifestait quelques regrets de la perte d'une foule de beaux mots et de locutions expressives bannis par un arrêt trop sévère[1]. Étions-nous donc assez riches pour nous priver ainsi de ressources précieuses, et fallait-il sans raison proscrire des termes si expressifs et si gracieux dans les prosateurs et les poëtes des âges précédents? Fénelon se plaignait aussi qu'on « eût gêné et appauvri la langue depuis environ cent ans en voulant la réformer. Il est vrai, ajoute-t-il, qu'elle était encore un peu informe et trop verbeuse; mais le vieux langage se fait regretter quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot... Il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduit. D'ailleurs je voudrais n'en perdre aucun et en acquérir de nouveaux[2]. » La seconde partie du souhait de Fénelon avait été réalisée et la nomenclature serait longue des termes ajoutés par le dictionnaire de l'Académie (1694) à ceux de la langue du XVIe siècle[3]. Enfin, telle qu'elle était, cette langue devait rester « comme un titre de notre gloire nationale, et surtout comme une sorte de type idéal dont la postérité devait craindre de s'écarter dans ses innovations. » (M. PELLISSIER.)

1. LA BRUYÈRE. *Caractères*, ch. XIV, de quelques usages. L'auteur désirait conserver : *Ains, moult, cil, peineux, halené, heur, issir, finer, se douloir, s'éjouir, loz, huis, ost, etc.* Il blâmait l'altération des terminaisons anciennes, si commodes pour la versification.

2. FÉNELON, *Lettre sur les occupations de l'Académie française.*

3. De cette époque datent les mots : *brusquerie, connaisseur, contre-temps, désintéressement, disculper, emportement, exactitude, féliciter, férocité, finesse, habileté, incontestable, insoutenable, insurmontable, intrépide, intrépidité, pester, plaisanterie, pruderie, sérieux, tour, etc.*

Changements introduits par l'Académie dans le XVIII[e] siècle. La réforme de l'orthographe : Beauzée et Voltaire.

Le XVIII[e] siècle y resta presque fidèle. Conservation scrupuleuse des mots consacrés par les deux premières éditions du dictionnaire de l'Académie ; peu ou point de néologisme, mais allégement des constructions périodiques et majestueuses ; suppression des conjonctions dans le but de donner à la phrase une allure plus vive et une clarté plus saisissante ; introduction d'un grand nombre de mots techniques : tels sont les caractères de la langue de nos écrivains pendant la période qui nous occupe.

Les changements les plus graves portèrent sur l'orthographe. Ils furent accomplis en grande partie par l'Académie elle-même. Dans la troisième édition du dictionnaire, en 1740, « elle supprima des milliers de lettres devenues parasites, sans craindre d'effacer ainsi leur origine étymologique. Les *s*, les *d*, disparurent dans la plupart des mots dérivés du latin, et on écrivit *accroître, avocat, apôtre, etc*. Les *y* non étymologiques furent remplacés par des *i*; au lieu de *cecy, toy, moy, gayeté, joye,* on écrivit *ceci, toi, moi, gaieté, joie, etc*. L'*y* et l'*s* du radical grec et latin furent même supprimés : *abysme* devint *abyme,* et plus tard *abîme; eschole, escholier,* furent remplacés par *école, écolier, etc.* L'Académie supprima aussi le *c* d'origine latine dans *bienfaicteur, bienfaictrice,* le *ç* dans *sçavoir, sçavant*; l'*e* dans *insceu, impréveu, indeu, etc*. Un grand nombre de *th* et de *ph* furent remplacés par *t* et *f*. Le *t* final disparut dans le pluriel des substantifs se terminant par un *t* au singulier, et on dut écrire *parens, élémens, enfans,* au lieu de *parents, éléments, enfants*. « Sur les 18,000 mots que comprenait la première édition du dictionnaire, près de 5,000 furent modifiés par ces changements[1]. » La quatrième édition de 1762 admettait, il est vrai, une certaine quantité

1. M. Ambroise-Firmin Didot, *Observations sur l'orthographe.*

de mots réclamés par le progrès des sciences et des arts; mais elle se distingua particulièrement par les réformes orthographiques. La distinction entre l'*i* et le *j*, entre l'*u* et le *v*, depuis longtemps réclamée, était enfin admise et par ce fait le nombre des lettres de l'alphabet porté à vingt-cinq. On lit dans la Préface : « Nous avons supprimé dans plusieurs notes les lettres doubles qui ne se prononcent point. Nous avons ôté les lettres *b, d, h, s,* qui étaient inutiles. Dans les mots où la lettre *s* marquait l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacée par un accent circonflexe. »

Beauzée, auteur de la *Grammaire générale,* fut un des académiciens qui contribuèrent avec le plus d'ardeur à ces utiles réformes. Tout en prétendant respecter l'étymologie, il recommande de rapprocher l'orthographe de la prononciation, supprime les consonnes qui ne se font pas sentir dans la parole, multiplie les accents sur les voyelles pour marquer la différence des sons et propose de remplacer la diphthongue *ai* par *é* dans les mots où la prononciation l'indique. C'est au nom de la clarté que Beauzée justifie son *néographisme.* « Il n'est pas raisonnable, dit-il, d'aller chercher dans une langue étrangère et morte les raisons de notre orthographe, que toute notre nation doit savoir... L'orthographe est pour toute la nation; la connaissance des étymologies n'est que pour un très-petit nombre d'hommes. »

Telle était aussi l'opinion de Voltaire, qui, par ses doctrines et son exemple, introduisit dans le dictionnaire et dans l'usage des réformes orthographiques importantes. Ainsi que Beauzée il remplace *ai* par *é,* il remplace encore *oi* par *ai* dans les mots dont l'usage ancien avait modifié la prononciation : ainsi *françois,* qu'il écrit *français,* enlevant ainsi une ressource à la rime. Cette innovation importante ne fut admise par l'Académie que dans la sixième édition. *Paon* qu'on prononce *pan, faon* qu'on prononce *fan*, doivent selon lui être écrits comme on les prononce[1].

1. Cette modification n'a pas été acceptée par l'usage.

« L'écriture, dit Voltaire, doit être la peinture de la voix : plus elle est ressemblante, meilleure elle est[1]. » Cette doctrine pouvait causer dans l'orthographe les désordres les plus graves ; le bon sens français et la sagesse de l'Académie nous préserva des excès.

Les caractères généraux de la littérature pendant le XVIIIe siècle ; esprit général de cette époque[2].

Si la langue elle-même n'offre pas de notables changements pendant le XVIIIe siècle, il n'en est pas de même de l'esprit de la société, et par suite de la littérature qui en est l'expression. L'histoire politique a déjà prononcé son arrêt sur cette période d'affaiblissement et de décadence pour notre gloire. Mais il est juste de reconnaître que si nous perdions une partie du prestige acquis par les armes, nous exercions encore une toute-puissante influence sur l'Europe par les œuvres de nos écrivains. Les revers dont la fin du règne de Louis XIV avait été attristée favorisaient cet esprit d'indépendance, comprimé longtemps, avec trop de rigueur peut-être, par l'absolutisme du grand roi. La soumission aveugle au principe de l'autorité, la vénération d'abord naturelle et volontaire pour toutes les croyances et les idées respectables, puis imposée au point d'étouffer l'examen et la discussion, s'étaient changées en une sorte de fièvre de liberté et de révolte. On exagéra les droits de la raison, et l'excès gagnant jusqu'aux mœurs, corrompues par des exemples partis d'en haut, on put dire que la licence ne connaissait plus de frein.

1. « Malgré son désir de voir prédominer une orthographe plus simple, Voltaire n'a pas de système bien arrêté et dans sa correspondance son orthographe varie souvent. » M. AMBROISE-FIRMIN DIDOT, *Observations sur l'orthographe*.

2. M. Aubertin divise avec beaucoup de justesse le XVIIIe siècle en quatre périodes qu'il caractérise de la manière suivante :

« L'esprit novateur se produit sous la régence avec une témérité et une pétulance désordonnée. Le ministère du cardinal Fleury surveille et retient le cynisme des mœurs et guérit les plaies de l'État par un régime de paix

A des âmes emportées par toutes les passions la religion devait paraître un joug odieux : c'est aussi sur elle que portèrent les attaques les plus violentes, et le XVIII[e] siècle ne se contenta pas du rôle de la discussion, il chercha celui de l'incrédulité et de la destruction.

A la tête des novateurs, plus curieux de renverser l'ordre et les doctrines établies que de reconstituer une société régulière à l'aide de réformes raisonnables, se place Voltaire, qui domine son époque en France et dans l'Europe entière. Doué par la nature d'un esprit aussi vaste que vif et pénétrant, armé d'un style dont l'admirable clarté doublait la puissance, il attaqua sans respect toutes les questions, et sa haine acharnée contre la religion chrétienne le conduisit presque à la négation du spiritualisme[1].

« Voltaire, dont le nom revient sans cesse quand on parle du XVIII[e] siècle, en est le véritable représentant : il en réunit toutes les tendances et les transforme dans une brillante individualité. Réformateur, mais mitigé et prudent, il médit des abus plus qu'il ne les attaque, et entraîne le pouvoir lui-même dans la complicité de sa plaisanterie; philosophe, mais homme du monde, il glisse à la superficie des choses, de peur de rencontrer l'obscurité dans la profondeur; artiste, mais surtout avocat habile, il vise au succès plus qu'à l'idéal, et n'atteint la perfection que dans les genres qui n'exigent pas la beauté. Pour lui l'art, la philosophie, la politique, ne sont que des moyens; l'influence est le but. Il s'empare de l'esprit d'un siècle par toutes ses

et d'économie. Après la mort du cardinal, l'esprit public tourne à une opposition passionnée. Le divorce éclate entre la royauté et la nation. Le mouvement réformateur se propage en vingt-cinq ans avec une ardeur victorieuse. Enfin la quatrième époque, célèbre par les généreuses tentatives de Turgot, de Necker, de Malesherbes semble réaliser un accord désiré par tous et produire dans la politique un apaisement qui coïncide avec une sorte de régénération morale. Ce sont les derniers beaux jours et les suprêmes espoirs de l'ancienne société. » (*L'esprit public au XVIII[e] siècle.*)

1. On peut voir en maints endroits de la Correspondance de Voltaire ses doutes sur l'immortalité et même sur l'existence de l'âme.

issues, pénètre toute une génération de sa pensée, et laisse sur le caractère de la nation une trace ineffaçable. Il sut intéresser la vanité des princes à conspirer avec lui contre la foi religieuse. Catherine de Russie, Christian VIII de Danemark, Gustave III, l'empereur Joseph II, et, plus que tous, Frédéric de Prusse, se firent les courtisans de cette nouvelle puissance[1]. »

Elle s'appuyait surtout sur une fécondité et une force de travail extraordinaires. Bien que Voltaire n'ait atteint le grand et le sublime en aucun genre, il les a tous tentés avec succès. Tragédie, comédie, poésie épique, poésie didactique, poésie légère, philosophie, histoire, critique littéraire, il a tout abordé, laissant partout les traces d'un talent supérieur et souvent des modèles à suivre[2]. Il serait même injuste de ne pas joindre à l'éloge de ce prodigieux esprit que l'amour de la justice et de l'humanité lui inspira plus d'une page éloquente en faveur des victimes des persécutions politiques ou religieuses et, ce qui vaut mieux encore, plus d'une action honnête et généreuse.

J. J. Rousseau, non moins dangereux par le sentiment et la passion que Voltaire par la raillerie, sous prétexte de revendiquer les droits de la nature, soutient, mêlés à d'incontestables vérités, les paradoxes les plus funestes en politique, en morale, en religion, et tous deux préparent les excès d'une révolution dont les réformes auraient pu être le résultat d'un progrès paisible et régulier.

Une foule d'écrivains marchent à la suite et sur les pas de ces deux chefs. L'opinion publique, dirigée, excitée par leurs ouvrages, remplace désormais par la libre pensée la règle et l'autorité. La raison humaine s'exalte dans son orgueil, et les lettres qui la défendent et la propagent conquièrent une puissance jusqu'alors inconnue. Si ce mouve-

1. M. Demogeot, *Histoire de la littérature française*.

2. « C'est le plus grand poëte que nous ayons, mais il veut être à la fois poëte épique, tragique, satirique, comique, et, par-dessus cela, historien. Il va épuiser son génie, et bientôt il n'aura plus rien dans le sac. » (*Mémoires de Marais*.)

ment de la pensée, affranchie de tout lien, emporta nos pères à des exagérations condamnables, il faut avouer qu'il produisit d'heureux effets auxquels nous pouvons applaudir. Nous lui devons dans les sciences, en histoire, en politique et même en philosophie, des idées élevées et fécondes; dégagées de leur alliage, elles deviendront le guide et la lumière d'une société nouvelle, et « ce siècle extraordinaire, dont les historiens peuvent dire également et beaucoup de mal et beaucoup de bien[1], » après avoir exercé sur le monde une autorité plus grande que celle des âges précédents, nous a légué des monuments assez remarquables en prose comme en poésie pour occuper une des premières places dans l'histoire littéraire.

Il est vrai de reconnaître que tout ne nous appartient point dans son œuvre. De même qu'au XVIe et au XVIIe siècle la France avait fait à l'Italie et à l'Espagne de larges emprunts, nos philosophes, nos historiens et nos publicistes du XVIIIe siècle demandèrent aux peuples dégagés depuis longtemps du joug de la royauté absolue leurs théories sur les devoirs des rois et les droits du peuple et cherchèrent chez les Anglais protestants des arguments pour combattre le catholicisme. Les sciences mathématiques et physiques avaient jeté un vif éclat au delà de la Manche. On oublia trop, peut-être, que la France était la patrie de Descartes et de Pascal, et le nom de Newton s'empara de l'attention publique, sollicitée par les lettres de Voltaire. Il semblait toutefois aux Anglais eux-mêmes que les travaux de leurs philosophes et les découvertes de leurs savants prenaient plus de valeur, expliqués dans cette langue si précise, si claire et parfois si éloquente que le siècle de Louis XIV avait imposée à l'admiration de l'Europe.

1. M. PELLISSIER, *Précis d'histoire de la langue française.*

CHAPITRE XXI.

XVIII[e] Siècle (suite).

Prose. — Les Philosophes. Voltaire; sa vie, ses tendances, son influence. J. J. Rousseau; sa vie, ses doctrines morales et politiques, son influence. — La Philosophie sensualiste. — Les Encyclopédistes. — Les Moralistes. — Les Historiens : Rollin, Montesquieu, Voltaire. — Les Publicistes : Saint-Pierre, Montesquieu, J. J. Rousseau, Mably. — Les Romanciers : Lesage, Bernardin de Saint-Pierre. — L'Éloquence académique : Fontenelle, Thomas. — L'Éloquence judiciaire : D'Aguesseau, Cochin, Malesherbes. — L'Éloquence religieuse : Le P. Neuville, le P. Bridaine, l'abbé Maury.

Prose. — Les Philosophes.

Nous donnons, parmi les productions en prose, le premier rang à la philosophie, puisque le XVIII[e] siècle se pique, avant tout, de sonder les mystères de la pensée humaine et d'assurer l'empire de la raison. Cet ordre a, de plus, l'avantage de nous présenter, dès l'abord, les productions les plus importantes des deux hommes qui ont exercé sur la génération tout entière l'influence la plus considérable, Voltaire et J. J. Rousseau.

Voltaire; sa vie, ses tendances, son influence.

Marie-François Arouet de **Voltaire**[1], né selon quelques-uns à Chatenay, et plus probablement à Paris le 20 février 1694, était fils d'un ancien notaire au Châtelet[2]. Ses premières études furent brillantes. Élevé sous la direction des

1. Ce nom, qu'il prit en sortant de la Bastille, était celui d'un domaine de sa mère.

2. « Arouet, fils d'un notaire qui l'a été de mon père et de moi jusqu'à sa mort, devenu grand poëte et académicien...., était devenu, à travers force aventures tragiques, une manière de personnage dans la république des lettres, et même une manière d'important parmi un certain monde. » (*Mémoires du duc de Saint-Simon.*)

Pères Jésuites qui professaient au collége de Louis-le-Grand, il faisait prévoir de bonne heure son génie et son incrédulité. Après avoir accompagné pendant quelques mois son parrain, le marquis de Châteauneuf, ambassadeur en Hollande, il fut mis à la Bastille pour certains vers satiriques qu'on lui attribuait et dont il n'était pas l'auteur, et il employa cette année de captivité à composer le plan d'un poëme épique, intitulé la *Ligue*, et une tragédie d'*Œdipe*, imitée de celle de Sophocle. Représentée avec grand succès, cette œuvre dramatique d'un jeune homme de dix-huit ans donna la célébrité à son auteur. Elle fut suivie de quelques essais moins heureux. Emprisonné de nouveau à la Bastille pour avoir voulu se venger contre un gentilhomme d'une insulte grossière, Voltaire, dès qu'il fut libre, résolut de s'expatrier et de chercher un asile en Angleterre. Tout en étudiant les systèmes de philosophie qu'il fit plus tard connaître dans les *Lettres anglaises*, il terminait son poëme de la *Ligue*, publié sous le titre de la *Henriade*, et continuait à travailler pour le théâtre. L'accueil qu'il avait reçu des personnages les plus distingués de l'Angleterre, quelques opérations de commerce et la vente fructueuse de son poëme, furent la source de sa réputation et aussi d'une fortune à laquelle il dut son indépendance.

Vers 1730, ses tragédies de *Brutus*, de *Zaïre*, le *Temple du goût* et la publication de ses *Lettres philosophiques* lui avaient attiré autant d'ennemis que d'admirateurs. Pour échapper aux orages, il se réfugia à Cirey, chez madame du Châtelet; c'est là qu'il publia les *Éléments de la philosophie de Newton*. Mais ces graves études ne le détournaient pas de la culture des lettres. Il abordait à la fois tous les genres, composait des tragédies, des comédies, des poésies légères, et commençait son principal ouvrage historique, le *Siècle de Louis XIV*.

Lorsqu'il revint à Paris après la mort du cardinal de Fleury, les applaudissements donnés à la tragédie de *Mérope* lui ouvrirent les portes de l'Académie, fermées deux fois

devant lui (1746). Il recevait en même temps les titres de gentilhomme de la chambre et d'historiographe de France.

A peine monté sur le trône, le roi de Prusse Frédéric II, qui depuis longtemps entretenait avec Voltaire une correspondance littéraire et philosophique, l'appela près de lui. Pendant son séjour de trois années à cette cour, il publia le *Siècle de Louis XIV*. Brouillé avec son royal ami, maltraité, presque incarcéré par ses ordres, Voltaire revint en France; mais craignant de ne pas trouver à Paris une sûreté suffisante pour ses attaques contre la société et la religion, il alla se fixer au château des Délices, près de Genève, puis à Ferney, dans le pays de Gex, qui n'appartenait pas encore à la France. De là partirent ses défenses de Sirven et de Calas, victimes des persécutions religieuses, et aussi ses attaques violentes contre la religion, qu'il entremêlait de productions littéraires, comme les *Commentaires sur le théâtre de P. Corneille*.

Du fond de sa retraite, Voltaire semblait dominer son siècle; à la tête des philosophes de l'Encyclopédie, qui le traitaient de *patriarche*, il voyait les personnages les plus élevés en dignité, et les plus distingués par leurs talents, briguer l'honneur de prendre place parmi ses correspondants. Après trente ans d'un exil volontaire, il vint à Paris en 1778 jouir de sa popularité et de sa gloire. Ses derniers moments furent un triomphe. Agé de quatre-vingt-quatre ans, il expira le 30 mai au bruit des applaudissements donnés à sa tragédie d'*Irène*, et, comme il le disait lui-même, « étouffé sous les roses. » La violence de ses attaques contre la religion lui fit refuser la sépulture ecclésiastique, et c'est par une espèce de fraude qu'il fut inhumé à l'abbaye de Scellières, dans le diocèse de Troyes[1].

Voltaire n'est point à proprement parler un philosophe. Il n'a point de corps de doctrine, et on chercherait en vain dans ses œuvres une solution précise aux grandes ques-

1. Par un décret du 30 août 1791, l'Assemblée constituante décida que les cendres de Voltaire seraient portées au Panthéon.

tions de la nature et de la destinée humaine. Son but semble être avant tout de renverser et de détruire, et c'est à cette œuvre qu'il emploie la finesse de son esprit, la puissance de sa raillerie, la netteté d'un style qui présente les erreurs les plus incontestables avec une simplicité et un naturel qui leur donnent l'apparence de la vérité. Dans les citations qu'il accumule à l'appui de ses assertions, sa prodigieuse mémoire n'a d'égale que son manque de sincérité. Falsifier les textes, en inventer même pour le besoin de sa cause, est une liberté qu'il ne se refuse jamais.

Son véritable but, disons mieux, sa passion, c'est la haine de la religion chrétienne; c'est elle qu'il poursuit de ses dissertations comme de ses épigrammes. Il prétend lui substituer une sorte de religion naturelle, un déisme qui aboutit quelquefois chez lui à la négation impie de l'âme et de Dieu. Voltaire prétendait affranchir l'homme du joug de la superstition et du fanatisme; mais il avait trop de sagacité dans l'esprit pour ne pas comprendre que les doctrines de l'Évangile n'ont rien de commun avec la superstition et le fanatisme, et que la charité chrétienne assure mieux l'égalité et le bonheur des hommes que cette prétendue religion naturelle impuissante à réfréner les passions pendant cette vie, incapable de nous soutenir par l'espérance d'un meilleur avenir.

L'arme favorite de Voltaire est la raillerie contre les Juifs et les textes de l'Ancien Testament; il affecte de les traduire en les parodiant; il espère que le ridicule qu'il déverse sur eux doit rejaillir sur la religion du Christ. Lorsqu'il prend le ton sérieux, c'est aux principes de la philosophie de Locke qu'il demande des arguments et il se laisse facilement entraîner avec elle jusqu'au matérialisme.

Les doctrines philosophiques de Voltaire se trouvent disséminées dans tous ses ouvrages. Il ne laisse échapper aucune occasion de les exprimer ou de les développer même dans ses poésies. Leur exposition complète se rencontre, dans les *Lettres anglaises,* dans plusieurs articles de l'*En-*

cyclopédie, dans un grand nombre de pages réunies par l'auteur sous le titre de *Dictionnaire philosophique*.

Nous devons reconnaître, à l'honneur de Voltaire, qu'il ne fut pas toujours conséquent dans la pratique avec ses théories; que plusieurs circonstances de sa vie nous le montrent saisi par cette grandeur de Dieu qu'il bravait dans ses livres :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer,

s'écrie-t-il dans un vers célèbre. Plus d'une fois il sut réclamer les droits de la justice et de l'humanité, il se montra le défenseur énergique des opprimés, et on peut citer de lui bien des traits de bienfaisance et de générosité dont il semblait prendre à tâche de diminuer le mérite par ses railleries irrévérentes[1].

J. J. Rousseau; sa vie, ses doctrines morales et politiques, son influence.

Plus dangereux peut-être que Voltaire, parce qu'il semble plus convaincu et qu'il tire des principes vrais de fausses et déplorables conséquences, **Jean-Jacques Rousseau**, d'abord admirateur et disciple du patriarche de Ferney, puis son rival et son ennemi, partage avec lui l'influence sur le XVIIIe siècle et devient chef d'une école attachée à renverser toutes les opinions reçues, toutes les croyances, toutes les vérités les plus respectables. Entraîné par une imagination désordonnée et par l'excès d'une sensibilité romanesque, il battit en brèche, avec les armes d'un enthousiasme souvent factice, ce que Voltaire attaquait par la finesse et l'ironie.

Né à Genève le 18 juin 1721, J. J. Rousseau fut abandonné par la négligence de son père aux lectures les plus frivoles et les plus dangereuses. Il y joignit cependant l'étude des *Vies parallèles* de Plutarque, dans lesquelles il ne puisa que les

1. Nous examinerons en détail les ouvrages de Voltaire à l'article de chacun des genres qu'il a cultivés; mais on doit dire de tous que la lecture ne doit en être faite qu'avec un choix scrupuleux et une extrême réserve.

sentiments d'un orgueil insensé. Les aventures bizarres de ses premières années, dont ses *Confessions* nous offrent le récit, lui inspirèrent le mépris des hommes et la haine d'une société qui l'avait non sans raison repoussé de son sein. Tour à tour commis greffier, graveur sur métaux, professeur de musique, valet, changeant de religion sans scrupule, il arrive enfin à Paris, où il entre en relations avec quelques littérateurs et avec les philosophes de l'Encyclopédie, que ses abjurations successives avaient bien disposés en sa faveur. Ses nouveaux amis essayèrent en vain de lui procurer une position stable; sa vanité ne pouvait s'accommoder d'aucune discipline, et après avoir en vain demandé à ses dispositions merveilleuses pour la musique le bien-être et la gloire, il entra chez le fermier général Dupin en qualité de commis. Ce fut alors qu'il débuta dans la vie littéraire par un Mémoire adressé à l'Académie de Dijon sur cette question : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs (1750).

Renouvelant un paradoxe autrefois soutenu par Racan devant l'Académie française, Rousseau prétendait que la corruption de l'humanité était l'œuvre de la civilisation et proposait aux hommes comme idéal un étrange état de nature où l'innocence et la vertu régneraient sans partage, où, livré sans contrôle et sans frein à ses instincts primitifs, l'homme serait exempt de tous les vices qu'il doit à l'éducation, au commerce de ses semblables. La bizarrerie même de la doctrine, soutenue par une verve éloquente, séduisit les juges, qui lui décernèrent le prix. Quelques années plus tard, ils reculèrent devant les conséquences que le lauréat tirait de leur approbation surprise, et un second mémoire à la même académie « Sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes » n'obtint pas le même succès.

Rousseau s'érigeait dès lors en défenseur de ce qu'il appelait la nature, en adversaire de la civilisation et de la société. Abandonné par ses amis qui refusaient de le suivre dans ses doctrines excessives, repoussé par les Génevois

ses compatriotes, il accepta l'asile de l'*Hermitage*, que madame d'Épinay fit construire pour lui dans la vallée de Montmorency, et c'est là que furent écrits ses principaux ouvrages : la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, le *Contrat social*, la *Nouvelle Héloïse* et l'*Émile*. Réfugié successivement en Suisse, en Angleterre, et toujours malheureux par la faute d'un caractère mélancolique, soupçonneux, gonflé d'orgueil, il revint en France vers l'année 1770, écrivit ses *Mémoires*, et huit ans après mourut presque subitement à Ermenonville, laissant en doute s'il n'avait pas abrégé ses jours par le suicide (3 juillet 1778)[1].

Le plus important des ouvrages de Rousseau, celui dans lequel il développe sa philosophie, c'est l'*Émile* ou *De l'Éducation*, publié en 1762. Ce traité, divisé en cinq livres et suivi de deux lettres, sous le titre d'*Émile* et *Sophie*, prend l'enfant à sa naissance et le conduit jusqu'au mariage. Partant de ce principe, exposé dans les premières lignes : « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses; tout dégénère entre les mains de l'homme, » Rousseau prétend abandonner à nos seuls instincts le développement de nos facultés intellectuelles et morales. L'éducation qu'il propose pour son élève est de ne lui en donner aucune. « Il veut lui faire inventer les sciences, les arts, la religion, Dieu même, par le seul élan de sa liberté, par l'expansion naturelle et spontanée de son âme. Étrange et merveilleux spectacle que celui d'un homme qui, dans ses orgueilleuses espérances, repoussant toute la tradition, prétend refaire chaque jour l'œuvre des siècles et donner à l'individu toute la force de l'humanité[2]! »

Si l'auteur de l'*Émile* repousse tout enseignement religieux et toute religion positive, il ne peut s'empêcher de reconnaître que la terre et les cieux révèlent et racontent la gloire de Dieu, et dans un morceau d'une éloquence

1. Le 27 août 1791, l'Assemblée constituante décerna aux restes de Rousseau les honneurs du Panthéon.

2. M. Demogeot, *Histoire de la littérature française*.

remarquable, la ***Profession de foi du vicaire savoyard,*** Rousseau se sépare avec éclat du scepticisme de l'Encyclopédie, en proclamant l'existence et la majesté d'un Dieu créateur[1]. Il semble que la force de la vérité entraîne le philosophe à des conséquences funestes pour son système. Le résultat de l'éducation naturelle aboutit au malheur de l'élève et de la compagne jointe à sa destinée. L'*Émile,* parmi les sophismes dont il est rempli, contient cependant quelques vérités utiles. A une époque où les mères livraient à des mains étrangères les soins de la première enfance, ce livre les a rappelées au devoir qu'impose la nature[2].

Les théories politiques de Rousseau sont contenues dans le ***Contrat social*** ou ***Principes du droit politique.*** Préparé par le ***Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes,*** ce petit traité, divisé en quatre livres, se fonde tout entier sur cet axiome que l'homme est né libre. Partout cependant, poursuit l'auteur, il est dans les fers. Il s'agit de l'en affranchir, et sous couleur de parvenir à ce but, Rousseau, supposant un contrat qui aurait donné naissance à la société, réclame l'exécution de toutes les clauses de ce contrat, fruit de son imagination. Il raisonne sans doute avec une rigueur incontestable; mais le malheur est qu'il pose en principe de pures hypothèses ou les erreurs les plus manifestes. Sa logique aboutit à la souveraineté du peuple, infaillible et source, selon lui, de toute justice. Les conséquences qu'il se garde d'entrevoir sont l'oppression de la liberté, de la conscience, et les terribles excès auxquels se sont livrés les disciples de J. J. Rousseau, le jour où ils ont été maîtres d'appliquer sa doctrine, en sont une réfutation aussi manifeste que terrible.

La haine que le philosophe de Genève avait si ouvertement déclarée aux sciences et aux lettres, et dont il renou-

1. J. J. Rousseau, *Émile,* liv. IV.
2. Le livre de l'*Émile* fut condamné par un mandement du vertueux archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, auquel Rousseau répondit par une lettre qui a été appelée « un chef-d'œuvre de dialectique passionnée et d'éloquence incisive. »

vela l'expression dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*[1], ne l'empêcha point de composer lui-même le plus corrupteur de tous les romans (1759), la *Nouvelle Héloïse*[2].

On peut dire, en résumant tout ce qui précède, que le caractère de Rousseau, cause d'une partie de ses malheurs, inspira tous les défauts de ses ouvrages. En philosophie, l'imagination sans règle, la sensibilité maladive, une orgueilleuse misanthropie, le poussent à des paradoxes absurdes et funestes. Quelques idées élevées et généreuses, éparses dans ses livres, ne peuvent l'absoudre de tout le mal qu'il a causé.

Comme littérateur, J. J. Rousseau est loin de posséder la correction et la pureté du style de Voltaire. L'absence d'étude se fait sentir dans sa phrase, entachée de locutions genevoises. Sa chaleur est souvent plus déclamatoire qu'éloquente et rappelle les lieux communs des écrivains latins de la décadence. Toutefois, la vigueur des mouvements, l'harmonie du rhythme, la netteté des raisonnements, même au service de l'erreur, l'abondance des images, le sentiment vrai et passionné de la nature, communiquent à sa parole un entraînement irrésistible, et s'il ne mérite pas d'être mis au rang des maîtres de la langue, il doit tenir une place distinguée parmi nos écrivains en prose[3].

La Philosophie sensualiste.

Voltaire et J. J. Rousseau présentaient dans leurs ouvrages des développements philosophiques plutôt qu'un

1. Cet écrit offre des rapprochements curieux avec les *Maximes et Réflexions* de Bossuet sur la comédie. Les deux écrivains aboutissent à condamner les spectacles comme contraires aux mœurs.

2. Rousseau ne dédaigna pas de se livrer aussi à la poésie; les essais que nous avons conservés sont au-dessous du médiocre. Il fut mieux inspiré par la muse de la musique, et son opéra du *Devin du village* n'est point dépourvu d'habileté, de grâce et de sentiment.

3. Il en est de ses ouvrages comme de ceux de Voltaire; ils ne doivent pas être mis sans une grande prudence entre les mains des jeunes gens, encore trop inexpérimentés pour distinguer le bien du mal et la vérité de l'erreur.

système précis et défini. Ce dernier travail fut entrepris par Étienne Bonnot **de Condillac,** né à Grenoble en 1715 et mort en 1780. Bien qu'il fût entré dans les ordres, il n'exerça jamais les fonctions ecclésiastiques. Ses relations d'amitié avec Rousseau lui inspirèrent le goût de la philosophie et il débuta par un *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), où se révélaient déjà des tendances matérialistes. Mais elles éclatèrent surtout dans le *Traité des sensations* (1754) et dans la *Logique* (1777). La doctrine de Condillac est que toutes nos idées nous viennent des sens; que toutes nos facultés ne sont que des sensations transformées. Cette théorie était expliquée avec tant de netteté et une telle rigueur apparente de raisonnement que même de bons esprits s'y laissèrent séduire, et jusqu'au commencement du XIXe siècle Condillac resta le chef de l'école philosophique en France. Son dernier représentant fut le professeur Laromiguière, dont V. Cousin renversa victorieusement les doctrines et l'autorité. La plupart des ouvrages de Condillac avaient été composés pour son élève, l'infant Ferdinand, duc de Parme. L'union intime qui existe entre la parole et la pensée devait le conduire à l'étude du langage et de ses lois : aussi joignit-il à ses livres sur l'*Art de penser* et l'*Art de raisonner* des traités sur la *Grammaire* et sur l'*Art d'écrire.* « Tout l'art de penser se réduit, selon Condillac, à une langue bien faite. » L'Académie, qui lui avait donné le fauteuil de d'Olivet, regretta qu'un goût prononcé pour la solitude l'empêchât de participer à ses travaux.

Helvétius (Claude-Adrien), né en 1715, mort en 1771, poussa jusqu'à leurs plus absurdes conséquence les théories de Condillac, et dans son livre de l'*Esprit,* composé de quatre discours divisés en chapitres, il afficha le matérialisme le plus complet. Ne connaissant d'autre morale que celle de l'intérêt, il rapporte à la satisfaction de nos plaisirs et de nos appétits toutes les actions humaines. On peut se féliciter que de pareilles doctrines n'aient pas eu du

moins pour elles la recommandation du talent. L'ouvrage d'Helvétius, vanté quelquefois par les hommes de lettres et les philosophes qu'il réunissait à sa table somptueuse, ne se distingue ni par la science de la composition ni par le mérite du style. L'auteur, condamné par la Sorbonne, le Parlement et le pape, rétracta lui-même son livre et ses opinions[1].

Il convient d'ajouter aux noms des philosophes celui de **Fontenelle**, né à Rouen le 11 février 1657 et mort près de cent après, le 9 janvier 1757. Sans partager entièrement leurs systèmes, il secondait par des œuvres badines en apparence leurs attaques contre la religion chrétienne. Nous avons déjà vu que, dans la querelle des anciens et des modernes, il avait pris parti pour ces derniers. Son esprit sceptique et novateur ne craignit pas de s'attaquer à des traditions plus respectables que la vénération de l'antiquité. Ses *Dialogues des morts* (1680) contiennent, sous forme d'allusions assez fines, des épigrammes contre les croyances du XVII[e] siècle. Elles sont plus sensibles encore dans ses *Entretiens sar la pluralité des mondes* (1686), ouvrage, où la science et la philosophie sont présentées avec un style élégant et correct. L'*Histoire des oracles* classe définitivement Fontenelle parmi les sectateurs de l'encyclopédie.

Les Encyclopédistes.

L'Encyclopédie, ainsi que l'indique son nom, prétend renfermer, comme dans un cercle, toutes les connaissances humaines, et résume à la fois les idées et les tendances du XVIII[e] siècle. Ce monument colossal, élevé dans le but d'assurer la liberté de la pensée, de renverser tous les préjugés, et surtout de détruire la religion, rappelle à l'imagination les efforts des Titans entassant Ossa sur Pélion

1. Dans la correspondance de Voltaire, plusieurs lettres adressées à Helvétius nous font penser que ce philosophe valait mieux par ses véritables sentiments que par ceux qu'il a développés dans son livre.

pour escalader le ciel. Sous la forme d'un dictionnaire universel et raisonné, les collaborateurs de cette œuvre immense voulaient présenter l'expression complète de l'esprit philosophique, novateur, critique, irréligieux, dont ils étaient animés. Tous ceux qui se distinguaient alors dans toutes les parties où peut s'exercer l'activité humaine, philosophie, littérature, politique, mathématiques, sciences naturelles, furent invités à concourir à ce travail : Voltaire, Montesquieu, Condillac, Buffon, Helvétius, Mably, Duclos, d'Alembert, Diderot, d'Holbach, Necker, Raynal, Grimm, Saint-Lambert, etc., répondirent à l'appel, et le résultat de leurs communs efforts parut avec ce titre : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre par Diderot, et quant à la partie mathématique, par d'Alembert.* Vingt-huit volumes in-folio, dont dix-sept de texte et onze de planches, furent publiés en 1772; un supplément en cinq volumes parut cinq ans après (1777).

La forme de dictionnaire par ordre alphabétique, qui épargnait aux architectes de l'œuvre les difficultés d'un plan raisonné, produisit un désordre inévitable dans l'ensemble de la doctrine, et la complaisance avec laquelle on acceptait les matériaux fournis de toutes mains nuisit également à la solidité de l'édifice. L'âme de l'entreprise, celui qui, après en avoir conçu l'idée, en poursuivit l'exécution avec un travail opiniâtre, fut Diderot, et d'Alembert en composa la préface.

Diderot (Denis), né à Langres en 1713 et mort en 1784, après avoir terminé ses études à Paris, au collége d'Harcourt, conçut le dessein de se créer, par sa plume, une existence indépendante. Il débuta par des traductions. Vers 1745, quelques ouvrages originaux, entre autres la *Lettre sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voient,* révélèrent l'esprit fort, et bientôt le matérialiste et l'athée. Emprisonné, pour ses opinions subversives, au donjon de Vincennes, il devint, au sortir de sa captivité, le chef du

mouvement philosophique, et plus violent, plus passionné que Voltaire lui-même, il en dépassa toutes les hardiesses dans ses attaques contre la religion. Directeur de l'*Encyclopédie*, Diderot fournit à ce dictionnaire un grand nombre d'articles, et notamment l'histoire de la philosophie ancienne. Il rédigea également lui-même tout ce qui concernait les arts et métiers. Doué d'une riche imagination, d'un sentiment merveilleux des beautés artistiques, il eût certainement conquis, par son éloquence, une gloire durable, si la passion ne l'eût emporté au delà des bornes de la vérité et du bon sens. Ses écrits nombreux, malgré la chaleur qui les anime, ne laissent de lui que l'idée d'un sophiste exalté, et son style, impétueux et négligé, fidèle image de son âme, ne permet pas de le compter au nombre des bons écrivains. On lit encore avec intérêt ses *Salons*, études artistiques sur les tableaux exposés au Louvre. Par ses drames et ses romans, il cherchait à atteindre le même but que par ses articles de philosophie. Sauvé de la misère par les libéralités de l'impératrice Catherine II, Diderot, de retour de ses voyages à Saint-Pétersbourg et à Berlin, vécut à Paris dans une retraite austère et, sur la fin de sa vie, publia l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*. Cet étalage de la morale païenne et de la philosophie de Sénèque était un dernier trait lancé contre le christianisme et l'Évangile : *telum imbelle sine ictu*[1], car l'attention des contemporains n'en fut point préoccupée. et personne ne songe à les lire aujourd'hui.

D'Alembert (Jean le Rond), abandonné dès sa naissance sous le porche d'une église de Paris, en 1717, fut recueilli et élevé par une pauvre femme du peuple. Grâce aux libéralités du père qui, sans se faire connaître, avait assuré à son fils une pension de 1200 livres, il put faire des études complètes au collège de Mazarin. Reçu avocat en 1738, il se sentit invinciblement attiré vers les sciences

1. « Trait faible et qui ne porta pas coup. »

mathématiques, et des travaux remarquables le firent admettre à l'Académie des sciences dès l'âge de vingt-trois ans. Élu bientôt après membre de l'Académie de Berlin, il justifia ce choix par des mémoires et des traités scientifiques qui lui donnèrent une grande réputation. Son amitié avec Diderot l'engagea à prendre part à la rédaction de l'*Encyclopédie*. Il composa lui-même ou revit tous les articles de science; mais son œuvre la plus remarquable est le discours préliminaire qui sert de préface à cet immense dictionnaire. Guidé par la *Méthode* de Descartes et celle de Bacon, d'Alembert, dans un style ferme et clair, présente avec régularité la division et la classification des sciences. Il les envisage à trois points de vue : 1° l'ordre dans lequel elles ont dû se développer d'après la nature même de nos facultés; 2° les relations qui les enchaînent les unes aux autres; 3° enfin leur suite historique et leurs progrès depuis l'époque de la Renaissance. Cette préface, élevée par les éloges exagérés de Voltaire au niveau des plus beaux monuments de l'intelligence humaine, ne mérite pas tant de gloire. Le style de d'Alembert est en général sec et froid; ses idées manquent de largeur et son âme d'enthousiasme. Dans les sciences, comme dans la philosophie et la littérature, son principal mérite est la logique et la clarté.

Reçu, en 1754, membre de l'Académie française, et secrétaire perpétuel en 1772, il a composé les *Éloges des académiciens* morts de 1700 à 1770. Leur exactitude les rend utiles à consulter; mais, selon Villemain, « d'Alembert traite de la littérature avec des vues étroites, mesquines, paradoxales sans être piquantes. » Son amitié avec Voltaire fut l'occasion d'une volumineuse correspondance. Son article *Genève*, dans l'*Encyclopédie*, fut réfuté par la lettre de J. J. Rousseau sur les spectacles. Il nous reste encore de cet auteur des *Mémoires* intéressants sur *Christine de Suède*. D'Alembert mourut en 1783.

Les Moralistes.

Aux doctrines des encyclopédistes on peut opposer les réflexions et maximes de quelques écrivains qui, sans oser entreprendre une lutte ouverte, offrent néanmoins un contraste avec leur violence et leur irréligion.

Duclos (Charles Pineau), né à Dinan en 1704, avec moins d'esprit, de finesse et surtout avec un style moins ferme et moins coloré que celui de La Bruyère, voulut peindre aussi les caractères et les mœurs de son siècle. Ses *Considérations sur les mœurs* sont d'une lecture intéressante et agréable. Il faut louer l'auteur de n'avoir point partagé les passions et les erreurs des philosophes avec lesquels il était lié, sans que la divergence courageuse de ses opinions l'ait empêché de mériter leur estime. Après avoir débuté dans la littérature par quelques productions futiles, Duclos aborda la composition historique. Membre de l'Académie des inscriptions, membre et secrétaire de l'Académie française, il prit une grande part à la rédaction de l'édition du *Dictionnaire* de 1762, et ses *Remarques sur la Grammaire de Port-Royal,* divisées en deux parties, sont désormais unies au texte comme un appendice nécessaire. L'auteur traite la matière en philosophe. Il mourut à l'âge de soixante-huit ans (1772).

Les lettres françaises doivent regretter la fin prématurée de Luc de Clapiers, marquis de **Vauvenargues**, né à Aix en 1715 et mort en 1747. Entré dans la carrière militaire trop jeune et sans avoir pu faire d'études suffisantes, ce philosophe put suppléer par une singulière vivacité d'intelligence et une grande distinction de sentiments à ce qui lui manquait du côté de l'instruction. Les fatigues de la guerre avaient altéré sa santé, ruiné sa fortune; une petite vérole, qui défigura ses traits, le laissa dans un état d'infirmité continuelle et désespérée. Mais nul n'appliqua mieux le précepte de Descartes : « Essayer de se vaincre

soi-même plutôt que la fortune. » Livré tout entier à l'étude des lettres et de la philosophie, il nous a laissé le résultat de ses remarques et de ses méditations qui, à défaut du charme, de la finesse et de la science du style, se distinguent au moins par la profondeur et la vérité. L'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain,* divisée en trois livres, révèle à la fois une grande intelligence et une âme élevée. Vauvenargues a, de plus, écrit des *Réflexions sur divers sujets,* les *Conseils à un jeune homme,* les *Réflexions critiques sur quelques poëtes,* entre autres Corneille, que l'auteur juge avec trop de sévérité, Racine, Quinault, Molière, etc.; des *Caractères :* nous y remarquerons celui de Clazomène, qui semble le portrait de l'écrivain lui-même et peint les sentiments d'une grande âme aux prises avec l'adversité; des *Discours,* des *Lettres* à Voltaire qui, dans tout l'éclat de sa gloire, éprouvait pour le jeune moraliste une affection mêlée de respect. Si l'on peut regretter que Vauvenargues, ignorant les langues anciennes, ne se soit pas élevé à la perfection du style, on n'oubliera pas qu'il a donné toute sa théorie littéraire dans cette phrase à jamais célèbre : « Les grandes pensées viennent du cœur[1]. »

Les Historiens : Rollin, Montesquieu, Voltaire.

Les écrivains du XVIIe siècle, à l'exception de Bossuet, avaient considéré l'histoire comme un exercice de style; leurs successeurs vont entrer dans la voie ouverte par le *Discours sur l'histoire universelle,* et chercher dans l'étude du passé les leçons de l'avenir. Rollin marchera d'un pas plus timide, Montesquieu et Voltaire avec plus de résolution et de hardiesse[2].

1. *Réflexions et Maximes,* chap. CCXXVII.
2. Les nouvelles tendances de l'histoire et de la critique historique ont été bien appréciées par Villemain (*Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle*). L'auteur établit que dans ce genre de composition le XVIIe siècle s'était montré inférieur au XVIe.

Rollin (Charles), dont le nom sera toujours cher et vénérable à ceux qui s'occupent de l'instruction de la jeunesse, naquit à Paris en 1661. Entré dans les ordres mineurs, il mérita, par l'éclat de son enseignement, d'être appelé au rectorat de l'Université de Paris, en 1694. Nommé principal du collége de Beauvais[1], en 1696, il consacra tout le reste de sa vie à la composition d'ouvrages utiles aux élèves qui lui étaient confiés. Nous lui devons un abrégé de l'*Institution oratoire* de Quintilien et un *Traité des études,* qui embrassait toutes les connaissances philosophiques et littéraires enseignées dans les colléges. Pénétré des principes de Port-Royal, il voulait assurer le premier rang à l'étude de la langue maternelle et, pour donner à l'enseignement historique un ouvrage écrit en français, il composa son *Histoire ancienne* et son *Histoire romaine,* en 1738. Ces deux ouvrages n'ont rien d'original : ils ne sont guère que des extraits et des traductions des historiens grecs et latins : Hérodote, Thucydide, Tite-Live et Salluste; mais s'ils ne se distinguent point par des vues nouvelles, par des recherches érudites, ils ont pour eux le charme d'un style pur, qui rappelle le naturel et la simplicité des meilleurs écrivains du XVIIe siècle. De tout ce que Rollin écrit, se dégage un parfum d'honnêteté et de vertu et l'on sent que cet homme, à qui la postérité donna le nom du *bon Rollin,* ne voulait, selon la spirituelle expression de M. Désiré Nisard, rien enseigner aux enfants des autres qu'un véritable père n'eût voulu enseigner aux siens[2]. Les ouvrages de Rollin étaient lus avec faveur et vantés même de ceux dont ses paroles et sa vie contrariaient les doctrines.

Et quoiqu'en robe on l'écoutait,
Chose assez rare à son espèce.
(VOLTAIRE, *Temple du goût.*)

1. Situé à Paris, rue Jean de Beauvais, et fondé en 1370 par Guillaume de Dormans, évêque de Beauvais.
2. M. D. NISARD, *Discours prononcé à l'Académie en réponse à M. Saint-René Taillandier,* 1874.

Les respects et la reconnaissance du public et de l'Université le consolèrent d'avoir été refusé à l'Académie française, dont l'intrigue lui avait fermé les portes. Il mourut en 1741.

Crévier (1693-1765), son disciple et son ami, continua jusqu'à la bataille d'Actium l'*Histoire romaine* commencée par Rollin. Son *Histoire des empereurs jusqu'à Constantin* jette de la lumière sur une époque confuse et, jusqu'à lui, mal connue. On estime aussi son *Histoire de l'Université de Paris*. Ses *Remarques sur le traité des études* et sa *Rhétorique française* prouvent la pureté de son goût. Il est à regretter que la sécheresse et la lourdeur de son style empêchent le lecteur de profiter de la vérité de ses préceptes et de la justesse de ses appréciations.

L'abbé Jean-Baptiste **Dubos**, né à Beauvais en 1670, mort en 1742, fut membre et secrétaire perpétuel de l'Académie française. On ne lit plus son *Histoire des quatre Gordiens;* mais l'*Histoire de la ligue de Cambrai* contient des éclaircissements précieux, et son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules,* malgré les erreurs graves relevées par Montesquieu, présente une heureuse application des principes de la philosophie à l'étude historique.

Trop vanté par Voltaire dans sa *Correspondance,* le président **Hénault** (Charles-Jean-François), né à Paris en 1685, mort en 1770, eut le grand mérite d'entreprendre (1744) une histoire complète de notre nation sous le titre d'*Abrégé chronologique de l'histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIV*. Le choix judicieux et l'exactitude des détails rendent encore utile aujourd'hui cet abrégé, qui servit de modèle à presque tous les ouvrages du même genre. Homme du monde, auteur de poésies faciles, Hénault voulut aborder aussi le théâtre. Ses études historiques le conduisaient à penser que chez nous la tragédie devait aller prendre ses sujets dans l'histoire nationale et, pour conformer la pratique à sa théorie, il composa en

prose la tragédie de *François II*. Elle ne se recommande ni par la beauté du style ni par le mouvement dramatique. Hénault était membre de l'Académie française.

Celui qui parcourut avec le plus d'éclat la route tracée par Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*, fut Charles de Secondat, baron de la Brède et de **Montesquieu**, né au château de la Brède (près de Bordeaux) en 1689. Destiné par sa famille à la magistrature, il appliqua, dès sa jeunesse, l'activité de son esprit à la connaissance des différents codes de lois qui régissent les nations. Il savourait en même temps, avec délices, les productions des écrivains classiques de la Grèce et de Rome. Cette antiquité l'enchantait; fidèle aux traditions du grand siècle, il avait conservé pour elle une sorte de vénération. Son livre des *Lettres persanes*, publié sans nom d'auteur, en 1721, contient une fine critique de nos mœurs et de nos lois. Il eut un grand succès. C'est le plus profond des ouvrages frivoles.

En 1720, Montesquieu quitta sa charge de président au parlement de Bordeaux, pour se livrer tout entier à l'étude des lettres. Reçu, en 1728, à l'Académie française, il entreprit de nombreux voyages dans le but de réunir les matériaux du grand ouvrage qu'il méditait sur la philosophie et la législation et qui parut en 1748 avec le titre d'*Esprit des lois*. Mais c'est en 1734 que Montesquieu fit paraître les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. Il avait eu pour prédécesseurs et pour modèles, dans ce beau travail historique, Polybe, Machiavel, Saint-Évremond et Bossuet. A tous, et surtout aux deux derniers, il a fait de larges emprunts. Le plan, indiqué par le titre même de l'ouvrage, consiste à trouver dans les causes de la grandeur des Romains les causes de leur décadence. Rome a grandi par l'amour de la patrie, par l'esprit militaire, par la rivalité des ordres, par la suite dans les idées et la politique du sénat. L'amour exclusif de la patrie conduisit à l'oppression

du monde entier et par suite à la révolte des peuples; l'esprit militaire finit par sacrifier la liberté à l'ambition des chefs d'armée; la rivalité des ordres et l'amour de la liberté, porté à l'excès, amena les guerres civiles et la domination d'un seul; enfin la constance du sénat, dégénérant en opiniâtreté, arrêta les sages réformes et les transformations qui auraient sauvé l'empire romain. L'ouvrage est suivi, comme d'un complément naturel, par le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* et une dissertation sur le *Rôle politique de la religion chez les Romains*.

Le grand mérite de Montesquieu consiste dans la profondeur et la justesse des vues jointes à l'énergie du style. L'érudition n'y dégénère jamais en pédantisme; on peut signaler quelque affectation dans le choix et le nombre des figures, et dans la concision de la phrase. Nous dirons de cet écrivain ce que Sénèque le rhéteur disait d'un orateur de son temps : « Il a la couleur du style ancien, la vigueur du nouveau. » Montesquieu forme la transition entre les deux époques. Il mourut en 1755, laissant, avec la renommée d'un beau génie, celle d'un caractère noble, indulgent et signalé par des actes touchants de bienfaisance et de charité.

Voltaire traita le genre historique avec les qualités qui distinguaient sa prodigieuse intelligence, et il y déploya tous les mérites d'un style dont aucun écrivain français n'a surpassé le naturel, la grâce et la limpidité. Ce fut vers 1730 qu'il conçut le projet d'écrire l'*Histoire du roi de Suède, Charles XII*. Le nom et les aventures de ce héros étaient encore présents à toutes les mémoires, et son biographe put s'entourer de documents certains et nombreux. Il n'avance rien, soit pour les considérations politiques, soit même pour les détails intimes et personnels à Charles XII, qui ne puisse être appuyé sur le témoignage de ministres, d'ambassadeurs ou de confidents du roi. Si parfois il a cédé au désir d'embellir quelques circonstances de la vie de son héros et d'en grandir le caractère, il n'a

jamais oublié le sentiment de la vérité et le souci de la dignité historique. Entre les huit livres dont se compose l'ouvrage, il faut remarquer le second, qui contient une longue et intéressante digression sur la constitution du royaume de Pologne, et le septième, où l'on voit les aventures de Charles XII pendant son séjour en Turquie. La narration de la bataille de Pultawa (liv. IV), celle du siége soutenu par Charles contre les janissaires et le récit de la mort du roi sont des morceaux de style dignes de servir de modèle aux écrivains. On a pu reprocher à Voltaire un sentiment de partialité pour le czar Pierre le Grand, qu'il mettait, comme fondateur d'empire, bien au-dessus de son audacieux et romanesque rival.

Vers 1750, parut un ouvrage bien plus important que Voltaire méditait et préparait depuis longues années : le *Siècle de Louis XIV*. Le but de l'auteur est de tracer l'histoire d'un des quatre grands siècles qui honorent l'humanité, de celui de tous qui, selon lui, approche le plus de la perfection. « Il décrit les grands événements politiques et militaires du règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important, est traité à part. La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne tiennent une grande place. D'autres articles sont consacrés aux arts, aux sciences, aux progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parle de l'Église qui, depuis si longtemps, est liée au gouvernement. » Telle est, exposée par Voltaire lui-même, la matière des trente-neuf chapitres du *Siècle de Louis XIV*. Il y a joint une liste raisonnée des enfants de Louis XIV, des princes de sa maison, des souverains étrangers, des maréchaux de France, des artistes et enfin le catalogue, par ordre alphabétique, de tous les écrivains qui ont brillé pendant le règne de Louis XIV. Si la littérature n'a que des éloges à donner au style de ce grand ouvrage, l'historien peut blâmer Voltaire d'exagérer l'influence personnelle du roi, reprocher la partialité en faveur de certaines familles dont l'auteur re-

cherchait la protection, et certains traits lancés contre le christianisme.

En plusieurs endroits des ouvrages qui précèdent, Voltaire laissait percer son animosité contre la religion ; il eut le dessein de lui donner carrière et d'employer l'histoire au triomphe de ses théories. L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1757), publié à cet effet, paraît être moins une œuvre historique qu'une attaque dirigée par la philosophie contre la foi. Voltaire reprend l'histoire à la mort de Charlemagne, où Bossuet s'était arrêté dans son *Discours,* et il prend à tâche de démontrer que tous les malheurs de l'humanité sont dus à l'influence religieuse. C'est une œuvre de passion, et quelques belles pages ne suffisent point à en faire excuser l'injustice. Le *Siècle de Louis XV,* les *Annales de l'Empire,* l'*Histoire de la Russie sous Pierre le Grand,* l'*Histoire du Parlement* accusent, à chaque ligne, la même partialité et ne sont pas des œuvres dignes de l'auteur du *Siècle de Louis XIV.*

Lebeau (Charles), né à Paris en 1701, mort en 1778, professeur distingué, secrétaire de l'Académie des inscriptions, a laissé des *Dissertations sur les légions romaines,* les *Éloges des Académiciens* morts pendant qu'il était secrétaire, et une volumineuse *Histoire du Bas-Empire,* ouvrage instructif, mais d'une lecture fatigante.

Duclos, signalé parmi les moralistes, entreprit l'*Étude du règne de Louis XI* (1745). On en a retenu la conclusion, qui jette un grand jour sur l'esprit de l'ouvrage : « Après tout, c'était un roi. » Nous avons aussi conservé de Duclos : les *Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et de Louis XV,* recueil d'anecdotes, souvent inexactes et froidement racontées, enfin des *Mémoires* sur les druides, sur la langue celtique et les institutions ou plutôt les habitudes judiciaires des premiers temps de notre histoire.

De Brosses (Charles), premier président du parlement de Bourgogne, né à Dijon en 1709, mort en 1777, parvint,

dans son *Histoire du septième siècle de la République romaine,* a jeter de la lumière sur une époque très-peu connue. Toute la sagacité, la finesse et la verve mordante de son esprit éclatent dans ses *Lettres historiques et critiques* (1730), où de Brosses raconte un voyage en Italie.

L'abbé **Velly** (Paul-François), né en 1709, mort en 1769, a publié une *Histoire générale de la France,* qui s'étend jusqu'au règne de Philippe le Bel. Augustin Thierry, dans ses *Lettres sur l'histoire de France,* prouve que l'auteur, ignorant les sources, n'a pas eu le sentiment de la vérité historique.

Disciple de Rousseau, dont il exagère les doctrines et reproduit les déclamations paradoxales, **Raynal** (Guillaume), né en 1713, mort en 1796, abandonna les fonctions ecclésiastiques pour s'attacher aux philosophes de l'*Encyclopédie.* De ses nombreux ouvrages historiques, on ne connaît plus aujourd'hui que l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes.* Les faits sont altérés, les observations contestables et le style déclamatoire développe avec emphase les lieux communs à la mode contre le despotisme et l'intolérance. Raynal, déplorant les excès auxquels peut-être il avait contribué par ses écrits, répara ses erreurs en écrivant à l'Assemblée nationale (1791) une lettre éloquente qui signalait les dangers de la France.

L'abbé **Barthélemy**, né en 1716, mort en 1795, membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française, composa, sous forme de roman, une histoire de la Grèce au siècle de Périclès. Il l'intitula *Voyage du jeune Anacharsis* et la fit précéder d'une savante introduction, qui résume les événements accomplis avant le cinquième siècle. Une érudition solide, la grâce, le charme et la variété de la narration caractérisent cet ouvrage, recommandé, d'ailleurs, par un goût exquis et une haute moralité. Aucune lecture n'est plus intéressante et plus utile à la jeunesse. Peut-être l'abbé Barthélemy aurait mieux compris un

siècle plus tard certains faits et certains détails de mœurs que la critique moderne a su pénétrer et mettre en lumière.

Anquetil (Louis-Pierre), 1723-1806, réunit en un corps d'ouvrage la série des études sur les diverses périodes de notre histoire et publia (1805) une *Histoire de France* qu'Augustin Thierry place avec raison au-dessous de l'œuvre de Velly.

Gaillard (Gabriel-Henri), 1726-1806, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie française, a montré plus de talent dans ses travaux. Son *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, peuvent être consultées avec fruit, et la lecture de son *Histoire de François Ier* est intéressante pour le savant aussi bien que pour l'homme de lettres.

Rulhière (Claude), né en 1735, mort en 1791, put, dans son voyage en Russie, recueillir les détails qui lui servirent à composer, pour l'instruction du Dauphin (Louis XVI), l'*Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république*. Le style de Rulhière a de la clarté, de la force et du mouvement. Ses qualités d'écrivain lui valurent l'entrée à l'Académie française, et son ouvrage est conçu et ordonné avec une méthode si exacte que Chénier n'a pas fait difficulté de le comparer à Thucydide, au moins pour quelques parties.

Levesque (Pierre-Charles), né en 1736, mort en 1812, peut, à bon droit, compter pour un des historiens qui ont ouvert la voie à l'école moderne. L'intelligence des sources, la sagacité dans le choix des documents, signalent à nos éloges son *Histoire de Russie*. Son *Histoire critique des premiers temps de Rome* (1807) a préparé les doutes et les discussions de Niebuhr. Ses *Études sur l'histoire ancienne et sur l'histoire grecque* ont servi de base à des travaux importants. En traduisant Thucydide, les Mémorables de Xénophon et les Caractères de Théophraste, Levesque avait

donné à son style la pureté, l'aisance et le mouvement qui le distinguent.

Les Publicistes : Saint-Pierre, Montesquieu, J. J. Rousseau, Mably.

A la suite des travaux des historiens, mentionnons ceux des écrivains qui les prennent pour base et fondent, sur les données historiques, leurs théories du gouvernement des peuples et la de constitution des États. Parmi ces publicistes, l'abbé de Saint-Pierre mérite une place, sinon pour son mérite littéraire, au moins par la renommée de son ouvrage sur la *Paix perpétuelle*, utopie d'une âme généreuse et inspirée par un véritable amour de l'humanité. Né en 1658 et mort en 1743, Charles Castel, abbé de **Saint-Pierre**, exclu de l'Académie française, en 1718, pour avoir, dans son livre de la *Polysynodie*, lancé d'amères critiques contre le gouvernement de Louis XIV, rêvait de substituer à l'état de guerre entre les peuples l'établissement d'un tribunal européen. La langue française lui doit le nom d'une vertu qu'il savait pratiquer, la *bienfaisance*. Au milieu de ses travaux politiques, il s'occupait de recherches grammaticales et il nous a laissé un *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues de l'Europe* (1730).

La vie de **Montesquieu** fut, pour ainsi dire, consacrée tout entière à son grand ouvrage de l'*Esprit des lois*. La pensée de chercher, dans l'essence même de l'esprit humain et dans la nature des choses, l'explication des lois et des coutumes qui régissent les nations, lui était venue dès sa jeunesse ; elle l'avait accompagné dans ses études et ses voyages. Après le travail de plusieurs années, il put enfin la réaliser et publia, en 1748, le livre qui devait être un des événements considérables du XVIIIe siècle. Il serait long de donner l'analyse des trente et un livres qui composent l'ouvrage. Contentons-nous d'indiquer, comme

points principaux, la division des trois sortes de gouvernement, le démocratique, le monarchique, le despotique, et l'étude des différents ressorts qui conviennent à chacun d'eux et qui les soutiennent, la vertu politique, l'honneur et la crainte. La définition des lois, les rapports qu'elles doivent avoir avec les sentiments des hommes qu'elles sont appelées à gouverner, les modifications introduites par les influences extérieures et l'action des climats sur les mœurs des hommes et, par suite, sur les lois qui n'en sont que l'expression, tous ces points sont examinés avec un soin scrupuleux. Les deux derniers livres, employés à l'étude du système féodal chez les Francs, ont jeté sur ce point une vive lumière dont Aug. Thierry et M. Guizot ont profité dans leurs travaux sur les premiers temps de notre histoire.

Montesquieu s'est défendu, dans sa préface, contre les reproches qu'on pourrait lui adresser; mais il ne peut empêcher qu'on ne tire de sa théorie des climats des conséquences favorables au matérialisme. Au point de vue littéraire, nous blâmons la multiplicité des divisions, ces chapitres de quelques lignes dont la brièveté donne à de graves réflexions une tournure épigrammatique et justifient souvent le mot de Voltaire, qui veut intituler l'ouvrage : « De l'esprit sur les lois. »

Nous avons signalé plus haut le *Contrat social* de **J. J. Rousseau**, dont les principes dangereux ont conduit à de terribles applications. Ils avaient été déjà présentés avec moins de talent par l'abbé **Mably**, frère de Condillac, né en 1709 et mort en 1785. Cet esprit borné, saisi d'un enthousiasme irréfléchi pour les républiques de l'antiquité, se proposa, dans ses nombreux ouvrages, de modeler les gouvernements modernes sur le plan de la constitution de Lacédémone, sans tenir compte de la différence des temps et du progrès des idées. On doit faire retomber sur lui, en grande partie, ces déclamations que les politiques de la fin du XVIIIe siècle substituaient à la réalité et au bon

sens. Elles nous semblent ridicules aujourd'hui, mais elles ont égaré nos pères et produit toute cette phraséologie dont la société fut longtemps la dupe et la victime. Des nombreux ouvrages de Mably, le seul qui véritablement ait quelque valeur et mérite l'attention, est les *Observations sur l'histoire de France* (1785). Il contient l'histoire abrégée des gouvernements de la France jusqu'à la réunion des grands fiefs à la couronne. M. Guizot, qui le fit réimprimer en 1823, n'a pas dédaigné d'y puiser des renseignements pour ses études sur l'histoire de France.

Les Romanciers : Lesage, Bernardin de Saint-Pierre.

Il fallait des romans à la société du XVIIIe siècle, curieuse avant tout d'être amusée et comme lasse de la raison et de la sagesse qui, pendant près d'un siècle, avaient été l'honneur de notre nation. Mais on ne demande plus aux aventures ces grands sentiments, cette inspiration de l'héroïsme qui faisaient le fond des romans de l'âge précédent. On veut des peintures de la vie réelle, des mœurs familières, des historiettes parfois scandaleuses ou bien des plaidoyers brûlants en faveur de la passion, à qui l'on reconnaît des droits, loin de la traiter en ennemie. La fierté de la naissance, l'obligation de soutenir un grand nom par des vertus dignes des ancêtres, tout cela n'est plus qu'un préjugé, et la noblesse elle-même applaudit aux railleries ou aux déclamations contre ceux qui se glorifient de leurs aïeux. La morale pour ces esprits légers n'est qu'une convention, l'honneur une duperie, les lois une chimère, la religion le masque des hypocrites ou le frein des ignorants. L'esprit, la ruse, l'intrigue, voilà la vraie puissance : c'est l'esprit seul qui donne à l'homme son rang dans la société; c'est par l'esprit qu'il doit conquérir fortune et dignités; c'est le levier qui soulève le monde. Tels sont les sentiments qui assurèrent le succès du roman de *Gil Blas*, dont le héros reparaîtra dans quelques années

avec plus d'éclat encore et de scandale sous le nom de *Figaro*.

L'auteur de *Gil Blas*, **Lesage** (Alain-René), était né en 1668. Il débuta dans la littérature par quelques traductions de romans et de comédies espagnoles. Quelques comédies originales révélèrent chez lui la verve comique et la profonde connaissance du cœur humain. Son roman du *Diable boiteux*, emprunté à Guevara, fut suivi de *Gil Blas*, composé de 1715 à 1735. Lesage a placé la scène en Espagne, bien qu'il ait eu pour but de peindre les mœurs ou plutôt les vices de ses compatriotes. Son héros est un personnage qui, sorti des derniers rangs de la société, arrive par l'intrigue, les ruses les moins délicates, les friponneries les plus condamnables, à se faire jour dans le monde, et la plupart des personnages qui s'agitent autour de lui ne sont ni plus honnêtes ni plus scrupuleux. En n'épargnant point le blâme au fond même de l'ouvrage, il faut reconnaître la puissance de l'invention, la vivacité et l'intérêt des récits, la finesse des réflexions, l'originalité des caractères et surtout la netteté, la pureté, l'élégance d'un style qui rappelle les meilleures qualités des écrivains de l'âge précédent. Certains portraits, celui du docteur Sangrado, de l'archevêque de Tolède, sont tracés avec le pinceau d'un maître. Quant à la couleur locale, elle est si bien reproduite que certains critiques ont voulu voir dans *Gil Blas* une traduction de l'espagnol. D'autres romans du même auteur, *Guzman d'Alfarache* (1732), et le *Bachelier de Salamanque* (1738), ne méritent pas les mêmes éloges. Lesage, que ses œuvres n'avaient point enrichi, mourut en 1747.

Nous rappellerons la *Nouvelle Héloïse*, de J. J. **Rousseau**; l'auteur en a lui-même reconnu la dangereuse influence. **Voltaire**, usant de toutes les formes littéraires pour le triomphe de ses opinions philosophiques, a répandu son esprit et son fiel contre la religion dans un grand nombre de petits romans, où la thèse à soutenir le préoccupe

bien plus que la vraisemblance ou l'intérêt des aventures.

Prévost, né en 1697, mort en 1763, auteur du *Doyen de Killerine* et des *Mémoires d'un homme de qualité*, a mérité dans *Manon Lescaut* la réputation d'écrivain correct, élégant et naturel. On sent du moins dans son livre que l'auteur ne prend point le parti du vice, et si l'on est ému, c'est dans les rares moments où la vertu reprend sur le cœur des personnages son invincible empire.

Jacques-Henri **Bernardin de Saint-Pierre**, né au Havre en 1737, avait montré dès son enfance une passion véritable pour la nature et la vie champêtre. Ses études ne semblent pas en rapport avec ses goûts. Distingué dans les sciences mathématiques, il entra à l'école des ponts et chaussées. Après bien des vicissitudes et de lointains voyages, il était revenu se fixer à Ville-d'Avray, lorsqu'il fut envoyé, comme ingénieur, à l'Ile-de-France. A son retour à Paris, il se lia d'une étroite amitié avec J. J. Rousseau. C'est en 1788 qu'il publia cette délicieuse idylle en prose qui s'appelle *Paul et Virginie* et qui, malgré certains tours de phrase incorrects et surannés, nous charme encore aujourd'hui. Bernardin de Saint-Pierre, par le sentiment profond des beautés de la nature, par une sensibilité quelquefois exagérée et la couleur poétique de son style, se rattache à J. J. Rousseau et prépare la révolution littéraire qui caractérisera la littérature du XIXe siècle. Il est un des précurseurs de l'école romantique. Dans le roman de *Paul et Virginie*, Bernardin de Saint-Pierre fait pénétrer jusqu'à l'âme un attendrissement pur et que la lecture répétée ne peut épuiser. La nouveauté de l'invention, la fraîcheur des peintures, la simplicité gracieuse des personnages, la vraisemblance des situations et sinon la correction parfaite, du moins l'émotion du style ont placé ce livre au rang des chefs-d'œuvre. *Paul et Virginie* fut suivi, en 1791, d'une charmante nouvelle intitulée la *Chaumière indienne*. L'auteur, nommé professeur de morale à l'école normale en

1795, termina en 1814, dans le calme et la paix, une vie dont le début avait été troublé par beaucoup d'agitations.

L'esprit un peu subtil, la grâce affectée de **Marivaux** se retrouvent dans ses romans, la *Vie de Marianne* et l'*Histoire d'un parvenu*. **Marmontel** avec un style lourd, un pédantisme prétentieux, voulut employer le genre romanesque au service du déisme et de la religion naturelle. Le *Bélisaire* (1757) et les *Incas* (1777) n'obtinrent que l'approbation des philosophes et ne trouvent plus de lecteurs : le titre des *Contes moraux* est un piége et un mensonge, et le livre est ennuyeux.

L'âme douce et tendre de **Florian** se montre tout entière dans ses deux grands romans : *Numa Pompilius* (1786) et *Gonzalve de Cordoue* (1791). L'histoire sans doute est mal comprise, les faits et les caractères sont dénaturés; mais quelques éclairs de sensibilité vraie, un enthousiasme réel pour la vertu, sauvent ces œuvres de l'oubli. Les mêmes qualités se retrouvent dans les *Nouvelles*, et *Bliombéris*, *Célestine*, *Claudine*, surtout les deux pastorales *Estelle* et *Galatée*, laissent d'agréables impressions, et du plaisir de la lecture on passe facilement à l'estime et à l'affection pour l'auteur.

Le comte de **Tressan** (1705-1783), après avoir rendu à notre littérature le service de traduire en langue du XVIIIe siècle quelques-uns de nos vieux romans de chevalerie, eut la prétention de produire des œuvres originales. *Don Ursino de Navarin*, pastiche inspiré par les modèles que l'auteur avait si longtemps étudiés, parut fade à côté de ses traductions.

L'Éloquence académique : Fontenelle, Thomas.

La coutume, introduite dans l'Académie française, de prononcer, à la réception de chaque nouveau membre, l'éloge du prédécesseur, joint au juste tribut d'hommages payé au cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie,

développa, pendant le XVIII[e] siècle, un genre d'éloquence dont le principal mérite consistait dans la finesse et les grâces de l'expression; on s'y proposait moins de dire les choses que de les dire d'une façon élégante; on visait surtout à charmer l'oreille par l'harmonie des périodes, et la palme appartenait à celui qui, mettant tout son esprit à prouver aux autres qu'ils n'en manquaient pas, amènerait le sourire sur les lèvres par des allusions délicates ou malicieuses et trouverait moyen de désigner, par d'ingénieuses périphrases, des pensées peu susceptibles en apparence d'être exprimées dans le discours noble et soutenu.

Le maître en ce genre d'éloquence, plus brillant que naturel, est sans contredit **Fontenelle.** Il se fit connaître d'abord par quelques poésies légères insérées dans le *Mercure galant,* et il vint à Paris au moment où la cabale attaquait avec le plus de violence la réputation de Racine. Fontenelle se crut obligé de se ranger parmi les ennemis d'un homme dont la gloire lui semblait porter atteinte à celle de Corneille, son oncle maternel. Il essaya de lutter sur le même champ de bataille; mais les sifflets qui accueillirent sa tragédie d'*Aspar* lui firent bien vite comprendre qu'il devait renoncer à la poésie dramatique. Plus goûté pour ses poésies pastorales, il fut admis en 1691 à l'Académie française et soutint, par sa plume, la cause de Ch. Perrault contre Boileau, Racine et La Bruyère. Nommé en 1699 secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Fontenelle composa une histoire de cette académie, de 1666 à 1699, et les *Éloges des Académiciens,* qui sont sans contredit son meilleur ouvrage. Nul n'a surpassé la clarté de ses expositions, son talent pour mettre à la portée de tous les esprits des vérités abstraites. Bien qu'en général il manque de force et de verve, il sait trouver parfois des accents chaleureux pour faire aimer les savants et admirer les découvertes utiles à l'humanité.

Condorcet, né en 1743, mort en 1794, continua le tra-

vail de d'Alembert et publia une série d'éloges des membres de l'Académie des sciences. Les plus remarquables sont ceux de d'*Alembert,* de *Buffon* et de *Franklin.* Son *Esquisse du progrès de l'esprit humain* peut être considérée comme un développement académique.

L'Académie française ayant en 1758 substitué aux lieux communs de morale ou de philosophie qu'elle mettait au concours, l'étude de quelques œuvres éminentes et le panégyrique de leurs auteurs, des hommes de talent cherchèrent à s'ouvrir par ces exercices un chemin à la gloire littéraire. Un des lauréats les plus distingués dans ces joutes littéraires fut **Thomas** (Antoine-Léonard), né en 1732 et mort en 1785. Ses éloges du *Maréchal de Saxe,* de d'*Aguesseau,* de *Duguay-Trouin,* de *Sully,* de *Descartes,* lui méritèrent les couronnes de l'Académie française et le firent admettre parmi ses membres en 1767. C'est alors qu'il exécuta le projet de donner en quelque sorte la rhétorique du genre dans lequel il avait obtenu tant de succès, et son *Essai sur les éloges* (1772) était accompagné d'un modèle qu'il avait déjà fait connaître dans une lecture publique : l'*Éloge de Marc-Aurèle.* Ce morceau, qui peut passer pour le chef-d'œuvre de Thomas, est inspiré par un sentiment passionné de la vertu véritable et s'élève par instants jusqu'à l'éloquence. En général, on reproche à Thomas l'enflure et la redondance. Il est plus soucieux de polir sa phrase et d'arrondir ses périodes que d'exprimer naturellement et avec énergie des idées justes ou de raconter des faits exacts. Le reproche ne s'adresse pas toutefois à l'*Essai sur les éloges,* qui retrace avec exactitude l'histoire des panégyriques depuis les premiers peuples jusqu'à Fontenelle. N'oublions pas de citer comme utiles à l'étude les *Réflexions sur les langues* et un petit *Traité de la langue poétique.* L'auteur avait aussi brigué les succès de la poésie. Son *Ode sur le temps* fut couronnée par l'Académie.

La Harpe prélude à sa grande réputation de professeur et de critique par des couronnes obtenues pour ses éloges

de *Racine* et de *Catinat*. Il fut vaincu par Chamfort (1741-1794) dans celui de La Fontaine.

Parmi tous les discours de réception qui se rattachent naturellement à l'éloquence académique, la postérité n'a pas oublié celui de **Buffon** *sur le style*. Nous en rejetons l'appréciation à l'article de la critique littéraire.

L'Éloquence judiciaire : D'Aguesseau, Cochin, Malesherbes.

L'éloquence du barreau n'avait pas jeté un très-vif éclat pendant le XVIIe siècle. A l'exception de quelques avocats tels que Patru et Lemaistre, dont nous avons cité les noms avec éloge, les orateurs hérissaient leurs discours de citations multipliées, souvent hors de propos, et remplaçaient la science qui faisait défaut par des déclamations ampoulées ou des trivialités indignes de la majesté de la justice. Les exemples donnés avec tant d'autorité par les prédicateurs de la chaire, et les leçons de goût présentées par nos excellents critiques exercèrent sur les plaidoyers une salutaire influence : on rougit de ressembler à Petit-Jean ou à l'Intimé des *Plaideurs* de Racine, et le langage connût une dignité et une mesure presque ignorées de ceux qui défendaient devant les tribunaux la fortune, l'honneur ou la vie de leurs concitoyens. Les magistrats et les avocats voulurent désormais se tenir par la solidité et l'éclat du langage à la hauteur de leur noble profession.

Au premier rang nous devons placer **d'Aguesseau** (Henri-François), né à Limoges en 1668. Fils et élève d'un magistrat dont le savoir n'était pas moins célèbre que la vertu, d'Aguesseau reçut une éducation très-distinguée. Dès sa jeunesse les langues latine et grecque, ainsi que plusieurs langues vivantes, lui étaient familières. Nommé avocat général au Parlement de Paris, à l'âge de vingt-deux ans, il acquit une grande réputation par ses plaidoyers où brillaient la science du droit, la grâce et l'harmonie du langage. Choisi comme procureur général en 1700, il dé-

ploya tous les mérites de l'organisateur et de l'homme éloquent. Les *Mercuriales*, discours prononcé pour l'ouverture des audiences du Parlement, sont de véritables chefs-d'œuvre. La sagacité, l'érudition, les principes de la plus saine philosophie, la science des plus nobles artifices de la parole tout s'y trouve réuni. Après avoir été si versé dans l'étude des lois, « il devint lui-même, selon l'expression de Cochin, la loi vivante, » et succéda en 1717 au chancelier Voysin.

La dignité de sa conduite dans l'exercice de sa charge, son noble désintéressement quand elle lui fut retirée ou qu'il crut devoir s'en démettre, ne sont point de notre sujet. Il n'est pourtant pas hors de propos de signaler l'influence que la culture des lettres peut exercer sur le caractère. D'Aguesseau nous en fournit un exemple remarquable. Aussi honoré dans sa disgrâce qu'il avait mérité de l'être dans ses grandeurs, il mourut à Fresnes, en 1751, dans sa quatre-vingt-troisième année.

D'Aguesseau qui savait la langue française, non par le seul usage, mais par principes, se plaisait à la lecture de nos grands poëtes. Racine et Boileau étaient ses auteurs favoris; il s'exerçait à les imiter. Mais nous devons remarquer surtout comment, fidèle aux préceptes de Cicéron, il étudiait avec ardeur toutes les sciences sans lesquelles l'éloquence court le risque de n'être qu'une faconde frivole, une déclamation sans solidité. Ces fortes études lui donnèrent l'ordre, la clarté, la force du raisonnement et le pathétique. Chacun de ses plaidoyers, bien que souvent il n'en écrivît que le plan, semblait le fruit d'une longue et complète préparation. Outre les *Plaidoyers* et les *Mercuriales* de d'Aguesseau, nous signalerons ses *Instructions sur les études propres à former un magistrat* et l'*Essai d'une institution au droit public*.

Le XVIIIe siècle peut citer avec orgueil plusieurs orateurs dignes de plaider devant un pareil magistrat. **Cochin** (Henri), né à Paris en 1687, mort en 1747, fut véritable-

ment l'avocat désiré par Quintilien et plus tard par Fénelon, « un homme de bien qui savait parler. » Ses plaidoyers importants et nombreux, dont plusieurs furent improvisés, sont lus encore avec fruit. On cite celui qu'il prononça pour les religieuses de Maubuisson, qui plaidaient contre leur abbesse dont la funeste administration avait compromis les intérêts de la communauté. Il est impossible d'apporter dans une cause difficile plus de délicatesse et de convenance. C'est un modèle des précautions oratoires.

Gerbier (Pierre-Jean-Baptiste), né à Rennes en 1725, mort en 1788, l'emportait sur ses rivaux par le pathétique. Il possédait à un très-haut degré la puissance de l'action oratoire. Ses plaidoyers ont été recueillis et quelques-uns publiés en 1835.

Linguet (Simon-Nicolas), né en 1736, avait la réputation de gagner les causes les plus désespérées. Son esprit satirique, la violence de son langage, l'audace sans frein de ses paradoxes le firent exclure du barreau en 1774. Lancé dans le journalisme, il fut contraint de quitter la France, et publia en Angleterre les *Annales politiques*. Revenu dans son pays, ses opinions et les emportements de son langage le désignèrent à la vengeance du tribunal révolutionnaire, et il mourut sur l'échafaud en 1794.

Nous nommerons encore parmi les avocats : **Élie de Beaumont** (1732-1786); **Joly de Fleury** (1675-1756); **Dupaty** (1744-1788), et surtout **Malesherbes** (Chrétien-Guillaume de Lamoignon), né en 1721. Magistrat éminent par son intelligence et ses vertus, il s'était distingué par divers écrits sur les matières administratives et l'Académie française l'avait appelé dans son sein. Pendant l'orage révolutionnaire, Malesherbes se trouvait hors de France; il apprit la nouvelle du procès de Louis XVI. Son poste dès lors était à Paris. Il réclama en effet de la Convention le droit d'assister de ses conseils l'infortuné monarque. Quelques mois après il expiait sur l'échafaud son talent et son courage (1794). On a conservé de lui plusieurs Mé-

moires écrits avec cette clarté qui est la véritable éloquence des affaires.

L'Éloquence religieuse : le P. Neuville, le P. Bridaine, l'abbé Maury.

L'éloquence de la chaire avait jeté dans la période précédente un trop vif éclat pour qu'on pût espérer une gloire supérieure ou même égale à celle des Bossuet, des Bourdaloue, des Fénelon et des Massillon. La tendance à délaisser les fortes instructions sur le dogme et les mystères pour s'arrêter aux amplifications morales et aux développements philosophiques, était déjà sensible chez les prédicateurs de la fin du règne de Louis XIV. L'esprit d'incrédulité, la suprématie réclamée par la raison sur la foi, envahissait peu à peu tous les esprits, et si les églises n'étaient pas vides, elles étaient peuplées d'auditeurs incapables de comprendre ou de supporter la hardiesse évangélique, et les censures vigoureuses contre les désordres et les vices d'une société corrompue. Quelques sermonnaires surent encore trouver le chemin des cœurs et faire retentir dans les temples des accents dignes de ceux que tout le monde chrétien avait admirés.

Imitateur de Massillon, dont il reproduit l'onction touchante et la période harmonieuse, le P. **Neuville**, né en 1693, prêcha pendant près de trente années avec un grand succès. Son courage égalait son éloquence, et lorsqu'un arrêt prononça la dissolution de l'ordre des Jésuites, il refusa de prêter le serment exigé par les parlements. Tous ses discours ont été recueillis. Ses *Oraisons funèbres du cardinal de Fleury et du maréchal de Belle-Isle* peuvent servir de modèle aux prédicateurs. Il mourut en 1774.

Avec un langage moins fleuri, mais avec plus de chaleur et de verve, plus soucieux de la vérité que des artifices nécessaires pour la faire accepter, le P. **Bridaine**, né près d'Uzès en 1701, mort en 1767, du vivant même de

Massillon, entraînait les âmes et terrifiait les pécheurs. Ardent missionnaire, il faisait entendre à des auditoires de dix mille personnes sa voix forte et sonore. Son sermon *sur l'Éternité*, prêché à Saint-Sulpice de Paris, fut un événement, et l'on est encore aujourd'hui saisi d'une émotion profonde en relisant l'exorde improvisé que nous a conservé l'abbé Maury : « Eh! sur quoi vous fondez-vous donc, mes frères, pour croire votre dernier jour si éloigné? Est-ce sur votre jeunesse? — Oui, répondez-vous; je n'ai encore que vingt ans, que trente ans. — Ah! vous vous trompez du tout au tout. Non, ce n'est pas vous qui avez vingt ou trente ans : c'est la mort qui a déjà vingt ans, trente ans d'avance sur vous, trente ans de grâce que Dieu a voulu vous accorder en vous laissant vivre, que vous lui devez, et qui vous ont rapproché d'autant du terme où la mort doit vous achever. Prenez-y donc garde, l'éternité marque déjà sur votre front l'instant fatal où elle va commencer pour vous. Eh! savez-vous ce que c'est que l'éternité? c'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement, dans le silence des tombeaux : « Toujours, jamais! Jamais, toujours! » Et pendant ces effroyables révolutions, un réprouvé s'écrie: « Quelle heure est-il? » et la voix d'un autre misérable lui répond : « L'éternité! » Que serait-ce si nous avions entendu le prêtre lui-même?

L'abbé **Poulle**, né en 1702, mort en 1781, donnait, au contraire du P. Bridaine, trop de soin à l'élégance et à la pompe du style. C'est un prédicateur académique et qui faisait appel aux préceptes des rhéteurs plus qu'à l'inspiration des saintes Écritures. Dans ses discours, publiés à la fin de sa vie, on peut relire deux *Exhortations* de charité *en faveur des prisonniers et des enfants trouvés* et le *Panégyrique de saint Louis.*

On a retenu la belle parole de l'abbé de **Beauvais** (1733-1790) prononcée devant le cercueil de Louis XV : « Le silence des peuples est la leçon des rois. »

Avant d'être orateur politique et de se montrer dans l'Assemblée constituante un rival redoutable à Mirabeau, l'abbé **Maury** (Jean Siffrein), né en 1746, mort en 1817, s'était fait un nom célèbre par la prédication. On avait applaudi à l'Académie française son *Panégyrique de saint Louis;* l'assemblée du clergé entendit avec une émotion recueillie celui de *saint Augustin.* Maury donna les préceptes après avoir offert les exemples, et son livre, intitulé *Essai sur l'éloquence de la chaire,* restera comme un de nos meilleurs traités de rhétorique.

Ce n'est pas à titre de prédicateur, mais comme écrivain habile et défenseur énergique de la religion contre les philosophes, que nous mentionnons ici l'abbé **Guénée,** né en 1717 et mort en 1803. L'ouvrage intitulé *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire* causa de sérieuses inquiétudes aux encyclopédistes. Voltaire lui-même redoutait cette plume spirituelle, élégante, cette sûreté d'érudition qui rétablissait la vérité des textes et répondait aux sarcasmes par des plaisanteries aussi fines que mesurées.

CHAPITRE XXII.

XVIIIe Siècle (Suite).

Le Théâtre. Le Drame. La Comédie. — Les Sciences : Buffon, Bernardin de Saint-Pierre. — La Critique littéraire : Rollin, Voltaire, Buffon, Marmontel, La Harpe.

Le Théâtre. Le Drame. La Comédie.

Sous le prétexte de revenir à la nature, Lamotte avait déjà protesté contre la poésie. Quelques novateurs voulurent pousser plus loin, et, non contents de dépouiller l'art dramatique de l'ornement des beaux vers, prétendirent en chasser l'idéal. C'était la vérité même qu'il s'agissait de

présenter aux yeux des spectateurs. Les aventures les plus communes, les conversations les plus familières, les exclamations les plus triviales, telle devait être désormais la matière des compositions dramatiques. La Bruyère avait prévu cette décadence et cette aberration du goût. « On occupera bientôt tout l'amphithéâtre d'un laquais qui siffle, d'un malade dans sa garde-robe, d'un homme ivre qui dort ou qui vomit : y a-t-il rien de plus naturel? C'est le propre d'un efféminé de se lever tard, de passer une partie du jour à sa toilette, de se voir au miroir, de se parfumer, de se mettre des mouches, de recevoir des billets et d'y faire réponse : mettez ce rôle sur la scène; plus longtemps vous le ferez durer, un acte, deux actes, plus il sera naturel et conforme à son original; mais plus aussi il sera froid et insipide[1]. »

Il était réservé à **Diderot** de réaliser la prédiction de l'auteur des *Caractères*. Lui qui définissait la naïveté « de l'eau prise dans le ruisseau et jetée sur la toile, » devait regarder comme la perfection dramatique la reproduction la plus fidèle des mœurs, des habitudes et du langage. Joignez à cela le mélange des déclamations philosophiques, une phraséologie à la longue insupportable et où les mots *sensible*, les *mœurs*, la *nature*, reviennent à chaque instant, sans qu'on puisse comprendre bien au juste le sens que l'auteur veut leur donner, et vous aurez le fond et la forme du nouveau drame, du drame moral, sentimental et social imaginé par Diderot. Les titres suffisent à nous révéler qu'il s'agit dans le choix du sujet d'une protestation contre les lois établies. *Le Fils naturel* et *le Père de famille*, tous deux en cinq actes et en prose, parurent en 1758. Les efforts des amis de Diderot furent impuissants à soutenir le premier; le second réussit grâce à quelques situations touchantes. Mais le succès fut vite épuisé.

Par malheur Diderot fit école; **Mercier** (1740-1814), qui marcha sur ses traces avec moins de mesure encore

1. *Caractères*, chap. I, des ouvrages de l'esprit.

dans son style et plus de violence contre la société, eut lui-même jusqu'à nos jours des successeurs partisans du réalisme dans l'art, et qui ne comprennent pas qu'il est des choses si basses et si grossières « qu'il n'est permis ni à l'auteur d'y faire attention, ni possible aux spectateurs de s'en divertir. » (La Bruyère.)

La comédie, où d'ailleurs le langage de la prose n'est point en désaccord avec la nature des sujets et la situation des personnages, n'offre pas, au xviiie siècle, une décadence aussi complète. Quelques écrivains même ont laissé des œuvres qui peuvent soutenir la comparaison avec les grands talents de l'âge précédent.

Il eût semblé naturel qu'avec un esprit si fin, une intelligence si prompte à saisir les ridicules, une verve si caustique, un style si clair et si précis, **Voltaire** traitât la comédie avec supériorité. Il n'en fut rien. Sa pièce de l'*Écossaise*, représentée à Paris en 1760, est une diatribe ennuyeuse où tout est faux, situations, caractères et langage. Voltaire l'avait composée pour tourner en ridicule sur la scène le journaliste Fréron, qui le poursuivait de ses attaques. Maître passé d'ordinaire dans la raillerie mordante, il est ici plat et froid; à moins qu'on ne pousse la prévention jusqu'à trouver spirituel de désigner Fréron sous le pseudonyme de Frélon.

Lesage se montra plus digne de recueillir une partie de l'héritage de Molière. Sa comédie de *Turcaret* (1708), dirigée contre la vanité, la sottise et la débauche des financiers de cette époque, nous offre des scènes d'une éternelle vérité, et l'auteur étend son observation et ses moqueries plus loin qu'aux ridicules contemporains. Peu s'en faut que le style n'ait la verve et la franchise que nous admirons dans l'*Avare*. Les traitants offrirent à l'auteur une somme considérable pour supprimer la pièce : il refusa leurs offres. Une année auparavant il avait provoqué dans le public un rire de bon aloi par *Crispin rival de son maître*. Il est fâcheux que dans la suite, exclu du théâtre par la mauvaise

volonté des comédiens, Lesage se soit vu réduit à composer des parades et des farces pour les théâtres de la foire.

Avec beaucoup de délicatesse dans l'esprit et de distinction dans le style **Marivaux** (Pierre), né à Paris, en 1688, mort en 1763, avait commencé par se jeter, à la suite de Lamotte et de Fontenelle, dans le parti des modernes contre les anciens. Ses premières œuvres avaient été des parodies[1]. Mais appelé bientôt à travailler pour la comédie italienne, il montra dans un grand nombre de pièces une science du monde, une observation des mœurs de la société et même une connaissance du cœur humain qui firent la réputation de son œuvre et la recommandent à la postérité. Sans doute en abusant de ses qualités on arrive aux défauts, et le nom de *marivaudage* a été imaginé pour ceux qui transforment la finesse en subtilité, la grâce en manière, la politesse du langage en affectation précieuse. Mais on ne peut adresser ce reproche à Marivaux. Il se tient dans un ordre de sentiments moyens et ne s'élève pas à la hauteur des grands peintres de mœurs; mais on relit toujours avec agrément la *Surprise de l'Amour*, les *Serments indiscrets*, le *Jeu de l'Amour et du hasard*, les *Fausses confidences*.

La correction de la langue commence à s'altérer dans Marivaux; son travail trop rapide (il a composé plus de trente comédies) laissait échapper des mots et surtout des tours de phrase qui n'étaient admis que par l'usage d'un certain monde et que la grammaire et la logique réprouvent également.

Collé (Charles), né en 1709, mort en 1783, avait pu recevoir les leçons de Regnard, son cousin. Sa *Partie de chasse de Henri IV*, en trois actes et en prose, excite encore de nos jours l'intérêt et la gaieté.

Sedaine (Michel-Jean), né en 1719, mort en 1797, célèbre surtout par ses nombreux opéras-comiques, a laissé

1. Une *Iliade* en vers burlesques; les trois premiers livres du *Télémaque travesti*....

en prose le *Philosophe sans le savoir,* qui tient autant du drame que de la comédie, et la *Gageure imprévue,* acte dont le dialogue élégant et spirituel fait prévoir les proverbes d'Alfred de Musset.

Une franche gaieté et la véritable verve comique animent le *Sourd et l'Auberge pleine* de **Desforges**, né en 1746 et mort en 1806.

Les Sciences : Buffon, Bernardin de Saint-Pierre.

Grâce au génie de Pascal et de Descartes, grâce surtout aux règles de la méthode formulées par ce dernier philosophe, les sciences firent de rapides progrès pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle. Le mérite des écrivains qui surent exposer les nouvelles découvertes dans un style clair, élégant et précis, seconda les efforts de l'invention, fit pénétrer dans les esprits les découvertes importantes et recula les bornes de l'intelligence humaine.

« Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité : la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité ; si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent, et gagnent même à être mis en œuvre par des mains plus habiles[1]. »

Voltaire avait profité de son exil chez les Anglais pour étudier le système de Newton. Dès son retour en France, il voulut vulgariser les découvertes du grand homme et les faire connaître à son pays. C'est dans ce but qu'il publia (1738-1741) les *Éléments de la philosophie de Newton.* Appuyé sur les principes dont il s'était pénétré, il voulut joindre la gloire des sciences à celle des lettres et présenta

1. BUFFON. *Discours sur le style.*

à l'Académie un mémoire *Sur la nature du feu*. Vaincu par Euler, il comprit bien vite que son succès véritable n'était pas là et qu'il fallait revenir aux lettres.

Mieux doué que Voltaire pour l'étude des sciences mathématiques et des sciences naturelles, Buffon dut en grande partie sa renommée au charme merveilleux dont il sut revêtir ses observations et ses découvertes.

Georges-Louis Leclerc, comte de **Buffon**, naquit à Montbard en 1707, et montra dès son jeune âge, au collége de Dijon, une merveilleuse aptitude pour les études mathématiques. Un voyage en Italie lui fournit l'occasion d'observer la trace des bouleversements physiques dont cette contrée avait été le théâtre, et lui inspira peut-être la première idée de ses travaux remarquables sur la composition et les révolutions du globe terrestre. A la suite d'un voyage en Angleterre, il publia la traduction du *Calcul infinitésimal* de Newton et celle de *la Statistique des végétaux* de Hales. Plusieurs mémoires scientifiques lui valurent, en 1735, l'honneur d'être admis à l'Académie des sciences. Nommé bientôt après intendant des jardins du roi, il conçut dès lors le projet de son immortel ouvrage sur l'histoire naturelle, pour lequel il s'associa son ami Daubenton. Ce grand travail ne fut interrompu qu'à sa mort, arrivée à Paris en 1788.

L'*Histoire naturelle*, qui devait embrasser tous les règnes de la nature, ne comprend que les minéraux et une partie des animaux (quadrupèdes et oiseaux[1]). Elle est accompagnée d'une théorie de la terre, précédée de discours, et suivie des *Époques de la nature*, ouvrage rempli de hardies hypothèses qu'on a depuis réfutées.

Rival d'Aristote et de Pline, Buffon les surpasse tous deux par la magnificence de l'exposition et le charme du style.

1. Le comte de Lacépède, né en 1756, mort en 1825, continua l'œuvre de Buffon. Son *Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, des reptiles, des poissons, des cétacés*, lui mérite une place honorable à côté de son maître, avec lequel il peut rivaliser comme savant, mais non comme écrivain.

Il eut le secret de faire des richesses de la science celles de la langue française, sans corrompre ni dénaturer l'une ni l'autre. Noble, fécond, majestueux comme la nature qu'il décrit, il nous attacherait davantage si le travail ne lui ôtait parfois la grâce de la simplicité. Néanmoins l'élégance de sa phrase, l'harmonie de ses périodes, la recherche si souvent heureuse de ses expressions (*curiosa felicitas*), le feront toujours regarder comme le modèle des prosateurs diserts. C'est ainsi qu'en jugea l'Académie française, lorsqu'elle l'appela dans son sein en 1753. Parfois il s'élève avec le sujet et nul n'excelle comme lui à donner de la dignité à des détails qui, au premier abord, ne sembleraient pas susceptibles d'être exprimés en beau langage.

On cite parmi les morceaux les plus remarquables de son ***Histoire naturelle***, l'homme racontant ses premières sensations; la nature déserte et la nature cultivée; les portraits du chien, du cheval, du cygne, du colibri, de l'oiseau-mouche, du paon et de l'écureuil.

La vie de Buffon fut glorieuse et fortunée; il put assister en quelque sorte aux éloges de la postérité, et, de son vivant, on lui érigea devant la porte du Muséum une statue avec cette inscription : ***Majestati naturæ par ingenium***[1].

Les œuvres scientifiques de **Bernardin de Saint-Pierre** sont loin d'avoir la même valeur que celles de Buffon. Son observation n'est pas sérieuse, et, trop souvent dupe de son imagination vive et de son exquise sensibilité, il décrit dans la nature moins ce qu'il y trouve que ce qu'il y voudrait voir. Ses ***Études de la nature,*** qui parurent en 1784, furent lues avec avidité, peut-être parce qu'elles reposaient et rafraîchissaient les âmes desséchées par les théories philosophiques de Diderot et de d'Alembert. L'auteur y parlait avec enthousiasme de la Providence, des lois de la création, et s'il exagérait dans son étude des causes finales les intentions du Créateur, il réveillait du moins la recon-

1. « Génie égal à la majesté de la nature. »

naissance pour les bienfaits dont il a comblé les hommes. La grâce et la fidélité de ses descriptions rappellent les pages les plus poétiques de l'auteur de *Télémaque* et du traité de l'*Existence de Dieu.* « Sa langue douce, harmonieuse et pittoresque contraste avec le style vif, précipité et souvent abstrait des encyclopédistes. » (M. LEBAIGUE.) Il faut lire la description d'un monde sur un fraisier et la page remarquable sur les tombeaux. Les *Harmonies de la nature,* qui parurent en 1796, sont bien inférieures aux *Études* pour l'exactitude et la vérité; mais le style offre les mêmes qualités. La description d'une tempête dans les mers de l'Inde, des forêts agitées par les vents, le vol des insectes, sont des morceaux dignes d'être étudiés.

La critique littéraire : Rollin, Voltaire, Buffon, Marmontel, La Harpe.

La critique littéraire se maintient pendant cette période à la hauteur où l'avaient élevée, pendant le XVIIe siècle, les maîtres de la langue et les arbitres du goût. Le résumé le plus complet et le plus utile de tous les préceptes propres à éclairer l'intelligence, et surtout à la diriger dans la droite voie, c'est le *Traité des Études* de Rollin. Cet ouvrage de l'excellent professeur fut publié de 1726 à 1728. Dans le discours préliminaire, qui traite de l'objet de l'instruction en général, l'auteur donne lui-même le plan et la division de son livre. Il le partage en six parties : la première a pour principal objet la grammaire et l'intelligence des langues qu'on doit apprendre au collége, qui sont la langue française, la grecque et la latine; dans la seconde, Rollin traite de la poésie; la troisième regarde la rhétorique, et les règles sont accompagnées d'exemples tirés des meilleurs auteurs latins et français; l'histoire forme la quatrième partie, et sous ce titre sont comprises l'histoire sainte, la Fable, l'histoire grecque, qui renferme aussi celle de quelques autres peuples, et enfin l'histoire romaine. Les anti-

quités, les coutumes, aussi bien que ce qui regarde la chronologie et la géographie, entrent dans le traité de l'histoire. La philosophie, avec les sciences qui y ont quelque rapport, font la matière de la cinquième partie. Enfin la sixième partie est un manuel de pédagogie et comprend le gouvernement intérieur des classes et du collége.

Cet ouvrage remarquable, où se révèlent toutes les qualités de l'intelligence et du cœur de Rollin, se termine par un acte religieux. L'auteur prie Dieu « de conserver et d'augmenter dans l'Université de Paris, non-seulement le goût des sciences et de l'étude, qui y a toujours régné, mais encore plus celui de la piété et de la religion, qui en a fait jusqu'ici la plus grande gloire[1]. »

Outre les nombreuses remarques de goût et les jugements sur les écrivains répandus dans tous les ouvrages de **Voltaire**, nous avons de lui deux ouvrages de critique qui réclament une mention particulière. Le *Temple du goût,* composé en 1731, ouvrage mêlé de prose et de vers, renferme des appréciations souvent justes et toujours spirituelles sur les principaux auteurs français. On y reconnaît la préférence de Voltaire pour les beaux génies du XVII[e] siècle, et la postérité a conservé les rangs qu'il assigne à chacun dans ce monument où, par une adroite flatterie, il se suppose introduit par le cardinal de Polignac, auteur d'un poëme en vers latins qui réfute les erreurs de Lucrèce.

C'est en 1760 que Voltaire entreprit le *Commentaire sur le théâtre de P. Corneille.* Il en consacra le produit à doter une petite-nièce du grand poëte tragique. Ses remarques sévères, quelquefois injustes, portent sur la langue, le style et les beautés ou les défauts littéraires. Voltaire se montre grammairien trop scrupuleux, et traite de fautes des hardiesses qui méritent d'être admirées. Peu scrupuleux dans le choix des éditions, il travaille indifféremment sur la

1. ROLLIN, *Traité des Études,* Conclusion.

première ou la deuxième. Il lui arrive ainsi de relever des taches qui ont été effacées par Corneille lui-même. Il ne peut sans doute se soustraire à l'admiration pour les passages sublimes ; mais quelquefois il semble qu'il veuille en diminuer la gloire en attribuant l'invention à des poëtes antérieurs à Corneille. L'opinion que le cinquième acte de la tragédie de *Rodogune* est ce que nous avons de plus tragique au théâtre ne nous semble pas suffisamment justifiée. Le *Commentaire*[1] doit toutefois être lu avec attention, et il a contribué à maintenir la pureté et la correction de la langue française.

Buffon réclame aussi sa place au rang des critiques du XVIII[e] siècle par son *Discours sur le style,* prononcé à l'Académie française en 1753. « Au lieu de laisser languir sa parole dans un remercîment ou dans le panégyrique d'un obscur prédécesseur[2], il saisit tout d'abord son auditoire du sujet même que sa présence rappelait, l'éloquence, la perfection du style[3]. » Il est peut-être difficile de tirer de ce discours des préceptes précis et facilement applicables; il faut néanmoins reconnaître que Buffon a défini le style avec justesse et bonheur en disant que « le style consiste dans l'ordre et le mouvement des pensées, et que bien écrire est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre. » On doit aussi lui savoir gré de recommander avant tout à l'écrivain la nécessité d'un plan bien arrêté, comme base de toute composition littéraire. La théorie du choix des termes les plus généraux pour assurer au style la noblesse et la dignité peut être contestée ; mais on a du moins retenu du discours de Buffon ce mot, auquel il a donné la force d'un proverbe : « Le style est l'homme même. »

Marmontel (Jean-François), né en 1728 à Bort en Li-

1. Parmi les pièces qui ont précédé le *Cid*, Voltaire n'étudie que *Médée*. Il s'occupe aussi des trois discours sur le poëme dramatique, et il ajoute ses remarques sur les tragédies d'*Ariane* et du *Comte d'Essex*, par Th. Corneille.

2. Languet de Gergy, archevêque de Sens.

3. VILLEMAIN, *Tableau de la littérature au XVIII[e] siècle.*

mousin, élevé par la charité d'un vieux prêtre qui lui donna les premières leçons de latin, se distingua chez les jésuites, à Mauriac, dans les classes d'humanités. Il était professeur à Toulouse lorsqu'il échoua au concours des jeux floraux. Son échec lui valut une lettre charmante de Voltaire, auquel désormais Marmontel s'attacha comme un disciple à son maître. De nombreux succès obtenus à l'Académie française le vengèrent de sa défaite à Toulouse. Ses tragédies reçurent un favorable accueil, ainsi que ses romans et sa traduction en prose de la *Pharsale* de Lucain. Les œuvres de Marmontel, même ses opéras, sont tombés dans l'oubli. Toutefois on relit ses *Éléments de littérature,* recueil des articles de critique qu'il avait composés pour l'*Encyclopédie.* L'auteur les réunit vers 1786. On y trouve de l'érudition, du goût, une certaine tendance à juger par soi-même, sans accepter en aveugle le joug de la tradition; mais l'esprit de critique s'y montre indépendant jusqu'au paradoxe, et le désir de se mettre en opposition avec les décisions de Boileau n'a pas toujours porté bonheur à Marmontel. Membre et secrétaire perpétuel de l'Académie française, il mourut en 1799.

Batteux (Charles), né en 1713, mort en 1780, reçu à l'Académie française en 1761, a publié de nombreux ouvrages de critique littéraire. Le plus célèbre est intitulé : *Principes de littérature.* Le style en est aride et lourd; mais le choix d'exemples empruntés aux écrivains grecs, latins et français guide avec sûreté les jeunes gens qui se destinent à la carrière des lettres. Les *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture,* par l'abbé **Dubos**, en 1719, contiennent de sages théories et un choix heureux d'exemples.

Nous avons déjà mentionné l'*Essai sur l'éloquence de la chaire,* par l'abbé **Maury**. Cet ouvrage, divisé en soixante-dix-neuf chapitres, traite de toutes les règles de l'éloquence et de celles qui s'appliquent en particulier à l'éloquence sacrée. L'auteur étudie les sermons et les panégyriques

des prédicateurs les plus célèbres en France; il y joint quelques aperçus concernant les sermonnaires anglais, italiens et espagnols. On peut considérer son livre comme un traité complet de l'art oratoire.

L'ouvrage de critique le plus considérable du XVIII[e] siècle est, sans contredit, le *Lycée* ou *Cours de Littérature*, de **La Harpe** (Jean-François), né en 1739 à Paris, mort en 1803. Encouragé par Voltaire lors de ses débuts poétiques, il s'enrôla parmi les philosophes, et, malgré la modération naturelle à son caractère, il s'associa dans une certaine mesure à leurs attaques contre la religion. En revanche, ils applaudissaient ses tragédies froides et déclamatoires. Révolutionnaire exalté en 1792, La Harpe ne put cependant éviter la prison; le malheur et la solitude exercèrent sur son âme une heureuse influence. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il reprit ses leçons, commencées en 1786 à la société du *Lycée*, et il les continua pendant douze ans. Ces leçons réunies ont formé le *Cours de Littérature*, divisé en trois parties : les anciens; le siècle de Louis XIV; le dix-huitième siècle.

La Harpe avait trouvé dans la critique sa véritable voie : la finesse des aperçus, la sûreté du goût, la facilité et l'abondance du développement ne lui font jamais défaut. Peut-être doit-on blâmer un peu de dédain pour des œuvres qu'il n'a pas toujours bien comprises, et, d'autre part, un respect trop aveugle pour la tradition, dont il accepte les arrêts au lieu de s'abandonner naïvement à ses impressions personnelles. « Livré à la composition presque en sortant du collége, La Harpe n'avait pas eu le temps d'étudier assez l'antiquité, et la partie de son cours où il traite des auteurs anciens manque entièrement de profondeur..... quoiqu'on y trouve quelques morceaux excellents, entre autres celui où il juge les écrits de Sénèque.... Ami et admirateur passionné de Voltaire, ces deux sentiments ont presque entièrement gâté la partie du *Cours de Littérature* où il est question de l'art dramatique : Corneille et Racine

y sont immolés à la gloire de la divinité que La Harpe a toujours encensée[1]. »

Nous le blâmerons aussi d'avoir donné trop peu de soin à l'étude des monuments de notre ancienne littérature, et d'avoir traité le XVIe siècle avec trop de légèreté. Mais en somme, « écrivain pur, correct, élégant, il reste fidèle aux règles du goût et aux vrais principes de la composition. » (DUSSAULT.) Les jeunes gens peuvent retirer un grand profit de cette lecture, et, si elle ne leur donne pas sur quelque auteur en particulier des notions d'une irréprochable exactitude, elle inspire à l'esprit des idées saines et le préserve de la prétention, de l'outrecuidance et des erreurs d'une fausse originalité.

Le livre de La Harpe peut être considéré comme le testament du XVIIIe siècle : il contient, avec l'inventaire de presque toutes nos richesses, depuis l'origine de notre littérature, le résumé des principes qui ont guidé les écrivains jusqu'au XIXe siècle et l'expression fidèle d'un esprit qui a subi en quelques années des modifications profondes. A ce titre, le *Lycée* ou *Cours de Littérature* est un monument historique.

Nous avons encore de La Harpe un *Commentaire sur le théâtre de Voltaire,* à l'imitation de celui que Voltaire avait composé pour le théâtre de Corneille. On a publié après sa mort (1814) une édition du théâtre de Racine, accompagnée d'un commentaire estimable.

1. DUSSAULT, *Annales littéraires*, 1806.

CHAPITRE XXIII.

XVIIIe Siècle (suite).

Poésie. — Caractères généraux de la poésie au XVIIIe siècle. — La Tragédie : Voltaire, Crébillon. — La Comédie : La Chaussée, Gresset, Colin d'Harleville. — L'Opéra comique : Favart, Sedaine. — La Poésie épique : Voltaire. — La poésie lyrique : J. B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, Le Brun. — La poésie didactique : Louis Racine, Voltaire, Saint-Lambert, Delille. — L'Épître et la Satire : Voltaire, Gilbert. — La Fable : Florian. — Les genres divers. — Les traductions en vers : Delille.

Poésie. — Caractères généraux de la poésie au XVIIIe siècle.

L'esprit philosophique qui caractérise le XVIIIe siècle et que nous avons vu dominer dans tous les écrits des écrivains en prose, n'est pas moins sensible dans les œuvres poétiques. Nous y pouvons constater une réaction violente contre le spiritualisme du siècle précédent. A la noble sérénité des idées se substitue une sorte de culte de la nature. Il semble, pour employer la belle expression de Racine, que « la chair et le sang » troublent le paisible domaine de l'intelligence ; le matérialisme envahit l'âme des poëtes. Le mépris et la raillerie ont chassé la sincérité de la foi, le respect de la tradition, la droiture et la simplicité du raisonnement. Dans le désespoir d'atteindre la vraie grandeur dont les Corneille, les Racine offraient la plus parfaite expression, on cherche la force par la violence, on veut obtenir par l'extraordinaire et l'invraisemblable les effets et les émotions produits autrefois par des situations nobles et solennelles ; c'est ce que nous pourrons remarquer surtout en lisant les œuvres des poëtes dramatiques.

Mais comme on n'a point encore trouvé pour rendre les

idées nouvelles une nouvelle langue, une forme originale, les poëtes torturent ce beau langage du XVIIe siècle, les uns par une exagération pompeuse, les autres par une simplicité non moins affectée. Ceux qui restent fidèles au style immortalisé par Racine et Boileau l'affaiblissent en l'imitant. Ils n'en conservent en quelque sorte que la forme extérieure; la monotonie du rhythme, l'abus des termes abstraits, la multiplicité des épithètes, enlèvent au vers le mouvement et l'intérêt. C'est toujours le même vêtement, mais on y sent l'absence du corps et de la vie.

La Tragédie : Voltaire, Crébillon.

L'ambition de **Voltaire** était d'égaler, sinon de surpasser, la renommée des deux grands poëtes dont la gloire avait rempli le siècle de Louis XIV, Corneille et Racine. Mais dépourvu de la puissance dramatique de l'auteur du *Cid*, sentant bien aussi qu'il n'atteindrait pas à la perfection de style du chantre d'*Esther* et d'*Athalie*, il essaya de lutter par la fécondité, la variété de l'invention et la bizarrerie des sujets. Il demande tour à tour aux Grecs, aux Romains, aux Juifs, à notre histoire nationale, aux peuples modernes, aux contrées les plus lointaines, à la Chine, à l'Amérique, un intérêt qui ne devait pas survivre à la partialité de ses contemporains. L'ambition, l'amour, le patriotisme, la superstition, la tolérance, la religion même, la grâce du style, la pompe du spectacle, le jeu des acteurs, la fidélité de la décoration et du costume, il met tout en usage, et malgré tous ses efforts, de toutes les tragédies qu'il a composées, deux seulement, *Mérope* et *Zaïre*, justifient les bravos que le public prodiguait à son poëte favori.

Ce qui soulevait alors les applaudissements est précisément ce que nous blâmons dans le théâtre de Voltaire. Il avait voulu, comme il le reconnaît souvent lui-même, que la tragédie fût un enseignement, un moyen de propagande philosophique, et les spectateurs que la suite du

drame, la faiblesse des caractères auraient laissés froids, saluaient par des éloges unanimes les tirades déclamatoires contre la tyrannie, les préjugés de la naissance, la superstition, l'intolérance, les maximes en faveur de la liberté, de l'indépendance de l'esprit et des droits de la nature. Aujourd'hui que la lutte est finie, que les passions sont éteintes, que quelques vérités mêlées à tant d'erreurs sont admises sans contradiction, nous affirmons que des situations touchantes, certains caractères bien tracés, quelques vers dont la netteté et l'énergie se détachent au milieu de la froideur et de la monotonie de la pièce entière, suffisent à peine pour assigner à Voltaire le troisième rang parmi les maîtres de l'art dramatique.

L'intérêt de son début dans la carrière du théâtre fut dû surtout à la jeunesse de l'auteur et à l'injuste persécution dont il avait été victime. Il n'avait pas vingt-cinq ans (1718) lorsqu'il sortit de la Bastille avec une tragédie d'*Œdipe*, imitée de Sophocle et de Corneille. Voltaire est déjà tout entier dans cette première œuvre. L'intention de supprimer de la tragédie le ressort de l'amour, la simplicité de l'action et l'intérêt cherché par des effets nouveaux de spectacle, le souci de la couleur locale et par-dessus tout les maximes philosophiques, les allusions aux abus de la société, les attaques indirectes contre les prêtres du paganisme destinées à l'interprétation maligne des auditeurs, telles sont les nouveautés qui concilièrent au poëte la faveur du public. Voltaire accompagna sa pièce d'une étude sur l'*OEdipe* de Sophocle et celui de Corneille. Des épigrammes spirituelles, des passages altérés, une traduction infidèle qui tournait en ridicule les beautés les plus réelles du poëte grec, persuadèrent aux lecteurs ignorants et superficiels que le nouveau venu, du premier coup, avait surpassé les anciens.

Par un artifice qui lui réussit plus d'une fois, Voltaire répara l'échec d'*Artémire* (1722), en adaptant le même sujet à des personnages empruntés à l'histoire juive. *Brutus*

(1730) offrait l'écho des sentiments républicains dont l'auteur s'était imbu pendant son exil en Angleterre. Comme il se pénétrait avec une merveilleuse facilité des idées d'autrui et qu'il n'avait pu rester insensible aux beautés du théâtre de Shakespeare, il essaya sans succès de reproduire les effets dramatiques d'Hamlet dans *Ériphyle* (1732) Mais il fut plus heureux dans l'imitation d'Othello, qui lui inspira la tragédie de *Zaïre* (1732). S'appropriant par la puissance d'un rare talent l'étude du poëte anglais sur la passion de la jalousie, il unit à l'intérêt qu'offre la peinture naturelle de ce sentiment terrible tout celui qui peut jaillir d'une grande époque de notre histoire nationale, de l'ardeur chevaleresque et de la ferveur religieuse. « Il fait naître la péripétie de son drame du conflit de deux religions. Le cadre est imposant, la scène immense, le sujet émouvant, les personnages animés de passions vives et de sentiments vrais. Orosmane, Zaïre, Lusignan, Nérestan même, ne sont pas des masques de théâtre, des êtres de raison et d'imagination : ils vivent et ils caractérisent, dans une physionomie humaine, la passion qu'ils expriment[1]. » On ne peut guère citer au théâtre une situation plus dramatique que la scène où le vieux Lusignan, sorti du cachot dans lequel il a langui vingt ans, reconnaît ses enfants et rappelle avec une éloquence sublime sa fille Zaïre à la religion de ses pères. Jamais Voltaire ne fut mieux inspiré, et c'est à cette religion chrétienne, l'objet éternel de sa haine et de ses attaques, qu'il doit les plus beaux vers qu'il ait écrits, les larmes les plus sincères qu'il ait fait couler[2]. Cet admirable passage doit-il nous faire croire chez le poëte à un abandon même involontaire de ses opinions et de ses sentiments? non. Cette tragédie de *Zaïre* n'est animée qu'en apparence de l'esprit chrétien. L'auteur s'en sert comme d'un moyen puissant pour

1. Géruzez, *Histoire abrégée de la littérature française*.
2. *Zaïre*, acte II, sc. 3.

atteindre son but, et il veut que les spectateurs emportent avec eux cette impression que la religion a seule causé l'infortune des héros de la pièce, et que sans elle les vertus dont les avait doués la nature et qui les unissaient par de si doux sentiments auraient assuré leur bonheur. Quelle opposition avec les sentiments que laisse dans l'âme le *Polyeucte* de Corneille!

La Mort de César, 1733, était encore une imitation affaiblie d'un drame de Shakespeare. L'auteur ne lui donna que la longueur de trois actes et se vanta d'y faire connaître le génie et le caractère des écrivains anglais aussi bien que celui du peuple romain. Il a copié sur son modèle les deux dernières scènes, qui sont les passages les plus remarquables de la pièce. *Adélaïde du Guesclin*, sujet emprunté à l'histoire de France (1734), échoua d'abord, reparut au théâtre sous le titre du *Duc de Foix* en 1752, pour reparaître avec son premier nom en 1765. *Alzire* (1736) plaçait la scène au nouveau monde : c'était avec la peinture des prétendues vertus naturelles un plaidoyer en faveur de la tolérance. Lorsque Voltaire entendait le public applaudir les passages chrétiens et surtout le beau passage où Guzman mourant dit à son meurtrier :

Du Dieu que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

La vanité satisfaite du poëte faisait taire en lui pour quelques instants les sentiments du philosophe[1].

Mahomet ou le *Fanatisme*, joué à Lille en 1741, fut dédié par l'auteur au pape Benoît XIV. Si le caractère de Mahomet n'était point affaibli par les sentiments d'un amour ridicule, le pathétique des situations et la fermeté

1. Ces beaux vers rappelaient les paroles du duc François de Guise, pardonnant à Poltrot son assassin.

des vers pourraient faire considérer cette tragédie comme une des plus belles de Voltaire. La peinture de l'amour maternel et du dévouement qu'il inspire assurèrent le triomphe de *Mérope*, 1743. Il fallait un talent incontestable pour attacher le public pendant cinq actes sans autre intrigue que les craintes d'une mère tremblant pour les jours de son fils, et le noble courage d'un jeune homme qui défend contre un usurpateur et un meurtrier les droits de sa naissance et l'honneur de sa mère. Cette œuvre presque classique offre un adroit mélange des caractères d'Andromaque et de Pyrrhus dans la tragédie d'*Andromaque* de Racine; le sujet n'est pas sans avoir aussi quelque rapport avec celui d'*Athalie*. Un si parfait modèle soutient le talent de Voltaire et donne à son style la force et la pureté qui distinguent *Mérope* entre toutes les tragédies. C'est à la représentation de cette pièce que s'introduisit la coutume d'appeler l'auteur et de lui rendre ainsi un hommage, par la suite devenu banal. Fidèle à son système de couvrir de fausses apparences le but vers lequel il marchait et de tromper ainsi la crédulité du public, Voltaire faisait applaudir dans la bouche de l'odieux Polyphonte ces maximes célèbres :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux :
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. (Acte I, sc. 3.)

Préoccupé de la gloire et des succès de Crébillon, Voltaire lui emprunta plusieurs de ses sujets pour les traiter à son tour, essayant de surpasser par le style un rival supérieur à lui pour l'entente du théâtre et la puissance dramatique. C'est ainsi qu'il présenta, dans *Sémiramis* (1748), la vengeance d'un père par un fils sur la personne de sa mère. Il y mélangea les souvenirs de l'*Hamlet* de Shakespeare, et la scène du spectre, effet tout nouveau sur notre théâtre, produisit une émotion extraordinaire. *Oreste* (1750) fut préféré à l'*Électre* de Crébillon. Pour triompher, le poëte affectait de se rapprocher de Sophocle qu'il dénatu-

rait : on peut s'en convaincre en comparant chez les deux auteurs la scène de la reconnaissance sublime, dans la pièce grecque, fade et plate dans la reproduction française. Le *Triumvirat*, la *Rome sauvée* (1752), les *Pélopides*, étaient également destinées à éclipser le *Triumvirat*, le *Catilina*, *Atrée et Thyeste* de Crébillon, joués avec succès. La décadence se fit sentir dans *Gengis-khan* ou *l'Orphelin de la Chine*, représenté en 1755. L'intérêt qui s'attache à notre histoire et les sentiments de l'honneur chevaleresque firent illusion aux spectateurs, et l'on crut que l'auteur de *Tancrède* (1760), malgré la faiblesse du style, pouvait produire encore des œuvres dignes de *Zaïre;* mais on fut promptement détrompé par les *Scythes* (1767) et *Sophonisbe* (1774). Les *Guèbres*, les *Lois de Minos*, *Don Pèdre*, n'eurent même pas l'honneur d'être écoutés. Voltaire tombait plus bas que Corneille sans jamais avoir pu s'élever aussi haut. Une admiration complaisante convertit en triomphe la représentation d'*Irène* (1778), donnée sous les yeux du vieillard mourant, et sa carrière dramatique se termina par *Agathocle*, joué seulement après sa mort.

Ajoutons au jugement que nous avons porté sur les tragédies de Voltaire, avant d'en donner la liste, qu'à l'exception de quelques beaux passages, il semble y perdre ces qualités éminentes de clarté, de correction, de précision qui caractérisent son style en prose; cette facilité, cette grâce, ce bonheur d'expression qui distinguent ses poésies légères. La phrase est lourde, le vers chargé d'expressions abstraites tombe avec une régularité monotone, la rime se produit trop fréquemment à l'aide d'épithètes oiseuses, et il semble, selon l'expression humoristique d'un poëte moderne, que ses vers s'en aillent toujours deux à deux comme deux bœufs attelés pour tracer un pénible sillon.

Le grand nom de Voltaire a cependant fait ombre à la renommée de Crébillon qui, quelques années avant lui, s'était emparé de la scène tragique et soutint souvent avec succès la lutte contre l'auteur de *Zaïre* et de *Mérope*. Né à

Dijon en 1674, Prosper Jolyot de **Crébillon** justifia la première partie de la prédiction des jésuites, ses maîtres, qui avaient donné pour note au jeune écolier : *puer ingeniosus, sed insignis nebulo*[1]. Destiné à la robe, il eut la bonne chance d'être encouragé dans ses dispositions poétiques par le procureur chez lequel il travaillait. Après quelques essais infructueux il fit représenter au Théâtre-Français la tragédie d'*Atrée et Thyeste,* en 1707. La terreur portée à son comble, ou plutôt poussée jusqu'à l'horrible, arracha les suffrages d'un public que les beautés réelles et pures du grand art avaient rassasié. *Rhadamiste et Zénobie,* en 1711, n'obtint pas moins de succès. Il faut convenir qu'en certains passages de cette tragédie Crébillon atteignait à l'énergie de Corneille. Mais la postérité devait se ranger à l'avis de Boileau, qui dans sa vieillesse traitait de barbare ce que le public trouvait sublime. La vigueur et le mouvement, l'originalité même des situations ou des caractères, ne peuvent suppléer à la science du style, et les incorrections grossières dont sont hérissés les vers de Crébillon ne sont pas suffisamment compensées par le génie. Les ennemis de Voltaire tentèrent d'opposer l'auteur de *Zénobie,* déjà vieux, à la verve inépuisable du poëte philosophe et purent décider sans injustice que l'*Électre* de Crébillon était supérieur à l'*Oreste;* mais avec son langage barbare il lui était bien difficile de disputer le succès, et Voltaire emportait presque toutes les palmes en refaisant les pièces de son rival malheureux. D'un caractère sombre, rude et misanthropique reflété dans ses œuvres, Crébillon n'arriva jamais ni à la faveur ni à la richesse. Reçu membre de l'Académie française en 1731, il mourut pauvre à l'âge de soixante-huit ans (1762).

Dans la foule innombrable des poëtes qui, au début du siècle, se laissèrent tenter par les lauriers du théâtre ou que les conseils même de Voltaire encourageaient à tenter cette

1. « Enfant spirituel, mais insigne vaurien. »

carrière périlleuse, nous citerons **La Grange-Chancel**, né en 1676, mort en 1758. On ne le connaît guère aujourd'hui que par son pamphlet satirique contre le régent, intitulé les *Philippiques*. Il est pourtant vrai qu'il avait, par sa tragédie d'*Adherbal*, donné des espérances à Racine lui-même. Aucune des pièces qu'il composa dans la suite ne s'élève au-dessus du médiocre. *Amasis* (1701) fournit peut-être quelques scènes à *Mérope* et *Ino et Mélicerte* (1713) est parfois attendrissante.

Guimond de La Touche (1723-1760), auteur de l'*Iphigénie en Tauride*, mourut trop jeune pour acquérir la gloire que présageait cette œuvre remarquable.

De Belloy (1727-1775) excita l'intérêt en s'adressant au sentiment patriotique. Le titre de la pièce et le nom d'Eustache de Saint-Pierre firent tout le succès du *Siége de Calais*, tragédie empruntée à notre histoire nationale.

Des pièces de **Lemierre** (1724-1793), la *Veuve du Malabar*, *Hypermnestre*, *Guillaume Tell*, on n'a retenu qu'un beau vers :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

La Harpe avait débuté par le *Comte de Warwick*, en 1763. Voltaire, auquel la tragédie était dédiée, en favorisa le succès. Rien ne put préserver d'une chute déplorable *Timoléon*, *Pharamond*, *Gustave*, les *Barmécides*, *Jeanne de Naples* et bien d'autres, dont les noms ne rappellent aucun souvenir. *Coriolan*, en 1784, fut assez bien accueilli et *Philoctète*, traduction libre de la tragédie de Sophocle, sans être propre au théâtre, ne manque pas d'un certain mérite de style. Le drame de *Mélanie*, composé en 1770 et joué en 1791, qui attaquait les vœux en religion, dut se contenter des louanges de quelques esprits forts et des regrets de l'auteur, qui deux ans plus tard s'en accusait avec un douloureux repentir.

La Comédie : La Chaussée, Gresset, Colin d'Harleville.

La comédie, ainsi que le remarque Horace, semble plus facile à traiter que la tragédie parce qu'elle prend ses sujets dans la vie commune; mais elle n'exige pas moins de peine et l'on y réussit plus difficilement parce qu'on peut moins compter sur l'indulgence des spectateurs[1]. Il est certain que la décadence de l'art fut plus sensible encore dans la comédie que dans la tragédie. Le secret de faire rire les honnêtes gens par des situations naturelles, des caractères pris sur le vif, un langage à la fois comique et décent, semble être perdu depuis Molière et Regnard; nous pouvons à peine, dans le grand nombre des poëtes de cette époque, en signaler quelques-uns et choisir deux ou trois comédies au milieu de leurs productions. Ce n'est pas que la fécondité leur ait manqué, mais l'abondance prouve-t-elle la richesse?

La Chaussée (Pierre), « un des premiers, dit Voltaire, après ceux qui ont eu du génie, » demande à la nouveauté le succès qu'il ne pouvait obtenir en marchant sur les traces des maîtres. Il inventa ce qu'on appela depuis la comédie larmoyante et voulut corriger les mœurs par l'attendrissement, au lieu de les attaquer par le ridicule. Ce genre intermédiaire qui devait conduire au drame fut attaqué par les épigrammes des gens de goût[2], mais il s'empara de la faveur du public. On se plut à voir la morale en action; on écoutait avec émotion au théâtre l'éloge des vertus de

1. Horace, *Épîtres* II, I, vers 168.

2. Une des plus connues roule sur un calembour et n'en est pas moins spirituelle :

> Connaissez-vous sur l'Hélicon
> L'une et l'autre Thalie?
> L'une est chaussée et l'autre non,
> Mais c'est la plus jolie.
> L'une a le rire de Vénus,
> L'autre est froide et pincée;
> Salut à la belle aux pieds nus!
> Nargue de La Chaussée!

famille et de ces liens sacrés dont le relâchement général affligeait les âmes honnêtes. La Chaussée, né en 1692, mort en 1734, reproduisait dans ses œuvres les nobles et vertueux sentiments qui dirigeaient sa conduite. Ses meilleures comédies, le *Préjugé à la mode* (1735), *Mélanide* (1741), l'*École des Mères* (1745), *la Gouvernante* (1747), sont oubliées aujourd'hui. L'auteur était membre de l'Académie française.

La *Métromanie*[1] de Piron (1689-1773) rappelle par le style les meilleurs ouvrages du XVIIe siècle. L'entrain et la verve comique ne manquent point à cette pièce, où fourmillent d'ailleurs des vers heureux et que leur tour précis a rendus proverbes. Piron eut le tort de choisir pour sujet un ridicule trop particulier et dont la peinture ne peut intéresser qu'un petit nombre de personnes. La comédie est faite pour le public et non pour le divertissement du littérateur dans son cabinet. L'amour-propre des poëtes est toutefois bien naïvement exprimé dans ces vers de Francaleu en quête d'un lecteur :

> Je cours après mon homme, et s'il faut qu'il m'échappe,
> Je me cramponne après le premier que j'attrape ;
> Et, bénévole ou non, dut-il ronfler debout,
> L'auditeur entendra ma pièce jusqu'au bout. (Acte III, sc. II.)

Sans être inférieure par le style, la comédie du *Méchant*, de Gresset, offre un intérêt plus général et par suite plus durable que la *Métromanie*. **Gresset** (Jean-Baptiste), né à Amiens, en 1709, fit d'abord aux Jésuites d'excellentes études qu'il vint terminer à Paris au collége de Louis-le-Grand. Enivré par le succès de quelques poëmes, où l'esprit de raillerie dépassait les bornes du respect, il abandonna l'ordre des Jésuites auquel il était affilié pour rentrer dans le monde et se consacra dès lors à la poésie. Son début au théâtre par la tragédie d'*Édouard III* fut assez malheu-

1. Manie de versifier.

reux ; la comédie de *Sidney* ne fut guère mieux accueillie, mais Gresset se releva par la comédie du *Méchant*, en 1747.

L'auteur du *Misanthrope* n'aurait pas désavoué cette peinture fidèle d'une société frivole, railleuse et corrompue. Le portrait d'un homme qui se joue de tous les sentiments, et les sacrifie au profit de son plaisir, de ses succès dans le monde et de sa réputation d'homme d'esprit, est tracée avec la vigueur des maîtres. Si cette comédie est un peu froide, s'il lui manque le « je ne sais quoi » qui donne le mouvement et la vie, on répétera toujours ces vers si heureusement frappés :

Les sots sont ici bas pour nos menus plaisirs.

Un vice, un déshonneur, font assez peu de chose.
Tout cela dans le monde est oublié bientôt,
Un ridicule reste et c'est ce qu'il leur faut.

Un rapport clandestin n'est pas d'un honnête homme ;
Quand j'accuse quelqu'un, je le dois, et me nomme.

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Et mille traits comiques comme celui du jeune Valère disant de la fiancée qu'on lui destine :

Elle a d'assez beaux yeux pour des yeux de province.

La pensée qui termine la pièce doit rester dans toutes les mémoires :

Malgré tout le succès de l'esprit des méchants,
Je sens qu'on en revient toujours aux bonnes gens.

Gresset, reçu membre de l'Académie française en 1748, se retira en Picardie. Revenu aux sentiments religieux, il renonça au théâtre, brûla ses manuscrits et termina sa vie dans des exercices de piété (1777). Une statue, élevée en son honneur sur la place d'Amiens, consacre sa mémoire et témoigne de l'admiration et de l'estime de ses compatriotes pour ses talents et son caractère.

Voltaire avec tout son esprit n'occupe par ses comédies en vers qu'un rang inférieur aux poëtes que nous venons de citer. *L'Indiscret*, le *Dépositaire*, la *Prude*, le *Droit du seigneur*, *Charlot*, ne se recommandent pas même par les qualités du style. *L'Enfant prodigue* (1738) et *Nanine ou le préjugé vaincu* (1749), méritent à peine le nom de comédies. Elles se rattachent au genre créé par La Chaussée. L'histoire littéraire leur doit un souvenir à cause de la tentative de l'auteur qui les écrivit en vers de dix syllabes. Peut-être ce changement de rhythme aurait-il eu plus de succès, sans l'extrême faiblesse du fond de l'ouvrage.

La *Coquette corrigée*, de **La Noue** (1701-1761), contient des vers heureux; les *Philosophes*, de **Palissot** (1730-1814), pouvaient passer au moins pour un acte de courage. La muse comique jeta des regards plus complaisants sur **Colin d'Harleville**, né en 1755 et mort en 1806. Il avait reçu le don de la gaieté. Ses caractères sont bien conçus; il imagine des situations plaisantes et ses vers sont corrects, francs et naturels. *L'Inconstant* (1786) peut passer pour le chef-d'œuvre de l'auteur. Les *Châteaux en Espagne* (1789) étincellent de traits charmants. *M. de Crac* (1791) est une réjouissante bouffonnerie, et le *Vieux célibataire* (1792) tient une place honorable parmi les pièces qui depuis l'*École des maris* jusqu'à l'*École des vieillards*, de Casimir Delavigne, se proposent ouvertement un but moral et un enseignement par le théâtre.

A cette liste des comédies remarquées au XVIIIe siècle, on peut ajouter l'*Homme du jour* ou *Les dehors trompeurs*, de **Boissy**; l'*Impertinent*, de **Desmahis**; les *Fausses infidélités*, de **Barthe**, et la *Jeune Indienne*, de **Chamfort**.

L'Opéra comique : Favart, Sedaine.

Ce genre de spectacle qu'on nomme *opéra comique* et dont l'agrément consiste dans un mélange des paroles avec la musique, est éminemment en rapport avec notre carac-

tère national. Il réclame une certaine facilité d'invention, l'entente de l'intrigue, l'esprit du dialogue et la science de la versification. Toutes ces qualités se trouvaient réunies chez **Favart** (Charles-Simon), né à Paris en 1710 et mort en 1792. A la fois directeur de théâtre, acteur et poëte, il a composé plus de soixante opéras comiques ou comédies et plusieurs sont remarquables par la fraîcheur des idées et même par l'élégance du style. La *Chercheuse d'esprit*, *Annette et Lubin*, l'*Amitié à l'épreuve*, *Ninette à la cour*, plaisent encore à la lecture.

Le talent de l'écrivain faisait complétement défaut à **Sedaine**, né à Paris en 1719. Dénué de toutes ressources, il fut réduit pour vivre à se faire tailleur de pierres. Les courts moments de repos que lui permettait ce travail pénible étaient employés à l'étude. Une charmante petite pièce de vers, *Épître à mon habit*, attira sur lui l'attention du public. Bientôt, faisant usage de l'instinct dramatique qu'il avait reçu de la nature, il composa pour le Théâtre-Italien un grand nombre de pièces embellies par la musique de Philidor, de Monsigny et de Grétry. On écoutait avec plaisir le *Diable à quatre*, le *Jardinier et son seigneur*, *Rose et Colas*, et le public applaudit encore de nos jours le *Déserteur* et *Richard Cœur-de-Lion*. Sedaine n'obtint pas moins de succès au grand Opéra avec *Aline, reine de Golconde*, *Amphitryon* et *Guillaume Tell*. Il fut admis à l'Académie française en 1786 et mourut en 1797.

Les opéras comiques de **Marmontel**, *Lucile*, *Sylvain*, l'*Ami de la maison*, la *Fausse magie*, *Zémire et Azor* ou la *Belle et la bête*, ne réussirent que grâce à la délicieuse musique de Grétry.

La poésie épique : Voltaire.

Les tentatives entreprises pour doter la France d'un poëme épique avaient été infructueuses. Ronsard avec la *Franciade*, Chapelain avec la *Pucelle*, ne pouvaient nous

permettre de prétendre à la gloire d'Homère ou de Virgile. Nul n'était moins capable que Voltaire d'entreprendre la lutte avec l'*Iliade* ou l'*Énéide;* la nature même de son génie lui rendait cette tâche impossible. Il l'entreprit pourtant dès son plus jeune âge, et sa *Henriade* fut l'œuvre dont il se vantait avec le plus de complaisance, celle qui lui semblait devoir lui garantir l'immortalité. Quoi de plus opposé pourtant que l'esprit philosophique et raisonneur, le doute obstiné, l'humeur satirique et railleuse à l'enthousiasme, à la foi sincère, au merveilleux, qui sont l'âme de l'épopée? Le choix même du sujet était la condamnation de l'œuvre. Prendre une époque rapprochée et dont les événements avaient toute la précision historique, n'était-ce pas s'interdire d'avance cette complaisance du lecteur qui se prête à voir dans les faits non pas seulement les conseils éternels de la divine providence, mais son intervention en quelque sorte matérielle et sensible? Le titre adopté par le jeune poëte sous les verroux de la Bastille répondait aux préoccupations de son âme, et la *Ligue* devait lui fournir une occasion facile de reproches et d'attaques contre une religion dont quelques hommes avaient abusé dans l'intérêt de leurs passions. Le plan fut conçu comme celui d'un travail littéraire : il s'agissait d'imiter les modèles fournis par l'antiquité; l'invocation au début, le récit des événements antérieurs à l'action elle-même mis dans la bouche du héros, des apparitions, une descente aux enfers, la prédiction de l'avenir empruntée à l'Odyssée et à l'Énéide, un épisode d'amour, quelques combats singuliers, tels étaient les procédés à l'aide desquels Ronsard avait déjà voulu construire la *Franciade* et dont Voltaire ne sut pas se dégager. Le poëme fut terminé en Angleterre sous le titre de la *Ligue,* et parut ensuite en France sous celui de la *Henriade.* Il se divisa en dix chants, qui commencent à la dernière année du règne de Henri III et se terminent à l'entrée dans Paris de Henri IV converti à la religion catholique. A l'imitation d'Énée, Henri de Navarre, envoyé près d'Éli-

sabeth pour lui demander du secours contre les ligueurs, raconte les malheurs des guerres religieuses et le massacre de la Saint-Barthélemy. A son retour, et après le crime de Jacques Clément, Henri IV, reconnu roi par l'armée, vient assiéger Paris défendu par Mayenne et les chefs de la faction des Seize. Le récit des combats est interrompu par l'apparition de saint Louis, qui transporte son petit-fils en esprit au ciel et dans les enfers pour lui faire voir sa postérité et les grands hommes que la France doit produire. La bataille d'Ivry détruit les espérances des Ligueurs. Un épisode assez mal rattaché au reste du poëme occupe le neuvième chant, et dans le dixième, après le combat singulier du vicomte de Turenne et du chevalier d'Aumale, les Parisiens, vaincus par la famine, ouvrent leurs portes au roi, qui abjure le protestantisme et règne désormais sur les sujets dont il fut « le vainqueur et le père. »

Si les passages remarquables et les beaux vers constituaient une épopée, la *Henriade* serait digne de ce nom. La description de l'Angleterre et de son gouvernement au chant premier, le chant septième tout entier consacré à l'apparition de saint Louis révélant à Henri les secrets de l'avenir, dans le huitième chant le combat du vieux d'Ailly contre son fils qu'il ne reconnaît pas, sont des morceaux dignes d'être admirés. Mais nous oserons dire que le véritable sentiment de la poésie épique se retrouverait mieux dans les anciens poëtes des cycles carlovingien et breton que dans les développements religieux ou philosophiques entourés par Voltaire de tout le prestige d'une langue amenée à sa perfection par le travail des siècles.

Voltaire avait fait suivre la première édition de la *Henriade* par un *Essai sur la poésie épique* écrit en anglais. Il le traduisit ensuite en français, et nous le regardons comme un morceau de critique littéraire utile à consulter.

On rougit de songer que, dans un poëme burlesque, Voltaire, en essayant de flétrir l'héroïne de Domremy, outrageait la religion, la morale et le patriotisme.

La poésie lyrique : J. B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, Lebrun.

Depuis Ronsard et Malherbe la poésie lyrique ne s'était distinguée en France que par de rares productions, et pas un de nos grands poëtes n'avait cultivé particulièrement ce genre où se développent l'enthousiasme de la pensée, la majesté du style et toutes les richesses de l'harmonie. Peut-être aussi que le génie propre à notre nation, forte surtout par la raison et le bon sens, s'accommodait moins à cette forme dans laquelle « un beau désordre est un effet de l'art. »

Jean-Baptiste **Rousseau** vint remplir une lacune. Né en 1671, de parents pauvres dont il eut le tort de rougir, d'autant plus qu'ils s'étaient imposé pour son instruction de pénibles sacrifices, J. B. Rousseau, grâce à la faveur de personnages importants, était parvenu à la réputation et à la fortune, lorsqu'il fut accusé, faussement peut-être, d'avoir composé des épigrammes infâmes et chassé de son pays. Bien accueilli à Soleure par le comte du Luc, plus tard honoré de l'estime du prince Eugène, il ne parvint pas, malgré tous ses efforts, à faire casser l'arrêt de son exil et il mourut à Bruxelles (1741), à l'âge de soixante-dix ans. Rousseau n'est pas un poëte inspiré; son enthousiasme est factice et s'exprime par des formules de convention. Ses invocations à la Muse, son délire, sont des réminiscences des poëtes latins, et la mythologie lui fournit trop souvent ses comparaisons et ses images. Mais sa versification est facile, élégante et riche. Nul n'entend mieux la combinaison des rhythmes et l'harmonie des strophes. Accordons-lui l'honneur d'avoir innové pour cette partie, et surtout d'avoir toujours parlé dans toute sa pureté la langue que les conseils de Boileau l'avaient instruit à connaître et à respecter.

Les œuvres de J. B. Rousseau se composent de quatre livres d'odes. Le premier comprend des poésies sacrées, traductions poétiques bien supérieures à tout ce qu'on

avait fait avant lui. Dans les trois autres nous signalerons l'ode *à la Fortune* (livre II, 6), l'ode au *comte du Luc* (livre III, 1), l'ode aux *Princes chrétiens* (livre III, 4), l'ode à la *Postérité* (livre IV, 10), des *Cantates* sur des sujets mythologiques; la 7e intitulée *Circé* passe avec raison pour un chef-d'œuvre; joignons-y deux livres d'allégories lourdes et froides; des épigrammes; quelques morceaux détachés sous le nom de *Poésies diverses*.

Il ne peut nous entrer en la pensée d'inscrire Voltaire au rang des poëtes lyriques. Dans quelques rares morceaux il s'élève d'un vol audacieux. Ainsi, la pièce qu'il écrivit en 1755, en face du lac de Genève, chante la liberté avec l'accent de l'inspiration, et bien que le morceau porte le nom d'épître[1] et ne soit pas coupé en strophes régulières, il respire en réalité l'enthousiasme de l'ode.

Une ode consacrée à chanter la mort de J. B. Rousseau suffit à la gloire de **Le Franc** (Jean-Jacques), né en 1709, et connu sous le nom de Le Franc de Pompignan[2]. Homme d'un caractère honorable, il consacrait à la poésie les loisirs que pouvaient lui laisser ses devoirs de magistrat. Le succès de sa tragédie d'*Énée et Didon* lui ouvrit les portes de l'Académie française. Ses *Odes sacrées* excitaient les railleries des philosophes. Elles méritent la lecture et les éloges. Voltaire ne refusait pas son admiration aux beaux vers de regret sur le trépas de celui qu'on nommait alors notre Orphée[3]. Lefranc est aussi l'auteur d'un petit poëme mêlé de vers et de prose : le *Voyage de Languedoc et de Provence*.

Louis Racine, le fils du grand poëte tragique, est l'auteur d'une ode assez remarquable sur l'harmonie. Dans les *Odes* de **Malfilâtre**, né en 1732, mort en 1767, on re-

1. Voltaire lui donne pour titre : « L'auteur arrivant dans sa terre, près du lac de Genève. »
2. Il avait ajouté à son nom de famille celui d'une propriété dans laquelle il mourut en 1784.
3. Jean-Baptiste Rousseau.

marque quelques strophes inspirées. L'ode de **Gilbert** sur le *Jugement dernier* et celle où le poëte adresse ses adieux à la vie sont dignes d'être gravées dans la mémoire, et la noblesse des sentiments n'en est pas moins admirable que l'inspiration lyrique.

Le Brun (Ponce-Denis Écouchard) ne semble avoir aucun droit au titre de *Pindare français,* qu'on lui décerna de son vivant. Son style ne manque, il est vrai, ni de force ni de noblesse, mais nous lui reprochons la sécheresse et la dureté. Ses odes, au nombre de cent quarante, offrent des passages où l'auteur s'élève jusqu'au sublime pour descendre aussitôt à la plus plate médiocrité. Cette critique ne s'applique point à celle qu'il adresse à Buffon pour le rassurer contre les envieux. Le Brun excellait dans l'épigramme, et cette supériorité même explique sa faiblesse dans la poésie lyrique. On a de lui deux livres d'*Épîtres*, les *Veillées du Parnasse,* imitées de plusieurs passages de Virgile et d'Ovide, et quelques autres petits poëmes. En général il vise trop à l'originalité pour y parvenir.

La poésie didactique : Louis Racine, Voltaire, Saint-Lambert, Delille.

L'inspiration exigée par la poésie didactique est d'une nature plus calme que celle qui préside à la composition de l'épopée ou du poëme dramatique. La connaissance approfondie du sujet que l'on traite, un sentiment très-vif de l'intérêt qu'il doit exciter, la clarté dans les idées, la rigueur dans les raisonnements, une grande habileté dans la versification et l'art d'exprimer par des tours heureux des pensées prosaïques en apparence, telles sont les qualités nécessaires au poëte didactique. Elles se trouvent réunies dans **Louis Racine** au degré suffisant. Second fils de Jean Racine et né en 1692, Louis fut élève de son père et de Rollin. Sous la direction de pareils maîtres, ses progrès devaient être rapides : aussi ne tarda-t-il pas à se faire un

nom dans les lettres par un poëme en quatre chants intitulé la *Grâce* (1722). Les lecteurs que n'effrayait pas la gravité du sujet admiraient le bonheur avec lequel le fils du grand Racine, héritier sinon du génie, au moins du talent de son père, traitait en vers faciles, clairs, nobles, harmonieux, les graves matières de la religion et de la théologie. Modeste autant qu'habile, le jeune poëte avouait devoir à la traduction des saintes Écritures les plus beaux passages de son œuvre et ne réclamait que la gloire d'être resté fidèle aux doctrines orthodoxes.

Écarté de l'Académie française par le cardinal Fleury, qui lui fit donner en Provence une place d'inspecteur des fermes, il passa vingt-quatre ans hors de Paris, et c'est à son retour qu'il composa son poëme sur la *Religion*, en six chants. Le premier célèbre l'existence d'un Dieu créateur; le second atteste l'immortalité de l'âme et la nécessité d'une révélation. Dans le troisième, l'auteur prouve l'authenticité et la vérité de la religion annoncée par les prophètes. Le quatrième expose la naissance, les progrès et le triomphe de la religion chrétienne. Le cinquième chant montre que la révélation résout toutes les difficultés auxquelles le déiste ne peut répondre. Enfin le sixième établit la supériorité de la morale des chrétiens sur celle du paganisme, et l'ouvrage se termine par l'apologie de la charité.

« Ce poëme, dit un contemporain[1], recommandable par l'importance et par la grandeur de son sujet, n'est pas moins admirable par la manière dont il est traité; soit qu'on y considère l'assemblage, le choix et la force des preuves, soit qu'on y regarde l'économie et la judicieuse distribution de ces mêmes preuves, qui, se donnant du jour l'une à l'autre par l'art avec lequel l'auteur les a placées, composent un corps de lumière et un tout de conviction auquel il est impossible que l'incrédulité la plus aveugle et la plus opiniâtre puisse résister. »

1. J. B. Rousseau, jugement sur le *Poëme de la Religion*.

La pureté du langage et la solennelle harmonie des vers rappelle les plus excellents versificateurs du siècle de Louis XIV. Tout le monde sait de mémoire ce beau passage du premier chant :

> Oui, c'est un dieu caché que le Dieu qu'il faut croire!
> Mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire,
> Quels témoins éclatants devant moi rassemblés!
> Répondez cieux et mers, et vous, terre, parlez!

Plusieurs endroits du livre sont à la hauteur de cette éloquence. Nous devons encore à Louis Racine des *odes sacrées*, un *Traité de la poésie dramatique ancienne et moderne*, un *Commentaire sur les tragédies de J. Racine* et les *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, ouvrage inspiré par la piété filiale et qui fournit à l'histoire littéraire des renseignements exacts et précieux. Dans ses dernières années Louis Racine eut à pleurer la perte de son fils unique, tué dans le tremblement de terre de Lisbonne (1755). Il alla cacher sa douleur dans une retraite, au fond du faubourg Saint-Denis, où il mourut en 1765.

Voltaire avec ses poëmes didactiques a montré plus d'esprit et de facilité que de force et de raisonnement. Nous citerons principalement sept discours en vers sur l'homme imités de Pope. Le poëme de la *Loi naturelle*, où l'auteur songe avant tout à porter de nouveaux coups à la religion révélée, est d'une versification assez ferme; mais on croit lire de la prose rimée.

L'enthousiasme des philosophes de l'Encyclopédie a beaucoup exagéré le talent du marquis de **Saint-Lambert** (Charles-François), né en 1717 et mort en 1803. Son poëme des *Saisons* était, selon Voltaire, « un des meilleurs qui eussent honoré la France après l'*Art poétique* de Boileau. » La critique impartiale trouve que les quatre chants des *Saisons*, dépourvus de toute invention, ne sont pas dénués de grâce et que la versification en est facile. Quelques descriptions ont de la fraîcheur, mais l'ennui se dégage de

cette lecture suivie. C'est à Saint-Lambert qu'on pourrait appliquer le mot piquant de Fontenelle : « Les beaux vers! mon Dieu, les beaux vers! je ne sais pourquoi je bâille! »

Le nom de **Lemierre** (Antoine), né en 1721, mort en 1793, serait justement oublié s'il n'eût pas été membre de l'Académie française. Son poëme didactique sur la *Peinture,* en trois chants, et celui qu'il intitula : Les *Fastes ou les usages de l'année,* en seize chants, ne se recommandent ni par l'invention ni par le style.

Un écrivain a véritablement excellé dans la poésie didactique et descriptive: c'est Jacques **Delille**, né en 1738, près de Clermont en Auvergne. Un bon curé de campagne lui donna les premières leçons, et, grâce à la libéralité de son parrain, il put venir terminer ses études à Paris au collége de Lisieux[1]. Delille remplissait dans cet établissement les fonctions modestes de maître d'étude lorsqu'il commença sa traduction des *Géorgiques* de Virgile. Il en soumit les premiers vers au jugement de Louis Racine, et fortifié dans son travail par l'approbation bienveillante d'un poëte distingué, il mena son œuvre à bonne fin et la publia vers la fin de 1769. « Ce chef-d'œuvre de la traduction[2], » accueilli par l'admiration générale, ouvrit à Delille les portes de l'Académie française et lui valut une chaire de poésie au Collége de France. Rien ne manquait à la fortune de Delille, ni les éloges des gens de lettres, ni la faveur du public, ni les grâces de la cour[3], lorsque les malheurs de la Révolution vinrent troubler cette heureuse carrière. Arrêté pendant la Terreur, puis relaxé, il ne craignit point de s'exposer à de nouvelles rigueurs en chantant avec l'enthousiasme d'une âme honnête l'*Ode à l'immortalité.* Cette consolation pour les hommes vertueux,

1. Rue Jean-de-Beauvais.
2. Géruzez, *Essais d'histoire littéraire.*
3. La protection du comte d'Artois, frère du roi, fit obtenir à Delille l'abbaye de Saint-Séverin, bénéfice qui n'exigeait pas l'engagement dans les ordres.

cette épouvante pour les méchants, que Delille menaçait en s'écriant :

> Tremblez ! vous êtes immortels !

aurait pu perdre le poëte. Il fut sauvé par la révolution du 9 thermidor. Exilé volontairement de France pendant le Directoire, après de longs voyages en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, il revint dans sa patrie sous le Consulat, reprit sa chaire et publia les nombreux ouvrages qu'il avait préparés. Devenu aveugle depuis quelques années, mais consolé par le dévouement d'une épouse et l'affection de nombreux amis, il s'éteignit doucement au mois de mai 1813.

Delille, par la traduction des *Géorgiques* de Virgile, avait pris place à la tête de nos poëtes didactiques. Il s'acquit une gloire nouvelle par un grand nombre de poëmes originaux : les *Jardins* (1782); l'*Homme des champs* (1800); la *Pitié* (1803); l'*Imagination*[1] (1806); les *Trois règnes de la nature* (1809); la *Conversation* (1812).

Si l'on peut blâmer chez Delille la faiblesse des plans, l'absence d'idées neuves et d'une couleur originale, on ne peut nier qu'il excelle dans la poésie descriptive. Nul ne saisit mieux que lui la poésie des détails et ne tourne le vers avec une plus heureuse facilité. L'élégance de l'expression ne lui fit jamais défaut, et son esprit ingénieux lui fournit des ressources infinies pour rendre avec grâce les choses communes ou même triviales. La critique lui reproche d'avoir abusé de la périphrase et d'énerver le style en substituant au mot propre des tours fins et délicats. Il savait pourtant reconnaître « qu'en passant l'or à la filière, on augmente l'étendue sans ajouter à la valeur[2]. » Ce n'est pas non plus un médiocre talent que de charmer

1. Cette œuvre, inspirée par un voyage de Delille à Constantinople, semble colorée par le chaud soleil de l'Orient et respire le noble sentiment des malheurs de la Grèce opprimée par la tyrannie des Turcs.

2. Avec la conscience de son mérite et de ses défauts, Delille plaisantait

par une harmonie qui séduit l'oreille même quand le fond des idées ne satisfait pas pleinement l'intelligence.

Encouragé par le succès des *Géorgiques*, Delille entreprit aussi la traduction de l'*Énéide* (1804). Il est resté bien inférieur à son modèle; il tombe trop souvent dans le défaut de prêter de l'esprit à Virgile et de se laisser aller pour la nécessité de la rime à donner aux héros de l'antiquité des sentiments modernes et français. Sa traduction du *Paradis perdu* de Milton (1805) est plus remarquable par la force et la poésie. Joignons à la liste de ses œuvres la traduction de l'*Essai sur l'homme* de Pope et une grande quantité de *Poésies diverses*.

Roucher (Jean-Antoine), né à Montpellier en 1745, observant la division même de l'année, a divisé en douze chants son poëme des *Mois* publié en 1779. Le style en est lourd, le développement pénible; l'auteur se traîne sur les formes convenues d'un langage descriptif sans force et sans relief. L'abus des déclamations philosophiques amène inévitablement la fatigue et l'ennui. L'histoire littéraire veut toutefois conserver la mémoire d'un poëte dont la mort courageuse honore les lettres françaises. Roucher, conduit à côté de Chénier, monta sur l'échafaud en 1794, pour avoir flétri avec courage les crimes du gouvernement de la Terreur.

L'Épître et la Satire : J. B. Rousseau, Voltaire, Gilbert.

L'épître et la satire, ces deux formes de la poésie didactique, sont représentées au XVIIIe siècle par des noms illustres et des œuvres remarquables. **J. B. Rousseau** adopte en général le vers de dix syllabes, qui donne à sa pensée un tour agréable et piquant. Signalons la pièce

sur sa facilité de description et l'abus qu'il en avait fait. « Il se vantait d'avoir composé douze chameaux, quatre chiens, trois chevaux, y compris celui de Job, six tigres, deux chats, un jeu d'échecs, un tric-trac, un damier, un billard, plusieurs hivers, beaucoup d'étés, force printemps, cinquante couchers de soleil et tant d'aurores qu'il se perdait à les compter. » M. V. Hugo, *Préface de Cromwell*.

qu'il adresse à Clément Marot, celle qui contient l'éloge du P. Brumoy et de sa traduction du *Théâtre des Grecs*, enfin l'épître adressée à Louis Racine pour l'engager à publier son poëme de la *Religion*.

Voltaire, qui appelle toutes les armes à son secours pour défendre et propager ses opinions, ne néglige pas l'épître en vers. Il traite avec succès les sujets de morale ou de littérature. Le morceau sur la *Calomnie*, à madame du Châtelet, l'*Épître à Boileau*, l'*Épître à Horace* surtout, sont remplies de vers heureux et peuvent passer pour des modèles. La nature de son esprit le porte à développer les pensées sérieuses avec le ton de la raillerie, et souvent il est bien difficile de distinguer chez lui l'épître de la satire.

Mais le véritable poëte satirique du XVIII[e] siècle, celui qui, marchant sur les traces de Boileau, s'est approché le plus près de son modèle, c'est **Gilbert** (Nicolas), né en 1751. Sorti d'une famille pauvre, et qui épuisa ses dernières ressources pour le faire instruire, il vint à Paris demander aux lettres la gloire et la fortune. Il ne rencontra que la calomnie et la misère. D'abord protégé par les philosophes, il attaque leurs doctrines et se voit bientôt poursuivi de la haine de ceux qui disposaient alors de la faveur publique. L'archevêque de Paris lui fit obtenir une pension modique, dont il ne put jouir longtemps. La lutte et la misère avaient altéré ses forces : atteint d'une affection mélancolique voisine de la folie, il expira à l'Hôtel-Dieu en 1780.

Gilbert avait « reçu du ciel l'influence secrète. » Fidèle imitateur de Boileau, il était capable d'unir à sa correction toute la verve et l'énergie de Juvénal. Le *Dix-huitième Siècle*, satire à M. Fréron, et *Mon apologie* marquent de stigmates immortels les noms des persécuteurs de Gilbert. Nous n'avons pas à discuter la vérité de ces critiques ; mais nous ne pouvons refuser notre admiration à la tournure énergique, à l'esprit mordant de ces vers sur

Ce froid d'Alembert, chancelier du Parnasse,
Qui se croit un grand homme et fit une préface ;

et sur La Harpe :

De tant de prix enflé,
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
Tomba de chute en chute au trône académique.

Voltaire lui-même n'était pas épargné, non plus que la versification molle et négligée de la plupart de ses tragédies. Il avait trop d'esprit pour ne pas reconnaître en lui le point vulnérable ; aussi devait-il frémir en écoutant Gilbert signaler

Ces vers tournés sans art,
D'une moitié de rime habillés au hasard,
Seuls et jetés par ligne exactement pareille,
De leur chute uniforme importunant l'oreille,
Ou bouffis de grands mots qui se choquent entre eux,
L'un sur l'autre appuyés, se traînant deux à deux.

De ces pièces de Gilbert et de l'ode que nous avons citée sur le *Jugement dernier*, on peut conclure que si ses qualités avaient eu le temps de mûrir, la France compterait un grand poëte de plus.

La Fable : Florian.

Le génie de La Fontaine doit décourager à tout jamais ceux qui seraient tentés de marcher sur ses traces. C'est en s'écartant du chemin qu'il avait suivi, en fuyant la comparaison avec un pareil modèle que Florian a conquis la seconde place dans le genre de l'apologue. Né en 1755, Jean-Pierre-Claris de **Florian**, d'abord page du duc de Penthièvre, puis capitaine de dragons, quitta le service militaire pour se consacrer à la culture des lettres. Incarcéré en 1793, il fut mis en liberté au 9 thermidor et mourut en 1794, à l'âge de trente-huit ans. Élevé à la campagne, fils d'une mère espagnole et formé par les leçons de Voltaire, son grand-oncle, il ressentit et manifesta dans ses œuvres cette triple influence. Des contes, des nouvelles, des

comédies fines et spirituelles, quelques élégies, entre autres celles de *Ruth* et de *Tobie*, lui donnèrent une réputation de conteur aimable et de poëte habile; mais il doit sa gloire au recueil d'apologues en cinq livres qu'il publia en 1792.

Convaincu que La Fontaine était divin, mais que beaucoup de places au-dessous de la sienne étaient encore très-belles, il essaya d'en obtenir une et la postérité la lui a décernée. Au lieu de rajeunir par la magie de ses vers les sujets traités chez Ésope et Phèdre, Florian cherche l'intérêt dans la nouveauté de l'invention; l'inimitable naïveté du *bonhomme* est remplacée par une douce sensibilité; chaque fable se termine naturellement par une morale pure, intéressante, non sans une petite pointe de malice. Ne cherchez point dans Florian la science du style; sa narration est claire, agréable et correcte. Son livre n'est pas de ceux qui fournissent à la méditation un aliment inépuisable, mais l'enfant le comprend aussitôt et sans peine, l'homme fait y trouve des leçons utiles et des émotions pures. On aime à relire à tout âge la *Carpe et les Carpillons*, le *Vacher et le Garde-Chasse*, le *Vieux Arbre et le Jardinier*, le *Singe qui montre la lanterne magique*, la *Sauterelle* et surtout le *Lapin et la Sarcelle*. La comparaison de cette narration attendrissante avec la fable des *Deux Pigeons* de La Fontaine, peut montrer, sans trop nuire à la renommée de Florian, toute la différence entre son talent particulier et celui de l'immortel fabuliste.

Genres divers. La poésie légère.

La société polie, spirituelle et corrompue du XVIIIe siècle produisit une foule d'écrivains vifs et superficiels, capables de répandre les grâces futiles de la conversation, les agréments et la finesse de l'esprit dans des compositions poétiques où la tournure facile et piquante dissimulait la faiblesse ou parfois même l'immoralité du sujet. La galanterie faisait souvent le fond de ces œuvres légères, charme des

salons et presque aussitôt oubliées qu'applaudies. Les noms de Voisenon, de Gentil-Bernard, de Dorat, de Colardeau, de Bertin et de Parny durent une réputation éphémère à des élégies, à de petits poëmes dont un très-petit nombre surnagent aujourd'hui, soutenus par quelques vers ingénieux, par quelques élans d'une sensibilité véritable.

Voltaire était encore un des maîtres du genre. Nulle part son style ne présente plus de facilité, sa phrase plus d'aisance, sa versification plus de souplesse, son esprit intarissable plus d'agrément, que dans ces morceaux où le poëte semble se jouer de toutes les difficultés de la langue et du rhythme. Il les a semés à profusion; ils étincellent à chaque pas dans sa *Correspondance.* L'auteur semble moins à l'aise dans un long développement, et le désir de soutenir une thèse alourdit ses ailes et retient son vol. Deux ou trois de ses contes échappent à cette critique; mais son poëme comique intitulé la *Guerre civile de Genève* (1768) ferait penser que Voltaire n'avait pas reçu de la nature le don du comique, et l'on ne sait ce qu'on doit dédaigner le plus de la platitude du fond ou de la vulgarité de la forme et du style.

Gresset se montre bien supérieur à lui, et le petit poëme en quatre chants intitulé *Vert-Vert* n'aurait pas été désavoué par l'auteur du *Lutrin*. En blâmant quelques passages irrévérencieux, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'œuvre est un « modèle de grâce et de badinage. » Jamais le vers de dix syllabes ne fut employé avec une aisance plus rapide. Gresset est moins heureux dans le *Lutrin vivant* et dans le *Carême impromptu;* mais l'épître élégiaque à laquelle il a donné le nom de la *Chartreuse*, en vers de huit syllabes, empreinte d'une douce mélancolie, animée des sentiments les plus honnêtes, aurait pu suffire à conserver le nom de son auteur.

CHAPITRE XXIV.

Époque de transition (XVIII[e] et XIX[e] Siècles).

La Révolution française (1789-1804).

État de la langue et ses modifications à la fin du XVIII[e] siècle. — Prose. — Éloquence politique ou parlementaire : Mirabeau, Vergniaud. — Les Journaux. — Le Théâtre : Beaumarchais. — L'Histoire et les Mémoires : Volney, madame Roland. — Poésie. — La Tragédie : Joseph Chénier, Ducis. — Genres divers : André Chénier.

État de la langue et ses modifications à la fin du XVIII[e] siècle.

Les bons écrivains du XVIII[e] siècle affichaient la prétention de ne point altérer la belle langue dont s'étaient servi les prosateurs et les poëtes du siècle de Louis XIV, et il faut reconnaître que, sauf quelques mots nouveaux proposés par Voltaire et dont un très-petit nombre lui ont survécu, le dictionnaire n'avait pas subi de profondes modifications. Les changements les plus graves consistaient dans ce que nous pouvons appeler le mélange des styles, c'est-à-dire l'introduction dans le langage soutenu de quelques mots familiers, de quelques expressions propres au laisser-aller de la conversation. Delille surtout, désireux de rendre, à l'aide de la poésie, les détails les plus ordinaires, « eut le courage d'introduire dans les vers beaucoup de mots exclus du beau langage par le pédantisme de la tradition[1]. » La phrase avait pris en général une allure plus facile et plus naturelle. La clarté semblait être la plus vive préoccupation des écrivains ; de là cette rapidité dans les tournures débarrassées des relatifs multipliés, des incises, de la forme périodique, souvenir de la phrase latine, que la nôtre avait si longtemps imitée. Quelques auteurs avaient poussé l'amé-

1. M. Pellissier, *Précis d'histoire de la langue française.*

lioration jusqu'à l'abus, et Montesquieu semblait souvent par sa concision affectée vouloir donner à ses lecteurs le plaisir d'achever sa pensée ou de la deviner. Jean-Jacques Rousseau, qui laissait échapper des locutions génevoises, dont notre grammaire n'admet pas la correction, exerçait aussi sur le style une influence funeste par l'abus de l'antithèse, les épithètes multipliées et le ton déclamatoire qui servit trop souvent de modèle aux écrivains et aux orateurs de la Révolution.

Mais en somme les auteurs du XVIIIe siècle s'étaient conformés aux habitudes et aux règles de la langue telles qu'elles avaient été déterminées par la quatrième édition du Dictionnaire de l'Académie publié en 1762. « Cette édition, en général retouchée avec soin, et dans quelques parties par la main habile de Duclos, montre bien, dans sa nomenclature étendue et correcte, qu'une langue fixée par le temps et le génie n'a pas besoin de se dénaturer pour traiter tous les sujets, suffire à toutes les idées. Les expressions scientifiques y sont plus nombreuses, les définitions plus précises, les exemples mieux choisis et plus souvent empruntés au style des livres, les idiotismes familiers plus rares[1]. »

La langue française devait-elle pour cela rester immobile et n'avait-elle plus de progrès à faire? Voltaire lui-même ne le pensait pas. « Voltaire, qui fut de cette belle langue un admirable et presque timide gardien, qui en retardait la décadence par les qualités même de son style[2], » Voltaire, en 1778, poursuivait le projet du dictionnaire historique, étymologique, avec les exemples tirés des auteurs les plus approuvés, dans le dessein « de faire revivre toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, d'Amyot, de Charron, qu'avait perdues notre langue[3]. » Ce désir ne fut point accompli pendant la courte période que nous allons parcourir, et nous aurons à constater une altération fâ-

1. *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1835. Préface.
2. *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1835. Préface.
3. *Registre de l'Académie*, séance du jeudi 7 mai 1778.

cheuse plutôt qu'un progrès. La manie philosophique gâte la langue par l'affectation et l'emphase. Dans le nombre infini de ceux qui veulent écrire ou parler, comme les ignorants sont en majorité, plus d'un emploie les mots sans en connaître la valeur, et l'habitude prend un tel empire qu'elle agit même sur les bons écrivains; la plupart des termes perdent cette saveur et cette force qu'ils avaient dans les ouvrages du XVIII[e] siècle, alors que Pascal, Bossuet, La Fontaine, Molière et Boileau ne les employaient que dans le vrai sens indiqué par leur étymologie; enfin, et c'est le mal le plus grave, mal qui croît tous les jours, on réunit des expressions séparées par le bon sens et la logique. Ce dernier vice se propagera surtout par le journalisme et la nécessité d'offrir chaque jour une pâture aux lecteurs indifférents sur la qualité[1].

Dans la cinquième édition du Dictionnaire, qui fut publiée à la fin du siècle, en 1795, « sans l'Académie qui n'existait plus, mais sous les auspices d'un de ses membres[2], on annonçait la régénération de l'idiome, des mœurs et de l'esprit français. En attendant, les éditeurs se bornèrent à une réimpression de l'édition de 1762, et, n'osant rien innover, rejetèrent à la fin en appendice « les mots ajoutés à la langue par la Révolution et la république. » Ils n'acceptèrent pas même les réformes orthographiques consacrées déjà par l'usage, mais que l'Académie n'avait pas officiellement constatées, et la seule différence « fut le remplacement de l'*y* par l'*i* dans un certain nombre de mots comme *analise, analiser, analitique*[3]. »

Quarante ans plus tard l'Académie elle-même sanctionnera dans une sixième édition du Dictionnaire (1835) tous les changements, les accroissements que le besoin et l'usage auront amenés dans la langue et l'orthographe.

1. De là ces expressions absurdes : *Sous le rapport de..., embrasser une carrière, poursuivre un but, éviter une chose à quelqu'un, etc.*

2. Garat, qui rédigea la préface de cette édition, fut membre de l'Académie lors de la réorganisation de cette société en 1806.

3. M. Ambroise-Firmin Didot, *Observations sur l'orthographe.*

Prose. — Éloquence politique ou parlementaire : Mirabeau, Vergniaud.

Cette époque d'agitation, de troubles et de déchirements qu'on appelle la Révolution française, n'était point favorable à la culture des lettres. Au moment où la vieille société prête à s'écrouler tremblait sur ses bases, où la passion politique, comme une sorte de fièvre, s'était emparée de toutes les âmes, quelle place pouvait rester pour les travaux paisibles de l'esprit? La philosophie, les sciences, l'histoire, la poésie même, étaient devenues des armes. Le besoin de l'action entraînait tous les esprits : il s'agissait d'attaquer ou de se défendre, d'éviter l'échafaud pour soi-même ou d'y pousser ses ennemis. On voit reparaître alors cette éloquence, autrefois connue sur les places publiques de Rome ou d'Athènes, et qui n'avait pas trouvé moyen de s'exercer dans une société réglée par des lois incontestées, soumise à l'autorité d'un gouvernement régulier et durable. Elle se manifeste sous deux formes principales : le discours dans les assemblées politiques, et les journaux. Les grands prosateurs de la Révolution sont les orateurs et les journalistes. Ils ont sans doute peu de souci du style ; mais comme après tout le langage n'est que l'expression de la pensée, qu'il en reproduit la nature et le mouvement, il arrive parfois que, sous l'empire des circonstances et l'influence de la passion, la parole s'élève à des hauteurs qui rappellent les souvenirs des beaux monuments de l'antiquité.

Quant au fond des idées, aujourd'hui que l'éloignement de cette époque terrible nous permet de la juger avec sang-froid, nous reconnaissons qu'elles restent presque toutes dans le cercle tracé par les développements philosophiques des auteurs de l'*Encyclopédie*. Les théories de Voltaire et de Rousseau sur l'autorité absolue de la raison, la liberté de la pensée, l'affranchissement de tout lien religieux, la souveraineté du peuple, les droits de l'humanité, une sorte

de culte de la nature substitué à la morale fondée sur les espérances d'une vie future : tel est l'aliment éternel des déclamations plus ou moins éloquentes qui retentissent à la tribune ou dans les feuilles publiques.

Un caractère assez singulier chez ces novateurs, c'est le calque servile des inspirations politiques de la Grèce et de l'Italie. Par un contre-sens dont l'histoire mieux étudiée nous a fait comprendre toute l'absurdité, nos orateurs cherchent leurs modèles dans les républiques de Sparte, d'Athènes ou de Rome. Sans avoir pénétré l'esprit des héros de Thucydide, de Tite-Live et de Salluste, ils en font des types proposés à l'imitation des Français régénérés, des précurseurs du mouvement révolutionnaire. Il faut remonter à J. J. Rousseau pour trouver l'origine de cette manie étrange : c'est d'après lui que les noms des Fabricius, des Scipion, des Caton, de tous ces patriciens défenseurs acharnés de l'aristocratie la plus exclusive qui fût au monde, devinrent l'idéal des plus fougueux partisans de l'égalité dans la Constituante, la Législative et la Convention.

Tous les partis qui divisent ou plutôt déchirent la patrie à cette époque comptent des personnalités illustres. Chez tous nous avons à signaler la puissance, la force ou la violence dans la pensée, mais l'absence presque complète du style, c'est-à-dire de ce mérite qui seul peut rendre les œuvres durables. Ils ont agi par la parole, cela est vrai ; quelques-uns des résultats de leurs discours leur ont survécu, mais les discours eux-mêmes ont péri. Ils ont laissé pour l'histoire littéraire des noms, mais point de monuments.

A leur tête il faut placer Gabriel-Honoré de Riquetti, comte de **Mirabeau**, né en 1749, mort en 1791. Doué d'une grande intelligence, mais l'âme dévorée de toutes les passions, il ne s'était signalé que par les désordres de sa vie lorsqu'il fut élu député de la ville d'Aix à l'assemblée des états généraux. L'histoire de son rôle à l'Assemblée constituante

n'est point de notre sujet. Nous rappellerons seulement les paroles éloquentes adressées à M. de Dreux-Brézé[1], qui décidèrent peut-être du sort de la Révolution en confondant désormais en une seule réunion les députés du clergé, de la noblesse et du tiers état, que la cour avait voulu désunir. Les doctrines de Mirabeau, qui paraissaient tendre à remplacer l'autorité absolue du roi par une monarchie constitutionnelle, dominèrent l'Assemblée constituante pendant quelques mois; mais bientôt il reconnut lui-même l'impossibilité d'entraver un mouvement auquel il avait donné la première impulsion. Accusé de s'être vendu au parti de la cour, abreuvé de calomnies, il mourut à temps pour sa gloire, et ses dernières paroles furent : « J'emporte dans mon cœur le deuil de la monarchie, dont les débris vont être la proie des factieux. »

Les discours de Mirabeau étaient faits pour être entendus et ne supportent guère aujourd'hui la lecture. Il songeait lui-même au vote qui devait les suivre bien plus qu'à leur fortune littéraire. C'est plutôt l'abondance et la véhémence des mouvements passionnés qui les distinguent que la véritable éloquence. Les souvenirs de l'histoire ancienne, les comparaisons des hommes du jour avec les Marius, les Caton, les Tarquin, les Catilina, s'y retrouvent à profusion. Il ne faudrait pas cependant ne voir en lui qu'un déclamateur : Mirabeau possédait l'intelligence des affaires et traitait avec une grande supériorité les questions positives. De tous ses discours celui qui a laissé la réputation la mieux méritée, et dont plusieurs passages se lisent encore avec intérêt, c'est celui contre *la banqueroute,* dans lequel, défendant l'avis du ministre Necker, il fit adopter la contribution du quart. Sa parole entraînante emporta d'enthousiasme une mesure qu'il jugeait mauvaise en elle-même, mais nécessaire: ce fut un des plus beaux succès remportés par la parole d'un orateur.

1. « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. »

A côté de Mirabeau, nous placerons son adversaire l'abbé **Maury**, courageux défenseur des droits de la monarchie et de l'Église. S'il n'a pas l'impétuosité de son rival, il a souvent pour lui la supériorité du raisonnement et celle de la pureté et de l'élégance du style. Il échappe au vice de la déclamation, commun à son époque tout entière. Citons après eux Barnave, Cazalès, Mounier, Malouet, Lally-Tollendal, amis des réformes, adversaires courageux des excès.

« Derrière ces partisans d'une révolution modérée, on peut placer d'autres orateurs moins sages, les Girondins, qui eurent leurs illusions, leurs entraînements, leurs faiblesses : Vergniaud, Gensonné, Guadet, Ducos, Fonfrède, Barbaroux ; mais s'ils ne furent pas les défenseurs du trône, ils furent ceux de l'humanité [1]. »

Vergniaud (Pierre-Victorin), né à Limoges en 1759, était avocat à Bordeaux lorsqu'il fut élu député à l'Assemblée législative en 1791. Chef du parti des Girondins à la Convention, il essaya de lutter contre Robespierre et Marat et poursuivit avec énergie les instigateurs des massacres de septembre. On lui reproche d'avoir voté la mort de Louis XVI, et bien qu'un mois avant la sentence il eût prononcé le plus éloquent de ses discours pour demander l'appel au peuple en cas de condamnation, il combattit le sursis à l'exécution. C'est lui qui comparait la Révolution « à Saturne dévorant ses enfants ; » il prouva par sa mort la funèbre justesse de cette figure et monta sur l'échafaud le 31 octobre 1793. Outre le discours cité précédemment, on relit celui qu'il prononça dans l'Assemblée législative pour la formation d'un camp de 20,000 hommes sous les murs de Paris. Avec moins de véhémence et de passion, Vergniaud avait plus de finesse et de pénétration que Mirabeau. Son style, plus élégant, plus fleuri, semblait mieux convenir aux luttes du barreau qu'aux tempêtes de nos assemblées politiques.

1. M. D. Brissaud, *Histoire contemporaine.*

On sait à quelles horreurs aboutit la Convention « après avoir immolé ce qu'elle renfermait de plus grand. » Les annales de l'éloquence se refusent à enregistrer les noms de Danton et de Robespierre; « ils ne peuvent avoir rien de commun avec l'histoire de la littérature[1]. »

Les Journaux.

Un des faits les plus considérables du monde moderne, c'est la puissance de la presse, l'action exercée sur les idées, les mœurs et les actions des peuples par ces publications périodiques auxquelles on donne le nom de *journaux*. V. Leclerc, dans un livre plein d'intérêt, a montré comment on pouvait retrouver chez les anciens l'origine du journal dans les *Acta diurna,* qui déjà sous la république, et surtout sous les empereurs, relataient les faits les plus capables d'intéresser la curiosité publique. Mais l'analogie des *Acta diurna* avec nos journaux est bien éloignée, et nous signalerons la première origine des publications modernes dans les *Notizie scritte* qui s'imprimaient à Venise au XVI[e] siècle et se vendaient une *gazetta* (pièce de monnaie équivalente à 3 centimes), d'où le nom de *gazette* donné longtemps aux journaux et qu'un des plus importants a conservé.

Le premier journal qui parut en France fut le ***Mercure français*** (1605), qui prit successivement les noms de ***Mercure galant*** et de ***Mercure de France.*** C'est Donneau de Visé qui le rédigeait au XVII[e] siècle, et La Bruyère disait de lui : « Le *Mercure galant* est immédiatement au-dessous de rien. » On vit paraître ensuite la ***Gazette de France*** (1631), rédigée par le médecin Renaudot; puis le ***Journal des savants,*** fondé par Denis Sallo (1665), sous le pseudonyme d'Hédouville. La ***Gazette burlesque*** de Loret raconta en vers les événements de la cour et de la ville depuis l'année 1652 jusqu'en 1667. Elle a fourni de curieux et utiles do-

1. M. Demogeot, *Histoire de la Littérature française.*

cuments à l'histoire. Les Jésuites fondèrent en 1701 le *Journal de Trévoux,* destiné à combattre l'école philosophique; Voltaire eut à redouter plus d'une fois les attaques de l'*Année littéraire,* fondée en 1754 et rédigée par Fréron. Mais tous ces journaux paraissaient à des intervalles plus ou moins éloignés; les uns étaient mensuels, d'autres hebdomadaires; le premier journal quotidien publié en France fut le *Journal de Paris* (1777), qui traitait surtout de littérature et d'art. La *Gazette de France* imita son exemple (1792), et la Révolution, en accordant à la presse une liberté presque sans limites, donna naissance à une telle foule de journaux quotidiens que l'énumération seule en serait longue et fastidieuse. Nous nous bornerons à citer les principaux, ceux qui peuvent intéresser en quelque partie le développement littéraire à la fin du XVIIIe siècle.

« L'ardeur des esprits s'exhala d'abord dans des milliers de pamphlets, où étaient agitées avec une extrême vivacité les questions qu'avait soulevées l'approche des états généraux. Mais à peine les états généraux furent-ils réunis, qu'une foule de journaux surgirent comme par enchantement[1]. »

« Mirabeau ne fut pas, rigoureusement parlant, le premier en date des journalistes de la Révolution; cependant il mérite de figurer à leur tête par l'énergie avec laquelle il enleva en quelque sorte d'assaut la liberté de la presse, et c'est au *Courrier de Provence,* fondé en 1791, que se rattachent les premiers épisodes de l'histoire du journalisme révolutionnaire. » (M. HATIN.) Mirabeau y insérait ses discours *in extenso,* et ses articles n'étaient pas écrits d'un style moins vigoureux. Il reconnut lui-même dans les derniers moments de sa carrière tous les dangers de cette liberté de la parole qu'il avait déchaînée, sans qu'il ait jamais toutefois proposé de la faire taire par la corruption ou par la force.

1. M. E. HATIN, *Histoire politique et littéraire de la presse en France.*

Le débordement fut tel que, de 1789 à 1793, on ne compte pas moins de sept cents journaux périodiques destinés à représenter et à propager les opinions des différents partis. Quelques-uns, comme les *Révolutions de Paris,* par Prudhomme, tiraient à 200,000 exemplaires. Nous devons nous borner à l'indication des plus importants, par le nom de leurs fondateurs ou le talent de leur rédaction.

Brissot, né à Warville, près de Chartres, en 1754, un des chefs du parti girondin, est réellement le premier en date des journalistes de la Révolution. C'est vers le mois d'avril de l'année 1789 qu'il publia le prospectus du *Patriote français,* remarquable dans l'origine « par la bonne tenue, par la correction, la sagacité, l'érudition même de sa rédaction. « Girey-Dupré lui succéda dans la direction du journal; et, comme Brissot, il mourut sur l'échafaud.

Après avoir essayé vainement de relever le *Mercure de France*, Panckoucke fonda le *Moniteur universel*, dont le nom s'est conservé jusqu'à nos jours, et qui devait, outre les documents politiques, contenir des articles de science, de critique artistique et littéraire.

Camille Desmoulins, né en 1762, mort en 1794, fut un des journalistes les plus actifs, les plus énergiques de la république. Après s'être élevé jusqu'à l'éloquence dans les *Révolutions de France et de Brabant,* il publia le *Vieux Cordelier,* suite de pamphlets plutôt que journal; et à coup sûr, avant et depuis, le journalisme n'a rien donné qui lui puisse être comparé. Cette publication, qui soutenait des opinions relativement modérées contre les forcenés qui dominaient à la Convention, conduisit son auteur à l'échafaud.

La *Gazette*, le *Journal général de France* par de Fontanes, la *Quotidienne* de Michaud, le *Journal de la cour et de la ville,* connu sous le nom de *Petit Gauthier,* le *Journal de Louis XVI et de son peuple*, élevaient parfois avec un talent digne d'un meilleur sort leurs voix courageuses,

étouffées par le retentissement et les violences des feuilles révolutionnaires.

Flattant les passions du peuple, adoptant son langage, descendant pour lui plaire dans la fange des ruisseaux, l'*Ami du peuple* de Marat, le *Tribun du peuple* de Babeuf, le *Père Duchêne* d'Hébert, luttaient d'emportement et de férocité pour entraîner les âmes aux excès que nous déplorons aujourd'hui, et dont peut-être nous portons encore la peine.

Tous se lançaient à l'envi dans cette arène, et le journalisme réunit les noms les plus obscurs aux noms les plus célèbres, les personnages les plus honorables aux hommes les plus justement flétris par l'histoire. Le besoin de la défense poussait parfois les plus modérés à sortir des limites de la convenance et du bon goût, pour adopter le ton et le langage qui seul pouvait alors arriver aux oreilles du peuple enivré. Ainsi, dans le journal les *Actes des Apôtres,* des littérateurs distingués tels que Rivarol, Champcenetz, Lauraguais, « parodiaient avec un style, cynique comme celui de leurs adversaires, tous les noms et toutes les choses de la Révolution[1]. » Ces insultes ne pouvaient qu'irriter la colère et provoquer des vengeances.

Les journaux de cette époque disparurent avec les hommes qui les rédigeaient et les passions qui les avaient inspirés. Deux ont survécu : le *Moniteur universel,* fondé en 1789 sous le nom de *Gazette nationale*, et publié avec le titre nouveau en 1791, et le *Journal des Débats et des Décrets,* qui, à partir de 1789, publiait le compte rendu des discussions législatives et les actes de l'autorité. Les frères Bertin en acquirent la propriété vers 1799 « et en firent un vrai journal politique et littéraire, qui attira tout de suite l'attention par l'esprit avec lequel il était pensé, la mesure habile avec laquelle il était écrit, et fut accueilli par la bonne compagnie comme un hôte aimable et dont on

1. De Lamartine, *Histoire des Constituants.*

était déshabitué[1]. » Quelque temps après, on y ajouta une partie nouvelle, qui prit le titre de *Feuilleton*, et c'est ainsi que le *Journal des Débats* est arrivé jusqu'à nous.

L'Histoire et les Mémoires.

Attentifs au temps présent plus qu'aux souvenirs du passé, les écrivains, pendant la période révolutionnaire, négligent les études historiques, et ce genre offre peu de monuments remarquables.

Bien que l'esprit de parti ait fait une réputation exagérée à l'ouvrage de Volney intitulé les *Ruines ou Méditations sur les révolutions des empires* (1791), nous rencontrons au milieu de ces déclamations prétentieuses et de ces attaques violentes contre la religion quelques traces d'une mélancolie poétique qui donne à certains passages une analogie avec les écrits d'un homme[2] qui consacra son génie à la défense de la sainte cause dont l'ami de d'Holbach et de madame Helvétius se déclarait l'adversaire acharné. Ces pages assez rares expliquent sans la justifier entièrement l'admiration des contemporains pour un livre aujourd'hui presque oublié. **Volney** (Constantin-François), né à Craon en 1757 et mort en 1820, se recommande par des travaux historiques plus sérieux. Jeune encore, il avait adressé à l'Académie française un mémoire sur la *Chronologie d'Hérodote*. Après un voyage de quatre années employé à visiter l'Égypte et la Syrie, il revint en France publier une relation pleine d'intérêt et dont les observations furent vérifiées par nos troupes, lors de l'expédition de Bonaparte. Ses *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs* obtinrent en 1788 un très-grand succès. Emprisonné pendant la Terreur, délivré au 9 thermidor, Volney fut nommé professeur d'histoire à l'École normale, où pendant une année il séduisit l'esprit de ses auditeurs par des leçons plus brillantes que solides.

1. M. Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*.
2. Châteaubriand.

Bien qu'il eût été comblé de faveurs par l'empire, il accepta du roi Louis XVIII un siége à la Chambre des pairs, et fonda en mourant un prix annuel pour le meilleur mémoire sur les langues orientales, auxquelles il avait, pendant sa vie, appliqué les forces de son intelligence. Les *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, publiées en 1814, ont excité l'émulation de disciples dont la sagacité et la science ont dépassé de beaucoup celles de leur maître.

Nourrie dans la lecture de Plutarque, madame **Roland**, née en 1754, morte sur l'échafaud en 1793, a laissé des *Mémoires* sur les principaux personnages de la Révolution. Plusieurs lui furent particulièrement connus comme amis ou comme adversaires; elle sait néanmoins les juger avec plus d'impartialité qu'on ne pourrait l'attendre d'un écrivain mêlé aux luttes les plus ardentes de la politique. En faisant le portrait des acteurs de ce grand drame, madame Roland se peint elle-même à son insu, et nous révèle les qualités solides de son caractère et les agréments de son esprit. Son livre mérite d'autant mieux une place dans l'histoire littéraire, qu'il est écrit d'un style net, franc, énergique, élevé sans être trop altéré par cette phraséologie grecque et romaine et ces tirades de philosophie déclamatoire qui gâtent presque tous les ouvrages de la même époque. La mort courageuse de madame Roland, victime des forcenés qu'elle avait combattus, dispose à l'indulgence pour le rôle auquel elle fut entraînée par son amour pour les principes de la Révolution.

Le Théâtre : Beaumarchais.

Les hommes de l'époque à laquelle nous sommes parvenus n'iront pas chercher au théâtre les jouissances pures de l'intelligence ou du cœur; ils ne demanderont pas à l'auteur dramatique l'analyse profonde de l'âme, le développement général des passions humaines; ils voudront y satisfaire leurs propres passions, retrouver à la scène l'écho des agitations de la tribune politique, l'apologie des doc-

trines pour lesquelles se livrent dans l'enceinte de la ville des batailles acharnées et sanglantes. Le talent de Beaumarchais était éminemment propre à répondre en ce sens au vœu du public, à transformer le théâtre en arène, à faire de la comédie et du drame une machine de guerre au service des théories de la Révolution. Provoquer les sifflets des spectateurs contre l'organisation de cette société qui s'effondrait, trouver le moyen de ranger de son parti, par l'esprit et la verve, même ceux dont ses plaisanteries devaient précipiter la ruine : tel fut le rôle qu'il remplit avec un succès éclatant.

Fils d'un horloger, destiné lui-même à la profession de son père, Caron **de Beaumarchais** naquit à Paris en 1732. Grâce à son goût et à son talent pour la musique, il devint professeur de guitare des princesses, filles de Louis XV. Sa présence au château lui permit des relations avec quelques financiers, qui lui procurèrent l'occasion de faire une grande fortune. Ambitieux alors de succès littéraires, il composa en prose et fit représenter deux comédies sentimentales, *Eugénie* (1767) et les *Deux amis* (1770). Il n'avait pas encore trouvé sa voie ; l'intrigue est languissante, les caractères pâles, le style froid et sans couleur. Les mœurs, la nature, la supériorité de la vertu sur la naissance, enfin tous les lieux communs rebattus depuis les drames de Diderot, se retrouvent développés avec moins de vigueur sous la plume de Beaumarchais. Son véritable talent se révéla dans des mémoires qu'il publia sur un procès, dans lequel il avait été victime d'un jugement inique[1]. « Tour à tour habile dialecticien, conteur spirituel, avocat entraînant ; ici plaisant jusqu'à la bouffonnerie, là sérieux jusqu'à l'éloquence, il sait élargir la question qui l'occupe et faire de son intérêt particulier un problème de liberté publique. » (M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.) Mais les traits que Beaumarchais, armé de l'esprit, de la verve railleuse de Voltaire, lançait contre

1. *Mémoires judiciaires contre les sieurs de Goezman, Lablache, Marin d'Arnaud.*

quelques conseillers au parlement retombaient sur le corps tout entier et détruisaient dans les esprits le respect d'une autorité respectable.

L'influence du livre ne s'exerçait que sur un nombre restreint de lecteurs ; pour la rendre générale et terrible, il fallait transporter au théâtre les attaques contre l'organisation sociale. C'est ce que fit l'auteur avec la comédie du *Barbier de Séville* en 1775. Cette pièce, d'un entrain et d'une gaieté étourdissante, était le premier coup de trompette de la Révolution. Les distinctions de caste, les prétentions de ces hommes qui, pour arriver à la fortune, aux dignités, ne s'étaient donné que la peine de naître, tombaient sous les épigrammes mordantes du barbier Figaro, le vrai descendant de Panurge et de Gil-Blas. Les grands seigneurs eux-mêmes, ignorants ou insouciants du danger, applaudissaient aux saillies de cet aventurier, qui proclamait la souveraineté de l'esprit et de l'industrie[1].

Le *Mariage de Figaro* (1784), avec plus de hardiesse encore, entraînait tous les esprits dans la voie révolutionnaire. Cette pièce, malgré la royauté qui résistait à l'empressement d'une cour aveugle ou entraînée par l'opinion publique, fut représentée au théâtre élevé en 1782 sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Condé[2]. L'effet en fut rapide et général. « Sans cette comédie, écrit un journal du temps, le peuple n'eût pas appris tout d'un coup, le 12 juillet 1789, à secouer ce respect de servitude que les grands avaient imprimé sur la nation entière[3]. »

A ne considérer dans cette œuvre presque historique que le mérite littéraire, on peut dire que Beaumarchais y montre les véritables qualités dramatiques : l'action est intéressante et vive, les caractères dessinés d'une main ferme sont devenus des types presque réels, bonne fortune

1. Le succès de cette comédie a été rajeuni et perpétué par le talent de Rossini, qui l'a mise en musique avec un esprit et un charme au moins égaux aux qualités de l'original.

2. Aujourd'hui théâtre de l'Odéon.

3. Théophile Lavallée. *Histoire de Paris*.

si rare chez les écrivains de théâtre et qui leur garantit la renommée; le dialogue marche avec naturel et rapidité; cette comédie enfin peut être mise au rang des œuvres les plus remarquables de la scène française.

L'auteur voulut par malheur lui donner une suite qu'il nous présente comme la conclusion morale du *Barbier* et du *Mariage*. Pâle copie du *Tartufe* de Molière, la *Mère coupable* (1792) a le plus grand défaut qu'on puisse reprocher à une pièce de théâtre: elle est ennuyeuse. Compromis dans une foule d'intrigues politiques et d'entreprises industrielles où l'entraînaient son caractère aventureux et le besoin insatiable d'occuper l'opinion publique de sa personne, Beaumarchais, abreuvé d'injures qu'il n'eut pas toujours le droit de traiter de calomnies[1], jouissant enfin de quelques années de repos, mourut dans le sein de sa famille en 1799.

Poésie. — La Tragédie : Joseph Chénier, Ducis.

La tragédie peut emprunter un intérêt puissant aux faits de l'histoire nationale; elle s'inspire aussi avec avantage de certaines idées, de certains sentiments généraux qui dominent une époque. Mais quand elle descend à se faire l'instrument des passions contemporaines elle perd sa grandeur, et les œuvres sont condamnées à périr avec les circonstances qui les ont enfantées. Tel fut le sort des tragédies de Marie-Joseph Chénier, trop désireux de chercher dans l'histoire de France ou dans l'histoire ancienne des sujets propres à l'expression de haines ou de sympathies contemporaines. Marie-Joseph **Chénier**, né à Constantinople en 1764, suivit d'abord la carrière des armes; mais comme son intelligence avait été soigneusement cultivée, il ne négligea pas les lettres. Officier de dragons en garnison à Niort, il fit représenter sur le théâtre de cette ville une tragédie, *Azémire,* qui obtint peu de succès. Lié avec Voltaire.

1. On peut lire l'ouvrage de M. DE LOMÉNIE, *Beaumarchais, sa vie et son temps*

imbu de ses idées, il méditait depuis longtemps une pièce dans laquelle il pût s'élever contre la superstition, l'intolérance, que les philosophes affectaient de confondre avec la religion. La tragédie de *Charles IX,* jouée après la prise de la Bastille, ne pouvait se produire en une occasion plus favorable. Elle fut accueillie avec transport. Mais ce triomphe de circonstance ne se renouvela point avec *Henri VIII, Jean Calas, Caïus Gracchus* et *Fénelon* (1799). Ce dernier titre nous étonne; mais il était de mode alors de travestir quelques illustres personnages du XVIIe siècle en apôtres des idées nouvelles, en précurseurs de la Révolution.

Chénier, membre de la Convention, compromis dans les luttes politiques, eut le bonheur d'échapper au triste sort de son frère; il survécut à la Révolution. Sa pièce de *Cyrus,* jouée à l'occasion du sacre de l'empereur, tomba d'une lourde chute. L'auteur se releva avec *Tibère,* le plus parfait de ses ouvrages dramatiques.

Nous pouvons constater chez lui une tendance à se dégager de la tradition et des formes vieillies. Il veut rajeunir la tragédie par le choix des sujets; mais la mise en œuvre lui fait défaut; son vers est plat; son style, sans couleur, sans originalité, n'est qu'un pâle reflet de la belle langue de nos grands poëtes tragiques. Chénier mourut en 1811; il était membre de l'Académie française. Nous lui devons quelques bons ouvrages en prose : la *Leçon sur les vieux fabliaux,* le *Tableau des lettres françaises depuis* 1789. Il est assez curieux de le voir attaquer comme critique la tendance à l'innovation qu'il montrait lui-même dans le choix des sujets de ses pièces de théâtre.

La véritable révolution sur la scène française fut, sinon accomplie, du moins entreprise et poussée assez avant par **Ducis** (Jean-François), né à Versailles en 1733 et mort en 1816. Doué d'un esprit sérieux et non moins solide que son caractère, animé d'un véritable sentiment poétique, il ne développa qu'assez tard ses éminentes qualités. C'est à l'âge de trente ans qu'il présenta *Amelise,* sa première

œuvre dramatique. Elle échoua ; mais l'auteur, s'étant rejeté sur l'étude et l'imitation du théâtre anglais et des drames de Shakespearé, fit jaillir de cette source féconde et presque inconnue des effets puissants qui ne furent pas acceptés sans lutte, mais qui finirent par s'emparer de l'âme des spectateurs. Voltaire avait déjà donné l'exemple d'une imitation discrète dans ses tragédies de *Zaïre* et de la *Mort de César;* mais son but était plutôt de dissimuler son modèle : celui de Ducis est de nous le faire connaître tout entier. *Hamlet, Roméo et Juliette* sont presque des traductions, et la nouveauté de l'esprit et des idées entraîne aussi dans la versification une allure qui s'écarte du vers affaibli par les imitateurs de nos grands poëtes, et communique au style une saveur et une vie nouvelles.

On a loué Ducis, et bien à tort, d'avoir rajeuni notre littérature en fuyant les traces des Grecs et des Romains. C'est, au contraire, en comprenant mieux que ses contemporains toute la puissance dramatique et toute la poésie du théâtre antique qu'il semble avoir ouvert une voie nouvelle. Son *Œdipe chez Admète* (1778), si heureusement imité de Sophocle et d'Euripide, nous en fournit la preuve. Cette pièce valut à Ducis le fauteuil de Voltaire à l'Académie française.

Revenu à ses imitations fidèles du théâtre anglais, il transporta chez nous le *Roi Lear, Macbeth* et *Othello*, applaudis avec enthousiasme. C'est non-seulement en provoquant en France une certaine union avec les littératures étrangères, jusque-là mal connues ou dédaignées, que Ducis a donné le signal d'un nouveau mouvement littéraire; son âme contenait aussi quelques-uns de ces sentiments dont le dix-neuvième est tout pénétré : l'amour des beautés de la nature, la sensibilité passionnée, la mélancolie, cette muse de la poésie moderne. Tout cela se trouve en germe dans la tragédie d'*Abufar*, composée par l'auteur à l'âge de soixante et dix ans. Cet amour bizarre entre deux jeunes gens qui se croient frère et sœur n'est-il pas une sorte de prélude au *René* de Châteaubriand, et les chaudes

couleurs de l'Orient, répandues sur les vers de Ducis, n'annoncent-elles pas cette poésie luxuriante d'images des poëtes naissant à l'heure où le vieillard produisait cette œuvre, « vraiment belle par l'inspiration, par les caractères et par le style. » (M. DEMOGEOT.) Elle respirait de plus les parfums de foi et d'honnêteté dont l'âme de l'auteur était imprégnée. Les compatriotes de Ducis conservent encore aujourd'hui précieusement le souvenir de ses vertus, non moins que de son génie. On aime à rappeler le grand poëte consultant au fond de son âme la mémoire d'un père vénéré et lui demandant après le morceau qu'il venait d'écrire : « Mon père, es-tu content ? » Ami des champs et de la solitude, Ducis refusa tous les honneurs. La muse des nobles pensées, des généreux sentiments, avait seule ses amours. Il se fait connaître à nous tout entier dans ses poésies fugitives, dont la grâce rappelle La Fontaine, et surtout dans sa Correspondance, dont une grande partie vient d'être récemment publiée[1].

Genres divers : André Chénier.

Un jeune poëte, tombé dans la trente et unième année de son âge sous la hache révolutionnaire, « avait laissé dans le souvenir de quelques amis des lettres un nom promis à la célébrité. Sa gloire était moins fondée sur des titres que sur des regrets[2]. » Tout à coup, en 1819, M. H. de Latouche, poëte lui-même, retrouve et fait connaître au monde ravi « ces vers pleins de grâce et tout parfumés du génie antique. » La France compte un poëte de plus, et nous reconnaissons à la fin du XVIIIe siècle le véritable chef de la nouvelle école littéraire.

André Chénier, frère aîné de Joseph, naquit à Constantinople en 1762. Son père était consul de France, sa mère une

1. M. Lambert, collectionneur aussi heureux qu'intelligent, possède à Versailles un précieux recueil de lettres inédites de Ducis, que nous espérons voir aussi livrer un jour à l'impression.
2. *Poésies d'André Chénier.* Première édition. Notice par H. de Latouche.

Grecque célèbre par son esprit et sa beauté[1]. Venu jeune à Paris et élevé au collége de Navarre, il débuta dans les lettres par la traduction d'une Ode de Sapho. Militaire comme son frère, il abandonna de bonne heure sa profession pour se livrer tout entier aux travaux de l'intelligence, en compagnie des hommes distingués dans les lettres et dans les arts que Paris possédait alors. Engagé dans le journalisme et défenseur convaincu des principes proclamés en 89, il se déclara bientôt l'adversaire de ceux qui les souillaient par leurs excès et leurs cruautés. Ennemi de l'arbitraire et de l'hypocrisie, il eut le courage de célébrer Charlotte Corday, de flétrir Collot d'Herbois, d'attaquer Robespierre lui-même : c'était braver la mort. Jeté dans la prison de Saint-Lazare, Chénier eût été peut-être oublié; l'imprudente tendresse de son père réveilla l'attention. Le poëte fut traduit devant un tribunal, qui le jugea coupable d'avoir écrit contre la liberté, défendu la tyrannie et tenté de s'évader. Le 7 thermidor, monté sur la charrette fatale, il y rencontra Roucher, le poëte des *Mois*, et tous deux ensemble, récitant une scène de l'*Andromaque* de Racine, ils allèrent à la mort. Au moment où l'on allait lier les deux bras de Chénier, il porta, dit-on, la main à son front en disant : « J'avais pourtant quelque chose là ! » Deux jours plus tard, et son génie eût été conservé à la France.

Les œuvres ou plutôt les fragments d'André Chénier qui ont été publiés par Henri de Latouche comprennent des idylles, des élégies, des épîtres, des poëmes, des hymnes, des odes, des ïambes et des lambeaux de pièces inachevées. Nous signalerons, parmi les idylles, le *Jeune malade*, l'*Aveugle*, le *Mendiant*, la *Jeune Tarentine*; les *Élégies*, imitations trop serviles d'Ovide, de Tibulle et de Properce, n'ont que le mérite de transporter avec bonheur dans notre langue des expressions et des tournures gracieuses, que le latin semblait s'être réservées. Les poëmes, à peine com-

1. Elle s'appelait Santi-l'Homaka, propre sœur de la grand'mère de M. Thiers.

mencés, sont froids; le vers en est correct, mais sans originalité. L'*Hymne à la France*, imité de Virgile et de Ronsard, a du mouvement et de la couleur; l'auteur tombe parfois dans l'abus de la périphrase et le ton maniéré des poëtes descriptifs contemporains. L'ode intitulée la *Jeune captive* est un chef-d'œuvre digne de n'être jamais oublié, et les ïambes qui commencent par ces vers :

> Quand au mouton bêlant la sombre boucherie
> Ouvre ses cavernes de mort,

nous paraît un morceau de vigoureuse et touchante poésie.

Le germe de la nouvelle école littéraire est tout entier, nous l'avons dit, dans les œuvres d'André Chénier. Pénétré de l'érudition classique, le poëte a le sentiment exquis de la grâce des poëtes grecs et latins et le talent merveilleux d'en adapter les formes les plus pures aux idées et aux passions modernes :

> Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

telle est sa devise; il y reste toujours fidèle. En lisant la *Jeune Tarentine*, on croirait pleurer sur une page de Simonide ou de Moschus, et l'inspiration de la *Jeune Captive* se développera plus tard dans les *Méditations* du chantre d'*Elvire*[1].

Le mérite singulier d'André Chénier est d'avoir fait connaître au vers français une harmonie nouvelle; ses enjambements expressifs, ses rejets audacieux, ses coupes bizarres et d'un rhythme étrange, mais toujours en rapport avec la pensée qu'elles suivent et font valoir, enfin ses figures dont l'antiquité même fait souvent toute la hardiesse, allaient provoquer une réaction contre le vers lourd, monotone, régulièrement ennuyeux, de presque tous les poëtes contemporains.

C'est encore un des secrets d'André Chénier d'user avec bonheur de la mythologie, dont les écrivains de second

1. Lamartine.

ordre avaient poussé l'abus jusqu'au dégoût. Comme ces belles fictions antiques reparaissent dignes d'avoir enchanté les Corneille, les La Fontaine et les Racine, quand on les voit revivre si fraîches et si nouvelles dans ces vers :

Elle est au sein des flots la jeune Tarentine!
Son beau corps a roulé sous la vague marine.
Thétis, les yeux en pleurs, dans le creux d'un rocher,
Aux monstres dévorants eut soin de le cacher.
Par son ordre bientôt les belles Néréides
S'élèvent au-dessus des demeures humides,
Le poussent au rivage, et, dans ce monument,
L'ont au cap du Zéphyr déposé mollement;
Et de loin, à grands cris appelant leurs compagnes,
Et les nymphes des bois, des sources, des montagnes,
Toutes, frappant leur sein et traînant un long deuil,
Répétèrent, hélas! autour de son cercueil.

C'était pour le Parnasse une véritable résurrection.

CHAPITRE XXV.

XIX° Siècle.

Époque de l'Empire (1804 à 1815).

Caractères généraux de la langue et de la littérature à cette époque. — École littéraire de l'Empire. — Les Écrivains de la décadence. — Retour des esprits aux idées religieuses : Châteaubriand, Madame de Stael.

Caractères généraux de la langue et de la littérature à cette époque.

Il semble qu'après ce prodigieux effort de l'intelligence humaine pendant les XVII° et XVIII° siècles, après l'enfantement d'un si grand nombre de chefs-d'œuvre, il se soit produit dans les esprits une sorte de lassitude et d'affaissement. Le commencement du XIX° siècle, à l'exception de deux écrivains dont nous parlerons tout à l'heure, ne nous

présente plus d'hommes de génie ni d'œuvres remarquables. La verve et l'originalité sont épuisées ; les idées et le style se maintiennent dans une sorte de monotonie et d'uniformité qui caractérisent cette époque connue dans notre littérature sous le nom d'École de l'empire. Peut-être aussi faut-il croire que les préoccupations, les faits de la guerre ou de la politique absorbaient à leur profit tous les efforts de l'intelligence. La réorganisation sociale, les expéditions multipliées, les conquêtes, la gloire de nos armées, fournissaient un aliment continuel à une nation désintéressée des arts, de l'imagination et des travaux littéraires. Le bruit des armes étouffait toute autre voix. Nous devons aussi faire entrer en ligne de compte l'action d'un pouvoir suprême dont la prétendue tutelle opprimait en réalité l'indépendance nécessaire à la pensée. Si la licence et le désordre arrêtent le progrès des lettres, il faut reconnaître qu'il n'était pas moins entravé par le despotisme de la censure, rétablie après les excès de la république. Cette institution, imaginée au XVI[e] siècle pour la protection de la religion et de la morale, était devenue, depuis 1653, une arme redoutable au service de la politique. Supprimée en 1791, elle n'avait disparu de la loi que pour faire place à une tyrannie qui contraignait les auteurs à biffer dans leurs livres tout ce qui pouvait rappeler les coutumes de la société précédente, et même toute allusion aux croyances et aux cérémonies religieuses, en n'accordant que la liberté de l'insulte. La censure légale reparut sous le consulat et l'empire, et jamais elle ne s'était exercée avec plus de rigueur.

Aussi n'avons-nous plus sous les yeux qu'une littérature épuisée. La forme conserve encore une apparence de correction. Les auteurs parlent la langue classique, et leurs œuvres se contentent d'une sorte de pureté, d'harmonie et même de noblesse qui dissimulent mal le vide de la spontanéité et de l'inspiration. Les périphrases savamment étudiées, les tours ingénieux, les mots abstraits, dominent dans la poésie comme dans la prose. On exagère le pré-

cepte de Buffon qui recommandait de n'employer, pour donner de la dignité au langage, que les termes les plus généraux[1]. Cette époque est le triomphe du genre didactique et descriptif, « qui ne manque jamais aux décadences littéraires. » (M. DEMOGEOT.)

École littéraire de l'Empire. Les Écrivains de la décadence.

Tous les genres jusque-là connus en littérature sont néanmoins cultivés; mais on se traîne sur l'imitation des modèles : on semble oublier que l'observation des règles ne doit pas être l'unique souci de la composition, qu'elles sont faites pour guider le génie et non pour le remplacer.

Pour doter la France d'un nouveau poëme épique, **Parseval de Grandmaison** (1759-1834) compose en douze chants l'*Histoire de Philippe Auguste*, et malgré le peu d'intérêt de son ouvrage, il atteint rapidement trois éditions, grâce à d'heureux détails, à quelques vers artistement construits.

La tragédie se traîne avec non moins de faiblesse; la construction, la *charpente* des cinq actes emploie toute la vigueur des poëtes, auxquels il n'en reste plus pour remplir le plan si laborieusement combiné. On croit avoir fait une excellente pièce quand on s'est astreint avec scrupule à la règle des trois unités. On a retenu le dernier vers du récit final des *Templiers* de **Raynouard** (1761-1835)[2]. Le *Sylla* de **Jouy** (1769-1846) pouvait être un acte de courage, mais non pas une belle tragédie. L'empereur Napoléon applaudissait *Hector* de **Luce de Lancival** (1766-1810). Singulier enthousiasme chez un homme qui avait assez de goût pour s'écrier un jour : « Si Corneille avait vécu de mon temps, je l'aurais fait prince! »

Lemercier (1771-1840) est une sorte de novateur; ses tragédies, le *Lévite d'Éphraïm, Agamemnon, Frédégonde et Brunehaut, Richard III et Jeanne Shore* échouèrent au

1. BUFFON, *Discours sur le style.*
2. « Mais il n'était plus temps... les chants avaient cessé. »

théâtre; mais l'auteur, heureusement pour sa renommée, a créé la comédie historique; on peut lire avec intérêt sa pièce en prose intitulée *Pinto ou la Journée d'une conspiration.*

Il y aurait de l'injustice à refuser de reconnaître aux poëtes que nous avons nommés toute espèce de talent. Ils connaissent l'histoire et s'en inspirent avec assez de bonheur; ils savent conduire une intrigue avec vraisemblance, quoique sans intérêt; enfin, ils écrivent avec habileté; plus d'une tirade mérite les éloges et peut charmer le lecteur : que leur manque-t-il? Ce que l'étude et l'art sont impuissants à donner, le naturel et la vie.

Ces défauts sont moins sensibles chez les poëtes comiques, et quelques noms se recommandent à l'attention. **Andrieux** (1759-1833), plus connu par des contes où se retrouve, avec tout l'esprit de Voltaire, une naïveté plus gracieuse et des sentiments honnêtes, a composé la charmante comédie des *Étourdis,* tableau de mœurs pris sur la nature et que le théâtre doit conserver. Ajoutons à son éloge que, devenu professeur au Collége de France, en 1814, il tint pendant vingt années sous le charme de sa parole un auditoire d'élite et que les vieillards d'aujourd'hui n'ont pas perdu le souvenir de ces leçons, enchantement de leur jeunesse.

Picard (1769-1828), auteur et comédien, remarquable par son esprit et sa fécondité, excellait dans les ouvrages légers, et lorsqu'il aborda la grande comédie, sa pièce de *Médiocre et rampant ou le Moyen de parvenir,* obtint un grand et légitime succès. Elle date de 1797; mais la plupart des comédies de Picard ont été composées sous l'époque impériale, de 1800 à 1827. Le *Collatéral ou la Diligence de Joigny* et les *Deux Philibert* n'ont pas trop vieilli.

Alexandre Duval (1767-1842), très-habile arrangeur, assez médiocre écrivain, se proposa toujours pour but, comme il l'écrit lui-même, « de rendre les hommes meilleurs en les amusant. » Ses pièces, pour la plupart très-morales, furent souvent arrêtées par la censure à cause de la hardiesse de ses opinions politiques. Le *Chevalier d'in-*

dustrie, la *Fille d'honneur*, en cinq actes et en vers, ont disparu du théâtre, mais plaisent encore à la lecture.

Les imitateurs de Delille se faisaient une fausse idée de la poésie didactique et descriptive. Le secret consistait pour eux non point à tirer de la science ces pensées sublimes qui rattachent l'homme à la source élevée d'où lui vient toute connaissance et toute lumière, mais à rendre avec précision et justesse les détails matériels dans un langage fleuri. « Plus une matière était aride, plus les poëtes se croyaient de mérite à la traiter : le style poétique était regardé comme quelque chose d'indépendant de la pensée, comme un ornement mobile qu'on pouvait appliquer indifféremment à tous les sujets, et monter ou démonter à volonté[1]. »

A ce travail excellèrent **de Fontanes** (1757-1821), auteur de la *Chartreuse*, du *Verger*, du *Jour des morts dans une campagne*; **Esménard** (1770-1811), chantre de la *Navigation*, dans un poëme en huit chants, inspiré par les souvenirs des voyages de l'auteur; **Lemercier** avec l'*Atlantiade ou la Théogonie newtonienne*, et tant d'autres enveloppés déjà dans les ténèbres de l'oubli.

Nous excepterons **Legouvé** (Gabriel), né en 1764, mort en 1811. Il aurait quelque droit à réclamer sa place au rang des poëtes dramatiques. Mais il doit surtout sa gloire au poëme *du Mérite des femmes* (1801) dans lequel il rappelle une génération frivole et railleuse au respect de l'épouse et de la mère[2].

Millevoye (Charles-Hubert), né en 1782, mort en 1816, vit couronner par l'Académie plusieurs de ses petits poëmes. La postérité n'a retenu que les élégies : *Le Poëte mourant*; *Priez pour moi*, et surtout *la Chute des feuilles*.

La décadence était peut-être moins sensible dans les ouvrages en prose, et si « les colonnes des libraires, » pour parler comme Horace, ne portent plus les titres des cent

1. M. Demogeot, *Histoire de la Littérature française*.
2. M. Ernest Legouvé (1807) maintient avec honneur, à l'Académie française, le renom paternel.

volumes de madame de Genlis (1745-1830), « les romans de Fiévée (1767-1839), de mesdames Cottin (1773-1817), Flahaut Souza (1760-1836) et de Krüdner (1766-1825), semblent déjà par leur délicatesse, leur élévation morale, se ressentir du souffle nouveau qui va passer sur le siècle » et rajeunir une littérature desséchée par l'emphase paradoxale et le scepticisme railleur des philosophes de l'*Encyclopédie*.

Retour des esprits aux idées religieuses : Châteaubriand, Madame de Staël.

C'est par le retour aux idées religieuses que s'opérera la résurrection littéraire. Fatiguées de la négation et du doute, les âmes cherchèrent le repos dans les anciennes croyances, ou du moins dans le sentiment qui les accompagnait, et s'abandonnèrent avec délices à cette poésie touchante et solennelle des cérémonies de l'Église, interdites depuis tant d'années et que la politique du premier consul venait de rétablir. L'intelligence d'élite de Châteaubriand fut saisie d'une mélancolie profonde à l'aspect des débris de toutes les croyances dont Voltaire et son école avait jonché le sol. Tourmenté du besoin d'aimer et de croire, son cœur recula devant les malheurs, les crimes et même les exploits sanglants dont il était entouré, et se rejeta vers le Dieu de sa mère, y trouvant aussi un secours et un asile contre l'esprit militaire et la rudesse tyrannique du régime impérial. Voilà le caractère, la force et l'inspiration de son génie.

Nous entrerons dans quelques détails sur les événements de sa vie, longue et fort agitée : car ses vicissitudes nous expliquent les ouvrages de ce grand écrivain. François René, vicomte **de Châteaubriand**, naquit à Saint-Malo le 4 septembre 1768, d'une antique famille bretonne dont il était le dernier rejeton. Les études successives qu'il fit à Dol, à Rennes, à Dinan, laissèrent dans son âme une impression moins vive que les douces et pieuses leçons de sa mère, qu'il écoutait avec tendresse. Il devait en ressentir plus tard la féconde influence.

Destiné d'abord à la marine, puis à l'état ecclésiastique, il sert comme sous-lieutenant au régiment de Navarre en 1786, et, porté vers les lettres par une sorte d'instinct, il entre en relations avec la plupart des beaux esprits qui les cultivaient. Quelques essais publiés vers 1790, dans l'*Almanach des Muses*, entre autres une *Idylle sur l'amour de la campagne*, ne laissaient pas prévoir toute la poésie que renfermait son âme et qu'il devait plus tard déployer dans une prose aussi riche que les plus beaux vers.

Séduit par les merveilles qu'on racontait alors de la jeune Amérique et de sa lutte héroïque pour conquérir la liberté contre les Anglais, Châteaubriand s'embarqua pour le nouveau monde (1791). La haine héréditaire du Français et surtout du Breton le pousse au secours des ennemis de l'Angleterre. Sa jeune imagination, charmée par la lecture de *Paul et Virginie*, lui faisait prendre en dégoût notre civilisation vieillie. Il rapporte de son voyage l'enthousiasme de la liberté, la poésie de l'océan et des vastes solitudes. Dès son retour, en 1792, obéissant à ce qu'il regarde comme son devoir, il va rejoindre les princes à Coblentz; mais bientôt il les quitte, se réfugie à Jersey et de là passe en Angleterre. Il y publie en 1797 son premier ouvrage, *Essai historique, politique et moral sur les révolutions*. Rien encore dans ce livre n'annonçait les véritables sentiments et l'originalité de l'auteur. Il ne se débarrasse pas des idées paradoxales ou sceptiques puisées dans la société des amis de sa jeunesse.

Un événement douloureux, la mort de sa mère, en 1798, détermine une révolution complète dans les idées de Châteaubriand. Il se déclare vrai chrétien et médite dès lors son grand ouvrage, celui qui plus que tous les autres porte l'empreinte et le caractère de son génie. Son but était non point d'établir par des arguments la solidité du dogme et les vérités de la foi; mais de faire comprendre et goûter la sainte poésie de la religion, de prouver à tous la sublimité d'une doctrine qui avait couvert le monde de ces admirables édifices, sanctuaires dignes de la majesté du Dieu

de la Bible, refuges si doux aux âmes blessées par les outrages et les douleurs de la vie. La pensée qui devait inspirer le *Génie du christianisme*, « c'est que, de toutes les religions qui ont jamais existé, la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres; que le monde moderne lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices pour les malheureux jusqu'aux temples bâtis par Michel-Ange et décorés par Raphaël; qu'il n'y a rien de plus divin que sa morale, rien de plus aimable, de plus pompeux que ses dogmes, sa doctrine et son culte; qu'elle favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, donne de la vigueur à la pensée, offre des formes nobles à l'écrivain et des moules parfaits à l'artiste[1]. » Tel est le sens et le fond du *Génie du christianisme*, publié en 1802. L'ouvrage est divisé en quatre parties : dogmes et doctrine; poétique du christianisme; beaux-arts et littérature; cultes. En se séparant des doctrines de l'âge précédent, Châteaubriand par son style rompait aussi avec les habitudes littéraires. Sans cesser d'être correcte, sa prose abondante, fleurie, pleine d'images, affectant la couleur poétique, formait contraste avec la phrase sèche, abstraite, sans relief et sans mouvement des autres œuvres contemporaines. Châteaubriand avait déjà donné comme un avant-goût de cette innovation littéraire dans l'épisode d'*Atala*, publié au *Mercure de France* (1801). La poésie des forêts vierges, les mœurs simples et innocentes de la vie sauvage, les passions naïves y étaient peintes avec un style qui prétendait se rapprocher de la nature primitive, et dans lequel des hommes d'un goût trop sévère, comme Joseph Chénier, trouvaient les caractères de la corruption et de la décadence du langage.

Le *Génie du christianisme* fut accueilli par un enthousiasme général. « Les fidèles se crurent sauvés par l'appa-

1. CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*, Ire partie, livre Ier.

rition d'un livre qui répondait si bien à leurs dispositions intérieures : on avait alors un besoin de foi, une avidité de consolations religieuses, qui venait de la privation même de ces consolations depuis longues années[1]... »

Châteaubriand joignait à ces idées une intention politique : le retour à la religion lui semblait avoir pour conséquence la restauration monarchique ; toutefois Napoléon vit dans ce livre un auxiliaire à la popularité de ses desseins de réorganisation sociale, et l'auteur fut nommé secrétaire d'ambassade près de la cour de Rome.

Le meurtre du duc d'Enghien excita son indignation : il se sépara de l'empire, auquel il avait paru se rallier. En 1805 il publia *René*. C'était l'histoire de cet ennui profond, de cette souffrance passionnée, de la mélancolie qui tourmentait le siècle tout entier. Chacun pouvait se reconnaître dans ce jeune homme dévoré d'un chagrin indéfinissable, demandant aux solitudes du nouveau monde la paix du cœur, cherchée vainement au milieu de notre société.

Après un voyage de deux ans dans les contrées de l'Orient et une pieuse visite aux saints lieux, Châteaubriand publia, en 1809, le poëme des *Martyrs*, à notre avis le plus parfait de tous ses ouvrages pour la composition et le style. Dans les vingt-quatre chants de ce poëme en prose, l'auteur veut mettre en action les théories développées par le *Génie du Christianisme*, prouver que le merveilleux de la religion chrétienne peut lutter contre le merveilleux emprunté à la mythologie. « Il renferme dans un même cadre le tableau des deux religions, la morale, les sacrifices, les pompes des deux cultes, fait entendre le langage de la Genèse auprès de celui de l'Odyssée et montre le Jupiter d'Homère à côté du Jéhovah de Milton, sans blesser la piété, le goût et la vraisemblance des mœurs[2]. » Nulle part il ne fut mieux inspiré, nulle part un style si pur, si fleuri, si brillant d'originalité,

1. Chateaubriand, *Génie du Christianisme*. Préface de l'édition de 182?.
2. Chateaubriand, *Les Martyrs*. Préface de la première édition.

ne revêtit des fictions plus ingénieuses, des caractères plus intéressants, des situations plus touchantes. Démodocus, le prêtre des Muses, est un vieillard digne d'Homère; sa fille Cymodocée un type enchanteur de grâce et de pureté virginales. L'épisode de Velléda rappelle sans trop d'infériorité le quatrième livre de l'Énéide, et le martyre d'Eudore et de Cymodocée au dernier chant nous arrache des larmes. Toujours amoureux de la liberté, Châteaubriand n'avait pas négligé de protester contre le despotisme, « dans le portrait de Galérius et la peinture de la cour de Dioclétien. »

L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* parut deux ans après (1811). C'est une description fidèle de la Grèce et de la Palestine, animée par les émotions de l'auteur en présence de lieux consacrés par d'héroïques et pieux souvenirs.

A partir de 1811, époque où Châteaubriand, élu membre de l'Académie française, ne put prononcer son discours de réception à cause des allusions compromettantes, sa vie est occupée par la politique; ses ouvrages prennent un caractère nouveau, et, de même que ses actes, sont toujours dictés par le sentiment qui fit de sa vie une opposition éternelle. Le secret de sa conduite comme de ses livres, à partir de 1814, lui-même nous l'explique dans une phrase devenue célèbre : « Je suis républicain par inclination, bourbonnien par devoir et monarchiste par raison. » Après les Cent jours, nommé ministre d'État, puis pair de France, il se sépare du gouvernement, trop peu libéral à son gré, et fonde le journal *le Conservateur*. La mort du duc de Berry le rapproche de la cour, et M. de Villèle le nomme ambassadeur à Berlin. Nouvelle disgrâce en 1821. Ambassadeur à Londres en 1822, puis ministre des affaires étrangères, il garde son portefeuille dix-sept mois, et, rejeté vers l'opposition en 1824, il écrit dans le *Journal des Débats*.

De cette époque datent : *Les aventures du dernier Abencerage*, petit chef-d'œuvre où se montrent sans laisser aucune prise à la critique les véritables caractères de la langue de Châteaubriand. Les censeurs même indulgents avaient le

droit de se montrer rigides en présence des *Natchez*, œuvre composée dans la jeunesse, où se mêlaient avec une rare inexpérience les inventions les plus bizarres aux impressions saisissantes rapportées du voyage en Amérique. Le style même abondait en défauts : c'était l'exubérance d'un écrivain emporté vers l'excès par le désir d'échapper à la vulgarité. En 1828, M. de Martignac nomme Châteaubriand ambassadeur à Rome; lui-même donna sa démission à l'avénement du ministère Polignac. A la révolution de 1830, qu'il n'avait que trop prévue, il essaya vainement de sauver la couronne de Charles X, protesta contre le nouveau gouvernement et donna sa démission de pair de France.

Rentré dans la vie privée, mêlé parfois sans dignité comme sans succès à des intrigues impuissantes, il publia, soit en France soit à Genève, ses *Études historiques* (1831); un *Essai sur la littérature anglaise* (1836), suivi de la traduction du *Paradis perdu* de Milton. En 1844 il retraçait la *Vie de l'abbé de Rancé*, fondateur de la Trappe, et s'occupait de continuer des Mémoires sur sa vie, commencés dès 1811, et qui ne devaient paraître qu'après sa mort sous le titre de *Mémoires d'outre-tombe*. « Sa fin passa presque inaperçue dans les convulsions de la république de 1848; mais ses funérailles furent éclatantes; il avait désiré d'être inhumé dans un îlot de la rade de Saint-Malo, sa ville natale : son vœu fut accompli, au milieu d'un immense concours des populations bretonnes et des admirateurs de son génie. » (Delzons)[1].

Châteaubriand fut avant tout une âme de poëte; il en eut le charme et la mobilité. A la fois amoureux de la beauté régulière de nos classiques et saisi par la rêverie et l'esprit novateur de l'âge moderne, il flotte de l'un à l'autre, toujours fidèle cependant à la véritable élévation intellectuelle, à la vraie noblesse morale. L'incertitude de son âme

1. Il faut ajouter à la liste des ouvrages de Châteaubriand quelques opuscules politiques : la *Restauration et la monarchie élective;* le *congrès de Vérone;* une tragédie de *Moïse,* sans intérêt, et quelques poëmes médiocres.

se réfléchit dans ses œuvres. On peut le blâmer d'avoir été trop curieux de l'originalité même pour la forme de sa phrase tourmentée par des inversions violentes et colorée outre mesure par les figures et les images.

Il semble que de nos jours Châteaubriand soit trop négligé; certains littérateurs veulent penser que sa gloire tient pour la plus grande part au triomphe des idées religieuses et monarchiques pendant la Restauration; mais la lecture des ***Martyrs***, de l'***Itinéraire***, suffirait pour ramener l'esprit à une appréciation plus équitable. Non, tous les ouvrages de Châteaubriand ne seront pas oubliés, et son nom restera glorieux comme celui d'un écrivain original, du véritable chef de la rénovation littéraire au XIXe siècle.

Les idées religieuses que Châteaubriand ranimait par l'éclat de la poésie, furent défendues avec l'autorité dogmatique par **de Bonald**, né à Milhau en 1753, mort en 1840. Soutien éloquent de la philosophie spiritualiste, il a défini l'homme « une intelligence servie par des organes. » Avec plus d'audace et d'énergie Joseph de **Maistre**, né à Chambéry en 1754, mort en 1821, poursuivit sans relâche la Révolution française, et, par haine de ses excès, se réfugia dans une théocratie systématique. Tel est l'esprit de ses ouvrages les plus célèbres : les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le *Pape* et l'*Église gallicane*. **Royer-Collard**, né à Sompuis (Marne) en 1763, mort en 1845, proclama hautement dans son enseignement public à la faculté des lettres de Paris, les doctrines de la philosophie spiritualiste et religieuse (1811). Sa parole renversa les derniers restes de l'école de Condillac.

Unie d'affection avec Châteaubriand, madame **de Staël** défendit avec lui la cause du spiritualisme et de la véritable liberté. Elle ne contribua pas moins à l'inauguration et au développement du mouvement littéraire de notre époque. Née à Paris en 1766, fille du ministre Necker, elle fut, dès sa jeunesse, entourée dans le salon de son père des écrivains les plus distingués de la fin du XVIIIe siècle, et montra de

bonne heure, par de petites compositions dramatiques et quelques pages de philosophie, la force et la solidité de son esprit. Ses *Lettres sur J. J. Rousseau* furent le premier ouvrage qui ait attiré l'attention et fait concevoir de plus hautes espérances. Épouse du baron de Staël en 1785, elle groupa bientôt autour d'elle toutes les intelligences brillantes et tous les cœurs généreux qui, au début du XIXe siècle, refusaient de se courber devant le prestige de la force et du succès.

Son livre, *De l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, attestait sinon la maturité du jugement, au moins une profondeur rare et une exquise sensibilité. On sentait la puissance d'un écrivain dans cet ouvrage, où l'auteur mettait en dehors par l'expression son âme tout entière. *La littérature, considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, précéda de quelques mois le livre métaphysique de *Delphine*. Ce roman par lettres est la naïve peinture de madame de Staël elle-même, de ses sentiments, de ses aspirations. Il lui manque le style, cette condition de l'immortalité pour les ouvrages de l'esprit. Peut-être aussi se ressent-il trop de l'influence des doctrines du XVIIIe siècle; le talent de madame de Staël ne pouvait acquérir son développement complet que le jour où, dégagée de la philosophie sensualiste, elle arriverait au christianisme.

Cette conversion se fait entrevoir dans le roman de *Corinne ou l'Italie*, composé à la suite des voyages de l'auteur dans les pays qu'elle a décrits. Bien que la personnalité s'y laisse trop sentir et que madame de Staël cède au désir de s'idéaliser elle-même, la hauteur des doctrines morales, la finesse et la sûreté d'un goût dirigé par cette maxime, « le beau n'est que la splendeur du bien, » font de *Corinne* un ouvrage digne de la postérité. La fable en est intéressante. Déçue dans l'espoir d'une tendre affection, « réduite à chercher la gloire à défaut du bonheur, » l'héroïne charme l'Italie par ses chants inspirés, et, retrou-

vant celui qui possède son cœur, celui auquel elle eût voulu consacrer sa vie, elle le guide en présence de tous les chefs-d'œuvre des arts, au milieu des merveilles de l'antiquité et des âges modernes, lui en fait comprendre les beautés, animant ses explications de toute la chaleur de son âme. Le chant de triomphe au Capitole, l'hymne inspiré sur le promontoire de Misène, la visite à la Sibylle du Dominiquin, la mort de Corinne, sont des pages éternelles au milieu des productions exquises de la littérature française. La réputation de ce beau livre consola madame de Staël des rigueurs d'un gouvernement ombrageux qui l'avait bannie de France, lui fournissant l'occasion d'aller recueillir à l'étranger les impressions et les connaissances dont elle avait fait un chef-d'œuvre.

« La perte de son père donna à son talent quelque chose de plus profond et de plus tendre. L'amour filial agit sur elle comme sur Châteaubriand : Necker était mort chrétien, sa fille voulut être chrétienne. » (M. Demogeot.)

Madame de Staël, qui avait visité une première fois l'Allemagne en 1803, la parcourut encore en 1808. « L'Allemagne fut pour elle une consolation, un refuge assuré dans son exil, une terre de science et d'art. » (M. Marmier.) Revenue dans sa retraite, au bord du lac Léman, elle s'occupa de rédiger toutes les observations qu'elle avait faites en parcourant les villes, en s'arrêtant devant les paysages les plus gracieux et les plus solennels, en s'entretenant avec les hommes d'élite qui l'accueillaient avec un respectueux empressement, en lisant enfin les ouvrages des poëtes sur la terre même où ils avaient été composés. Les lettres françaises s'enrichirent du livre *De l'Allemagne*. En 1810, il allait paraître, lorsque la police impériale, sous le prétexte que l'ouvrage faisait l'éloge des ennemis de la France, fit saisir et mettre au pilon l'édition tout entière. Il reparut sur la fin de 1813 à Londres, puis à Paris en 1814. L'auteur l'a divisé en quatre parties : de l'Allemagne et des mœurs des Allemands ; la littérature et

les arts; la philosophie et la morale; la religion et l'enthousiasme.

On peut dire du livre *De l'Allemagne* qu'il est en quelque sorte le manifeste de la révolution littéraire, programme du reste sage et sérieux, qui nous ouvre des voies nouvelles sans vouloir nous y guider par d'autres principes que ceux qui, dans tous les temps, ont inspiré les travaux du génie. L'union du bien et du beau, telle est la théorie de madame de Staël. Mais elle nous engage à la réaliser sans nous réduire aux procédés d'invention et de style qui nous ont servi jusqu'au XIXe siècle. Elle veut nous apprendre à ne pas nous enfermer exclusivement dans l'esprit et les souvenirs de l'antiquité grecque et romaine. Les races saxonnes ont apporté dans le monde des éléments dont il ne faut pas méconnaître la puissance et la beauté; notre génie français peut gagner à l'imitation discrète des œuvres de Gœthe, de Schiller. La philosophie allemande, dégagée de ses nuages et de ses formules prétentieuses, peut nous donner le sérieux et la profondeur et corriger la frivolité dont on nous accuse parfois avec quelque raison.

L'admiration sincère pour madame de Staël et pour le livre *De l'Allemagne* ne doit point aller jusqu'à l'aveuglement. Félicitons-nous qu'elle nous ait initiés aux beautés de Gœthe et de Schiller; mais blâmons-la de n'avoir pas rendu justice complète au génie de Corneille et de Racine[1]. « Nous avons, dit-elle, en français des chefs-d'œuvre de versification, mais comment peut-on appeler la versification de la poésie[2] ? » Et encore : « Boileau n'a insisté que sur des préceptes de raison et de sagesse, qui ont introduit dans la littérature une sorte de pédanterie très-nuisible au sublime élan des arts[3]. » Quelques-uns, dans la suite, se sont pré-

1. Les mâles beautés de ces maîtres de la pensée et du style peuvent être un moment délaissées, mais elles sont destinées à triompher d'un engouement passager, semblables à ces statues antiques dont la grandeur sereine domine les œuvres où l'imagination et la fantaisie se livrent à tous leurs caprices.
2. Madame DE STAEL, *De l'Allemagne*, IIe partie.
3. Madame DE STAEL, *De l'Allemagne*, IIe partie.

valus de ces paroles pour se soustraire au joug salutaire de la règle et ne reconnaître d'autre loi que la fantaisie, décorée du nom trompeur d'inspiration et de génie.

CHAPITRE XXVI.

XIXe Siècle (suite).

Époque de la monarchie constitutionnelle (1815-1848).

Mouvement littéraire de la Restauration. — Poésie. — Le genre lyrique. Le Théâtre. — Prose. — La Philosophie. L'Histoire. L'Éloquence. Le Théâtre. La Critique littéraire. — Les Romantiques et les Classiques.

Mouvement littéraire de la Restauration.

A la suite de Châteaubriand et de madame de Staël, sous l'impulsion que ces écrivains donnèrent à l'esprit français, on vit surgir une moisson d'écrivains dont les œuvres en tout genre permettent d'égaler le XIXe siècle aux âges les plus illustres de notre littérature. Une vie nouvelle circule partout : la poésie, l'éloquence, la philosophie, l'histoire, semblent rivaliser pour enrichir notre pays de productions remarquables et nous permettent d'inscrire une foule de noms nouveaux à la liste des chefs-d'œuvre de la littérature française. Notre tâche doit se borner à citer ici les plus célèbres, sans y joindre avec trop de détails nos appréciations et notre jugement. Ils sont nos contemporains, plusieurs vivent encore et l'impartialité devient difficile; d'autres ont disparu depuis hier et leur tombe à peine fermée nous fait une loi de la discrétion, même dans l'éloge. Nommons rapidement ceux dont la gloire est dès à présent incontestée.

Poésie. — Le genre lyrique. Le Théâtre.

Les poëtes du XIXe siècle peuvent se diviser en deux catégories : ceux qui demandent leur inspiration au patriotisme un peu exclusif, à la gloire des guerres de l'empire et aux idées philosophiques du XVIIIe siècle, et ceux qui, sur la trace de Châteaubriand, raniment dans les cœurs le sentiment religieux et le culte des souvenirs de la vieille France.

Parmi les premiers, qu'on peut rattacher à l'âge précédent pour les idées et le style, plaçons Béranger et Casimir Delavigne.

Pierre-Jean **Béranger**, né à Paris en **1780**, mort en **1857**. a composé des chansons populaires et patriotiques. Il chante la liberté, la gloire et les malheurs de l'empire, ou reproduit avec esprit et un grand bonheur d'expression la philosophie déiste du XVIIIe siècle. Le fond sans doute est à blâmer, mais sa langue est pure et correcte. Le poëte a le sentiment et le goût de l'antiquité, et chez lui le style s'élève avec la pensée, en sorte que certaines de ses chansons atteignent à la hauteur de l'ode. D'autres sont frivoles ou mêmes immorales.

Casimir **Delavigne**, né au Hâvre en **1793**, mort en **1843**, débuta par des poésies lyriques intitulées *Messéniennes*, où son âme française mêlait avec attendrissement les exploits des aïeux et ceux de l'époque républicaine et impériale. Il saluait avec le même respect et la même indignation patriotique la sainte martyre de Rouen et la victime de Sainte-Hélène. Plus tard il se distingua comme poëte dramatique. Il a le génie de ce genre de composition, et les sujets intéressants qu'il a choisis sont traités avec un goût parfait, une rare correction de versification et de style. On lui reproche quelque froideur. Il affecte de rester fidèle à la langue du XVIIe et du XVIIIe siècle, et cependant la tendance à prendre ses personnages dans l'histoire moderne de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne le rattachent à la nouvelle école. Également habile dans le drame sérieux et

dans la comédie, il y a déployé le même talent. *Louis XI* (1832) et l'*École des vieillards* (1823) suffisent à protéger sa renommée contre l'oubli.

Dans la seconde classe des poëtes, qui se séparent de la tradition du XVIIIe siècle, plaçons Lamartine, Alfred de Musset et Victor Hugo.

Lamartine (1790-1869) est l'héritier direct de Châteaubriand. Il a su entourer du doux charme de la poésie les sentiments et les idées du chantre des *Martyrs*, de l'auteur du *Génie du christianisme*. Au début de notre siècle, il rafraîchit les âmes par le retour aux sentiments religieux, que ses admirables *Méditations* firent pénétrer dans tous les cœurs. Cette œuvre vraiment sublime rompait avec les traditions poétiques du XVIIIe siècle. La langue elle-même était transformée, et le vers n'avait plus aucun rapport avec celui des poëmes lyriques et descriptifs de l'âge précédent. Le succès des *Méditations* fut immense : on accueillit les *Harmonies* avec moins d'enthousiasme, et le poëme de *Jocelyn*, où respirait la tendresse, la poésie quelquefois trop passionnée de Bernardin de Saint-Pierre et de Châteaubriand, souleva des objections et des critiques. Lamartine est à coup sûr un poëte lyrique du premier ordre. Nul n'égale sa facilité, son abondance inépuisable, son harmonie enchanteresse. Peut-être lui arrive-t-il trop souvent de se laisser bercer à la musique de son vers et de sa strophe et d'oublier le fond même de la pensée. Son goût n'est pas parfait; sa phrase a, dans ses contours, quelque chose d'indécis et de fuyant qui reproduit les hésitations et les incertitudes de son âme.

Alfred **de Musset** (1810-1857), poëte léger, capricieux, mêle à chaque instant les inspirations les plus charmantes avec les fantaisies les plus bizarres. Sa prose leste et dégagée, son vers d'une allure indépendante, font de lui un des écrivains les plus originaux de notre temps. Des éclairs de sensibilité et de pathétique réchauffent quelques-unes de ses compositions. Sa pièce, intitulée *Stances à la Malibran*, est un des chefs-d'œuvre de la littérature française.

Victor **Hugo** (1802) annonçait de bonne heure un grand poëte. Châteaubriand avait dit de lui : « C'est un enfant de génie. » Il a réalisé le présage. Il débuta par la poésie lyrique, et ses *Odes et ballades* offraient une inspiration large, grande, philosophique; on y remarquait surtout cette puissance que donnent aux vers la profusion, la splendeur des images, l'harmonie et la variété du rhythme. Les recueils qui suivirent et qui s'intitulent les *Orientales,* les *Feuilles d'automne,* les *Rayons et les Ombres*.... sont inspirés par une admiration enthousiaste pour les beautés de la nature, ses couleurs, ses parfums, ses murmures. Le respect des vieillards, l'amour des enfants, les mystères de la création, les grands événements de la vie humaine, font battre tour à tour l'âme du poëte, qui les comprend et les exprime dans un langage sonore et splendide dont il faut blâmer souvent l'exagération.

Comme auteur dramatique, Victor Hugo voulut, ainsi qu'au XVIIe siècle, ranimer et réchauffer notre poésie par l'imitation de l'énergie et de la couleur espagnoles. L'affectation de l'énergie, le naturel poussé jusqu'à la trivialité, la recherche de l'antithèse, tels sont les caractères de son style. Le contraste des situations et des caractères, la grandeur opposée à la bassesse, la laideur à la beauté, la cruauté à la tendresse, enfin l'opposition sous toutes ses formes, voilà le secret de sa composition.

Les coupes hardies et bizarres, les enjambements parfois grotesques, la richesse des rimes, caractérisent sa versification. L'harmonie n'a pas la douceur de celle de Lamartine. Elle évite la monotonie, s'approprie au sujet et contribue pour sa part à la traduction de la pensée.

Nous ne voulons pas oublier **Ponsard** (1814-1867). Sa tragédie de *Lucrèce,* qui réagissait en apparence par le style contre les hardiesses du *romantisme,* fut accueillie avec enthousiasme. D'autres tragédies ou comédies en vers du même poëte, sans obtenir un pareil succès, se distinguent néanmoins par la noblesse des sentiments et la correction de la langue.

Prose. — La Philosophie. L'Histoire. L'Éloquence. Le Théâtre. La Critique littéraire.

Bien que la presse tende, pendant cette période à absorber la plus grande part de l'activité intellectuelle et que, séduits par ses attraits, quelques-uns de nos plus grands écrivains y rencontrent des déceptions et des échecs, les œuvres patientes et sérieuses nous présentent encore des sujets d'éloge et d'admiration.

La philosophie se dégage à son tour du matérialisme de l'âge précédent. Après **Laromiguière** (1756-1837), qui conservait encore quelques traces des doctrines de Condillac, le mouvement religieux et spiritualiste prend son essor avec **Royer-Collard** (1763-1845), **Lamennais** (1782-1854) et Victor **Cousin** (1792-1867), chef de l'école éclectique. Traducteur et interprète de Platon, cet illustre écrivain transporte en France, avec la netteté de son esprit et la clarté d'un beau langage, les théories un peu nuageuses de la philosophie allemande. Son livre, *Le vrai, le beau èt le bien,* développe la morale la plus pure dans un style digne des meilleurs auteurs du XVIIe siècle. **Jouffroy** (1796-1842), son disciple et plus tard son rival, mêle à la fermeté du maître une sensibilité touchante. Une brillante école, formée par les leçons de ces deux philosophes, efface jusqu'aux derniers vestiges d'un sophisme railleur ou d'une incrédulité systématique.

L'histoire est un des titres les plus glorieux du XIXe siècle à l'admiration de la postérité. L'étude consciencieuse des sources, la sagacité qui les choisit, la pénétration qui les comprend et les discute, l'imagination qui nous transporte dans les siècles passés et nous fait vivre de leur vie; une puissance de style qui ressuscite, pour ainsi parler, les mœurs et les hommes des âges disparus, voilà ce qui frappe dans les œuvres de nos historiens.

Avec ces qualités, Augustin **Thierry** (1795-1856) dégage

l'histoire de France des conventions qui la dénaturaient et donne aux siècles les plus reculés et les plus obscurs leur véritable caractère et leur physionomie. Les ***Lettres sur l'histoire de France,*** les ***Récits Mérovingiens***, l'***Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands,*** ouvrent à nos yeux des perspectives inconnues.

De Barante (1782-1866) retrace avec un style intéressant et lumineux l'***Histoire des ducs de Bourgogne*** et nous fait comprendre les sentiments et la vie du moyen âge.

M. Guizot (1787) instruit notre génération par des leçons où l'autorité de la pensée féconde la science, et réalise le but idéal de l'enseignement historique :

Éclairer l'avenir au flambeau du passé.

Michelet (1798-1874) rétablit la vérité dans l'***Histoire romaine,*** et les six premiers volumes de l'***Histoire de France***, où l'auteur ne s'abandonne pas encore à toute la fougue d'une imagination souvent égarée, pouvaient suffire à la réputation de leur auteur.

M. Thiers (1797) attache pour toujours son nom à l'une des plus fameuses périodes de notre histoire, en racontant dans tous ses détails les plus précis la ***Révolution française, le Consulat et l'Empire***. On ne doit pas regarder comme un faible mérite la limpidité d'un style digne de l'auteur du ***Siècle de Louis XIV***.

M. Mignet (1790), sans altérer les faits, compose une œuvre littéraire en résumant l'***Histoire de la Révolution française***.

M. H. Martin (1810) entreprend et conduit à bonne fin l'immense travail d'une ***Histoire de France*** complète, depuis l'origine jusqu'à 1789.

Ranimée par la liberté, l'éloquence parlementaire nous offre les noms illustres du général **Foy**, de **Martignac**, de Benjamin **Constant**, de **Royer-Collard**. Leurs discours resteront le modèle des orateurs dont la voix après eux retentira dans nos assemblées politiques.

Pendant qu'ils traitaient à la tribune les questions les plus graves et les plus brûlantes, Paul-Louis **Courier** (1773-1825), dans ses pamphlets politiques et littéraires, unissait à une malice spirituelle « un industrieux langage composé de celui des auteurs grecs qu'il connaissait mieux qu'homme d'Europe, de notre langue du seizième siècle qu'il cultivait avec amour, et du franc et énergique parler du peuple, qui a si bien conservé les idiotismes de nos vieux écrivains. » (M. Demogeot.)

La grande voix de l'Église, qui n'était jamais restée silencieuse, fait entendre après 1830 des paroles plus éloquentes. Les *Sermons* et les *Conférences* des **Lacordaire** (1802-1861) et des **Ravignan** (1795-1858) attirèrent sous les voûtes de Notre-Dame de Paris une jeunesse avide d'échapper aux fatigues du doute, aux angoisses de l'incrédulité.

La prose, au théâtre, se partage avec la poésie l'attention des spectateurs. M. Victor **Hugo** montre, dans ses drames en prose, la même force dramatique, la même exagération, la même hardiesse de style que nous avons signalées dans ses vers.

La comédie peut se glorifier du nom d'Eugène **Scribe**, né en 1794, mort en 1861. Habile à peindre les mœurs de la bourgeoisie moderne, il s'élève jusqu'à la haute comédie dans la *Camaraderie*, dans *Bertrand et Raton*. Personne ne l'a surpassé pour l'entente du théâtre et l'agencement des scènes. Ces qualités malheureusement ne sont pas soutenues par la science du style.

Alfred **de Musset** a écrit en prose une série de *Proverbes* dont le langage fin et délicat séduit les critiques les plus sévères.

Enfin, grâce aux méditations de la philosophie, aux savantes études de nos historiens, la critique, éclairée d'une lumière nouvelle, s'élève plus haut qu'elle n'était jamais parvenue. Loin de se borner au détail des expressions, aux remarques sur la correction du langage ou les beautés du style, elle entre plus avant dans l'esprit

même des œuvres remarquables par l'intelligence des époques où les grands hommes ont vécu, par l'étude attentive de leur caractère et des éléments dont se compose leur génie. Ces principes dirigeaient **Villemain** (1790-1870), lorsqu'il voyait se presser autour de sa chaire, à la Sorbonne, une jeunesse avide d'écouter ses développements fleuris et quelquefois même éloquents sur la littérature française au moyen âge. Il leur traçait ensuite le tableau de ce XVIIIe siècle si fécond en esprits éminents, si dangereux par ses doctrines, et joignait au goût le plus pur les préceptes d'une morale rendue attrayante par le charme de sa parole. **Saint-Marc Girardin** (1801-1872), moins élégant peut-être, mais plus solide, appelait la jeunesse du respect aveugle des opinions traditionnelles à l'étude indépendante et spontanée des chefs-d'œuvre et laissait dans son *Cours de littérature dramatique* un modèle accompli de critique et de philosophie.

Sainte-Beuve, un des premiers adeptes de l'école romantique, abandonna la poésie pour se livrer avec succès à la critique littéraire. Ses opinions parfois ingénieuses sont mêlées d'erreurs déplorables.

M. D. **Nisard** se distingue par la finesse des aperçus, la sûreté du goût, le sentiment exquis des véritables qualités de l'esprit français. Son enseignement à l'École normale a maintenu dans l'Université les traditions littéraires du XVIIe siècle.

Les Romantiques et les Classiques.

D'après l'énumération rapide des auteurs qui brillèrent pendant la période de la Restauration, on peut se faire une idée de l'activité des esprits depuis la chute de l'empire en 1815 jusqu'à la révolution de 1830. Dès cette époque, on peut dire que la cause des nouvelles doctrines littéraires inaugurées par Châteaubriand et madame de Staël était gagnée. La joie du triomphe poussa quelques jeunes

auteurs à l'exagération de la victoire, et l'on vit s'élever une querelle qui rappelait par certains traits la querelle des anciens et des modernes à la fin du XVIIe siècle. Ralliés autour de M. V. Hugo, sous le nom de *romantiques*, tous ceux qui voulaient substituer au culte des chefs-d'œuvre de l'âge classique l'imitation prétentieuse de la littérature du moyen âge, protester contre l'énervement de la langue par l'emploi d'expressions triviales à force de simplicité, remplacer les types de l'éternelle beauté, affaiblis dans les imitations sans talent, par le grotesque ou même l'horrible, étalèrent ces théories avec fracas dans les journaux et les préfaces de leurs livres. Dès 1817, M. V. Hugo, dans la Préface de *Cromwell*, avait lancé le manifeste de la réforme littéraire. Quelques partisans des procédés employés par les poëtes de l'école de l'empire répondirent avec aigreur. On passa bientôt de l'attaque des théories à celle des personnes : les classiques n'étaient pas éloignés de traiter de scélérats ceux qui voulaient se soustraire à l'admiration des règles établies par Boileau, tandis que les romantiques prodiguaient volontiers le nom d'idiots à ceux qui refusaient d'approuver le dévergondage d'idées et de style dont quelques prétendus disciples de Lamartine et de M. V. Hugo donnaient chaque jour le triste exemple dans leurs écrits. C'est au théâtre et autour des drames de M. V. Hugo que se livraient les batailles les plus terribles. M. Alfred de Vigny avait commencé l'attaque par la représentation d'une traduction littérale de l'*Othello* de Shakespeare. Son échec incontestable fut couvert par le triomphe d'*Hernani*, drame de M. V. Hugo. Il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir de ces luttes; le bon sens public a terminé le débat[1]. Il a décidé qu'il ne convenait pas de parquer l'intelligence et les manifestations du génie dans des formules convenues; que chaque époque avait son caractère propre et son originalité, mais que l'esprit humain reconnaissait

1. Théophile Gautier en a retracé les péripéties dans l'*Histoire du romantisme* (1874).

des lois éternelles auxquelles l'art était contraint de se soumettre, ainsi que Chénier l'avait dit en beaux vers :

...Inventer n'est pas en un burlesque abandon,
Blesser la vérité, le bon sens, la raison ;

et ces transports déréglés qui, sous prétexte de nouveauté, imaginent des sentiments hors de nature, accouplent pour le besoin de l'effet les idées les plus contradictoires,

Sont l'accès de la fièvre et non pas du génie.

Il est aussi pour la langue des limites que la fantaisie n'a pas le droit de dépasser. La première condition est de se faire entendre, « et l'on n'est pas entendu parce que l'on s'entend soi-même, mais parce qu'on est en effet intelligible[1]. » Cette prétendue noblesse du style qui, pour fuir la bassesse, remplace à chaque instant le mot propre par un terme savant ou une périphrase prétentieuse, est aussi blâmable que la manie de créer des mots intelligibles à quelques-uns; d'employer, pour peindre avec plus de vigueur, l'argot des peintres et des sculpteurs, et de traîner en quelque sorte la pensée dans la fange en ayant recours à ce que Régnier appelait le langage des crocheteurs du port Saint-Jean.

Nous n'insisterons pas sur cette guerre éteinte des romantiques et des classiques, et nous terminerons cette revue rapide des diverses époques de notre littérature française par quelques réflexions tendant à caractériser l'époque à laquelle nous sommes parvenus. Elles feront comprendre ce que nous devons regretter des siècles précédents et les progrès que nous pouvons justement nous vanter d'avoir accomplis à notre tour. C'est en recueillant avec piété le flambeau transmis par les âges précédents, en tâchant d'en raviver la lumière, que nous parcourrons la voie tracée aux progrès de l'intelligence humaine[2].

1. La Bruyère, *Caractères*.
2. Et quasi cursores vitaï lampada tradunt. (Lucrèce.)

« Comme les coureurs qui, dans le stade, se passent de l'un à l'autre le flambeau. »

CHAPITRE XXVII.

XIXe Siècle (suite).

État actuel de la langue et de la littérature françaises. — La dernière édition du Dictionnaire de l'Académie.

État actuel de la langue et de la littérature françaises.

Le XIX[e] siècle a été le témoin d'une révolution dans l'art. Un esprit nouveau a soufflé sur la terre, et, sans répudier les beautés éternelles que l'antiquité lègue à notre imitation, nous les employons autrement, je ne dis pas mieux, mais autrement que nos devanciers. Le XVI[e] et le XVII[e] siècle, dominés par la Renaissance, s'étaient tenus peut-être trop près de leurs modèles ; ils avaient, de propos délibéré, détourné leur esprit de tout ce qui pouvait solliciter l'âme en dehors des émotions et des sentiments si merveilleusement analysés et reproduits par les Grecs et les Romains ; ils avaient fermé volontairement les yeux sur tout ce qui, dans le monde extérieur, leur offrait un autre spectacle, une autre nature que ceux qu'avaient décrits les Grecs et les Romains. On peut passer sous silence le XVIII[e] siècle : car si, pour le fond des idées, il est empreint d'une profonde originalité, pour la forme, il n'est que le reflet affaibli du siècle précédent. Les procédés de l'art sont les mêmes ; la langue est la même, en vers comme en prose ; les hommes de génie manquent en un mot, pour la partie extérieure du moins, d'originalité. On peut donc constater une différence profonde entre l'art du XIX[e] siècle et l'art des siècles précédents.

Il n'est pas seulement ici question de littérature et des productions en vers ou en prose. Toutes les parties de l'art, la sculpture, la peinture, la musique, ont éprouvé cette influence nouvelle dont nous allons rechercher les caractères et les causes.

Un des caractères dominants de l'école nouvelle, un de ceux qui frappent d'abord les yeux du lecteur dans les œuvres modernes, c'est le sentiment plus profond et plus vrai de la nature extérieure. Le monde moral n'a plus un mystère pour les écrivains du XVII[e] siècle. Ils l'ont analysé, pénétré jusque dans ses replis les plus cachés; ils ont ajouté à leurs propres observations, si nettes, si profondes, toutes les découvertes précieuses des anciens. Absorbés même par la partie psychologique et morale, ils ont perdu de vue la matière; ils ont oublié que l'homme se compose d'un corps et d'une âme, et rien de ce qui touche les sens n'eut la fortune de les intéresser. Aussi manquent-ils presque tous du sentiment de ce que nous appelons la nature.

« Dans la langue du XVII[e] siècle, le mot fait défaut avec ce sens vivant et sensible qui respire en ces doux vers de Lamartine :

Ah ! la nature est là qui t'invite et qui t'aime ;
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours ;
Quand tout change pour toi, la nature est la même,
Et le même soleil se lève sur tes jours.

Oui, l'homme du XIX[e] siècle jeta sur la nature un regard qu'animait un cœur nouveau; également attiré par les mystères et par les splendeurs, il s'émerveilla de ne plus se sentir étranger lui à elle, elle à lui. Là est la source profonde de ce lyrisme qui éclata d'abord dans la prose, et qui, se prolongeant jusqu'à nos jours, a ajouté une corde si sonore à la poésie moderne... Le XVII[e] siècle était, s'il est permis de se servir ici d'un terme de l'école, trop subjectif, c'est-à-dire trop préoccupé du spectacle intérieur et trop convaincu de l'indépendance de l'esprit à l'égard du reste, pour reconnaître au spectacle extérieur le droit de le ravir et de l'enivrer[1]. »

Nous signalons, comme second caractère de notre littérature, une sensibilité plus profonde, plus étendue et qui ré-

1. M. Littré, *Journal des savants*, décembre 1867.

vèle dans nos âmes à la fois plus de délicatesse et moins de courage. Les caractères et les mœurs n'étaient pas, au XVIIe siècle, si facilement attendris. La sévérité religieuse les prémunissait contre les attachements passionnés ; quelques-uns même exagéraient jusqu'à la folie les préceptes de renoncement aux affections du cœur et croyaient que le Dieu de l'Évangile, le Dieu mort sur la croix pour le rachat des hommes,

> Nous enseigne à n'avoir d'affection pour rien.

Orgon est sans contredit un fort honnête bourgeois, et Molière nous montre parfaitement en lui ce que peuvent devenir d'excellentes doctrines appliquées à des esprits étroits. Il est bien des gens pour qui son programme contient l'idéal de la perfection :

> De toutes amitiés il détache mon âme,
> Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme
> Que je m'en soucierais autant que de cela.

Les intelligences les plus élevées ne sont pas au-dessus de cette aberration. Pascal, dominé par l'influence janséniste, se reproche comme un péché d'embrasser sa sœur et ses neveux. Toute distraction légitime devient une volupté coupable, aux yeux de ceux qui n'en doivent pas trouver sur la terre et qui ne peuvent mériter le ciel qu'à force de mortifications et de contraintes. On peut bien dire que nos écrivains ont changé tout cela, et ceux mêmes qui font preuve de ferveur religieuse, Lamartine et Châteaubriand, ont su choisir dans l'Évangile des textes moins austères et des préceptes moins rigides. Ils ont retenu cette parole du Maître : « Mon joug est aimable, » et ils ont ouvert sans scrupule leur âme comme leurs écrits à toutes les tendresses.

En dehors même de l'influence du dogme chrétien, la philosophie des écrivains du XVIIe siècle avait un caractère plus rigoureux et plus sévère, et se rapprochait du stoïcisme romain. Elle recommande avant tout le sacrifice de la pas-

sion. Nous la glorifions avec excès aujourd'hui, nous l'excusons même dans ses écarts. Toute expansion de la sensibilité semble respectable et comme sacrée.

Les défaillances de l'âme, la tristesse sans objet, les larmes faciles, la mélancolie en un mot, est devenue le signe d'une nature privilégiée : on va jusqu'à se faire un mérite de la maladie, et nous avons vu les poitrinaires mis à la mode écraser d'une sorte de mépris ceux auxquels la bonne santé du corps semblait interdire le droit de penser et d'écrire. De 1820 à 1835 on tenait pour parias en littérature ceux qui ne renonçaient pas à cet axiome de l'antique bon sens : *Mens sana in corpore sano* : « c'est un corps bien portant qui loge une âme saine. »

L'amour de l'histoire, l'étude intelligente des faits, l'interprétation ingénieuse et véridique des traditions et des monuments qui distingue notre âge, a contribué pour une bonne part à modifier notre littérature. De même que les Romains disaient avec orgueil : « la satire est notre œuvre ; » *satira tota nostra est,* nous pourrions dire que nous sommes par excellence un siècle historique. Les Thierry, les Guizot, les Barante, engagés résolûment dans la voie jadis indiquée par Bossuet et Montesquieu, ont ressuscité les peuples ensevelis, ont rendu la vie à des époques dont nous n'avions conservé que des notions abstraites et sans intérêt. Grâce à leurs travaux, la géographie de l'antiquité n'est plus une science aride et sèche; nous revoyons vivantes à nos yeux, avec leur climat, leurs habitudes, leurs sentiments et leurs mœurs, des nations qu'on avait dénaturées en les représentant à la mémoire sous nos costumes, avec nos idées et nos passions. C'est ainsi qu'au XVIIe siècle on altérait l'histoire de la France elle-même en se figurant Clovis ainsi que l'on voyait Louis XIV, et qu'on transformait une horde de Germains sauvages, couverts de peaux et les cheveux oints de beurre rance, en seigneurs vêtus de justaucorps à brevet encombrant les antichambres du grand roi.

Ce n'est pas à dire que le XVIIIe siècle ait tout à fait ignoré l'histoire. Il connaissait les faits, il avait comme nous les monuments sous les yeux; mais il ne sut pas en tirer ce qu'ils contenaient en réalité. Il porta dans les études ce même esprit d'abstraction qui l'engageait à tout spiritualiser. Il ne voulut saisir dans le récit des faits du passé que cette partie commune qui appartient à tous les temps, à tous les lieux, ce fond éternel de l'humanité qu'on aperçoit toujours sous tous les costumes, à toutes les latitudes; il ne vit que l'homme et ne tint pas compte des hommes. En un mot, dans ses tableaux, il négligea la couleur pour ne conserver que le dessin. Plus habiles ou, pour mieux parler, plus complets, nos écrivains ont rendu la vie et le mouvement aux statues. Ce travail commencé par l'histoire de France (dans les *Lettres d'Augustin Thierry sur l'histoire de France*), ils l'ont continué pour le genre humain tout entier. Ils ont cherché, souvent avec succès, à surprendre les secrets de la vie des premiers peuples connus, et suivi les progrès de la civilisation jusqu'aux époques où elle s'épanouissait avec splendeur pour s'affaiblir ensuite, s'obscurcir et renaître sous d'autres climats, avec un éclat non moins vif, mais d'un aspect différent.

A la supériorité de notre sens historique joignons aussi la connaissance et l'estime des littératures étrangères, inconnues ou dédaignées autrefois et dont les chefs-d'œuvre fournissent à notre imitation des richesses nouvelles. La condition est de savoir choisir et de ne pas nous approprier violemment ce qui répugne au caractère même de notre nation, et détruirait ses qualités originales sans lui donner celles des étrangers.

L'instrument littéraire, le style lui-même, s'est profondément modifié de nos jours. La phrase est devenue plus nette, plus concise et plus fine : elle vise à cette qualité signalée jadis comme un défaut par Sénèque : « faire entendre plus qu'elle n'exprime. » La raison ou les raisons peuvent en être facilement comprises. L'écrivain s'adresse

à des lecteurs plus instruits, dont la pensée marche plus rapidement, puisqu'elle a profité de tout ce que les siècles précédents ont amassé et que l'imprimerie n'a pas laissé perdre. A peine indiquée, l'idée de nos jours est déjà comprise, et la phrase n'a pas besoin de tout le développement qu'elle recevait au XVIIe siècle. On écoutait alors, on attendait avec patience que l'ordre grammatical se déroulât d'une allure méthodique, qui rappelait la solennelle disposition de la phrase latine. C'est en effet la période cicéronienne que l'on retrouve chez les premiers fondateurs de notre langue. A mesure que l'on s'éloigne de Montaigne, de Descartes et de Balzac, la marche s'accélère, la phrase se coupe, et nous trouvons au temps de La Bruyère « des gens qui voudraient parler par signes, ou sans parler se faire entendre. Ils comprennent une phrase par le mot qui la commence, et par une phrase tout un discours; » nous arrivons aujourd'hui à la suppression de toute phrase construite, et tel de nos écrivains n'a conservé des dix parties du discours que le verbe, le substantif et l'attribut. Nul doute qu'en continuant dans cette voie nous n'arrivions bientôt, comme déjà dans le langage trivial et populaire, à trouver que les mots eux-mêmes sont trop longs. Nous n'y serons pas médiocrement encouragés par cet axiome répété peut-être à satiété de nos jours : *le temps est de l'argent*, et par la vulgarisation des procédés télégraphiques, qui feront que pour la postérité une lettre, une de ces compositions dans lesquelles on épanchait avec amour les sentiments de son âme, semblera quelque curiosité bonne à conserver dans un musée. Le télégraphe a tué le style épistolaire; la phrase tend à devenir partout télégraphique; elle ne marche plus, elle saute, ce qui du reste ne la fait arriver ni plus sûrement, ni plus vite.

Signalons aussi comme un des caractères du style moderne la recherche de l'originalité. Cette recherche tient en partie à ce que nous disions plus haut : c'est-à-dire au développement de l'intelligence des lecteurs. A moins d'être

un homme d'un génie extraordinaire, un de ces hommes qui dominent ou devancent leur siècle, l'écrivain est réduit souvent à exprimer des idées dont il n'est pas le créateur, ni le premier interprète. Pour leur donner quelque air de nouveauté, il a recours à l'étrange ; il s'ingénie à trouver des tours particuliers, des images souvent surprenantes et forcées, des bizarreries d'expression qui déguisent les choses les plus ordinaires et les plus communes. Ne faut-il pas aussi se faire une place à part au milieu de cette tourbe de gens qui veulent écrire et se croient capables d'écrire? Qui ne tient pas une plume aujourd'hui ? De même qu'au XVIIe siècle l'épée était l'apanage du gentilhomme, la plume aussi distinguait la noblesse de l'intelligence. La démocratie a tout envahi de nos jours :

Scribimus indocti doctique poemata passim[1].
(HORACE, *Épîtres*, II, I.)

Ignorants ou savants, nous aspirons tous au renom d'écrivains. On veut percer au milieu de cette mêlée, et pour se distinguer, on appelle à son secours l'étrangeté, à défaut du talent. Qu'il faudrait d'harmonie dans les mouvements, de noblesse dans la démarche, de suprême élégance dans la taille et la tournure pour attirer les regards qu'on peut fixer aisément sur soi par des contorsions, des soubresauts et des poses en dehors de toutes les lois de la nature et de toutes les règles de l'art !

Cette fameuse loi rapportée d'Amérique : *Time is money,* « le temps c'est de l'argent, » qui semblait devoir exciter l'activité humaine, n'a produit chez la plupart que le dégoût du travail patient et sérieux. En littérature, comme en tout, on veut arriver vite et produire beaucoup. Un des caractères de notre école moderne, c'est la rapidité et la facilité, disons mieux, la négligence. On ne trouve pas le temps de s'instruire, on n'en a pas le courage, et l'on trouve plus commode de mépriser ce qu'on ne veut pas ou qu'on ne

1. « Ignorants ou savants, nous faisons tous des vers. »

sait pas acquérir. Sans doute, il faut excepter de cette critique sévère ceux qui dépassent la foule de toute la hauteur de leur intelligence, ceux qui, doués d'un véritable génie, ont compris que l'érudition était son aliment nécessaire et que toutes les forces se dissiperaient sans le travail.

Alterius sic
Altera poscit opem res et conjurat amice.
(HORACE, *Épître aux Pisons*[1].)

Mais ils ne peuvent eux-mêmes échapper entièrement au reproche d'une facilité pernicieuse, et le désir ou le besoin de la fécondité étouffe chez les meilleurs le souci de la perfection. Comme ils gagneraient tous à moins écrire, à savoir surtout s'arrêter à propos! La plante, dès qu'elle a produit son fruit, se dessèche et tombe en silence, contente de laisser un souvenir précieux : ainsi faisaient les grands maîtres dans l'art de penser et d'écrire. Le bagage qu'ils laissent à la postérité n'est pas excessif, mais excellent. Ils travaillaient avec une sage lenteur, et la mesure et la sobriété ne sont pas la moindre marque de leurs chefs-d'œuvre. Aujourd'hui donc il faut produire vite, produire beaucoup. On semble avoir honte de ne pas improviser. Cette facilité qui, dans un siècle du reste analogue au nôtre, paraissait à Tacite la plus précieuse et la plus enviable, est devenue la condition rigoureuse de l'art d'écrire. On n'oserait pas réciter une oraison funèbre, fût-elle même à la hauteur de celle d'Henriette de France, reine de la Grande-Bretagne.

Pourquoi d'ailleurs se donnerait-on tant de peine, et prendrait-on tant de soin? N'a-t-on pas la pensée que tout ce qu'on écrit doit être lu vite et vite abandonné? Tout ne devient-il pas journal? Le journal n'est-il pas la forme la plus goûtée du public, la manière la plus ambitionnée des écrivains pour publier leur pensée? Au lieu de s'adresser

1. « Tant chacune des deux choses réclame le secours de l'autre et conspire avec elle au même but.

à un petit nombre de lecteurs sérieux, à une élite d'esprits réfléchis, on vise au suffrage de la multitude, aux cent mille lecteurs d'un journal. Les plus modestes sont ceux qui prétendent occuper les lecteurs d'une Revue destinée à rester quinze jours sur la table d'un salon. De là ce style courant, lâché, dont quelques paillettes relèvent de temps en temps la faiblesse et font illusion sur la médiocrité de l'ensemble. Un moment d'effet suffit à l'exigence du lecteur et même à la satisfaction de l'écrivain. La conscience littéraire est presque reléguée dans les vertus du bon vieux temps.

Mais si l'on a moins que nos aïeux le respect de soi-même, on n'a pas moins d'estime pour son mérite et d'affection pour sa propre personne. L'homme n'a pas changé, sans doute : les bons sentiments comme les mauvaises passions sont éternels; à Dieu ne plaise que nous dénigrions le temps présent au profit du passé ! Le XVIIe siècle nous offrirait, comme le nôtre, des exemples d'une personnalité haïssable; mais en général cette personnalité se dissimulait davantage. L'homme de lettres semblait attaché plus à son idée qu'à soi-même. De nos jours, on ne songe même pas au masque, et l'on se met soi-même en avant avec une intrépidité de bonne opinion qui, chez quelques-uns, peut être avec justice accusée d'effronterie. Le « Connais-toi » du temple d'Apollon semble être devenu : Chéris-toi toi-même. J'en appelle à tous ces *Mémoires, Histoires de ma vie, Récits et Confidences* dont l'exemple, parti de si haut, semble autoriser toutes les prétentions vaniteuses de gens qui n'ont aucune raison pour se faire connaître, et dont les lecteurs n'ont jamais à se féliciter d'avoir fait la connaissance.

Nous avons analysé les caractères particuliers à l'école littéraire du XIXe siècle, et nous les résumerons en peu de mots ; Sentiment plus vrai de la nature, sensibilité plus délicate et presque maladive, connaissance plus complète de l'histoire, intelligence des littératures étrangères; concision dans la phrase, recherche de l'originalité, dégoût du

travail et culte de l'improvisation; enfin abus de la personnalité : tels sont les signes principaux auxquels nous pourrons reconnaître les œuvres modernes, et c'est à tort, selon nous, qu'on rapporte à Châteaubriand pour la prose, à Lamartine pour la poésie, la faute ou la gloire d'avoir présenté les premiers dans leurs œuvres ces caractères de l'école vulgairement appelée *romantique*. Il faut remonter un peu plus haut pour signaler l'origine de notre grand mouvement littéraire : Bernardin de Saint-Pierre, dans la prose, et André Chénier, dans la poésie, doivent être considérés comme les deux écrivains qui rompent les premiers d'une façon évidente la tradition littéraire du XVIIe siècle, et montrent à notre curiosité des qualités nouvelles que certains de leurs successeurs ont exagérées au delà des limites de la raison et du bon sens.

La dernière édition du Dictionnaire de l'Académie.

La création de l'Académie française ayant placé notre langue sous la tutelle prudente d'une gardienne attentive aussi bien à réprimer les écarts qu'à favoriser les progrès, nous pouvons terminer notre travail en mentionnant le dernier fait de son histoire en quelque façon officielle.

Depuis la cinquième édition du dictionnaire (1798), publiée, comme nous l'avons dit, en l'absence de l'Académie alors supprimée, les innovations s'étaient donné pleine carrière, « et si la langue française était restée la même, c'est-à-dire également intelligible, elle avait beaucoup changé pour l'imagination et le goût. »

Les mœurs nouvelles, les relations plus fréquentes avec les peuples étrangers, soit par le fait de guerres longues et nombreuses, soit par la facilité et la fréquence des voyages, le développement extraordinaire de la science et de l'industrie, ont introduit une abondance de tours, une foule de mots jusqu'alors ignorés. Les uns, forgés par le caprice,

sont morts en paraissant au jour; les autres, imposés par la nécessité de désigner des idées ou des objets nouveaux, ont passé dans l'usage[1].

Si forte necesse est
Indiciis monstrare recentibus abdita rerum,
Fingere cinctutis non exaudita Cethegis
Continget[2]....

(HORACE, *Épître aux Pisons*.)

En 1835, pour le second centenaire de sa fondation, l'Académie française fit paraître l'inventaire de ces mots nouveaux en publiant la sixième édition de son dictionnaire. « Elle y constate les changements, les accroissements que le besoin et l'usage ont consacrés dans notre langue depuis quarante ans, et ils ne sont pas, à tout prendre, fort nombreux. Elle a gardé presque tous les types de deux siècles voisins et opposés, s'est enrichie d'une grande variété de formes par la diversité des opinions et des mœurs qu'elle a vues passer, rassemblant, pour ainsi dire, sous la même date, l'expression que l'usage entretient ou que le besoin fait naître, et celle que le cachet du génie nous a laissée toujours vivante et neuve[3]. »

La sixième édition du dictionnaire de l'Académie consacre d'une manière définitive la réforme orthographique proposée par Voltaire et quelques grammairiens du XVIIIe siècle, c'est-à-dire la substitution de l'*a* à l'*o* dans tous les mots où l'*o* se prononçait *a*, et l'on n'écrit plus aujourd'hui j'*aimois*, *paroître*, *François* pour j'*aimais*, *paraître*, *Français*. Toutefois, elle ne sanctionne pas la suppression du *t* au pluriel des mots qui se terminent par un *t* au singulier et elle écrit, au contraire des deux précédentes éditions, *enfants*, *parents*, *éléments*.....

1. *Dictionnaire de l'Académie*, 1835. Préface.
2. « S'il est parfois nécessaire d'indiquer par des signes nouveaux des choses jusqu'alors inconnues, il te sera permis d'inventer des expressions que les Céthégus, en leur habit de guerre, n'ont jamais entendues.... »
3. *Dictionnaire de l'Académie*, 1835. Préface.

« L'uniformité de la prononciation depuis un siècle permit de régulariser en grande partie l'emploi des accents et de supprimer beaucoup de lettres effacées dans la prononciation; l'écriture des dérivés devint plus conforme à celle de leurs simples; enfin l'Académie, en réunissant, par l'introduction des tirets ou traits d'union, les mots ou locutions adverbiales, tenta de remédier à l'inconvénient de laisser séparés des mots qui, lorsqu'ils sont isolés, offrent un sens tout autre que celui qu'ils acquièrent par leur union[1]. »

Dirigé successivement par Raynouard, Auger, Andrieux, Arnault, Villemain, le Dictionnaire est précédé d'une préface où Villemain passe une revue rapide des développements de la langue française, et termine en annonçant un nouveau travail « qui marquera la filiation graduelle, les transformations de chaque terme et le suivra dans toutes les nuances d'acception en les justifiant par des exemples empruntés aux diverses époques et à toutes les autorités du langage littéraire. » C'était la réalisation du vœu formé jadis par Fénelon[2] et par Voltaire. La première livraison de ce nouveau travail parut en 1858; elle s'arrête au mot *abusivement*. L'on peut affirmer que si jamais un pareil monument s'achève, il dépassera par l'étendue et la sûreté de l'érudition, le choix et la variété des exemples, l'excellence du goût, les travaux les plus remarquables de grammaire et de philologie.

« La lecture de ce dictionnaire donnera le spectacle curieux et instructif de l'esprit humain en général et, en particulier, du génie des écrivains, s'exerçant sur les formes du langage et les ployant, avec une adresse et une puissance merveilleuses, aux applications les plus diverses[3]. »

Espérons que les destinées futures de notre langue française seront dignes de son glorieux passé. Sans répudier les

1. M. Amb.-Firmin Didot, *Observations sur l'orthographe française.*
2. Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie.*
3. *Dictionnaire historique de la langue française,* Avertissement par M. Patin.

richesses transmises par les âges, elle en acquerra de nouvelles. Plus facile à l'admission de quelques néologismes nécessaires, moins rigoureuse dans l'emploi de certaines constructions déjà repoussées par l'usage, elle doit cependant se montrer jalouse de conserver précieusement la précision, la fermeté d'allure, la clarté qui font son mérite, sa gloire, et reproduisent si complétement les qualités éminentes de l'esprit français[1].

1. Sous la direction d'un membre de l'Académie, avec la coopération d'un certain nombre de littérateurs et de savants, parut en 1852 un *Complément* du Dictionnaire de l'Académie, qui contient tous les termes qui ne se trouvent pas dans le Dictionnaire de l'Académie, auxquels on a joint la géographie ancienne et moderne, le vieux langage et le néologisme. Nous devons aussi mentionner le travail considérable terminé, en 1872, par M. E. Littré, et qui, sous le titre de *Dictionnaire de la langue française,* contient, outre les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie, tous les termes usités dans les sciences, les arts et la vie pratique, avec des citations et des exemples choisis de façon à donner par ordre chronologique l'histoire de la langue et de la littérature.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. 1

I. Origines de la langue française. — Éléments qui concourent à la formation de la langue française. — Le celtique. — L'élément grec. — L'élément ibérien. — L'élément latin. — L'élément germanique. 3

II. Littérature de transition. — L'idiome n'est plus en rapport avec la pensée. — Les écrivains latins : Sidoine Apollinaire, Fortunat, Grégoire de Tours. 14

III. Formation de la langue romane sous le règne des derniers mérovingiens. — Le latin vulgaire. — Langue d'Oïl et langue d'Oc. — Les dialectes. 20

CHAPITRE Ier. Septième et Huitième Siècles. Époque des Pepin et de Charlemagne (672-814). 27

Tentative de retour à la langue latine. — Renaissance des lettres. — École du Palais : Alcuin, Éghinard. 27

CHAPITRE II. Neuvième et Dixième Siècles. Époque de Louis le Débonnaire et de ses fils (814-987). 34

Neuvième Siècle. — Premier monument de la langue française : les serments de Strasbourg. 34

Dixième Siècle. — Influence des invasions normandes sur le langage de cette époque. — Temps d'arrêt dans le développement littéraire. — Progrès de la langue d'oïl : la cantilène de sainte Eulalie. 34

CHAPITRE III. Onzième et Douzième Siècles. Époque de Hugues Capet à Philippe Auguste (987-1214). 43

Onzième Siècle. — État de la langue française; développement littéraire. — Les jongleurs et les trouvères. 43

Douzième Siècle. — Poésie. — Les chansons de geste. Le cycle carlovingien : Chanson de Roland, Roman des Loherains. Le cycle breton : Romans de la Table ronde, Roman du Brut. Le cycle d'aventures empruntées à l'histoire ancienne : Chanson d'Alexandre le Grand. — Les troubadours : Bertram de Born. — La chanson chez les trouvères. — Introduction de la rime dans la poésie française. — Prose. — De la prose au XIIe siècle : Saint Bernard, Maurice de Sully. 43

CHAPITRE IV. Treizième Siècle. Époque de saint Louis, de Philippe III et de Philippe le Bel (1246 à 1314). 72

Décomposition de la société féodale; influence de la royauté. — État de la langue au XIIIe siècle. — Poésie. — Romans satiriques : le Roman de Renart. — Fabliaux : Marie de France, Rutebeuf. — Chansons : Thibaut de Champagne, le Roman de la Rose. — Prose. — Historiens : Villehardouin, Joinville. 72

CHAPITRE V. Quatorzième Siècle. Époque des fils de Philippe le Bel, de Philippe VI, de Jean Ier, de Charles V et de Charles VI (1314 à 1422). 104

Décadence et transformation de la langue. — État de la prosodie et de la métrique au XIVe siècle. — Poésie. — Eustache Deschamps, Froissart, Christine de Pisan. — Prose. — Froissart, Christine de Pisan, Gerson. 104

CHAPITRE VI. Quinzième Siècle. Époque de Charles VII, Louis XI, Charles VIII (1422-1498). 122

Progrès favorisé par la découverte de l'imprimerie. — Influence des guerres d'Italie sur la langue et la littérature. — Caractères du langage au XVe siècle. — Poésie. — Alain Chartier, Charles d'Orléans, Villon. — Prose. — Les Prédicateurs : Olivier Maillard. — Les Historiens : Georges Chastellain, Juvénal des Ursins, Commines. 122

CHAPITRE VII. Quinzième Siècle (suite). 145

Origines du Théâtre. — Les Mystères : Jean Bodel, Rutebeuf. — Les Confrères de la Passion : Résurrection de Notre-Seigneur. — La Basoche : Maître Patelin. — Les Enfants sans souci : Pierre Gringoire. 145

CHAPITRE VIII. Seizième Siècle. Époque de François Ier, de Henri II et de ses fils (1515-1593). 153

La Renaissance. — Influence des écrivains de l'antiquité. — Influence personnelle de François Ier. — État de la langue ; ses modifications pendant le XVIe siècle. — Part des événements politiques dans le développement des esprits. — Influence de l'érudition. 153

CHAPITRE IX. Seizième Siècle (suite). 166

Les Grammairiens et les érudits : la famille des Estienne. — Les Traducteurs : J. Amyot. — Prose. — Les Historiens et les Chroniqueurs : Montluc, Brantôme, Agrippa d'Aubigné. — Les Écrivains politiques : Jean Bodin, la Satire Ménippée. 166

CHAPITRE X. Seizième Siècle (suite). 180

Les Romanciers : Rabelais ; sa langue. — Les Moralistes : Montaigne, La Boëtie, Charron. — Les Réformés : Calvin, Théodore de Bèze. — Les Écrivains religieux et les Prédicateurs : saint François de Sales. 180

CHAPITRE XI. Seizième Siècle (suite). 197

Poésie. — Les deux écoles poétiques. — Clément Marot. Ses disciples : Mellin de Saint-Gelais, Habert. 197

CHAPITRE XII. Seizième Siècle (suite). 204

La Réforme poétique : Joachim du Bellay. Ronsard. La Pléiade. Agrippa d'Aubigné, Desportes, Bertaut, Vauquelin de la Fresnaye. 204

CHAPITRE XIII. Seizième Siècle (suite). 216

Le Théâtre au XVIe siècle. Imitations et traductions du théâtre antique. — La Tragédie : Jodelle, Garnier. — La Comédie : P. de Larrivey. 216

CHAPITRE XIV. Période de transition (Seizième et Dix-septième Siècles). 220

Mathurin Régnier. — Malherbe. — Réforme de la langue et de la poésie. 220

CHAPITRE XV. Dix-septième Siècle. Règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1610-1715). 229

Considérations générales sur le XVIIe siècle. — État de la langue; ses progrès. — L'hôtel de Rambouillet; son influence sur le goût et le langage. — L'Académie française; ses premiers travaux, le Dictionnaire. — Modifications introduites par l'Académie dans le langage. — Les grammairiens : Patru, Richelet, Furetière, Ménage, Port-Royal. 229

CHAPITRE XVI. Première moitié du Dix-septième Siècle. Époque de Richelieu (1610-1661). 247

Influence de l'Italie et de l'Espagne. — Prose. — Le genre épistolaire et la Critique littéraire : Balzac, Voiture, Chapelain, Saint-Évremond. — Les Romanciers : Scudéry, Scarron, Cyrano de Bergerac — Les Historiens : Mézeray. — Les Mémoires : le cardinal de Retz, Madame de Motteville, les Mazarinades. — La Philosophie morale et religieuse : Descartes, Port-Royal, Pascal. — L'Éloquence du barreau : Patru, Lemaistre, Pellisson. 247

CHAPITRE XVII. Première moitié du Dix-septième Siècle (suite). 269

Poésie. — Le Théâtre. Hardy, Rotrou, Corneille. — La querelle du *Cid;* la question des unités. — La Poésie épique : Chapelain. — Genres divers. 269

CHAPITRE XVIII. Seconde moitié du Dix-septième Siècle. Époque de Louis XIV (1661-1715). 285

Prose. — Le genre épistolaire : Madame de Sévigné, Madame de Maintenon. — Les Romanciers : Madame de La Fayette. — L'Histoire : Saint-Réal, Daniel, Vertot, Fleury. — Les Mémoires : Saint-Simon, Hamilton. — La Philosophie religieuse : Bossuet, Malebranche, Fénelon. — Les Moralistes : La Rochefoucauld, La Bruyère. — L'Éloquence religieuse : Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Fénelon, Massillon. 285

CHAPITRE XIX. Seconde moitié du Dix-septième Siècle (suite). 317

Poésie. — La Comédie : Molière; changements et progrès dans la comédie. Regnard, Boursault, Dancourt. — La Tragédie : Thomas Corneille, J. Racine. — L'Opéra : Quinault. — L'Épître et la Satire : Boileau. — Les Fables : La Fontaine. — Genres divers. — Les Traducteurs en vers : Brébeuf, Segrais. — La querelle des anciens et des modernes. 317

CHAPITRE XX. Dix-huitième Siècle. Règnes de Louis XV et de Louis XVI (1715-1789). 352

État de la langue à la fin du XVIIe siècle. — Changements introduits par l'Académie dans le XVIIIe siècle. — La réforme de l'orthographe : Beauzée et Voltaire. — Les caractères généraux de la littérature pendant le XVIIIe siècle; esprit général de cette époque. 352

CHAPITRE XXI. Dix-huitième Siècle (suite). 360

Prose.— Les Philosophes. Voltaire; sa vie, ses tendances, son influence. J. J. Rousseau; sa vie, ses doctrines morales et politiques, son influence. — La Philosophie sensualiste. — Les Encyclopédistes. — Les Moralistes. — Les Historiens : Rollin, Montesquieu, Voltaire. — Les Publicistes : Saint-Pierre, Montesqnieu, J. J. Rousseau, Mably. — Les Romanciers : Lesage, Bernardin de Saint-Pierre. — L'Éloquence académique : Fontenelle, Thomas.— L'Éloquence judiciaire : D'Aguesseau, Cochin, Malesherbes. — L'Éloquence religieuse : Le P. Neuville, le P. Bridaine, l'abbé Maury. 360

CHAPITRE XXII. Dix-huitième Siècle (suite). 397

Le Théâtre. Le Drame. La Comédie. — Les Sciences : Buffon, Bernardin de Saint-Pierre. — La Critique littéraire : Rollin, Voltaire, Buffon, Marmontel, La Harpe. 397

CHAPITRE XXIII. Dix-huitième Siècle (suite). 410

Poésie. — Caractères généraux de la poésie au XVIIIe siècle. — La Tragédie : Voltaire, Crébillon. — La Comédie : La Chaussée, Gresset, Colin d'Harleville. — L'Opéra comique : Favart, Sedaine. — La poésie épique : Voltaire. — La poésie lyrique : J. B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, Le Brun. — La poésie didactique : Louis Racine, Voltaire, Saint-Lambert, Delille. — L'Épitre et la Satire : Voltaire, Gilbert. — La Fable : Florian. — Genres divers. — Les traductions en vers : Delille. 410

CHAPITRE XXIV. Époque de transition (Dix-huitième et Dix-neuvième Siècles). La Révolution française (1789-1804). 438

État de la langue et ses modifications à la fin du XVIIIe siècle. — Prose. —Éloquence politique ou parlementaire : Mirabeau, Vergniaud. — Les Journaux. — Le Théâtre. — L'Histoire et les Mémoires. — Poésie. — La Tragédie : Joseph Chénier, Ducis. — Genres divers : André Chénier. 438

CHAPITRE XXV. Dix-neuvième Siècle. Époque de l'Empire (1804 à 1815). 459

Caractères généraux de la langue et de la littérature à cette époque. — École littéraire de l'Empire. — Les écrivains de la décadence. — Retour des esprits aux idées religieuses : Châteaubriand, madame de Staël. 459

CHAPITRE XXVI. Dix-neuvième Siècle (suite). Époque de la monarchie constitutionnelle (1815-1848). 474

Mouvement littéraire de la Restauration.— Poésie.— Le genre lyrique. — Le Théâtre. — Prose. — La Philosophie. — L'Histoire. — L'Éloquence. — Le Théâtre. — La Critique littéraire.— Les Romantiques et les Classiques. 474

CHAPITRE XXVII. Dix-neuvième Siècle (suite). 484

État actuel de la langue et de la littérature françaises. — La dernière édition du Dictionnaire de l'Académie. 484

FIN DE LA TABLE.

LISTE DES AUTEURS FRANÇAIS

MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Aguesseau (D'), 392.
Alain Chartier, 127.
Alembert (D'), 372.
Alexandre, 57.
Amyot (Jacques), 170.
Andrieux, 462.
Anquetil, 383.
Arnaud de Marveil, 61.
Arnauld (Antoine), 246, 267.
Assoucy (D'), 285.
Aubigné (Agrippa d'), 174, 212.
Audefroy le Bâtard, 65.

Baïf, 211, 218.
Balzac, 249.
Barante (De), 479.
Barthe, 422.
Barthélemy (abbé), 382.
Basselin (Olivier), 134.
Batteux, 407.
Baudouin, 82.
Bayle, 300.
Beaumarchais, 451.
Beauvais (abbé de), 396.
Beauzée, 355.
Bellay (Joachim du), 205, 211.
Bellay (Martin du), 173.
Belleau, 211.
Belloy (De), 418.
Benoît de Sainte-More, 56.
Béranger, 475.
Bercheure (Pierre), 121.
Bernard de Ventadour, 61.
Bernard (Saint), 68.
Bernardin de Saint-Pierre, 388, 403.
Beroalde de Verville, 186.
Bertaut (Jean), 215.
Bertram de Born, 61.
Bèze (Théodore de), 194.
Blanchet (Pierre), 151.
Bodel (Jean), 147.
Bodin (Jean), 176.
Boileau, 335.
Boisrobert, 349.
Boissy, 422.
Bonald (De), 470.
Bossuet, 298, 305.
Bouhours, 304.
Bourdaloue, 310.
Boursault, 326.
Brantôme, 174.
Brébœuf, 347.
Bridaine (le P.), 395.
Brissot, 447.
Brodeau (Victor), 203.
Brosses (De), 381.
Brunetto Latini, 103.
Buffon, 392, 402, 406.
Bussy-Rabutin, 289.

Caillières (De), 351.
Calvin, 192.
Campistron, 333, 335.
Casaubon, 169.
Chamfort, 422.
Chapelain, 252, 282.
Charles d'Orléans, 128.
Charlier (Jean), 121.
Charron, 191.
Chastellain (Georges), 138.
Châteaubriand, 464.
Chaulieu, 347.
Cheminais de Montaigu, 315.
Chénier (André), 456.
Chénier (Marie-Joseph), 453.
Chrestien (Florent), 178.
Chrestien de Troyes, 54.
Christine de Pisan, 114, 120.
Claude (Jean), 317.
Clément, 33.
Cochin, 393.
Colin (Jean), 170,
Colin d'Harleville, 422.
Collé, 400.

Commines, 140.
Condillac, 369.
Condorcet, 390.
Constant (Benjamin), 479.
Corneille (Pierre), 273.
Corneille (Thomas), 327.
Corrozat, 203.
Cottin (Mme), 464.
Courier (P.-L.), 480.
Cousin (Victor), 478.
Crébillon, 417.
Crévier, 377.
Cyrano de Bergerac, 257, 282.

Dancourt, 326.
Daniel (le P.), 293.
Delavigne (Casimir), 475.
Delille, 431.
Descartes, 261.
Deschamps (Eustache), 111.
Desforges, 401.
Deshoulières (Mme), 346.
Desmahis, 422.
Desmaretz de Saint-Sorlin, 271, 283, 349.
Desmoulins (Camille), 447.
Desperriers (Bonaventure), 186.
Desportes (Philippe), 214.
Destouches, 326.
Diderot, 371, 398.
Dolet (Étienne), 166.
Du Bartas, 212.
Dubois (Jacques), 169.
Dubos, 377.
Duché, 333, 335.
Ducis, 454.
Duclos, 374, 381.
Dufail (Noël), 186.
Dupaty, 394.
Dupinet, 170.
Duval (Alexandre), 462.

Élie de Beaumont, 394.
Esménard, 463.
Estienne (Henri), 167.
Estienne (Robert), 167.
Estoile (Pierre de l'), 176.

Favart, 423.
Fénelon, 312, 352.
Fiévée, 464.
Flahaut-Souza (Mme de), 464.
Fléchier, 311.
Fleurange, 173.
Fleury (abbé), 294.
Florian, 389, 435.
Fontanes (De), 463.
Fontenelle, 370, 390.
Foy (général), 479.
François de Sales (S.), 195.
François Ier, 202.
Froissart, 113-116.
Furetière, 245.

Gaillard, 383.
Garnier (Robert), 218.
Genlis (Mme de), 464.
Geoffroy Rudel, 61.
Gerbier, 394.
Gilbert, 428, 434.
Gilles d'Aurigny, 203.
Gombauld, 270.
Gournay (Mlle de), 191.
Greban (Arnoul et Simon), 150.
Grégoire de Tours, 18.
Gresset, 420, 437.
Grevin, 218.
Grignan (Mme de), 288.
Gringoire (Pierre), 152.
Guénée (abbé), 397.
Guérin, 82.
Guillaume de Lorris, 87.
Guillaume de Machault, 115.
Guillaume de Poitiers, 60.
Guillaume de Saint-Amour, 94.
Guimond de La Touche, 418.
Guiot de Provins, 77.
Guizot, 479.
Guy-Patin, 252.

Habert (François), 202.
Hamilton, 297.
Hardy (Alexandre), 270.
Helvétius, 369.
Hénault, 377.
Herberay (Nicolas de), 169.
Hôpital (Michel de l'), 179.
Hugo (Victor), 477, 480.
Hugues de Rotelande, 56.
Huon de Villeneuve, 53.

Jamyn (Amadis), 211.
Jean de Boves, 82.
Jean de Condé, 82.
Jean de Meung, 90.
Jehan de Flagy, 53.
Jodelle (Étienne), 211 217.
Joinville, 99.
Joly de Fleury, 394.
Jouffroy, 478.
Jouy, 461.
Juvénal des Ursins, 139.

Krüdner (Mme de), 464.

La Boëtie (Étienne de), 190.

La Borderie, 203.
La Bruyère, 302.
La Calprenède, 256.
La Chaussée, 419.
Lacordaire, 480.
La Fare, 347.
La Fayette (Mme de), 291.
La Fontaine, 341.
La Fosse, 333.
La Grange-Chancel, 418.
La Harpe, 391, 408, 418.
Lamartine, 476.
Lambert le Court, 57.
Lamennais, 478.
La Mothe Le Vayer, 254.
Lamotte, 345.
La Noue, 422.
Lancelot, 246.
La Noue (François de), 179.
La Rochefoucauld (De), 301.
Laromiguière, 478.
Larrivey (Pierre de), 219.
La Rue (le P.), 315.
Lebeau, 381.
Le Brun, 428.
Le Franc de Pompignan, 427.
Legouvé, 463.
Leidrade, 33.
Lemaistre, 246, 268.
Lemercier, 461, 463.
Lemierre, 418, 431.
Le Moyne, 283.
Lesage, 387, 399.
Levesque, 383.
Linguet, 394.
Longepierre, 333.
Loyal Serviteur (Le), 173.
Luce de Lancival, 461.
Mably (abbé), 385.
Maillard (Olivier), 136.
Maimbourg (le P.), 292.
Maintenon (Mme de), 289.
Mairet, 270.
Maistre (Joseph de), 470.
Malebranche, 298.
Malesherbes, 394.
Malfilâtre, 427.
Malherbe, 224.
Malleville (Claude de), 284.
Marguerite de Navarre, 202.
Marguerite de Valois, 185.
Marie de France, 77.
Marivaux, 400.
Marmontel, 389, 406, 423.
Marot (Clément), 197.
Martial de Paris, 135.
Martignac, 479.
Martin (Henri), 479.
Mascaron, 314.
Massillon, 315.
Maurice de Sully, 70.
Maury (abbé), 397, 407, 444.
Maynard, 284.
Meigret (Louis), 169.
Mellin de Saint-Gelais, 202.
Ménage, 245.
Menot (Michel), 136.
Mercier, 398.
Mézeray, 257.
Michel (Jean), 150.
Michelet, 479.
Mignet, 479.
Millevoye, 463.
Mirabeau, 442.
Molière, 318.
Monstrelet, 139.
Montaigne, 186.
Montesquieu, 378, 384.
Montluc (Blaise de), 173.
Motteville (Mme de), 260.
Musset (Alfred de), 476, 480.

Neuville (le P.), 395.
Nicole, 267.
Nisard (D.), 481.

Olivier de la Marche, 138.
Oresme (Nicole), 121.
Orléans (le P. d'), 293.

Palissot, 422.
Parseval de Grandmaison, 461.
Pascal, 265.
Pasquier (Étienne), 88.
Passerat (Jean), 178.
Patru, 244, 268.
Pellisson, 268.
Péréfixe, 259.
Perrault, 349.
Péruse (De la), 218.
Picard, 462.
Pierre de Saint-Cloud, 76.
Piron, 420.
Pithou (Pierre), 178.
Ponsard, 477.
Ponthus de Thiard, 211.
Poulle (abbé), 396.
Prévost, 388.

Quènes de Béthune, 64.
Quinault, 334.

Rabelais, 180.
Racan, 228, 270.
Racine, 328.
Racine (Louis), 427, 428.
Raimbert, 53.

Ramus (Pierre), 169.
Raoul Ier, sire de Coucy, 63.
Rapin (Nicolas), 178.
Raulin (Jean), 136.
Ravignan, 480.
Raynal, 382.
Raynouard, 461.
Regnard, 324.
Régnier (Mathurin), 220.
Régnier de la Planche, 175.
Retz (Paul de Gondi, cardinal de), 259.
Richelet, 245.
Richelieu (cardinal de), 271.
Robert Wace, 54.
Roland (Mme), 450.
Rollin, 376, 404.
Ronsard, 205.
Rotrou, 272.
Roucher, 433.
Rousseau (J. B.), 426, 433.
Rousseau (J. J.), 364, 385, 387.
Royer-Collard, 470, 478, 479.
Rulhière, 383.
Rutebœuf, 80, 147.
Ryer (Du), 270.

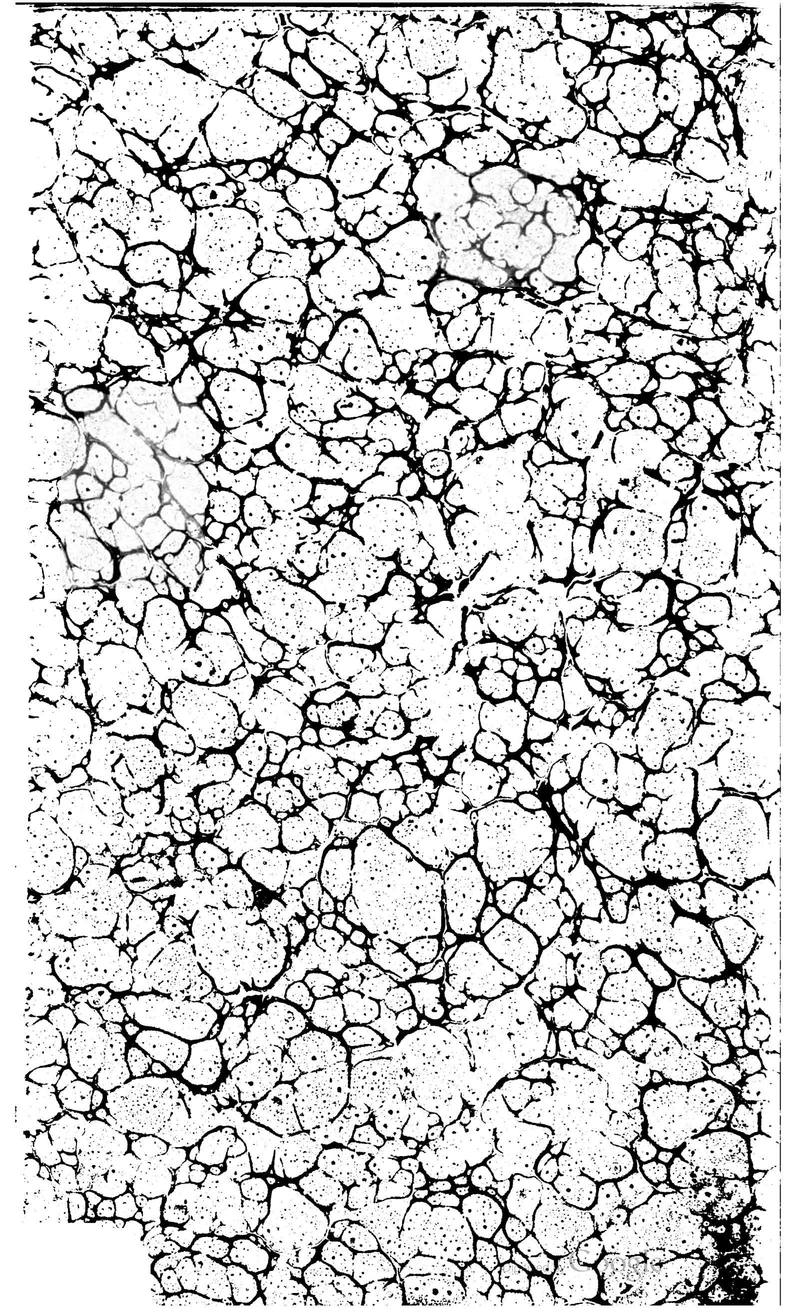
Saint-Amant (Gérard de), 283.
Sainte-Beuve, 481.
Saint-Évremond, 253.
Saint-Gelais, 135.
Saint-Lambert, 430.
Saint-Marc-Girardin, 481.
Saint-Pierre (abbé de), 384.
Saint-Réal, 293.
Saint-Simon, 295.
Sarrazin, 284.
Saurin, 317.
Scarron, 257, 260.
Scribe, 480.
Scudéry (Georges de), 281, 283.
Scudéry (Madeleine de), 255.
Sedaine, 400, 423.
Segrais, 348.
Sévigné (Mme de), 286.
Sorel, 256.
Staël (Mme de), 470.

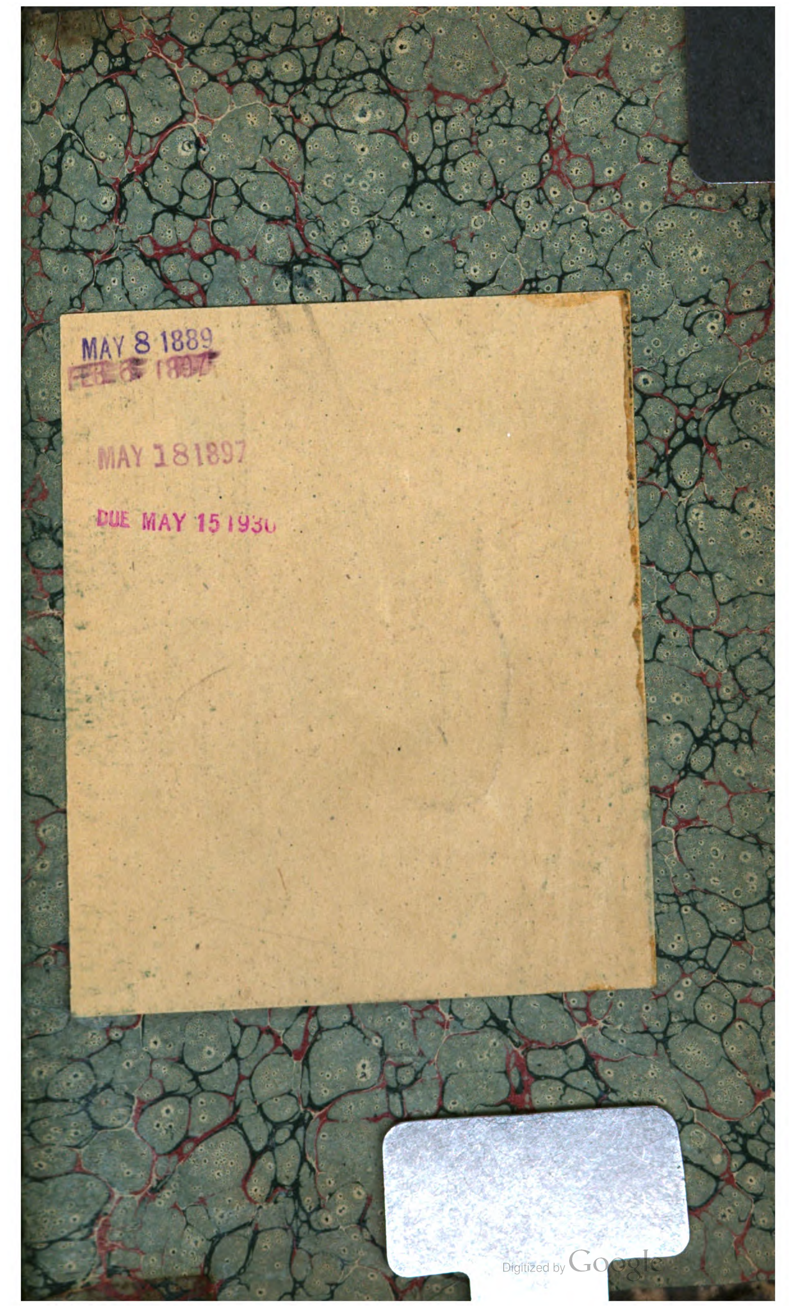
Tabourot, 186.
Taille (Jean de la), 218.
Théophile, 270.
Thibaut de Champagne, 83.
Thierry (Augustin), 478.
Thiers, 479.
Thomas, 391.
Tressan, 389.
Tristan, 270.
Turoldus, 51.

Urfé (Honoré d'), 255.

Varillas, 292.
Vaugelas, 240.
Vauquelin de la Fresnaye, 215.
Vauvenargues, 374.
Velly (abbé), 382.
Vergniaud, 444.
Vertot, 293.
Viau (Théophile de), 229
Vigenère (Claude de), 170.
Vigny (Alfred de), 483.
Villehardouin, 96.
Villemain, 481.
Villon, 131.
Voiture, 250.
Volney, 449.
Voltaire, 360, 379, 387, 399, 401, 405, 411, 422, 423, 427, 430, 434, 437.

FIN.




MAY 8 1889
MAY 18 1897
DUE MAY 15 1930
Digitized by Google

